

J.-J. ROUSSEAU

EXTRAITS

HACHETTE ET C<sup>o</sup>

LIBRAIRIE HACHETTE & C<sup>te</sup>, PARIS

Classiques Français

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES ÉLÈVES. FORMAT PETIT IN-16 CART.

BOILEAU. *Œuvres poétiques*  
(Brunetière)..... 1.50  
*Poésies et Extraits des œuvres en*  
*prose* (Brunetière)..... 2 »  
BOSSUET. *Connaissance de Dieu*  
(de Lenc...)..... 1.60

LA FONTAINE. *Fables* (E. Geru-  
zez et Thirion)..... 1.60  
*Choix de Fables* (Geruzez et  
Thirion)..... 1 »  
LAMARTINE *Chefs-d'œuvre poé-*  
*tiques*, édit. illustrée (R. Waltz). 2 »

Se  
Or  
BU  
(  
Mo  
CH  
(  
CH  
-é  
C  
CH  
I  
CH  
)  
CH  
)  
A  
CO  
-A  
CO  
(  
T  
v  
Ch  
DE  
A  
Pri  
I  
DI  
EX  
C  
EX  
I  
EX  
(  
FÉ  
T  
Let  
FL  
JOI  
L  
VA

Thamin  
..... 2.50  
*a Théo-*  
..... 2.50  
lier).... 1 »  
*L'Enten-*  
*helier*.. 1.75  
*erche de*  
*amin*)... 1.50  
*ies* (Thi-  
..... 1.50  
..... 3 »  
..... 1 »  
*ux cha-*  
*nroy*)... 2.50  
*deur et*  
Jullian). 1.80  
*s lois et*  
Jullian). 2 »  
*I, IV,*  
*etière*). 1.80  
(Brun-  
..... 3.50  
SIÈCLE  
..... 2.50  
*i* (Lan-  
..... 3 »  
..... 1 »  
I AGE  
..... 1.50  
*raits en*  
..... 2 »  
*les spec-*  
..... 1.50  
POR-  
crivains  
VIII<sup>e</sup>s.  
..... 2 »  
*es* (Ad.  
..... 1.80  
Ad. Re-  
..... 2 »  
*lettres*  
..... 2.25  
*it. illus-*  
..... 2.75  
*n*)..... 2 »  
*l*)..... 2 »



Presented to the  
LIBRARY of the  
UNIVERSITY OF TORONTO  
by  
The Estate of the late  
PROFESSOR A. S. P. WOODHOUSE  
Head of the  
Department of English  
University College  
1944-1964

## Classiques Latins

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES ÉLÈVES. FORMAT PETIT IN-16 CARTONNÉ

ANTHOLOGIE DES POÈTES LATINS (Waltz).....	2 »	LUCRÈCE. <i>De rerum natura</i> , liber I (Benoist et Lantoine)..	» 90
CÉSAR. <i>Commentaires</i> (Benoist et Dosson).....	2.50	<i>De natura rerum</i> , liber V (Benoist et Lantoine).....	» 90
CICÉRON. <i>Extraits des principaux Discours</i> (F. Ragon)...	2.50	<i>Morceaux choisis</i> (Pichon).....	1.50
<i>Traité de rhétorique</i> (Thomas).....	2.50	NARRATIONES Récits extraits principalement de Tite-Live (Riemann et Uri).....	2.50
<i>Œuvres morales et philos.</i> (E. Thomas).....	2 »	OVIDE. <i>Morceaux choisis des Métamorph.</i> (Armengaud).....	1.80
<i>Choix de Lettres</i> (Romain).....	2.50	PHÈDRE. <i>Fables</i> (Havet).....	1.80
<i>De amicitia</i> (E. Charles).....	» 75	PLAUTE. <i>La marmite (Aulularia)</i> (Benoist).....	» 80
<i>De finibus</i> , libri I et II (E. Charles).....	1.50	<i>Morceaux choisis</i> (Benoist).....	2 »
<i>De legibus</i> , liber I (Lévy).....	» 75	PLINE LE JEUNE. <i>Choix de lettres</i> (Waltz).....	1.80
<i>De natura deorum</i> , liber II (Thiaucourt).....	1.50	QUINTE-CURCE (Dosson).....	2.25
<i>De republica</i> (E. Charles).....	1.50	QUINTILIEN. <i>Institutions oratoires</i> , X <sup>e</sup> livre (Dosson).....	1.50
<i>De senectute</i> (E. Charles).....	» 75	ROMA. Recueil de textes latins relatifs à l'histoire romaine. (Galletier et Hardy).....	3 »
<i>De suppliciis</i> (E. Thomas).....	1.50	SALLUSTE (Lallier).....	1.80
<i>De signis</i> (E. Thomas).....	1.50	SELECTÆ E PROFANIS SCRIPTORIBUS (Leconte).....	1 »
<i>In M. Antonium philippica secunda</i> (Gantrelle).....	1 »	SÉNÉQUE. <i>De vita beata</i> (De-launay).....	» 75
<i>In Catilinam orationes quatuor</i> (Levaillant).....	1.50	<i>Lettres à Lucilius</i> , I à XVII (Aubé).....	» 75
<i>Orator</i> (C. Aubert).....	1 »	<i>Extraits des lettres et des traités</i> (P. Thomas).....	1.80
<i>Pro Archia poeta</i> (E. Thomas).....	» 60	TACITE. <i>Annales</i> (E. Jacob)..	2.50
<i>Pro lege Manilia</i> (A. Noël).....	» 60	<i>Annales</i> , liv. I, II et III (E. Jacob).....	1.50
<i>Pro Ligario</i> (A. Noël).....	» 30	<i>Dialogues des orateurs</i> (Goelzer).....	1 »
<i>Pro Marcello</i> (A. Noël).....	» 30	<i>Germanie (La)</i> (Goelzer).....	1 »
<i>Pro Milone</i> (P. Monet).....	» 90	<i>Histoires</i> , livres I et II (Goelzer).....	1.80
<i>Pro Murena</i> (Galletier).....	1.50	<i>Vie d'Agrippa</i> (E. Jacob).....	» 75
<i>Somnium Scipionis</i> (V. Cucheval).....	» 50	TÉRENCE. <i>Adelphes</i> (Psichari et Benoist).....	» 80
CORNÉLIUS NEPOS (Monginot).....	» 90	THÉÂTRE LATIN (Romain)....	2.50
EPITOME HISTORIÆ GRÆCÆ (J. Girard).....	1.50	TITE-LIVE. <i>Livres VNI et XVII</i> (Riemann et Benoist).....	2.50
HORACE. <i>Œuvres</i> (Plessis et Lejay).....	2.50	<i>Livres XXIII, XXIV et XXV</i> (Riemann et Benoist).....	2.50
<i>De arte poetica</i> (M. Albert).....	» 60	<i>Livres XXVI à XXX</i> (Riemann et Homolle).....	3 »
JOUVENCY. <i>Appendix de diis et heroibus</i> (Edeline).....	» 70	VIRGILE. <i>Œuvres</i> (Benoist) ...	2.25
LHOMOND. <i>De viris illustribus urbis Romæ</i> (Duval).....	1.50		
<i>Épître historia sacra</i> (A. Pressard).....	» 75		

## Classiques Grecs

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES ÉLÈVES. FORMAT PETIT IN-16 CARTONNÉ

ARISTOPHANE et MENANDRE. <i>Extraits</i> (Bodin et Mazon), édition couronnée par l'Institut. 2.50	LUCIEN (Suite). <i>Le Songe ou le Coq</i> (Desrousseaux). . . . . 1 »
ARISTOTE. <i>Morale à Nicomaque</i> , 8 <sup>e</sup> liv. (Lucien Lévy)... 1 »	<i>Morceaux choisis des Dialogues des Morts, des Dieux, etc.</i> (Tournier et Desrousseaux)... 2 »
<i>Morale à Nicomaque</i> , 10 <sup>e</sup> liv. (Hannequin) . . . . . 1.50	<i>Extraits [Timon d'Athènes, etc.]</i> (V. Glachant)... . . . . . 1.80
<i>Poétique</i> (Egger) . . . . . 1 »	PLATON. <i>Créon</i> (Ch. Waddington) . . . . . ».50
BABRIUS. <i>Fables</i> (A.-M. Desrousseaux) . . . . . 1.50	<i>République</i> , VI <sup>e</sup> , VII <sup>e</sup> , VIII <sup>e</sup> livres (Aubé), chacun . . . . . 1.50
DÉMOSTHÈNE. <i>Discours de la Couronne</i> (Weil) . . . . . 1.25	<i>Ion</i> (Mertz)... . . . . ».75
<i>Les trois Olythiennes</i> (Weil).. ».60	<i>Menexène</i> (J. Luchaire)... . . . . ».75
<i>Les quatre Philippiques</i> (Weil). 1 »	<i>Phédon</i> (Couvreur) . . . . . 1.50
<i>Sept Philippiques</i> (Weil)... . . . . 1.50	<i>Morceaux choisis</i> (Poyard)... . . . . 2 »
DENYS D'HALICARNASSE. <i>Première lettre à Ammée</i> (Weil). ».60	<i>Extraits</i> (Dalmeyda)... . . . . 2.50
ELIEN. <i>Morceaux choisis</i> (J. Le-maire)... . . . . 1.10	PLUTARQUE. <i>Vie de Cicéron</i> (Graux)... . . . . 1.50
ÉPICTÈTE. <i>Manuel</i> (Thurot).. 1 »	<i>Vie de Démosthène</i> (Graux) . . . . 1 »
ESCHYLE. <i>Morc. ch.</i> (Weil)... 1.60	<i>Vie de Périclès</i> (Jacob)... . . . . 1.50
<i>Prométhée enchaîné</i> (Weil)... . . . . 1 »	<i>Morceaux choisis des biograph.</i> (Talbot). 2 vol. : les Grecs illustres, 1 vol. 2 fr. ; les Romains illustres, 1 vol. . . . . 2 »
<i>Les Perses</i> (Weil) . . . . . 1 »	<i>Morceaux choisis des Œuvres morales</i> (V. Bétolaud)... . . . . 2 »
ESOPE. <i>Fables</i> (Allègre)... . . . . 1 »	<i>Extraits suivis des vies parallèles</i> (Bessières)... . . . . 2 »
EURIPIDE. <i>Théâtre</i> (Weil), chaque tragédie. . . . . 1 »	SOPHOCLE. <i>Théâtre</i> (Tournier). Chaque tragédie... . . . . 1 »
<i>Morceaux choisis</i> (Weil) . . . . . 2 »	<i>Morceaux choisis</i> (Tournier)... . . . . 2 »
EXTRAITS DES ORATEURS ATTIQUES (Bodin)... . . . . 2.50	THUCYDIDE. <i>Morceaux choisis</i> (Croiset) . . . . . 2 »
HÉRODOTE. <i>Morceaux choisis</i> (Tournier et Desrousseaux)... 2 »	XÉNOPHON. <i>Anabase</i> , 7 livres (Couvreur)... . . . . 3 »
HOMÈRE. <i>Iliade</i> (A. Pierron).. 3.50	<i>Économique</i> (Graux et Jacob).. 1.50
<i>Iliade</i> , les chants I, II, VI, IX, X, XVIII, XXII, XXIIV, sép... ».25	<i>Extraits de la Cyropédie</i> (J. Petitjean) . . . . . 1.50
<i>Odysée</i> (A. Pierron)... . . . . 3.50	<i>Mémorables</i> , livre I (Lebègue). 1 »
<i>Odysée</i> , les chants I, II, VI, XI, XII, XXII, XXIII, sép... ».25	<i>Extraits des Mémorables</i> (Jacob)... . . . . 1.50
LUCIEN. <i>De la manière d'écrire l'Histoire</i> (A. Lehugeur)... ».75	<i>Morceaux choisis</i> (de Parnajon). 2 »
<i>Dialogues des Morts</i> (Tournier et Desrousseaux)... . . . . 1.50	



EXTRAITS

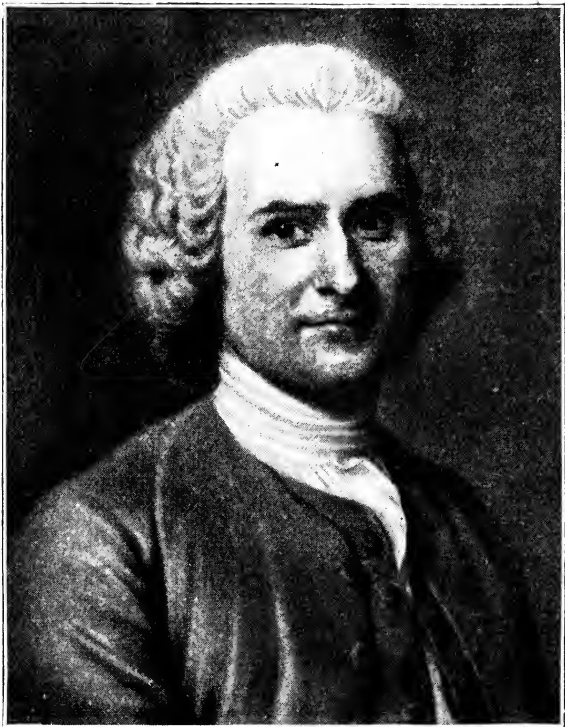
DE

J.-J. ROUSSEAU

## A LA MÊME LIBRAIRIE

- Rousseau** : *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*, publiée avec une introduction, des notes et des appendices, par M. L. BRUNEL, docteur ès lettres, professeur au lycée Henri IV. Un volume petit in-16, cartonné. . . . . 1 fr. 50
- Voltaire** : *Choix de Lettres*, publié avec une introduction et des notes par M. L. BRUNEL. Un vol. petit in-16, cart. 2 fr. 25
- *Extraits en prose*, publiés avec une introduction et des notes par M. L. BRUNEL. Un vol. petit in-16, cartonné. 2 fr. »
- Scènes, récits et portraits extraits des Écrivains français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles**, publiés avec une introduction, une notice et des notes par M. L. BRUNEL. Un volume petit in-16, cartonné. . . . . 2 fr. »





**JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Pastel de La Tour.**

C'est Jean-Jacques, un peu après la quarantaine (1753), celui dont Mme d'Épinay dit : « Il a le teint brun, et des yeux pleins de feu animent sa physionomie. Lorsqu'il a parlé et qu'on le regarde, il paraît joli.... »

*Cl. Hachette.*

*A.S.P. Hoodhons*

EXTRAITS

DE

J.-J. ROUSSEAU

PUBLIÉS

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

L. BRUNEL

Docteur ès lettres

Professeur de Première supérieure au lycée Henri IV

---

DIXIÈME ÉDITION

ILLUSTRÉE DE 32 GRAVURES DOCUMENTAIRES

---

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

---

1915

PQ  
2033  
B68  
1915

DEC 27 1915

1034182

## PRÉFACE

---

Nous avons adopté, pour cette édition des *Extraits de Rousseau*, un autre plan que pour nos *Extraits en prose de Voltaire*. Avec Voltaire, dont les écrits sont innombrables, de genres très divers, souvent courts, et inégalement susceptibles d'être placés, même par fragments, sous les yeux de nos élèves, il ne fallait pas songer à suivre l'ordre chronologique. Les éditions générales elles-mêmes ont dû se l'interdire; à plus forte raison un *Choix* comme le nôtre, où l'incohérence des matières n'aurait pas eu pour compensation de reproduire sans lacunes trop importantes l'image d'une activité intellectuelle infiniment multiple et variée. Avec Rousseau nous étions plus à l'aise. Ses ouvrages sont en nombre relativement petit; ils forment une suite en elle-même intéressante et instructive; ils s'enchaînent, se préparent, se complètent les uns les autres; chacun, ou peu s'en faut, est un événement, marque une époque dans le développement du génie de l'auteur et dans l'histoire des idées. Il nous a semblé que le point de vue historique était ici parfaitement d'accord avec le point de vue littéraire, et que la meilleure manière de faire connaître en réduction l'œuvre de Rousseau, serait de la présenter dans l'ordre même où les contemporains l'ont vue se dérouler. Afin de rendre plus sensibles cette unité de l'œuvre entière et, dans chaque ouvrage particulier, l'esprit et la place des différents morceaux que nous reproduisons, nous avons fait précéder chaque série d'extraits d'une *Notice* analytique et critique. Nous espérons donc avoir atténué, dans la mesure du possible, l'inconvénient inévitable des recueils de ce genre, et composé, quoique avec des morceaux choisis, un volume qui n'offre pas un aspect trop morcelé. C'est aussi pour cela qu'en général nous avons préféré les extraits un peu étendus. Il y a dans Rousseau quantité de pages, de demi-

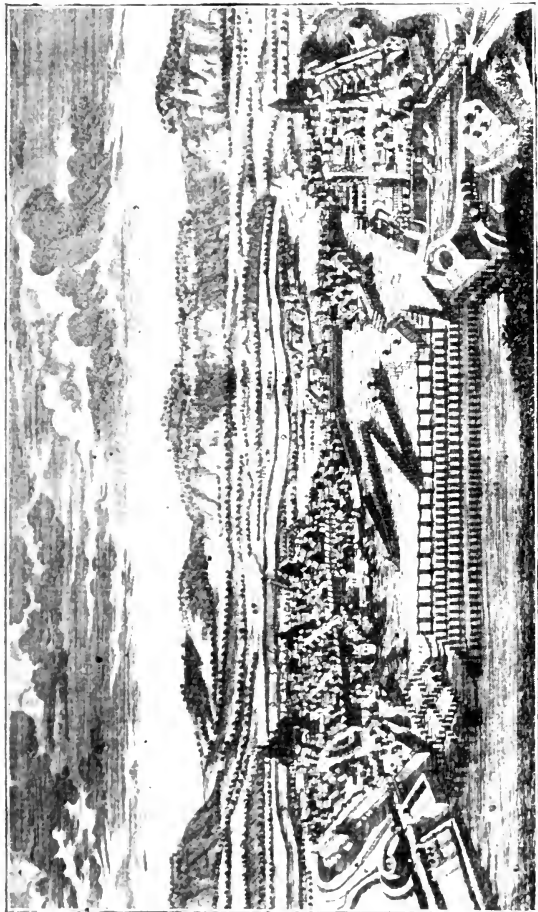
pages exquises. Pourtant ce qu'il y a de plus remarquable en lui, c'est l'abondance, le souffle, la belle allure oratoire d'un développement au terme duquel se trouve toujours une conclusion morale; et c'est ce que de menus fragments ne font pas assez paraître. Puisqu'il fallait nous borner, nous avons sacrifié certains passages justement célèbres, mais surtout par l'agrément du style et la finesse du détail.

Ce puissant esprit est aussi l'un des plus téméraires et même, tranchons le mot, l'un des plus faux et des plus dangereux. Son éloquence lui vient du cœur, qu'il avait fort dérégulé, et souvent, si l'on n'y prenait garde, elle répandrait dans de jeunes esprits beaucoup plus de trouble que d'instruction. Sans doute, nous n'avons pas tenté, dans un dessein d'édification, de le présenter autre qu'il n'était, de le mutiler pour le faire paraître plus sage et plus raisonnable que nature. Nous avons, il est vrai, la ressource des notes pour mettre, le cas échéant, nos lecteurs en garde, et nous en avons usé discrètement, mais franchement. Cependant nous ne pouvions transformer un livre classique en un ouvrage de controverse, et nous avons éliminé, quel que fût le mérite de la forme, ce qui, chez notre auteur, nous semblait toucher à des matières dont la discussion ne saurait convenir à l'enseignement élémentaire. Avec ces grands disputeurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, il faut, quoi qu'il en coûte, user de scrupuleuses précautions, et ne pas oublier que dans l'éducation le beau doit toujours être « camarade » du bien et du vrai.

L'œuvre de Rousseau est si personnelle, que nous avons jugé nécessaire d'exposer en tête de ce volume, avec une certaine étendue, la vie de l'écrivain. La longueur de cette *Introduction* nous dispensera, chemin faisant, de bien des notes. J'ajouterai que la biographie de Rousseau a donné lieu, depuis une trentaine d'années, à de nombreuses études; qu'il n'y a pas de livre en France où elle soit mise au courant des découvertes les plus récentes<sup>1</sup>, et que j'ai tenu, sans tomber dans l'érudition pure, qui serait ici parfaitement déplacée, à condenser les résultats acquis de l'enquête qui se poursuit. Ce ne sera pas, je l'espère, le moindre intérêt de ce modeste travail.

1. Il n'en est plus ainsi. Depuis la première édition de ce recueil a paru le travail de M. Beaudoin, puis, dans la collection des *Grands Écrivains français*, celui de M. A. Chuquet. — Et l'année du Second Centenaire (1912) a vu éclore toute une littérature.





GENÈVE AU XVII<sup>E</sup> SIÈCLE. — D'après une gravure du temps (Bibl. Nationale).  
Vue prise à l'extrémité du lac.



# INTRODUCTION

---

## ÉTUDE SUR JEAN-JACQUES ROUSSEAU

### I

#### LES ANNÉES D'ENFANCE.

( 1712-1728 )

« Pour me bien connaître, a dit Rousseau, il faut me connaître dans tous mes rapports, bons et mauvais. » Il est certain qu'à la singularité morale, dont il offre le spectacle et dont il tire vanité, correspond une destinée non moins « bizarre », et cela dès l'enfance. Il faut donc remonter à ses premières années pour y découvrir l'explication de sa nature.

Il est né à Genève, le 28 juin 1712. Sa famille, parisienne d'origine, s'y était réfugiée pour cause de religion, en 1550, et y avait reçu droit de bourgeoisie. Il est donc de bonne race française par le sang ; mais par le patriotisme et par l'esprit il est purement genevois. Les institutions et les mœurs de cette petite république marquaient promptement de leur empreinte les étrangers du refuge, et chez leurs enfants les traces de l'origine antérieure disparaissaient entièrement. Le titre de *citoyen de Genève*, dont Jean-Jacques aimait à se parer, le caractérise à merveille ; et quelques démêlés qu'il ait eus plus tard avec les autorités de son pays natal, l'esprit républicain et protestant a toujours été vivace en lui. Ses principes irréductibles sont genevois ; son imagination l'est aussi : la Bible lui sera toujours un livre de chevet ; c'est Genève, son lac, ses montagnes, qui ont le plus contribué à faire de lui le vrai, le seul grand poète du siècle.

Son père, Isaac Rousseau, était horloger. Malgré la modestie de sa condition, il appartenait dans la hiérarchie politique de sa patrie à la première classe, celle des *citoyens*<sup>1</sup>. Sa mère était aussi *citoyenne*. Avec plus d'orgueil, semble-t-il, que de véritable piété, Jean-Jacques a parlé fort avantageusement de sa famille. Et pourtant ce qu'il en dit suffit pour donner à réfléchir. Certaines découvertes récentes permettent même d'aller plus loin et de rejeter absolument cette affirmation : « Si jamais enfant reçut une éducation raisonnable et saine, ç'a été moi. » Le contraire est le vrai.

Mettons à part sa mère, dont il vante la beauté, l'esprit et la vertu, mais qu'il ne connut pas, puisqu'elle mourut en lui donnant le jour. Le moins qu'on puisse dire d'elle, c'est que sa dissipation et sa coquetterie firent scandale dans l'austère Genève, et qu'à plusieurs reprises le Consistoire eut à s'en occuper. Il faut encore écarter l'aimable récit que nous fait Jean-Jacques des circonstances qui auraient déterminé le mariage du frère de sa mère, M. Bernard, avec la sœur de son père : ce mariage, en réalité, mit simplement terme à une situation irrégulière, et cette fois encore le Consistoire intervint pour venger les bonnes mœurs. Quant à son père, peut-être avait-il « une probité sûre et beaucoup de religion », mais c'était « un homme de plaisir » ; ajoutons : un homme sans choix et sans tenue dans ses plaisirs, d'une vie incohérente et d'un sens moral peu robuste. Ce sont là pour Rousseau, suivant l'expression du savant critique<sup>1</sup>, qui a mis en pleine lumière la vraie physionomie de cette famille, des origines bien « limonenses ».

Jean-Jacques avait un frère, son aîné de sept ans, qui tourna mal, faute de surveillance, et dont les écarts ne furent réprimés que par des corrections manuelles. Un beau jour, ce frère disparut. « Il n'écrivit pas une seule fois. On n'a plus eu de ses nouvelles depuis ce temps-là. » Il fallut, trente ans après, pour liquider la succession paternelle, présumer son décès à défaut de preuves. Ainsi devait disparaître, ou à peu près, le jeune Bernard, cousin chéri de Jean-Jacques ; et nous allons le voir s'engager, comme les deux autres, dans une carrière d'aventures et de vagabondage. C'était comme une tradition de famille

1. Étaient *citoyens* les fils de *citoyen* ou de *bourgeois*, nés sur le territoire de la république.

2. M. Eug. Ritter.

« Né presque mourant », orphelin de mère, il reçut de sa bonne tante, Mme Gonceru, les soins attentifs si nécessaires à l'enfance chétive, et lui en conserva toujours une reconnaissance émue. Son père s'acquitta moins bien de la tâche qu'il s'était réservée : c'était un éducateur absurde. Ce veuf désolé (qui néanmoins reprit bientôt goût aux distractions grossières, puis se remaria) fut pris pour son dernier-né d'une prédilection malade. Il l'associait à ses crises de tristesse et de larmes. Dès que l'enfant connut ses lettres, il lui fit partager ses propres lectures : des romans en abondance (des romans à un enfant de sept ans!), ensuite des ouvrages plus sérieux, mais encore bien trop avancés, entre autres Plutarque, qui produisit sur Jean-Jacques une impression ineffaçable, mais qui acheva de développer chez lui le goût de l'extraordinaire et une ardeur précoce d'imagination : « Je me croyais Grec ou Romain, dit-il; je devenais le personnage dont je lisais la vie. » L'éveil certes fut vif; mais combien pernicieux! En voici le résultat : « Je n'avais aucune idée des choses, que tous les sentiments m'étaient déjà connus. Je n'avais rien conçu, j'avais tout senti ». Si l'éducation consiste essentiellement à former un être équilibré, que penser de celle-là ?

Jean-Jacques avait dix ans, quand son père, poursuivi pour menaces et voies de fait, quitta Genève afin d'éviter les conséquences pénales de ce délit, et s'établit à Nyon, dans le pays de Vaud. L'enfant, confié à la tutelle de M. et Mme Bernard, ses oncle et tante, fut par eux mis en pension, avec son cousin, chez le pasteur de Bossey, M. Lambercier. Il y demeura deux ans, au grand air, mêlant un peu d'étude à beaucoup de jeu, sous une direction ferme et judicieuse, qui cependant rebuta ce naturel déjà surexcité, prompt à la révolte, et tourmenté par la fermentation sourde d'instincts vicieux. Les années de Bossey revinrent à sa mémoire de vieillard sous des couleurs toutes riantes; mais, d'après son propre aveu, l'enfant se sépara de la famille Lambercier sans regret, et même avec une impression de délivrance.

Rentré chez son oncle à Genève, il y passa huit mois (1724-25) en quête d'un état. Un premier essai, comme employé du greffe, tourna mal. Il fut mis alors en apprentissage chez le graveur Ducommun, homme rude et brutal; fier et sensible jusqu'à l'excès, il ne put se faire à un pareil régime. En outre, il se sentait déclassé, dans un métier qui ne convenait ni à ses premières études, tout intellectuelles, ni à ses délicatesses de petit bour-

geois. Pour se distraire d'une tâche ingrate, il se jeta dans une débauche de lectures, aux grands dépens de sa modeste bourse, et plus encore de son jugement. Sans nulle force de résistance contre le contact des mauvais camarades, il tomba dans « les goûts les plus vils », dans « la plus basse polissonnerie ». — « Je fus dès lors, dit-il, un enfant perdu. » Il met tout le mal à la charge du maître graveur et de sa tyrannie, et s'étonne que, « malgré l'éducation la plus honnête », il ait si rapidement « dégénéré ». Il serait plus juste de reconnaître que, dès sa dixième année, il était en voie de perdition. Son éducation, soi-disant « honnête », ne lui avait fourni ni bons exemples, ni principes à sa portée, et de toutes ses facultés n'avait guère laissé sans culture que sa volonté et sa raison. Son esprit déjà prenait l'essor; mais à sa vie morale il manquait une base qui lui manqua toujours.

Un léger incident lui fit faire un coup de tête plein de périls. Le dimanche, après le prêche, il allait d'ordinaire avec ses pareils s'ébattre hors des murs, et quelquefois oubliait l'heure où devaient fermer les portes de la ville. Il avait déjà reçu deux corrections de son maître pour cette faute assez vénielle; menacé d'une troisième, il prit le parti de s'y soustraire, et de quitter pour cela métier, famille et patrie; heureux au fond d'avoir un si bon prétexte pour se lancer dans l'inconnu. Il n'avait pas encore seize ans.

---

LES ANNÉES DE JEUNESSE; LA SAVOIE ET M<sup>me</sup> DE WARENS<sup>1</sup>.  
(1728-1741)

Les douze années qui vont suivre seront employées par Rousseau à voir bien du pays, sans dessein préconçu, suivant le hasard des circonstances. Mais c'est toujours chez Mme de Warens, en Savoie, au pied des Alpes, et presque encore dans l'air natal, qu'il revient séjourner après chacune de ses courses. Ce sera, pour le développement de son génie, une période féconde, un peu par l'étude, bien davantage par le loisir, la méditation et la rêverie. Mais ce qu'alors encore il n'apprend pas, et ce qu'il n'aura plus l'occasion d'apprendre passé trente ans, c'est « l'art dont il faut vivre », le commerce du monde, le discernement et la pratique du devoir. Sa seconde éducation, sur ce point, vaudra moins, s'il se peut, que la première. A Mme de Warens en revient surtout la faute, car elle eut tout pouvoir sur l'âme de Rousseau; mais elle troubla toutes ses idées morales au lieu de les raffermir. Il sortira de ses mains armé pour le grand rôle qui l'attend dans les lettres, mais si inférieur aux difficultés de la vie, si misérable par le caractère, malgré des aspirations sublimes vers le bien, que cette monstrueuse contradiction aura tout l'air de la démente.

Nous l'avons quitté aux portes de Genève, prenant congé de ses camarades d'atelier, de son cousin Bernard, et se livrant aux hasards du vagabondage avec un cœur léger et une imagination ravie d'avance. Une physionomie éveillée, une timidité de bon aloi, la grâce de la jeunesse, faisaient de lui un petit personnage fort agréable. Les premiers visages qu'il rencontra lui firent accueil. Dans le village de Confignon, à deux lieues de

1. Prononcez *Vuaran*. — Je me sers de l'ouvrage de M. Mugnier, *Mme de Warens et J.-J. Rousseau* (1891), qui résume et complète sur la matière tous les travaux précédents.

Genève, il est hébergé par le curé, M. de Pontverre. Le vieux prêtre se mit tout de suite en devoir d'opérer une conversion : de part et d'autre de la frontière, catholiques et protestants ne s'y épargnaient pas. Avec Jean-Jacques ce fut chose facile : le jeune affamé, sans perdre un morceau, semblait consentir à tout. Il se laissa donc adresser à une certaine dame de Warens, elle-même nouvelle convertie, qui habitait Annecy. Jean-Jacques s'attendait à « une vieille dévote bien rechignée ». Le dimanche des Rameaux 1728, « jour de Pâques fleuries », il rencontra Mme de Warens comme elle sortait de l'église, et revint sur-le-champ de ses préventions. La dame avait vingt-neuf ans, tout l'éclat de sa beauté, « un air caressant et tendre, un regard très doux ». Avec sa sensibilité d'adolescent romanesque, Jean-Jacques tomba sous le charme, bien persuadé « qu'une religion prêchée par de tels missionnaires ne pouvait manquer de mener en paradis ». Cinquante ans après, dans les dernières pages qu'il ait écrites<sup>1</sup>, il ressentait encore toute vive l'émotion délicieuse de cette entrevue qui avait décidé de « toute sa vie ».

Mme de Warens était d'une famille noble du pays de Vaud. Élevée sans mère, mariée à quatorze ans, promptement tombée dans l'inconduite, elle s'était faite à la fois philosophe et commerçante. D'après Rousseau, « ce n'étaient pas des intrigues de femmes qu'il lui fallait.... Elle était née pour les grandes affaires ». Et il la compare, en lui donnant l'avantage, à Mme de Longueville, l'héroïne de la Fronde. La vérité toute simple est qu'elle n'avait ni les vertus, ni même les inclinations de son sexe. Elle était dépensière, besogneuse ; c'est par là qu'elle prit le goût des spéculations qui finirent par la réduire à la misère et (c'est Rousseau qui le dit et qui dit vrai) à « l'avilissement ». Au mois d'août 1726, sous prétexte d'aller aux eaux d'Amplion, elle s'évade la nuit de la maison conjugale, qu'elle met au pillage, traverse le lac, et vient se jeter aux pieds du roi de Sardaigne, Victor-Amédée II, alors à Évian. Elle demandait à être conduite chez les Visitandines d'Annecy pour y abjurer le protestantisme. Elle y fut en effet accompagnée par une escorte, crainte d'enlèvement, tant sa conversion avait soulevé ses coreligionnaires ; mais elle ne resta pas longtemps dans l'ombre du cloître ; habituée au mouvement, aux succès mondains, il n'entraît pas dans sa pensée de vivre en pénitente. Il lui fallait d'abord de l'argent.

1. *Réveries*, 10<sup>e</sup> prom.



Pour s'en procurer, elle rançonna de son mieux la famille de son mari. Le roi de Sardaigne et l'évêque d'Annecy, M. de Berneux, très fier de sa brillante conquête, lui assurèrent un revenu de deux mille francs. C'étaient de modiques ressources pour une femme qui tenait à faire figure dans la petite ville où elle s'était réfugiée et qui (c'est son meilleur côté) aimait à donner largement. Cette réputation, promptement répandue dans le pays, lui valut, moins de deux ans après, de devenir la protectrice du petit Jean-Jacques, sommairement catéchisé par le curé de Confignon.

Elle ne pouvait pourtant le garder chez elle. Une occasion s'offrit de l'envoyer à San Spirito, l'hospice des Catéchumènes à Turin. L'évêque d'Annecy paya les frais du voyage, et dans la même semaine Jean-Jacques se remit en route. Derrière lui arrivaient son père et un ami de sa famille ; ne le trouvant plus, ils s'attendrirent sur ses infortunes, et le laissèrent aller. N'est-ce pas une excuse à toutes les fautes qu'il allait commettre ? Jusqu'à Turin, le voyage dura huit jours : huit jours de ravissement, que cette course à pied à travers les Alpes. Après un séjour de quatre mois dans l'hospice, où son abjuration avait été préparée d'une manière expéditive, il fut mis sur le pavé de Turin avec vingt francs en poche. Libre pour la première fois au milieu d'une grande ville, il commença par y promener sa curiosité. Bientôt il s'agit de trouver un gagne-pain. Il passe alors par divers métiers. Sa première idée est de reprendre l'état qu'il avait quitté ; il entre comme apprenti chez un graveur : trop bien vu de la femme, le mari le met à la porte. Il devient ensuite laquais d'une grande dame, dont la mort le laisse sans place. Il retrouve le même emploi chez le comte de Gouvon, premier écuyer de la reine : il se fait chasser comme mauvaise tête. La condition de laquais, même tempérée par de grands égards, n'était sans doute pas de nature à contenter son extrême ambition ; mais surtout sa pensée le ramenait sans cesse dans cette maison d'Annecy où son cœur s'était un moment épanoui. Dès qu'il eut trouvé un compagnon de route, il reprit en sens inverse la route des Alpes. C'était, comme à l'aller, une partie de plaisir. Mais comment allait-il être reçu par Mme de Warens après son équipée ? Il fut bientôt rassuré. Elle prit d'emblée le parti de le loger chez elle : « Pauvre petit, te revoilà donc ? Je savais bien que tu étais trop jeune pour ce voyage : je suis bien aise au moins qu'il n'ait pas si mal tourné que j'avais craint. »

Il en revenait sauf, en effet, mais non pas intact. Dans les situations subalternes dont il venait de faire l'apprentissage, il avait contracté bien des souillures que son âge doit ignorer. Ce fut bien son opinion quand il y pensa plus tard : « A douze ans, d'ira-t-il, j'étais un Romain; à vingt j'avais couru le monde, et n'étais plus qu'un polisson ».

Son séjour à Annecy fut d'un an et quelques mois, et presque parfaitement heureux. L'endroit d'abord l'enchantait. Le premier spectacle qu'il aperçut de sa chambre, ce fut la campagne; et quelle campagne! « C'était depuis Bossey, dit-il, la première fois que j'avais du vert devant mes fenêtres.... Mon cœur, jusqu'alors comprimé, se trouvait plus au large dans cet espace, et mes soupirs s'exhalaient plus librement parmi ces vergers. » Les récits qu'il nous fait de ses promenades aux environs sont d'une grâce touchante et mélancolique. « Le son des cloches, le chant des oiseaux, la douceur du paysage, les maisons éparses et champêtres » inclinent à la rêverie son âme d'adolescent déjà remuée par de vagues tendresses, qui n'ont pas encore perdu leur pureté. Mme de Warens est toujours pour lui *maman*, une maman un peu jeune, un peu folâtre et imprudente, mais rien de plus. Elle dirige ses lectures, lui donne quelque teinture de savoir-vivre, et l'initie, autant qu'elle en est capable, à la morale. Il paraît, et nous le croyons sans peine, que cette morale était bien inconsistante. Morale du cœur, religion du cœur, c'est-à-dire religiosité, voilà de quoi Rousseau s'instruit dans ces premiers entretiens : en cette mesure, il restera toujours chrétien, d'un christianisme assez vague pour se prêter à tous les changements de culte et même pour se concilier avec un pur spiritualisme, élevé et poétique. C'était la première éducation véritable que reçut Jean-Jacques; elle porta fruit, et Mme de Warens le fit bien à son image, — capable, avec de généreux élans vers le bien, des chutes les plus basses.

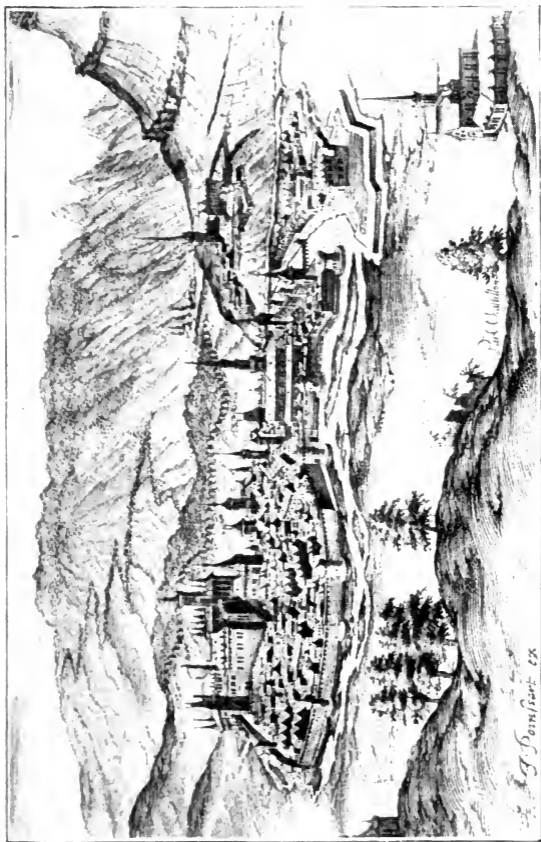
Il aurait volontiers pris son parti de vivre ainsi, en affectueux parasite. Mme de Warens comprit autrement leur intérêt à tous deux. Elle le fit recevoir au séminaire, à titre d'essai. Expérience faite, on ne lui reconnut, comme on peut le croire, aucune des qualités requises chez un prêtre. Il avait pour la musique un goût très déclaré; il entra comme élève chez le chef de la maîtrise. Il s'y plut, et son avenir semblait se dessiner dans cette direction, quand une querelle de sacristie mit Nicoloz (c'était le nom de notre musicien) dans la nécessité de

quitter Annecy. Jean-Jacques le suivit; et si ce fut, comme il l'affirme, sur le conseil de Mme de Warens, peut-être voyait-elle là un honorable moyen de l'éloigner sans le chasser. L'exode commença le mieux du monde. Mais à Lyon, en pleine rue, Nicoloz tomba du haut mal; la foule s'assembla, et Jean-Jacques intimidé s'enfuit. Après cet exploit, il regagne Annecy, qu'il avait quitté vingt jours auparavant. Mme de Warens n'y était plus. Elle venait de partir pour Paris, où l'appelait une affaire, dont Jean-Jacques n'a sans doute jamais su le secret, mais que certains indices permettent de croire peu honorable, — quelque manège de politique interlope.

Pour un garçon de dix-huit ans le désœuvrement était dangereux. Son humeur nomade le reprit. Il accepta d'accompagner la femme de chambre de Mme de Warens qui se rendait à Fribourg dans sa famille. Il s'arrêta chemin faisant à Nyon, auprès de son père, qui pleura une fois de plus avec lui, mais ne fit aucun effort pour le retenir. Son odyssée devient de plus en plus étrange. Après avoir déposé sa jeune compagne à Fribourg, il revient sur ses pas, sans un sou vaillant. Il s'arrête à Lausanne, paye d'audace, se fait passer pour maître de musique, pour compositeur, et se couvre de ridicule. Il va chercher meilleure fortune à Neuchâtel, et y passe l'hiver de 1750. « J'apprenais insensiblement la musique en l'enseignant », dit-il. Il allait ainsi se procurer un métier sortable. Mais un beau jour, au cours d'une promenade champêtre (car partout il consacrait ses loisirs à voir le pays, « toujours errant, rêvant, soupirant »), il rencontre dans une auberge « un homme à grande barbe avec un habit violet à la grecque, un bonnet fourré », parlant une langue hétéroclite qui tirait sur l'italien. C'était, soi-disant, un prélat grec et archimandrite de Jérusalem, chargé de faire une quête en Europe pour le rétablissement du Saint-Sépulchre. Il lie connaissance avec ce personnage, et s'engage à lui servir de secrétaire et d'interprète; ils traversent ensemble Fribourg, Berne, Soleure. Là, l'ambassadeur de France, M. de Bonnac s'intéresse à cet enfant dupé et dévoyé, le prend sous sa protection et l'adresse à Paris, avec cent francs pour son voyage et la perspective d'un modeste emploi. Jean-Jacques fait connaissance avec la grande ville, juge l'emploi qu'on lui destinait fort au-dessous de son mérite, et n'y trouvant plus Mme de Warens, se résout à la rejoindre et reprend à pied la route de la Savoie. C'est bien encore le coureur de grands chemins que nous avons

vu se sauver de Genève, puis de Turin, sans ressources, à la merci des circonstances. Il compte sur une bonne aubaine, sur une maison hospitalière, sur la pièce de monnaie gagnée par rencontre. Il lui arrive bien de coucher à la belle étoile; mais ce sont ses plus belles nuits: il est jeune, il a les yeux grands ouverts, une curiosité ardente; tout lui est spectacle, et malgré son dénûment il prend encore le chemin des écoliers. On a cependant le cœur serré quand, à propos du petit subside qu'il recut à Lyon de Mme de Warens, il écrit ces simples mots: « C'est la dernière fois de ma vie que j'ai senti la misère et la laim. »

Le voilà pour la troisième fois chez sa protectrice, non plus à Annecy, mais à Chambéry, où l'avait attirée l'espoir d'ouvrir une plus belle carrière à son esprit d'entreprises. Il fut dès son arrivée pourvu d'une place dans les bureaux du cadastre, et commença « de gagner son pain avec honneur ». Nous ignorons combien de temps au juste il conserva ces fonctions, qu'à son ordinaire il trouva fastidieuses. Son goût toujours croissant pour la musique, et l'espoir de se faire une clientèle s'il parvenait à l'enseigner, le décidèrent facilement à quitter sa place, et entraînent l'assentiment de Mme de Warens. L'événement lui donna raison: « Dans le royaume des aveugles, avoue-t-il, les borgnes sont rois: je passai là pour un bon maître, parce qu'il n'y en avait que de mauvais.... Favorisé par mon âge et ma figure (il avait environ vingt-un ans), j'eus bientôt plus d'écoliers qu'il ne m'en fallait pour remplacer ma paye de secrétaire ». Mais pour les mœurs (il s'en souvint plus tard en écrivant la *Nouvelle Héloïse*) il y avait bien des dangers à vivre ainsi dans l'intimité de jeunes demoiselles et dames, souvent aimables et quelquefois coquettes. C'est alors que, par un étrange abus de l'ascendant maternel qu'elle exerçait sur son protégé, et avec une calme réflexion qui imprime à sa conduite un caractère d'immoralité profonde, Mme de Warens détourna sur elle-même (elle l'espéra du moins) les passions naissantes de Jean-Jacques, et dissipa chez lui les dernières illusions qui remédiaient encore tant bien que mal à la fragilité de ses principes. Mais elle flétrit ainsi le cœur de son pupille sans en remplir le vide. De lui à elle il n'y eut pas, même alors, l'élan de jeune et fraîche tendresse, première condition du véritable amour. Après comme avant cette flétrissure, c'est la reconnaissance, la confiance, et (faut-il le dire?) le respect, qui pour quelques années encore, continuèrent



CHAMBERY. — Gravure du XVII<sup>e</sup> siècle.  
(Bibl. Nationale.)



de lui rendre doux un attachement dont son atonie morale l'empêchait d'apercevoir la bassesse.

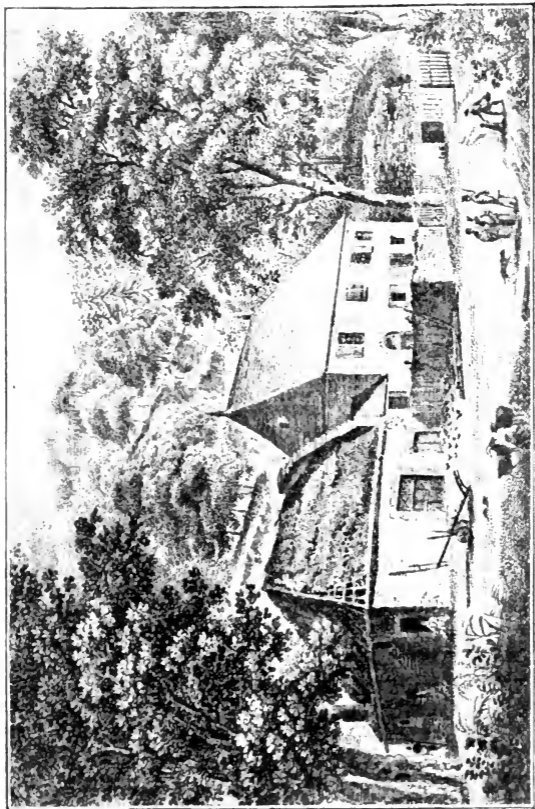
Tout le monde connaît de nom le hameau des Charmettes, proche de Chambéry. « Entre deux coteaux assez élevés est un petit vallon nord et sud au fond duquel coule une rigole entre des cailloux et des arbres. Le long de ce vallon à mi-côte sont quelques maisons éparses, fort agréables pour quiconque aime un asile un peu sauvage et retiré. Après avoir essayé deux ou trois de ces maisons, nous choisismes enfin la plus jolie... La maison était très logeable. Au-devant était un jardin en terrasse, une vigne au-dessus, un verger au-dessous, vis-à-vis un petit bois de châtaigniers (« le bois sacré des Charmettes, » dit Michelet), une fontaine à portée; plus haut, dans la montagne, des prés pour l'entretien du bétail. » C'est dans ce lieu que s'est écoulé pour Rousseau « le court bonheur de sa vie ». Il ne semble pas y avoir passé plus de deux étés. L'hiver, on rentrait dans la triste maison de Chambéry. Rien n'égale le charme pénétrant avec lequel il parle de cette habitation champêtre, devenue grâce à lui chère aux poètes et aux âmes « sensibles ». Mais que notre sensibilité ne s'égare pas. Je ne vois point, dans les *Confessions*, que Mme de Warens ait été pour Jean-Jacques la véritable cause de son bonheur aux Charmettes. Elle était avec lui à Chambéry, que pourtant il avait pris en dégoût. Non, ce qu'il aimait aux Charmettes, ce qu'il aimera toujours par-dessus tout, c'est le bien-être que lui procuraient la vue, l'air salubre de la campagne, la promenade, les travaux rustiques, l'excitation que ces objets et ce mode de vie, que cette saine activité, communiquaient à son esprit. Au fond son attendrissement procède d'une satisfaction fort épicurienne, et il a raison de s'approprier ici le vers d'Horace : *Hoc erat in votis*. « Le bonheur me suivait partout, dit-il; il n'était dans aucune chose assignable, il était tout en moi-même, il ne pouvait me quitter un seul instant. » La société de Mme de Warens ne fut pour lui qu'un accessoire, presque un superflu : « Je voyais maman, et j'étais heureux; je la quittais, et j'étais heureux. » Avec ou sans elle, les Charmettes suffisaient à son cœur. *Hoc erat in votis...*

Le temps était déjà venu où sa ferveur allait s'éteindre. Il voyait *maman* perdre les grâces de la jeunesse, et surtout il pressentait les louches expédients où l'allaient entraîner peu à peu ses besoins d'argent et son incurable lièvre de spéculation.

Voici venir les vastes entreprises agricoles et industrielles, les trafics désespérés, les dettes toujours croissantes, et tous les signes avant-coureurs de la détresse finale. Jean-Jacques essaie, bien en pure perte, de lui conseiller la prudence. Il commence à se rendre compte qu'il augmente lui-même les charges sous lesquelles elle finira par succomber; il lui fait avec joie l'abandon du petit héritage maternel qu'il a recueilli en devenant majeur; bientôt même il refoulera, pour lui complaire, ses répugnances les plus vives et les plus légitimes, en sollicitant pour lui-même, en qualité de converti et sous le prétexte de son état de santé, une pension du gouvernement de Savoie. Le mémoire qu'il rédige à l'appui de sa demande porte l'empreinte d'un profond découragement: « Ma douleur, dit-il, est de voir que Mme de Warens a déjà trop fait pour moi; je la trouve, pour le reste de mes jours, accablée du fardeau de mes infirmités, dont son extrême bonté ne lui laisse pas sentir le poids, mais qui n'incommode pas moins ses affaires. » Comme nous voilà loin de l'idylle des Charmettes! Et pourtant l'idylle, la maladie, la tristesse et la mendicité se succèdent et s'entremêlent. En 1737, à la fin de l'été, Mme de Warens l'envoie à Montpellier, pour y consulter. Il se met en route avec une joie qui lui rend des forces, fait un voyage fort divertissant, et regagne Chambéry au mois de décembre. La maison lui restait ouverte, mais dans des conditions nouvelles. Pendant son voyage, si ce n'est avant, un certain Vintzinried, moitié laquais, moitié homme de confiance, s'était implanté chez Mme de Warens, en qualité de converti, lui aussi, et avec tous les privilèges que Rousseau pouvait à bon droit se croire réservés. Quoi qu'il en dise dans les *Confessions*, il ne se faisait aucune illusion sur le sort qui l'attendait à son retour. On voit bien, dans sa correspondance, qu'il en souffrit; mais il ne se révolta pas. Il mit son honneur à se résigner, traita de « frère » le malotru qui l'avait supplanté, et pour peu de discrétion qu'eût mis Vintzinried à jouir de son triomphe, Jean-Jacques serait, sa vie durant, resté sous le toit de « maman ». Mais sa disgrâce était complète, manifeste. Après deux ans de patience aux Charmettes, en avril 1740, il accepta l'offre de se rendre à Lyon, comme précepteur, chez M. de Mably<sup>1</sup>, grand-prévôt de cette ville. « Je partis, nous dit-il, sans laisser ni presque sentir

1. C'est le frère de Condillac et de l'abbé Mably.





LES CHAMETTES. — Dessin de Veyrenc.

(Fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.)



le moindre regret d'une séparation dont auparavant la seule idée nous eût donné les angoisses de la mort. » A son gré Mme de Warens gagnait à n'être plus aperçue que de loin, embellie par le souvenir.

Le futur auteur d'*Émile* ne fit pas de brillants débuts dans le rôle d'éducateur. Il avait dès lors des théories sur la matière, et nous possédons l'exposé qu'il en fit à M. de Mably. Mais dans la pratique il se conduisit au rebours du bon sens. La tâche était peut-être difficile avec deux élèves qui péchaient l'un par mutinerie, l'autre par stupidité : elle l'est toujours. Il y échoua complètement, et s'en rendit compte. Tantôt emporté, tantôt raisonneur, et à contre-temps, sans nul tact avec la famille de ces jeunes gens, faisant succéder à des gaucheries de cuisinier des vilénies de laquais, il dut se trouver bien heureux de n'être pas brutalement congédié. Il reconnaît d'ailleurs que M. de Mably se montra « très galant homme ». Au bout d'un an, le découragement et la nostalgie le ramenèrent aux Charmettes. Cette dernière expérience dura quelques mois seulement. Enfin, dans l'automne de 1741, il partit pour Paris, fondant toutes ses espérances sur l'invention d'un nouveau système de notation musicale.

Avant de le suivre sur ce vaste théâtre où l'attendent la gloire et le malheur, achevons le tableau de ses années de jeunesse, et disons comment, dans le désarroi de ses facultés morales, s'était développée sa singulière intelligence.

Rousseau est par excellence ce qu'on appelle aujourd'hui, dans le jargon spécial, un *autodidacte* : l'instruction ne lui a été donnée par aucun maître, au moins d'une manière suivie. Quant à celle qu'il a puisée dans les livres, avec le dessein précis d'apprendre et suivant une certaine méthode, elle n'a commencé qu'à vingt-cinq ans, pendant son séjour aux Charmettes. Peu porté vers la lecture à l'âge de la maturité, plein de dédain pour la science « livresque », toute sa puissance fut dans l'énergie de sa dialectique, appliquée à un petit nombre d'idées, mais poussée à l'extrême avec une violente intrépidité de parti pris. De l'enthousiasme, beaucoup de logique et peu de connaissances favorisent les conclusions tranchantes.

Une sensibilité prématurée et des lectures variées, mais décousues, voilà chez lui le premier fonds. Des bribes de latin apprises à Bossey, à Turin, au séminaire d'Annecy, ne peuvent compter pour grand'chose. Ce sera juste assez pour qu'aux

Charmettes il puisse, à l'aide du dictionnaire, déchiffrer quelques textes, surtout de poésie : de ce côté, les bons écoliers poussaient, en ce temps-là, beaucoup plus avant. Mais soutenu de bonne heure, au milieu de lectures très fortes pour son âge, par la conversation de personnes mûres, de son père, puis de Mme de Warens, et de quelques amateurs éclairés qu'il rencontre à Chambéry, il apprend à extraire et à s'assimiler toute la substance des livres. Il a le goût vif et naturel; le bien-dire l'enchantante, et l'agrément de Voltaire, en prose comme en vers, lui fut un objet d'émulation, longtemps avant qu'il eût pour son compte des idées à exprimer : le sentiment de l'art chez lui précède de loin le savoir. Il aura beau médire des lettres, il leur doit ses premières jouissances intellectuelles, qui ont décidé de son avenir. Il est vrai que c'est contre elles l'un de ses plus forts griefs.

Tant qu'il prêta les mains aux tentatives faites pour lui procurer un état, les études proprement dites furent sacrifiées : la musique, nous l'avons vu, fut d'abord son travail le plus assidu. Trahi par sa santé, devenu maître de son temps, il se remit à s'instruire.

Sans y consacrer chaque jour un grand nombre d'heures, il obtint de fort beaux résultats grâce à l'heureuse distribution de son temps, grâce aussi à la liberté d'esprit dont il jouissait pour entremêler l'étude et la méditation. « Tout en regardant chaque jour comme le dernier de mes jours, j'étudiais, nous dit-il, avec autant d'ardeur que si j'avais dû toujours vivre. On disait que cela me faisait du mal : je crois, moi, que cela me fit du bien, et non seulement à mon âme, mais à mon corps; car cette application pour laquelle je me passionnais me devint si délicieuse, que, ne pensant plus à mes maux, j'en étais beaucoup moins affecté. » Le voilà donc plongé dans les livres de science, élémentaires il est vrai, mais qu'il lit comme on fait à cet âge, de manière à n'y rien laisser d'obscur. Même besoin dans les études philosophiques; ce ne sont point des doctrines toutes faites qu'il y cherche, mais l'exercice rigoureux, nécessaire à l'intelligence parfaite de la pensée d'autrui, en attendant qu'il puisse raisonner par soi-même sur ces grands objets, et philosopher en pleine indépendance. Le latin l'occupe aussi : il s'en rend à peu près maître à force d'obstination. Il s'adresse aux bonnes méthodes, aux plus rudes, à celles de l'Oratoire et de Port-Royal. C'est ainsi qu'en deux ou trois ans, en s'attachant moins à la quantité de matières qu'à la direction et au développement de son esprit,

il tire de son travail le meilleur fruit, l'habitude d'aborder de front toutes les difficultés et d'en triompher sans le secours d'autrui.

Combien aussi n'apprend-il pas ailleurs que dans les livres ! Au milieu des montagnes, au bord des lacs et des torrents, il s'imprègne des grands spectacles de la nature ; il en découvre tout en rêvant, il en adore « l'inconcevable auteur ». Rien n'entame son originalité native, rien n'altère la spontanéité de ses impressions. Déjà ses idées prennent l'empreinte de son caractère. M. de Conzié, seigneur des Charmettes, en rend témoignage : « Comme je le voyais tous les jours et qu'il me parlait avec confiance, je ne pouvais douter de son goût décidé pour la solitude et je puis dire (*sic*) un mépris inné pour les hommes, un penchant déterminé à blâmer leurs défauts, leurs faibles ; il nourrissait en lui une défiance constante en leur probité ». N'est-ce pas déjà le misanthrope ombrageux, en proie à « l'indignation de la vertu », détracteur de l'état social et de la civilisation ?

C'est entre la vingt-cinquième et la vingt-huitième année que s'est opérée dans son esprit la transformation de l'adolescent en homme mûr, et que ses idées ont pris corps sous l'influence d'une étude ardente, solitaire et réfléchie.

---

### III

#### LA CARRIÈRE LITTÉRAIRE. PARIS ET MONTMORENCY.

(1741-1762)

Avec le terme de cette nouvelle période, qui sera pour Rousseau celle des grands travaux et de la gloire, coïncide presque exactement la mort de Mme de Warens. Elle fut inhumée le 30 juillet 1762. L'épilogue de ses relations avec Jean-Jacques est triste. Des fragments très clairsemés de leur correspondance voici l'impression qui se dégage. Jean-Jacques, séparé de sa « bonne maman », commença par lui donner des témoignages fréquents de son souvenir ; il ne semble pas qu'elle l'ait exactement payé de retour ; sans doute elle éprouvait une certaine amertume, au milieu de ses embarras, à voir que son ancien protégé trouvait loin d'elle l'emploi de ses talents et des promesses d'avenir. Pourtant elle reprenait quelquefois le ton affectueux, et pour se procurer des ressources faisait appel aux bons offices de Jean-Jacques. Il la servait de son mieux, lui faisait entendre que plus tard, peut-être, il reviendrait auprès d'elle, et lui envoyait, avec ses menus présents, quelques conseils de sage économie, qui n'étaient pas toujours les bienvenus : « N'êtes-vous point apaisée au sujet d'un malheureux fils, qui n'a prévu vos peines que de trop loin, sans jamais les pouvoir soulager ? Vous n'avez connu ni mon cœur ni ma situation.... Vous ne me connaîtrez que quand il n'en sera plus temps ». Peu à peu la bonne foi même de Mme de Warens lui devint suspecte, et elle eut recours à des tiers pour lui faire parvenir ses doléances. Enfin en 1754, abandonnée par ce plat Vintzinried, en qui elle avait si mal placé toutes ses préférences, elle se retourna vers Jean-Jacques, déjà célèbre, et qui n'était plus libre. Le refus sans doute fut rude : elle le reçut avec douleur et, disons-le, avec une certaine dignité : « Ce n'est point le coup que vous m'avez porté qui m'afflige, lui dit-elle, c'est la main dont il part. » Quelques semaines après, se rendant à Genève, il passa par Chambéry, la

revit, en fut « navré », tenta de l'emmener, de la « dépayser », n'y parvint pas, et s'éloigna d'elle pour toujours. Elle vécut encore huit ans, « accablée de maladie, de misère, abandonnée des injustes humains ». Ainsi s'exprime M. de Conzié qui garda jusqu'au bout à Mme de Warens un sentiment très favorable, et jugea sévèrement l'ingratitude de Rousseau. Lui-même ne s'épargna pas ce reproche; ses malheurs lui parurent être l'expiation de sa faute. Il aurait dû, pense-t-il, « tout quitter pour la suivre, s'attacher à elle jusqu'à sa dernière heure, et partager son sort quel qu'il fût ». Est-ce bien vrai? Mme de Warens avait-elle le droit de l'entraîner avec elle dans le gouffre d'où elle n'avait même plus la volonté de sortir? N'avait-elle pas, elle aussi, beaucoup à expier, et ne s'était-elle pas mise dans une de ces situations dont la moralité même est que l'issue n'en saurait être morale?

Rousseau, arrivé à Paris dans l'automne de 1741, était descendu « à l'hôtel de Saint-Quentin, rue des Cordiers, proche la Sorbonne, vilaine rue, vilain hôtel, vilaine chambre ». Sa bourse était légère, quinze louis en tout; mais il avait son fameux système de notation musicale, et des recommandations qu'il mit sans retard à profit. Il lui fallut malgré cela près d'un an pour obtenir, par Réaumur, la faveur de communiquer son invention à l'Académie des sciences. On lui donna des commissaires, avec lesquels il eut de nombreuses conférences, et qui finirent, tout en le comblant de félicitations, par déclarer que son système n'était « ni neuf ni utile ». Il en appela au public par sa *Dissertation sur la musique moderne*, qui parut au début de 1745. Il assure qu'en trois mois il amena une jeune Américaine à lire couramment la musique suivant sa méthode. Mais il lui manquait le savoir-faire, le talent de piquer la curiosité publique, et ses naïves espérances n'aboutirent à rien.

Il avait au moins pris l'air de Paris et fait d'utiles connaissances. Il n'était alors ni fier ni sauvage; il cherchait à se « faufiler »; il fit donc sa cour aux hommes célèbres qu'il rencontra, à de Boze, à Marivaux, à Fontenelle. Il contracta de vraies amitiés : c'est des premiers temps de son séjour à Paris que date sa liaison, tout de suite très intime, avec Diderot, encore inconnu lui aussi. Un original qui ne manquait pas toujours de bon sens, le P. Castel, l'engagea en termes baroques, suivant son habitude, mais fort judicieusement, à se pousser parmi les femmes. Il se laissa présenter chez la baronne de Bezenval.

dont la fille, la marquise de Broglie, conçut aussitôt de lui bonne opinion. Mme Dupin, femme du fermier général, lui fit un accueil encore plus chaleureux : c'était une dame fort à la mode, belle et séduisante ; Rousseau, sans plus de préliminaires, s'éprit d'elle, le lui déclara, et en fut pour ses frais : au demeurant, Mme Dupin ne lui garda pas rancune, et le laissa prendre pied chez elle. Ces relations l'aidaient à subsister, mais d'une façon très précaire, quand enfin Mme de Broglie lui fit offrir un emploi de quelque importance, le poste de secrétaire de M. de Montaigu, nouvellement désigné pour l'ambassade de Venise. L'arrangement ne fut pas facile à conclure, Rousseau marchanda, se fit prier ; il ne partit que vers le mois de juin 1743.

Il garda ces fonctions pendant un an, et les quitta par suite de différends on ne peut plus aigus avec son chef. Quand il fut devenu célèbre et que l'attention se reporta sur les incidents si variés et parfois si étranges de sa jeunesse, son séjour à Venise fut l'objet de commentaires très passionnés. Voltaire accueillit et répandit le bruit que Jean-Jacques n'aurait été que le laquais de M. de Montaigu. Jean-Jacques, au contraire, se décerne le titre de secrétaire d'Ambassade, qu'il continua longtemps à porter dans le monde, et s'attribue un vrai rôle diplomatique. Ses prétentions ne sont pas exactement justes, mais le sont beaucoup plus toutefois que les allégations de ses diffamateurs<sup>1</sup>. Il était bien le *domestique* de M. de Montaigu, c'est-à-dire, dans la langue du temps, attaché à sa maison, mais comme secrétaire particulier, et nullement comme laquais. Il n'occupait aucun rang officiel dans la diplomatie ; mais il n'y avait pas, dans la petite ambassade de Venise, de secrétaire nommé par le gouvernement, et Jean-Jacques y était bien le premier après son maître. Or ce maître était d'une incapacité notoire ; et dans ces conditions, un jeune secrétaire intelligent, habile rédacteur et dévoué à sa tâche, put faire honneur à la nation sous l'écusson de laquelle il servait. On peut se défier et sourire quand il déclare que « c'est peut-être à ce pauvre Jean Jacques si bafoué que la maison de Bourbon doit la conservation du royaume de Naples » ; mais les parties précises de son récit de sont pas démenties, nous dit-on, par les documents, et les dépêches écrites de sa main sont très

1. Voy. *J.-J. Rousseau à Venise*, par Victor Ceresole, publié par Th. de Saussure (Genève-Paris, 1785), et surtout les deux articles posthumes de M. Faugère, sur le même sujet, dans le *Correspondant* (juin 1888).



supérieures par le fond comme par la forme, à celles que M. de Montaigu, réduit à ses seules ressources, expédia dans la suite. Jean-Jacques eut bientôt fait de juger son maître et de sentir la valeur des services qu'il lui rendait; il le prit de très haut, réclama des égards, se plaignit à Paris, et la séparation eut lieu après une altercation violente dont le détail, tel que le donnent les *Confessions*, est sensiblement d'accord avec le récit de M. de Montaigu. Dans une lettre à l'abbé Alary, sur la recommandation duquel il avait pris Rousseau à son service, l'ambassadeur n'épargne pas son secrétaire; j'y relève le passage où il se plaint « de son humeur et de son insolence, causées par la bonne opinion qu'il a de lui et par de la *folie* ». C'est, à ma connaissance, la première fois que ce mot lui est appliqué. Pour sot qu'il était, M. de Montaigu, ce jour-là, vit juste.

Pour tenir tête au maître qui venait de le chasser sans même le payer, il resta quinze jours encore à Venise. Il lui fallut emprunter l'argent de son retour. Peu de temps après, M. de Montaigu lui fit solder son compte; Jean-Jacques suppose que ce fut sur l'invitation expresse du gouvernement; mais il demandait plus, « satisfaction et réparation ». « La justice et l'inutilité de mes plaintes, dit-il, me laissèrent dans l'âme un germe d'indignation contre nos sottes institutions civiles, où le vrai bien public et la véritable justice sont toujours sacrifiés à je ne sais quel ordre apparent, destructif en effet de tout ordre, et qui ne fait qu'ajouter la sanction de l'autorité publique à l'oppression du faible et à l'iniquité du fort. » Quand son séjour à Venise n'aurait eu que cette conséquence, on voit quel en serait l'intérêt dans l'histoire de ses idées.

Rousseau savait vivre de peu. Dès qu'il avait devant lui quelque argent, il se livrait aux travaux de son goût, en prenant son temps et en pleine indépendance. C'est à la musique qu'il revint; il se mit à composer, sur ses propres paroles, l'opéra des *Muses galantes*. Son compatriote Gauffecourt l'introduisit auprès du fermier général La Popelinière, qui se piquait de protéger les arts : La Popelinière fit exécuter l'opéra chez lui, en présence de Rameau et du duc de Richelieu. Richelieu, qui avait rencontré Rousseau chez M. de Mably, à Lyon, prit intérêt à l'auteur et à l'ouvrage, qu'il fit exécuter de nouveau, à grand orchestre et aux frais du roi, chez M. de Bonneval, intendant des menus : ce devait être un acheminement à la représentation devant le roi, moyennant quelques retouches. Pendant l'hiver de 1745-1746, Richelieu lui continua

ses bons offices en le chargeant de remanier les *Fêtes de Ramire*, opéra de Voltaire mis en musique par Rameau, dont les deux auteurs, alors tout entiers à la confection du *Temple de la gloire*, n'avaient pas le loisir de s'occuper. C'est à cette occasion que commencèrent entre Voltaire et Rousseau, sur le pied de la parfaite courtoisie d'une part, de la déférence sincère de l'autre, des relations destinées à finir par une des haines les plus atroces qu'on ait jamais enregistrées dans l'histoire des lettres. Ce travail ingrat ne valut à Rousseau ni faveur ni argent; il en tomba malade, et lit peser la responsabilité de cette mortification sur Mme de La Popelinière, qu'il cessa de voir.

L'héritage de son père lui procura quelques menues ressources. Mais il avait alors assumé de lourdes charges, et il lui fallut, à son corps défendant, se mettre en quête d'un revenu régulier. A l'hôtel de Saint-Quentin, où il avait repris domicile environ six mois après son retour de Venise, se trouvait en service une fille timide, sans beauté, sans aucun esprit, douce au reste et laborieuse. Il commença par la protéger contre les taquineries équivoques dont elle était l'objet; il l'engagea par la reconnaissance, et fit d'elle enfin sa compagne, lui déclarant qu'il ne l'abandonnerait ni ne l'épouserait jamais. C'était bien en effet pour toute sa vie qu'il venait de s'enchaîner, sans véritable amour, à une personne incapable d'être jamais pour lui plus qu'une vulgaire servante. A l'en croire, Thérèse « est la seule consolation réelle que le ciel lui ait fait trouver dans sa misère ». Heureuse illusion, si l'on veut, sur un mal devenu sans remède; mais triste erreur au début, qui lui fit contracter des devoirs envers cette fille ombrageuse, dépensière, médisante, et envers la famille moins estimable encore dont elle était affligée. La mère de Thérèse en particulier, Mme Levasseur, avait tous les défauts de sa condition, et surtout une extrême rapacité. Il fallut que Rousseau subvînt aux besoins de tous ces « affamés » et vécût au milieu d'eux, avec le sentiment de leur indignité. Voilà comme il se vit promptement privé de son indépendance, de ses chers loisirs, et, sans connaître jamais ni les charmes ni la décence d'une union régulière, contraint d'en supporter le fardeau. Tout en s'occupant de musique et de petites comédies (car il n'était pas encore question d'œuvres plus sérieuses), il fut donc bien heureux d'être pris comme secrétaire aux gages de Mme Dupin et de son beau-fils, M. de Francueil, qui s'adonnait aux sciences en amateur.

Dans ce monde élégant et frivole de la haute finance, il prenait sans trop de peine le tour d'esprit propre à se faire bien venir. Il contribuait aux divertissements, aux pièces de salon. Sa vive intelligence, son manque d'usage, sa qualité de Genevois transplanté, les bizarreries connues ou supposées de sa destinée, tout cela le rendait intéressant et attachant. Par Francueil il fut mené chez Mme d'Épinay, qui très vite s'engoua de lui. Il avait eu le don de plaire aux femmes, bien avant de les éblouir par l'éclat de son talent : sous son enveloppe un peu rude, elles devinaient en lui ce que naturellement elles aiment le plus et ce que le beau monde d'alors leur offrait le moins, une âme capable de grandes passions. Entre elles et lui, l'entretien tournait aisément aux confidences; c'est ainsi qu'elles furent initiées aux misères et aux hontes de sa vie intime, entre autres à l'abandon des cinq enfants qu'il eut successivement de Thérèse<sup>1</sup>.

Rien n'égale la désinvolture avec laquelle il commit à cinq reprises cet acte odieux. Mme de Staël, une de ses plus ferventes admiratrices, dit avec raison que c'est là « le plus grand reproche qu'on puisse faire à sa mémoire, celui qui ne trouvera point de défenseurs ». Il déclare qu'il n'en fit pas d'abord mystère. Et c'est bien lui le vrai, le seul coupable; car Thérèse, à l'en croire, lui résista de son mieux, et nous ne tiendrons pas compte pour l'innocenter de l'infâme complicité qu'il trouva chez la mère Levasseur. Il prétend dans ses *Confessions* qu'il voulut épargner l'honneur de Thérèse, et soustraire ses enfants à la fréquentation d'une famille qui les aurait pervertis; il se félicite même de ne les avoir pas livrés à l'influence de gens ses ennemis, qui les auraient élevés à mépriser leurs parents. Heureusement pour lui, il avoue que « sa faute fut grande », ou plutôt son « erreur », et par là même dément les sophismes de sa propre apologie. On trouve surtout dans l'*Émile* un passage où tous ses regrets, où le cri du cœur, s'échappent : « Il n'y a ni pauvreté, ni travaux, ni respect humain, qui dispensent un père de nourrir ses enfants et de les

1. On a élevé récemment des doutes sur la réalité de cette histoire des cinq enfants abandonnés, que Rousseau, dit-on, aurait inventée de toutes pièces pour ajouter un incident romanesque à sa biographie. Mais je vois que personne, dans son intimité, n'a éprouvé ce doute, et Rousseau n'a parlé de ses enfants, dans ses *Confessions*, que pour expliquer sa conduite devenue, bien malgré lui, de notoriété publique.

élever lui-même.... Je prédis à quiconque a des entrailles et néglige de si saints devoirs, qu'il versera longtemps sur sa faute des larmes amères, *et n'en sera jamais consolé.* » Qu'un tel aveu lui soit compté, même tardif; il réfute éloquemment cette abominable lettre à Mme de Francueil<sup>1</sup>, où s'étale le plus complet égoïsme sous forme d'accusations contre la société, contre les préjugés des riches, et d'arguments empruntés tantôt aux lois de la nature, tantôt à la république de Platon. Nul doute que les remords de Rousseau n'aient fini par le torturer<sup>2</sup>; et cependant l'orgueil avait chez lui tant de force, que, directement en cause, et devant le public, il a encore osé plaider la pureté de ses intentions et le bien relatif du résultat : « Je choisis pour mes enfants le mieux, ou ce que je crus l'être. J'aurais voulu, je voudrais encore avoir été élevé et nourri comme ils l'ont été. » Il veut dire : n'être qu'un artisan sans culture, sans gloire et sans ennemis. — Mais pour les enfants abandonnés eux-mêmes, un si rare bonheur est-il assuré?

Tel était l'homme qui, tout à coup, à l'âge de trente-huit ans, et sans antécédents littéraires, allait donner à son siècle une commotion profonde, en bouleverser toutes les opinions dominantes, y remettre en honneur la gravité depuis longtemps bannie, même des sujets les plus graves, et y exercer, par ses œuvres comme par sa règle de vie, l'apostolat de la vertu.

C'était le temps où commençait à prendre corps, sous la direction de Diderot, la grosse entreprise de l'*Encyclopédie*. Ami de Diderot, Rousseau s'y était associé, pour une partie, il est vrai, que n'intéressaient en rien les doctrines de l'ouvrage et ses tendances, pour la théorie de la musique. Mais il était alors, par ses relations notoires avec les coryphées de la nouvelle secte, engagé publiquement dans le parti des philosophes. Il s'y trouvait fort à l'aise. Catholique, il ne l'était plus guère que de nom; mais du moins il ne cachait pas son aversion pour l'athéisme, et l'on connaît la déclaration catégorique de croyance en Dieu qu'il fit un jour à table chez Mlle Quinault, menaçant de sortir si la conversation continuait sur le ton du blasphème. Au reste l'école encyclopédique n'ayant point encore affiché les allures militantes que lui imposa la persécution, il y pouvait figurer à son rang très effacé, participer de cœur à ses épreuves, et même, ce qu'il

1. 20 avril 1751.

2. Voy. aussi la lettre à Mme de Luxembourg, du 12 juin 1761.

fit encore pendant de longues années, professer une vive admiration pour le monument qu'elle élevait. Il n'eut pas à le regretter : ses premiers succès furent très franchement salués par ceux qu'il appelait alors ses amis, et le conseiller littéraire, l'« Aristarque » dont il avait besoin, il le trouva chez Diderot. Il avait pris cependant dès son premier ouvrage, son *Discours sur les sciences et les arts*, une attitude tout à fait indépendante sur une des questions dont la solution importait le plus aux encyclopédistes. Si la science, qu'ils proclamaient la reine du siècle et le seul agent d'un progrès illimité, n'était au contraire, comme le soutenait Rousseau, qu'un dissolvant moral et social, quel argument au service de leurs ennemis ! Mais aucun des deux partis ne vit d'abord dans cette thèse, si brillamment soutenue, autre chose qu'un paradoxe, et le désaccord essentiel, mais latent, qui séparait Rousseau de ses amis ne s'accusa que plus tard.

Il fut le seul à se prendre au sérieux. Il considéra que le premier devoir d'un philosophe était de conformer sa conduite à ses principes. Il tira de Juvénal cette fière devise : consacrer ma vie à la vérité, *vitam impendere vero*, et se mit en devoir de la pratiquer. M. de Francueil lui proposait la place lucrative de caissier. Mais quoi ! Pouvait-il, « caissier d'un receveur général des finances, prêcher le désintéressement et la pauvreté » ; vivre dans le monde et se conformer à des usages qu'il avait censurés avec éclat ? Ajoutons que sa maladie de vessie s'était soudain exaspérée et commençait de tourner son esprit à la sombre mélancolie qui ne l'abandonnera plus. Il refusa donc les offres de M. de Francueil qui le traita de fou ; il réforma son costume, quitta la dorure et les bas blancs, prit une perruque ronde, posa l'épée, vendit sa montre, enfin, malgré les protestations de ses amis stupéfaits, se vouta au métier de copiste. Sa célébrité d'écrivain lui servit de réclame ; les belles dames de sa connaissance lui donnèrent à l'envi leur clientèle, se disputèrent la musique copiée par lui, et lui procurèrent une recette régulière de quarante sous par jour. Mais plus il cherchait à fuir le monde, moins le monde consentait à le quitter. Le ton bourru, « l'humeur de dogue », comme dit Duclos, qu'il commençait à prendre, rien n'y fit ; il devint l'homme à la mode. C'était à qui viendrait le visiter dans son « galetas » ; on l'accablait d'invitations ; on lui passait, il est vrai, toutes ses singularités, mais on ne lui laissait de l'indépendance que le plus vain simulacre. Il ressentit vivement cette duperie, tout en la subissant, et ainsi grandit chez lui,

contre les empresses tyranniques et la fausse amitié, une défiance qui bientôt jettera le trouble dans tous ses attachements.

Les succès de musicien lui vinrent juste au moment où il en désespérait : à quarante ans, et sans transition, il passait ainsi de l'obscurité à une renommée retentissante. L'opéra du *Devin du village*, composé en quelques jours, fut réclamé pour les divertissements de Fontainebleau et représenté devant le roi, au mois d'octobre 1752. Il y assista dans la loge réservée aux auteurs, vit toute l'assemblée, les femmes surtout, pénétrées d'émotion, et « savoura sa gloire ». Le lendemain, le roi même, « avec la voix la plus fausse de son royaume », chantait l'air de Colin. C'était, pour l'heureux auteur, l'occasion, ou jamais, de se mettre, lui et ses parasites, à l'abri du besoin : il suffisait de se laisser présenter au roi ; une bonne pension ne pouvait manquer de suivre. Mais Rousseau avait adopté un rôle, et le remplit jusqu'au bout. Il était dans son équipage ordinaire, « grande barbe et perruque mal peignée » ; quelle figure faire en présence du maître ? quelle réponse, si le roi le complimentait ? Et surtout, comment, après cette démarche, « oser désormais parler d'indépendance et de désintéressement » ? Ses principes l'emportèrent sur son intérêt, ou peut-être simplement sa timidité : Il partit dès le matin, passa pour un impertinent aux yeux de la cour, et n'eut même pas la satisfaction d'être approuvé de ses meilleurs amis : une pension, à leur gré, surtout quand on en avait si grand besoin, valait bien un instant de contrainte et un procédé poli.

Le *Devin du village* lui fut malgré tout d'un assez joli bénéfice : il eut cent louis du roi, cinquante de Mme de Pompadour et cinq cents francs du libraire pour la partition : c'était une petite fortune, un acheminement à la vie de loisir, si nécessaire à son esprit. Avec cela, l'honneur d'être joué à l'Opéra ; le droit de placer son mot sans ménagement dans la grande querelle, alors en son plein, de la musique française et de l'italienne ; toutes les joies d'une célébrité dont sa bizarre personne n'était pas moins l'objet que ses talents, outre la joie de se sentir des envieux et de les confondre. En même temps que le *Devin du village* à l'Opéra, une vieille comédie de sa façon, *Narcisse*, avait été représentée au Théâtre-Français. Il la publia aussitôt après et y mit une préface, où pour la première fois il se posa hardiment et à découvert en face de son siècle, affichant non seulement ses idées, mais ses règles personnelles de conduite, comme

celles d'un homme à part. Pour prix de la faveur que Paris lui prodigue, il se complait à le rudoyer.

Toute cette célébrité rejaillissait sur sa patrie. Officiellement il n'y était plus rien depuis son abjuration, et on le lui avait fait sentir avec dureté lorsqu'en 1757, à sa majorité, il y était revenu pour réclamer la succession de sa mère. Sa présence n'y avait été tolérée qu'*incognito*. Sa chambre d'auberge lui avait servi de prison; aussi cette quarantaine inattendue lui avait-elle paru « mélancolique ». Ses premiers écrits changèrent subitement les dispositions de Genève à son égard. Ils y eurent beaucoup de retentissement, surtout dans le clergé qui composait l'élite lettrée de la population, et quand Rousseau, pendant l'été de 1754, vint s'y montrer, il fut accueilli avec un enthousiasme que sans doute on lui avait fait prévoir. Voici ce qu'en dit un témoin plutôt froid, et d'autant moins suspect : « Tout Genève l'a vu;... tout s'est empressé à contempler un homme qui vient de Paris, où il s'est fait un grand nombre d'ennemis dont la haine et la jalousie n'ont fait que rendre son nom plus illustre. Pour se dérober aux regards curieux des spectateurs, et jouir du repos que sa mauvaise santé lui rendait nécessaire, il se retira à la campagne<sup>1</sup>, qui ne fut pas un asile contre les importuns. Il devait bien dire en lui-même : tous les badauds ne sont pas à Paris; mais on voulait contempler cette étoile.... Si M. Rousseau ne fût jamais sorti de Genève, ceux qui le louent aujourd'hui le plus ne seraient peut-être pas au nombre de ses admirateurs<sup>2</sup>. »

Son séjour dura quatre mois. Un de ses premiers soins fut de recouvrer la qualité de citoyen. Il lui fallait d'abord redevenir calviniste. Sa conscience ne s'y opposait point; il avait une manière très large d'entendre le christianisme, et les circonstances de sa première conversion avaient depuis longtemps cessé de lui tenir au cœur. Mais il y avait à subir des formalités assez désagréables : comparaître devant le Consistoire, y faire génuflexion, et préalablement présenter requête au Conseil, et se soumettre à un court emprisonnement. Ni Rousseau n'était

1. Aux Eaux-Vives.

2. Cité par M. Ritter, *La rentrée de J.-J. Rousseau dans l'église de Genève*. (Étrennes chrétiennes de 1884). — Je tire de ce mémoire et d'un autre du même auteur, *Nouvelles recherches sur les Confessions et la Correspondance de J.-J. Rousseau* (1880), les faits relatifs à cette partie de la vie de Rousseau.

disposé à passer par ces épreuves, ni personne d'ailleurs à les lui infliger. On accepta de part et d'autre des subterfuges : on admit que sa première abjuration, faite en bas âge (on n'eut garde de préciser), n'avait point engagé son libre consentement; on lui ménagea simplement un entretien théologique avec six commissaires favorablement prévenus, et, sur le certificat de cette indulgente commission, il fut admis à communier, et rétabli sur le rôle des citoyens. Le retour d'un tel enfant prodigue semblait justifier l'irrégularité de la procédure.

« Arrivé dans cette ville, dit-il, je me livrai à l'enthousiasme républicain qui m'y avait amené. » Bientôt, en causant politique, il rabattit un peu de cet « enthousiasme ». La crise apaisée en 1757 par l'intervention des puissances médiatrices était sur le point de se raviver. Le petit Conseil, dépositaire du pouvoir exécutif, usant de ses droits jusqu'aux dernières limites, annulait en fait la souveraineté populaire, et la bourgeoisie voyait se constituer à l'abri des lois une sorte de despotisme aristocratique. Or Rousseau avait à Paris, comme intime ami, un de ses compatriotes, Lenieps, exilé pour la défense ardente de la cause démocratique; il arrivait à Genève indisposé contre le parti dominant, et je n'en veux d'autre preuve que son dessein, dès lors arrêté dans son esprit, de dédier à la République le *Discours sur l'origine de l'inégalité*, éloquent plaidoyer contre les usurpations des puissants. Il a bien souvent répété, depuis, que son voyage à Genève lui avait permis de constater le mal dont souffrait sa patrie, et inspiré la résolution d'y rétablir par ses ouvrages politiques la notion exacte des lois et de la liberté. Il se sépara de ses concitoyens au mois d'octobre; on le suppliait de se fixer à Genève, on lui faisait entrevoir les moyens de s'y assurer une existence facile et considérée; il répondit de très bonne grâce à ces ouvertures, et en toute franchise. Mais il voulait d'abord frapper un coup d'autorité, pour voir si vraiment il lui serait donné d'être « prophète en son pays », car il n'y voulait rentrer définitivement qu'à cette condition.

L'année suivante, sans avoir demandé l'agrément des magistrats, il publia son *Discours* avec la fameuse dédicace à la République. Il avait dédaigné toute censure préalable, et se réservait, le fait accompli, de voir quel serait l'effet de son coup d'audace. « Croyez, écrivait-il en confidence à son ami Perdriau, que je veux être, jusqu'au tombeau, honnête,



vrai, et citoyen zélé, et que s'il fallait me priver, à cette occasion, du doux séjour de la patrie, je couronnerais ainsi les sacrifices que j'ai faits à l'amour des hommes et de la vérité par celui qui coûte le plus à mon cœur, et qui par conséquent m'honore le plus. » Or sa dédicace contenait un magnifique éloge du peuple et de la constitution de Genève, mais mitigé par un appel à l'union, aux égards réciproques, rendu particulièrement significatif par l'esprit très égalitaire qui régnait dans l'ouvrage et par l'aigreur des rapports existants entre le peuple et ses magistrats. Rousseau prenait donc hautement, au lendemain de sa réintégration dans ses droits de citoyen, le rôle d'arbitre, et faisait pressentir de quel poids sa fougueuse éloquence pourrait peser dans les affaires de sa patrie. L'accueil du Conseil fut poli, rien de plus; Rousseau ne s'y méprit pas, et les compliments que le premier syndic Chouet fut chargé de lui faire restèrent bien en deçà de son attente. Ses amis mêmes et ses admirateurs, gênés par l'incorrection de son procédé, se tinrent sur la réserve. L'épreuve était concluante.

C'était le moment, par surcroît, où Voltaire venait de trouver aux Délices, c'est-à-dire à Genève, cette retraite qu'il ne lui plaisait pas d'appeler asile, parce que toute vérité n'est pas bonne à dire. Quand le bruit de ce projet s'était répandu dans la société genevoise, il y avait produit quelque émoi; les personnes pieuses, à commencer par le clergé, avaient vu d'un très mauvais œil le voisinage annoncé du coryphée de l'incrédulité railleuse. Et Rousseau de les rassurer: Voltaire n'était pas si dangereux; et puis c'était un homme si aimable! Telle fut en effet l'opinion qui prévalut, grâce à l'aristocratie, qui ne se piquait pas d'austérité, mais bien plutôt de sacrifier aux grâces de l'esprit. Il y eut alors entre Voltaire et Rousseau, à propos du *Discours sur l'inégalité*, une correspondance célèbre où de part et d'autre on se prodigua les caresses, tout en discutant: on se promettait de se voir bientôt aux Délices. Mais le succès de Voltaire déconcertait les intentions de Rousseau, qui, par un brusque revirement, vit alors et dénonça tous les dangers qu'un pareil hôte faisait courir au repos et à la moralité de Genève. Bref, où Voltaire florissait, il n'y avait point de place pour Rousseau: « Qu'eussé-je fait, seul, timide et parlant très mal, contre un homme arrogant, opulent, étayé du crédit des grands, d'une brillante faconde, et déjà l'idole des femmes et des jeunes gens? »

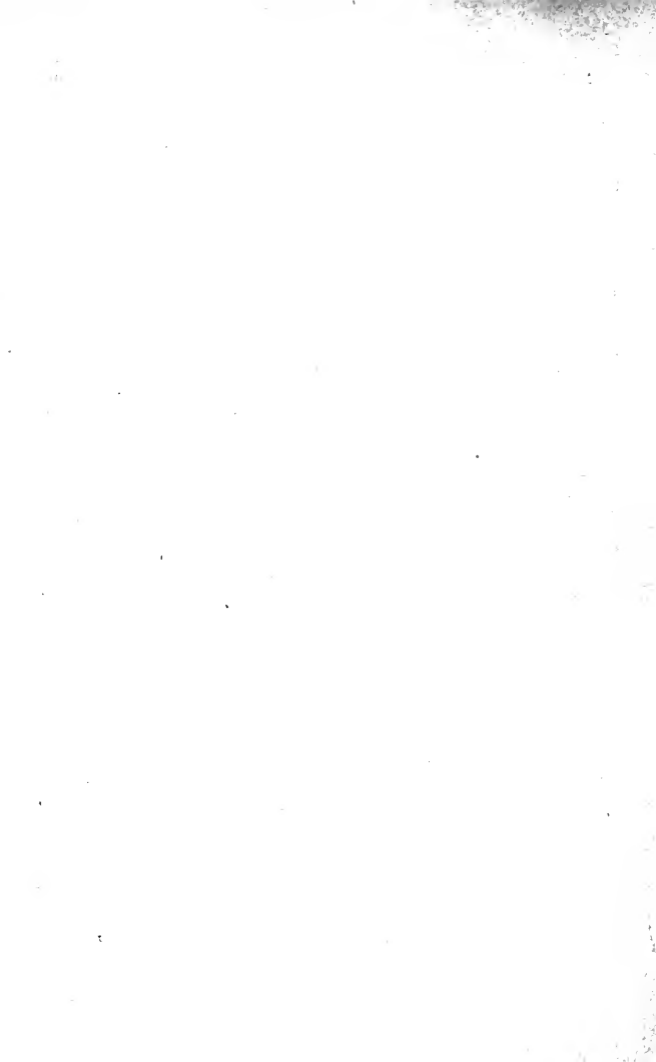
Au début de 1756, il fut mis en demeure de prendre un parti. Le docteur Tronchin, de passage à Paris, lui proposait le poste de bibliothécaire honoraire, sur le point de vaquer. Mais d'un autre côté, Mme d'Epinaÿ le pressait de venir s'établir à Montmorency, dans la petite maison de l'Ermitage, qu'elle avait fait restaurer et meubler à son intention. Il hésita, et sa perplexité détermina chez lui un état violent. Il lui répugnait de laisser Voltaire maître du terrain à Genève, et plus encore d'aller, en le lui disputant, s'exposer à un échec. Il éclata contre Mme d'Epinaÿ, dont il voulait bien accepter les services, mais non pas se reconnaître l'obligé. Bref, en protestant contre la tyrannie de l'amitié, il fit son choix par des considérations d'intérêt et de plaisir toutes personnelles : il se dit que sa liberté d'écrivain serait encore mieux garantie par les règlements de la police française, en fait assez débonnaire sous l'administration de M. de Malesherbes, que par l'ombrageux puritanisme de Genève, et surtout il fut séduit par la perspective d'une vie solitaire, dans un site à son gré, assez loin de Paris pour n'en plus supporter les servitudes, assez près, cependant pour ne pas renoncer tout à fait au commerce d'amis précieux à son cœur et utiles à ses travaux. Son installation à l'Ermitage eut lieu le 9 avril 1756, et soudain il passa de l'agitation la plus orageuse à un sentiment profond de félicité dans le présent et de confiance en l'avenir.

Alors commença pour lui une vie nouvelle ; pendant une saison au moins il connut le bonheur qu'il avait rêvé : « Jours rapides, mais délicieux, disait-il quelques années plus tard, que j'ai passés tout entiers avec moi seul, avec ma bonne et simple gouvernante, avec mon chien bien-aimé, ma vieille chatte, avec les oiseaux de la campagne et les biches de la forêt, avec la nature entière et son inconcevable auteur.... » Jamais cette volupté, retrouvée en quelque sorte par lui, n'a été chantée avec un accent plus pénétrant ; c'est le *O ubi campi* de Virgile, mais sans la moindre réminiscence littéraire ; l'effusion d'un cœur débordant.

La rêverie stimulait, au lieu d'endormir, son activité d'esprit. Il avait apporté à l'Ermitage de vastes projets ; il se mit aussitôt à l'œuvre, avec le décousu qui lui plaisait et qui aidait à son travail : « Je ne puis méditer qu'en marchant, dit-il ; sitôt que je m'arrête, je ne pense plus, et ma tête ne va qu'avec mes pieds. » La forêt était donc son « cabinet d'étude », et la prome-



Le docteur THÉODORE TRONCHIN.  
Gravure d'après la peinture de Lottard (1763).



nade lui servait à deux fins. Voici, pendant moins de deux ans, les ouvrages entre lesquels il se partagea :

1° Les *Institutions politiques*, conçues pendant son séjour à Venise, commencées depuis cinq ou six ans, et dont une seule section devait être menée jusqu'au bout et livrée au public ; c'est le *Contrat Social*. Le reste de ce vaste ouvrage où était traitée la question du meilleur gouvernement, envisagé au point de vue de l'influence morale, fut détruit par Rousseau lui-même en 1759.

2° *L'Extrait des ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre*, dont un seul fragment fut publié du vivant de l'auteur, en 1760, dans le journal de M. de Bastide, *le Monde* : c'est l'extrait de la *Paix perpétuelle*.

3° *La Morale sensitive, ou le matérialisme du Sage*. — Celui-là n'alla pas plus loin que l'esquisse. Ce devait être une théorie de l'homme-machine dans ses rapports avec l'homme moral, et des règles à en tirer pour « maintenir l'âme dans l'état le plus favorable à la vertu ».

4° et 5° *L'Émile* et la *Nouvelle Héloïse*, dont on connaît la haute fortune, et que nous nous contenterons ici de nommer.

6° Dans un autre ordre, le *Dictionnaire de Musique*, qui parut en 1767.

Mais cette existence si heureuse et si bien remplie ne se prolongea guère sans nuages. Il s'en amoncelait beaucoup de visibles, d'autres cachés, et peu à peu se formait la tempête où allait se perdre sans retour le repos de Rousseau, et même, on peut le dire, sa raison. Précisément parce que sa vue se trouble en présence de ce qu'il appelle un « mystère d'iniquité », son témoignage ne peut plus être admis qu'avec d'innombrables précautions. Mais nous en avons d'autres, par exemple celui de Mme d'Épinay, qui nous montrent tout au moins les faits sous un jour différent et surtout sa correspondance (j'entends les lettres qu'il écrit et celles qu'il reçoit) qui, à partir de ce moment devient assez riche pour nous tirer d'incertitude sur bien des points.

C'est alors que Thérèse et sa famille commencent à exercer sur lui une influence néfaste, et de gênantes, lui deviennent décidément nuisibles. Il adorait les champs ; Thérèse et surtout la mère Levasseur ne les pouvaient souffrir. Elles n'avaient pas, il est vrai, la ressource de la rêverie, et les beautés pittoresques ne les dédommageaient pas des commérages parisiens, auxquels

il leur avait fallu renoncer. Elles s'en procuraient d'autres, où et comme elles pouvaient : dans le village de Montmorency, ou chez Mme d'Épinay, qui passait l'été dans le voisinage, à la Chevrette, au besoin même parmi la valetaille. De là, sur les faits et gestes de Rousseau, un espionnage, non pas inoffensif, mais innocent, dont il ressentit plus tard les effets sans en saisir la cause, et qui lui parut le signe d'une conspiration tramée contre son repos et son honneur.

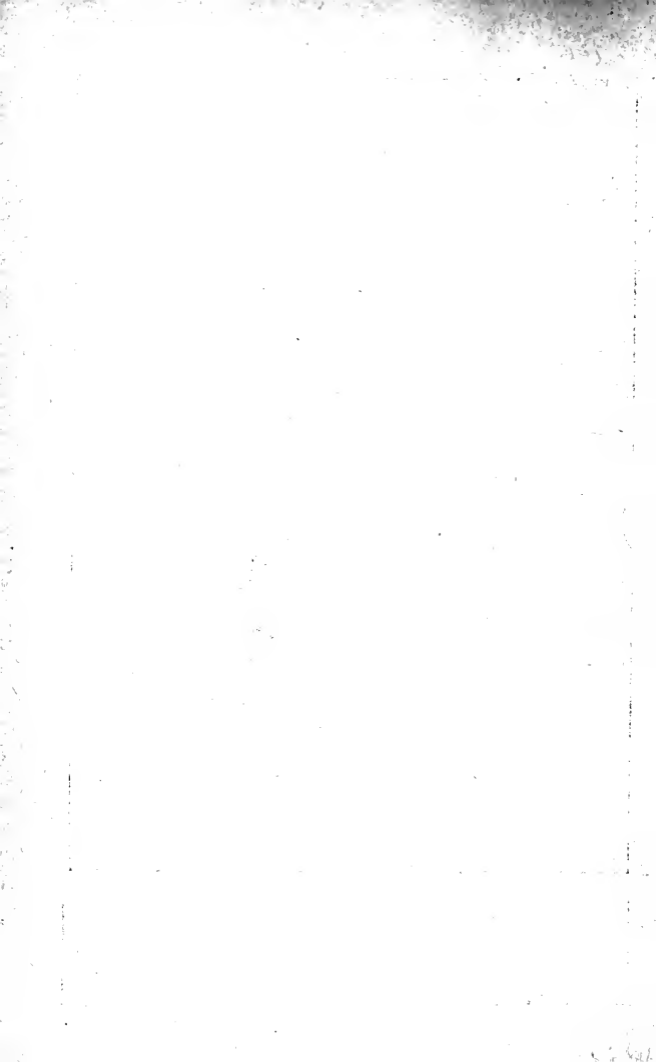
Ces deux femmes s'étaient plu à espérer que l'installation à l'Ermitage serait toute provisoire. Quand elles connurent leur erreur, et qu'il s'agissait d'y passer l'hiver, elles s'effrayèrent, et, n'osant se mettre elles-mêmes en lutte ouverte contre Rousseau, firent intervenir ses amis. Mme d'Épinay, avec son tact féminin, vit qu'elle avait affaire à une résolution irrévocable, et prudemment battit en retraite. Diderot, qui, depuis l'installation à l'Ermitage, n'avait plus revu Rousseau (il lui avait bien promis sa visite, mais le malheureux, attelé à l'*Encyclopédie*, ne faisait pas ce qu'il voulait), Diderot mit en œuvre sa rhétorique épistolaire pour la défense des deux opprimées, et fit si bien que Rousseau se fâcha net, et se débarrassa de la vieille maman. Des caquets auxquels ses amis de Paris se livraient sur son compte, il ne percevait que l'écho lointain, et son imagination soupçonneuse les exagérait à plaisir. Plus de doute : les philosophes s'entendent pour le noircir ; la « coterie holbachique », le baron d'Holbach et les habitués de sa table, ne songe plus qu'à se venger de sa désertion et à répandre sur tous ses actes une interprétation odieuse. Tout ce qui vient de ce côté le blesse comme un outrage direct. Si par exemple Diderot, dans une préface, écrit une belle phrase, bien banale et bien creuse, sur « le méchant qui vit seul », Rousseau s'en fait l'application, et ne suppose pas que personne puisse s'y méprendre. Aussi, malgré des réconciliations passagères, des scènes d'attendrissement et de larmes, le fond incurable subsiste, la défiance et l'humeur noire. Il est malade, il souffre, et le délire de la persécution l'envahit tout entier.

L'amour acheva de l'égarer. Mme d'Houdetot, cousine et belle-sœur de Mme d'Épinay, avait contracté avec Saint-Lambert, le futur poète des *Saisons*, une de ces liaisons de cœur que la société d'alors admettait sans difficulté, qu'elle finissait même par appeler « honnêtes », quand elles avaient passé par l'épreuve du temps. Celle-ci fut « honnête », au point d'exciter à la



M<sup>me</sup> D'ÉPINAY. — Dessin de Carmontelle  
(Musée de Chantilly)

Elle est représentée vers le temps de sa brouille avec Rousseau.  
Elle a dépassé de peu la trentaine.





longue l'admiration, comme entre Philémon et Baucis, car elle dura plus d'un demi-siècle. Saint-Lambert, depuis longtemps en fort bons termes avec Rousseau, avait pressé lui-même Mme d'Houdetot de l'aller voir. Mais pendant qu'il faisait campagne, ces visites prirent un caractère qu'il n'avait pas prévu. Sentimentale et romanesque, Mme d'Houdetot ouvrit son cœur à Rousseau et, sans y prendre garde, lui inspira pour elle-même la passion qu'elle éprouvait pour Saint-Lambert : ce fut une contagion. En train de rêver à la *Nouvelle Héloïse*, il était « ivre d'amour sans objet » ; l'« objet » se présenta donc à point nommé. Rousseau s'est, il est vrai, défendu d'avoir jamais conçu le moindre espoir qui pût le rendre coupable envers son trop confiant ami : à l'en croire, ses intentions, ses discours, sa conduite, ne s'inspirèrent en cette occasion que de la plus pure vertu, et c'est par sa vertu même que Mme d'Houdetot le rendit amoureux. Malheureusement ses aveux seuls suffiraient à le confondre, s'il n'échappait à l'aide des plus étranges sophismes au témoignage de sa propre conscience. Les spectateurs prirent les choses plus simplement, et d'après les apparences les plus convaincantes se persuadèrent que le vertueux philosophe avait sur Mme d'Houdetot des vues très criminelles. Saint-Lambert averti prit l'alarme. Mais d'où venait la dénonciation ? — Rousseau n'hésita pas : il la mit au compte de Mme d'Épinay, lui jeta ses soupçons à la face, sans preuves, et paya de ce cruel affront l'amitié bienfaisante à laquelle il était redevable du genre de vie le plus doux qu'il eût encore goûté.

Mais il enveloppait déjà Mme d'Épinay dans son système croissant, et bientôt universel, de défiance. Il se sentait son obligé ; c'en était assez pour que, venant d'elle, tout lui parût suspect : « Je me sens le cœur ingrat, a-t-il dit, par cela seul que la reconnaissance est un devoir. » Il ne voulait aimer que de son plein gré. En outre, il y avait entre eux deux une cause plus réelle de mésintelligence : c'était Grimm. Rousseau lui-même avait introduit Grimm chez Mme d'Épinay. Grimm en était devenu l'ami, puis l'amant, et enfin le guide très impérieux et très écouté. Or Grimm était par nature l'homme le moins capable de comprendre, de supporter, d'excuser la conduite de Rousseau. Esprit froid, sec, positif, il jugeait en toute rigueur une bizarrerie sous laquelle un œil plus bienveillant eût découvert l'exaltation sincère et douloureuse. Il était dur pour Rousseau d'être desservi, à n'en pas douter, par cet infidèle ami. Étrange récom-

pense d'un bon procédé! Aussi ne se défend-il pas de l'avoir pleinement payé de retour : « C'est le seul homme, avoue-t-il, que j'aie pu haïr. » Il était inévitable que Mme d'Épinay fût, elle aussi, impliquée dans ce ressentiment et que Rousseau finit par repousser les témoignages d'une amitié à laquelle il ne pouvait plus croire. Mais le pas était délicat; il perdit la tête et se conduisit de manière à se donner, en apparence, tous les torts. Avec son départ de l'Ermitage commence la longue série de ses aberrations.

Pendant l'automne de 1757, Mme d'Épinay se décide à se rendre à Genève, comme tant d'autres clients du fameux docteur Tronchin, pour être à portée de recevoir ses soins. Elle savait, ou croyait savoir, que ce voyage conviendrait à Rousseau, et le pria de l'accompagner. Mais Rousseau, sur de pitoyables indices, se figure un complot tramé contre son repos et sa réputation; il se révolte surtout contre ce qu'il prend pour une sorte d'injonction, et brutalement refuse de quitter le logis qu'il aime, ses travaux commencés, et de se montrer dans Genève, lui fier républicain, à la suite et comme au service d'une femme de fermier général. Mme d'Épinay part donc sans lui, justement offensée d'un refus ainsi motivé. Grimm avait pris part aux pourparlers; muni d'une lettre où Rousseau se montrait sous le jour le plus odieux, et sur laquelle par bravade il ne demandait pas le secret, c'est lui qui ébruite cette affaire intime, et contraint par là Mme d'Épinay à relever un outrage devenu public. Rousseau, qui n'avait pas su prendre les devants, est mis en demeure de quitter l'Ermitage, au mois de décembre. « Je me trouvai, dit-il, dans le plus terrible embarras où j'aie été de mes jours. » Où se réfugier? Le retour à Paris, il n'y pouvait même pas songer. Irait-il donner à ses persécuteurs le spectacle de sa détresse et de son humiliation? Il fut sauvé de cette extrémité par un certain M. Mathas, procureur fiscal du prince de Condé, qui mit à sa disposition, dans le village de Montmorency, une mesure délabrée. C'est là que nous allons le voir passer les quatre ans et demi qui précèdent son exil.

Outre ce qu'on peut appeler son intérêt dramatique, cette crise en offre un plus essentiel encore et d'une bien autre conséquence : c'est le bouleversement qu'elle jette dans toutes les relations de Rousseau. Sa conduite envers Mme d'Épinay, jugée selon les gens avec plus ou moins de sévérité, n'avait cependant obtenu, et ne pouvait obtenir la franche approbation de personne : il y a



GRIMM. — Dessin de Carmontelle (1758)  
(Musée de Chantilly.)



des façons d'agir qui compromettraient le meilleur droit du monde. Mais Rousseau n'admettait pas d'objections ni de reproches : le témoignage de sa conscience lui suffisait. Mme d'Iloudetot elle-même, en s'efforçant de l'apaiser, ne réussit qu'à se rendre suspecte et finit par se tenir à l'écart. Pour Diderot, ce fut bien pis : il était l'intime ami de Grimm, tranchait sans cesse du censeur et du moraliste, se mêlait de concilier, et compliquait tout, dans les meilleures intentions. Rousseau l'accusa tout uniment de perfidie et voulut qu'avec un ami jadis si cher la rupture fût éclatante : c'est là qu'il mit son point d'honneur. Il profita de sa *Lettre à d'Alembert* pour accomplir ce grand acte à la face du monde, et dans la préface inséra contre Diderot une allusion aussi transparente qu'injurieuse. Il prenait bien son temps : l'*Encyclopédie* venait d'être suspendue; la fortune de Diderot, sa liberté même, étaient menacées. L'agression de Rousseau, sous sa forme insolite et diffamatoire, fut regardée comme une lâcheté. « Vous allez, lui écrivit Saint-Lambert, mêler la voix d'un ancien ami aux cris de l'envie!... Je ne puis vous dissimuler combien cette atrocité me révolte. » Telle était, dans le monde des Encyclopédistes, l'opinion des plus modérés. Entre eux et Rousseau, le divorce fut dès lors complet et définitif. Mais à certains égards cette situation eut pour lui de grands avantages, et tout d'abord d'être nette. Pénétré de sentiments religieux, impatient d'asseoir sa vie morale sur des principes solides et rassurants, dédaigneux de toute science qui ne fût pas bienfaisante au cœur, il s'était, on peut le dire, fourvoyé parmi des philosophes appliqués à ruiner toutes les idées qu'il se sentait au contraire appelé à restaurer dans l'esprit de son siècle. Chaque jour il s'éloignait d'eux davantage. Aussi cette rupture l'affranchit et le soulagea : d'une manière ou d'une autre, elle ne pouvait tarder. Notez dans sa *Lettre à d'Alembert* cette déclaration significative, mainte fois reproduite à cette époque dans sa correspondance intime : « Je n'entends point qu'on puisse être vertueux sans religion : *j'eus longtemps cette opinion trompeuse dont je suis désabusé.* » Dans la *Nouvelle Héloïse* et l'*Émile*, cette évolution philosophique apparaîtra complète. Ses anciens amis crièrent à « l'apostasie ». Mais en réalité sa pensée est d'une unité remarquable; elle se développe, s'affirme, mais ne se dément pas. De tout temps, les Encyclopédistes avaient été pour lui, quoique amis, des adversaires; il cesse maintenant de les ménager et déchire les voiles.

Cette séparation consommée, il ne demeura pas longtemps

dans l'isolement, et si rude que fût la tâche de lui venir en aide, les amitiés s'empressèrent autour de lui. Il fallait d'abord se faire agréer, affronter ses rebuffades; puis, traiter son esprit malade avec des précautions infinies, et surtout invisibles, car au moindre manège qu'il croyait surprendre, son imagination se cabrait, lui faisait apercevoir mille fantômes. Alors c'étaient de sa part, comme avec Mme d'Épinay, des résistances brutales, des procédés outrageants; et toute l'affection du monde n'y pouvait rien, que battre en retraite. Les sympathies pourtant ne lui faisaient jamais défaut; celles même qu'il avait irrémédiablement découragées, ulcérées, désolées, n'arrêtaient pas l'élan des autres. Veut-on se faire une idée de la sensibilité sincère, active, qui régnait dans cette société, fort supérieure en ce point à sa littérature larmoyante? Que l'on considère la vie de Rousseau, à partir de la date où nous sommes, et la monotone mais touchante succession de dévouements passionnés qu'il a inspirés. Mme de Verdelin, l'une des femmes qu'on appelle ses *dévotés*, lui écrivait un jour : « Que l'instant où vous me manderez : « Je « suis heureux, » sera un jour délicieux pour moi ! » Combien d'autres firent le même vœu, toujours en vain ! Voltaire, l'aimable et séduisant Voltaire, a eu des courtisans en foule; Rousseau, le misanthrope, l'intraitable, n'en a guère eu moins, mais des courtisans (lui-même en concevait un juste orgueil), non pas tant de son génie, que de sa pauvreté, de sa souffrance et de ses bizarres vertus. Presque tous ses bienfaiteurs et bienfaitrices, il est vrai, finissent comme Mme d'Épinay par le prendre en haine. Cela sans doute n'est pas sensé, puisque le trouble de son esprit était de toute évidence; mais il faudrait une suprême sagesse pour ne pas se dépitier d'un échec immérité dans une tâche où l'on a mis tout son cœur. Ce dont on pourrait s'étonner, au contraire, c'est que toujours il se présentât des téméraires pour tenter l'aventure. Rousseau mort, la jeune Mme de Staël s'exaltait à la pensée qu'elle y aurait peut-être réussi, et gémissait qu'il n'en fût plus temps : « Ah ! Rousseau, s'écriait-elle, qu'il eût été doux de te rattacher à la vie !... Que rarement on sait consoler les malheureux ! Qu'on se met rarement au ton de leur âme ! »

Nous devons renoncer à nommer ici tous ceux, hommes et femmes, qui partagèrent cette illusion généreuse. Mais il en est quelques-uns dont l'influence sur la vie de Rousseau est si directe, si importante, qu'on ne les saurait omettre. M. et

Mme de Luxembourg sont au premier rang. Le maréchal de Luxembourg, neveu du vainqueur de Fleurus, possédait la terre de Montmorency. La maréchale, qui, sous le nom de duchesse de Boufflers, avait tant fait parler d'elle au temps de la Régence, par sa beauté, son esprit, et aussi par ses désordres, y venait avec son mari passer à plusieurs reprises quelques semaines pendant la belle saison. Leur parenté, leurs relations, étaient du plus grand monde. Le maréchal alla visiter son voisin et lui fit des avances si amicales, si spontanées, que celui-ci se laissa convaincre, parut au château, en devint le familier, et y noua connaissance avec une partie de la brillante société qu'on y rencontrait, entre autres le prince de Conti et la comtesse de Boufflers. « Il nous avait remplacés, dit Grimm avec humeur, par des gens du premier rang. » Ces relations commencèrent au printemps de 1759, et, peu de temps après, Rousseau accepta l'hospitalité dans un pavillon dépendant du château : il continua même à en user de temps à autre, selon sa fantaisie. Cette intimité valut à M. et à Mme de Luxembourg de vives jouissances d'esprit ; ils purent entendre lire dans leur primeur *l'Héloïse* et *l'Émile*, et reçurent toutes les confidences de Jean-Jacques, au moment même où il mettait la dernière main à ses plus mémorables ouvrages. Mais ce furent des faveurs chèrement gagnées. Rousseau n'acceptait auprès de personne la situation de protégé ; c'est en ami qu'il voulait être traité, et à des conditions fort onéreuses. M. et Mme de Luxembourg les remplirent toutes sans marchander. Ils étendirent à Thérèse leurs égards et leurs prévenances : froisser Mlle Levasseur, c'eût été tout compromettre. Surtout ils abdiquèrent toute prérogative de supériorité ou de domination ; ils devaient faire oublier leur noblesse, n'imposer aucun de leurs services, n'exiger aucun hommage ; ils le promirent expressément, et chacun en son propre nom. — « Vous ne prenez aucun engagement avec moi, déclara le maréchal, que celui de m'accorder votre amitié, si vous m'en croyez digne, quand vous me connaîtrez. » Et la fière Mme de Luxembourg : « Soyez persuadé que nous ne voulons pas du tout attenter à votre liberté. Nous désirerons dans le silence vous voir souvent, et vous ne vous en apercevrez pas. » Ainsi fut fait. Rousseau se montrait ou se cachait, suivant les personnes qui se trouvaient au château, suivant son humeur et ses caprices, sans excuses à présenter ni comptes à rendre. Il donnait son cœur ; que pouvait-il plus ? Mais il réclamait bien davantage ; son affection était inquiète, ombrageuse, despotique. Avec

Mme de Luxembourg surtout il craignait sans cesse d'avoir déplu, de sentir quelque refroidissement. A la plus légère ombre de reproche, il devenait hautain, insolent : « Madame, il faut être lent à donner son estime, afin de n'être pas si prompt à la retirer. » C'est aussi que jamais sa santé n'avait été plus inégale. Il se voyait sans cesse au bord du tombeau, avec son œuvre inachevée, et sa réputation encore incertaine, à la merci de ses ennemis. Alors il se sentait enveloppé d'un « effrayant mystère ». — « Je n'y comprends rien, avouait-il, et n'en suis que plus alarmé. » Il doutait même de ses nobles amis, se croyait abandonné, trahi. Bien vite on le rassurait, comme un enfant qui s'effrayerait de rien : « Il faut donc vous dire pour la centième fois que je vous aime de tout mon cœur et que je ne changerai point. Tant que je vivrai, vous serez vénéré avec la même tendresse et la même fidélité. » On le choyait, on le plaignait, on lui vantait son cœur et ses vertus ; et c'était toujours à recommencer. Tout ce que l'amitié peut prodiguer de soins et de tendresse, il l'éprouva trois années durant dans cette maison : les plaies les plus secrètes de sa vie sondées et pansées d'une main discrète, ses intérêts de tout ordre embrassés et servis.

Les derniers mois de 1761 comptent dans la vie de Rousseau parmi les plus troublés et douloureux : c'est le temps où s'imprimait l'*Émile*. Le début de cette année avait vu paraître la *Nouvelle Héloïse* ; la gloire de l'auteur était montée aux nues. Dans sa pensée il n'avait plus à publier, pour terminer sa tâche, que le *Contrat social* et l'*Émile*. Mais ces deux derniers ouvrages portaient loin, et il ne se dissimulait pas que les règlements de la librairie française, s'il lui fallait s'y soumettre, l'obligeraient à des corrections, à des adoucissements, auxquels d'avance il se refusait. Aussi son premier dessein fut-il de les vendre tous deux à un libraire de Hollande. C'est ce qu'il fit pour le *Contrat social* : ni lui ni personne n'admettait la possibilité de faire approuver par la censure d'un État monarchique ce traité de politique républicaine. Mme de Luxembourg supposa que les mêmes difficultés n'existeraient pas pour l'*Émile*, où la religion seule pouvait trouver à redire, et qui certes n'était pas orthodoxe, mais où cependant le christianisme était traité avec un respect qui contrastait fort avec le ton ordinaire des philosophes ; en sorte qu'on pouvait, par comparaison, regarder l'ouvrage, même en ses parties les plus libres, comme une protes-



tation contre l'incrédulité. Tel était bien le sentiment de Rousseau : « Le vrai christianisme, dira-t-il, n'est que la religion naturelle mieux appliquée.... Par conséquent, professer la religion naturelle n'est point se déclarer contre le christianisme. » Or il lui était avantageux de traiter avec un libraire parisien pour l'édition de ce grand ouvrage : il était assuré d'en tirer ainsi un meilleur prix, et mieux placé pour en surveiller l'impression. Mme de Luxembourg le mit en rapport avec M. de Malesherbes, directeur de la librairie, magistrat d'un libéralisme profond et particulièrement favorable à l'auteur, qu'il avait à plusieurs reprises aidé de ses soins et de son influence. Tous deux prirent en main la négociation, et vendirent l'*Émile* aux libraires Guérin et Duchesne, sous cette réserve que l'impression à Paris serait, non pas officiellement autorisée, mais tolérée, et que le titre porterait le nom du libraire Néaulme, de la Haye. La direction de la librairie fournissait ainsi bien souvent le moyen d'é luder les règles rigoureuses qu'elle avait charge d'appliquer. Rousseau se regardait à bon droit comme couvert par ce puissant patronage, et l'impression commença. Mais c'était toujours une grosse affaire pour lui que l'impression d'un de ses ouvrages, et ses libraires n'arrivaient pas facilement à le contenter. Il exigeait un travail à la fois rapide et parfait, multipliait les corrections, et, par ses scrupules littéraires, entraînait des retards qu'il se refusait à subir. Les épreuves d'*Émile* n'avançant pas à son gré, les plus noirs soupçons s'emparent de lui : Guérin sans doute s'est laissé corrompre par les jésuites, leur a livré le manuscrit ; ils le savent malade à la mort et gagnent du temps pour falsifier le texte à leur aise quand il ne sera plus. Ses lettres sont remplies de ces terreurs sinistres ; il prend ses mesures pour que ses amis de Genève, au cas où elles se réaliseraient, puissent après lui déjouer cette odieuse entreprise et publier le véritable *Émile* ; il accable ses libraires de protestations indignées, en appelle à Mme de Luxembourg, à M. de Malesherbes : deux mois se passent dans ces transes et dans ces folies. Quand enfin la vérité lui sera connue, démontrée, il se rendra justice : « Le délire de la douleur, dira-t-il, m'a fait perdre la raison avant la vie ; en faisant des actions de méchant, je n'étais qu'un insensé. » Aussi les victimes et les témoins de ces actions les lui pardonneront-ils : on ne saura que le plaindre. M. de Malesherbes ne dissimule même pas une vive admiration pour « ce mélange d'honnêteté, d'élévation, et

en même temps de mélancolie, et quelquefois de désespoir qui fait le tourment de sa vie, mais qui a produit ses ouvrages. »

A partir du mois de janvier 1762, l'impression d'*Émile* suit son cours régulier; Rousseau passe de la plus sombre inquiétude à la plus complète sécurité. En vain ses amis de Genève, en vain Duclou, qu'il a pris pour confident de certains passages, lui font part de vagues appréhensions : n'est-il pas en règle, et d'ailleurs « que gagnerait-on de persécuter un pauvre malade qui n'est sur le chemin de personne, et ne prêche que la paix et la vertu » ? L'événement vint lui donner un terrible démenti. Déjà la vente du *Contrat social*, arrivant de Hollande, avait été interdite. Quand l'*Émile* parut, le Parlement s'émut et le parquet dressa un réquisitoire. Ce corps allait, deux mois après, ordonner la dissolution de la Compagnie de Jésus; il tenait d'autant plus à manifester hautement son zèle pour la religion, et M. de Choiseul, par les mêmes raisons politiques, se gardait bien de le modérer. L'*Émile* et son auteur servirent à faire la démonstration. Dans la singulière anarchie, qui caractérisait cette décadence du régime absolu, dès le moment que la justice se saisissait, la tolérance de M. de Malesherbes ne pouvait ni tenir lieu d'autorisation valable, ni même être invoquée. Mme de Luxembourg, compromise par son intervention, et impuissante à sauver Rousseau, redoutait l'inutile scandale d'un débat public. Le 9 juin, le réquisitoire d'Omer Joly de Fleury fut porté au Parlement : dans la même séance un arrêt condamnait l'*Émile* à être brûlé par la main du bourreau et décrétait Rousseau de prise de corps. Le prince de Conti, dès la veille au soir, avait envoyé la nouvelle à Montmorency. Mme de Luxembourg mande Rousseau dans la nuit, l'adjure de partir, lui en fournit aussitôt les moyens, et, le jour même, l'auteur d'*Émile* monte en chaise et prend la route de Suisse. Apparemment on n'était point fâché, en haut lieu de le voir s'échapper, car, à l'en croire, la première rencontre qu'il fit, en quittant Montmorency, fut celle des huissiers qui venaient l'arrêter et qui, gaiement, le laissèrent continuer sa route. Le coup était porté, et la politique, seule en jeu, pleinement satisfaite. Mais l'affaire, un peu plus, tournait au tragique<sup>1</sup>.

1. Dans le premier volume des *Annales J.-J. Rousseau*, M. Lanson donne au contraire de fortes raisons de croire que ces poursuites pouvaient avoir de redoutables conséquences.

## LES ANNÉES D'EXIL ET DE VIE ERRANTE.

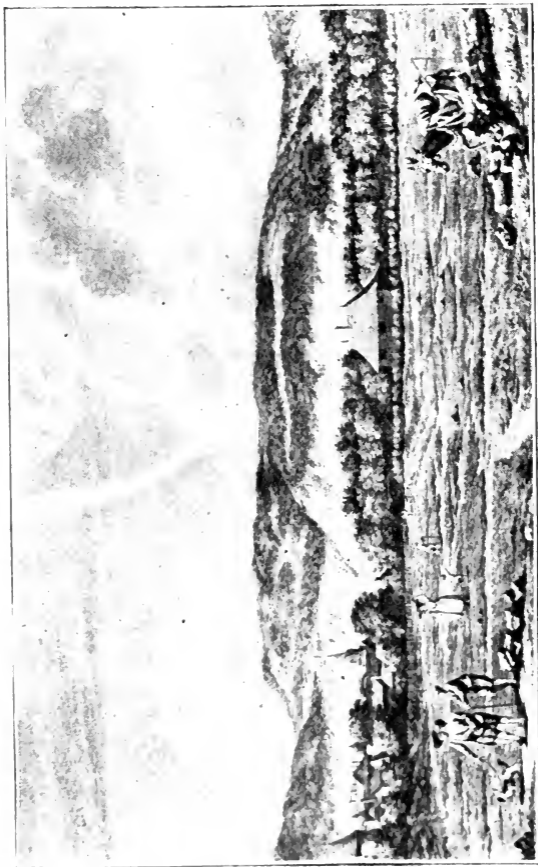
(1762-1770)

Quand on connut à Paris la fuite de Rousseau, tout le monde crut que Genève en était le but. C'eût été de sa part une fausse démarche, mais pour d'autres raisons que celles qui l'en détournèrent. — « Ce n'est point dans la patrie qu'un malheureux proscrit doit se réfugier, il n'y doit point porter son ignominie ni lui faire partager ses affronts. » Telle est sa première explication, qui n'est pas admissible. En vérité, se regardait-il comme flétri par l'arrêt du Parlement? Personne alors ne pensait chose pareille, et n'y a jamais songé. Mais nous savons ce qui, depuis tantôt six ans, lui rendait intolérable l'idée de rester à Genève. C'était la présence de Voltaire dans le voisinage, et l'influence de ce grand rival sur l'aristocratie. Maintenant la brouille entre eux était complète. En 1756, Rousseau avait écrit à Voltaire une belle lettre philosophique pour réfuter le *Poème sur le désastre de Lisbonne* et soutenir l'idée de Providence. Voltaire, sous couleur de tracas domestiques, avait laissé tomber la discussion, se réservant à part lui d'y revenir quand et comme il lui plairait. Sa réplique fut le roman de *Candide*, où Rousseau vit à grand tort un outrage personnel : le « persillé », dans *Candide*, c'était Dieu, et non pas Rousseau. Puis vint la *Lettre sur les spectacles*, où l'attaque à Voltaire, en dépit des formes, était flagrante. Enfin Rousseau, ayant laissé ou même fait publier son ancienne lettre sur la Providence sans le consentement du *patriarche*, s'en excusa par de très pauvres prétextes, et termina par cette singulière déclaration de guerre : « Je ne vous aime point, monsieur.... Vous avez perdu Genève pour prix de l'asile que vous y avez reçu ; vous avez éloigné de moi mes concitoyens pour prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux : c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable ; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations

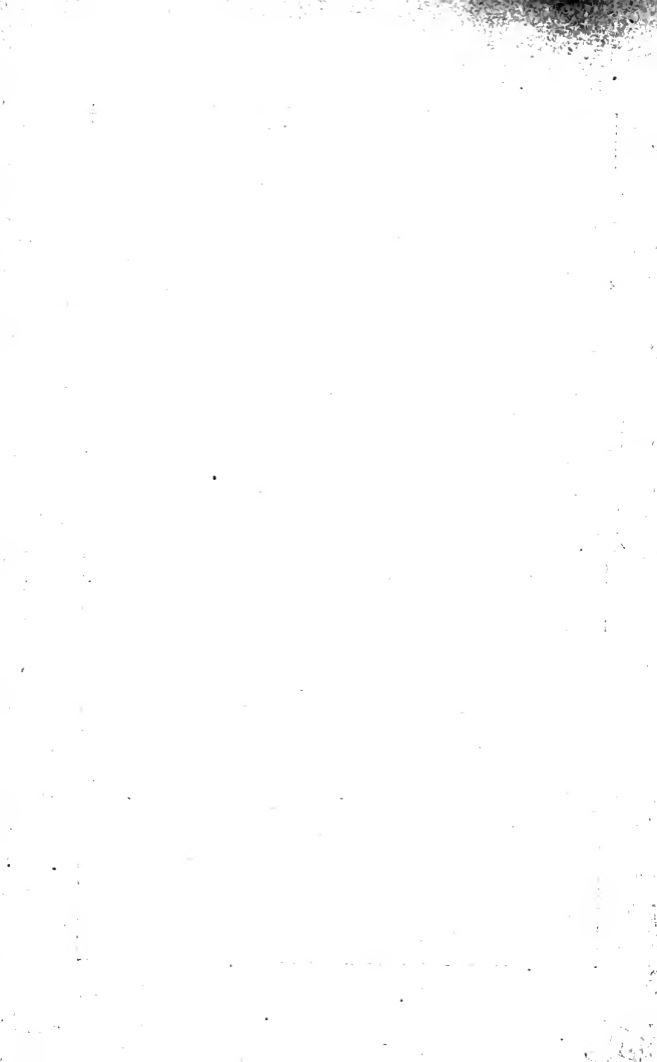
des mourants, et jeté, pour tout honneur, dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous lais enfin, puisque vous l'avez voulu<sup>1</sup>.... » Voilà qui est clair. Malgré tous les témoignages d'admiration littéraire dont cette invective était accompagnée, elle était de nature à provoquer les plus vives représailles, et l'on sait que Voltaire provoqué n'était pas homme à se piquer de clémence. Son irritation contre Rousseau, qui couvait depuis quelque temps, ne se contient plus; il n'est pas de sarcasme qu'il ne se permette alors contre celui qu'en vérité nous pouvons bien appeler son agresseur. Mais de là à se servir de son ascendant à Genève pour y faire persécuter Rousseau, il y avait un grand pas que Voltaire n'a point franchi, quoique Rousseau ait toujours fait remonter jusqu'à lui l'origine des rigueurs dont il allait être l'objet. Nous le connaissons : nous savons que dans son esprit le soupçon passe immédiatement en certitude. Le « poète » et le « jongleur », Voltaire et le docteur Tronchin, voilà, d'après lui, ceux qui lui ont ravi sa patrie.

Il arriva le 15 juin à Yverdon, dans le pays de Vaud, qui dépendait alors du canton de Berne. Il y descendit chez son vieil ami Daniel Roguin, son *bon papa* Roguin, un des Suisses qu'il avait fréquentés autrefois à Paris. Tout le monde dans cette famille hospitalière, et les principaux notables de la ville, le pressaient de s'y établir. Quatre jours après, le 19 juin, le Conseil de Genève rend un décret condamnant l'*Émile* comme irréligieux et le *Contrat social* comme subversif de tout gouvernement, à être brûlés par le bourreau, condamnant en outre Rousseau à être appréhendé pour se justifier, au cas où il viendrait en personne sur le territoire de la république. C'est ce décret, rendu hors de la présence de l'inculpé, et suivant une procédure expéditive et insolite, qui va devenir entre le Conseil et la bourgeoisie l'objet d'un long et irritant débat, et mettre aux prises les deux partis des *Représentants* et des *Négatifs*. Moins d'un mois après, les autorités de Berne, cédant à la pression de Genève, prennent une décision analogue et interdisent à Rousseau de séjourner plus longtemps dans leur canton. Sous le coup d'un triple bannissement, il passe la montagne qui sépare Yverdon du Val Travers, et se rend dans le petit village de Motiers. Il se trouvait là dans la principauté de Neuchâtel, dont le roi

1. 17 juin 1760. †



• YVERDON, AU PAYS DE VAUD. — Dessin de Le Barbier (Fin du XVIII<sup>e</sup> siècle).



de Prusse, Frédéric II, était le souverain, et milord Maréchal (Georges Keith) le gouverneur. Il y va demeurer trois ans.

Dans ce petit pays où l'influence calviniste était toute-puissante et les passions religieuses alors très surexcitées, il faillit éprouver encore le même traitement. Son livre et sa personne allaient être menacés à la fois par la classe des Pasteurs et par le conseil d'État. Le roi de Prusse et le gouverneur s'interposèrent et arrêtrèrent l'orage près d'éclater. Rousseau, dans *l'Emile*, avait fait de Frédéric et de son règne belliqueux une amère censure; il ne cachait pas d'ailleurs ses principes républicains, que respiraient tous ses ouvrages; mais il fit appel à la générosité du roi avec une habile fierté qui réussit : « Sire, je n'ai mérité de vous aucune grâce, et je n'en demande pas; mais j'ai cru devoir déclarer à Votre Majesté que j'étais en son pouvoir, et que j'y voulais être : elle peut disposer de moi comme il lui plaira. » Frédéric n'eut garde de laisser échapper cette belle occasion de se poser en défenseur de la tolérance et du talent opprimé. Milord Maréchal, avec une plus franche bonhomie, était dans les mêmes principes : l'humeur originale de Rousseau ne lui déplaisait point; il lui donna sans hésiter sa protection et son amitié. Il aurait voulu Phéberger, lui faire accepter les libéralités du roi; Rousseau s'y déroba, et fut laissé libre d'en user à sa guise. C'est ainsi qu'il aimait à être traité. Aussi sa reconnaissance fut-elle enthousiaste pour son bienfaiteur : « C'est de lui, dit-il, que me viennent mes derniers souvenirs heureux. »

Rousseau put croire que Motiers serait pour lui la terre promise. Mme Boy de la Tour, nièce de M. Roguin, lui avait offert, moyennant trente livres de loyer annuel, une assez grande maison, dont son fils était propriétaire; encore n'avait-elle consenti à cette modeste rétribution que pour ménager la susceptibilité bien connue de Jean-Jacques. Il fit venir Thérèse, qu'il présenta sous les apparences les plus innocentes aux braves gens du voisinage. Il s'arrangea un petit train de vie tout champêtre et nullement littéraire, faisant le bien autour de lui en rapport avec ses modestes ressources, comme naguère à Montmorency. En fait de distractions, il apprit à fabriquer des lacets, qu'il distribuait comme présent de noces aux jeunes filles du pays quand elles lui promettaient d'allaiter elles-mêmes leurs enfants. « Portez sous d'heureux auspices, écrivait-il à l'une d'elles, l'aimable Isabelle d'Ivernois, cet emblème des liens de douceur et d'amour dont vous tiendrez enlacé votre heureux époux, et songez que porter un lacet tissu

par la main qui traça les devoirs des mères, c'est s'engager à les remplir.» Enfin pour éviter les incommodités que lui causait, paraît-il, avec sa maladie de vessie, le costume occidental, il en adopta un autre qui, sans nul doute, charmait par surcroît son goût de singularité. Il s'habilla en Arménien. Ce fut une grosse affaire, où la coquetterie eut sa part, et pour laquelle il mit à contribution l'obligeance de ses amis, car Motiers ne pouvait lui procurer ces raretés exotiques. Voici la description de cet accoutrement tracée par lui-même : « Je porte en toute saison un bonnet garni d'une fourrure haute d'environ quatre ou cinq pouces, tantôt martre petit-gris, agneau de Tartarie, etc. Quant à l'habillement, le dolman, ou robe de dessous, est toujours uni ; le cafetan, ou robe de dessus, est uni de même en été ; mais pour l'hiver j'en ai un doublé et bordé de renard de Sibérie, et le bonnet fourré de même. » Tels étaient ses nouveaux arrangements qui, dans un lieu d'aspect sauvage et propre à la promenade, étaient fort de son goût. Bientôt la botanique, pratiquée en bonne et joyeuse compagnie, lui rendra ses excursions plus charmantes encore. C'est à Motiers qu'il entreprend cette étude, à laquelle il devra ses derniers plaisirs.

Mais il lui était difficile de mener sans trouble la vie pastorale. On ne passe pas sans transition d'une gloire orageuse à une paisible solitude, surtout quand au fond on ne hait pas la gloire et qu'on met son honneur à revendiquer tout ses droits, à confondre tous ses adversaires. Genève n'était pas loin de Motiers. Les lettres, les visites de ses partisans genevois ne laissaient rien ignorer à Rousseau de ce qui l'intéressait. Or l'émotion provoquée par le décret du 19 juin grandissait là-bas de jour en jour. La bourgeoisie, par des tentatives encore timides et incohérentes, poursuivait l'annulation du décret. Le clergé, de son côté, prenait position dans le débat religieux, et plusieurs de ses membres, entre autres Vernes, l'ancien ami de Rousseau, publiaient ou préparaient des réfutations du *Vicaire savoyard*. La question religieuse semblait dominer tout ; car s'il était établi que l'auteur d'*Émile* appartenait bien d'âme et de fait à la religion réformée, comment condamner sa doctrine, puisque la Réforme, excluant l'orthodoxie, supprimait du même coup la possibilité de l'hérésie ? Il y avait donc grand intérêt pour Rousseau à ne point se tenir en dehors de sa communion. Ajoutons à son honneur, et à la différence de Voltaire, que son âme naturellement religieuse, sinon pieuse, s'accommodait fort bien



des pratiques du culte. Aussi réclama-t-il du pasteur de Motiers d'être admis à la sainte Cène. Ce pasteur, M. de Montmollin, sentit les difficultés de sa situation, et ne consentit à la demande de Rousseau qu'après avoir tiré de lui des éclaircissements, sans doute un peu sommaires, mais d'où ressortait la ferme volonté chez son paroissien de ne point se séparer de l'Église. Rousseau communia donc le 12 août. Mais aussitôt les fervents de Genève s'inquiétèrent, et le pasteur Sarazin harcela son collègue de Motiers de questions et de remontrances, propres à lui faire regretter une facilité compromettante pour l'Église entière. C'est un désaveu de l'*Émile* qu'on aurait voulu lui voir exiger : cette fois il était trop tard, et d'ailleurs Rousseau ne l'aurait jamais donné. Mais à présent Montmollin se tient sur ses gardes ; ce qui le rassure, c'est que Rousseau a promis de ne plus écrire.

Telle était bien, sans nul doute, son intention ; mais ne pas réfuter les accusations de ses ennemis, c'est à quoi sa promesse, pensait-il, ne pouvait l'obliger : nul n'est tenu de se laisser égorger sans mot dire. C'est ainsi qu'il fit sa réponse au mandement de Christophe de Beaumont. Ruiner l'argumentation d'un prélat catholique, c'était d'ailleurs se montrer excellent calviniste. Il comptait par là pousser ses partisans de Genève à quelque démarche décisive, à une représentation mettant le Conseil en demeure de révoquer son décret. « Ces imbéciles bourgeois » ne bougeant toujours pas, il prit son parti, et le 12 mai 1763 abdiqua son titre de citoyen de Genève. Sa lettre au syndic Favre, suivie d'une autre lettre à Marc Chappuis, dont il fit circuler des copies, fut le signal de ces représentations si longtemps différées, qui se produisirent à trois reprises, le 18 juin, le 8 et le 20 août, de plus en plus pressantes, mais qui n'entamèrent pas la résolution du Conseil. L'enjeu de la lutte n'était plus dès lors un droit auquel Rousseau venait de renoncer à jamais, mais le sort même de la bourgeoisie. Aussi Rousseau payait-il de sa personne beaucoup plus ouvertement qu'il n'avait fait quand il ne s'était agi que de son propre intérêt ; il était devenu, à distance, le grand agitateur de la république. C'est ainsi qu'au mois d'août 1764 il eut à Thonon, en Savoie, une entrevue secrète avec les chefs des *représentants*. En même temps il préparait, mais dans le plus grand mystère, ses terribles *Lettres de la montagne*. L'irrégularité de la procédure à laquelle il avait succombé, le pharisaïsme du gouvernement et du clergé de Genève, la politique sournoisement oppressive du

Conseil, les ressources suprêmes de la bourgeoisie pour la défense de ses libertés : telle était la matière de ce puissant écrit, où tous les voiles étaient déchirés, tous les ménagements mis de côté. C'était encore un écrit défensif, prétendait-il, et sa fidélité à ses engagements n'en souffrait aucune atteinte.

C'est ainsi qu'à Motiers, plus que mille autre part, son existence était redevenue tumultueuse et irritante. Ajoutez une foule de visiteurs : curieux qu'il prenait pour des espions, admirateurs qui venaient le consulter comme un directeur de conscience, bourgeois de Genève porteurs de messages ou en quête d'un mot d'ordre; ajoutez encore une énorme correspondance dont il supportait seul tout le poids. Les temps étaient bien changés depuis les premiers mois de son installation, et les jours de repos ou de promenade devenaient rares. Mais Motiers faisait pendant à Ferney, et le pauvre exilé tenait dignement tête au riche châtelain : les deux puissances allaient de pair.

La publication des *Lettres de la Montagne*, à la fin de 1764, fut pour Rousseau l'origine d'une nouvelle crise plus terrible encore que celle de 1762. Bravement il envoya son livre à M. de Montmollin, en essayant de le convaincre que la querelle était exclusivement entre Genève et son ancien citoyen. « Si j'y fais, ajoutait-il, entrer la religion protestante pour quelque chose, c'est comme son défenseur contre ceux qui veulent la renverser.... Soyez persuadé que, plus on me mettra dans la nécessité d'expliquer mes sentiments, plus il résultera d'honneur pour votre conduite envers moi, et pour la justice que vous m'avez rendue. » Montmollin n'était pas un homme de combat; tous ses vœux allaient à ne rien répondre. Non qu'il ne découvrit le poison répandu dans les *Lettres de la Montagne*; mais il sentait la difficulté d'agir contre un homme aussi impétueux que son paroissien, contre un protégé du roi de Prusse, son souverain. Le clergé de Genève ne le laissa pas s'endormir dans cette neutralité résignée; la vénérable classe de Neuchâtel fut mise en alarme pour la cause de Dieu, et Montmollin se vit, à son corps défendant, obligé de s'armer en guerre contre Rousseau. Une fois engagé, il déploya dans cette lutte l'obstination ordinaire aux gens pacifiques que les circonstances font sortir de leur naturel.

De récents travaux<sup>1</sup> permettent de suivre dans tous ses détails

1. Fritz Berthoud, *Rousseau et le Val Travers* (1881). *Rousseau et le*



MONTIERS-TIAVLIS. — Dessin de Choffard (1777)

Jean-Joques (ou Arnézien) fut l'aumône, pendant que des paysans, excités par leur pasteur, le lapointé.  
Il a déjà sa légende de s'ce bienfaisant et persécuté.



le conflit dont la personne de Rousseau fut l'objet, en 1765, entre les éléments laïque et ecclésiastique dans la principauté de Neuchâtel. La volonté déclarée du roi n'empêcha pas, en fin de compte, la victoire des pasteurs. Au moment où parurent les *Lettres de la Montagne*, une société ayant à sa tête le libraire Fauche, de Neuchâtel, allait établir dans le Val Travers une imprimerie pour confectionner l'édition générale des œuvres de Rousseau : il s'agissait pour l'auteur d'un revenu annuel de 1 600 livres qui l'aurait mis à l'abri du besoin le reste de ses jours, et pour les associés d'un bénéfice évalué à 500 000 francs. Le premier effet de la campagne ecclésiastique fut, comme nous dirions, d'effrayer les capitaux et de faire avorter une entreprise qui risquait d'être arrêtée court. Le 29 mars, Rousseau est cité devant le Consistoire de sa paroisse. Au lieu d'y comparaître en personne, comme il l'avait promis, il est pris de peur et se justifie simplement par un court billet où il déclare « ne devoir qu'à Dieu seul compte de sa foi ». Le Consistoire, où ses amis figuraient en majorité, refuse de l'excommunier. Le roi de Prusse intervient pour le couvrir; son ami du Peyrou, riche et influent citoyen de Neuchâtel, publie contre Montmollin de furieux pamphlets; il semble que la partie soit perdue pour les pasteurs, et le 5 juin le conseil d'État de Neuchâtel mande au roi de Prusse que l'incident est clos. Il n'en était rien. La population même du Val Travers commençait à passer, à l'égard de Rousseau, du respect à la haine. Un libelle venu de Genève, le *Sentiment des citoyens*, avait dévoilé les hontes secrètes d'une existence extérieurement sans reproche, la vraie condition de Thérèse, et les cinq enfants abandonnés à la charité publique. Cette fois (et par une étrange exception Rousseau n'y voulut pas croire) le coup venait de Voltaire : c'était la réponse au passage des *Lettres de la Montagne* dans lequel Rousseau avait opposé la persécution dont il était l'objet, lui défenseur des grandes vérités religieuses, à la faveur dont jouissait à Genève le chef reconnu de la philosophie anti-chrétienne. Dès lors Rousseau et sa compagne furent honnis, insultés sur les chemins, menacés de mort. Les sermons de Montmollin firent le reste, et le 7 septembre, pendant la nuit, dans l'exci-

tation d'une fête rurale, une attaque à coups de pierres eut lieu contre la maison habitée par Rousseau, qui s'enfuit dès le lendemain.

Au cours d'une excursion faite pendant le dernier printemps, il avait visité la petite île de la Motte ou de Saint-Pierre, au milieu du lac de Biemme. Cet endroit l'avait charmé par sa jolie situation et surtout par son isolement. L'idée lui était venue tout de suite que, si le séjour de Motiers lui devenait impossible, c'est là qu'il aimerait à chercher un nouveau refuge. Mais l'île appartenait au canton de Berne : y serait-il toléré? Des officieux s'étaient entremis et l'avaient assuré que le gouvernement bernois fermerait les yeux. C'est sur cette assurance qu'il se rendit dans l'île Saint-Pierre après la lapidation de Motiers. Nous ne décrirons pas après lui les délices dont il y jouit pendant un peu plus d'un mois : nous renvoyons aux pages admirables que tout le monde a lues<sup>1</sup>. Dans la principauté de Neuchâtel, l'agitation n'avait pas cessé par le fait de son départ. Le roi de Prusse, irrité de voir un homme illustre, naturalisé dans ses États et couvert de sa protection, finalement vaincu par des intrigues de prêtres, traitait ceux-ci comme des rebelles, les « savonnait d'importance » et ne faisait par là que les exciter à poursuivre leur vengeance jusqu'au bout. Leurs menées à Berne furent couronnées de succès, et le 17 octobre Rousseau était encore une fois banni.

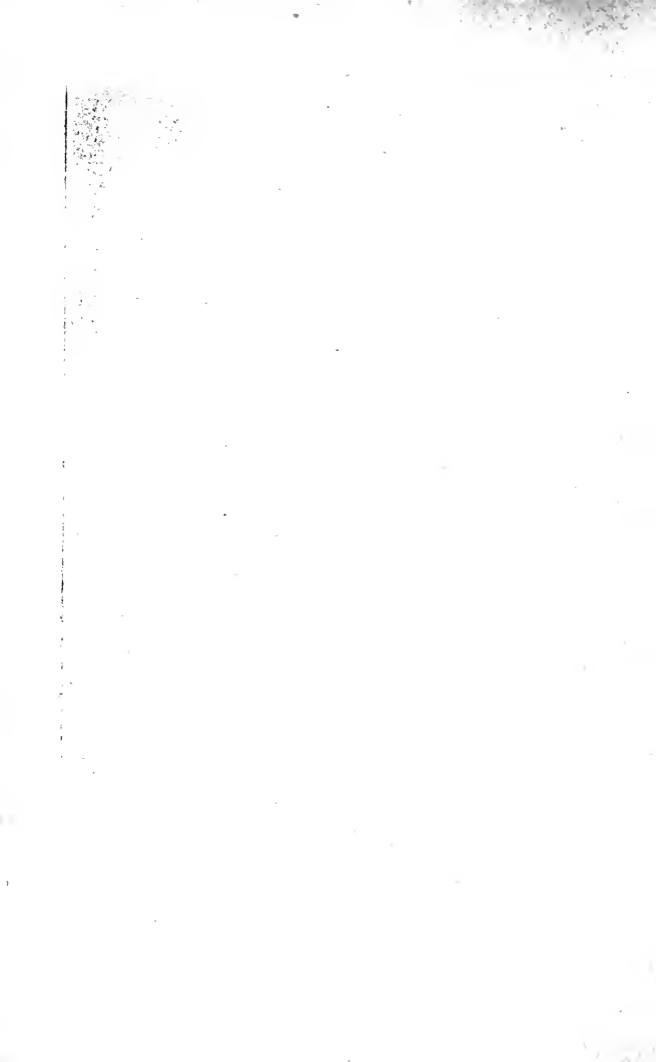
« Ce moment fut affreux, dit-il. Je me suis trouvé depuis dans de pires angoisses, jamais dans un plus grand embarras. » La proscription contre lui prenait en effet des proportions capables d'effrayer une imagination même moins ombrageuse. Où s'arrêterait-elle? Et quel supplice, que d'entreprendre un long voyage, à la recherche d'un gîte, dans une saison rigoureuse et dans son état de santé! Il le fallait pourtant. Se rendre à Berlin, milord Maréchal l'y engageait; mais l'exemple récent de Voltaire n'était pas fait pour inspirer confiance sur la manière dont s'exerçait de près la protection du roi de Prusse. La Hollande, pays de protestantisme fervent, où son *Émile* et ses *Lettres de la Montagne* avaient été brûlés comme à Genève, lui était évidemment fermée. En France, l'arrêt de 1762 était encore trop récent, pensait-il, pour en pouvoir espérer la déchéance ou même l'oubli. Bienheureux encore, si on l'autorisait à y passer pour

1. Voy. page 310 de ce recueil.



H. M.

Peinture de Ramsay (1766).





se rendre ailleurs. Restait l'Angleterre, où divers motifs le poussaient. D'abord ses ouvrages y avaient reçu bon accueil, à en juger par leur débit. En outre il ne savait pas la langue du pays, et par conséquent il y serait plus que n'importe où protégé contre l'importunité du public. Enfin, dès les premiers temps de sa retraite à Motiers, il avait été mis en rapport avec le célèbre philosophe et historien David Hume, par Mme de Boufflers, puis par milord Maréchal. Hume était secrétaire de l'ambassade anglaise à Paris, en communauté d'idées et en relations amicales avec les chefs du groupe encyclopédique; mais les talents et l'infortune de Rousseau l'avaient touché, et la généreuse ambition lui était venue de procurer sur le sol anglais à ce grand génie persécuté, une honorable et paisible retraite. Rousseau, gagné par des offres si spontanées, les avait acceptées en principe. Le moment lui sembla venu de les mettre à profit. Le 4 décembre 1765, par une lettre datée de Strasbourg, il en informa M. Hume.

C'est à Strasbourg, en effet, qu'il s'était rendu, par Bâle, en quittant Bienne. Il y passa un peu plus d'un mois, fort bien vu par le maréchal de Contades qui commandait en Alsace, et très fêté par la population. Après avoir arrêté son plan, et obtenu directement de M. de Choiseul le passeport nécessaire pour traverser la France, et en particulier pour se dérober pendant son séjour à Paris aux effets de l'arrêt qui le menaçait de prise de corps, il s'achemina vers cette capitale. Sa présence dans les lieux publics, en costume d'Arménien, y fit sensation. Le prince de Conti le logea dans l'enceinte du Temple, où les visiteurs s'empressèrent. Le gouvernement eut hâte de mettre un terme à cette situation irrégulière, qui de jour en jour devenait plus scandaleuse, et, le 5 janvier 1766, Rousseau partit pour Londres en compagnie de plusieurs amis, parmi lesquels David Hume.

A Londres, pendant quinze jours, tout alla bien, et cette entreprise hasardeuse débutait sous les meilleurs auspices : Rousseau jouissait ingénument de sa gloire et se montrait le plus sociable du monde, au point que Hume ne comprenait rien à la contradiction entre la manière d'être de son « pupille » et sa réputation de sauvagerie. Cet enchantement fut de courte durée. Rousseau réclamait la campagne. Hume l'installa près de Londres, à Chiswick; Thérèse n'était pas encore venue le rejoindre; son arrivée et la froideur avec laquelle elle fut accueillie par des

hôtes peu disposés à transiger sur certaines convenances, amenèrent Rousseau à souhaiter une autre résidence, encore plus retirée et plus libre. Hume reprit ses recherches et découvrit enfin un propriétaire du Derbyshire, M. Davenport, qui consentit à mettre sa maison de Wootton, très largement installée et servie, à la disposition de Rousseau, pour une pension annuelle de trente livres sterling (environ 750 francs). Nous voilà au 22 mars. Dès la fin du mois, Rousseau est plein contre Hume des plus noirs soupçons; c'en est fait entre eux de l'amitié. Nous ne détaillerons pas ses griefs, dont quelques-uns ont un caractère évident d'insanité. Tous reviennent à celui-ci : Hume est un fourbe, qui, de concert avec ses ennemis, l'a attiré en Angleterre pour l'espionner, le déshonorer et le retenir prisonnier : tous les actes d'empressement, de générosité de « son cher patron » sont donc autant de manœuvres perfides. Hume s'entremet notamment pour lui faire obtenir du roi d'Angleterre une pension de deux milles francs; dans ces conditions, Jean-Jacques la repousse. Il écrit au général Conway, secrétaire d'État : « Loin de me refuser aux bienfaits du roi par l'orgueil qu'on m'impute, je le mettrais à m'en glorifier.... Mais lorsque je les recevrai, je veux n'avoir le cœur plein que des bontés de Sa Majesté et des vôtres. » Il fait part à tous ses amis de Paris, à Mme de Boufflers, à M. de Malesherbes, de la trahison dont il se croit l'objet, et ne s'en explique avec Hume lui-même qu'après avoir jeté à tous les vents les accusations dont il le charge. Hume bondit sous l'outrage, traita publiquement à son tour Rousseau de « monstre », et répondit par un écrit, qu'il fit traduire en français, sous ce titre : *Exposé succinct de la contestation survenue entre M. Rousseau et M. Hume*. Ce fut à Paris un gros événement, une matière abondante de brochures en sens opposés. Mais quoique la vengeance de Hume parût en général d'un philosophe peu maître de lui, Rousseau s'était donné des torts auxquels la folie seule servait d'excuse, mais qu'aucun arbitre impartial ne pouvait méconnaître. C'était, presque en tout point, la répétition de ses procédés envers Mme d'Épinay, et les conséquences en furent les mêmes : Mme de Boufflers et milord Maréchal cessèrent avec lui toute relation.

Profondément malheureux au milieu de ses extravagances; aigri par Thérèse qui se plaignait, là comme partout, d'être en butte aux impertinences des laquais et du voisinage; persuadé que l'Angleterre était tout entière enrôlée dans le complot ourdi



PORTRAIT DE J. J. ROUSSEAU — Peint par Ramsay, en 1766.

Ce beau, ce brave a porté l'honneur de sa patrie, et son trop d'honneur chagrine par un soldat. Rousseau, en 1766, s'engagea volontairement au régiment pour aller à la différence de ses collègues, à l'école d'un cyclope, à l'école.

M. de H. — 1766.



contre sa personne, il prit le parti de fuir en secret pour ne pas être arrêté, et quitta Wootton le 1<sup>er</sup> mai 1767, laissant à l'adresse de M. Davenport, pour tout remerciement, une lettre de reproches. Il gagne Douvres, s'embarque pour Calais, et après un court séjour à Fleury-sous-Meudon, chez le marquis de Mirabeau, accepte au château de Trye, en Normandie, l'hospitalité du prince de Conti. Il y demeura un an; le prince ne lui ménageait ni les soins, ni les visites; mais là comme à Wootton ses rapports avec les serviteurs devinrent tels, et dès le début, que ce lui fut une année de supplice : il se sentait en pays ennemi. Au mois de juin 1768, il se remet en route pour un long voyage, et par Lyon, Chambéry, Grenoble, atteint Bourgoin en Dauphiné. C'est là qu'il contracta avec Thérèse, par-devant témoins, une sorte d'union qui n'avait aucun caractère régulier, mais dont il s'autorisa dans la suite pour appeler sa femme la déplorable compagne de sa vie. Des nuages s'étaient élevés entre eux, et Rousseau avait offert à Thérèse de lui rendre sa liberté en la mettant à l'abri du besoin. Au lieu de cette séparation, ce fut un simulacre de mariage qui intervint et qui le réduisit à traîner avec lui jusqu'à la mort celle qui avait le plus contribué à son infortune. C'est, non à Bourgoin même, mais un peu au-dessus, dans la montagne, à Monqum, qu'il passa la plus grande partie de son séjour en Dauphiné. Depuis cinq ans, son unique travail était, quand il prenait pied quelque part, de rédiger ses *Confessions*. Il comptait encore sur cet écrit comme sur un dernier moyen de se laver, mort ou vif, des calomnies dont il se croyait chargé. En 1770, l'idée fixe le prit de revenir à Paris et d'y poursuivre sa réhabilitation. Fait surprenant, et qui met hors de cause les sentiments de M. de Choiseul envers lui, l'autorisation fut accordée au fugitif de rentrer dans cette ville, d'où l'arrêt de 1762 permettait de l'écartier à tout jamais sans plus de débat. Nul n'était plus que Voltaire, et à bonnes enseignes, choqué de ce paradoxe : « Il est plaisant, écrivait-il, qu'un garçon horloger, avec un décret de prise de corps, soit à Paris, et que je n'y sois pas. » C'est que ce décret n'avait été qu'une rigueur de circonstance, une démonstration politique, et que, contrairement à Voltaire, on savait Rousseau revenu de ses anciennes ardeurs et bien résolu à ne plus sortir d'un repos et d'une obscurité conformes à ses goûts de farouche misanthropie.

Son dernier acte d'homme de lettres fut sa souscription à la

statue de Voltaire. Il le fit spirituellement, en rappelant « qu'il avait payé assez cher le droit d'être admis à cet honneur pour oser y prétendre ». Voltaire ne l'entendait pas ainsi; il fallut que ses amis lui fissent comprendre que, cette fois, s'il refusait, il n'aurait pas les rieurs pour lui.

---

## LES DERNIÈRES ANNÉES. PARIS ET ERMENONVILLE.

(1770-1778)

Les dernières années de Rousseau ne sont troublées par aucun incident extérieur, et, par comparaison avec celles que nous venons de voir s'écouler, pourraient sembler paisibles, si son âme avait été capable de quelque sécurité. Il a des heures, des journées de répit, pendant lesquelles les rares privilégiés qui lui inspirent une certaine confiance, toujours bien éphémère, goûtent auprès de lui le charme des plus poétiques entretiens ; mais son mal reste le même : le délire est incurable et toujours prêt à se réveiller. Dans ces conditions, les meilleures volontés lui sont suspectes, toute démarche amicale prend à ses yeux l'apparence d'une sollicitation perfide, tout service celle d'une entreprise sur sa liberté. Dans ses crises il est hors de lui, il éclate en paroles blessantes, il fait le vide autour de sa personne. Mais son délire est lucide, et il a fort bien décrit lui-même cette disposition contre laquelle sa volonté demeure impuissante : « Les maux réels, dit-il, ont sur moi peu de prise ; je prends toujours aisément mon parti sur ceux que j'éprouve, mais non pas sur ceux que je crains. Mon imagination effarouchée les combine, les retourne, les étend et les augmente. Leur attente me tourmente cent fois plus que leur présence, et la menace m'est plus terrible que le coup. »

Si l'on fait abstraction du sombre égarement auquel il est en proie, et si l'on ne considère que son attitude dans la souffrance, cette attitude ne manque ni de fermeté ni de grandeur. Il croit à la justice, à celle des hommes, infaillible avec le temps, et à celle de Dieu qui en est la source. Il est résigné, non désespéré. Enveloppé de ténèbres, il continue à lutter ; il attend l'heure propice et, sans se lasser, accumule les protestations d'innocence opprimée sur lesquelles il sait, à n'en pas douter, que le

jugera l'avenir. Dès son retour à Paris, il y entreprend le grand dessein qui l'y a ramené; il va lisant ses *Confessions* dans les réunions où il trouve accès. Il s'aperçoit qu'il y étouffe plus qu'il ne convainc. Il écrit ensuite ses *Dialogues*, en multiplie les copies de sa propre main, essaye de les mettre à l'abri d'une destruction totale. Il en confie le dépôt « à la Providence »; il arrête les passants pour les leur remettre, avec cette suscription : « A tout Français aimant la justice et la vérité. » Naturellement on repousse cette étrange démarche; il continue quand même ses courses à la recherche de l'honnête homme, qui certainement existe, qu'il s'agit seulement de découvrir; de l'honnête homme qui, d'une seule parole, dissipera les nuages et déjouera l'universel complot. Tout cela ferait sourire le simple bon sens; mais comment ne pas être ému en lisant, à la fin du récit qui nous révèle cette série d'aberrations, cet acte de foi dans une réparation nécessaire : « Quoi que fassent les hommes, le ciel à son tour fera son œuvre. J'en ignore le temps, les moyens, l'espèce. Ce que je sais, c'est que l'arbitre suprême est puissant et juste, que mon âme est innocente, et que je n'ai pas mérité mon sort : cela me suffit.... Que les hommes fassent désormais tout ce qu'ils voudront; après avoir fait, moi, ce que j'ai dû, ils ne m'empêcheront pas de mourir en paix. »

Il y a, çà et là, dans cette fin d'existence, des moments où domine une douce et mélancolique sérénité. Les *Réveries* nous en offrent l'expression la plus belle et la plus touchante. Elles trouvent leur confirmation dans le récit tout simple, mais non moins saillant, d'un témoin oculaire qui put alors pénétrer dans l'intimité de Rousseau, et qui, soutenu par une sorte de piété, lui demeura fidèle en dépit des rebuffades. C'est Bernardin de Saint-Pierre, alors ignoré du public, mais qui dans les œuvres de Rousseau avait déjà reconnu ses modèles, et dans leur auteur une âme inquiète, poétique, religieuse, en harmonie avec la sienne. Il nous montre le vieux Jean-Jacques dans son petit logement au quatrième étage, rue Plâtrière<sup>1</sup>, « assis en redingote et en bonnet blanc, occupé à copier de la musique », — car il avait repris son ancien métier, pour grossir son petit revenu de 1100 francs. « Près de lui était une épINETTE sur laquelle il essayait de temps en temps des airs. Deux petits lits, de cotonnade rayée de bleu et de blanc comme la tenture de sa chambre;

1. Aujourd'hui rue J.-J. Rousseau.

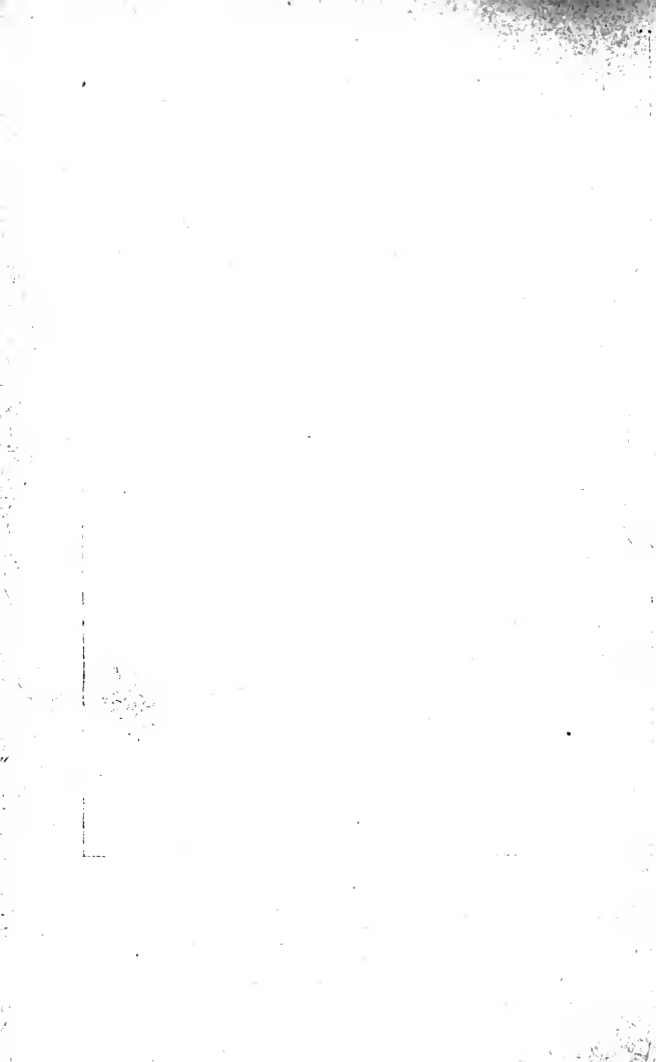




MAISON DE LA RUE PLATRE.  
Habitée par Rousseau, de 1770 à 1778.

(Lithographie de Champou, d'après un dessin de son de Reizner.)

P. M. page 115



une commode, une table et quelques chaises faisaient tout son mobilier.... Un serin chantait dans sa cage suspendue au plafond; des moineaux venaient manger du pain sous ses fenêtres ouvertes du côté de la rue, et sur celles de l'antichambre on voyait des caisses et des pots remplis de plantes telles qu'il plaît à la nature de les semer. Il y avait dans l'ensemble de son petit ménage un air de propreté, de paix et de simplicité qui faisait plaisir. » Il nous le montre aussi, toujours bon marcheur malgré ses soixante ans passés, courant avec l'attrait du botaniste les environs de Paris : c'étaient ses grandes joies quand le temps était beau. « Sur son front un nuage s'éclaircissait à mesure que nous nous en rapprochions. Quand il était une fois dans la campagne, son visage devenait gai et serein. « Enfin nous voilà, disait-il, hors des carrosses, du pavé et des hommes. » — Soulagé du poids qui l'oppressait, il devenait confiant, causeur; il disait librement ses goûts, ses sensations, ses idées; il s'arrêtait pour écouter le chant des oiseaux, célébrait les merveilles de la création. C'est chez lui, dans son intérieur, qu'il retombait brusquement dans sa quinteuse mélancolie. Ainsi alternaient en lui ce que Bernardin appelle son caractère « naturel » et son caractère « social ».

Il était revenu à Paris pour y défendre son honneur. Non seulement il y avait échoué, mais par une sorte d'hallucination il voyait dans le regard, dans l'attitude du premier venu, des marchands, des passants, des signes de mépris et d'hostilité. « J'aimerais mieux, disait-il, être au milieu des flèches des Parthes, qu'exposé aux regards des hommes. » C'est le besoin qui le retenait dans cet enfer, le bon marché relatif de la vie, et son métier de copiste. Pendant l'été de 1777, il avait éprouvé de graves malaises, des vomissements de bile, des crises de nerfs. Un médecin, M. Lebègue de Presles, le recommanda très vivement à l'un de ses admirateurs les plus déclarés, le marquis de Girardin, seigneur d'Ermenonville. Le 20 mai 1778, ils l'emmènèrent tous deux dans ce petit village comme pour une courte promenade. La beauté de la vallée, des eaux qui l'arrosent, des bois qui la dominent, l'impression d'isolement qu'on y éprouve, réveillèrent en lui l'amour passionné du seul genre d'existence qui lui eût procuré des jouissances sans mélange. M. de Girardin lui offrait l'hospitalité dans les dépendances de son château; il accepta, fit vendre ses meubles, et passa quarante jours comme il avait fait jadis à Montmorency, dans la même saison, en pre-

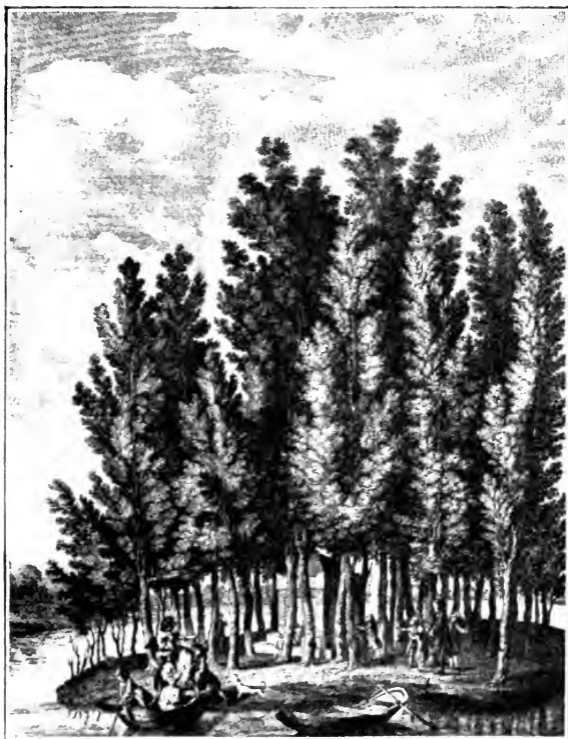
nant possession de l'Ermitage. Le 2 juillet, subitement, il mourut, deux mois après Voltaire.

Il courut dans le pays des bruits de suicide, que son état mental autorisait, que certains de ses ennemis accueillirent, et qui depuis ont trouvé grand crédit. Pourtant tous les actes publics qui suivirent sa mort, et notamment l'autopsie, attestent le contraire. Peu importe que la véritable cause en demeure douteuse et que la nature précise de l'attaque qui le terrassa n'ait pas été déterminée avec la rigueur scientifique qu'y apporterait la médecine d'aujourd'hui. Ce qui n'aurait pu échapper aux investigations combinées de la médecine et de la police, c'est la trace matérielle d'un coup de pistolet. Entre des preuves historiques et des présomptions morales, l'hésitation n'est guère possible, et je ne vois pas moyen de résister sur ce point à l'argumentation de M. Chereau<sup>1</sup>.

Tout le monde sait que Rousseau fut d'abord enterré à Ermenonville, dans la petite île des Peupliers, qui devint pour ses admirateurs un lieu de pèlerinage. En 1794, il eut les honneurs du Panthéon, où Voltaire reposait depuis 1791. Une rumeur s'accrédita, qu'en 1814 des haines rétrospectives avaient fait violer la sépulture de ces deux hommes, en qui la Révolution avait reconnu, à tort ou à raison, ses promoteurs. Le 16 décembre 1897, une commission officielle ouvrit les deux tombeaux, s'assura qu'ils étaient demeurés intacts, et mit ainsi fin à cette sinistre légende.

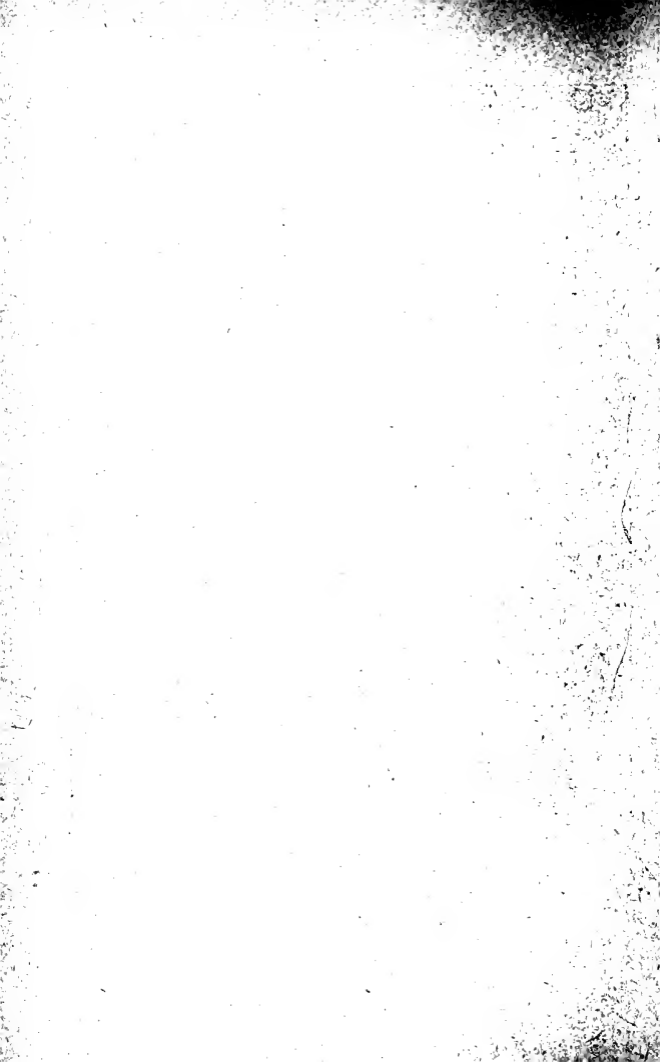
---

1. Dans l'*Union médicale* de 1866 et dans le *Bulletin de la Société de Paris et de l'Île de France* de 1876.



TOMBEAU DE JEAN-JACQUES,  
dans l'île des Peupliers.

(Dessin de Moreau.)



## VI

### L'ÉCRIVAIN. INFLUENCE DE ROUSSEAU PENDANT SA VIE ET APRÈS SA MORT.

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire des ouvrages de Rousseau; nous renvoyons aux *Notices* qui, au cours de ce recueil, servent d'introduction à chaque série d'extraits. Nous voudrions seulement caractériser l'écrivain, son talent, son action sur son siècle et son influence sur ses disciples immédiats.

Le grand effet qu'il produisit tout d'abord et sa célébrité soudaine tiennent surtout à son peu de ressemblance avec ceux qui, lors de ses débuts, passaient pour maîtres en l'art d'écrire. — Il ne diffère pas moins d'eux par le style que par les idées. Dès ses premiers essais il prit le contre-pied des opinions généralement admises sur l'influence morale de la civilisation. On y voyait l'origine de progrès indéfinis qui, pour le bonheur de l'humanité, devaient renouveler la face du monde. C'est tout l'esprit de l'Encyclopédie, qui procède en cela, comme on l'a récemment établi, du cartésianisme<sup>1</sup>. Rousseau prit immédiatement parti pour la thèse inverse, et soutint que ce prétendu progrès n'était que décadence, et que toute l'œuvre des siècles était, non à poursuivre, mais à refaire par un retour à la nature. C'était un démenti, un soufflet à l'outrecuidance scientifique qui régnait alors, et ce coup d'audace ne pouvait laisser l'opinion indifférente. Sans doute il frappait plus fort que juste; mais dans les grands conflits d'opinions il n'y a de succès qu'à ce prix. La forme de ses écrits n'était pas moins originale : à la petite prose, claire, maigre, aiguës, dont Fontenelle et Marivaux réunissaient à dose à peu près égale les qualités et les défauts, que Montesquieu mania supérieurement, sinon toujours à propos, et dont Voltaire offrit jusqu'à la fin le plus parfait modèle, il oppose la phrase large, sonore, oratoire, moins limpide, mais à la fois plus sou-

1. Brunetière, *Jansénistes et Cartésiens*.

ple et plus majestueuse, qu'avait aimée le xvii<sup>e</sup> siècle, formé à l'école de Balzac. Il s'en sert d'abord avec une certaine gaucherie déclamatoire; sa langue, mêlée de provincialismes, est trouble en débutant, médiocrement correcte; c'est une qualité qu'elle n'acquerra que peu à peu, grâce à un travail persévérant; mais cette langue, pleine de souffle, est naturellement lyrique: elle exclut les pointes et le bel esprit. L'excès en est la phraséologie vide dont Thomas sera le représentant détestable et estimé. Mais chez Rousseau, dès son second ouvrage, le fond et la forme vont de pair: c'est une nouvelle façon, non seulement d'écrire, mais de penser. Victor Cousin a très finement comparé les deux rivaux en présence: « J.-J. Rousseau est juste l'opposé de Voltaire. Il n'en a pas le bon sens et la simplicité; il rêve et il déclame; il a un système absurde, et il l'expose avec un art excessif.... Mais, le bon sens à part, Rousseau a des endroits par lesquels il est supérieur à Voltaire. C'est bien un autre raisonneur: quand il est dans le vrai, sa dialectique est irrésistible.... Il a l'éloquence vraie de la logique et de la passion; malheureusement il y mêle un art qui paraît trop, et donne un air de rhétorique à ses pages les plus vives et les plus fortes. » L'appréciation est des plus exactes. Rousseau a beau médire des lettres, il est homme de lettres jusqu'au bout des doigts; dès qu'il écrit, sa sincérité n'est plus entière; il produit une forte impression, mais il est sensible qu'il y vise, et c'est par là que ce merveilleux artiste est inférieur aux grands prosateurs du siècle précédent, aux Pascal et aux Bossuet, dont il relève d'ailleurs la tradition.

Son rôle dans le mouvement des idées est considérable. Il a, quoiqu'il écrive en prose (c'est un point très secondaire), rappris la poésie à une société qui ne la connaissait plus, et dont l'analyse, la logique ou la raillerie, — claires, exactes, mais courtes, et qui excluent les émotions du cœur, — étaient le goût et l'occupation favoris. L'homme sociable, raisonneur, raffiné, avait étouffé l'homme naturel, doué de sentiments simples, créé pour vivre, aimer, souffrir, bien plus que pour comprendre et douter. Rousseau rendit ses droits à la sensibilité, même un peu plus que ses droits, remit en honneur l'admiration des spectacles de la nature, et fit entendre en elle, non par réminiscence des anciens, mais par une inspiration toute personnelle, l'écho de l'âme humaine. On avait su tout cela; mais on l'avait oublié: cette rénovation eut le caractère d'une révélation. Il fit plus. En écou-



tant son cœur, il y retrouva dans toute leur vigueur native les instincts moraux et religieux. C'est la religion naturelle, mais non pas froide et tout intellectuelle et coercitive comme celle de Voltaire; à l'idée de Dieu il en joint le « goût », la sensation vive et directe. C'est la seule originalité de sa philosophie, médiocre par l'effort d'esprit, toute puissante par l'action morale. Non que Rousseau ne soit un raisonneur redoutable. En éducation, en politique, en religion, il argumente avec une force, une intrépidité sans égales. Mais il raisonne sur des prémisses absolues, incomplètes, qu'il conduit sans hésitation jusqu'au paradoxe, à l'utopie, à l'absurde. Il a dans les idées simples une foi naïve; c'est le type de l'esprit radical.

On voit la suite, et quelle longue traînée il a laissée derrière lui. Tous les grands peintres de la nature, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, George Sand sont ses disciples. Les deux derniers le sont encore par l'exaltation du sentiment. De lui procède, dans notre école romantique, toute cette riche et noble veine de poésie personnelle, mais excessive, troublante, où le cœur et l'imagination se donnent carrière, s'enivrent et s'affranchissent de la raison comme d'une entrave. Enfin la politique de la Révolution, avec ses dogmes, son noble et candide optimisme, son mélange de libéralisme et d'absolutisme populaire, son mépris superbe de la tradition et des réalités existantes, c'est encore du Rousseau. Nul parmi les écrivains du xviii<sup>e</sup> siècle n'a donc eu, dans les lettres, dans l'histoire, dans les mœurs, une influence plus grande; nul n'a fait à la fois plus de bien et plus de mal. Aussi est-il difficile de le juger de sang froid et de tenir un juste milieu entre ses adversaires irréductibles et ses idolâtres. Il est encore trop près de nous.

Il y a pourtant progrès, et si la discussion demeure très vive sur l'action bienfaisante ou non que ses écrits ont exercée, et dont nous subissons encore le contre-coup, son talent du moins est hors de cause, et sa personne même est jugée avec une impartialité croissante. Les blessures qu'il a faites autour de lui pour venger celles qu'il sentait ou croyait sentir, ne provoquent plus aujourd'hui de rancune; les griefs de Diderot, de Grimm, de Voltaire, nous laissent froids; ce sont misères sur lesquelles heureusement le temps fait vite l'oubli. De même l'enthousiasme qu'il inspirait par son étalage de vertu n'a plus de prise à distance; ces choses-là racontées perdent tout prestige. Mais de plus en plus on se rend compte de la maladie qui chez cette

grande âme, par l'effet de certaines fatalités physiques et morales, d'une éducation déplorable, d'une situation équivoque dans la société, a perverti les plus beaux dons de l'esprit. On n'était pas habitué jadis à regarder le génie comme un droit à la singularité : dans la conduite de la vie, il tombait sous la règle commune. Depuis, nous lui avons accordé de grands privilèges, avec plus d'entraînement que de justice. Mais pour Rousseau notre indulgence est légitime. Ce n'est pas défaillance, de notre part ; c'est pitié. Ne la regrettons pas.

---

# EXTRAITS

DE

# J.-J. ROUSSEAU

---

SI LE RÉTABLISSEMENT  
DES SCIENCES ET DES ARTS A CONTRIBUÉ  
A ÉPURER LES MŒURS

(Discours qui a remporté le prix à l'Académie de Dijon en 1750.)

---

## NOTICE

Rousseau a raconté dans deux pages célèbres, l'une des *Confessions*, l'autre de sa *Correspondance*<sup>1</sup>, comment, pendant l'été de 1749, allant voir à Vincennes son ami Diderot, qui y était détenu pour sa *Lettre sur les aveugles*, il lut dans le *Mercur*, tout en marchant, la question proposée par l'Académie de Dijon pour le prix de l'année suivante : c'était le texte même qu'on vient de lire et qui fait le titre du *Discours*. — « A l'instant de cette lecture, dit-il, je vis un autre univers, et je devins un autre homme ». Dans son trouble, il s'assit sous un arbre, et là, palpitant, ébloui, baigné de larmes, il sentit affluer à son esprit toutes

1. Lettre à M. de Malesherbes, du 12 janvier 1762.

les grandes idées auxquelles il allait consacrer sa vie d'écrivain : « les contradictions du système social », la bonté naturelle de l'homme et l'influence néfaste des institutions. Le programme de l'Académie de Dijon, qui n'était pourtant qu'un lieu commun, aurait ainsi, dans cet accès de fièvre intellectuelle, donné conscience à Rousseau de son œuvre prête à éclore ; en effet, toute son œuvre est en germe dans ce premier discours, et il put fort bien alors en apercevoir les grandes lignes comme d'un point central et culminant. Il arriva tout ému en présence de Diderot, lui confia ce qui venait de se passer dans son âme. « Il m'exhorta, raconte-t-il encore, de donner l'essor à mes idées, et de concourir au prix. Je le fis, et dès cet instant, je fus perdu. Tout le reste de ma vie et de mes malheurs fut l'effet inévitable de cet instant d'égarément. »

Marmontel, d'après Diderot, — mais d'après Diderot devenu l'adversaire de Rousseau, — rapporte tout autrement cette dernière scène. Rousseau serait arrivé à Vincennes préoccupé par le programme qu'il venait de lire, et disposé, s'il concourait, à soutenir la thèse alors universellement admise, favorable aux sciences et aux arts. — « C'est le pont aux ânes, aurait répondu Diderot ; tous les talents médiocres prendront ce chemin-là, et vous n'y trouverez que des idées communes, au lieu que le parti contraire présente à la philosophie et à l'éloquence un champ nouveau, riche et fécond. » Rousseau se serait donc résolu, sans conviction, et sur le conseil d'un ami plus rompu que lui aux ruses du métier, à développer le brillant paradoxe, que depuis il soutint dans tous ses écrits. Le récit de Marmontel a souvent paru plausible ; j'avoue que je n'y puis croire sans de fortes réserves. J'admets que Rousseau, sur le tard, ait exagéré le caractère dramatique de l'« inspiration » qui s'était emparée de lui, qu'il soit arrivé devant Diderot encore indécis sur le parti qui lui réussirait le mieux, le cas échéant, et qu'il se soit déterminé par le conseil de son ami ; mais assurément la thèse qui dès lors, et dès longtemps, lui était chère, est celle qu'il adopta. Cela seul explique le merveilleux accord entre ce premier écrit et tous ceux qui suivirent. Une opinion de hasard, une opinion suggérée, ne se maintient pas avec une telle constance, ne se transforme pas en un système si rigoureux, ne devient pas la vie même de l'homme qui ne l'aurait pas lentement mûrie et embrassée. Il put plaire à Diderot, choqué par les paradoxes de Rousseau, et plus encore offensé par sa conduite, de supposer et de dire que toute la car-

rière de cet homme illustre avait pour point de départ un vain jeu de rhétorique : nous serions, nous, par trop naïfs de l'en croire contre toute apparence,

Le Discours se compose de deux parties. La première est historique : Rousseau y montre la décadence des États partout produite par le progrès des lumières. La seconde est théorique : c'est l'explication de l'influence désastreuse exercée par ce prétendu progrès, sur les mœurs, les croyances, les vertus guerrières, sur toutes les forces sociales. Mais cette division n'est qu'apparente : l'histoire n'est ici qu'un leurre, et les deux moitiés de la démonstration dérivent également d'une conception que Rousseau laisse, cette fois, seulement apparaître, et qu'il mettra bientôt dans tout son jour : la bonté naturelle et primitive de l'homme. « On ne peut, dit-il, réfléchir sur les mœurs, qu'on ne se plaise à se rappeler l'image de la simplicité des premiers temps. C'est un beau rivage, paré des seules mains de la nature, vers lequel on tourne incessamment les yeux, et dont on se sent éloigner à regret. » Se rappeler ! Il l'a donc connue ? Doutez-en, si vous voulez ; lui, n'en doute pas, n'en doutera jamais. Il nous l'avoue, rien n'est plus vrai pour lui que ses chimères. Mais alors tout ce qu'il nous plaît d'appeler progrès, il lui convient, à lui, de l'appeler décadence. Ce postulat admis ou supposé, l'histoire et la démonstration n'ont plus qu'à le confirmer et à s'y conformer. Rousseau nous dit que son discours fut écrit, ou plutôt dicté, sous l'empire de l'enthousiasme ; chaque matin, ses rêveries enflammées de la nuit prenaient forme. Cet enthousiasme nous serait à bon droit suspect, tant nous trouvons dans ce discours de mouvements oratoires convenus, de périphrases pompeuses, de procédés d'école. Mais il travaillait pour obtenir un prix académique, un prix d'éloquence ; il imitait les modèles du genre, et, comme il dit avec beaucoup de sens, « avec quelque talent qu'on puisse être né, l'art d'écrire ne s'apprend pas tout d'un coup ».

Il obtint le prix, et son discours, si cruel pour un siècle infatué de science<sup>1</sup>, souleva de vives polémiques. Il y répondit avec

1. Veut-on voir à plein l'opinion contraire et courante ? Qu'on lise seulement cette phrase de Voltaire : « *Les mœurs, ainsi que les arts, se sont perfectionnés dans ce siècle, depuis Pétersbourg jusqu'à*

Cadix ;... jamais les hommes n'ont été plus instruits et plus heureux... Jamais la société n'a été plus aimable et plus remplie de sentiments d'honneur ; jamais les belles-lettres n'ont plus influé sur les mœurs. »

passion, et c'est ainsi qu'il fut amené à disputer contre le roi Stanislas en personne. Du jour au lendemain il était devenu, non seulement homme de lettres, mais auteur d'une doctrine nouvelle.

Dans son Discours et dans les écrits qu'il publia pour l'éclaircir ou le défendre, voici quelques points importants à noter :

Il a si peu de goût pour la science, qu'il voudrait respecter le « voile impénétrable » dont la nature couvre ses secrets.

Il jette le discrédit sur la philosophie, sur l'incrédulité qui en est la suite, et sur l'esprit de secte qu'elle dissimule : « Tel fait aujourd'hui, dit-il, l'esprit fort et le philosophe, qui n'eût été qu'un fanatique au temps de la Ligue ».

Avec la religion, il réhabilite le patriotisme et tous les sentiments « sacrés », flétris par le scepticisme à la mode.

Il préfère en tout l'instinct à la raison ; il ne craint pas de chercher la régénération de l'homme dans la vie purement animale, « car il vaudrait encore mieux ressembler à une brebis qu'à un mauvais ange ».

C'est dans l'instinct, dans le sentiment, qu'il place le principe même de la vie morale : « Nous avons un guide intérieur, bien plus infaillible que tous les livres, et qui ne nous abandonne jamais dans le besoin ». La vertu est « la science sublime des âmes simples », et il suffit, « pour apprendre ses lois, d'écouter la voix de sa conscience dans le silence des passions. Voilà la véritable philosophie!... »

Enfin à ceux qui le traiteront d'utopiste, d'ennemi de la civilisation, il oppose déjà cette réponse qu'il ne se lassera pas de renouveler : le mal est fait, et il n'est plus temps d'y remédier ; mais le mal porte en lui-même une sorte de contre-poison ; « laissons donc les sciences et les arts adoucir en quelque sorte la férocité des hommes qu'ils ont corrompus... ; les lumières du méchant sont encore moins à redouter que sa brutale stupidité ».

Ainsi, ce morceau de bravoure est pour Rousseau l'enfance de l'art, à ne regarder que la composition et le style ; mais il contient déjà toute sa pensée, dont ses chefs-d'œuvre ne seront que le développement régulier. Il a donc été vraiment « illuminé » sous l'arbre de Vincennes, mais d'une lumière tout intérieure et lentement accumulée depuis ses premières réflexions et ses premières lectures.

I. — ROME CORROMPUE PAR LA GRÈCE.  
PROSOPOPÉE DE FABRICIUS.

.... Voilà donc le plus sage des hommes au jugement des dieux, et le plus savant des Athéniens au sentiment de la Grèce entière, Socrate, faisant l'éloge de l'ignorance !<sup>1</sup> Croit-on que, s'il ressuscitait parmi nous, nos savants et nos artistes lui feraient changer d'avis ? Non, messieurs : cet homme juste continuerait de mépriser nos vaines sciences ; il n'aiderait point à grossir cette foule de livres dont on nous inonde de toutes parts, et ne laisserait, comme il a fait, pour tout précepte à ses disciples et à nos neveux, que l'exemple et la mémoire de sa vertu : c'est ainsi qu'il est beau d'instruire les hommes.

Socrate avait commencé dans Athènes, le vieux Caton continua dans Rome, de se déchaîner contre ces Grecs artificieux et subtils qui séduisaient la vertu et amollissaient le courage de ses concitoyens. Mais les sciences, les arts et la dialectique prévalurent encore : Rome se remplit de philosophes et d'orateurs ; on négligea la discipline militaire, on méprisa l'agriculture, on embrassa des sectes, et l'on oublia la patrie. Aux noms sacrés de liberté, de désintéressement, d'obéissance aux lois, succédèrent les noms d'Épicure, de Zénon, d'Arcésilas.<sup>2</sup> *Depuis que les savants ont commencé à paraître parmi nous*, disaient leurs propres

1. Il vient de paraphraser le mot célèbre de Socrate : « Ce que je sais le mieux, c'est que je ne sais rien. »

2. Fondateurs des trois sectes de philosophie qui eurent à Rome le plus d'adeptes : épicurisme, stoïcisme et nouvelle Académie.

philosophes, *les gens de bien se sont éclipsés*<sup>1</sup>. Jusqu'alors les Romains s'étaient contentés de pratiquer la vertu; tout fut perdu quand ils commencèrent à l'étudier.

O Fabricius! qu'eût pensé votre grande âme si, pour votre malheur, rappelé à la vie, vous eussiez vu la face pompeuse de cette Rome sauvée par votre bras, et que votre nom respectable avait plus illustrée que toutes ses conquêtes? « Dieux! eussiez-vous dit, que sont devenus ces toits de chaume et ces foyers rustiques qu'habitaient jadis la modération et la vertu? Quelle splendeur funeste a succédé à la simplicité romaine? quel est ce langage étranger? quelles sont ces mœurs efféminées? que signifient ces statues, ces tableaux, ces édifices? Insensés, qu'avez-vous fait? Vous, les maîtres des nations, vous vous êtes rendus les esclaves des hommes frivoles que vous avez vaincus! Ce sont des rhéteurs qui vous gouvernent! C'est pour enrichir des architectes, des peintres, des statuaires et des histrions, que vous avez arrosé de votre sang la Grèce et l'Asie! Les dépouilles de Carthage sont la proie d'un joueur de flûte! Romains, hâtez-vous de renverser ces amphithéâtres; brisez ces marbres, brûlez ces tableaux, chassez ces esclaves qui vous subjuguent, et dont les funestes arts vous corrompent. Que d'autres mains s'illustrent par de vains talents; le seul talent digne de Rome est celui de conquérir le monde, et d'y faire régner la vertu. Quand Cynéas<sup>2</sup> prit notre sénat pour une assemblée de rois, il ne fut ébloui ni par une pompe vaine, ni par une élégance recherchée; il n'y entendit point cette éloquence frivole, l'étude et le charme des hommes futiles. Que vit donc Cynéas de si majestueux? O citoyens! il vit un spectacle

1. Sénèque (Ép. 95) : *Postquam docti prodierunt, boni desunt.*

2. L'ambassadeur de Pyrrhus, envoyé pour proposer la paix.



que ne donneront jamais vos richesses ni tous vos arts, le plus beau spectacle qui ait jamais paru sous le ciel : l'assemblée de deux cents hommes vertueux, dignes de commander à Rome, et de gouverner la terre »<sup>1</sup>.

(*Première partie.*)

## II. — LA MÉDIOCRITÉ ET LE GÉNIE.

.... Mais si le progrès des sciences et des arts n'a rien ajouté à notre véritable félicité; s'il a corrompu nos mœurs, et si la corruption des mœurs a porté atteinte à la pureté du goût<sup>2</sup>, que penserons-nous de cette foule d'auteurs élémentaires qui ont écarté du temple des Muses les difficultés qui défendaient son abord, et que la nature y avait répandues comme une épreuve des forces de ceux qui seraient tentés de savoir? Que penserons-nous de ces compilateurs d'ouvrages qui ont indiscretement brisé la porte des sciences et introduit dans leur sanctuaire une populace indigne d'en approcher, tandis qu'il serait à souhaiter que tous ceux qui ne pouvaient avancer loin dans la carrière des lettres eussent été rebutés dès l'entrée, et se fussent jetés dans des arts utiles à la société? Tel qui sera toute sa vie un mauvais versificateur, un géomètre subalterne, serait peut-être devenu un grand fabricant d'étoffes. Il n'a point fallu de maîtres à ceux que la nature destinait à

1. Ce morceau est célèbre comme échantillon de style déclamatoire; mais ce que Rousseau fait dire à Fabricius, c'est lui-même qui le

dit à son siècle : c'est sa déclaration de guerre à la civilisation.

2. Rousseau résume ici le paradoxe développé dans son *Discours*.

faire des disciples<sup>1</sup>. Les Verulam<sup>2</sup>, les Descartes et les Newton, ces précepteurs du genre humain, n'en ont point eux-mêmes<sup>3</sup>; et quels guides les eussent conduits jusqu'ou leur vaste génie les a portés? Des maîtres ordinaires n'auraient pu que rétrécir leur entendement en le resserrant dans l'étroite capacité du leur. C'est par les premiers obstacles qu'ils ont appris à faire des efforts, et qu'ils se sont exercés à franchir l'espace immense qu'ils ont parcouru. S'il faut permettre à quelques hommes de se livrer à l'étude des sciences et des arts, ce n'est qu'à ceux qui se sentiront la force de marcher seuls sur leurs traces, et de les devancer<sup>4</sup>; c'est à ce petit nombre qu'il appartient d'élever des monuments à la gloire de l'esprit humain. Mais si l'on veut que rien ne soit au-dessus de leur génie, il faut que rien ne soit au-dessus de leurs espérances; voilà l'unique encouragement dont ils ont besoin. L'âme se proportionne insensiblement aux objets qui l'occupent, et ce sont les grandes occasions qui font les grands hommes. Le prince de l'éloquence fut consul de Rome, et le plus grand peut-être des philosophes, chancelier d'Angleterre<sup>5</sup>. Croit-on que si l'un n'eût occupé qu'une chaire dans quelque université, et que l'autre n'eût obtenu qu'une modique pension d'Académie; croit-on, dis-je, que leurs ouvrages ne se sentiraient pas de leur état? Que les rois

1. Il y a bien de l'orgueil sous cet amas de fleurs de rhétorique. Rousseau, qui s'est instruit sans maîtres (voy. *Introd.* p. xv), prêche pour son saint.

2. François Bacon, baron de Verulam, chancelier d'Angleterre sous Jacques I<sup>er</sup>, et théoricien de la méthode expérimentale (1561-1626).

3. Ces grands hommes ont eu des

maîtres, mais les ont dépassés : c'est la loi du progrès.

4. Système despotique et inhumain. Et d'ailleurs comment connaître d'avance ces esprits dignes qu'on leur *permette* de s'instruire?

5. Cicéron et Bacon. — Quand il appelle Bacon « le plus grand des philosophes », il subit encore l'influence des encyclopédistes ses amis.

ne dédaignent donc pas d'admettre dans leurs conseils les gens les plus capables de les bien conseiller; qu'ils renoncent à ce vieux préjugé inventé par l'orgueil des grands, que l'art de conduire les peuples est plus difficile que celui de les éclairer; comme s'il était plus aisé d'engager les hommes à bien faire de leur bon gré, que de les y contraindre par la force : que les savants du premier ordre trouvent dans leurs cours d'honorables asiles; qu'ils y obtiennent la seule récompense digne d'eux, celle de contribuer par leur crédit au bonheur des peuples à qui ils auront enseigné la sagesse : c'est alors seulement qu'on verra ce que peuvent la vertu, la science et l'autorité animées d'une noble émulation, et travaillant de concert à la félicité du genre humain. Mais tant que la puissance sera seule d'un côté, les lumières et la sagesse seules d'un autre, les savants penseront rarement de grandes choses, les princes en feront plus rarement de belles, et les peuples continueront d'être vils, corrompus et malheureux <sup>1</sup>.

(*Seconde partie.*)

### III. — LA PRÉDICATION ÉVANGÉLIQUE.

Les sciences sont florissantes aujourd'hui; la littérature et les arts brillent parmi nous : quel profit en a tiré la religion? Demandons-le à cette multitude de philosophes qui se piquent de n'en point avoir <sup>2</sup>. Nos bibliothèques

1. Rousseau commence par dénigrer les sciences, puis il réclame pour elles le gouvernement des états : il n'ose pas encore dépouiller

le vieil homme et pousser à bout ses idées.

2. Et dont il se sépare hautement.

regorgent de livres de théologie, et les casuistes fourmillent parmi nous. Autrefois nous avions des saints, et point de casuistes. La science s'étend, et la foi s'anéantit; tout le monde veut enseigner à bien faire, et personne ne veut l'apprendre; nous sommes tous devenus docteurs, et nous avons cessé d'être chrétiens.

Non, ce n'est point avec tant d'art et d'appareil que l'Évangile s'est étendu par tout l'univers, et que sa beauté ravissante a pénétré les cœurs. Ce divin livre, le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile de tous à quiconque même ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur, et la volonté d'accomplir ses préceptes<sup>1</sup>. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage; jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte point la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant. O vous! ministres de la loi qui m'y est annoncée; donnez-vous moins de peine pour m'instruire de tant de choses inutiles. Laissez là tous ces livres savants qui ne savent ni me convaincre ni me toucher. Prosternez-vous aux pieds de ce Dieu de miséricorde que vous vous chargez de me faire connaître et aimer; demandez-lui pour vous cette humilité profonde que vous devez me prêcher. N'étalez point à mes yeux cette science orgueilleuse ni ce faste indécent qui vous déshonorent et qui me révoltent; soyez touchés vous-même, si vous voulez que je le sois; et surtout montrez-moi dans votre conduite la pratique de cette loi dont vous prétendez m'instruire. Vous n'avez pas besoin d'en savoir ni de m'en enseigner davantage, et votre ministère est accompli. Il n'est point en tout

1. Est-ce un philosophe qui parle? | impossible de le déterminer, et  
Est-ce un chrétien? — Il serait | cette équivoque durera toujours.

cela question de belles-lettres, ni de philosophie. C'est ainsi qu'il convient de suivre et de prêcher l'Évangile et c'est ainsi que ses premiers défenseurs l'ont fait triompher de toute les nations, *non aristotelico more*, disaient les Pères de l'Église, *sed piscatorio*<sup>1</sup>.

(Réponse au roi de Pologne.)

1. *A la façon, non d'Aristote, mais des pêcheurs*, (par allusion au métier des premiers apôtres). — Rousseau semble avoir

déjà présent à l'esprit le personnage qu'il fera parler dans l'*Émile*, le vicaire savoyard. — Voy. p. 169.



# DISCOURS SUR L'ORIGINE DE L'INÉGALITÉ PARMI LES HOMMES

(1755)

---

## NOTICE

Décidément heureuse dans le choix de ses sujets, l'Académie de Dijon mit au concours, pour 1754, une question qui, de nouveau, piqua Rousseau au vif et lui fournit l'occasion de développer à part et largement quelques-unes des idées esquissées dans son premier *Discours*. En voici l'énoncé : *Quelle est l'origine de l'inégalité parmi les hommes, et si elle est autorisée par la loi naturelle?*

C'est encore dans le feu de l'enthousiasme qu'il conçut le dessein de son ouvrage. Il était allé, nous dit-il, passer une semaine de la belle saison à Saint-Germain : « Enfoncé dans la forêt, j'y cherchais, j'y trouvais l'image des premiers temps, dont je traçais fièrement l'histoire.... Mon âme, exaltée par ces contemplations sublimes, s'élevait auprès de la Divinité ; et voyant de là mes semblables suivre, dans l'aveugle route de leurs préjugés, celle de leurs erreurs, de leurs malheurs, de leurs crimes, je leur criais d'une faible voix qu'ils ne pouvaient entendre : « Insensés, « qui vous plaignez sans cesse de la nature, apprenez que tous vos « maux viennent de vous »

Il compare donc l'état social qu'il a sous les yeux, particulièrement en France, pays d'inégalité fondée sur une longue suite d'abus et d'usurpations, avec l'état de nature « qui n'existe plus, qui n'a peut-être point existé », dont, par conséquent, il est impossible de chercher la trace dans l'histoire, mais qu'il reconstitue par la « réflexion », c'est-à-dire ici par l'imagination, con-

formément à l'idée qu'il se fait de l'homme primitif, et d'après cette conviction, invétérée chez lui, que tout dans la nature est bon à l'origine et que tout mal ici-bas est l'œuvre de la civilisation. Par conséquent, sa pensée remonte du présent, qu'il constate, au passé, non pas réel, mais logiquement restitué. L'ordre historique n'est encore ici qu'un procédé d'exposition; l'ouvrage est de pure déduction, et c'est en rendre un compte exact que d'en commencer l'analyse par la fin.

La société, dans son état actuel, n'est que la consécration légale d'une inégalité factice. Les plus puissants et les plus riches n'y sont, sauf exception, ni les plus intelligents ni les plus robustes. Ce n'est donc pas sur ce pied que les hommes l'ont constituée de leur libre consentement, et le *contrat* qui lui a donné naissance s'est profondément altéré dans le cours des siècles. Sur les clauses du *Contrat social*, il écrira bientôt l'un de ses plus beaux livres; il ne les indique ici que sommairement et dans l'intention visible d'y revenir. Toutes les volontés se sont librement réunies en une seule; de là des lois et des gouvernements destinés à protéger le droit contre la violence. Mais ce besoin de contracter, d'où est-il né? D'un état de guerre engendré par la propriété, c'est-à-dire déjà par l'inégalité, les uns possédant au delà, les autres en deçà de leur véritable besoin : « Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile », — et le premier auteur de tous les maux de l'humanité. Tous les arts, il est vrai, toutes les notions morales sont venues de là. Mais précisément l'homme n'est par nature ni social, ni civilisé, ni moral; c'est un animal qui ne diffère des autres que par la liberté, qui peut donc, pour son malheur, se modifier, autant dire se corrompre. Le désir d'un bien-être très rudimentaire pour lui-même, la pitié pour ses semblables souffrants, voilà ses instincts et le fond de son âme; tout le reste est acquis, artificiel et nuisible : « L'état de réflexion est un état contre nature, et l'homme qui médite est un animal dépravé ». Mais l'homme, selon la nature, où est-il? — Il n'est plus, s'il a jamais été; en tout cas, le sauvage n'en paraît pas fort éloigné. Et Rousseau nous fait de la vie sauvage une peinture idyllique : santé, force, besoins très simples, faciles à satisfaire et toujours satisfaits, partant égalité complète, puisque chacun ne réclame rien de plus que le nécessaire de l'heure présente; de



plus, aimable séjour, forêts ombreuses et fraîches, des fruits et de l'eau claire. C'est à donner envie, comme dira Voltaire, de « marcher à quatre pattes ». Lucrèce et Buffon ont placé l'homme primitif à peu près dans le même cadre, mais éclairé tout différemment : ils nous montrent un être misérable en lutte contre les éléments et les bêtes féroces; d'où pour lui la nécessité bienfaisante de progresser afin de se défendre et durer. Avec son optimisme intrépide, Rousseau fait de la nature un Eden, mais l'Adam qu'il y installe n'est qu'une heureuse et innocente brute, qui, peu à peu, dépouillant sa brutalité, contractera par là-même des vices et perdra son bonheur.

Or, dans l'impossibilité pour l'homme de retourner à son point de départ, quelle conclusion tirer de ce rêve? — Politique, égalitaire et républicaine. La société, formée par des hommes naturellement égaux, a pour mission de maintenir cette égalité, condition primitive de leur paix et de leur félicité, dans la mesure compatible avec les strictes nécessités du gouvernement. La leçon, à la rigueur et en théorie, s'adresse à tous les États; mais la France, par exemple, aurait trop à faire pour en profiter; aussi Rousseau ne s'étonne-t-il pas qu'une doctrine aussi révolutionnaire y passe pour inoffensive, car il n'a garde de vouloir troubler le repos d'aucun État. C'est à sa patrie, c'est à Genève qu'il la dédie; c'est à Genève qu'il pensera dans ses ouvrages politiques; car Genève avec sa constitution républicaine, avec ses oscillations entre la démocratie et l'aristocratie, est encore assez voisine, espère-t-il, de l'idéal tracé par lui, pour s'en émouvoir et résister au courant qui l'entraîne sourdement vers l'oligarchie politique du Petit conseil et vers la rupture de l'unité morale entre les différentes classes de l'État. De là, entre Rousseau et sa patrie, un premier contact et un premier malentendu gros de menaces.

Rousseau ne comptait pas sur le prix, et ne l'obtint pas. Il savait fort bien qu'aucune Académie ne le suivrait sur un terrain aussi brûlant. Mais la question une fois posée, il s'en était emparé pour la traiter selon sa conscience de philosophe et de citoyen d'une république. La récompense officielle devenait ici un élément de nulle valeur. Il obtint mieux que cela. Ce Discours, écrit en toute liberté d'esprit, est son premier chef-d'œuvre, tout nourri de dialectique, parsemé de traits hardis et d'éclatantes peintures. Il a trouvé sa véritable manière. Le rhéteur s'efface (je ne dis pas le sophiste) devant le logicien et le poète.

## ORIGINES DE LA SOCIÉTÉ HUMAINE.

Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire *Ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile<sup>1</sup>. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne! » Mais il y a grande apparence qu'alors les choses en étaient déjà venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étaient : car cette idée de propriété, dépendant de beaucoup d'idées antérieures qui n'ont pu naître que successivement, ne se forma pas tout d'un coup dans l'esprit humain : il fallut faire bien des progrès, acquérir bien de l'industrie et des lumières, les transmettre et les augmenter d'âge en âge, avant que d'arriver à ce dernier terme de l'état de nature. Reprenons donc les choses de plus haut, et tâchons de rassembler sous un seul point de vue cette lente succession d'événements et de connaissances dans leur ordre le plus naturel.

Le premier sentiment de l'homme fut celui de son existence; son premier soin celui de sa conservation. Les productions de la terre lui fournissaient tous les secours nécessaires; l'instinct le porta à en faire usage....

1. « Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfants; c'est là ma place au soleil : voilà le commen-

cement et l'image de l'usurpation de toute la terre. » Pascal. *Pensées*, art. VI, 50 (Edit. Havet).

Telle fut la condition de l'homme naissant ; telle fut la vie d'un animal borné d'abord aux pures sensations, et profitant à peine des dons que lui offrait la nature, loin de songer à lui rien arracher. Mais il se présenta bientôt des difficultés ; il fallut apprendre à les vaincre : la hauteur des arbres qui l'empêchait d'atteindre à leurs fruits, la concurrence des animaux qui cherchaient à s'en nourrir, la férocité de ceux qui en voulaient à sa propre vie, tout l'obligea de s'appliquer aux exercices du corps ; il fallut se rendre agile, vite à la course, vigoureux au combat. Les armes naturelles, qui sont les branches d'arbres et les pierres, se trouvèrent bientôt sous sa main. Il apprit à surmonter les obstacles de la nature, à combattre au besoin les autres animaux, à disputer sa subsistance aux hommes mêmes, ou à se dédommager de ce qu'il fallait céder au plus fort.

A mesure que le genre humain s'étendit, les peines se multiplièrent avec les hommes. La différence des terrains, des climats, des saisons, put les forcer à en mettre dans leurs manières de vivre. Des années stériles, des hivers longs et rudes, des étés brûlants, qui consomment tout, exigèrent d'eux une nouvelle industrie. Le long de la mer et des rivières ils inventèrent la ligne et l'hameçon, et devinrent pêcheurs et ichthyophages. Dans les forêts ils se firent des arcs et des flèches, et devinrent chasseurs et guerriers. Dans les pays froids ils se couvrirent des peaux des bêtes qu'ils avaient tuées. Le tonnerre, un volcan, ou quelque heureux hasard, leur fit connaître le feu, nouvelle ressource contre la rigueur de l'hiver : ils apprirent à conserver cet élément, puis à le reproduire, et enfin à en préparer les viandes qu'auparavant ils dévoraient crues.

Cette application réitérée des êtres divers à lui-même, et des uns aux autres, dut naturellement engendrer dans l'esprit de l'homme les perceptions de certains rapports. Ces

relations que nous exprimons par les mots de grand, de petit, de fort, de faible, de vite, de lent, de peureux, de hardi, et d'autres idées pareilles, comparées au besoin, et presque sans y songer, produisirent enfin chez lui quelque sorte de réflexion, ou plutôt une prudence machinale qui lui indiquait les précautions les plus nécessaires à sa sûreté.

Les nouvelles lumières qui résultèrent de ce développement augmentèrent sa supériorité sur les autres animaux en la lui faisant connaître. Il s'exerça à leur dresser des pièges, il leur donna le change en mille manières; et quoique plusieurs le surpassassent en force au combat, ou en vitesse à la course, de ceux qui pouvaient lui servir ou lui nuire, il devint avec le temps le maître des uns et le fléau des autres. C'est ainsi que le premier regard qu'il porta sur lui-même y produisit le premier mouvement d'orgueil; c'est ainsi que sachant encore à peine distinguer les rangs, et se contemplant au premier par son espèce, il se préparait de loin à y prétendre par son individu.

Quoique ses semblables ne fussent pas pour lui ce qu'ils sont pour nous, et qu'il n'eût guère plus de commerce avec eux qu'avec les autres animaux, ils ne furent pas oubliés dans ses observations. Les conformités que le temps put lui faire apercevoir entre eux, sa femelle et lui-même, lui firent juger de celles qu'il n'apercevait pas; et, voyant qu'ils se conduisaient tous comme il aurait fait en pareilles circonstances, il conclut que leur manière de penser et de sentir était entièrement conforme à la sienne; et cette importante vérité, bien établie dans son esprit, lui fit suivre, par un pressentiment aussi sûr et plus prompt que la dialectique, les meilleures règles de conduite que, pour son avantage et sa sûreté, il lui convint de garder avec eux.

Instruit par l'expérience que l'amour du bien-être est le seul mobile des actions humaines, il se trouva en état de

distinguer les occasions rares où l'intérêt commun devait le faire compter sur l'assistance de ses semblables, et celles plus rares encore où la concurrence devait le faire défier d'eux. Dans le premier cas, il s'unissait avec eux en troupeau, ou tout au plus par quelque sorte d'association libre qui n'obligeait personne, et qui ne durait qu'autant que le besoin passager qui l'avait formée. Dans le second, chacun cherchait à prendre ses avantages, soit à force ouverte, s'il croyait le pouvoir, soit par adresse et subtilité, s'il se sentait le plus faible.

Voilà comment les hommes purent insensiblement acquérir quelque idée grossière des engagements mutuels, et de l'avantage de les remplir, mais seulement autant que pouvait l'exiger l'intérêt présent et sensible; car la prévoyance n'était rien pour eux; et, loin de s'occuper d'un avenir éloigné, ils ne songeaient pas même au lendemain. S'agissait-il de prendre un cerf, chacun sentait bien qu'il devait pour cela garder fidèlement son poste; mais si un lièvre venait à passer à la portée de l'un d'eux, il ne faut pas douter qu'il ne le poursuivît sans scrupule, et qu'ayant atteint sa proie il ne se souciât fort peu de faire manquer la leur à ses compagnons.

Il est aisé de comprendre qu'un pareil commerce n'exigeait pas un langage beaucoup plus raffiné que celui des corneilles ou des singes qui s'attroupent à peu près de même. Des cris inarticulés, beaucoup de gestes, et quelques bruits imitatifs, durent composer pendant longtemps la langue universelle; à quoi joignant dans chaque contrée quelques sons articulés et conventionnels, dont, comme je l'ai déjà dit<sup>1</sup>, il n'est pas trop facile d'expliquer l'institution,

1. « La parole, dit-il plus haut, paraît avoir été fort nécessaire pour établir l'usage de la parole. »

— Bonald sort de ce cercle vicieux en attribuant l'origine du langage à une révélation divine.

on eut des langues particulières, mais grossières, imparfaites, et telles à peu près qu'en ont encore aujourd'hui diverses nations sauvages.

Je parcours comme un trait des multitudes de siècles, forcé par le temps qui s'écoule, par l'abondance des choses que j'ai à dire, et par le progrès presque insensible des commencements; car plus les événements étaient lents à se succéder, plus ils sont prompts à décrire.

Ces premiers progrès mirent enfin l'homme à portée d'en faire de plus rapides. Plus l'esprit s'éclairait, et plus l'industrie se perfectionna. Bientôt, cessant de s'endormir sous le premier arbre, ou de se retirer dans des cavernes, on trouva quelques sortes de haches de pierre dures et tranchantes qui servirent à couper du bois, creuser la terre, et faire des huttes de branchages qu'on s'avisa ensuite d'enduire d'argile et de boue. Ce fut là l'époque d'une première révolution qui forma l'établissement et la distinction des familles, et qui introduisit une sorte de propriété, d'où peut-être naquirent déjà bien des querelles et des combats. Cependant, comme les plus forts furent vraisemblablement les premiers à se faire des logements qu'ils se sentaient capables de défendre, il est à croire que les faibles trouvèrent plus court et plus sûr de les imiter que de tenter de les déloger : et quant à ceux qui avaient déjà des cabanes, aucun d'eux ne dut chercher à s'approprier celle de son voisin, moins parce qu'elle ne lui appartenait pas, que parce qu'elle lui était inutile, et qu'il ne pouvait s'en emparer sans s'exposer à un combat très vif avec la famille qui l'occupait.

Les premiers développements du cœur furent l'effet d'une situation nouvelle qui réunissait dans une habitation commune les maris et les femmes, les pères et les enfants. L'habitude de vivre ensemble fit naître les plus doux sentiments qui soient connus des hommes, l'amour conjugal et

l'amour paternel. Chaque famille devint une petite société d'autant mieux unie, que l'attachement réciproque et la liberté en étaient les seuls liens ; et ce fut alors que s'établit la première différence dans la manière de vivre des deux sexes, qui jusqu'ici n'en avaient eu qu'une. Les femmes devinrent plus sédentaires, et s'accoutumèrent à garder la cabane et les enfants, tandis que l'homme allait chercher la subsistance commune. Les deux sexes commencèrent aussi, par une vie un peu plus molle, à perdre quelque chose de leur férocité et de leur vigueur. Mais si chacun séparément devint moins propre à combattre les bêtes sauvages, en revanche il fut plus aisé de s'assembler pour leur résister en commun.

Dans ce nouvel état, avec une vie simple et solitaire, des besoins très bornés, et les instruments qu'ils avaient inventés pour y pourvoir, les hommes, jouissant d'un fort grand loisir, l'employèrent à se procurer plusieurs sortes de commodités inconnues à leurs pères ; et ce fut là le premier joug qu'ils s'imposèrent sans y songer, et la première source de maux qu'ils préparèrent à leurs descendants ; car, outre qu'ils continuèrent ainsi à s'amollir le corps et l'esprit, ces commodités ayant par l'habitude perdu presque tout leur agrément, et étant en même temps dégénérées en de vrais besoins, la privation en devint beaucoup plus cruelle que la possession n'en était douce ; et l'on était malheureux de les perdre, sans être heureux de les posséder.

On entrevoit un peu mieux ici comment l'usage de la parole s'établit ou se perfectionna insensiblement dans le sein de chaque famille, et l'on peut conjecturer encore comment diverses causes particulières purent étendre le langage et en accélérer le progrès en le rendant plus nécessaire. De grandes inondations ou des tremblements de terre

environnèrent d'eaux ou de précipices des cantons habités; des révolutions du globe détachèrent et coupèrent en îles des portions du continent. On conçoit qu'entre des hommes ainsi rapprochés, et forcés de vivre ensemble, il dut se former un idiome commun, plutôt qu'entre ceux qui erraient librement dans les forêts de la terre ferme<sup>1</sup>. Ainsi il est très possible qu'après leurs premiers essais de navigation, des insulaires aient porté parmi nous l'usage de la parole; et il est au moins très vraisemblable que la société et les langues ont pris naissance dans les îles, et s'y sont perfectionnées avant que d'être connues dans le continent.

Tout commence à changer de face. Les hommes errant jusqu'ici dans les bois, ayant pris une assiette plus fixe, se rapprochent lentement, se réunissent en diverses troupes, et forment enfin dans chaque contrée une nation particulière, unie de mœurs et de caractères, non par des règlements et des lois, mais par le même genre de vie et d'aliments, et par l'influence commune du climat. Un voisinage permanent ne peut manquer d'engendrer enfin quelque liaison entre diverses familles. De jeunes gens de différents sexes habitent des cabanes voisines.... On s'accoutume à considérer différents objets et à faire des comparaisons; on acquiert insensiblement des idées de mérite et de beauté qui produisent des sentiments de préférence. A force de se voir, on ne peut plus se passer de se voir encore. Un sentiment tendre et doux s'insinue dans l'âme, et par la moindre opposition devient une fureur impétueuse : la jalousie s'éveille avec l'amour; la discorde triomphe, et la plus douce des passions reçoit des sacrifices de sang humain<sup>2</sup>.

1. *Qui erraient.* — Il en parle comme s'il l'avait vu.

2. Il en est ainsi, même chez les animaux sauvages. Ce n'est donc



A mesure que les idées et les sentiments se succèdent, que l'esprit et le cœur s'exercent, le genre humain continue à s'approprier, les liaisons s'étendent et les liens se resserrent. On s'accoutuma à s'assembler devant les cabanes ou autour d'un grand arbre : le chant et la danse, vrais enfants de l'amour et du loisir, devinrent l'amusement ou plutôt l'occupation des hommes et des femmes oisifs et attroupés. Chacun commença à regarder les autres et à vouloir être regardé soi-même, et l'estime publique eut un prix. Celui qui chantait ou dansait le mieux, le plus beau, le plus fort, le plus adroit, ou le plus éloquent, devint le plus considéré ; et ce fut là le premier pas vers l'inégalité, et vers le vice en même temps : de ces premières préférences naquirent d'un côté la vanité et le mépris, de l'autre la honte et l'envie, et la fermentation causée par ces nouveaux levains produisit enfin des composés funestes au bonheur et à l'innocence.

Sitôt que les hommes eurent commencé à s'apprécier mutuellement, et que l'idée de la considération fut formée dans leur esprit, chacun prétendit y avoir droit, et il ne fut plus possible d'en manquer impunément pour personne. De là sortirent les premiers devoirs de la civilité, même parmi les sauvages ; et de là, tout tort volontaire devint un outrage, parce qu'avec le mal qui résultait de l'injure l'offensé y voyait le mépris de sa personne, souvent plus insupportable que le mal même. C'est ainsi que, chacun punissant le mépris qu'on lui avait témoigné d'une manière proportionnée au cas qu'il faisait de lui-même, les vengeances devinrent terribles, et les hommes sanguinaires et cruels. Voilà précisément le degré où étaient parvenus la plupart

pas la civilisation naissante qui | Rousseau ne résiste pas à l'examen  
aurait fait le mal. L'hypothèse de | des faits

des peuples sauvages qui nous sont connus ; et c'est faute d'avoir suffisamment distingué les idées, et remarqué combien ces peuples étaient déjà loin du premier état de nature, que plusieurs se sont hâtés de conclure que l'homme est naturellement cruel, et qu'il a besoin de police pour l'adoucir ; tandis que rien n'est si doux que lui dans son état primitif, lorsque, placé par la nature à des distances égales de la stupidité des brutes et des lumières funestes de l'homme civil, et borné également par l'instinct et par la raison à se garantir du mal qui le menace, il est retenu par la pitié naturelle<sup>1</sup> de faire lui-même du mal à personne, sans y être porté par rien, même après en avoir reçu. Car, selon l'axiome du sage Locke, *il ne saurait y avoir d'injure où il n'y a point de propriété*<sup>2</sup>.

Mais il faut remarquer que la société commencée et les relations déjà établies entre les hommes exigeaient en eux des qualités différentes de celles qu'ils tenaient de leur constitution primitive ; que la moralité commençant à s'introduire dans les actions humaines, et chacun, avant les lois, étant seul juge et vengeur des offenses qu'il avait reçues, la bonté convenable au pur état de nature n'était plus celle qui convenait à la société naissante ; qu'il fallait que les punitions devinssent plus sévères à mesure que les occasions d'offenser devenaient plus fréquentes ; et que c'était à la terreur des vengeances de tenir lieu du frein des lois. Ainsi, quoique les hommes fussent devenus moins endurants, et que la pitié naturelle eût déjà souffert quelque altération, ce période du développement des facultés humaines, tenant un juste milieu entre l'indolence de l'état primitif et la pétulante activité de notre amour-propre, dut être l'époque

1. Est-elle naturelle ?

2 C'est jouer sur les mots : *injure* |

ici est pris au sens légal, non au sens moral.

la plus heureuse et la plus durable. Plus on y réfléchit, plus on trouve que cet état était le moins sujet aux révolutions, le meilleur à l'homme, et qu'il n'en a dû sortir que par quelque funeste hasard, qui, pour l'utilité commune, eût dû ne jamais arriver. L'exemple des sauvages qu'on a presque tous trouvés à ce point semble confirmer que le genre humain était fait pour y rester toujours<sup>1</sup>, que cet état est la véritable jeunesse du monde, et que tous les progrès ultérieurs ont été, en apparence, autant de pas vers la perfection de l'individu, et, en effet, vers la décrépitude de l'espèce.

Tant que les hommes se contentèrent de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se bornèrent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arêtes, à se parer de plumes et de coquillages, à se peindre le corps de diverses couleurs, à perfectionner ou embellir leurs arcs et leurs flèches, à tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs ou quelques grossiers instruments de musique; en un mot, tant qu'ils ne s'appliquèrent qu'à des ouvrages qu'un seul pouvait faire, et qu'à des arts qui n'avaient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons et heureux autant qu'ils pouvaient l'être par leur nature et continuèrent à jouir entre eux des douceurs d'un commerce indépendant : mais dès l'instant qu'un homme eut besoin du secours d'un autre, dès qu'on s'aperçut qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire, et les vastes forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles on vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons.

1. C'est tenir l'arrêt de croissance pour naturel et normal.

La métallurgie et l'agriculture furent les deux arts dont l'invention produisit cette grande révolution. Pour le poète, c'est l'or et l'argent ; mais pour le philosophe, ce sont le fer et le blé qui ont civilisé les hommes et perdu le genre humain.

*(Seconde partie.)*

---

# LETTRE A D'ALEMBERT SUR SON ARTICLE « GENÈVE »

(1758)

---

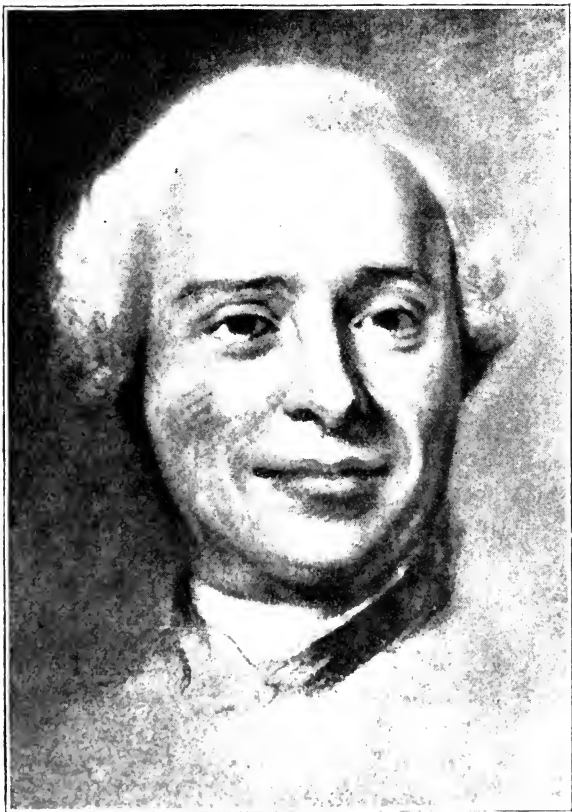
## NOTICE

D'Alembert, étant allé rendre visite à Voltaire en 1756, avait recueilli, pendant son séjour à Genève, les matériaux de l'article qu'il inséra l'année suivante dans le VII<sup>e</sup> volume de l'*Encyclopédie*. Un passage de cet article fit grand bruit à Paris même, et contribua pour beaucoup à provoquer les mesures de rigueur dont l'*Encyclopédie* fut alors l'objet. C'est l'endroit où il félicite les pasteurs Genevois de restreindre à peu près leur prédication à la morale, de garder une prudente réserve sur la question des miracles, et de n'admettre au fond que la religion naturelle. D'Alembert avait-il reçu des confidences propres à autoriser cette affirmation ? Cela n'est pas impossible. Mais en attribuant à l'ensemble du clergé de Genève des sentiments si peu chrétiens, il s'était montré bien téméraire ; et ces prétendues révélations, publiées par un homme de ce poids et dans un ouvrage aussi répandu, causèrent aux intéressés une légitime inquiétude. Le clergé de Genève crut devoir répliquer par une protestation dont les termes donnèrent lieu à de longs débats préliminaires ; aussi d'Alembert et surtout son hôte des Délices, de moitié dans toute cette machination, eurent-ils beau jeu pour alléguer qu'il ne fallait pas tant de discussions et de délais pour démentir une simple imposture.

Rousseau fut d'abord fort indifférent aux alarmes des pasteurs, quoiqu'il comptât dans le nombre de très chauds amis et partisans . « Si l'article dont vous me parlez, écrivait-il à Vernes,

est indiscret et répréhensible, il n'est assurément pas offensant. Cependant, s'il peut nuire à votre corps, peut-être fera-t-on bien d'y répondre, quoique, à vous dire le vrai, j'aie un peu d'aversion pour les détails où cela peut entraîner, et qu'en général je n'aime guère qu'en matière de foi l'on assujettisse la conscience à des formules. » Voilà qui ne sent guère l'indignation. Le fait est que son christianisme ressemblait exactement à celui que d'Alembert venait d'attribuer au clergé de Genève : aussi, même quand il eut pris la résolution de se mêler au conflit, ne blâma-t-il d'Alembert que du procédé ; quant au fond, il déclara que « l'examen de ce point ne lui appartenait pas », et ce fut tout.

Mais dans le même article l'auteur avait longuement exprimé le regret qu'il n'y eût pas de théâtre dans Genève, et développé les moyens d'y en établir un, — tellement bien réglé d'ailleurs que les mœurs n'en éprouveraient aucun dommage. Rousseau n'eut pas de peine à deviner de qui venait cette idée : « J'ai sous presse, écrivait-il au même pasteur Vernes, un petit écrit sur l'article *Genève* de M. d'Alembert. Le conseil qu'il nous donne d'établir une comédie me paraît pernicieux ; il a réveillé mon zèle, et m'a d'autant plus indigné que j'ai vu clairement qu'il ne se faisait pas un scrupule de faire sa cour à M. de Voltaire à nos dépens. » C'était fort bien vu : le théâtre transformé en école de bonnes mœurs, cette théorie portait en quelque sorte la signature de Voltaire, qui d'ailleurs avait des raisons toutes spéciales pour l'enseigner à Genève sous le couvert de l'*Encyclopédie*. A peine installé aux Délices, il y avait donné la comédie ; Le Kain même était venu jouer sur cette petite scène intime, où de purs Genevois lui avaient donné la réplique, devant des spectateurs également genevois, membres du conseil, et même ministres du saint Évangile. Le consistoire s'était ému, avait opiné « d'en parler à M. le premier Syndic ». Il avait fallu, pour éviter un éclat, que Voltaire transportât son petit théâtre à Lausanne : « On ne se scandalise pas à Lausanne, écrivait-il ironiquement, on y respire les plaisirs honnêtes et les plaisirs de la société. » Mais il espérait bien que cette fuite ne serait que provisoire, et qu'en manœuvrant avec habileté (l'article de d'Alembert y devait aider) il forcerait la farouche Genève à capituler. La *Lettre* de Rousseau vint déjouer ce manège, et Voltaire, qui voyait dans le jeu de Rousseau, tout comme Rousseau dans le sien, en conçut contre le trouble-fête une rancune implacable. Il le regardait déjà comme un esprit très faux, mais



D'ALEMBERT. — Esquisse au pastel de La Tour.

Le géomètre le plus profond et l'homme de société le plus divertissant.

*C. H. Heine*





sans le prendre au sérieux ; il se flattait de dissiper par des épigrammes l'effet de ses paradoxes. Attaqué directement, dans son plaisir favori, et contraint, pour s'y livrer en repos, de passer la frontière, il comprit qu'il avait affaire à forte partie, mais ne se posséda plus. La rivalité sourde dégénéra entre eux en exécution<sup>1</sup>.

Rousseau fait ressortir le ton paisible et même attendri qui règne dans son ouvrage ; il l'attribue à la « tristesse sans fiel » dont il était pénétré quand il l'écrivit, au mois de février 1758, dans les premiers temps qui suivirent son départ de l'Ermitage. A l'égard de Voltaire, nous venons de voir au contraire quels étaient ses vrais sentiments : s'il le traite avec politesse, si quelquefois même il le couvre de fleurs, c'est, convenons-en, pour pallier le caractère tout personnel de son agression. Le premier mouvement chez lui est franc jusqu'à la rudesse, mais pour peu qu'il se donne le loisir de la réflexion, il domine sa fougue et dissimule à merveille ce qu'il lui importe de ne pas laisser paraître. Rousseau tenait à ne pas blesser d'Alembert, qu'il traitait encore en ami ; telle est surtout la cause de la modération qu'il observe dans la forme.

Dans le fond, la *Lettre à d'Alembert*, qu'on appelle souvent *Lettre sur les spectacles*, n'est que l'application à l'art dramatique du système général qu'il avait esquissé dans son premier *Discours* : cet art si florissant dans les villes, dites cultivées, y est en réalité l'agent d'abord, et ensuite le signe, de la dépravation des mœurs. La composition de la *Lettre* n'est pas, en apparence, très rigoureusement ordonnée ; il y règne un certain air de nonchalance et les digressions y abondent. Voici les points principaux auxquels peut se ramener toute l'argumentation :

La valeur morale des spectacles, très relative, est déterminée par les effets qu'ils produisent. Ils ne visent pas à l'utilité, mais au plaisir, et chaque peuple fait ses spectacles à son image. Le théâtre est donc le tableau, non l'école des mœurs. La tragédie nous offre la peinture embellie des passions ; la comédie peint les ridicules, qu'elle rend méprisables et odieux. De la vertu point de souci. L'une et l'autre flattent les dispositions que nous y avons apportées, et nous laissent dans l'état où nous étions. Si donc elles ont une influence sur les mœurs, c'est de favoriser

1. Voy. *Introd.*, p. xli.

nos penchants, en particulier celui de l'amour, qui remplit tout le théâtre moderne : influence par conséquent à tout le moins inutile, et le plus souvent funeste. Sur ce point, et par une voie différente, Rousseau aboutit à la même conclusion que Bossuet et que tous les moralistes chrétiens : le théâtre nous fait voir en beau, nous fait aimer l'homme naturel, ses concupiscences et ses faiblesses ; c'est un stimulant de l'amour-propre.

En outre le théâtre, quel qu'en soit le répertoire, comporte certaines conditions d'existence, un personnel de comédiens, des représentations périodiques à heure fixe, etc., et développe par là même un certain « goût de luxe, de parure et de dissipation » ; et cela non plus n'est pas inoffensif au regard des mœurs. Rousseau fait une distinction très ingénieuse, qui lui permet d'apporter à la rigueur de ses principes tous les tempéraments nécessaires dans la pratique, et il raisonne sur le théâtre comme naguère sur la civilisation. Au point de vue absolu, l'institution est mauvaise ; mais pour une société dépravée, dans une grande ville où les oisifs ont besoin d'être amusés, cet amusement-là vaut mieux que beaucoup d'autres, que les cafés ou les tripots ; ailleurs, dans une petite ville (il ne perd pas de vue Genève), où les mœurs sont pures, les citoyens occupés, les amusements coupables à tout le moins difficiles, le théâtre ne devant pas servir à conjurer des maux pires que lui, n'a plus de raison d'être, et il faut se garder de l'y introduire : « Quand le peuple est corrompu, les spectacles lui sont bons, et mauvais quand il est bon lui-même. »

Quant à l'espoir d'établir à Genève, grâce à de sages règlements, un théâtre qui n'y altère pas les mœurs, dont les comédiens et comédiennes n'offrent aucun fâcheux exemple, il n'y faut pas compter. Si les lois laissent s'introduire dans la cité des éléments contraires à l'esprit de l'institution primitive, ce sont elles qui seront réduites à plier devant les mœurs nouvelles, loin qu'elles puissent défendre les mœurs contre l'effet de ces éléments étrangers, légalement autorisés : « Comment préviendrons-nous les changements dont nous aurons volontairement introduit la cause ? » Or, sans nier qu'il puisse y avoir d'honnêtes gens parmi les comédiens, Rousseau tient (et l'expérience jusqu'à présent ne lui donne pas tort) que cette profession est un perpétuel danger pour la modestie des femmes qui l'exercent, par suite pour la vertu des hommes qui les approchent et des spectateurs qui les admirent. Rousseau se défend bien de répéter

Note so close to Rousseau's position approximate to that of the Rousseuists **LETTRE A D'ALEMBERT.** ~~Voltaire~~ Voltaire excluded 151

sur ce point les anathèmes de l'Église; il fait mieux, il les confirme par une argumentation toute laïque, et ne dit rien au fond qui ne se trouvât, mais plus véhément et plus irrésistible, dans les célèbres *Maximes et Réflexions* de Bossuet.

La fin de la *Lettre*, toute à l'éloge de Genève, de sa constitution, de ses mœurs, de ses plaisirs simples et fortifiants, tend à montrer qu'une telle ville offrirait à un théâtre bien peu de chances de vivre et de prospérer, et qu'inversement un théâtre, s'il y pouvait durer, en ferait disparaître toute vertu républicaine, tout esprit national, pour la réduire à n'être qu'une plate contre-façon des grandes capitales.

Bien entendu, ce réquisitoire si fortement motivé contre le théâtre fut très mal accueilli dans le camp des encyclopédistes : d'Alembert et Marmontel en firent la réfutation, mais en s'attaquant surtout au détail et, si je puis dire, en rabattant certaines conséquences outrées, certaines branches excentriques, faute de pouvoir entamer l'arbre même, dur et résistant. Rousseau s'y attendait, et ne s'en émut pas. Mais il comptait bien qu'à Genève le succès serait complet et écrasant pour les partisans de Voltaire. Il ne lui suffisait pas de faire interdire à tout jamais les représentations des Délices; ce qu'il voulait, c'était supplanter son rival, l'évincer de Genève, et y dominer seul l'opinion publique. Profondément déçu, il écrivait un an après à son jeune ami Moutou : « Je me suis trompé dans ma lettre à M. d'Alembert : je ne croyais pas nos progrès si grands, ni nos mœurs si avancées. Nos maux sont désormais sans remède : il ne nous faut plus que des palliatifs, et la comédie en est un. » Sa *Lettre* était donc bien une œuvre de circonstance et de polémique. S'il en faut, en fin de compte, retrancher ce qui regarde particulièrement Genève, que contient-elle autre chose qu'une séduisante utopie?

"Has Jean-Jacques become a father of the church?" - In the enormous conversation Rousseau enjoyed the support of the <sup>more</sup> public. ]

I. - IMPUISSANCE DU THEATRE A CORRIGER  
LES MŒURS.

La scène, en général, est un tableau des passions humaines, dont l'original est dans tous les cœurs : mais si le

Meat & be successful must  
Conform to and please public  
Taste -

peintre n'avait soin de flatter ces passions, les spectateurs seraient bientôt rebutés, et ne voudraient plus se voir sous un aspect qui les fit mépriser d'eux-mêmes. Que s'il donne à quelques-unes des couleurs odieuses, c'est seulement à celles qui ne sont point générales, et qu'on hait naturellement. Ainsi l'auteur ne fait encore en cela que suivre le sentiment du public; et alors ces passions de rebut sont toujours employées à en faire valoir d'autres, sinon plus légitimes, du moins plus au gré des spectateurs. Il n'y a que la raison qui ne soit bonne à rien sur la scène. Un homme sans passions, ou qui les dominerait toujours, n'y saurait intéresser personne; et l'on a déjà remarqué qu'un stoïcien, dans la tragédie, serait un personnage insupportable; dans la comédie, il ferait rire tout au plus.

Qu'on n'attribue donc pas au théâtre le pouvoir de changer des sentiments ni des mœurs qu'il ne peut que suivre et embellir. Un auteur qui voudrait heurter le goût général composerait bientôt pour lui seul. Quand Molière corrigea la scène comique, il attaqua des modes, des ridicules; mais il ne choqua pas pour cela le goût du public<sup>1</sup>, il le suivit ou le développa, comme fit aussi Corneille de son côté. C'était l'ancien théâtre qui commençait à choquer ce goût, parce que, dans un siècle devenu plus poli, le théâtre gardait sa première grossièreté. Aussi, le goût général ayant changé depuis ces deux auteurs, si leurs chefs-d'œuvre étaient encore à paraître, tomberaient-ils infailliblement aujourd'hui. Les connaisseurs ont beau les admirer toujours, si le public les admire encore, c'est plus par honte de

1. Il y a ici de l'équivoque. — Le goût du public est souvent partagé, indécis; un grand poète le contraint à incliner dans un certain sens, et prend, comme on dit,

la tête du mouvement. N'est-ce point, par exemple, ce qu'a fait Molière dans *les Précieuses*, en donnant le coup de grâce aux beaux esprits de l'hôtel Rambouillet?

s'en dédire que par un vrai sentiment de leurs beautés<sup>1</sup>. On dit que jamais une bonne pièce ne tombe : vraiment je le crois bien, c'est que jamais une bonne pièce ne choque les mœurs<sup>2</sup> de son temps. Qui est-ce qui doute que sur nos théâtres la meilleure pièce de Sophocle ne tombât tout à plat<sup>3</sup>? On ne saurait se mettre à la place des gens qui ne nous ressemblent point.

Tout auteur qui veut nous peindre des mœurs étrangères a pourtant grand soin d'approprier sa pièce aux nôtres. Sans cette précaution, l'on ne réussit jamais, et le succès même de ceux qui l'ont prise a souvent des causes bien différentes de celles que lui suppose un observateur superficiel. Quand *Arlequin sauvage*<sup>4</sup> est bien accueilli des spectateurs, pense-t-on que ce soit par le goût qu'ils prennent pour le sens et la simplicité de ce personnage, et qu'un seul d'entre eux voulût pour cela lui ressembler? C'est, tout au contraire, que cette pièce favorise leur tour d'esprit, qui est d'aimer et rechercher les idées neuves et singulières. Or il n'y en a point de plus neuves pour eux que celles de la nature. C'est précisément leur aversion pour les choses communes qui les ramène quelquefois aux choses simples.

Il s'ensuit de ces premières observations que l'effet géné-

1. Les *connaisseurs*, en pareil cas, sont les éducateurs du public, qui admire sincèrement, et non par gageure. — Et puis il y a public et public.

2. Je dis le goût ou les mœurs indifféremment; car, bien que l'une de ces choses ne soit pas l'autre, elles ont toujours une origine commune et souffrent les mêmes révolutions. Ce qui ne signifie pas que le bon goût et les bonnes mœurs régulent toujours en même

temps, proposition qui demande éclaircissement et discussion, mais qu'un certain état du goût répond toujours à un certain état des mœurs, ce qui est incontestable. (Note de Rousseau.)

3. *Oédipe roi* et *Antigone*, de nos jours, ont pleinement réussi au Théâtre-Français, devant le grand public.

4. Comédie de Delisle de la Drévetière, jouée pour la première fois en 1721, au Théâtre-Italien, et plu-

ral du spectacle est de renforcer le caractère national, d'augmenter les inclinations naturelles, et de donner une nouvelle énergie à toutes les passions. En ce sens il semblerait que, cet effet se bornant à charger et non changer les mœurs établies, la comédie serait bonne aux bons et mauvaise aux méchants. Encore, dans le premier cas, resterait-il toujours à savoir si les passions trop irritées ne dégénérent point en vices. Je sais que la poétique du théâtre prétend faire tout le contraire, et purger les passions en les excitant : mais j'ai peine à bien concevoir cette règle<sup>1</sup>. Serait-ce que, pour devenir tempérant et sage, il faut commencer par être furieux et fou ?

« Eh ! non, ce n'est pas cela, disent les partisans du théâtre. La tragédie prétend bien que toutes les passions dont elle fait des tableaux nous émeuvent, mais elle ne veut pas toujours que notre affection soit la même que celle du personnage tourmenté par une passion. Le plus souvent, au contraire, son but est d'exciter en nous des sentimens opposés à ceux qu'elle prête à ses personnages. » Ils disent encore que, si les auteurs abusent du pouvoir d'émouvoir les cœurs pour mal placer l'intérêt, cette faute doit être attribuée à l'ignorance et à la dépravation des artistes, et non point à l'art. Ils disent enfin que la peinture fidèle des passions et des peines qui les accompagnent suffit seule pour nous les faire éviter avec tout le soin dont nous sommes capables.

Il ne faut, pour sentir la mauvaise foi de toutes ces réponses, que consulter l'état de son cœur à la fin d'une tragédie. L'émotion, le trouble et l'attendrissement, qu'on sent en soi-même, et qui se prolongent après la pièce, annon-

sieurs fois reprise pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle.

1. Il est en effet difficile d'expli-

quer chez Aristote cette *purgation*. (Voir le 2<sup>e</sup> Discours de Corneille sur la tragédie.)

*... why are we ...*  
*... make their exercise pleasurable?*  
*... we cannot make us love ...*  
*... can only accumulate those we do love.*

LETTRE A D'ALEMBERT.

cent-ils une disposition bien prochaine à surmonter et régler nos passions? Les impressions vives et touchantes dont nous prenons l'habitude, et qui reviennent si souvent, sont-elles bien propres à modérer nos sentimens au besoin? Pourquoi l'image des peines qui naissent des passions effacerait-elle celle des transports de plaisir et de joie qu'on en voit aussi naître, et que les auteurs ont soin d'embellir encore pour rendre leurs pièces plus agréables? Ne sait-on pas que toutes les passions sont sœurs, qu'une seule suffit pour en exciter mille, et que les combattre l'une par l'autre n'est qu'un moyen de rendre le cœur plus sensible à toutes? Le seul instrument qui serve à les purger est la raison; et j'ai déjà dit que la raison n'avait nul effet au théâtre. Nous ne partageons pas les affections de tous les personnages, il est vrai; car, leurs intérêts étant opposés, il faut bien que l'auteur nous en fasse préférer quelqu'un, autrement nous n'en prendrions point du tout: mais, loin de choisir pour cela les passions qu'il veut nous faire aimer, il est forcé de choisir celles que nous aimons<sup>2</sup>. Ce que j'ai dit du genre des spectacles doit s'entendre encore de l'intérêt qu'on y fait régner. A Londres, un drame intéresse en faisant haïr les Français; à Tunis, la belle passion serait la piraterie; à Messine, une vengeance bien savoureuse; à Goa, l'honneur de brûler les Juifs. Qu'un auteur<sup>3</sup> choque

*... is thus dominated not by any general or ethical end but by local prejudice.*

1. A moins que la passion excitée en nous ne tende à nous détacher de nous-même: c'est souvent l'effet des pièces de Corneille.
2. Non pas, mais celles que nous sommes propres à aimer, pour peu qu'on nous en fasse sentir la beauté.
3. Qu'on mette, pour voir, sur la scène française un homme droit et

vertueux, mais simple et grossier, sans amour, sans galanterie, et qui ne fasse point de belles phrases; qu'on y mette un sage sans préjugés, qui, ayant reçu un affront d'un spadassin, refuse de s'aller faire égorger par l'offenseur; et qu'on épuise tout l'art du théâtre pour rendre ces personnages intéressants comme le Cid au peuple

passions we haven't and increase  
56 we have EXTRAITS DE J.-J. ROUSSEAU. There are  
only three ways of improving morals

ces maximes, il pourra faire une fort belle pièce où l'on n'ira point : et c'est alors qu'il faudra taxer cet auteur d'ignorance, pour avoir manqué à la première loi de son art, à celle qui sert de base à toutes les autres, qui est de réussir.

! Ainsi le théâtre purge les passions qu'on n'a pas, et fomente celles qu'on a. Ne voilà-t-il pas un remède bien administré?

Il y a donc un concours de causes générales et particulières qui doivent empêcher qu'on ne puisse donner aux spectacles la perfection dont on les croit susceptibles, et qu'ils ne produisent les effets avantageux qu'on semble en attendre. Quand on supposerait même cette perfection aussi grande qu'elle peut être, et le peuple aussi bien disposé qu'on voudra; encore ces effets se réduiraient-ils à rien, faute de moyens pour les rendre sensibles. Je ne sache que trois sortes d'instruments à l'aide desquels on puisse agir sur les mœurs d'un peuple; savoir, la force des lois, l'empire de l'opinion, et l'attrait du plaisir. Or les lois n'ont nul accès au théâtre, dont la moindre contrainte ferait une peine et non pas un amusement. L'opinion n'en dépend point, puisqu'au lieu de faire la loi au public le théâtre la reçoit de lui<sup>2</sup>; et, quant au plaisir qu'on y peut prendre, tout son effet est de nous y ramener plus souvent.

Examinons s'il en peut avoir d'autres. Le théâtre, me dit-on, dirigé comme il peut et doit l'être, rend la vertu aimable et le vice odieux. Quoi donc! avant qu'il y eût des comédies n'aimait-on point les gens de bien? ne haïssait-on point les méchants? et ces sentimens sont-ils plus faibles dans les lieux dépourvus de spectacles? Le théâtre rend

français : j'aurai tort si l'on réussit. (Note de Rousseau.)

1. Les lois peuvent déterminer les sujets, la forme des pièces, la

manière de les jouer; mais elles ne sauraient forcer le public à s'y plaire. (Note de Rousseau.)

2. Peut-on nier qu'il la modifie?

by law ① by public opinion ② by



but me méchant Nature and Re  
is nothing son have already done that. F

LETTRE A D'ALEMBERT.

37

la vertu aimable.... Il opère un grand prodige de faire ce que la nature et la raison<sup>1</sup> font avant lui! Les méchants sont haïs sur la scène.... Sont-ils aimés dans la société, quand on les y connaît pour tels? Est-il bien sûr que cette haine soit plutôt l'ouvrage de l'auteur que des forfaits qu'il leur fait commettre? Est-il bien sûr que le simple récit de ces forfaits nous en donnerait moins d'horreur que toutes les couleurs dont il nous les peint? Si tout son art consiste à nous montrer des malfaiteurs pour nous les rendre odieux, je ne vois point ce que cet art a de si admirable, et l'on ne prend là-dessus que trop d'autres leçons sans celle-là. Oserai-je ajouter un soupçon qui me vient? Je doute que tout homme à qui l'on exposera d'avance les crimes de Phèdre ou de Médée<sup>2</sup> ne les déteste plus encore au commencement qu'à la fin de la pièce : et si ce doute est fondé, que faut-il penser de cet effet si vanté du théâtre?

Je voudrais bien qu'on me montrât clairement et sans verbiage par quels moyens il pourrait produire des sentimens que nous n'aurions pas, et nous faire juger des êtres moraux autrement que nous n'en jugeons en nous-mêmes. Que toutes ces vaines prétentions approfondies sont pué-riles et dépourvues de sens! Ah! si la beauté de la vertu était l'ouvrage de l'art, il y a longtemps qu'il l'aurait défigurée. Quant à moi, dût-on me traiter de méchant encore pour oser soutenir que l'homme est né bon, je le pense et crois l'avoir prouvé : la source de l'intérêt qui nous attache à ce qui est honnête, et nous inspire de l'aversion pour le mal, est en nous et non dans les pièces. Il n'y a point d'art pour produire cet intérêt, mais seulement pour s'en

1 Il est bon, quoi qu'il en dise, de leur venir en aide.

2. Il sera bien naïf s'il y fait seulement attention.

man is by nature good and

prévaloir. L'amour du beau<sup>1</sup> est un sentiment aussi naturel au cœur humain que l'amour de soi-même; il n'y naît point d'un arrangement de scènes; l'auteur ne l'y porte pas, il l'y trouve; et de ce pur sentiment qu'il flatte naissent les douces larmes qu'il fait couler.

Imaginez la comédie aussi parfaite qu'il vous plaira; où est celui qui, s'y rendant pour la première fois, n'y va pas déjà convaincu de ce qu'on y prouve, et déjà prévenu pour ceux qu'on y fait aimer? Mais ce n'est pas de cela qu'il est question, c'est d'agir conséquemment à ses principes et d'imiter les gens qu'on estime. Le cœur de l'homme est toujours droit sur tout ce qui ne se rapporte pas personnellement à lui. Dans les querelles dont nous sommes purement spectateurs, nous prenons à l'instant le parti de la justice, et il n'y a point d'acte de méchanceté qui ne nous donne une vive indignation, tant que nous n'en tirons aucun profit; mais, quand notre intérêt s'y mêle, bientôt nos sentiments se corrompent, et c'est alors seulement que nous préférons le mal qui nous est utile au bien que nous fait aimer la nature. N'est-ce pas un effet nécessaire de la constitution des choses, que le méchant tire un double avantage de son injustice et de la probité d'autrui? Quel traité plus avantageux pourrait-il faire, que d'obliger le monde entier d'être juste, excepté lui seul, en sorte que chacun lui rendît fidèlement ce qui lui est dû, et qu'il ne

1. C'est du beau moral qu'il est ici question. Quoi qu'en disent les philosophes, cet amour est inné dans l'homme, et sert de principe à la conscience. Je puis citer en exemple de cela la petite pièce de *Nanine*, qui a fait murmurer l'assemblée, et ne s'est soutenue que par la grande réputation de l'auteur; et cela parce que l'honneur,

la vertu, les purs sentiments de la nature, y sont préférés à l'impertinent préjugé des conditions. (Note de Rousseau.) — *Nanine* (1749) est une pièce larmoyante de Voltaire, dans le goût de La Chaussée, dont le dénouement (le mariage d'un grand seigneur avec une paysanne) choquait les préjugés aristocratiques.

but this natural goodness (under ex-  
traneous conditions of society) only exists

rendit ce qu'il doit à personne? Il aime la vertu, sans doute; mais il l'aime dans les autres, parce qu'il espère en profiter; il n'en veut point pour lui, parce qu'elle lui serait coûteuse. Que va-t-il donc voir au spectacle? Précisément ce qu'il voudrait trouver partout; des leçons de vertu pour le public, dont il s'excepte, et des gens immolant tout à leur devoir, tandis qu'on n'exige rien de lui.

II. — LE « MISANTHROPE » DE MOLIÈRE.

Je trouve que cette comédie nous découvre mieux qu'aucune autre la véritable vue dans laquelle Molière a composé son théâtre, et nous peut mieux faire juger de ses vrais effets. Ayant à plaire au public, il a consulté le goût le plus général de ceux qui le composent : sur ce goût il s'est formé un modèle, et sur ce modèle un tableau des défauts contraires, dans lequel il a pris ses caractères, comiques, et dont il a distribué les divers traits dans ses pièces. Il n'a donc point prétendu former un honnête homme, mais un homme du monde, par conséquent il n'a point voulu corriger les vices, mais les ridicules: et, comme j'ai déjà dit, il a trouvé dans le vice même un instrument très propre à y réussir<sup>1</sup>. Ainsi, voulant exposer à la risée publique tous les défauts opposés aux qualités de l'homme aimable, de l'homme de société, après avoir joué tant d'autres ridicules,

1. Il a dit plus haut : « Examinez le comique de cet auteur : partout vous trouverez que les vices de caractère en sont l'instrument, et les défauts naturels le sujet; que la malice de l'un punit la simpli-

cité de l'autre, et que les sots sont les victimes des méchants. » (Par exemple M. Jourdain esroqué par Dorante, Argante et Gêronte par Scapin, George Dandin trompé par Angélique, etc.)

humanité

il lui restait à jouer celui que le monde pardonne le moins, le ridicule de la vertu : c'est ce qu'il a fait dans *le Misanthrope*.

Vous ne sauriez me nier deux choses : l'une, qu'*Alceste*<sup>1</sup>, dans cette pièce, est un homme droit, sincère, estimable, un véritable homme de bien ; l'autre, que l'auteur, lui donne un personnage ridicule. C'en est assez, ce me semble, pour rendre Molière inexcusable. On pourrait dire qu'il a joué dans *Alceste*, non la vertu, mais un véritable défaut, qui est la haine des hommes. A cela je réponds qu'il n'est pas vrai qu'il ait donné cette haine à son personnage : il ne faut pas que ce nom de misanthrope en impose, comme si celui qui le porte était ennemi du genre humain. Une pareille haine ne serait pas un défaut, mais une dépravation de la nature et le plus grand de tous les vices. Le vrai misanthrope est un monstre. S'il pouvait exister, il ne ferait pas rire, il ferait horreur. Vous pouvez avoir vu à la Comédie-Italienne une pièce intitulée *la Vie est un songe*. Si vous vous rappelez le héros de cette pièce, voilà le vrai misanthrope<sup>2</sup>.

Qu'est-ce donc que le misanthrope de Molière ? Un homme de bien qui déteste les mœurs de son siècle et la méchanceté de ses contemporains ; qui, précisément parce qu'il aime ses semblables, hait en eux les maux qu'ils se font réciproquement et les vices dont ces maux sont l'ouvrage. S'il était moins touché des erreurs de l'humanité, moins indigné des iniquités qu'il voit, serait-il plus humain lui-

1. N'oublions pas, pour comprendre les sentiments de Rousseau sur l'*Alceste* de Molière, qu'il a lui-même la prétention d'être un véritable *Alceste*, — moins le ridicule, bien entendu.

2 Pièce du répertoire italien (au-

teur inconnu), représentée en 1717. Le héros de cette pièce étrangement romanesque est un jeune prince, élevé en prison pendant vingt ans, et qui a contracté dans cette captivité une haine violente monstrueuse, du genre humain.

ho only notes the vices of the age. and artificialities of the age.

même? Autant vaudrait soutenir qu'un tendre père aime mieux les enfans d'autrui que les siens, parce qu'il s'irrite des fautes de ceux-ci, et ne dit jamais rien aux autres.

Ces sentiments du misanthrope sont parfaitement développés dans son rôle. Il dit, je l'avoue, qu'il a conçu une haine effroyable contre le genre humain. Mais en quelle occasion le dit-il? Quand, outré d'avoir vu son ami trahir lâchement son sentiment et tromper l'homme qui le lui demande, il s'en voit encore plaisanter lui-même au plus fort de sa colère, il est naturel que cette colère dégénère en emportement et lui fasse dire alors plus qu'il ne pense de sang-froid. D'ailleurs la raison qu'il rend de cette haine universelle en justifie pleinement la cause :

« Les uns parce qu'ils sont méchants,  
Et les autres, pour être aux méchants complaisants. »

Ce n'est donc pas des hommes qu'il est ennemi, mais de la méchanceté des uns et du support que cette méchan-

1. J'avertis qu'étant sans livres, sans mémoire, et n'ayant pour tous matériaux qu'un confus souvenir des observations que j'ai faites autrefois au spectacle, je puis me tromper dans mes citations et renverser l'ordre des pièces. Mais quand mes exemples seraient peu justes, mes raisons ne le seraient pas moins, attendu qu'elles ne sont point tirées de telle ou de telle pièce, mais de l'esprit général du théâtre, que j'ai bien étudié. (Note de Rousseau.) — Ses souvenirs en effet sont inexacts. La boutade d'Alceste est dans la première scène, et non dans celle du sonnet. Le vrai texte du vers cité plus bas est :

« Les uns parce qu'ils sont méchants et  
[malfaisants.] »

Rousseau venait, quand il écrivit sa *Lettre à d'Alembert*, de quitter l'Ermitage, et n'avait pas encore ses livres sous la main dans sa nouvelle habitation de Montmorency. — Il allait, dit-il dans les *Confessions*, « pendant un hiver assez rude, au mois de février », passer tous les jours « deux heures le matin et autant l'après-dînée, dans un donjon tout ouvert », au bout de son jardin, « sans abri contre le vent et la neige, et sans autre feu que celui de son cœur ». C'est là qu'il composa sa *Lettre* en trois semaines.

*mes yeux m'ont montré dans son sonnet*  
*un chef-d'œuvre de sonnet*  
 cété trouve dans les autres. S'il n'y avait ni fripons ni flatteurs il aimerait tout le genre humain. Il n'y a pas un homme de bien qui ne soit misanthrope en ce sens; ou plutôt les vrais misanthropes sont ceux qui ne pensent pas ainsi; car, au fond, je ne connais point de plus grand ennemi des hommes que l'ami de tout le monde, qui, toujours charmé de tout, encourage incessamment les méchants, et flatte par sa coupable complaisance, les vices d'où naissent tous les désordres de la société.

Une preuve bien sûre qu'Alceste n'est point misanthrope à la lettre, c'est qu'avec ses brusqueries et ses incartades il ne laisse pas d'intéresser et de plaire. Les spectateurs ne voudraient pas à la vérité lui ressembler, parce que tant de droiture est fort incommode; mais aucun d'eux ne serait fâché d'avoir affaire à quelqu'un qui lui ressemblât: ce qui n'arriverait pas s'il était l'ennemi déclaré des hommes. Dans toutes les autres pièces de Molière, le personnage ridicule est toujours haïssable ou méprisable. Dans celle-là, quoique Alceste ait des défauts réels dont on n'a pas tort de rire, on sent pourtant au fond du cœur un respect pour lui dont on ne peut se défendre. En cette occasion, la force de la vertu l'emporte sur l'art de l'auteur et fait honneur à son caractère. Quoique Molière fit des pièces répréhensibles, il était personnellement honnête homme; et jamais le pinceau d'un honnête homme ne sut couvrir de couleurs odieuses les traits de la droiture et de la probité. Il y a plus: Molière a mis dans la bouche d'Alceste un si grand nombre de ses propres maximes, que plusieurs ont cru qu'il s'était voulu peindre lui-même. Cela parut dans le dépit qu'eut le parterre à la première représentation de n'avoir pas été, sur le sonnet, de l'avis du misanthrope: car on vit bien que c'était celui de l'auteur.

Cependant ce caractère si vertueux est présenté comme

holds up to ridicule by contrast  
him with Philinte. The honnête homme

**LETTRÉ A D'ALEMBERT.** 43  
ridicule. Il l'est en effet, à certains égards; et ce qui démontre que l'intention du poète est bien de le rendre tel, c'est celui de l'ami Philinte, qu'il met en opposition avec le sien. Ce Philinte est le sage de la pièce; un de ces honnêtes gens du grand monde dont les maximes ressemblent beaucoup à celles des fripons; de ces gens si doux, si modérés, qui trouvent toujours que tout va bien, parce qu'ils ont intérêt que rien n'aille mieux; qui sont toujours contents de tout le monde, parce qu'ils ne se soucient de personne; qui, autour d'une bonne table, soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim; qui, le gousset bien garni, trouvent fort mauvais qu'on déclame en faveur des pauvres; qui, de leur maison bien fermée, verraient voler, piller, égorger, massacrer tout le genre humain sans se plaindre, attendu que Dieu les a doués d'une douceur très méritoire à supporter les malheurs d'autrui<sup>1</sup>.

On voit bien que le flegme raisonneur de celui-ci est très propre à redoubler et faire sortir d'une manière comique les emportements de l'autre; et le tort de Molière n'est pas d'avoir fait du misanthrope un homme colère et bilieux, mais de lui avoir donné des fureurs puérides sur des sujets qui ne devaient pas l'émouvoir. Le caractère du misanthrope n'est pas à la disposition du poète; il est déterminé par la nature de sa passion dominante. Cette passion est une violente haine du vice, née d'un amour ardent pour la vertu, et aigrie par le spectacle continu de la méchanceté des hommes. Il n'y a donc qu'une âme grande et noble qui en soit susceptible. L'horreur et le mépris qu'y nourrit cette

1. Ce Philinte ne ressemble guère à celui de Molière, qui est à tout le moins un fort bon homme, un peu sceptique, mais nullement égoïste. Mais Rousseau, qui se reconnaît dans Alceste, re-

trouve aussi dans Philinte, à travers des souvenirs peu fidèles, son ancien ami Grimm (Voy. *Introd.*, p. xxxiii), dont il nous avertit lui-même qu'il a inséré le portrait dans ce passage.

44  
ni plom this passion should destroy person  
al pettiness and asperity.

EXTRAITS DE J.-J. ROUSSEAU.

même passion pour tous les vices qui l'ont irritée sert encore à les écarter du cœur qu'elle agite. De plus, cette contemplation continuelle des désordres de la société le détache de lui-même pour fixer toute son attention sur le genre humain. Cette habitude élève, agrandit ses idées, détruit en lui les inclinations basses qui nourrissent et concentrent l'amour-propre; et de ce concours naît une certaine force de courage, une fierté de caractère qui ne laisse prise au fond de son âme qu'à des sentiments dignes de l'occuper.

Ce n'est pas que l'homme ne soit toujours homme; que la passion ne le rende souvent faible, injuste, déraisonnable; qu'il n'épie peut-être les motifs cachés des actions des autres avec un secret plaisir d'y voir la corruption de leurs cœurs; qu'un petit mal ne lui donne souvent une grande colère, et qu'en l'irritant à dessein un méchant adroit ne pût parvenir à le faire passer pour méchant lui-même: mais il n'en est pas moins vrai que tous moyens ne sont pas bons à produire ces effets, et qu'ils doivent être assortis à son caractère pour le mettre en jeu, sans quoi, c'est substituer un autre homme au misanthrope, et nous le peindre avec des traits qui ne sont pas les siens.

Voilà donc de quel côté le caractère du misanthrope doit porter ses défauts; et voilà aussi de quoi Molière fait un usage admirable dans toutes les scènes d'Alceste avec son ami, où les froides maximes et les railleries de celui-ci, démontant l'autre à chaque instant, lui font dire mille impertinences très bien placées: mais ce caractère âpre et dur, qui lui donne tant de fiel et d'aigreur dans l'occasion, l'éloigne en même temps de tout chagrin puéril qui n'a nul fondement raisonnable, et de tout intérêt personnel trop vif, dont il ne doit nullement être susceptible. Qu'il s'emporte sur tous les désordres dont il n'est que le témoin, ce



degrades the character of please  
public .  
sont toujours de nouveaux traits au tableau ; mais qu'il soit froid sur celui qui s'adresse directement à lui : car, ayant déclaré la guerre aux méchants, il s'attend bien qu'ils la lui feront à leur tour. S'il n'avait pas prévu le mal que lui fera sa franchise, elle serait une étourderie et non pas une vertu. Qu'une femme fausse le trahisse, qu'indignes amis le déshonorent, que de faibles amis l'abandonnent, il doit le souffrir sans en murmurer : il connaît les hommes<sup>1</sup>.

Si ces distinctions sont justes, Molière a mal saisi le misanthrope. Pense-t-on que ce soit par erreur ? Non, sans doute. Mais voilà par où le désir de faire rire aux dépens du personnage l'a forcé de le dégrader contre la vérité du caractère.

Après l'aventure du sonnet, comment Alceste ne s'attend-il point aux mauvais procédés d'Oronte ? Peut-il en être étonné quand on l'en instruit, comme si c'était la première fois de sa vie qu'il eût été sincère, ou la première fois que sa sincérité lui eût fait un ennemi ? Ne doit-il pas se préparer tranquillement à la perte de son procès, loin d'en marquer d'avance un dépit d'enfant ?

« Ce sont vingt mille francs qu'il m'en pourra coûter ;  
Mais pour vingt mille francs j'aurai droit de pester. »

Sturm

Un misanthrope n'a que faire d'acheter si cher le droit de pester, il n'a qu'à ouvrir les yeux, et il n'estime pas assez l'argent pour croire avoir acquis sur ce point un nouveau droit par la perte d'un procès. Mais il fallait faire rire le parterre.

Dans la scène avec Dubois, plus Alceste a de sujet de

1. Il est clair que Rousseau prétend se dépeindre ainsi lui-même, trahi par Mme d'Épinay et par

Grimm, abandonné par Diderot, Saint-Lambert et autres. — Voy. *Introd.*, p. xxxiii et suiv.

*How this might have been changed and  
ne conc... le... h... h...*

s'impatienter; plus il doit rester flegmatique et froid, parce que l'étourderie du valet n'est pas un vice. Le misanthrope et l'homme emporté sont deux caractères très-différents: c'était là l'occasion de les distinguer<sup>1</sup>. Molière ne l'ignorait pas. Mais il fallait faire rire le parterre.

Au risque de faire rire aussi le lecteur à mes dépens, j'ose accuser cet auteur d'avoir manqué de très-grandes convenances, une très grande vérité, et peut-être de nouvelles beautés de situation; c'était de faire un tel changement à son plan, que Philinte entrât comme acteur nécessaire dans le nœud de sa pièce, en sorte qu'on pût mettre les actions de Philinte et d'Alceste dans une apparente opposition avec leurs principes, et dans une conformité parfaite avec leurs caractères. Je veux dire qu'il fallait que le misanthrope fût toujours furieux contre les vices publics, et toujours tranquille sur les méchancetés personnelles dont il était la victime. Au contraire, le philosophe Philinte devait voir tous les désordres de la société avec un flegme stoïque, et se mettre en fureur au moindre mal qui s'adressait directement à lui. En effet, j'observe que ces gens si paisibles sur les injustices publiques sont toujours ceux qui font le plus de bruit au moindre tort qu'on leur fait, et qu'ils ne gardent leur philosophie qu'aussi longtemps qu'ils n'en ont pas besoin pour eux-mêmes. Ils ressemblent à cet Irlandais qui ne voulait pas sortir de son lit, quoique le feu fût à la maison. « La maison brûle, lui criait-on. — Que m'importe? répondait-il, je n'en suis que le locataire. » A la fin le feu pénétra jusqu'à lui. Aussitôt il s'élance, il court, il crie, il s'agite; il commence à comprendre qu'il faut quelquefois prendre intérêt à la maison qu'on habite, quoiqu'elle ne nous appartienne pas.

1. Comme si un misanthrope, |  
parfait honnête homme, ne pou- |  
vrait avoir un mouvement d'impa- |  
tience!

Il me semble qu'en traitant les caractères en question sur cette idée, chacun des deux eût été plus vrai, plus théâtral, et que celui d'Alceste eût fait incomparablement plus d'effet, mais le parterre alors n'auroit pu rire qu'aux dépens de l'homme du monde; et l'intention de l'auteur étoit qu'on rit aux dépens du misanthrope<sup>1</sup>.

Dans la même vue, il lui fait tenir quelquefois des propos d'humeur d'un goût tout contraire à celui qu'il lui donne. Telle est cette pointe<sup>2</sup> de la scène du sonnet.

« La peste de ta chute, empoisonneur au diable!  
En eusses-tu fait une à te casser le nez! »

pointe d'autant plus déplacée dans la bouche du misanthrope, qu'il vient d'en critiquer de plus supportables dans le sonnet d'Oronte, et il est bien étrange que celui qui la fait propose un instant après la chanson du *roi Henri* pour un modèle de goût<sup>3</sup>. Il ne sert de rien de dire que ce mot échappe dans un moment de dépit; car le dépit ne dicte rien moins que des pointes; et Alceste, qui passe sa vie à gronder, doit avoir pris, même en grondant, un ton conforme à son tour d'esprit :

« Morbleu! vil complaisant! vous louez des sottises! »

C'est ainsi que doit parler le misanthrope en colère. Jamais une pointe n'ira bien après cela. Mais il fallait faire rire le parterre; et voilà comment on avilit la vertu.

Une chose assez remarquable, dans cette comédie, est

1. Cette idée de pièce a été recueillie par Fabre d'Églantine, auteur du *Philinte de Molière* (1790). Mais Fabre y a mêlé la politique : son *Philinte* est un « infâme modé-

ré ». — Cette comédie, d'ailleurs, est d'un style déplorable.

2. Cela n'est pas une *pointe*, mais un mot d'humeur.

3. Non, mais de passion.

effect Molière has been toned down  
the tone character of a misanthrope in places.

que les charges étrangères que l'auteur a données au rôle du misanthrope l'ont forcé d'adoucir ce qui était essentiel au caractère. Ainsi, tandis que dans toutes ses autres pièces les caractères sont chargés pour faire plus d'effet, dans celle-ci seule les traits sont émoussés pour la rendre plus théâtrale. La même scène dont je viens de parler m'en fournit la preuve. On y voit Alceste tergiverser et user de détours pour dire son avis à Oronte. Ce n'est point là le misanthrope : c'est un honnête homme du monde qui se fait peine de tromper celui qui le consulte<sup>1</sup>. La force du caractère voulait qu'il lui dit brusquement, *Votre sonnet ne vaut rien, jetez-le au feu* : mais cela aurait ôté le comique qui naît de l'embarras du misanthrope et de ses *Je ne dis pas cela* répétés, qui pourtant ne sont au fond que des mensonges. Si Philinte, à son exemple, lui eût dit en cet endroit, *Et que dis-tu donc, traître?* qu'avait-il à répliquer? En vérité, ce n'est pas la peine de rester misanthrope pour ne l'être qu'à demi; car, si l'on se permet le premier ménagement et la première altération de la vérité, où sera la raison suffisante pour s'arrêter jusqu'à ce qu'on devienne aussi faux qu'un homme de cour?

L'ami d'Alceste doit le connaître. Comment ose-t-il lui proposer de visiter des juges, c'est-à-dire, en termes honnêtes, de chercher à les corrompre? comment peut-il supposer qu'un homme, capable de renoncer même aux bienséances par amour pour la vertu, soit capable de manquer à ses devoirs par intérêt? Solliciter un juge! Il ne faut pas être misanthrope, il suffit d'être honnête homme pour n'en rien faire. Car enfin, quelque tour qu'on donne à la chose, ou celui qui sollicite un juge l'exhorte à remplir son

1. Précisément : pour être misanthrope à la façon de Rousseau, il faudrait être comme lui un homme des bois.

devoir, et alors il lui fait une insulte, ou il lui propose une acception de personnes, et alors il le veut séduire, puisque toute acception de personnes est un crime dans un juge, qui doit connaître l'affaire et non les parties, et ne voir que l'ordre et la loi. Or je dis qu'engager un juge à faire une mauvaise action, c'est la faire soi-même; et qu'il vaut mieux perdre une cause juste que de faire une mauvaise action. Cela est clair, net; il n'y a rien à répondre. La morale du monde a d'autres maximes, je ne l'ignore pas. Il me suffit de montrer que dans tout ce qui rendait le misanthrope si ridicule, il ne faisait que le devoir d'un homme de bien; et que son caractère était mal rempli d'avance, si son ami supposait qu'il pût y manquer<sup>1</sup>.

Si quelquefois l'habile auteur laisse agir ce caractère dans toute sa force, c'est seulement quand cette force rend la scène plus théâtrale, et produit un comique de contraste ou de situation plus sensible. Telle est, par exemple, l'humeur taciturne et silencieuse d'Alceste, et ensuite la censure intrépide et vivement apostrophée<sup>2</sup> de la conversation chez la coquette :

« Allons, ferme, poussez, mes bons amis de cour. »

Ici l'auteur a marqué fortement la distinction du médisant et du misanthrope. Celui-ci, dans son fiel âcre et mordant, abhorre la calomnie et déteste la satire. Ce sont les vices publics, ce sont les méchants en général qu'il attaque. La basse et secrète médisance est indigne de lui. Il la méprise et la hait dans les autres; et quand il dit du mal de quelqu'un, il commence par le lui dire en face. Aussi, durant toute la pièce, ne fait-il nulle part plus d'effet que dans

1. C'est que Philinte n'a pas l'idée d'un pareil scrupule.

2. Sous forme de vive apostrophe.  
— Cet emploi du verbe *apostropher*

est unique. Ne doit-on pas supposer une faute dans le texte, et lire : la censure intrépide de la conversation .. et la *véhémente apostrophe*...?

cette scène, parce qu'il est là ce qu'il doit être, et que s'il fait rire le parterre, les honnêtes gens ne rougissent pas d'avoir ri.

Mais, en général, on ne peut nier que, si le misanthrope était plus misanthrope, il ne fût beaucoup moins plaisant, parce que sa franchise et sa fermeté, n'admettant jamais de détour, ne le laisseraient jamais dans l'embarras. Ce n'est donc pas par ménagement pour lui que l'auteur adoucit quelquefois son caractère, c'est au contraire pour le rendre plus ridicule. Une autre raison l'y oblige encore, c'est que le misanthrope de théâtre, ayant à parler de ce qu'il voit, doit vivre dans le monde, et par conséquent tempérer sa droiture et ses manières par quelques-uns de ces égards de mensonge et de fausseté qui composent la politesse, et que le monde exige de quiconque y veut être supporté. S'il s'y montrait autrement, ses discours ne feraient plus d'effet. L'intérêt de l'auteur est bien de le rendre ridicule, mais non pas fou; et c'est ce qu'il paraîtrait aux yeux du public, s'il était tout à fait sage.

On a peine à quitter cette admirable pièce quand on a commencé de s'en occuper; et, plus on y songe, plus on y découvre de nouvelles beautés<sup>1</sup>. Mais enfin, puisqu'elle est, sans contredit, de toutes les comédies de Molière, celle qui contient la meilleure et la plus saine morale, sur celle-là jugeons des autres; et convenons que, l'intention de l'auteur étant de plaire à des esprits corrompus, ou sa morale porte au mal, ou le faux bien qu'elle prêche est plus dangereux que le mal même; en ce qu'il séduit par une apparence de raison; en ce qu'il fait préférer l'usage et les maximes du monde à l'exacte probité; en ce qu'il fait consister la sagesse dans un certain milieu entre le vice et

1. Rousseau homme de goût admire : Rousseau misanthrope regimbe.

la vertu ; en ce qu'au grand soulagement des spectateurs, il leur persuade que, pour être honnête homme, il suffit de n'être pas un franc scélérat.

*The simple and self-sufficient  
society of the mountaineers*  
III - LES MONTAGNONS.

Je me souviens d'avoir vu dans ma jeunesse<sup>1</sup>, aux environs de Neufchâtel, un spectacle assez agréable et peut-être unique sur la terre, une montagne entière couverte d'habitations dont chacune fait le centre des terres qui en dépendent ; en sorte que ces maisons, à distances aussi égales que les fortunes des propriétaires, offrent à la fois aux nombreux habitants de cette montagne le recueillement de la retraite et les douceurs de la société. Ces heureux paysans, tous à leur aise, francs de tailles, d'impôts, de subdélégués<sup>2</sup>, de corvées, cultivent avec tout le soin possible des biens dont le produit est pour eux, et emploient le loisir que cette culture leur laisse à faire mille ouvrages de leurs mains, et à mettre à profit le génie inventif que leur donna la nature. L'hiver surtout, temps où la hauteur des neiges leur ôte une communication facile, chacun renfermé bien chaudement, avec sa nombreuse famille, dans sa jolie et propre maison de bois<sup>3</sup> qu'il a bâtie lui-même, s'occupe

1. En 1730. Voy. *Introd.*, p. xi.

2. Officier subordonné à l'intendant dans les provinces françaises.

3. Je crois entendre un bel esprit de Paris se récrier, pourvu qu'il ne lise pas lui-même, à cet endroit comme à bien d'autres, et démon-

trer doctement aux dames (car c'est surtout aux dames que ces messieurs démontrent) qu'il est impossible qu'une maison de bois soit chaude. « Grossier mensonge ! erreur de physique ! Ah ! pauvre auteur ! » Quant à moi, je crois la

de mille travaux amusants, qui chassent l'ennui de son asile, et ajoutent à son bien-être. Jamais menuisier, serrurier, vitrier, tourneur de profession, n'entra dans le pays, tous le sont pour eux-mêmes, aucun ne l'est pour autrui; dans la multitude de meubles commodes et même élégants qui composent leur ménage et parent leur logement, on n'en voit pas un qui n'ait été fait de la main du maître. Il leur reste encore du loisir pour inventer et faire mille instruments divers, d'acier, de bois, de carton, qu'ils vendent aux étrangers, dont plusieurs même parviennent jusqu'à Paris, entre autres ces petites horloges de bois qu'on y voit depuis quelques années. Ils en font aussi de fer; ils font même des montres; et, ce qui paraît incroyable, chacun réunit à lui seul toutes les professions diverses, dans lesquelles se subdivise l'horlogerie, et fait tous ses outils lui-même.

Ce n'est pas tout : ils ont des livres utiles et sont passablement instruits : ils raisonnent sensément de toutes choses, et de plusieurs avec esprit<sup>1</sup>. Ils font des siphons, des aimants, des lunettes, des pompes, des baromètres, des chambres noires; leurs tapisseries sont des multitudes d'instruments de toute espèce : vous prendriez le poêle<sup>2</sup>

démonstration sans réplique. Tout ce que je sais, c'est que les Suisses passent chaudement leur hiver, au milieu des neiges, dans des maisons de bois. (Note de Rousseau.)

1. Je puis citer en exemple un homme de mérite, bien connu dans Paris, et plus d'une fois honoré des suffrages de l'Académie des sciences; c'est M. Rivaz, célèbre Valaisan. Je sais bien qu'il n'a pas beaucoup d'égaux parmi ses compatriotes; mais enfin c'est en vivant comme eux qu'il apprit à les

surpasser. (Note de Rousseau.) — Ce Rivaz (Pierre), natif de Saint-Gingolph en Savoie, est un estimable mathématicien et archéologue.

2. Chambre chauffée par un poêle. — Cf. Descartes, *Disc. de la Methode*, 2<sup>e</sup> partie : « Le commencement de l'hiver m'arrêta en un quartier où, ne trouvant aucune conversation qui me divertît., je demeurais tout le jour enfermé seul dans un poêle, où j'avais tout loisir de m'entretenir de mes pensées. »



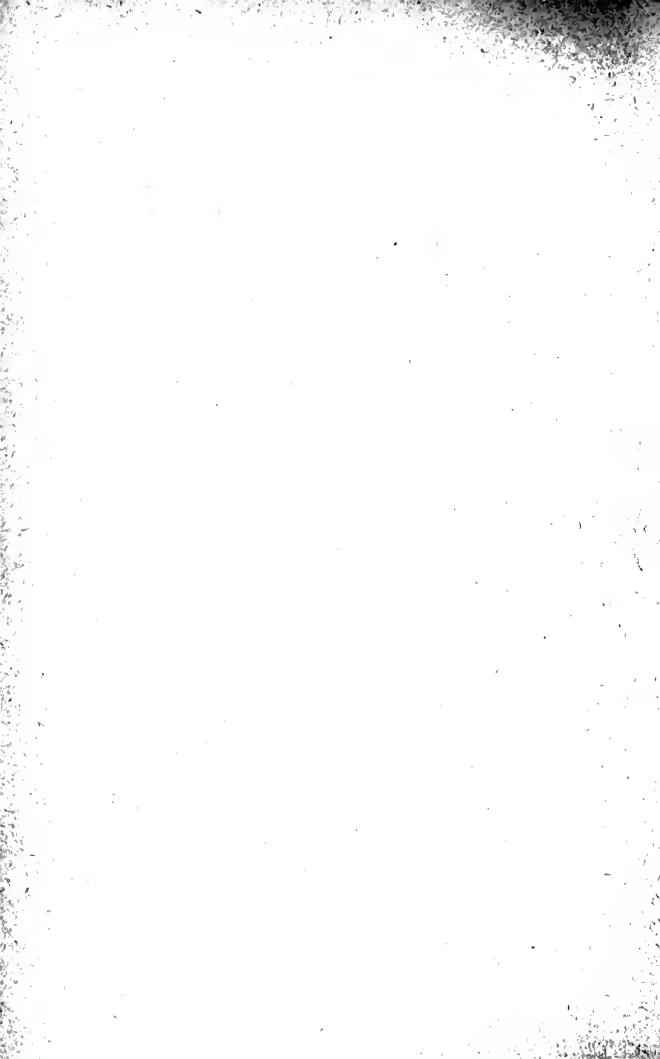
d'un paysan pour un atelier de mécanique et pour un cabinet de physique expérimentale. Tous savent un peu dessiner, peindre, chiffrer; la plupart jouent de la flûte; plusieurs ont un peu de musique et chantent juste. Ces arts ne leur sont point enseignés par des maîtres, mais leur passent, pour ainsi dire, par tradition. De ceux que j'ai vus savoir la musique, l'un me disait l'avoir apprise de son père, un autre de sa tante, un autre de son cousin; quelques-uns croyaient l'avoir toujours sue. Un de leurs plus fréquents amusements est de chanter avec leurs femmes et leurs enfants les psaumes à quatre parties; et l'on est tout étonné d'entendre sortir de ces cabanes champêtres l'harmonie forte et mâle de Goudimel<sup>1</sup>, depuis si longtemps oubliée de nos savants artistes.

Je ne pouvais non plus me lasser de parcourir ces charmantes demeures, que les habitants de m'y témoigner la plus franche hospitalité. Malheureusement j'étais jeune; ma curiosité n'était que celle d'un enfant, et je songeais plus à m'amuser qu'à m'instruire. Depuis trente ans, le peu d'observations que je fis se sont effacées de ma mémoire. Je me souviens seulement que j'admirais sans cesse, en ces hommes singuliers, un mélange étonnant de finesse et de simplicité, qu'on croirait presque incompatibles, et que je n'ai plus observé nulle part. Du reste, je n'ai rien retenu de leurs mœurs, de leur société, de leurs caractères. Aujourd'hui que j'y porterais d'autres yeux, faut-il ne revoir plus cet heureux pays<sup>2</sup>? Hélas! il est sur la route du mien. ①

1. Musicien franc-comtois du xvi<sup>e</sup> siècle, qui a composé un chant à quatre parties sur les Psaumes traduits par Clément Marot et Théodore de Bèze.

2. Il le revit quatre ans après, mais ne paraît pas avoir retrouvé le même enthousiasme : est-ce les Montagnons ou lui qui avaient changé?

① Nostalgia.



# JUGEMENT SUR LA « PAIX PERPÉTUELLE » DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE

(Ouvrage posthume.)

---

## NOTICE

L'abbé de Saint-Pierre, l'aimable rêveur et philanthrope, était mort plus qu'octogénaire en 1745. Rousseau avait donc eu le temps de le connaître, mais tout à fait sur le tard, et fort peu. M<sup>me</sup> Dupin, qui s'était engouée du bon abbé, eut l'idée que son fatras aurait chance de n'être pas oublié, si Rousseau consentait à le présenter au public, abrégé et digéré; à en donner, comme on disait alors, l'*Extrait*. Elle fit entrer dans ses vues, en 1754, le comte de Saint-Pierre, neveu de l'abbé; et voilà comment Rousseau reçut en dépôt tous les papiers laissés par le fécond écrivain. Il se proposait d'en tirer deux volumes, précédés d'une biographie de l'auteur.

Rousseau, nous le savons de reste, donnait, lui aussi, dans l'utopie, particulièrement dans l'utopie politique. L'abbé croyait à la toute-puissance de la raison, en quoi il était bien de son siècle; Rousseau croyait à celle du sentiment. Leur manière de réformer le monde n'était donc pas identique, et avec beaucoup d'estime pour le caractère et les intentions de l'abbé, Rousseau éprouvait une répugnance bien naturelle à l'éditer sans le réfuter. Mais le pouvait-il sans désobliger les personnes qui attendaient de lui tout autre chose? Et enfin, n'y avait-il pas danger pour lui à publier contre le gouvernement français, même sous le couvert d'autrui, certaines censures qui, chez le bon abbé lui-même, n'avaient pas été jugées innocentes? Voilà pourquoi le projet n'eut pas de suite.

La seule partie qui parut du vivant de Rousseau fut l'*Extrait de la paix perpétuelle* (1761), vendu deux louis à un certain M. de Bastide. Le jugement sur cet ouvrage demeura inédit, de même que l'extrait et le jugement de la *Polysynodie*. Et c'est à quoi se borna le travail de Rousseau.

---

LA PAIX PERPÉTUELLE ET LE « GRAND PROJET  
D'HENRI IV ».

Je ne voudrais, pour prouver que le projet de la république chrétienne n'est pas chimérique, que nommer son premier auteur : car assurément Henri IV n'était pas fou, ni Sully visionnaire. L'abbé de Saint-Pierre s'autorisait de ces grands noms pour renouveler leur système. Mais quelle différence dans le temps, dans les circonstances, dans la proposition, dans la manière de la faire, et dans son auteur !

Pour en juger, jetons un coup d'œil sur la situation générale des choses au moment choisi par Henri IV pour l'exécution de son projet.

La grandeur de Charles-Quint, qui régnait sur une partie du monde et faisait trembler l'autre, l'avait fait aspirer à la monarchie universelle avec de grands moyens de succès et de grands talents pour les employer ; son fils, plus riche et moins puissant, suivant sans relâche un projet qu'il n'était pas capable d'exécuter, ne laissa pas de donner à l'Europe des inquiétudes continuelles ; et la maison d'Autriche avait pris un tel ascendant sur les autres puissances, que nul prince ne régnait en sûreté s'il n'était bien avec elle. Philippe III, moins habile encore que son père, hérita de toutes ses prétentions. L'effroi de la puissance espagnole tenait encore l'Europe en respect, et l'Espagne continuait à do-

miner plutôt par l'habitude de commander que par le pouvoir de se faire obéir. En effet, la révolte des Pays-Bas, les armements contre l'Angleterre, les guerres civiles de France, avaient épuisé les forces d'Espagne et les trésors des Indes; la maison d'Autriche, partagée en deux branches, n'agissait plus avec le même concert; et, quoique l'empereur s'efforçât de maintenir ou recouvrer en Allemagne l'autorité de Charles-Quint, il ne faisait qu'aliéner les princes et fomenter des ligues qui ne tardèrent pas d'éclorre et faillirent à le détrôner. Ainsi se préparait de loin la décadence de la maison d'Autriche et le rétablissement de la liberté commune. Cependant nul n'osait le premier hasarder de secouer le joug, et s'exposer seul à la guerre; l'exemple de Henri IV même, qui s'en était tiré si mal, ôtait le courage à tous les autres. D'ailleurs, si l'on excepte le duc de Savoie, trop faible et trop subjugué pour rien entreprendre, il n'y avait pas parmi tant de souverains un seul homme de tête en état de former et soutenir une entreprise; chacun attendait du temps et des circonstances le moment de briser ses fers. Voilà quel était en gros l'état des choses, quand Henri forma le plan de la république chrétienne<sup>1</sup>, et se prépara à l'exécuter. Projet bien grand, bien admirable en lui-même, et dont je ne veux pas ternir l'honneur, mais qui, ayant pour raison secrète l'espoir d'abaisser un ennemi redoutable, recevait de ce pressant motif une activité qu'il eût difficilement tirée de la seule utilité commune.

Voyons maintenant quels moyens ce grand homme avait employés à préparer une si haute entreprise. Je compterais

1. Il s'agissait de réunir en une seule république, avec une diète internationale, un empereur électif, et sans distinction de religions, tous les états chrétiens d'Europe.

La puissance militaire de cette république aurait eu pour but unique de chasser les Turcs au delà du Bosphore et de refouler les Russes.

volontiers pour le premier d'en avoir bien vu toutes les difficultés; de telle sorte qu'ayant formé ce projet dès son enfance, il le médita toute sa vie, et réserva l'exécution pour sa vieillesse : conduite qui prouve premièrement ce désir ardent et soutenu qui seul, dans les choses difficiles, peut vaincre les grands obstacles; et, de plus, cette sagesse patiente et réfléchie qui s'aplanit les routes de longue main à force de prévoyance et de préparation. Car il y a bien de la différence entre les entreprises nécessaires, dans lesquelles la prudence même veut qu'on donne quelque chose au hasard, et celles que le succès seul peut justifier, parce qu'ayant pu se passer de les faire on n'a dû les tenter qu'à coup sûr. Le profond secret qu'il garda toute sa vie, jusqu'au moment de l'exécution, était encore aussi essentiel que difficile dans une si grande affaire, où le concours de tant de gens était nécessaire, et que tant de gens avaient intérêt de traverser. Il paraît que, quoiqu'il eût mis la plus grande partie de l'Europe dans son parti, et qu'il fût ligué avec les plus puissants potentats, il n'eut jamais qu'un seul confident qui connût toute l'étendue de son plan, et, par un bonheur que le ciel n'accorda qu'au meilleur des rois, ce confident fut un ministre intègre. Mais sans que rien transpirât de ses grands desseins, tout marchait en silence vers leur exécution. Deux fois Sully était allé à Londres : la partie était liée avec le roi Jacques, et le roi de Suède était engagé de son côté; la ligue était conclue avec les protestants d'Allemagne; on était même sûr des princes d'Italie, et tous concouraient au grand but sans pouvoir dire quel il était, comme les ouvriers qui travaillent séparément aux pièces d'une nouvelle machine dont ils ignorent la forme et l'usage. Qu'est-ce donc qui favorisait ce mouvement général? Était-ce la paix perpétuelle, que nul ne prévoyait et dont peu se seraient souciés? Était-ce l'intérêt public, qui

n'est jamais celui de personne? L'abbé de Saint-Pierre eût pu l'espérer. Mais réellement chacun ne travaillait que dans la vue de son intérêt particulier, que Henri avait eu le secret de leur montrer à tous sous une face très attrayante. Le roi d'Angleterre avait à se délivrer des continuelles conspirations des catholiques de son royaume, toutes fomentées par l'Espagne. Il trouvait de plus un grand avantage à l'affranchissement des Provinces-Unies, qui lui coûtaient beaucoup à soutenir, et le mettaient chaque jour à la veille d'une guerre qu'il redoutait, ou à laquelle il aimait mieux contribuer une fois avec tous les autres, afin de s'en délivrer pour toujours. Le roi de Suède voulait s'assurer de la Poméranie, et mettre un pied dans l'Allemagne. L'électeur palatin, alors protestant et chef de la confession d'Angsbourg, avait des vues sur la Bohême, et entraît dans toutes celles du roi d'Angleterre. Les princes d'Allemagne avaient à réprimer les usurpations de la maison d'Autriche. Le duc de Savoie obtenait Milan et la couronne de Lombardie, qu'il désirait avec ardeur. Le pape même, fatigué de la tyrannie espagnole, était de la partie, au moyen du royaume de Naples qu'on lui avait promis. Les Hollandais, mieux payés que tous les autres, gagnaient l'assurance de leur liberté. Enfin, outre l'intérêt commun d'abaisser une puissance orgueilleuse qui voulait dominer partout, chacun en avait un particulier, très vif, très sensible, et qui n'était point balancé par la crainte de substituer un tyran à l'autre, puisqu'il était convenu que les conquêtes seraient partagées entre tous les alliés, excepté la France et l'Angleterre, qui ne pouvaient rien garder pour elles. C'en était assez pour calmer les plus inquiets sur l'ambition de Henri IV. Mais ce sage prince n'ignorait pas qu'en ne se réservant rien par ce traité, il y gagnait pourtant plus qu'aucun autre; car, sans rien ajouter à son patrimoine, il lui suffisait de diviser

celui du seul plus puissant que lui, pour devenir le plus puissant lui-même; et l'on voit très clairement qu'en prenant toutes les précautions qui pouvaient assurer le succès de l'entreprise, il ne négligeait pas celles qui devaient lui donner la primauté dans le corps qu'il voulait instituer.

De plus, ses apprêts ne se bornaient point à former au dehors des lignes redoutables, ni à contracter alliance avec ses voisins et ceux de son ennemi. En intéressant tant de peuples à l'abaissement du premier potentat de l'Europe, il n'oubliait pas de se mettre en état par lui-même de le devenir à son tour. Il employa quinze ans de paix à faire des préparatifs dignes de l'entreprise qu'il méditait. Il remplit d'argent ses coffres, ses arsenaux d'artillerie, d'armes, de munitions; il ménagea de loin des ressources pour les besoins imprévus; mais il fit plus que tout cela sans doute en gouvernant sagement ses peuples, en déracinant insensiblement toutes les semences de divisions, et en mettant un si bon ordre à ses finances, qu'elles pussent fournir à tout sans fouler ses sujets; de sorte que, tranquille au dedans et redoutable au dehors, il se vit en état d'armer et d'entretenir soixante mille hommes et vingt vaisseaux de guerre, de quitter son royaume sans y laisser la moindre source de désordre, et de faire la guerre durant six ans sans toucher à ses revenus ordinaires, ni mettre un sou de nouvelles impositions.

A tant de préparatifs, ajoutez, pour la conduite de l'entreprise, le même zèle et la même prudence qui l'avaient formée, tant de la part de son ministre que de la sienne; enfin, à la tête des expéditions militaires, un capitaine tel que lui, tandis que son adversaire n'en avait plus à lui opposer : et vous jugerez si rien de ce qui peut annoncer un heureux succès manquait à l'espoir du sien. Sans avoir pénétré ses vues, l'Europe attentive à ses immenses prépara-

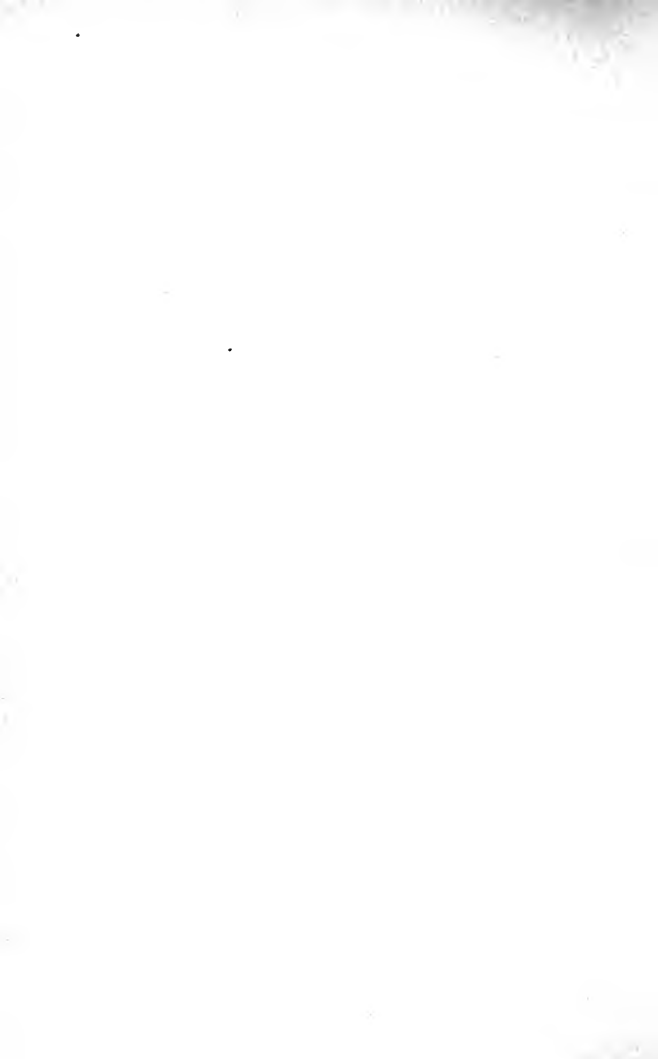


tifs en attendait l'effet avec une sorte de frayeur. Un léger prétexte<sup>1</sup> allait commencer cette grande révolution; une guerre, qui devait être la dernière, préparait une paix immortelle, quand un événement, dont l'horrible mystère doit augmenter l'effroi, vint bannir à jamais le dernier espoir du monde. Le même coup qui trancha les jours de ce bon roi replongea l'Europe dans d'éternelles guerres qu'elle ne doit plus espérer de voir finir. Quoi qu'il en soit, voilà les moyens que Henri IV avait rassemblés pour former le même établissement que l'abbé de Saint-Pierre prétendait faire avec un livre.

Qu'on ne dise donc point que, si son système n'a pas été adopté, c'est qu'il n'était pas bon; qu'on dise au contraire qu'il était trop bon pour être adopté: car le mal et les abus, dont tant de gens profitent, s'introduisent d'eux-mêmes; mais ce qui est utile au public ne s'introduit guère que par la force, attendu que les intérêts particuliers y sont presque toujours opposés. Sans doute la paix perpétuelle est à présent un projet bien absurde; mais qu'on nous rende un Henri IV et un Sully, la paix perpétuelle redeviendra un projet raisonnable: ou plutôt admirons un si beau plan, mais consolons-nous de ne pas le voir exécuter; car cela ne peut se faire que par des moyens violents et redoutables à l'humanité.

On ne voit point de ligues fédératives s'établir autrement que par des révolutions: et, sur ce principe, qui de nous oserait dire si cette ligue européenne est à désirer ou à craindre? Elle ferait peut-être plus de mal tout d'un coup qu'elle n'en prévientrait pour des siècles.

1. Le règlement de la succession | sur lesquels l'empereur s'apprêtait  
des duchés de Clèves et de Juliers, | à faire main basse.



# LA NOUVELLE HÉLOÏSE

(1761)

---

## NOTICE

*Julie ou la Nouvelle Héloïse, ou Lettres de deux amants habitans d'une petite ville au pied des Alpes, recueillies et publiées par J.-J. Rousseau* : tel est le titre sous lequel parut ce roman. On voit que Rousseau s'en donnait simplement pour l'éditeur. Beaucoup s'y trompèrent. Même aux plus clairvoyants il sembla, non sans raison, que l'ouvrage n'était pas entièrement imaginaire, et qu'il se trouvait, tant dans la conception des principales figures, que dans certains accents de passion et dans l'expression très personnelle de certaines idées, quelque chose de vrai, de vivant, et, comme nous dirions, de vécu. Ce fut un attrait de plus. Ce roman, composé par Rousseau dans le temps même où il brûlait pour Mme d'Houdetot, en porte la trace en maint endroit. Renseignés comme nous le sommes, nous pouvons nous en rendre un compte exact : les contemporains ne faisaient que l'entrevoir, et ce petit mystère sollicitait vivement la curiosité, surtout celle des femmes, qui firent la vogue de l'ouvrage.

En voici le court résumé :

L'héroïne est une jeune fille séduite par son précepteur. De là le titre de *Nouvelle Héloïse*, qui rappelle la malheureuse amante d'Abélard. Julie l'Étangès est noble, et Saint-Preux ne l'est pas. Ils sont donc séparés par les préjugés de caste, aveuglément suivis par le père de Julie. Après avoir cédé à l'entraînement du cœur, Julie rentre dans le devoir et se résigne à recevoir l'é-

poux que lui impose la volonté paternelle : c'est M. de Volmar homme d'un âge un peu mûr, mais d'une haute, froide et sereine sagesse. Julie se voue tout entière à son nouveau rôle d'épouse et de mère ; elle y déploie toutes les vertus et toutes les grâces. Mais elle ne peut anéantir en elle le souvenir de l'ancien amour, et si elle rougit de sa faute, elle ne renie pas son inclination pour l'homme qui en était digne. Saint-Preux absent ne lui inspire plus le sentiment passionné qui l'avait égarée, et cependant lui apparaît toujours comme le plus généreux cœur auquel pût s'abandonner le sien. M. de Volmar le savait, mais Julie tient à lui en faire elle-même l'aveu. Ce sage n'en est pas troublé. Il connaît l'âme de Julie, et se fie à l'honneur de l'homme qu'elle a aimé. Il rappelle lui-même Saint-Preux et l'installe à son foyer en qualité d'ami. Ni Julie ni Saint-Preux en effet ne sauraient trahir tant de générosité ; ils connaissent leur devoir et mourraient plutôt que d'y faillir. Mais l'épreuve leur est cruelle, et leurs souvenirs, ranimés par l'intimité, livrent à leur vertu de douloureux assauts. Saint-Preux est le premier à reprendre foi dans l'énergie de sa volonté. Plus forte, Julie est pourtant plus craintive, et c'est seulement dans la religion qu'elle trouve un refuge contre les surprises de son cœur. Elle sent le danger toujours prochain et voudrait marier Saint-Preux, pour l'assurer, lui aussi, contre lui-même. Au milieu de ces soins, dont l'issue demeure plus que douteuse, Julie meurt, victime de son dévouement maternel. C'est pour elle une délivrance. Elle rend grâce à Dieu, qui l'a préservée d'une rechute irréparable et qui lui ôte encore à temps une vie dont les fautes ont été couvertes par de grandes vertus, mais dont elle ne pouvait entrevoir la suite sans une secrète angoisse....

On comprend sans peine tout ce qu'il y a dans ces situations de hardiesse à la fois et d'in vraisemblance. Rousseau l'ignorait moins que personne ; le paradoxe était son élément favori. Sa réponse, ici comme toujours, consistait à opposer l'homme originellement bon, l'homme de la nature, à l'homme prétendu vrai, dépravé par la société. Les deux amants « habitants d'une petite ville au pied des Alpes », et la plupart de ceux qui les entourent, n'ont pas subi ce contact pernicieux, ou n'en ont été qu'effleurés ; ils sont d'une essence presque pure, et s'ils avaient vécu plus loin encore des grandes capitales et de la civilisation, ils eussent été vraiment parfaits. Tels quels, ils sont encore très

voisins de cet idéal. Ils ne pèchent que par excès d'amour, et ne sont amoureux que par vertu; et l'amour et la vertu, réunis et comme confondus, les relèvent de leur chute et les prémunissent contre la récidive. Accordons à Rousseau cette domiée de roman, et nous ne pourrions nier qu'il s'en soit servi pour nous peindre de belles âmes. Cela n'est pas un mince mérite.

C'en était surtout un fort grand à l'époque où il écrivait. Le roman français d'alors, frivole et licencieux, ne représentait que trop fidèlement la société qu'il se proposait d'amuser, et dont il nourrissait l'immoralité tranquille et sceptique. Sans doute il s'en faut que dans la *Nouvelle Héloïse* il n'y ait que de chastes peintures; au moins l'impureté n'en est-elle pas le but principal et l'intention dernière. L'intérêt y réside dans le drame du cœur et de la conscience, et les plus hauts problèmes y sont abordés avec une franchise, traités avec une ampleur et une gravité qui mettent cette œuvre infiniment au-dessus de celles qui l'avaient précédée dans le même genre. Le charme qu'elle exerce n'est pas sans danger, mais elle force notre sympathie; elle nous trouble, mais nous ravit et nous élève. Les spectacles qu'elle offre étaient, à tout prendre, salutaires pour un public qui ne connaissait même plus l'essor de la passion. La *Nouvelle Héloïse* tira les cœurs, surtout les cœurs féminins, de leur engourdissement; elle leur rendit la faculté de s'émouvoir et fit jaillir toute vive la source du lyrisme. En fait d'influence morale, une œuvre d'imagination peut-elle davantage? Quant à l'influence littéraire, celle de la *Nouvelle Héloïse* fut immense: c'est d'elle que procède tout notre roman idéaliste: M<sup>me</sup> de Staël, Chateaubriand, George Sand... Enfin, ne l'oublions pas, c'est dans un site d'une incomparable beauté, à Vevey, à Clarens, sur les bords enchantés du lac et au pied des montagnes, que se déroule l'action, et c'était la première fois qu'un écrivain français relevait par la majesté d'un tel cadre la peinture d'une grande scène morale. Sur ce point encore, on sait à combien de chefs-d'œuvre la *Nouvelle Héloïse* a frayé la voie.

C'est cependant aujourd'hui un livre peu lu et difficile à lire. Il paraît long. La marche du récit y est à chaque instant coupée par des pauses qui nous semblent autant de digressions. Rousseau s'est mis tout entier dans son roman. Chaque question qui se présente à lui, il l'étudie à loisir et l'épuise: religion, morale, éducation, beaux-arts, tout est traité sous forme de lettres, comme en autant d'opuscules distincts, et rattaché par un lien

fragile au sujet principal. Mais nos pères, et même nos mères, apportaient à leurs lectures des dispositions plus patientes que les nôtres. En outre Rousseau, même en faisant œuvre de romancier, avait la prétention d'instruire au moins autant que d'amuser. Il s'agissait pour lui, à la faveur d'un récit pathétique, de bouleverser les idées de ses contemporains. En écrivant la *Nouvelle Héloïse*, pendant son séjour à l'Ermitage, il avait la tête toute pleine de systèmes, ébauchés seulement dans ses premiers *Discours*, et qu'il s'appropriait à développer dans ses deux grands ouvrages, le *Contrat social* et l'*Émile*. Tout cela était alors d'une nouveauté pleine d'intérêt et même de scandale. Rousseau avait hâte de le prêcher au monde, et le monde se jetait avidement sur cette proie. Mais, il faut l'avouer, cette prédication prend sous la plume de personnages, dont l'état permanent est l'enthousiasme, un tour oratoire souvent voisin de la déclamation. A cet égard surtout notre goût a changé, — dont je n'ai garde de me plaindre. Aujourd'hui plus que jamais « l'éloquence continue emuie ». Mais en 1761 elle enchantait les esprits et les oreilles; elle redevenait à la mode, et cela devait durer plus d'un demi-siècle. Cette mode déplorable, malheureusement, doit beaucoup à Rousseau en général, à la *Nouvelle Héloïse* en particulier, et c'est là peut-être la principale cause de l'abandon relatif dans lequel est tombé ce remarquable ouvrage.

---

## I. — LES MONTAGNES DU VALAIS.

Je gravissais lentement et à pied des sentiers assez rudes, conduit par un homme que j'avais pris pour être mon guide, et dans lequel, durant toute la route, j'ai trouvé plutôt un ami qu'un mercenaire. Je voulais rêver, et j'en étais toujours détourné par quelque spectacle inattendu. Tantôt d'immenses roches pendaient en ruines au-dessus de ma tête. Tantôt de hautes et bruyantes cascades m'inondaient de leur épais brouillard. Tantôt un torrent éternel ouvrait à mes côtés un abîme dont les yeux n'osaient son-

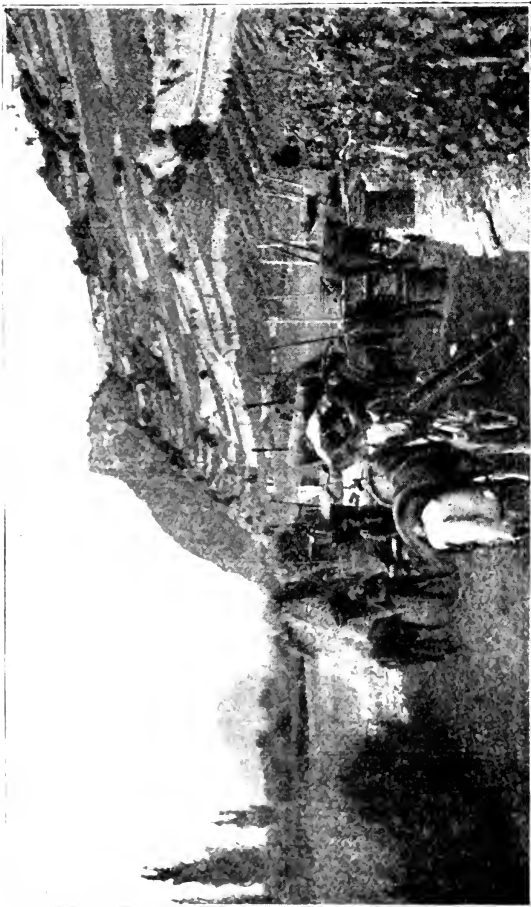


photo H. Reutli

### VIGNOLES EN VALAIS: LA VENDANGE

Dans le fond le rocher de Sion barre la vallée du Rhône.





der la profondeur. Quelquefois je me perdais dans l'obscurité d'un bois touffu. Quelquefois, en sortant d'un gouffre, une agréable prairie réjouissait tout à coup mes regards. Un mélange étonnant de la nature sauvage et de la nature cultivée montrait partout la main des hommes, où l'on eût cru qu'ils n'avaient jamais pénétré : à côté d'une caverne on trouvait des maisons ; on voyait des pampres secs où l'on n'eût cherché que des ronces, des vignes dans des terres ébouleées, d'excellents fruits sur des rochers, et des champs dans des précipices.

Ce n'était pas seulement le travail des hommes qui rendait ces pays étranges si bizarrement contrastés ; la nature semblait encore prendre plaisir à s'y mettre en opposition avec elle-même, tant on la trouvait différente en un même lieu sous divers aspects. Au levant les fleurs du printemps, au midi les fruits de l'automne, au nord les glaces de l'hiver : elle réunissait toutes les saisons dans le même instant, tous les climats dans le même lieu, des terrains contraires sur le même sol, et formait l'accord inconnu partout ailleurs des productions des plaines et de celles des Alpes. Ajoutez à tout cela les illusions de l'optique, les pointes des monts différemment éclairées, le clair-obscur du soleil et des ombres, et tous les accidents de lumière qui en résultaient le matin et le soir ; vous aurez quelque idée des scènes continuelles qui ne cessèrent d'attirer mon admiration, et qui semblaient m'être offertes en un vrai théâtre ; car la perspective des monts étant verticale frappe les yeux tout à la fois et bien plus puissamment que celle des plaines, qui ne se voit qu'obliquement, en fuyant, et dont chaque objet vous en cache un autre.

J'attribuai, durant la première journée, aux agréments de cette variété le calme que je sentais renaitre en moi. J'admirais l'empire qu'ont sur nos passions les plus vives

les êtres des plus insensibles, et je méprisais la philosophie de ne pouvoir pas même autant sur l'âme qu'une suite d'objets inanimés. Mais cet état paisible ayant duré la nuit et augmenté le lendemain, je ne tardai pas de juger qu'il avait encore quelque autre cause qui ne m'était pas connue. J'arrivai ce jour-là sur des montagnes les moins élevées, et, parcourant ensuite leurs inégalités, sur celles des plus hautes qui étaient à ma portée. Après m'être promené dans les nuages, j'atteignais un séjour plus serein, d'où l'on voit dans la saison le tonnerre et l'orage se former au-dessous de soi; image trop vaine de l'âme du sage, dont l'exemple n'exista jamais, ou n'existe qu'aux mêmes lieux d'où l'on en a tiré l'emblème <sup>1</sup>.

Ce fut là que je démêlai sensiblement dans la pureté de l'air où je me trouvais la véritable cause du changement de mon humeur, et du retour de cette paix intérieure que j'avais perdue depuis si longtemps. En effet, c'est une impression générale qu'éprouvent tous les hommes, quoiqu'ils ne l'observent pas tous, que sur les hautes montagnes, où l'air est pur et subtil, on se sent plus de facilité dans la respiration, plus de légèreté dans le corps, plus de sérénité dans l'esprit; les plaisirs y sont moins ardents, les passions plus modérées. Les méditations y prennent je ne sais quel caractère grand et sublime, proportionné aux objets qui nous frappent, je ne sais quelle volupté tranquille qui n'a rien d'âcre et de sensuel. Il semble qu'en s'élevant au-dessus du séjour des hommes on y laisse tous les sentiments bas et terrestres, et qu'à mesure qu'on approche des régions éthérées, l'âme contracte quelque chose de leur inaltérable pureté. On y est grave sans mélancolie, paisible

1. Expression bien maniérée, | tagnards seuls possèdent la paix  
pour faire entendre que les mon- | du cœur.

sans indolence, content d'être et de penser : tous les désirs trop vifs s'émoussent ; ils perdent cette pointe aiguë qui les rend douloureux ; ils ne laissent au fond du cœur qu'une émotion légère et douce ; et c'est ainsi qu'un heureux climat fait servir à la félicité de l'homme les passions qui font ailleurs son tourment. Je doute qu'aucune agitation violente, aucune maladie de vapeurs <sup>1</sup> pût tenir contre un pareil séjour prolongé, et je suis surpris que des bains de l'air salubre et bienfaisant des montagnes ne soient pas un des grands remèdes de la médecine et de la morale :

Qui non palazzi, non teatro o loggia :  
 Ma' n lor vece un' abete, un faggio, un pino,  
 Trà l' erba verde e' l' bel monte vicino  
 Levan di terra al ciel nostr' intelletto<sup>2</sup>.

Supposez les impressions réunies de ce que je viens de vous décrire, et vous aurez quelque idée de la situation délicieuse où je me trouvais. Imaginez la variété, la grandeur, la beauté de mille étonnans spectacles ; le plaisir de ne voir autour de soi que des objets tout nouveaux, des oiseaux étrangers, des plantes bizarres et inconnues, d'observer en quelque sorte une autre nature, et de se trouver dans un nouveau monde. Tout cela fait aux yeux un mélange inexprimable, dont le charme augmente encore par la subtilité de l'air qui rend les couleurs plus vives, les traits plus marqués, rapproche tous les points de vue ; les distances paraissant moindres que dans les plaines, où

1. Aujourd'hui *maladies de nerfs*.

2. « Au lieu des palais, des pavil-  
 lons, des théâtres, les chênes, les  
 noirs sapins, les hêtres, s'élancent

de l'herbe verte au sommet des  
 monts, et semblent élever au ciel,  
 avec leurs têtes, les yeux et l'es-  
 prit des mortels. » (Pétrarque.)

l'épaisseur de l'air couvre la terre d'un voile, l'horizon présente aux yeux plus d'objets qu'il semble n'en pouvoir contenir : enfin, ce spectacle a je ne sais quoi de magique, de surnaturel, qui ravit l'esprit et les sens; on oublie tout, on s'oublie soi-même, on ne sait plus où l'on est <sup>1</sup>.

(Partie I, lettre xxiii, de *Saint Preux à Julie.*)

## II. — LE MONDE ET LES SPECTACLES A PARIS <sup>2</sup>.

Je ne m'étais trouvé, jusqu'à présent, qu'à des dîners réglés où l'on ne voit de femme que la maîtresse de la maison, où tous les désœuvrés de Paris sont reçus, pour peu qu'on les connaisse, où chacun paye comme il peut son dîner en esprit ou en flatterie, et dont le ton bruyant et confus ne diffère pas beaucoup de celui des tables d'auberges.

Je suis maintenant initié à des mystères plus secrets, à des soupers priés, où la porte est fermée à tout survenant,

1. On se figure avec quel ravissement fut accueilli ce genre tout nouveau de description. La beauté, l'étrangeté du spectacle, la justesse d'observation, la profondeur d'impression; rien de cela ne s'était encore rencontré dans notre littérature à ce degré. Cette page est une époque.

2. C'est Paris vu par un jeune philosophe du pays de Vaud, exempt de préjugés, vif, absolu, presque brutal dans ses jugements; c'est

Rousseau lui-même qui parle ici, le Rousseau de la trentième année, débarquant de Savoie au cœur de la grande ville. Il serait intéressant de comparer ce morceau avec le petit conte de Voltaire, la *Vision de Babouc*. L'honnête Babouc aussi juge d'abord sévèrement les mœurs et le goût de Paris (Persépolis); mais chez lui, c'est-à-dire chez Voltaire, la sévérité tourne bientôt à l'indulgence; il est en fin de compte séduit, charmé, conquis.

et où l'on est sûr de ne trouver que des gens qui conviennent tous, sinon les uns aux autres, au moins à ceux qui les reçoivent. C'est là que les femmes s'observent moins, et qu'on peut commencer à les étudier ; c'est là que règnent plus paisiblement des propos plus fins et plus satiriques ; c'est là qu'au lieu des nouvelles publiques, des spectacles, des promotions, des morts, des mariages, dont on a parlé le matin, on passe discrètement en revue les anecdotes de Paris, qu'on dévoile tous les événements secrets de la chronique scandaleuse, qu'on rend le bien et le mal également plaisants et ridicules, et que, peignant avec art et selon l'intérêt particulier les caractères des personnages, chaque interlocuteur, sans y penser, peint encore beaucoup mieux le sien ; c'est là qu'un reste de circonspection fait inventer devant les laquais un certain langage entortillé, sous lequel, feignant de rendre la satire plus obscure, on la rend seulement plus amère ; c'est là, en un mot, qu'on affle avec soin le poignard, sous prétexte de faire moins de mal, mais en effet pour l'enfoncer plus avant.

Cependant, à considérer ces propos selon nos idées, on aurait tort de les appeler satiriques, car ils sont bien plus railleurs que mordants, et tombent moins sur le vice que sur le ridicule. En général, la satire a peu de cours dans les grandes villes, où ce qui n'est que mal est si simple, que ce n'est pas la peine d'en parler. Que reste-t-il à blâmer où la vertu n'est plus estimée ? et de quoi médierait-on quand on ne trouve plus de mal à rien ? A Paris surtout, où l'on ne saisit les choses que par le côté plaisant, tout ce qui doit allumer la colère et l'indignation est toujours mal reçu, s'il n'est mis en chanson ou en épigramme. Les jolies femmes n'aiment point à se fâcher ; aussi ne se fâchent-elles de rien : elles aiment à rire ; et, comme il n'y a pas le mot

pour rire au crime, les fripons sont d'honnêtes gens comme tout le monde <sup>1</sup>. Mais malheur à qui prête le flanc au ridicule ! sa caustique empreinte est ineffaçable ; il ne déchire pas seulement les mœurs, la vertu, il marque jusqu'au vice même ; il fait calomnier les méchants. Mais revenons à nos soupers....

Si la conversation se tourne par hasard sur les convives, c'est communément dans un certain jargon de société, dont il faut avoir la clef pour l'entendre. A l'aide de ce chiffre, on se fait réciproquement, et selon le goût du temps, mille mauvaises plaisanteries, durant lesquelles le plus sot n'est pas celui qui brille le moins, tandis qu'un tiers mal instruit est réduit à l'ennui et au silence, ou à rire de ce qu'il n'entend point <sup>2</sup>....

Au milieu de tout cela, qu'un homme de poids avance un propos grave, ou agite une question sérieuse, aussitôt l'attention commune se fixe à ce nouvel objet : hommes, femmes, vieillards, jeunes gens, tout se prête à le considérer par toutes ses faces, et l'on est étonné du sens et de la raison qui sortent comme à l'envi de toutes ces têtes folâtres. Un point de morale ne serait pas mieux discuté dans une société de philosophes que dans celle d'une jolie femme de Paris ; les conclusions seraient même souvent moins sévères : car le philosophe qui veut agir comme il parle y regarde à deux fois ; mais ici, où toute la morale est un pur verbiage, on peut être austère sans conséquence, et l'on ne serait pas fâché, pour rabattre un peu l'orgueil philosophique, de mettre la vertu si haut que le sage même n'y pût atteindre. Au reste, hommes et femmes, tous,

1. C'est par cette même intempérance que nous avons vu Rousseau traiter de *fripon* le Philinte de Molière. Voy. plus haut, p. 43.

2. Rousseau, avec sa timidité, s'était souvent vu, dans le beau monde, exposé à cette mortification.

instruits par l'expérience du monde, et surtout par leur conscience, se réunissent pour penser de leur espèce aussi mal qu'il est possible. toujours philosophant tristement, toujours dégradant par vanité la nature humaine, toujours cherchant dans quelque vice la cause de tout ce qui se fait de bien, toujours, d'après leur propre cœur, médissant du cœur de l'homme.

Malgré cette avilissante doctrine, un des sujets favoris de ces paisibles entretiens, c'est le sentiment, mot par lequel il ne faut pas entendre un épanchement affectueux dans le sein de l'amour ou de l'amitié, cela serait d'une fadeur à mourir; c'est le sentiment mis en grandes maximes générales, et quintessencié par tout ce que la métaphysique a de plus subtil. Je puis dire n'avoir de ma vie ouï tant parler du sentiment, ni si peu compris ce qu'on en disait. Ce sont des raffinements inconcevables<sup>1</sup>. O Julie! nos cœurs grossiers n'ont jamais rien su de toutes ces belles maximes; et j'ai peur qu'il n'en soit du sentiment chez les gens du monde comme d'Illomère chez les pédants, qui lui forgent mille beautés chimériques, faute d'apercevoir les véritables. Ils dépensent ainsi tout leur sentiment en esprit; et il s'en exhale tant dans le discours, qu'il n'en reste plus pour la pratique. Heureusement la bienséance y supplée, et l'on fait par usage à peu près les mêmes choses qu'on ferait par sensibilité, du moins tant qu'il n'en coûte que des formules et quelques gênes passagères, qu'on s'impose pour faire bien parler de soi; car, quand les sacrifices vont jusqu'à gêner trop longtemps ou à coûter trop cher, adieu le sentiment; la bienséance n'en exige pas jusque-là. A cela près, on ne saurait croire à quel point tout est compassé, mesuré, pesé, dans ce qu'ils appellent des procédés;

1. Le genre mis à la mode par Marivaux.

tout ce qui n'est plus dans les sentiments, ils l'ont mis en règle, et tout est règle parmi eux. Ce peuple imitateur serait plein d'originaux, qu'il serait impossible d'en rien savoir; car nul homme n'ose être lui-même. *Il faut faire comme les autres*; c'est la première maxime de la sagesse du pays. *Cela se fait, cela ne se fait pas*: voilà la décision suprême.

Cette apparente régularité donne aux usages communs l'air du monde le plus comique, même dans les choses les plus sérieuses. On sait à point nommé quand il faut envoyer savoir des nouvelles; quand il faut se faire écrire<sup>1</sup>, c'est-à-dire faire une visite qu'on ne fait pas; quand il faut la faire soi-même; quand il est permis d'être chez soi; quand on doit n'y pas être, quoiqu'on y soit; quelles offes l'un doit faire, quelles offes l'autre doit rejeter; quel degré de tristesse on doit prendre à telle ou telle mort<sup>2</sup>; combien de temps on doit pleurer à la campagne; le jour où l'on peut revenir se consoler à la ville; l'heure et la minute où l'affliction permet de donner le bal ou d'aller au spectacle. Tout le monde y fait à la fois la même chose dans la même circonstance; tout va par temps comme les mouvements d'un régiment en bataille; vous diriez que ce sont autant de marionnettes clouées sur la même planche ou tirées par le même fil.

Or, comme il n'est pas possible que tous ces gens, qui font exactement la même chose, soient exactement affectés

1. Ce qu'on appelle aujourd'hui déposer sa carte.

2. S'affliger à la mort de quelqu'un est un sentiment d'humanité et un témoignage de bon naturel, mais non pas un devoir de vertu, ce quelqu'un fût-il même notre père. Quiconque, en pareil cas,

n'a point d'affliction dans le cœur, n'en doit point montrer au dehors, car il est beaucoup plus essentiel de fuir la fausseté que de s'asservir aux bienséances. (Note de Rousseau.) — Mais les bienséances en pareil cas ne coïncident-elles pas avec une obligation morale?



tés de même, il est clair que tout ce jargon n'est qu'un vain formulaire, et sert moins à juger des mœurs que du ton qui règne à Paris. On apprend ainsi les propos qu'on y tient, mais rien de ce qui peut servir à les apprécier. J'en dis autant de la plupart des écrits nouveaux; j'en dis autant de la scène même, qui depuis Molière est bien plus un lieu où se débitent de jolies conversations que la représentation de la vie civile. Il y a ici trois théâtres, sur deux desquels on représente des êtres chimériques, savoir : sur l'un des arlequins, des pantalons, des scaramouches <sup>1</sup>; sur l'autre, des dieux, des diables, des sorciers <sup>2</sup>. Sur le troisième, on représente ces pièces immortelles dont la lecture nous faisait tant de plaisir <sup>3</sup>, et d'autres plus nouvelles qui paraissent de temps en temps sur la scène. Plusieurs de ces pièces sont peu touchantes; et si l'on y trouve quelques sentiments naturels et quelque vrai rapport au cœur humain, elles n'offrent aucune sorte d'instruction sur les mœurs particulières du peuple qu'elles amusent.

L'institution de la tragédie avait, chez ses inventeurs, un fondement de religion qui suffisait pour l'autoriser. D'ailleurs elle offrait aux Grecs un spectacle instructif et agréable dans les malheurs des Perses leurs ennemis, dans les crimes et les folies des rois dont ce peuple s'était délivré. Qu'on représente à Berne, à Zurich, à la Haye, l'ancienne tyrannie de la maison d'Autriche, l'amour de la patrie et de la liberté nous rendra ces pièces intéressantes; mais qu'on me dise de quel usage sont ici les tragédies de Corneille, et ce qu'importe au peuple de Paris Pompée ou Sertorius. Les tragédies grecques roulaient sur des événements réels ou réputés tels par les spectateurs, et fondés

1. Le Théâtre italien.

2. L'Opéra.

3. Quand Saint-Preux dirigeait l'instruction de Julie.

sur des traditions historiques. Mais que fait une flamme héroïque et pure dans l'âme des grands? Ne dirait-on pas que les combats de l'amour et de la vertu leur donnent souvent de mauvaises nuits, et que le cœur a beaucoup à faire dans les mariages des rois? Juge de la vraisemblance et de l'utilité de tant de pièces, qui roulent toutes sur ce chimérique sujet!

Quant à la comédie, il est certain qu'elle doit représenter au naturel les mœurs du peuple pour lequel elle est faite, afin qu'il s'y corrige de ses vices et de ses défauts, comme on ôte devant un miroir les taches de son visage. Térence et Plaute se trompèrent dans leur objet <sup>1</sup>; mais avant eux Aristophane et Ménandre avaient exposé aux Athéniens les mœurs athéniennes, et, depuis, le seul Molière peignit plus naïvement encore celles des Français du siècle dernier à leurs propres yeux. Le tableau a changé; mais il n'est plus revenu de peintre. Maintenant on copie au théâtre les conversations d'une centaine de maisons de Paris. Hors de cela, on n'y apprend rien des mœurs des Français. Il y a dans cette grande ville cinq ou six cent mille âmes dont il n'est jamais question sur la scène. Molière osa peindre des bourgeois et des artistes aussi bien que des marquis; Socrate faisait parler des cochers, menuisiers, cordonniers, maçons. Mais les auteurs d'aujourd'hui, qui sont des gens d'un autre air, se croiraient déshonorés s'ils savaient ce qui se passe au comptoir d'un marchand ou dans la boutique d'un ouvrier; il ne leur faut que des interlocuteurs illustres, et ils cherchent dans les rangs de leurs personnages l'élevation qu'ils ne peuvent tirer de leur génie. Les spectateurs eux-mêmes sont devenus si délicats, qu'ils

1. Moins que Rousseau ne le dit, | veut les personnages sont grecs  
surtout Plaute, dont le plus sou- | seulement de nom.

craindraient de se compromettre à la comédie comme en visite, et ne daigneraient pas aller voir en représentation des gens de moindre condition qu'eux. Ils sont comme les seuls habitants de la terre; tout le reste n'est rien à leurs yeux. Avoir un carrosse, un suisse, un maître d'hôtel, c'est être comme tout le monde. Pour être comme tout le monde, il faut être comme très peu de gens. Ceux qui vont à pied ne sont pas du monde : ce sont des bourgeois, des hommes du peuple, des gens de l'autre monde; et l'on dirait qu'un carrosse n'est pas tant nécessaire pour conduire que pour exister. Il y a comme cela une poignée d'impertinents qui ne comptent qu'eux dans tout l'univers, et ne valent guère la peine qu'on les compte, si ce n'est pour le mal qu'ils font. C'est pour eux uniquement que sont faits les spectacles. Ils s'y montrent à la fois comme représentés au milieu du théâtre, et comme représentants aux deux côtés<sup>1</sup>; ils sont personnages sur la scène et comédiens sur les bancs. C'est ainsi que la sphère du monde et des auteurs se rétrécit; c'est ainsi que la scène moderne ne quitte plus son ennuyeuse dignité. On n'y sait plus montrer les hommes qu'en habit doré. Vous diriez que la France n'est peuplée que de comtes et de chevaliers; et plus le peuple y est misérable et gueux, plus le tableau du peuple y est brillant et magnifique. Cela fait qu'en peignant le ridicule des états qui servent d'exemple aux autres, on le répand plutôt que de l'éteindre, et que le peuple, toujours singe et imitateur des riches, va moins au théâtre pour rire de leurs folies que pour les étudier, et devenir encore plus fou qu'eux en

1. On sait que, depuis 1657, les gens du bel air avaient pris place sur des banquettes qui encombraient la scène des deux côtés. Cette mode absurde cessa en 1759,

grâce au duc de Lauraguais qui, faisant droit aux réclamations de Voltaire, racheta pour douze mille livres ces places aux comédiens, et débarrassa la scène.

les imitant. Voilà de quoi fut cause Molière lui-même : il corrigea la cour en infectant la ville ; et ses ridicules marquis furent le premier modèle des petits-maitres bourgeois qui leur succédèrent.

En général, il y a beaucoup de discours et peu d'action sur la scène française : peut-être est-ce qu'en effet le Français parle encore plus qu'il n'agit, ou du moins qu'il donne un bien plus grand prix à ce qu'on dit qu'à ce qu'on fait. Quelqu'un disait, en sortant d'une pièce de Denys le Tyran : « Je n'ai rien vu, mais j'ai entendu force paroles<sup>1</sup>. » Voilà ce qu'on peut dire en sortant des pièces françaises. Racine et Corneille, avec tout leur génie, ne sont eux-mêmes que des parleurs ; et leur successeur<sup>2</sup> est le premier qui, à l'imitation des Anglais, ait osé mettre quelquefois la scène en représentation. Communément tout se passe en beaux dialogues bien agencés, bien ronflants, où l'on voit d'abord que le premier soin de chaque interlocuteur est toujours celui de briller. Presque tout s'énonce en maximes générales. Quelque agités qu'ils puissent être, ils songent toujours plus au public qu'à eux-mêmes ; une sentence leur coûte moins qu'un sentiment : les pièces de Racine et de Molière exceptées, le *je* est presque aussi scrupuleusement banni de la scène française que des écrits du Port-Royal<sup>3</sup>, et les passions humaines, aussi modestes que l'humilité chrétienne, n'y parlent jamais que par *on*. Il y a encore une certaine dignité maniérée dans le geste et dans le propos, qui ne permet jamais à la passion de parler exactement son langage, ni à l'acteur<sup>4</sup> de revêtir son personnage et de se transporter au lieu de la scène, mais le tient toujours

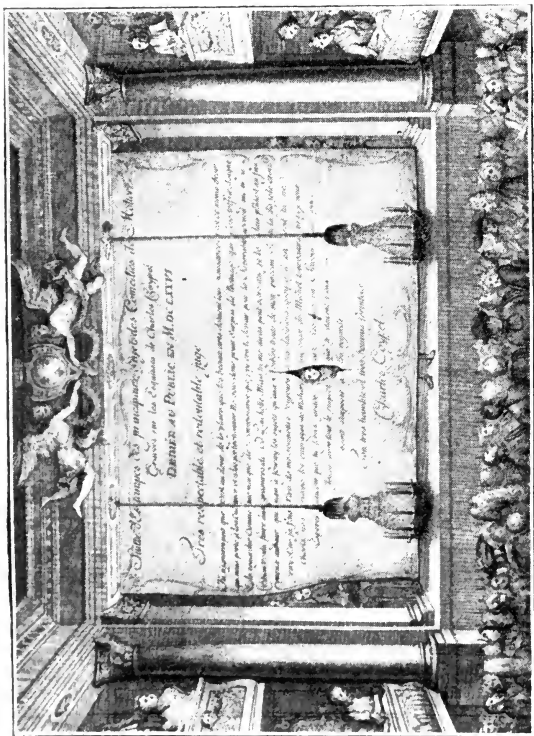
1. Plutarque, *Comment il faut ouïr les poètes*, ch. VII.

2. Voltaire.

3. On les dirait tous inspirés par le mot de Pascal « Le *moi* est

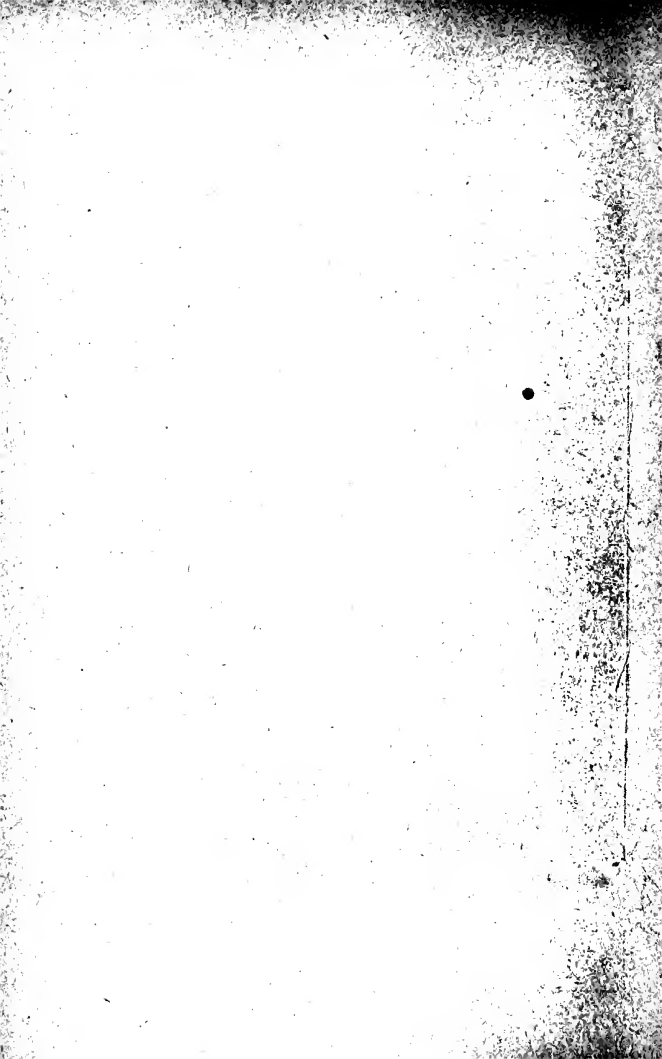
haïssable.

4. L'acteur et non l'auteur (que donnent les éditions, au mépris du sens).



FRONTISPIECE POUR UNE ÉDITION DE MOLIERE. — Par Ch. Goyzel (1726).

Dans l'ouverture, à droite et à gauche du rideau, on aperçoit, les spectateurs sur la scène.



enchaîné sur le théâtre et sous les yeux des spectateurs. Aussi les situations les plus vives ne lui font-elles jamais oublier un bel arrangement de phrases ni des attitudes élégantes; et si le désespoir lui plonge un poignard dans le cœur, non content d'observer la décence en tombant comme Polyxène<sup>1</sup>, il ne tombe point; la décence le maintient debout après sa mort, et tous ceux qui viennent d'expirer s'en retournent l'instant d'après sur leurs jambes.

Tout cela vient de ce que le Français ne cherche point sur la scène le naturel et l'illusion, et n'y veut que de l'esprit et des pensées; il fait cas de l'agrément et non de l'imitation, et ne se soucie pas d'être séduit, pourvu qu'on l'amuse. Personne ne va au spectacle pour le plaisir du spectacle, mais pour voir l'assemblée, pour en être vu, pour ramasser de quoi fournir au caquet après la pièce; et l'on ne songe à ce qu'on voit que pour savoir ce qu'on en dira. L'acteur pour eux est toujours l'acteur, jamais le personnage qu'il représente. Cet homme qui parle en maître du monde n'est point Auguste, c'est Baron; la veuve de Pompée est Adrienne<sup>2</sup>; Alzire est Mlle Gaussin; et ce fier sauvage<sup>3</sup> est Grandval. Les comédiens, de leur côté, négligent entièrement l'illusion, dont ils voient que personne ne se soucie. Ils placent les héros de l'antiquité entre six rangs de jeunes Parisiens; ils calquent les modes françaises sur l'habit romain; on voit Cornélie en pleurs avec deux doigts de rouge, Caton poudré à blanc, et Brutus en panier. Tout cela ne choque personne, et ne fait rien au succès des pièces: comme on ne voit que l'acteur dans le personnage, on ne voit non plus que l'auteur dans le drame; et,

1. Allusion au récit de la mort de Polyxène dans *l'Hécube* d'Euripide.

2. La célèbre Adrienne Lecouvreur.

3. Zamore dans *Alzire*.

si le costume est négligé, cela se pardonne aisément : car on sait bien que Corneille n'était pas tailleur, ni Crébillon perruquier.

Ainsi, de quelque sens qu'on envisage les choses, tout n'est ici que babil, jargon, propos sans conséquence. Sur la scène comme dans le monde, on a beau écouter ce qui se dit, on n'apprend rien de ce qui se fait; et qu'a-t-on besoin de l'apprendre? Sitôt qu'un homme a parlé, s'informe-t-on de sa conduite? n'a-t-il pas tout fait? n'est-il pas jugé? L'honnête homme d'ici n'est point celui qui fait de bonnes actions, mais celui qui dit de belles choses; et un seul propos inconsidéré, lâché sans réflexion, peut faire à celui qui le tient un tort irréparable que n'effaceraient pas quarante ans d'intégrité. En un mot, bien que les œuvres des hommes ne ressemblent guère à leurs discours, je vois qu'on ne les peint que par leurs discours, sans égard à leurs œuvres; je vois aussi que dans une grande ville la société paraît plus douce, plus facile, plus sûre même que parmi des gens moins étudiés : mais les hommes y sont-ils en effet plus humains, plus modérés, plus justes? Je n'en sais rien. Ce ne sont encore là que des apparences; et, sous ces dehors si ouverts et si agréables, les cœurs sont peut-être plus cachés, plus enfoncés en dedans que les nôtres. Étranger, isolé, sans affaires, sans liaisons, sans plaisirs, et ne voulant m'en rapporter qu'à moi, le moyen de pouvoir prononcer?

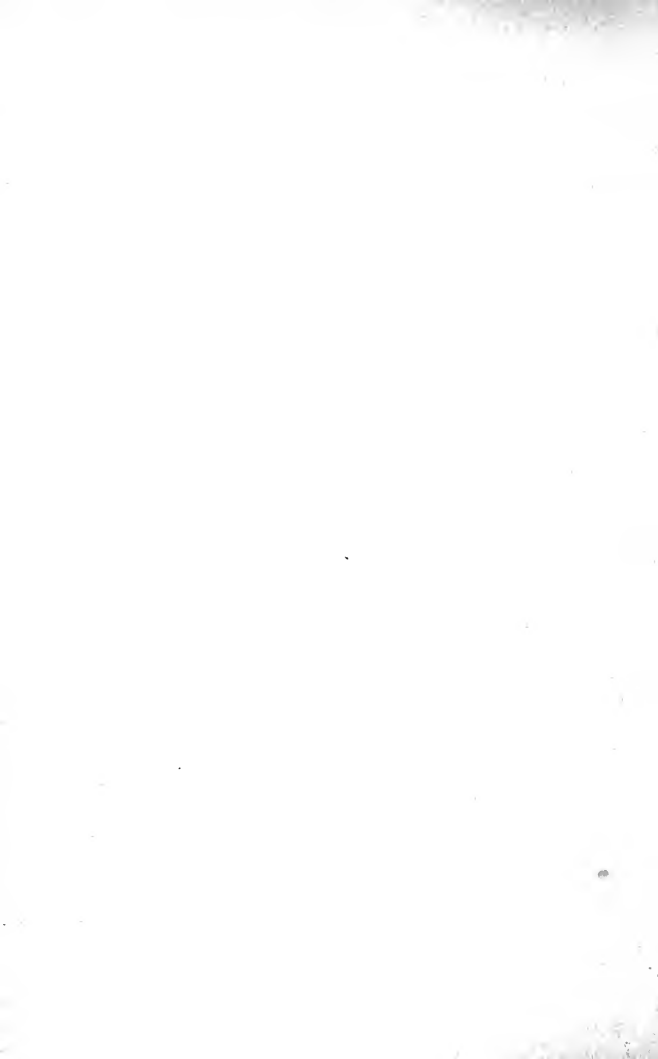
Cependant je commence à sentir l'ivresse où cette vie agitée et tumultueuse plonge ceux qui la mènent, et je tombe dans un étourdissement semblable à celui d'un homme aux yeux duquel on fait passer rapidement une multitude d'objets. Aucun de ceux qui me frappent n'attache mon cœur, mais tous ensemble en troublent et suspendent les affections, au point d'en oublier quelques in-



Après le souper nous fumes nous asseoir —  
sur la grève en attendant <sup>quelques instants</sup> le moment  
de ~~partir~~ <sup>de partir</sup>; insensiblement la lune se leva, l'eau  
se calma, le divin calme se jeta sur nous. Je lui donnai la main pour entrer dans le  
bateau et en nous asseyant l'un à côté de l'autre  
je ne songeai plus à quitter sa main. Peu à peu se  
sentis augmenter la mélancolie dont j'étais ~~possédé~~  
accablé. Un ciel serein, les doux rayons de la lune,  
le frémissement argenté de l'eau baignaient  
autour de nous, la présence même de ce objet  
cheri, rien ne put détacher mes de mon cœur  
ni les <sup>réflexions</sup> ~~sentiments~~ douces <sup>de</sup> l'ouvrage. Je commençai par me  
rappeler une promenade semblable faite autrefois  
d'avant le charme de nos premiers amours. Tous  
les sentiments délicieux que remplissoient alors  
mon âme s'y retrairent pour s'y raffiner, les  
les événements de notre vie, nos ennuis, nos  
nos tristesses, nos lettres, nos chants, nos rendez-  
-vous, nos doux transports: ces fautes de petits objets  
~~qui me retrairent au lyrisme de mon~~  
~~de la mémoire par leur bonheur, toujours~~  
<sup>venant</sup> ~~pour~~ augmenter ma misère présente prendre  
place en mon souvenir. C'en en fait, dis-je — je  
ensuite en moi-même, ce que ces deux heures ne  
font plus, ils ont disparu pour jamais, hélas, ils  
ne reviennent plus, et nous vivons; et nous —  
sommes ensemble et nos cœurs sont toujours unis.

FRAGMENT EN FAC-SIMILÉ DU PREMIER BROUILLON  
DE LA NOUVELLE-HELOÏSE) à la Bibl. de la Chambre des Députés).

En étudiant les ratures de ce brouillon et les nouvelles modifications —  
additions pour la plupart — qui ont pris place dans le texte définitif, on  
verra trois états successifs du même morceau, et l'on pourra suivre, de l'un  
à l'autre, le travail de l'écrivain.



stants ce que je suis et à qui je suis<sup>1</sup>. Chaque jour en sortant de chez moi j'enferme mes sentiments sous la clef, pour en prendre d'autres qui se prêtent aux frivoles objets qui m'attendent. Insensiblement je juge et raisonne comme j'entends juger et raisonner tout le monde. Si quelquefois j'essaye de secouer les préjugés et de voir les choses comme elles sont, à l'instant je suis écrasé d'un certain verbiage qui ressemble beaucoup à du raisonnement. On me prouve avec évidence qu'il n'y a que le demi-philosophe qui regarde à la réalité des choses; que le vrai sage ne les considère que par les apparences; qu'il doit prendre les préjugés pour principes, les bienséances pour lois, et que la plus sublime sagesse consiste à vivre comme les fous.

(Partie II, lettre xvii, *Saint-Preux à Julie*.)

### III. — LE LAC.

..... Après le souper<sup>2</sup>, nous fûmes nous asseoir sur la grève en attendant le moment du départ. Insensiblement

1. Allusion à son amour pour Julie.

2. Saint-Preux et Mme de Volmar (Julie) font sur le lac une promenade qui, par le hasard d'un orage soudain, les conduit aux rochers de Meillerie, sur la côte savoisienne. C'est là qu'autrefois Saint-Preux est venu, dans toute l'ardeur de son premier amour. Ces souvenirs troublants, ranimés par le spectacle, débordent de son cœur; son émotion se communique à

Julie, qui la première pourtant reprend conscience de son devoir, et l'arrête par ces mots : « Allons-nous-en, mon ami; l'air de ce lieu n'est pas bon pour moi. » Ils retournent à Clarens sur le lac redevenu paisible. — On reconnaîtra, dans la belle page qui suit, bien des traits dont s'est inspiré Lamartine en écrivant son élégie du *Lac*. Il a, dans *Raphaël*, poussé l'imitation plus loin encore et copié textuellement certains passages.

la lune se leva, l'eau devint plus calme, et Julie me proposa de partir. Je lui donnai la main pour entrer dans le bateau, et, en m'asseyant à côté d'elle, je ne songeai plus à quitter sa main. Nous gardions un profond silence. Le bruit égal et mesuré des rames m'excitait à rêver. Le chant assez gai des bécassines<sup>1</sup>, me retraçant les plaisirs d'un autre âge, au lieu de m'égayer m'attristait. Peu à peu je sentis augmenter la mélancolie dont j'étais accablé. Un ciel serein, la fraîcheur de l'air, les doux rayons de la lune, le frémissement argenté dont l'eau brillait autour de nous, le concours des plus agréables sensations; la présence même de cet objet chéri<sup>2</sup>, rien ne put détourner de mon cœur mille réflexions douloureuses.

Je commençai par me rappeler une promenade semblable faite autrefois avec elle durant le charme de nos premières amours. Tous les sentiments délicieux qui remplissaient alors mon âme s'y retracèrent pour l'affliger; tous les événements de notre jeunesse, nos études, nos entretiens, nos lettres, nos rendez-vous, nos plaisirs,

E tanta fede, e si dolce memoria,  
E si lungo costume!<sup>3</sup>

ces foules de petits objets qui m'offraient l'image de mon bonheur passé; tout revenait, pour augmenter ma misère présente, prendre place en mon souvenir. « C'en est fait, disais-je en moi-même, ces temps, ces temps heureux ne sont plus; ils ont disparu pour jamais. Hélas! ils ne revien-

1. La bécassine du lac de Genève n'est point l'oiseau qu'on appelle en France du même nom. Le chant plus vif et plus animé de la nôtre donne au lac, durant les nuits d'été, un air de vie et de fraîcheur

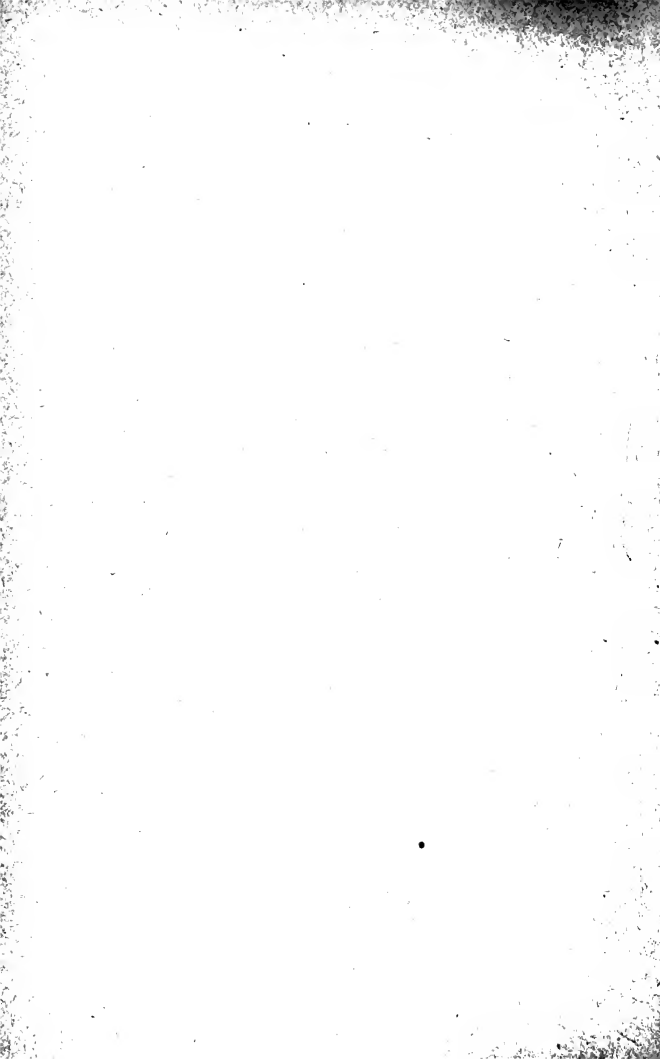
qui rend ses rives encore plus charmantes. (Note de Rousseau.)

2. Cet objet, c'est Julie.

3. Vers de Métastase : « Et cette foi si pure, et ces doux souvenirs, et cette longue familiarité. »



LES ROCHERS DE MEILLERIE. — Lithogr. de Engelmann.  
Maintenant détruits pour laisser passage à la route et au chemin de fer.



dront plus; et nous vivons, et nous sommes ensemble; et nos cœurs sont toujours unis! » Il me semblait que j'aurais porté plus patiemment sa mort ou son absence, et que j'avais moins souffert tout le temps que j'avais passé loin d'elle. Quand je gémissais dans l'éloignement, l'espoir de la revoir soulageait mon cœur; je me flattais qu'un instant de sa présence effacerait toutes mes peines; j'envisageais au moins dans les possibles un état moins cruel que le mien: mais se trouver auprès d'elle, mais la voir, la toucher, lui parler, l'aimer, l'adorer, et, presque en la possédant encore, la sentir perdue à jamais pour moi; voilà ce qui me jetait dans des accès de fureur et de rage qui m'agitèrent par degrés jusqu'au désespoir. Bientôt je commençai de rouler dans mon esprit des projets funestes, et, dans un transport dont je frémis en y pensant, je fus violemment tenté de la précipiter avec moi dans les flots, et d'y finir dans ses bras ma vie et mes longs tourments. Cette horrible tentation devint à la fin si forte que je fus obligé de quitter brusquement sa main pour passer à la pointe du bateau.

Là mes vives agitations commencèrent à prendre un autre cours; un sentiment plus doux s'insinua peu à peu dans mon âme, l'attendrissement surmonta le désespoir, je me mis à verser des torrents de larmes; et cet état comparé à celui dont je sortais n'était pas sans quelque plaisir; je pleurai fortement, longtemps, et fus soulagé. Quand je me trouvai bien remis, je revins auprès de Julie; je repris sa main. Elle tenait son mouchoir; je le sentis fort mouillé. « Ah! lui dis-je tout bas, je vois que nos cœurs n'ont jamais cessé de s'entendre! — Il est vrai, dit-elle d'une voix altérée; mais que ce soit la dernière fois qu'ils auront parlé sur ce ton. » Nous recommençâmes alors à causer tranquillement, et au bout d'une heure de naviga-

tion nous arrivâmes sans autre accident. Quand nous fûmes rentrés, j'aperçus à la lumière qu'elle avait les yeux rouges et fort gonflés : elle ne dut pas trouver les miens en meilleur état. Après les fatigues de cette journée, elle avait grand besoin de repos ; elle se retira et je fus me coucher.

Voilà, mon ami, le détail du jour de ma vie où, sans exception, j'ai senti les émotions les plus vives. J'espère qu'elles seront la crise qui me rendra tout à fait à moi.

(Partie IV, lettre xvii, *Saint-Preux à Milord Edouard*.)

---

#### IV. — PLAISIRS CHAMPÊTRES. — LES VENDANGES A CLARENS.

Il y a trois jours que j'essaye chaque soir de vous écrire. Mais, après une journée laborieuse, le sommeil me gagne en rentrant : le matin, dès le point du jour il faut retourner à l'ouvrage. Une ivresse plus douce que celle du vin me jette au fond de l'âme un trouble délicieux, et je ne puis dérober un moment à des plaisirs devenus tout nouveaux pour moi.

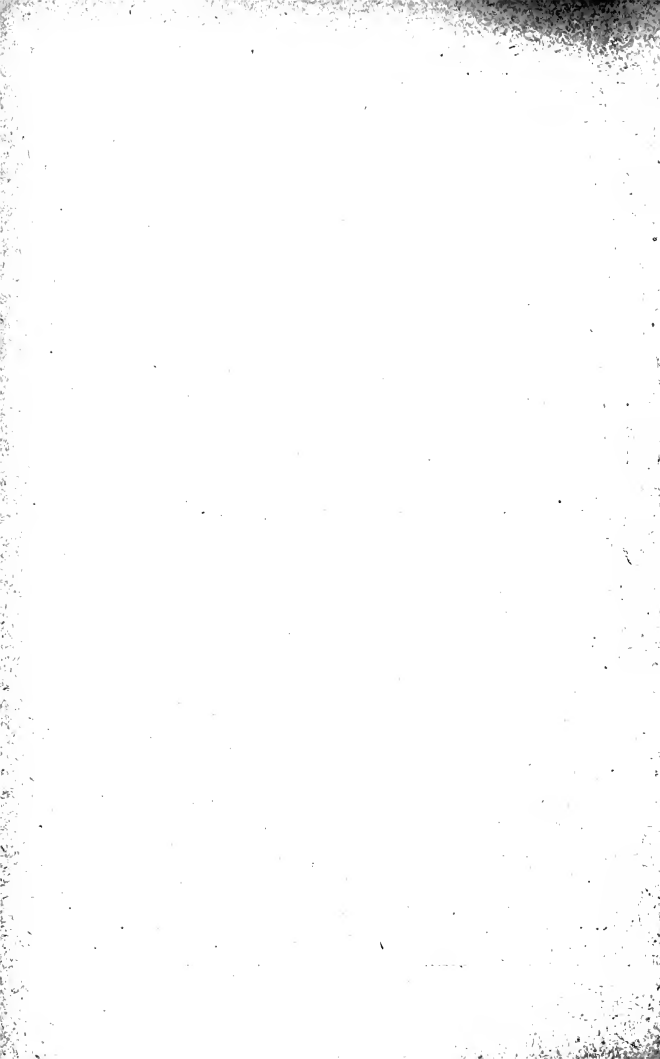
Je ne conçois pas quel séjour pourrait me déplaire avec la société que je trouve dans celui-ci. Mais savez-vous en quoi Clarens me plaît pour lui-même ? c'est que je m'y sens vraiment à la campagne, et que c'est presque la première fois que j'en ai pu dire autant. Les gens de ville ne savent point aimer la campagne ; ils ne savent pas même y être : à peine, quand ils y sont, savent-ils ce qu'on y fait. Ils en dédaignent les travaux, les plaisirs ; ils les ignorent : ils sont chez eux comme en pays étranger ; je ne m'étonne





LE VILLAGE DE CLARENS AU TEMPS DE LA *Nouvelle Héloïse*

Dessin de Brandoïn.



pas qu'ils s'y déplaisent. Il faut être villageois au village, ou n'y point aller; car qu'y va-t-on faire? Les habitants de Paris qui croient aller à la campagne n'y vont point; ils portent Paris avec eux. Les chanteurs, les beaux esprits, les auteurs, les parasites, sont le cortège qui les suit. Le jeu, la musique, la comédie, y sont leur seule occupation. Leur table est couverte comme à Paris; ils y mangent aux mêmes heures; on leur y sert les mêmes mets avec le même appareil; ils n'y font que les mêmes choses : autant valait y rester; car, quelque riche qu'on puisse être et quelque soin qu'on ait pris, on sent toujours quelque privation, et l'on ne saurait apporter avec soi Paris tout entier. Ainsi cette variété qui leur est si chère, ils la fuient; ils ne connaissent jamais qu'une manière de vivre, et s'en ennuiant toujours.

Le travail de la campagne est agréable à considérer, et n'a rien d'assez pénible en lui-même pour émouvoir à compassion. L'objet de l'utilité publique et privée le rend intéressant : et puis, c'est la première vocation de l'homme; il rappelle à l'esprit une idée agréable, et au cœur tous les charmes de l'âge d'or. L'imagination ne reste point froide à l'aspect du labourage et des moissons. La simplicité de la vie pastorale et champêtre a toujours quelque chose qui touche. Qu'on regarde les prés couverts de gens qui fanent et chantent, et des troupeaux épars dans l'éloignement; insensiblement on se sent attendrir sans savoir pourquoi. Ainsi quelquefois encore la voix de la nature amollit nos cœurs farouches; et, quoiqu'on l'entende avec un regret inutile, elle est si douce qu'on ne l'entend jamais sans plaisir<sup>1</sup>.

1. C'est le thème développé par Virgile en termes plus simples et | plus vrais dans le fameux passage  
| *O fortunatos nimium...*

J'avoue que la misère qui couvre les champs en certains pays où le publicain dévore les fruits de la terre, l'âpre avidité d'un fermier avare, l'inflexible rigueur d'un maître inhumain, ôtent beaucoup d'attrait à ces tableaux. Des chevaux étiques près d'expirer sous les coups, de malheureux paysans exténués de jeûnes, excédés de fatigue et couverts de haillons, des hameaux de masures, offrent un triste spectacle à la vue : on a presque regret d'être homme quand on songe aux malheureux dont il faut manger le sang<sup>1</sup>. Mais quel charme de voir de bons et sages régisseurs faire de la culture de leurs terres l'instrument de leurs bienfaits, leurs amusements, leurs plaisirs; verser à pleines mains les dons de la Providence, engraisser tout ce qui les entoure, hommes et bestiaux, des biens dont regorgent leurs granges, leurs caves, leurs greniers; accumuler l'abondance et la joie autour d'eux, et faire du travail qui les enrichit une fête continuelle! Comment se dérober à la douce illusion que ces objets font naître? On oublie son siècle et ses contemporains, on se transporte au temps des patriarches; on veut mettre soi-même la main à l'œuvre, partager les travaux rustiques et le bonheur qu'on y voit attaché. O temps de l'amour et de l'innocence, où les femmes étaient tendres et modestes, où les hommes étaient simples et vivaient contents! O Rachel! fille charmante et si constamment aimée, heureux celui qui, pour l'obtenir, ne regretta pas quatorze ans d'esclavage! O douce élève de Noëmi! heureux le bon vieillard dont tu réchauffais les pieds et le cœur! Non, jamais la beauté ne règne avec plus d'empire qu'au milieu des soins champêtres. C'est là que les grâces sont sur leur trône, que la simplicité les pare, que la gaieté

1. Allusion au paysan français, | dans ses longs voyages à pied entre  
que Rousseau avait vu de près | Paris et la Savoie.

les anime, et qu'il faut les adorer malgré soi. Pardon, milord, je reviens à nous.

Depuis un mois les chaleurs de l'automne apprêtaient d'heureuses vendanges; les premières gelées en ont amené l'ouverture; le pampre grillé, laissant la grappe à découvert, étale aux yeux les dons du père Lyée<sup>1</sup>, et semble inviter les mortels à s'en emparer. Toutes les vignes chargées de ce fruit bienfaisant que le ciel offre aux infortunés pour leur faire oublier leur misère; le bruit des tonneaux, des cuves, des légréfass<sup>2</sup> qu'on relie de toutes parts; le chant des vendangeuses dont ces coteaux retentissent; la marche continuelle de ceux qui portent la vendange au pressoir; le rauque son des instruments rustiques qui les anime au travail; l'aimable et touchant tableau d'une allégresse générale qui semble en ce moment étendue sur la face de la terre; enfin le voile de brouillard que le soleil élève au matin comme une toile de théâtre pour découvrir à l'œil un si charmant spectacle: tout conspire à lui donner un air de fête; et cette fête n'en devient que plus belle à la réflexion, quand on songe qu'elle est la seule où les hommes aient su joindre l'agréable à l'utile.

M. de Wolmar, dont ici le meilleur terrain consiste en vignobles, a fait d'avance tous les préparatifs nécessaires. Les cuves, le pressoir, le cellier, les futailles, n'attendaient que la douce liqueur pour laquelle ils sont destinés. Mme de Wolmar s'est chargée de la récolte; le choix des ouvriers, l'ordre et la distribution du travail, la regardent. Mme d'Orbe préside aux festins de vendange et au salaire des journaliers selon la police établie, dont les lois ne s'enfreignent jamais ici. Mon inspection à moi est de faire observer au

1. *Lyæus pater*, un des surnoms donnés à Bacchus, dieu de la vigne

2. Sorte de foudre ou de grand tonneau du pays. (Note de Rousseau.)

pressoir les directions de Julie, dont la tête ne supporte pas la vapeur des cuves; et Claire<sup>1</sup> n'a pas manqué d'applaudir à cet emploi, comme étant tout à fait du ressort d'un buveur<sup>2</sup>.

Les tâches ainsi partagées, le métier commun pour remplir les vides est celui de vendangeur. Tout le monde est sur pied de grand matin : on se rassemble pour aller à la vigne. Mme d'Orbe, qui n'est jamais assez occupée au gré de son activité, se charge, pour surcroît, de faire avertir et tancer les paresseux, et je puis me vanter qu'elle s'acquitte envers moi de ce soin avec une maligne vigilance....

Depuis huit jours que cet agréable travail nous occupe, on est à peine à la moitié de l'ouvrage. Outre les vins destinés pour la vente et pour les provisions ordinaires, lesquels n'ont d'autre façon que d'être recueillis avec soin, la bienfaisante fée en prépare d'autres plus fins pour nos buveurs; et j'aide aux opérations magiques dont je vous ai parlé, pour tirer d'un même vignoble des vins de tous les pays<sup>3</sup>. Pour l'un, elle fait tordre la grappe quand elle est mûre et la laisse flétrir au soleil sur la souche; pour l'autre, elle fait égrapper le raisin et trier les grains avant de les jeter dans la cuve; pour un autre, elle fait cueillir avant le lever du soleil du raisin rouge, et le porter doucement sur le pressoir couvert encore de sa fleur et de sa rosée, pour en exprimer du vin blanc. Elle prépare un vin de liqueur en mêlant dans les tonneaux du moût réduit en sirop sur le feu; un vin sec, en l'empêchant de cuver; un vin d'absinthe pour l'estomac; un vin muscat avec des

1. Mme d'Orbe, la riante cousine et amie de Julie.

2. Claire est maîtresse : elle se rappelle qu'une fois le vin a fait perdre la raison à Saint-Preux.

3. Dans la lettre II de la 5<sup>e</sup> par-

tie, Mme de Volmar a expliqué que tous les vins de diversè saveur que l'on boit chez elle, et qui semblent de crus exotiques, ont été préparés par elle-même avec celui de sa récolte.

simples. Tous ces vins différents ont leur apprêt particulier; toutes ces préparations sont saines et naturelles : c'est ainsi qu'une économe industrie supplée à la diversité des terrains, et rassemble vingt climats en un seul.

Vous ne sauriez concevoir avec quel zèle, avec quelle gaieté tout cela se fait. On chante, on rit toute la journée, et le travail n'en va que mieux. Tout vit dans la plus grande familiarité; tout le monde est égal, et personne ne s'oublie. Les dames sont sans airs, les paysannes sont décentes, les hommes badins et non grossiers. C'est à qui trouvera les meilleures chansons, à qui fera les meilleurs contes, à qui dira les meilleurs traits. L'union même engendre les folâtres querelles; et l'on ne s'agace mutuellement que pour montrer combien on est sûr les uns des autres. On ne revient point ensuite faire chez soi les messieurs; on passe aux vignes toute la journée : Julie y a fait faire une loge où l'on va se chauffer quand on a froid, et dans laquelle on se réfugie en cas de pluie. On dîne avec les paysans et à leur heure, aussi bien qu'on travaille avec eux. On mange avec appétit leur soupe un peu grossière, mais bonne, saine, et chargée d'excellents légumes. On ne ricane point orgueilleusement de leur air gauche et de leurs compliments rustauds; pour les mettre à leur aise, on s'y prête sans affectation. Ces complaisances ne leur échappent pas, ils y sont sensibles; et voyant qu'on veut bien sortir pour eux de sa place, ils s'en tiennent d'autant plus volontiers dans la leur....

Le soir, on revient gaiement tous ensemble. On nourrit et loge les ouvriers tout le temps de la vendange : et même le dimanche, après le prêche du soir, on se rassemble avec eux et l'on danse jusqu'au souper....

Le lieu d'assemblée est une salle à l'antique avec une grande cheminée où l'on fait bon feu. La pièce est éclairée

de trois lampes, auxquelles M. de Wolmar a seulement fait ajouter des capuchons de fer-blanc pour intercepter la fumée et réfléchir la lumière. Pour prévenir l'envie et les regrets, on tâche de ne rien étaler aux yeux de ces bonnes gens qu'ils ne puissent retrouver chez eux, de ne leur montrer d'autre opulence que le choix du bon dans les choses communes, et un peu plus de largesse dans la distribution. Le souper est servi sur deux longues tables. Le luxe et l'appareil des festins n'y sont pas, mais l'abondance et la joie y sont. Tout le monde se met à table, maîtres, journaliers, domestiques; chacun se lève indifféremment pour servir, sans exclusion, sans préférence, et le service se fait toujours avec grâce et avec plaisir. On boit à discrétion; la liberté n'a point d'autres bornes que l'honnêteté. La présence de maîtres si respectés contient tout le monde, et n'empêche pas qu'on ne soit à son aise et gai. Que s'il arrive à quelqu'un de s'oublier, on ne trouble point la fête par des réprimandes, mais il est congédié sans rémission dès le lendemain....

Après le souper on veille encore une heure ou deux en teillant du chanvre : chacun dit sa chanson tour à tour. Quelquefois les vendangeuses chantent en chœur toutes ensemble, ou bien alternativement à voix seule et en refrain. La plupart de ces chansons sont de vieilles romances dont les airs ne sont pas piquants, mais ils ont je ne sais quoi d'antique et de doux qui touche à la longue. Les paroles sont simples, naïves, souvent tristes; elles plaisent pourtant....

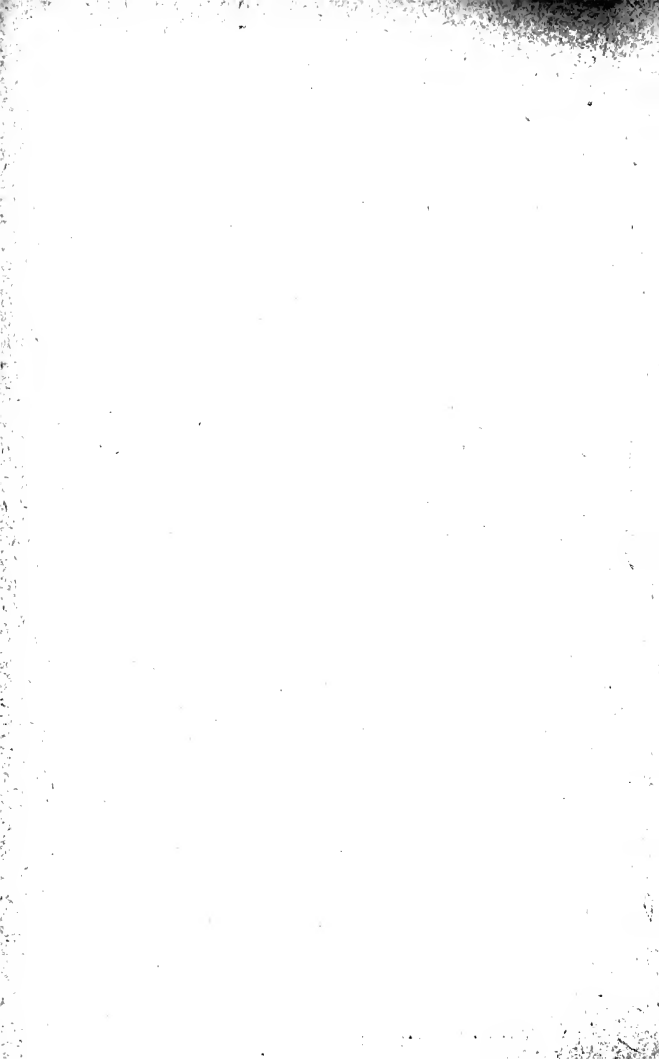
Voilà comment se passe la soirée. Quand l'heure de la retraite approche, Mme de Wolmar dit : « Allons tirer le feu d'artifice. » A l'instant chacun prend son paquet de chènevottes, signe honorable de son travail; on les porte en triomphe au milieu de la cour; on les rassemble en un



tas, on en fait un trophée; on y met le feu : mais n'a pas cet honneur qui veut : Julie l'adjuge en présentant le flambeau à celui ou celle qui a fait ce soir-là le plus d'ouvrage; fût-ce elle-même, elle se l'attribue sans façon. L'auguste cérémonie est accompagnée d'acclamations et de battements de mains. Les chènevottes font un feu clair et brillant qui s'élève jusqu'aux nues, un vrai feu de joie, autour duquel on saute, on rit. Ensuite on offre à boire à toute l'assemblée : chacun boit à la santé du vainqueur, et va se coucher content d'une journée passée dans le travail, la gaieté, l'innocence, et qu'on ne serait pas fâché de recommencer le lendemain, le surlendemain, et toute sa vie.

(Partie V, lettre VII, *Saint-Preux à Milord Édouard.*)

---



# DU CONTRAT SOCIAL OU PRINCIPES DU DROIT POLITIQUE.

(1762)

---

## NOTICE

Ce court et substantiel écrit est détaché d'un ouvrage beaucoup plus étendu, sur les *Institutions politiques*, détruit par Rousseau lui-même avant la publication du *Contrat social*.

En apparence, le *Contrat* est une œuvre de politique hautement et purement spéculative : « L'homme est né libre, lisons-nous au premier chapitre, et partout il est dans les fers.... Comment ce changement s'est-il fait? Je l'ignore. Qu'est-ce qui peut le rendre légitime? Je crois pouvoir résoudre cette question. » Il s'agit donc, étant donnée l'existence *en fait* des sociétés humaines, d'en rechercher *en droit* l'origine et les conditions. C'est, pourrait-on croire, de la philosophie, applicable à tous les temps et à tous les pays. En réalité, Rousseau se proposait un but immédiat et particulier, et le *Contrat* est conçu tout du long dans un dessein d'opposition à l'oligarchie qui tendait à se constituer dans la République de Genève. Rousseau se proclame « heureux, toutes les fois qu'il médite sur les gouvernements, de trouver toujours dans ses recherches de nouvelles raisons d'aimer celui de son pays. » Mais il faut s'entendre : ce qu'il en aime, c'est l'esprit, en quelque sorte, primitif, qu'il se propose de restaurer, et nullement l'état actuel. Nous l'avons vu, dans le *Discours sur l'Inégalité*, admonester le *Petit Conseil*, tout en lui rendant hommage; le *Contrat social* fait suite à la même campagne : c'est encore une leçon donnée « d'une manière indirecte » au gouvernement de sa patrie; et la leçon fut en effet

si bien comprise, que le gouvernement traita l'ouvrage comme séditieux et perturbateur du repos public. Alors commencèrent entre Rousseau et Genève les démêlés aigus.

Voici quelle est, en substance, la doctrine de notre auteur.

Son point de vue est absolument l'opposé de celui qui domine l'*Esprit des lois* de Montesquieu. L'*Esprit des lois* est l'œuvre d'un historien qui se place en face des faits, qui les classe, qui en recherche les rapports, les causes et les conséquences, non certes sans tenir grand compte de la dignité de l'homme et juger les diverses législations suivant leur valeur morale, mais en faisant du droit la fin dernière, le couronnement, non le principe de l'état social. Tout au contraire Rousseau commence, ici comme toujours, par fermer les yeux sur les faits existants, sur l'histoire qui en constate les antécédents, et par reconstituer, suivant une induction toute philosophique, l'accord imaginaire peut-être, mais, en tout cas, légitime, qui doit servir de fondement à toute société politique, et de critérium pour juger, selon le droit, tout gouvernement de fait.

Cet accord initial, nous l'avons vu décrit dans le *Discours sur l'Inégalité* ; c'est le *pacte social*, d'où le titre de l'ouvrage que nous étudions. L'homme étant né libre, — ce qui lui donne le pouvoir de contracter, — et devant rester libre, sous peine de n'être plus homme ; étant d'autre part égal à son semblable, en tant que libre et capable de contracter, l'unique clause du contrat est nécessairement la suivante : « Aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à la communauté ». En effet l'apport de chacun est alors égal, et comme l'abandon de tout soi-même est réciproque entre tous, « il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce qu'on a. » — Mais, dira-t-on, c'est la tyrannie de tous sur chacun, et l'abolition de toute liberté personnelle. — Tel est bien le point de départ, mais pour un moment, car bientôt la liberté personnelle va être reconquise. En effet, dit Rousseau, la volonté générale, nécessairement droite puisqu'elle est désintéressée (et que l'homme est naturellement bon : c'est un postulat que notre auteur met à la base de tout) la volonté générale, qui constitue le *souverain*, réduit au minimum la servitude des contractants, ou *sujets*, et les laisse libres en tout ce qui n'est pas nécessaire au maintien de la société. Il est vrai que

ce minimum, elle seule en est l'arbitre; mais quelle vraisemblance que tous rendent à chacun plus onéreuse que de raison la condition d'existence de la société, fondée dans l'intérêt commun?

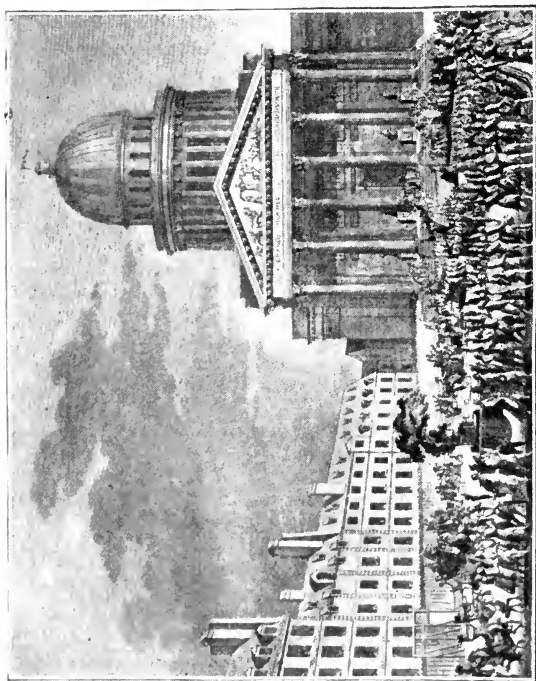
Alors seulement apparaît dans le monde le droit, même individuel, le droit de penser, de parler, de posséder. Avant le pacte social il n'y a pour l'homme isolé que des besoins; après, la portion de liberté laissée à chacun par tous constitue le droit de chacun; la souveraineté de tous, ou la volonté générale, en est la source, et demeure libre de le modifier, selon les nécessités reconnues de la communauté. On voit les conséquences: en théorie, l'Etat est infailible et omnipotent, et son infailibilité est la seule, mais sûre garantie que son omnipotence ne deviendra pas tyrannie; car rien ne saurait être tyrannique de ce qui est nécessaire à la conservation du corps social. C'est l'idéal des républiques anciennes: *salus populi suprema lex esto.*

Pour la société ce n'est pas tout de naître; il faut vivre. Elle vivra au moyen des lois qui sont le premier résultat du pacte social, et que seule elle a qualité pour faire, car elle ne peut déléguer sa souveraineté sans l'aliéner, ni l'aliéner sans l'annuler. Elle vivra aussi par le moyen du gouvernement qu'elle aura institué pour imposer à chacun le respect des décisions communes, et protéger la volonté générale contre les empiétements des volontés particulières. Ces intermédiaires entre le souverain et le sujet peuvent être de bien des genres, depuis le gouvernement direct, qui est la démocratie absolue, jusqu'à la monarchie, qui est le gouvernement d'un seul. Les moyens termes sont en nombre infini, sans démarcation précise, et l'aristocratie confine à la démocratie. Si le gouvernement est confié à la moitié des citoyens plus un, c'est encore, à la rigueur, la démocratie; s'il appartient à la moitié moins un, l'aristocratie (ou gouvernement du plus petit nombre) commence. De tous les gouvernements lequel vaut le mieux? Nous entrons ici dans le domaine du relatif, et c'est affaire d'opportunité, suivant que l'état réclame un pouvoir exécutif plus ou moins concentré. Chaque gouvernement a ses avantages, chacun aussi ses dangers. Le plus grand danger, c'est de fournir au gouvernement, simple instrument du souverain, la tentation de se croire et les moyens de se rendre lui-même souverain. Alors commencent l'usurpation, la tyrannie, la violation du pacte social et la substitution d'un gouvernement de fait au gouvernement de droit. Que la loi soit édictée par un

monarque, comme en France, ou par des députés, comme en Angleterre, elle n'est plus loi que de nom, et dans les deux cas la liberté est détruite.

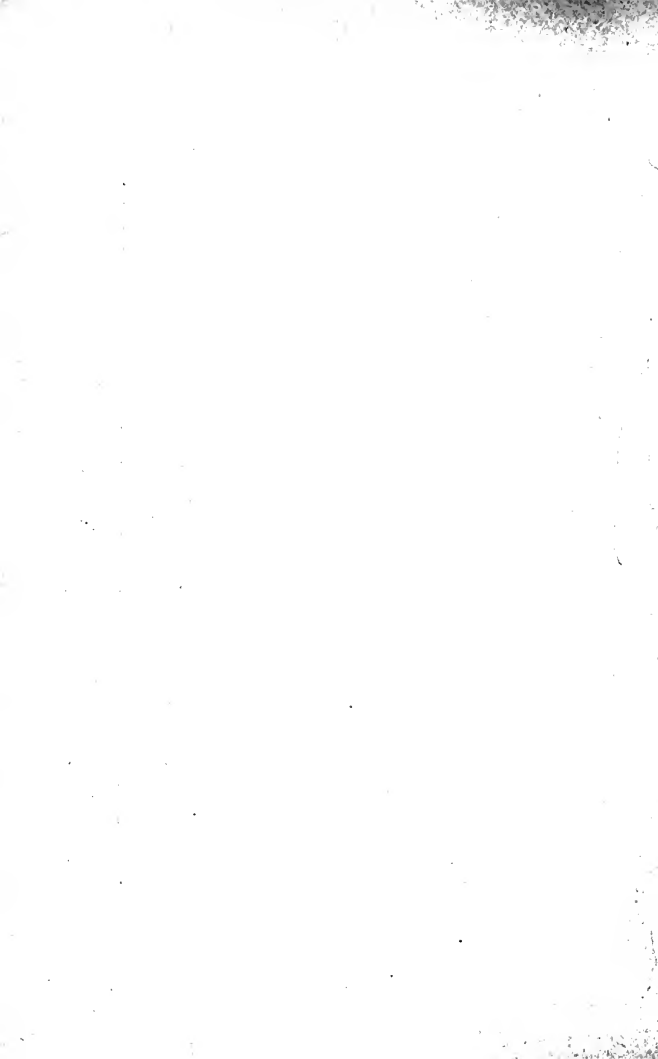
Le remède (et c'est ici que la question devenait brûlante à Genève), ou plutôt la sauvegarde (car l'institution fondamentale une fois abolie, les ruines ne sauraient être réparées), c'est l'exercice fréquent, imprescriptible, de la souveraineté, par le peuple réuni en conseil, c'est-à-dire le renouvellement périodique du pacte social et de ses conditions. La volonté générale qui se manifeste aujourd'hui ne s'engage pas pour demain; elle est sans limites, puisqu'elle est souveraine, et quand elle s'exerce dans sa plénitude, elle redevient maîtresse de tout, du gouvernement et des lois; aucune autorité ne se dresse en face d'elle; elle peut tout conserver ou tout changer. En bon langage, cela s'appelle l'anarchie populaire; et l'on conçoit les appréhensions que devait en éprouver (toute pensée égoïste à part) l'aristocratie dont se composait le Petit Conseil de Genève, conseil auquel la constitution de la République conférait le droit, directement visé par la doctrine du *Contrat social*, de déterminer, concurremment avec les Deux-Cents, la compétence (ou, comme nous dirions, l'ordre du jour) du Conseil général, assemblée plénière des citoyens et bourgeois. Ceux-ci possédaient bien, il est vrai, le droit de réclamer, par *représentations* adressées au Petit Conseil, que telle proposition fût soumise au Conseil général; mais ce droit, le Petit Conseil pouvait légalement le rendre illusoire, en rejetant toujours cette sorte de sommation populaire. Or le conflit, depuis plusieurs années, tendait à devenir violent entre les deux partis des *représentants* et des *négatifs*, ces derniers se retranchant derrière l'édit de 1758, ceux-là se réclamant des vieilles franchises genevoises, antérieures même à la constitution de Calvin. Et voilà que Rousseau, dans un livre d'une dialectique serrée, apportait aux *représentants* et à leurs revendications historiques, un argument fondé sur le droit absolu: à l'en croire si le Petit Conseil ne se rendait pas, il n'y avait plus à Genève ni citoyens, ni république. Ainsi s'expliquent le soulèvement de l'aristocratie contre le *Contrat social* et son auteur, et la longue agitation, véritable guerre civile, qui s'ensuivit.

Le gouvernement français ne pouvait pas davantage approuver ces théories subversives, et commença par défendre la vente du livre; mais au fond il ne les redoutait guère pour lui-même



**APOTHÉOSE DE ROUSSEAU. — Eau-forte de Girardet.**

Le 20 Vendémiaire an III (13 octobre 1794). L'« urne cinéraire » de Rousseau (son cercueil) arrive d'Ermenonville au Panthéon. Au premier plan, sa statue ombragée de peupliers pour rappeler l'île où il reposait (voir p. LVII).





tant était grande la distance entre ses pratiques et l'idéal tracé par Rousseau : par là cet idéal semblait n'être en France qu'une innocente utopie. Aussi quelques mois après, le débit du livre était ouvertement toléré; chacun à Paris pouvait, suivant le mot de Grimm, se le procurer « pour son petit écu ». On sait cependant quel chemin il a fait chez nous dans l'opinion, et quelle influence il a exercée avant et pendant la Révolution. C'est bien de Rousseau que procède l'idée d'une constitution fondée sur une pure notion métaphysique, en dépit et au mépris des faits sociaux, qui sont l'œuvre lente des siècles, et précédée d'une déclaration des droits. Elle s'inspire bien aussi du *Contrat social*, cette confiance absolue dans l'identité du droit et de la volonté populaire, qui est le fond de la doctrine jacobine. Ce que les disciples de Rousseau semblent n'avoir pas lu dans le *Contrat social*, c'est la condamnation des révolutions sanglantes, ce sont les règles suivant lesquelles doit être consultée et constatée cette volonté populaire, que des citoyens remuants et audacieux font si aisément parler au gré de leurs passions. L'omission est grave. Il ne faut donc pas dire, avec la chanson : « C'est la faute de Rousseau... ». On peut faire remonter jusqu'à lui les nobles et naïves hardiesses de l'esprit révolutionnaire, non les crimes de la multitude déchainée et le despotisme des sectaires.

Reconnaissons-le cependant, le *Contrat social* est plein de dangers. Inspiré par l'enthousiasme des anciennes républiques, fondé tout entier sur l'hypothèse du pacte initial et sur l'idolâtrie de la volonté générale, censée juste et clairvoyante par nature, il livre le droit à tous les hasards et compromet les libertés les plus sacrées, jusqu'à la liberté religieuse qu'il remet à la discrétion du souverain. Rousseau recommande bien à ce souverain la modération, ou plutôt ne croit pas qu'il soit besoin de lui rien recommander ni qu'on lui puisse rien soustraire. Malheur, dans son système, aux minorités ! Il suffit d'être dans l'État pour n'avoir aucun recours, même moral, contre l'État. Tout, en somme, se ramène pour lui au gouvernement direct. Où ce gouvernement n'est pas praticable, c'est-à-dire dans toutes les grandes nations, il n'y a plus de place pour le droit : le monde moderne et le régime représentatif sont pour lui lettre close. Son dernier mot, ce serait qu'en politique, comme en tout, la société a fait fausse route, méconnu la nature, perverti l'homme, que le progrès est un leurre, et que le mal invétéré ne se guérit pas.

I. — DES TROIS PRINCIPALES FORMES  
DE GOUVERNEMENT.

LIVRE III, CHAP. IV. — De la démocratie.

Celui qui fait la loi sait mieux que personne comment elle doit être exécutée et interprétée. Il semble donc qu'on ne saurait avoir une meilleure constitution que celle où le pouvoir exécutif est joint au législatif : mais c'est cela même qui rend ce gouvernement insuffisant à certains égards, parce que les choses qui doivent être distinguées ne le sont pas, et que le prince<sup>1</sup> et le souverain, n'étant que la même personne, ne forment, pour ainsi dire, qu'un gouvernement sans gouvernement.

Il n'est pas bon que celui qui fait les lois les exécute, ni que le corps du peuple détourne son attention des vues générales pour les donner aux objets particuliers. Rien n'est plus dangereux que l'influence des intérêts privés dans les affaires publiques, et l'abus des lois par le gouvernement est un mal moindre que la corruption du législateur, suite infaillible des vues particulières. Alors, l'État étant altéré dans sa substance, toute réforme devient impossible. Un peuple qui n'abuserait jamais du gouvernement n'abuserait pas non plus de l'indépendance; un peuple qui gouvernerait toujours bien n'aurait pas besoin d'être gouverné.

A prendre le terme dans la rigueur de l'acception, il n'a

1. Le *prince*, le *magistrat*, le *pouvoir exécutif*, sont dans le *Contrat social* termes synonymes. — Le *souverain*, c'est le peuple.

jamais existé de véritable démocratie, il n'en existera jamais. Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné. On ne peut imaginer que le peuple reste incessamment assemblé pour vaquer aux affaires publiques, et l'on voit aisément qu'il ne saurait établir pour cela des commissions, sans que la forme de l'administration change<sup>1</sup>.

En effet, je crois pouvoir poser en principe que, quand les fonctions du gouvernement sont partagées entre plusieurs tribunaux<sup>2</sup>, les moins nombreux acquièrent tôt ou tard la plus grande autorité, ne fût-ce qu'à cause de la facilité d'expédier les affaires, qui les y amène naturellement.

D'ailleurs, que de choses difficiles à réunir ne suppose pas ce gouvernement! Premièrement, un État très petit, où le peuple soit facile à rassembler, et où chaque citoyen puisse aisément connaître tous les autres; secondement, une grande simplicité de mœurs qui prévienne la multitude d'affaires et de discussions épineuses; ensuite, beaucoup d'égalité dans les rangs et dans les fortunes, sans quoi l'égalité ne saurait subsister longtemps dans les droits et l'autorité; enfin peu ou point de luxe, car ou le luxe est l'effet des richesses, ou il les rend nécessaires; il corrompt à la fois le riche et le pauvre, l'un par la possession, l'autre par la convoitise; il vend la patrie à la mollesse, à la vanité; il ôte à l'État tous ses citoyens pour les asservir les uns aux autres, et tous à l'opinion.

Voilà pourquoi un auteur célèbre a donné la vertu pour principe à la république<sup>3</sup>, car toutes ces conditions ne sau-

1. Ces commissions deviennent alors le véritable gouvernement, et la démocratie se change en aristocratie, ou gouvernement du plus petit nombre.

2. Le mot n'a pas ici un sens

exclusivement judiciaire; il désigne aussi les commissions, les comités de gouvernement.

3. Mot célèbre de Montesquieu. *Esprit des lois*, livre III, chapitre III.

raient subsister sans la vertu; mais, faute d'avoir fait les distinctions nécessaires, ce beau génie a manqué souvent de justesse, quelquefois de clarté, et n'a pas vu que l'autorité souveraine étant partout la même, le même principe doit avoir lieu dans tout État bien constitué, plus ou moins, il est vrai, selon la forme du gouvernement.

Ajoutons qu'il n'y a pas de gouvernement si sujet aux guerres civiles et aux agitations intestines, que le démocratique ou populaire, parce qu'il n'y en a aucun qui tende si fortement et si continuellement à changer de forme, ni qui demande plus de vigilance et de courage pour être maintenu dans la sienne. C'est surtout dans cette constitution que le citoyen doit s'armer de force et de constance, et dire chaque jour de sa vie au fond de son cœur ce que disait un vertueux Palatin<sup>1</sup> dans la diète de Pologne : *Malo periculosam libertatem quam quietum servitium.*

S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes.

#### CHAP. V. — De l'aristocratie.

Nous avons ici deux personnes morales très distinctes, savoir, le gouvernement et le souverain; et par conséquent deux volontés générales. L'une par rapport à tous les citoyens, l'autre seulement pour les membres de l'administration. Ainsi, bien que le gouvernement puisse régler sa police intérieure comme il lui plaît, il ne peut jamais parler au peuple qu'au nom du souverain, c'est-à-dire au nom du peuple même; ce qu'il ne faut jamais oublier.

1. Le père de Stanislas Lecziński. | avec ses dangers à la paix produite par la servitude.  
— Traduisez : Je préfère la liberté

Les premières sociétés se gouvernèrent aristocratiquement. Les chefs des familles délibéraient entre eux des affaires publiques. Les jeunes gens cédaient sans peine à l'autorité de l'expérience. De là les noms de *prêtres*, d'*anciens*, de *sénat*, de *gérontes*. Les sauvages de l'Amérique septentrionale se gouvernent encore ainsi de nos jours, et sont très bien gouvernés<sup>1</sup>.

Mais, à mesure que l'inégalité d'institution l'emporta sur l'inégalité naturelle, la richesse ou la puissance<sup>2</sup> fut préférée à l'âge, et l'aristocratie devint élective. Enfin la puissance transmise avec les biens du père aux enfants, rendant les familles patriciennes, rendit le gouvernement héréditaire, et l'on vit des sénateurs de vingt ans.

Il y a donc trois sortes d'aristocratie : naturelle, élective, héréditaire. La première ne convient qu'à des peuples simples ; la troisième est le pire de tous les gouvernements. La deuxième est le meilleur ; c'est l'aristocratie proprement dite.

Outre l'avantage de la distinction des deux pouvoirs, elle a celui du choix de ses membres ; car, dans le gouvernement populaire, tous les citoyens naissent magistrats ; mais celui-ci les borne à un petit nombre, et ils ne le deviennent que par élection<sup>3</sup> : moyen par lequel la probité, les lumières,

1. Ce sont des sauvages : c'est assez pour que Rousseau voie chez eux tout en beau.

2. Il est clair que le mot *optimates*, chez les anciens, ne veut pas dire les meilleurs, mais les plus puissants. (Note de Rousseau.) — Il y a un principe d'excellence dont Rousseau ne se rend pas compte, c'est le caractère religieux, sacerdotal. Voy. Fustel de Coulanges, *la Cité antique*.

3. Il importe beaucoup de régler par des lois la forme de l'élection des magistrats ; car, en l'abandonnant à la volonté du prince, on ne peut éviter de tomber dans l'aristocratie héréditaire, comme il est arrivé aux républiques de Venise et de Berne. Aussi la première est-elle, depuis longtemps, un État dissous ; mais la seconde se maintient par l'extrême sagesse de son sénat : c'est une exception bien honorable

l'expérience et toutes les autres raisons de préférence et d'estime publique sont autant de nouveaux garants qu'on sera sagement gouverné.

De plus, les assemblées se font plus commodément; les affaires se discutent mieux, s'expédient avec plus d'ordre et de diligence; le crédit de l'État est mieux soutenu chez l'étranger par de vénérables sénateurs que par une multitude inconnue ou méprisée.

En un mot, c'est l'ordre le meilleur et le plus naturel que les plus sages gouvernent la multitude, quand on est sûr qu'ils la gouverneront pour son profit, et non pour le leur. Il ne faut point multiplier en vain les ressorts, ni faire avec vingt mille hommes ce que cent hommes choisis peuvent faire encore mieux. Mais il faut remarquer que l'intérêt de corps commence à moins diriger ici la force publique sur la règle de la volonté générale, et qu'une autre pente inévitable enlève aux lois une partie de la puissance exécutive.

A l'égard des convenances particulières, il ne faut ni un État si petit, ni un peuple si simple et si droit, que l'exécution des lois suive immédiatement de la volonté publique, comme dans une bonne démocratie. Il ne faut pas non plus une si grande nation, que les chefs épars pour la gouverner puissent trancher du souverain chacun dans son département, et commencer par se rendre indépendants pour devenir enfin les maîtres.

Mais si l'aristocratie exige quelques vertus de moins que le gouvernement populaire, elle en exige aussi d'autres qui lui sont propres, comme la modération dans les riches, et le contentement dans les pauvres; car il semble qu'une

et bien dangereuse. (Note de Rousseau.) — Il est clair qu'il a dans

l'esprit l'aristocratie genevoise et son recrutement par cooptation.

égalité rigoureuse y serait déplacée; elle ne fut pas même observée à Sparte.

Au reste, si cette forme comporte une certaine inégalité de fortune, c'est bien pour qu'en général l'administration des affaires publiques soit confiée à ceux qui peuvent le mieux y donner tout leur temps, mais non pas, comme prétend Aristote, pour que les riches soient toujours préférés. Au contraire, il importe qu'un choix opposé apprenne quelquefois au peuple qu'il y a, dans le mérite des hommes, des raisons de préférence plus importantes que la richesse<sup>1</sup>.

#### CHAP. VI. — De la monarchie.

Jusqu'ici nous avons considéré le prince comme une personne morale et collective, unie par la force des lois, et dépositaire dans l'État de la puissance exécutive. Nous avons maintenant à considérer cette puissance réunie entre les mains d'une personne naturelle, d'un homme réel, qui seul ait droit d'en disposer selon les lois. C'est ce qu'on appelle un monarque ou un roi.

Tout au contraire des autres administrations où un être collectif représente un individu, dans celle-ci un individu représente un être collectif; en sorte que l'unité morale qui constitue le prince est en même temps une unité physique, dans laquelle toutes les facultés que la loi réunit dans l'autre avec tant d'efforts se trouvent naturellement réunies.

Ainsi la volonté du peuple, et la volonté du prince, et la force publique de l'État, et la force particulière du gouver-

1. Rousseau dénature l'opinion d'Aristote qui conseille, dans l'aristocratie, de faire porter sur les riches des charges correspondantes | à leur autorité, afin d'empêcher que la différence entre eux et la classe moyenne ne devienne exorbitante. (*Polit.* IV, 10.)

nement, tout répond au même mobile, tous les ressorts de la machine sont dans la même main, tout marche au même but ; il n'y a point de mouvements opposés qui s'entre-détruisent, et l'on ne peut imaginer aucune sorte de constitution dans laquelle un moindre effort produise une action plus considérable. Archimède, assis tranquillement sur le rivage et tirant sans peine à flot un grand vaisseau, me représente un monarque habile, gouvernant de son cabinet ses vastes États, et faisant tout mouvoir en paraissant immobile.

Mais s'il n'y a point de gouvernement qui ait plus de vigueur, il n'y en a point où la volonté particulière ait plus d'empire et domine plus aisément les autres : tout marche au même but, il est vrai ; mais ce but n'est point celui de la félicité publique, et la force même de l'administration tourne sans cesse au préjudice de l'État.

Les rois veulent être absolus, et de loin on leur crie que le meilleur moyen de l'être est de se faire aimer de leurs peuples. Cette maxime est très belle, et même très vraie à certains égards : malheureusement on s'en moquera toujours dans les cours. La puissance qui vient de l'amour des peuples est sans doute la plus grande ; mais elle est précaire et conditionnelle ; jamais les princes ne s'en contenteront. Les meilleurs rois veulent pouvoir être méchants s'il leur plaît, sans cesser d'être les maîtres. Un sermonneur politique aura beau leur dire que la force du peuple étant la leur, leur plus grand intérêt est que le peuple soit florissant, nombreux, redoutable ; ils savent très bien que cela n'est pas vrai. Leur intérêt personnel est premièrement que le peuple soit faible, misérable, et qu'il ne puisse jamais leur résister. J'avoue que, supposant les sujets toujours parfaitement soumis, l'intérêt du prince serait alors que le peuple fût puissant, afin que cette puissance étant



sienne le rendit redoutable à ses voisins; mais, comme cet intérêt n'est que secondaire et subordonné, et que les deux suppositions sont incompatibles, il est naturel que les princes donnent toujours la préférence à la maxime qui leur est le plus immédiatement utile. C'est ce que Samuel représentait fortement aux Hébreux : c'est ce que Machiavel a fait voir avec évidence. En feignant de donner des leçons aux rois, il en a donné de grandes aux peuples. Le *Prince* de Machiavel est le livre des républicains<sup>1</sup>....

Un défaut essentiel et inévitable, qui mettra toujours le gouvernement monarchique au-dessous du républicain, est que dans celui-ci la voix publique n'élève presque jamais aux premières places que des hommes éclairés et capables, qui les remplissent avec honneur; au lieu que ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont le plus souvent que de petits brouillons, de petits fripons, de petits intrigants, à qui les petits talents, qui font dans les cours parvenir aux grandes places, ne servent qu'à montrer au public leur ineptie aussitôt qu'ils y sont parvenus<sup>2</sup>. Le peuple se trompe bien moins sur ce choix que le prince; et un homme d'un vrai mérite est presque aussi rare dans le

1. Machiavel était un honnête homme et un bon citoyen; mais, attaché à la maison de Médicis, il était forcé, dans l'oppression de sa patrie, de déguiser son amour pour la liberté. Le choix seul de son exécrationnable héros\* manifeste assez son intention secrète; et l'opposition des maximes de son livre *du Prince* à celle de ses *Discours sur Tite Live*, et de son *Histoire de Florence*, démontre que ce profond politique n'a eu jusqu'ici que des

lecteurs superficiels ou corrompus. La cour de Rome a sévèrement défendu son livre : je le crois bien; c'est elle qu'il dépeint le plus clairement. (Note de Rousseau.)

2. Rousseau supposa que le duc de Choiseul s'était fait l'application de ce passage, et qu'il en avait conçu contre l'auteur une implacable haine. Ce sont au contraire les lignes suivantes qui, si nous en croyons Rousseau, se rapportaient à ce ministre. Voy. p. 591 sa lettre au duc de Choiseul, du 27 mars 1768.

\* César Borgia.

ministère qu'un sot à la tête d'un gouvernement républicain. Aussi, quand, par quelque heureux hasard, un de ces hommes nés pour gouverner prend le timon des affaires dans une monarchie presque abîmée par ces tas de jolis régisseurs, on est tout surpris des ressources qu'il trouve, et cela fait époque dans un pays.

Pour qu'un État monarchique pût être bien gouverné, il faudrait que sa grandeur ou son étendue fût mesurée aux facultés de celui qui gouverne. Il est plus aisé de conquérir que de régir. Avec un levier suffisant, d'un doigt on peut ébranler le monde; mais pour le soutenir il faut les épaules d'Hercule. Pour peu qu'un État soit grand, le prince est presque toujours trop petit. Quand, au contraire, il arrive que l'État est trop petit pour son chef, ce qui est très rare, il est encore mal gouverné, parce que le chef, suivant toujours la grandeur de ses vues, oublie les intérêts des peuples, et ne les rend pas moins malheureux par l'abus des talents qu'il a de trop qu'un chef borné par le défaut de ceux qui lui manquent. Il faudrait, pour ainsi dire, qu'un royaume s'étendit ou se resserrât à chaque règne, selon la portée du prince; au lieu que les talents d'un sénat ayant des mesures plus fixes, l'État peut avoir des bornes constantes, et l'administration n'aller pas moins bien.

Le plus sensible inconvénient du gouvernement d'un seul est le défaut de cette succession continuelle qui forme dans les deux autres une liaison non interrompue. Un roi mort, il en faut un autre; les élections laissent des intervalles dangereux; elles sont orageuses; et à moins que les citoyens ne soient d'un désintéressement, d'une intégrité que ce gouvernement ne comporte guère, la brigue et la corruption s'en mêlent. Il est difficile que celui à qui l'État s'est vendu ne le vende pas à son tour, et ne se dédommage pas sur les faibles de l'argent que les puissants lui ont

extorqué. Tôt ou tard tout devient vénal sous une pareille administration, et la paix, dont on jouit alors sous les rois, est pire que le désordre des interrègnes<sup>1</sup>.

Qu'a-t-on fait pour prévenir ces maux? On a rendu les couronnes héréditaires dans certaines familles; et l'on a établi un ordre de succession qui prévient toute dispute à la mort des rois; c'est-à-dire que, substituant l'inconvénient des régences à celui des élections, on a préféré une apparente tranquillité à une administration sage, et qu'on a mieux aimé risquer d'avoir pour chefs des enfants, des monstres, des imbéciles, que d'avoir à disputer sur le choix des bons rois. On n'a pas considéré qu'en s'exposant ainsi aux risques de l'alternative, on met presque toutes les chances contre soi. C'était un mot très sensé que celui du jeune Denys, à qui son père, en lui reprochant une action honteuse, disait : « T'en ai-je donné l'exemple? — Ah! répondit le fils, votre père n'était pas roi<sup>2</sup>. »

Tout concourt à priver de justice et de raison un homme élevé pour commander aux autres. On prend beaucoup de peine, à ce qu'on dit, pour enseigner aux jeunes princes l'art de régner; il ne paraît pas que cette éducation leur profite. On ferait mieux de commencer par leur enseigner l'art d'obéir. Les plus grands rois qu'ait célébrés l'histoire n'ont point été élevés pour régner; c'est une science qu'on ne possède jamais moins qu'après l'avoir trop apprise, et qu'on acquiert mieux en obéissant qu'en commandant. « Nam utilissimus idem ac brevissimus bonarum malarum-que rerum delectus, cogitare quid aut nolueris sub alio principe, aut volueris<sup>3</sup>. »

1. Cela ne convient qu'aux monarchies électives comme la Pologne : la suite l'explique suffisamment.

2. Plutarque, *Dicts notables des roys et des grands capitaines*, 22.

3. Tacite, *Hist.*, I, 16 : *Car la*

Une suite de ce défaut de cohérence est l'inconstance du gouvernement royal, qui, se réglant tantôt sur un plan et tantôt sur un autre, selon le caractère du prince qui règne ou des gens qui règnent pour lui, ne peut avoir longtemps un objet fixe ni une conduite conséquente : variation qui rend toujours l'État flottant de maxime en maxime, de projet en projet, et qui n'a pas lieu dans les autres gouvernements, où le prince est toujours le même. Aussi voit-on qu'en général, s'il y a plus de ruse dans une cour, il y a plus de sagesse dans un sénat, et que les républiques vont à leurs fins par des vues plus constantes et mieux suivies ; au lieu que chaque révolution dans le ministère en produit une dans l'État, la maxime commune à tous les ministres, et presque à tous les rois, étant de prendre en toute chose le contre-pied de leurs prédécesseurs<sup>1</sup>.

De cette même incohérence se tire encore la solution d'un sophisme très familier aux politiques royaux ; c'est non seulement de comparer le gouvernement civil au gouvernement domestique, et le prince au père de famille, erreur déjà réfutée, mais encore de donner libéralement à ce magistrat toutes les vertus dont il aurait besoin, et de supposer toujours que le prince est ce qu'il devrait être : supposition à l'aide de laquelle le gouvernement royal est évidemment préférable à tout autre, parce qu'il est incontestablement le plus fort, et que, pour être aussi le meilleur, il ne lui manque qu'une volonté de corps plus conforme à la volonté générale.

Mais si, selon Platon, le roi par nature est un personnage si rare, combien de fois la nature et la fortune concour-

*manière la plus décisive et la plus rapide de discerner le bien et le mal en politique, c'est pour un prince de se demander ce qu'il*

*aurait redouté ou souhaité sous un prince autre que lui.*

1. C'est ce qu'on avait vu en France à la mort de Louis XIV.

ront-elles à le couronner? Et si l'éducation royale corrompt nécessairement ceux qui la reçoivent, que doit-on espérer d'une suite d'hommes élevés pour régner? C'est donc bien vouloir s'abuser que de confondre le gouvernement royal avec celui d'un bon roi. Pour voir ce qu'est ce gouvernement en lui-même, il faut le considérer sous des princes bornés ou méchants; car ils arriveront tels au trône, ou le trône les rendra tels.

Ces difficultés n'ont pas échappé à nos auteurs<sup>1</sup>; mais ils n'en sont point embarrassés. Le remède est, disent-ils, d'obéir sans murmure : Dieu donne les mauvais rois dans sa colère, et il faut les supporter comme des châtimens du ciel. Ce discours est édifiant, sans doute; mais je ne sais s'il ne conviendrait pas mieux en chaire que dans un livre de politique. Que dire d'un médecin qui promet des miracles, et dont tout l'art est d'exhorter son malade à la patience? On sait bien qu'il faut souffrir un mauvais gouvernement quand on l'a : la question serait d'en trouver un bon.

## II. — DE LA DICTATURE.

L'inflexibilité des lois, qui les empêche de se plier aux événemens, peut, en certains cas, les rendre pernicieuses, et causer par elles la perte de l'État dans sa crise. L'ordre et la lenteur des formes demandent un espace de temps que les circonstances refusent quelquefois. Il peut se présenter mille cas auxquels le législateur n'a point pourvu,

1. A Hobbes, Grotius, Bossuet, et autres théoriciens de la politique.

et c'est une prévoyance très nécessaire de sentir qu'on ne peut tout prévoir.

Il ne faut donc pas vouloir affermir les institutions politiques jusqu'à s'ôter le pouvoir d'en suspendre l'effet. Sparte elle-même a laissé dormir ses lois.

Mais il n'y a que les plus grands dangers qui puissent balancer celui d'altérer l'ordre public, et l'on ne doit jamais arrêter le pouvoir sacré des lois que quand il s'agit du salut de la patrie. Dans ces cas rares et manifestes, on pourvoit à la sûreté publique par un acte particulier qui en remet la charge au plus digne. Cette commission peut se donner de deux manières, selon l'espèce du danger.

Si, pour y remédier, il suffit d'augmenter l'activité du gouvernement, on le concentre dans un ou deux de ses membres : ainsi ce n'est pas l'autorité des lois qu'on altère, mais seulement la forme de leur administration. Que si le péril est tel que l'appareil des lois soit un obstacle à s'en garantir, alors on nomme un chef suprême, qui fasse taire toutes les lois et suspende un moment l'autorité souveraine. En pareil cas, la volonté générale n'est pas douteuse, et il est évident que la première intention du peuple est que l'État ne périsse pas. De cette manière la suspension de l'autorité législative ne l'abolit point : le magistrat qui la fait taire ne peut la faire parler ; il la domine sans pouvoir la représenter. Il peut tout faire, excepté des lois.

Le premier moyen s'employait par le sénat romain quand il chargeait les consuls par une formule consacrée de pourvoir au salut de la république. Le second avait lieu quand un des deux consuls nommait un dictateur<sup>1</sup> ; usage dont Albe avait donné l'exemple à Rome.

1 Cette nomination se faisait de nuit et en secret, comme si l'on | avait eu honte de mettre un homme au-dessus des lois. (Note de

Dans les commencements de la république, on eut très souvent recours à la dictature, parce que l'État n'avait pas encore une assiette assez fixe pour pouvoir se soutenir par la seule force de sa constitution.

Les mœurs rendant alors superflues bien des précautions qui eussent été nécessaires dans un autre temps, on ne craignait ni qu'un dictateur abusât de son autorité, ni qu'il tentât de la garder au delà du terme. Il semblait, au contraire, qu'un si grand pouvoir fût à charge à celui qui en était revêtu, tant il se hâtait de s'en défaire, comme si c'eût été un poste trop pénible et trop périlleux de tenir la place des lois.

Aussi n'est-ce pas le danger de l'abus, mais celui de l'avilissement, qui me fait blâmer l'usage indiscret de cette suprême magistrature dans les premiers temps; car tandis qu'on la prodiguait à des élections, à des dédicaces, à des choses de pure formalité<sup>1</sup>, il était à craindre qu'elle ne devint moins redoutable au besoin, et qu'on ne s'accoutumât à regarder comme un vain titre celui qu'on n'employait qu'à de vaines cérémonies.

Vers la fin de la république, les Romains, devenus plus circonspects, ménagèrent la dictature avec aussi peu de raison qu'ils l'avaient prodiguée autrefois. Il était aisé de voir que leur crainte était mal fondée, que la faiblesse de la capitale faisait alors sa sûreté contre les magistrats qu'elle avait dans son sein; qu'un dictateur pouvait, en certain cas, défendre la liberté publique sans jamais y pouvoir attenter; et que les fers de Rome ne seraient point

Rousseau.) — C'était simplement en réalité parce que seul le consul avait qualité pour prendre les auspices en observant les signes célestes.

1. Mais le sénatus-consulte enjoignant au consul de nommer un dictateur spécifiait la mission qu'aurait à remplir ce magistrat extraordinaire.

forgés dans Rome même, mais dans ses armées. Le peu de résistance que firent Marius à Sylla, et Pompée à César, montra bien ce qu'on pouvait attendre de l'autorité du dedans contre la force du dehors.

Cette erreur leur fit faire de grandes fautes : telle, par exemple, fut celle de n'avoir pas nommé un dictateur dans l'affaire de Catilina : car, comme il n'était question que du dedans de la ville, et, tout au plus, de quelque province d'Italie, avec l'autorité sans bornes que les lois donnaient au dictateur, il eût facilement dissipé la conjuration, qui ne fut étouffée que par un concours d'heureux hasards que jamais la prudence humaine ne devait attendre<sup>1</sup>.

Au lieu de cela, le sénat se contenta de remettre tout son pouvoir aux consuls, d'où il arriva que Cicéron, pour agir efficacement, fut contraint de passer ce pouvoir dans un point capital, et que, si les premiers transports de joie firent approuver sa conduite, ce fut avec justice que, dans la suite, on lui demanda compte du sang des citoyens versé contre les lois, reproche qu'on n'eût pu faire à un dictateur. Mais l'éloquence du consul entraîna tout ; et lui-même, quoique Romain, aimant mieux sa gloire que sa patrie, ne cherchait pas tant le moyen le plus légitime et le plus sûr de sauver l'État, que celui d'avoir tout l'honneur de cette affaire<sup>2</sup>. Aussi fut-il honoré justement comme libérateur de Rome, et justement puni comme infracteur des lois. Quelque brillant qu'ait été son rappel, il est certain que ce fut une grâce.

Au reste, de quelque manière que cette importante com-

1. Notamment la découverte des preuves matérielles de la conjuration, saisies entre les mains des députés allobroges.

2. C'est ce dont il ne pouvait se

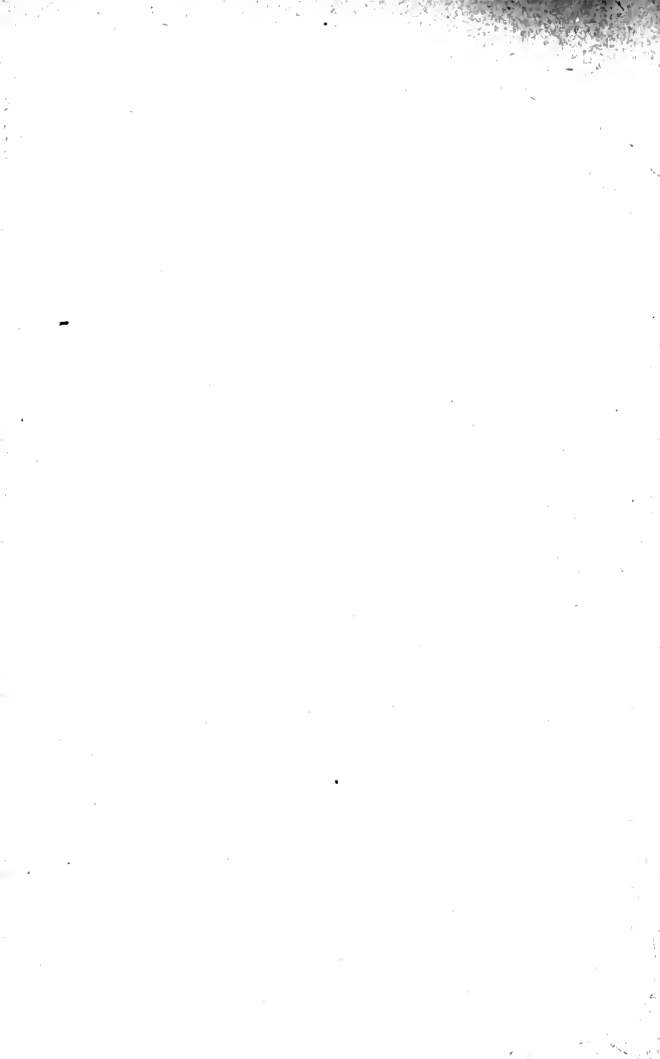
répondre en proposant un dictateur, n'osant se nommer lui-même, et ne pouvant s'assurer que son collègue le nommerait. (Note de Rousseau.)



mission soit conférée, il importe d'en fixer la durée à un terme très court, qui jamais ne puisse être prolongé. Dans les crises qui la font établir, l'État est bientôt détruit ou sauvé; et, passé le besoin pressant, la dictature devient tyrannique ou vaine. A Rome, les dictateurs ne l'étant que pour six mois, la plupart abdicèrent avant ce terme. Si le terme eût été plus long, peut-être eussent-ils été tentés de le prolonger encore, comme firent les décemvirs de celui d'une année. Le dictateur n'avait que le temps de pourvoir au besoin qui l'avait fait élire; il n'avait pas celui de songer à d'autres projets.

(Livre IV, chap. vii.)

---



# ÉMILE OU DE L'ÉDUCATION

(1762)

---

## NOTICE

Cet ouvrage est peut-être le chef-d'œuvre de Rousseau. C'est celui qu'il jugeait lui-même le plus important de tous. C'est assurément celui où il a le plus remué d'idées, exposé le plus largement les principes de sa philosophie, et dont l'action sur son siècle a été la plus décisive. Des deux autres grands ouvrages de doctrine qu'il avait conçus, l'un, les *Institutions politiques*, ne nous est connu que par le *Contrat social*, qui en devait former une section; l'autre, la *Morale sensitive*, n'a jamais été exécuté; mais l'idée maîtresse qui devait le remplir, — la toute-puissance exercée sur la vie morale par les circonstances extérieures et les habitudes acquises, — est aussi celle qui inspire tout le traité de l'*Éducation*. Tout système d'éducation repose en effet nécessairement sur une théorie de la nature de l'homme, de ses facultés et de ses devoirs. L'*Émile* contient, en outre, sous le titre de *Profession de foi du vicaire savoyard*, le morceau célèbre dans lequel Rousseau nous fait connaître sa philosophie religieuse. Cela forme un ensemble de questions capitales, traitées avec le sentiment d'une grande tâche à remplir : « J'ai satisfait mon cœur, dit-il, en rendant hommage à la vérité. En parlant aux hommes pour leur vrai bien, en rendant gloire à Dieu, en arrachant aux préjugés du vice l'autorité de la raison, je me suis mis en état, en quittant la vie, de rendre à l'auteur de mon être compte des talents qu'il m'avait confiés. »

L'*Émile* est donc d'un grand prix. C'est une œuvre de pleine maturité : tout ce qui sentait l'école ou le procédé dans les précédents écrits de Rousseau, — déclamation, fausse sensibilité,

— en a presque absolument disparu. Le style en est abondant, châtié; tour à tour, suivant les sujets, aisé, gracieux, puissant, mais toujours simple, solide, exactement modelé sur l'idée. Que manque-t-il donc à *l'Émile* pour être, au point de vue de l'art, un véritable et parfait modèle? Ce qui manque à presque toutes les grandes œuvres du XVIII<sup>e</sup> siècle, à *l'Esprit des lois*, à *l'Histoire naturelle*, au *Siècle de Louis XIV*: la composition. Rousseau s'en est bien aperçu. Il avoue souvent que les digressions l'attirent, que la marche de sa démonstration languit. Dans *l'Esprit des lois*, l'abus des subdivisions nuisait à l'harmonie de l'œuvre, en morcelait l'unité, en détruisait les proportions. Ici c'est l'abus contraire: trop peu de divisions et de repos, quelque chose de trop compacte, l'accessoire et le principal sur le même plan, un manque de perspective et d'agencement. Rousseau poussait le scrupule à l'extrême (V. Cousin l'a montré dans un article célèbre<sup>1</sup>) pour choisir l'expression la plus propre à rendre la nuance exacte de sa pensée; mais il ne savait pas *faire un livre*, et il semble cette fois en avoir pris son parti, peut-être au fond par négligence, peut-être aussi par une certaine fierté dédaigneuse, et pour ne point rendre au lecteur la tâche trop facile: le sujet valait bien qu'on se donnât la peine de suivre l'allure de l'auteur et tous les détours de sa démonstration. « Lecteurs, dit-il, à plusieurs reprises, j'entends vos murmures et je les brave. » Son affaire était, non d'amuser, mais de convaincre.

La division en cinq livres, d'étendue fort inégale, est la seule que l'auteur ait adoptée.

Le premier traite du nouveau-né, du nourrisson. C'est là que se trouvent les passages bien connus en faveur de l'allaitement maternel et contre l'embaumement. « L'éducation de l'homme commence à sa naissance. » Il importe donc que, dès le début, elle soit soustraite au hasard. Aussi le précepteur entre-t-il aussitôt en fonctions: il surveille la nourrice d'Émile et l'empêche d'altérer chez le nourrisson, soit par incurie, soit plutôt par des soins intempestifs, le développement normal des premières sensations et des premières habitudes. Quand enfin l'enfant sait parler, manger et marcher, quand il peut sans danger

1. *Journal des Savants* de 1848.

pour sa vie être tiré des mains des femmes, le précepteur se charge de tout.

Le second livre nous conduit jusqu'à l'adolescence d'Émile, jusqu'à l'âge de douze ans environ. Le précepteur est à côté de son élève, mais son intervention se borne encore, en apparence, à très peu de chose. Tout son rôle est de veiller à ce que l'enfant prenne directement le contact de la nature, qu'il s'endurcisse, apprenne à subir la résistance des choses extérieures, à en triompher selon ses forces et ses besoins. Point d'instructions ni de prescriptions; l'expérience doit être la seule maîtresse: c'est encore le temps de « l'éducation négative ». Émile est pourvu de sens; qu'il s'accoutume à s'en servir; son intérêt l'y pousse; il n'est que d'en faire naître les occasions, et cela le conduira tout droit aux seuls raisonnements dont il soit encore capable. Ne lui commandez pas de rien apprendre; faites qu'il en sente de lui-même l'utilité pour sa sauvegarde ou son amusement: c'est ainsi que tout seul il saura bientôt lire, dessiner, analyser les propriétés de la matière, observer la succession des phénomènes naturels, découvrir même un certain nombre de raisonnements géométriques. Quant à la morale, c'est encore à l'instinct de lui en procurer les premiers linéaments. Qu'il se heurte aux autres hommes, comme il s'est heurté précédemment aux objets matériels: ainsi naîtra chez lui, par l'effet de la nécessité subie et constatée, le respect de la volonté d'autrui, la distinction du tien et du mien. C'est au précepteur de lui préparer ces épreuves, à l'enfant seul d'en tirer la conclusion. Mais surtout point de sagesse précoce! Le corps à cet âge croît plus vite que l'esprit; ne troublons pas cet ordre. Qu'Émile commence par être un « polisson », par vivre de sa vie propre, presque exclusivement physique. « La grande règle n'est pas de gagner du temps, mais d'en perdre. »

Le troisième livre aborde franchement la formation de l'intelligence: c'est l'emploi des années qui s'écoulent entre la douzième environ et la quinzième. Le cœur à cet âge sommeille encore (on m'entend; c'est Rousseau qui l'affirme), et d'autre part les facultés, dépassant les besoins, laissent disponible un supplément de force applicable à l'avenir, c'est-à-dire à l'étude, qui constitue pour l'homme une réserve, un luxe relatif, inconnu du pur sauvage. Un dialogue s'établit dès lors entre l'élève et le précepteur, qui est amené par la curiosité même de l'enfant à se mettre en scène un peu plus qu'il n'a paru le faire jusqu'alors.

Mais ici encore, point de hâte ni d'artifice ; par conséquent point de leçons toutes faites, à plus forte raison point de livres. De quoi s'agit-il ? De fortifier l'esprit par la même méthode que le corps, en le mettant directement aux prises avec la difficulté, sans le rebuter en lui proposant une tâche trop lourde, mais surtout sans le dispenser de l'effort vivifiant. Le précepteur offre donc à la curiosité de l'enfant des objets appropriés ; il le met dans le bon chemin, sans en avoir l'air, puis le laisse aller. C'est l'enfant qui pose les questions, qui les résout. La méthode est perpétuellement celle des leçons de choses. L'élève observe, compare, raisonne, découvre la vérité, mais ne la reçoit jamais toute formulée. Par conséquent le peu qu'il sait, il le comprend, ne se paye jamais de mots, ne substitue jamais le signe à l'objet, substitution d'où procède toute routine. Il apprend le nécessaire, au fur et à mesure qu'il en sent la nécessité. C'est dire qu'il ignore beaucoup, mais au moins est-il préservé de l'erreur, et l'avenir pour lui n'est pas compromis, puisque l'intelligence, instrument de ses acquisitions futures, demeure saine, droite, clairvoyante. Le grand point est « qu'il sache trouver l'à quoi bon sur tout ce qu'il fait, et le pourquoi sur tout ce qu'il croit ». La littérature lui reste donc absolument étrangère : qu'en ferait-il ? Émile n'a qu'un livre, *Robinson Crusôé*, parce que Robinson dans son île, c'est son propre portrait. En revanche, comme il a très nette la notion de l'utile, et que l'utilité des métiers manuels lui est rendue évidente par le profit qu'il en tire, il en apprend un pour donner à la société l'équivalent de ce qu'il en reçoit, et travaille, en compagnie de son maître, chez un menuisier. Cet échange de services est la seule idée, fondée sur l'amour-propre (car il rapporte tout à lui), qu'il ait encore de de ses relations avec ses semblables.

L'homme moral ne commence à exister chez Émile que du moment où, par une extension qui en modifie profondément la nature, l'amour de soi-même et de son propre bonheur ne trouve plus sa complète satisfaction que dans l'amour d'autrui, et où la sympathie devient pour lui la suprême jouissance. Le développement, la direction de l'instinct moral, tel est l'objet du quatrième livre, le plus long de tout l'ouvrage, le plus hardi, mais aussi (il faut bien le dire) le plus incertain dans sa marche et le plus contestable en ses conclusions. — Aux yeux de Rousseau, la morale consiste, non dans une règle extérieure et supérieure à l'homme, mais dans l'épanouissement de sa sensibilité : il n'obéit pas à la

morale, il l'engendre naturellement; c'est un germe qu'il porte en lui et qu'il fait éclore, pour peu que les conditions favorables à cette éclosion ne soient pas troublées par l'atmosphère factice de la société. C'est donc à laisser la nature opérer que devra, comme toujours jusqu'à présent, s'employer la sollicitude du précepteur. Mais, d'autre part, le contact de la société, c'est-à-dire des hommes, est indispensable à l'éducation de cette faculté nouvelle, et le précepteur a fort à faire pour écarter de l'élève les influences nuisibles, sans cesse mêlées aux bienfaisantes, et reconstituer artificiellement autour de lui ce milieu sain et naturel, qui en fait n'existe plus : « Ne quitte plus un moment le gouvernail, lui crie Rousseau justement effrayé, ou tout est perdu ». Le détail de ces précautions est infini, et surtout, pour être efficaces, il ne faut pas qu'elles soient aperçues. Le précepteur n'a plus que cette ressource : redevenir jeune, comme Émile; s'embarquer avec lui, essayer avec lui les flots et la tempête, mais comme un pilote habile qui prévoit le danger, le conjure, sauve son passager du naufrage sans lui épargner les fatigues ni la détresse, et conquiert lentement sur lui l'ascendant moral à force de mériter sa confiance. Supposons donc cette périlleuse manœuvre toujours infaillible; voici quel sera chez Émile le progrès du sens moral. C'est un phénomène physique, la crise de l'adolescence, qui en marque le début : il le faut bien, puisque la sensibilité seule y est en jeu. Émile éprouve cette effervescence sans en comprendre le but final; mais le précepteur, qui l'épiait, va la prolonger, la mettre à contribution. Autant vaudrait dire, ce dont Rousseau n'a garde : la tromper. La tendresse d'Émile se tournera d'abord en pitié pour la souffrance humaine, qu'il connaît assez pour y compatir. De là naîtront en lui bonté, justice, tous les sentiments honnêtes; c'est-à-dire le penchant aux actes vertueux, l'instinct moral efficace et, par suite encore, les joies de la conscience satisfaite. L'imagination a pris l'essor. C'est le moment de montrer à Émile, dans l'histoire, l'image de l'humanité, de susciter chez lui la comparaison entre les voluptés vraies, qu'il possède, et les déboires de l'ambition. Mais cela le mènerait droit au contentement de soi-même. Le précepteur l'en sauvera par les déceptions, sagement mesurées, qu'il lui ménage : l'expérience, qui a fortifié son corps, aiguë son intelligence, lui trempera le caractère, et toujours la leçon viendra des choses, non des discours.

Émile réfléchit; il a tantôt dix-huit ans; la grande question de

l'Être suprême se dresse devant lui peu à peu. Telle est la suite naturelle de la moralité, le besoin de la conscience émue : le tour de la philosophie est venu, ou de la religion, car les deux se tiennent. Que faire? C'est la conscience d'Émile, non la sagesse de son maître qui doit lui répondre. Tout au plus le maître le rendra-t-il attentif à la voix intérieure; mais il ne l'instruira d'office dans aucune doctrine philosophique ou religieuse. Rousseau cède alors la parole à ce *vicaire savoyard*, dont il retrouve le personnage dans ses souvenirs de jeunesse. Mais on ne peut s'y tromper : le vicaire et Rousseau, c'est tout un. C'est Rousseau qui scrute sa conscience, celle de l'humanité; qui professe sa foi raisonnée dans le Dieu personnel, vivant, créateur et providence, auteur de tout bien, garant de toute justice; mais aussi qui confesse ses incertitudes et son impuissance à expliquer tout ce que pourtant sa conscience lui atteste. Le christianisme apparaît enfin, mais dans le lointain et à travers d'épaisses ténèbres, comme le but possible, désirable, adorable, de cette aspiration au Divin : *intellectus quærens fidem*.... Le vicaire règle en tout sa vie comme s'il possédait cette foi qu'il vénère, identifie son idéal moral à celui de l'Évangile; mais le disciple de Jésus-Christ s'arrête au point précis où son adhésion deviendrait soumission; l'homme naturel reste au seuil du sanctuaire. Émile sera libre, s'il en a la force, d'aller plus loin que son maître, d'être un pur et vrai chrétien; « c'est à lui seul de choisir ». Ainsi la *Profession de foi* demeure sur le terrain de la libre philosophie; elle n'en est pas moins la plus forte protestation qui se soit élevée, au xvii<sup>e</sup> siècle, contre le scepticisme triomphant : elle marque la fin de son règne.

Et maintenant Émile est muni pour supporter le choc des passions, pour connaître la plus insinuante et la plus dangereuse de toutes, l'amour. Qu'il entre dans le monde; son maître l'y introduit pour qu'il y cherche, si c'est là qu'elle se trouve, la compagne de sa vie. Qu'il connaisse aussi les arts où la passion respire, et dont les séductions et les fausses peintures ne pourront plus l'égarer. Il traversera sans dommage et sans plaisir cette société pervertie, dont tous ses penchants, affermis par l'éducation dans le droit sens de la nature, le dégoutent et l'éloignent d'avance. Elle ne lui sera qu'un lieu d'étude et ne lui procurera qu'un supplément d'expérience désormais inoffensif. Son lieu de délices, ce sera la campagne, la fameuse « maison blanche avec des contrevents verts ». C'est là, parmi des âmes



simples comme la sienne, qu'il trouvera l'emploi de sa bienfaisance et ses plaisirs favoris. Il y sera complètement heureux, s'il y peut vivre avec l'éluë de son cœur, élève, comme lui, de la nature.

*Sophie* et le mariage d'Émile, c'est l'objet du cinquième et dernier livre, qui soulève bien des questions nouvelles, par l'entrée en scène d'une jeune fille. L'étude en vaudrait la peine, si elle n'était déjà faite<sup>1</sup>. L'application des mêmes principes y donne lieu à de singuliers paradoxes, qui seraient désobligeants pour les femmes, si l'amour que Rousseau leur porte ne corrigeait l'effet des duretés dont il les accable. « Il croit à l'amour, dira Mme de Staël, sa grâce est obtenue. » Leur vocation, leur destinée est de plaire à l'homme et d'embellir sa vie : tel est le point de vue exclusif auquel Rousseau se place, et la conséquence, c'est que tout dans leur éducation doit être sacrifié aux grâces aimables, et qu'une forte culture de l'âme ne serait pour elles qu'un ambitieux contre-sens. Puisse alors la femme ne jamais vieillir, ne connaître ni l'infortune ni le veuvage ! Puisse-t-elle surtout n'avoir jamais à diriger l'éducation d'un fils ! La *Sophie* de Rousseau est une aimable petite personne, vive, spontanée, très coquette, nullement raisonnable, aussi différente que possible de l'Henriette de Molière. Elle figure très bien dans une idylle : c'est une fiancée, une mariée fort tendre et même piquante, à la mode du temps (j'entends à la mode littéraire). Mais après ? — Après, Rousseau le dit dans la suite d'*Émile*, elle trahit ses devoirs d'épouse. Ce dénouement, de la part de l'auteur, est vraiment loyal, mais juge le système. Tout ce dernier livre est d'une imagination charmante, doctrine à part. Pourtant un personnage y est fort importun et choquant, celui du précepteur. Il ne sait pas s'effacer à temps, il a vraiment pris trop de goût à son rôle, et sa présence en tiers entre les deux amants est d'une rare indécatesse. Je soupçonne ce précepteur d'être plus jeune que son âge ; le feu chez lui couve encore sous la cendre ; je reconnais le confident de Mme d'Houdetot et l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*.

Tel est le contenu de l'*Émile*, et cette analyse seule a déjà dû provoquer chez le lecteur bien des réflexions et des doutes sur les idées de Rousseau. A vrai dire, l'erreur et la vérité sont, dans

1. Voy. le *J.-J. Rousseau* de Saint-Marc Girardin et l'ouvrage de M. Gréard, *l'Éducation des femmes par les femmes*.

toutes les parties du livre, si étroitement enchevêtrées, qu'un commentaire suivi suffirait seul à les démêler. Je voudrais cependant essayer en peu de mots de faire comprendre ce qui s'y trouve d'excellent, de toujours utile, mais aussi de montrer le perpétuel sophisme contre lequel il convient, en le lisant, de nous tenir en garde. Une amie de Rousseau, personne de sens très fin, Mme de Créqui, rendait bien cette opposition : « J'ai lu, lui écrivait-elle, votre roman de l'éducation ; je l'appelle ainsi parce qu'il me paraît impossible de réaliser votre méthode, mais il y a beaucoup à apprendre, à méditer et à profiter ».

Le mérite éminent d'*Emile* est facile à déterminer. C'est un livre qui condamne sans merci l'esprit de routine, en une matière où les effets en sont désastreux, et où cependant il est toujours prêt à sévir. L'enfant n'oppose guère de résistance à la pression qu'on exerce sur lui ; il cède pour un temps ou pour jamais, et finit par la révolte ou la servitude ; l'effet de l'éducation ainsi donnée est donc sur lui nul ou funeste. Or, rien n'est plus tentant pour l'éducateur que de soumettre l'enfant à cette prétendue orthopédie dont la tradition fournit l'appareil, dont l'application est chose aisée sur un être faible, et dont les résultats immédiats font illusion. Toute routine vient de là : on traite l'enfant comme une matière inerte, et l'éducation n'est plus qu'un mécanisme. Plus le mécanisme est simple, plus il semble parfait, et moins il réclame d'intelligence chez celui qui s'en sert. L'enfant est d'un maniement délicat : emmaillotez-le ; il crie et vous étourdit pour se faire servir : servez-le pour le faire taire ; il a besoin de savoir les choses : apprenez-les-lui par cœur, sous la forme la plus sommaire et le plus vite possible ; le pis qu'il puisse arriver, c'est que sa science ait plus d'apparence que de fond ; encore l'apparence vaut-elle mieux que rien. Ainsi toute pédagogie dégénère en recettes expéditives et uniformes, sans parler des recettes imaginées par la simple paresse des éducateurs, — maîtres, parents ou nourrices, — et dont aucune pédagogie n'est responsable. Tel est l'abus que Rousseau a dénoncé. Après l'*Émile*, on y tombe encore ; du moins est-on averti, et la faute est-elle impardonnable. L'enfant doit être élevé comme un petit homme et, pour être un homme, c'est-à-dire une âme intelligente et libre, servie par un corps ; d'après ses besoins, et non selon la commodité de ceux qui l'élèvent ; en vue de l'âge adulte, avec lenteur et patience, et non pour des résultats hâtifs et superficiels ; en se servant de ses facultés naturelles, en les

faisant croître, non en les comprimant. Enfin rien dans l'éducation n'est insignifiant; elle est, dans tous ses détails, une œuvre morale, et tout éducateur a charge d'âme. Si nous savons le comprendre et le méditer, nous devons, maîtres et parents, être sévères pour nous-mêmes; c'est là vraiment aimer l'enfant.

Voici maintenant la contre-partie, le vice du système. Nous n'avons plus à rappeler les griefs de Rousseau contre la société ni à les réfuter. D'ailleurs elle mérite un peu le reproche qu'il lui adresse de consacrer et de répandre, en matière d'éducation, des préjugés commodes mais désastreux. Malheureusement à la société, source prétendue de tout mal, Rousseau oppose la nature, l'excellente nature, et inscrit en tête de son livre la phrase mémorable : « Tout est bien, sortant des mains de l'auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme ». Audacieuse erreur, aux conséquences de laquelle il ne se dérobe, dont il ne dissimule l'énormité, que par une interminable série d'artifices, par ces inventions de roman qui, d'un bout à l'autre, rendent irréalisables ses règles soi-disant pratiques.

D'après lui, l'éducation d'Émile consiste à le séparer provisoirement de la société qui le gâterait, l'étiolerait, et à laisser se développer ses facultés physiques et morales dans le sens et dans l'ordre prescrits par la nature. Au contact du monde extérieur, par action et réaction mutuelles, sa croissance s'accomplira comme celle d'un végétal ou d'un animal, y compris, en dernier lieu, celle des facultés supérieures qui sont le propre de l'homme, du sens moral et religieux : il n'y a qu'à laisser faire. Mais la question précisément serait de savoir si tout animal ou végétal possède assez de vigueur native pour croître et durer : il suffit, pour dire non, d'ouvrir les yeux. En revanche ce qui ne peut non plus faire doute, c'est que, par une hygiène ou une culture bien réglées, les plus chétifs peuvent être protégés, fortifiés, et finalement acclimatés à leur milieu naturel, qui sans cela les aurait tués. De même pour combien d'enfants l'éducation première, toute de soins et de préservation, n'est-elle qu'une lutte engagée contre la nature marâtre par les parents ou leurs auxiliaires? A cette première difficulté, dont les suites peuvent tout compliquer, Rousseau répond sans se troubler : Donnez-moi un enfant robuste, bien constitué, un enfant d'élite. Mais comme la nature en crée bien d'autres, il s'ensuit que tout n'est pas bien « en sortant des mains de l'auteur des choses » ; mais ce qui n'est pas bien peut s'améliorer singulièrement par le concours

de l'homme. Il n'est pas nécessaire d'insister pour faire sentir que, dès ce premier pas, nous sommes en plein cercle vicieux : il n'y a qu'à laisser faire la nature, à la condition qu'elle soit la bonne nature ; dans tous les autres cas, il y a lieu de lui venir en aide, de réparer son ouvrage, et bien souvent de le réformer.

Cela est encore plus vrai du moral. Rien de plus joli que la lucidité dont Émile fait preuve dans ses premières tentatives contre l'inconnu qui l'environne, que l'ardeur de sa curiosité, la justesse de ses petits raisonnements. Évidemment il n'est pas moins sain d'esprit que de corps, comme si l'un entraînait l'autre de toute nécessité. Néanmoins cette curiosité si vive, le maître s'ingénie à la stimuler : c'est toujours l'élève qui trouve la réponse, mais à des questions choisies et suggérées par le maître, proportionnées et graduées, ce qui est le suprême effort de la pédagogie munie de la science. Les choses seules lui font la leçon, mais les choses agencées et disposées d'avance par le maître, aidé par surcroît de comparses qui jouent leur rôle par cœur en purs comédiens. Bref Émile est soumis à une méthode, fort judicieuse sans doute, mais dictée par un art consommé. Aussi parcourt-il en quelques années la vie intellectuelle de toute l'humanité qui l'a précédé. C'est de la nature, j'y consens, qu'il a reçu le don de connaître et de raisonner ; c'est naturellement qu'il l'exerce ; mais si la nature fait ici merveille, c'est grâce aux « mains de l'homme », d'un précepteur très civilisé, entre lesquelles elle se perfectionne, loin de « dégénérer ».

Jusqu'ici, et dans des conditions tout à fait privilégiées, je consens que Rousseau joue à coup sûr et gagne la partie. Il en est, pour sa part, absolument certain. Il mesure avec intrépidité le chemin parcouru, suppute le gain réalisé : rien de problématique ni de fortuit. Il a beau répéter à chaque page que le moindre accident, la plus légère méprise peut tout compromettre, exagérer même la gravité de la catastrophe imaginaire ; il a si bien fait ses plans, il a d'ailleurs une foi si profonde dans l'action de la nature, qu'il escompte à l'avance et en détail toutes ses victoires : à six ans Émile sera tel, tel trois ans plus tard, et ainsi de suite, avec la dernière précision :

La chose allait à bien par ses soins diligents.

Chaque progrès se produit à point nommé, dans l'ordre prévu, sans confusion ni mécompte. C'est une merveilleuse horloge que

l'intelligence d'Émile. Chez le commun des enfants on sait tout le trouble que cause une grave maladie : pour Émile une maladie est invraisemblable, et Rousseau en écarte dédaigneusement l'hypothèse. Mais où son optimisme et son assurance deviennent plus que téméraires, c'est quand il arrive à l'éducation morale : « Posons pour maxime incontestable que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits : il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain ; il ne s'y trouve pas un seul vice dont on ne puisse dire comment et par où il y est entré ». Faisons donc bonne garde, et la liberté sera naturellement déterminée au bien : autre axiome incontestable. Cela n'était pas l'avis de Mme de Créqui : « Vous la voyez, cette nature, écrivait-elle à Rousseau, mieux que moi, mais je la sens apparemment mieux que vous, et je vous jure de bonne foi que l'idée du bien charme mon âme, mais que la pratique m'en déplaît si fort, que j'ai besoin de grands motifs pour faire des choses communes ». Cette femme du monde savait lire dans son cœur beaucoup mieux que Rousseau, et l'incontestable, pour quiconque s'y connaît, c'est la lâcheté du cœur humain, impuissant à réaliser le bien, même aperçu, sans l'appui d'un principe supérieur, et qui ne procède d'ailleurs que de la nature : l'honneur, par exemple, ou la foi. Avouons-le, faire le bien, c'est se vaincre soi-même, et non se contenter (le contentement ne vient qu'après et n'efface pas les meurtrissures du combat) ; c'est reconnaître une autorité, la respecter, s'y plier. Or, dans le système de Rousseau, voici la grande hypocrisie ; c'est, par idolâtrie de la nature, d'exclure l'autorité, ou de ne la point nommer, et d'y substituer... quoi ? la force et la ruse, la pire forme de l'autorité, celle qui sert à dompter, non à discipliner. — Mais l'enfant n'a pas de raison : autre axiome. — La raison d'un homme, non, comme répond fort sensément Saint-Marc Girardin, mais la raison d'un enfant ; la confiance et l'affection lui viennent en aide, et la persuasion agit à défaut du pur raisonnement. Cela n'arrive-t-il jamais à l'homme fait ? Cela n'est-il pas tout aussi naturel et beaucoup plus moral que la ruse ? — Mais alors vous allez faire d'Émile un autre vous-même, un homme de votre temps, de votre nation, de votre foi, et non pas un homme en soi, un homme de la nature. — Assurément. Je lui ai donné mon sang ; pourquoi ne pas lui donner mon âme, les idées dont je vis et qui me sont chères ? Je ne ferai d'ailleurs que les lui proposer, puisque je m'adresse à sa raison, puisque je le veux et le reconnais libre, qu'il l'est et le

sera toujours plus en grandissant : c'est à lui qu'appartiendra le dernier mot. Je parle ici en père : aussi bien est-ce le père ou ceux qu'il délègue pour le représenter, qui peuvent le mieux agir sur l'enfant ; la nature, en vérité, ne s'y oppose pas, et c'est après tout du père d'Émile, non de la nature directement, que notre précepteur tient ses pouvoirs. — Mais on se proposait d'intercepter toute communication entre Émile enfant et la société, de ne lui laisser prendre le pli ni de son siècle, ni de son pays, ni de sa condition, ni de *quoi que ce fût qui dépendît de quelque chose*, et de le rendre ensuite, seul de son espèce, à la société qui n'en aurait que faire. — Telle est l'utopie qui condamne tout le système. Il en est encore une autre : l'isolement d'Émile en tête à tête pendant près de vingt ans avec un seul homme uniquement occupé de lui et capable, à lui seul, d'assumer une tâche si complexe. Si ce n'était une complète chimère, ce serait en tout cas une exception fort rare, et d'un effet nul sur l'ensemble de la société qu'il s'agissait de réformer, puisqu'elle est tout le mal. Rien de cela n'est donc réalisable, et Rousseau le reconnaît : « Je ne dis pas qu'on puisse arriver ; mais je dis que celui qui approchera davantage aura le mieux réussi ».

Soit ; c'est une utopie, un roman, un idéal. Mais une utopie rend encore de grands services quand elle n'est que l'exagération d'un principe vrai. Ici le principe est double, d'une vérité très inégale, et le mot « nature » dont Rousseau abuse, veut être défini clairement. Entend-il par « nature » les facultés d'Émile, sa constitution physique et morale ; suivons donc les indications de la nature, aidons-la et servons-nous en : c'est par la nature, selon la nature qu'il faut élever l'enfant ; mais la nature est pour nous un moyen, non une fin ; la fin, c'est l'homme, et c'est aussi la société dont cet homme fait partie. Si au contraire la « nature » n'est qu'un mythe préhistorique, le symbole de l'humanité primitive et d'une perfection hypothétique, ne soyons pas dupes d'une abstraction. Tenons-nous sur le terrain des faits : une éducation est l'action d'un être libre sur son semblable. Il y faut une méthode, mais aussi du tact, de la souplesse ; d'un enfant à l'autre la différence est grande, et la nature à laquelle nous devons nous accommoder n'est presque jamais identique à elle-même. C'est donc être bien ignorant, ou follement présomptueux, que de formuler une solution générale et constante à un problème dont les données comportent tant de variété et réservent tant de surprises.



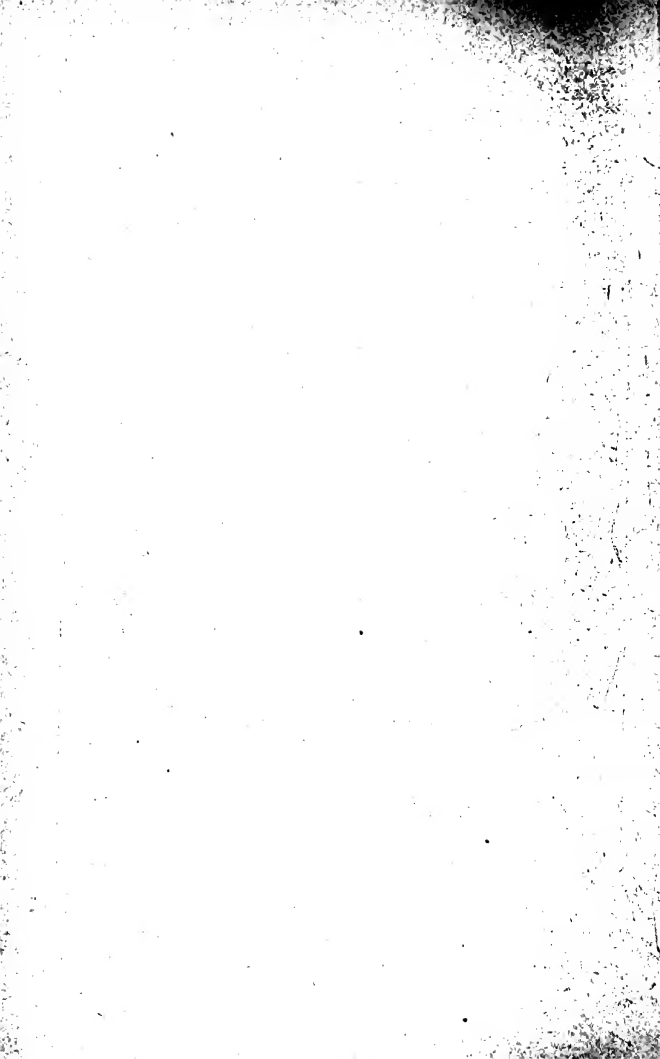
L'Éducation de l'Homme commence à la naissance.

FRONTISPICE DE L'ÉMILE

Gravé par Cochin le fils, pour l'édition de Genève, 1780.

L'allaitement maternel, la suppression du maillot, le jeu, la leçon de choses, le travail manuel.

Pl. XXI, page 126.





## I. — LE MAILLOT.

L'inaction, la contrainte où l'on retient les membres d'un enfant, ne peuvent que gêner la circulation du sang, des humeurs, empêcher l'enfant de se fortifier, de croître, et altérer sa constitution. Dans les lieux où l'on n'a point ces précautions extravagantes, les hommes sont tous grands, forts, bien proportionnés. Les pays où l'on emmaillotte les enfants sont ceux qui fourmillent de bossus, de boiteux, de cagneux, de noués, de rachitiques, de gens contrefaits de toute espèce. De peur que les corps ne se déforment par des mouvements libres, on se hâte de les déformer en les mettant en presse. On les rendrait volontiers perclus pour les empêcher de s'estropier.

Une contrainte si cruelle pourrait-elle ne pas influencer sur leur humeur ainsi que sur leur tempérament? Leur premier sentiment est un sentiment de douleur et de peine : ils ne trouvent qu'obstacles à tous les mouvements dont ils ont besoin : plus malheureux qu'un criminel aux fers, ils font de vains efforts, ils s'irritent, ils crient. Leurs premières voix, dites-vous, sont des pleurs<sup>1</sup>? Je le crois bien : vous les contrariez dès leur naissance; les premiers dons qu'ils reçoivent de vous sont des chaînes; les premiers traitements qu'ils éprouvent sont des tourments. N'ayant rien de libre que la voix, comment ne s'en serviraient-ils pas pour se plaindre! Ils crient du mal que vous leur faites : ainsi garrotté, vous crieriez plus fort qu'eux.

1. *Flens animal*, dit Pline du nouveau-né. — Presque tous les moralistes ont donné de ces pleurs

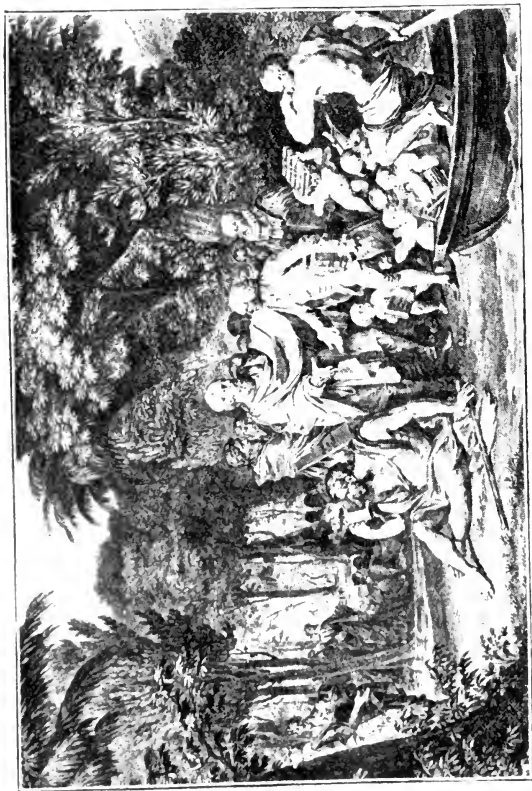
une interprétation pessimiste qui ne convient pas au système de Rousseau.

D'où vient cet usage déraisonnable? d'un usage dénaturé. Depuis que les mères, méprisant leur premier devoir, n'ont plus voulu nourrir leurs enfants, il a fallu les confier à des femmes mercenaires, qui, se trouvant ainsi mères d'enfants étrangers pour qui la nature ne leur disait rien, n'ont cherché qu'à s'épargner de la peine<sup>1</sup>. Il eût fallu veiller sans cesse sur un enfant en liberté : mais, quand il est bien lié, on le jette dans un coin sans s'embarasser de ses cris. Pourvu qu'il n'y ait pas de preuves de la négligence de la nourrice, pourvu que le nourrisson ne se casse ni bras ni jambe, qu'importe, au surplus, qu'il périsse ou qu'il demeure infirme le reste de ses jours? On conserve ses membres aux dépens de son corps, et, quoi qu'il arrive la nourrice est disculpée.

Ces douces mères qui, débarrassées de leurs enfans, se livrent gaiement aux amusements de la ville, savent-elles cependant quel traitement l'enfant dans son maillot reçoit au village? Au moindre fracas qui survient, on le suspend à un clou comme un paquet de hardes; et tandis que, sans se presser, la nourrice vaque à ses affaires, le malheureux reste ainsi crucifié. Tous ceux qu'on a trouvés dans cette situation avaient le visage violet; la poitrine fortement comprimée ne laissant pas circuler le sang, il remontait à la tête, et l'on croyait le patient fort tranquille parce qu'il n'avait pas la force de crier. J'ignore combien d'heures un enfant peut rester en cet état sans perdre la vie, mais je doute que cela puisse aller fort loin. Voilà, je pense, une des plus grandes commodités du maillot.

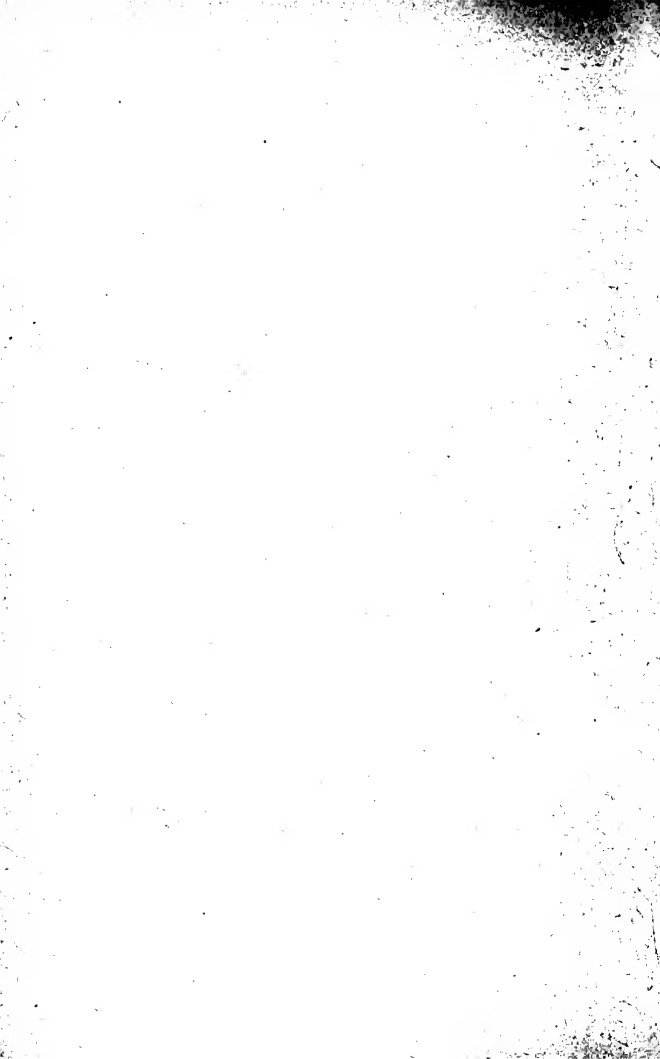
On prétend que les enfants en liberté pourraient prendre de mauvaises situations, et se donner des mouvements capables de nuire à la bonne conformation de leurs membres.

1. Elles traitent souvent de même leurs propres enfans.



ARRIVÉE DE ROUSSEAU AUX CHAMPS-ÉLYSÉES  
Gravure de Moreau le jeune, dédiée aux *bonnes mères*.

Parmi les philosophes qui l'accueillent au sortir de la barque on reconnaît Socrate, Diogène et Montaigne.



C'est là un de ces vains raisonnements de notre fausse sagesse, et que jamais aucune expérience n'a confirmés. De cette multitude d'enfants qui, chez des peuples plus sensés que nous, sont nourris dans toute la liberté de leurs membres, on n'en voit pas un seul qui se blesse ni s'estropie : ils ne sauraient donner à leurs mouvements la force qui peut les rendre dangereux ; et quand ils prennent une situation violente, la douleur les avertit bientôt d'en changer.

Nous ne nous sommes pas encore avisés de mettre au maillot les petits des chiens ni des chats ; voit-on qu'il résulte pour eux quelque inconvénient de cette négligence ? Les enfants sont plus lourds ; d'accord : mais à proportion ils sont aussi faibles. A peine peuvent-ils se mouvoir ; comment s'estropieraient-ils ? Si on les étendait sur le dos, ils mourraient dans cette situation, comme la tortue, sans pouvoir jamais se retourner.

(Livre I.)

---

## II. — PREMIÈRE ÉDUCATION.

La seule habitude qu'on doit laisser prendre à l'enfant est de n'en contracter aucune ; qu'on ne le porte pas plus sur un bras que sur l'autre ; qu'on ne l'accoutume pas à présenter une main plutôt que l'autre, à s'en servir plus souvent, à vouloir manger, dormir, agir aux mêmes heures, à ne pouvoir rester seul ni nuit ni jour. Préparez de loin le règne de sa liberté et l'usage de ses forces, en laissant à son corps l'habitude<sup>1</sup> naturelle, en le mettant en état d'être

1. La manière d'être, *habitus*.

toujours maître de lui-même, et de faire en toutes choses sa volonté sitôt qu'il en aura une.

Dès que l'enfant commence à distinguer les objets, il importe de mettre du choix dans ceux qu'on lui montre. Naturellement tous les nouveaux objets intéressent l'homme. Il se sent si faible qu'il craint tout ce qu'il ne connaît pas : l'habitude de voir des objets nouveaux sans en être affecté, détruit cette crainte. Les enfants élevés dans des maisons propres où l'on ne souffre point d'araignées, ont peur des araignées, et cette peur leur demeure souvent étant grands. Je n'ai jamais vu de paysans, ni homme, ni femme, ni enfant, avoir peur des araignées<sup>1</sup>.

Pourquoi donc l'éducation d'un enfant ne commencerait-elle pas avant qu'il parle et qu'il entende, puisque le seul choix des objets qu'on lui présente est propre à le rendre timide ou courageux? Je veux qu'on l'habitue à voir des objets nouveaux, des animaux laids, dégoûtants, bizarres, mais peu à peu, de loin, jusqu'à ce qu'il y soit accoutumé, et qu'à force de les voir manier à d'autres, il les manie enfin lui-même. Si, durant son enfance, il a vu sans effroi des crapauds, des serpents<sup>2</sup>, des écrevisses, il verra sans horreur, étant grand, quelque animal que ce soit. Il n'y a plus d'objets affreux pour qui en voit tous les jours.

Tous les enfants ont peur des masques. Je commence par montrer à Émile un masque d'une figure agréable; ensuite quelqu'un s'applique devant lui ce masque sur le visage : je me mets à rire, tout le monde rit, et l'enfant rit comme les autres. Peu à peu je l'accoutume à des masques moins agréables, et enfin à des figures hideuses. Si j'ai bien ménagé ma gradation, loin de s'effrayer au dernier masque,

1. Et de la malpropreté.

| 2. A distance sans doute.

il en rira comme du premier. Après cela je ne crains plus qu'on l'effraye avec des masques.

Quand, dans les adieux d'Andromaque et d'Hector<sup>1</sup>, le petit Astyanax, effrayé du panache qui flotte sur le casque de son père, le méconnaît, se jette en criant sur le sein de sa nourrice, et arrache à sa mère un souris mêlé de larmes<sup>2</sup>, que faut-il faire pour guérir cet effroi? Précisément ce que fait Hector, poser le casque à terre, et puis caresser l'enfant. Dans un moment plus tranquille on ne s'en tiendrait pas là; on s'approcherait du casque, on jouerait avec les plumes, on les ferait manier à l'enfant; enfin la nourrice prendrait le casque et le poserait en riant sur sa propre tête, si toutefois la main d'une femme osait toucher aux armes d'Hector<sup>3</sup>.

S'agit-il d'exercer Émile au bruit d'une arme à feu, je brûle d'abord une amorce dans un pistolet. Cette flamme brusque et passagère, cette espèce d'éclair le réjouit : je répète la même chose avec plus de poudre; peu à peu j'ajoute au pistolet une charge sans bourre, puis une plus grande : enfin je l'accoutume aux coups de fusil, aux boîtes, aux canons, aux détonations les plus terribles.

J'ai remarqué que les enfants ont rarement peur du tonnerre, à moins que les éclats ne soient affreux et ne blessent réellement l'organe de l'ouïe; autrement cette peur ne leur vient que quand ils ont appris que le tonnerre blesse ou tue quelquefois. Quand la raison commence à les effrayer, faites que l'habitude les rassure. Avec une gradation lente et ménagée on rend l'homme et l'enfant intrépides à tout.

Dans le commencement de la vie, où la mémoire et l'ima-

1. Au vi<sup>e</sup> chant de l'*Iliade*.

2. Δακρύοισιν γιλάσασα.

3. Bien froid, bien peu homérique, ce dernier trait.

gination sont encore inactives, l'enfant n'est attentif qu'à ce qui affecte actuellement ses sens; ses sensations étant les premiers matériaux de ses connaissances, les lui offrir dans un ordre convenable, c'est préparer sa mémoire à les fournir un jour dans le même ordre à son entendement; mais, comme il n'est attentif qu'à ses sensations, il suffit d'abord de lui montrer bien distinctement la liaison de ces mêmes sensations avec les objets qui les causent. Il veut tout toucher, tout manier : ne vous opposez point à cette inquiétude; elle lui suggère un apprentissage très nécessaire. C'est ainsi qu'il apprend à sentir la chaleur, le froid, la dureté, la mollesse, la pesanteur, la légèreté des corps; à juger de leur grandeur, de leur figure et de toutes leurs qualités sensibles, en regardant, palpant<sup>1</sup>, écoutant, surtout en comparant la vue au toucher, en estimant à l'œil la sensation qu'ils feraient sous ses doigts.

Ce n'est que par le mouvement que nous apprenons qu'il y a des choses qui ne sont pas nous; et ce n'est que par notre propre mouvement que nous acquérons l'idée de l'étendue. C'est parce que l'enfant n'a point cette idée, qu'il tend indifféremment la main pour saisir l'objet qui le touche, ou l'objet qui est à cent pas de lui. Cet effort qu'il fait vous paraît un signe d'empire, un ordre qu'il donne à l'objet de s'approcher, ou à vous de le lui apporter; et point du tout, c'est seulement que les mêmes objets qu'il voyait d'abord dans son cerveau, puis sur ses yeux, il les voit maintenant au bout de ses bras, et n'imagine d'étendue que celle où il peut atteindre. Ayez donc soin de le promener

1. L'odorat est de tous les sens celui qui se développe le plus tard dans les enfants : jusqu'à l'âge de deux ou trois ans il ne paraît pas qu'ils soient sensibles ni aux bonnes

ni aux mauvaises odeurs; ils ont à cet égard l'indifférence ou plutôt l'insensibilité qu'on remarque dans plusieurs animaux. (Note de Rousseau.)



souvent, de le transporter d'une place à l'autre, de lui faire sentir le changement de lieu, afin de lui apprendre à juger les distances. Quand il commencera de les connaître, alors il faut changer de méthode, et ne le porter que comme il vous plaît, et non comme il lui plaît ; car sitôt qu'il n'est plus abusé par le sens, son effort change de cause : ce changement est remarquable et demande explication.

Le malaise des besoins s'exprime par des signes, quand le secours d'autrui est nécessaire pour y pourvoir. De là les cris des enfants ; ils pleurent beaucoup ; cela doit être. Puisque toutes leurs sensations sont affectives, quand elles sont agréables, ils en jouissent en silence ; quand elles sont pénibles, ils le disent dans leur langage et demandent du soulagement. Or, tant qu'ils sont éveillés, ils ne peuvent presque rester dans un état d'indifférence ; ils dorment ou sont affectés.

Toutes nos langues sont des ouvrages de l'art. On a longtemps cherché s'il y avait une langue naturelle et commune à tous les hommes : sans doute il y en a une ; et c'est celle que les enfants parlent avant de savoir parler. Cette langue n'est pas articulée, mais elle est accentuée, sonore, intelligible. L'usage des nôtres nous l'a fait négliger au point de l'oublier tout à fait. Étudions les enfants, et bientôt nous la rapprendrons auprès d'eux. Les nourrices sont nos maîtres dans cette langue ; elles entendent tout ce que disent leurs nourrissons, elles leur répondent, elles ont avec eux des dialogues très bien suivis ; et quoiqu'elles prononcent des mots, ces mots sont parfaitement inutiles, ce n'est point le sens du mot qu'ils entendent, mais l'accent dont il est accompagné.

Au langage de la voix se joint celui du geste, non moins énergique. Ce geste n'est pas dans les faibles mains des enfants, il est sur leurs visages. Il est étonnant combien ces

physionomies mal formées ont déjà d'expression : leurs traits changent d'un instant à l'autre avec une inconcevable rapidité ; vous y voyez le sourire, le désir, l'effroi, naître et passer comme autant d'éclairs : à chaque fois vous croyez voir un autre visage. Ils ont certainement les muscles de la face plus mobiles que nous. En revanche leurs yeux ternes ne disent presque rien. Tel doit être le genre de leurs signes dans un âge où l'on n'a que des besoins corporels ; l'expression des sensations est dans les grimaces, l'expression des sentiments est dans les regards.

Comme le premier état de l'homme est la misère et la faiblesse, ses premières voix sont la plainte et les pleurs. L'enfant sent ses besoins et ne les peut satisfaire, il implore le secours d'autrui par des cris : s'il a faim ou soif, il pleure ; s'il a trop froid ou trop chaud, il pleure ; s'il a besoin de mouvement et qu'on le tienne en repos, il pleure ; s'il veut dormir et qu'on l'agite, il pleure. Moins sa manière d'être est à sa disposition, plus il demande fréquemment qu'on la change. Il n'a qu'un langage, parce qu'il n'a, pour ainsi dire, qu'une sorte de mal-être : dans l'imperfection de ses organes il ne distingue point leurs impressions diverses ; tous les maux ne forment pour lui qu'une sensation de douleur.

De ces pleurs, qu'on croirait si peu dignes d'attention, naît le premier rapport de l'homme à tout ce qui l'environne : ici se forme le premier anneau de cette longue chaîne dont l'ordre social est formé.

Quand l'enfant pleure, il est mal à son aise, il a quelque besoin qu'il ne saurait satisfaire : on examine, on cherche ce besoin, on le trouve, on y pourvoit. Quand on ne le trouve pas ou quand on n'y peut pourvoir, les pleurs continuent, on en est importuné : on flatte l'enfant pour le faire taire, on le berce, on lui chante pour l'endormir : s'il s'opi-

nière, on s'impatiente, on le menace; des nourrices brutales le frappent quelquefois. Voilà d'étranges leçons pour son entrée à la vie.

Je n'oublierai jamais d'avoir vu un de ces incommodes pleureurs ainsi frappé par sa nourrice. Il se tut sur-le-champ : je le crus intimidé. Je me disais : « Ce sera une âme servile dont on n'obtiendra rien que par la rigueur. » Je me trompais; le malheureux suffoquait de colère, il avait perdu la respiration; je le vis devenir violet. Un moment après vinrent les cris aigus; tous les signes du ressentiment, de la fureur, du désespoir de cet âge, étaient dans ses accents. Je craignis qu'il n'expirât dans cette agitation. Quand j'aurais douté que le sentiment du juste et de l'injuste fût inné dans le cœur de l'homme, cet exemple seul m'aurait convaincu. Je suis sûr qu'un tison ardent, tombé par hasard dans la main de cet enfant, lui eût été moins sensible que ce coup assez léger, mais donné dans l'intention manifeste de l'offenser.

Cette disposition des enfants à l'emportement, au dépit, à la colère, demande des ménagements excessifs. Boerhaave<sup>1</sup> pense que leurs maladies sont pour la plupart de la classe des convulsives, parce que la tête étant proportionnellement plus grosse et le système des nerfs plus étendu que dans les adultes, le genre nerveux<sup>2</sup> est plus susceptible d'irritation. Éloignez d'eux avec le plus grand soin les domestiques qui les agacent, les irritent, les impatientent; ils leur sont cent fois plus dangereux, plus funestes, que les injures de l'air et des saisons. Tant que les enfants ne trouveront de résistance que dans les choses et jamais dans les volontés, ils ne deviendront ni mutins ni colères, et se conserveront

1. Célèbre médecin, chimiste et naturaliste hollandais (1668-1758).

2. Expression alors usuelle pour désigner la sensibilité nerveuse

mieux en santé. C'est ici une des raisons pourquoi les enfants du peuple, plus libres, plus indépendants, sont généralement moins infirmes, moins délicats, plus robustes, que ceux qu'on prétend mieux élever en les contrariant sans cesse : mais il faut songer toujours qu'il y a bien de la différence entre leur obéir et ne pas les contrarier.

Les premiers pleurs des enfants sont des prières : si l'on n'y prend garde ils deviennent bientôt des ordres ; ils commencent par se faire assister, ils finissent par se faire servir. Ainsi de leur propre faiblesse, d'où vient d'abord le sentiment de leur dépendance, naît ensuite l'idée de l'empire et de la domination : mais cette idée étant moins excitée par leurs besoins que par nos services, ici commencent à se faire apercevoir les effets moraux dont la cause immédiate n'est pas dans la nature ; et l'on voit déjà pourquoi, dès ce premier âge, il importe de démêler l'intention secrète que dicte le geste ou le cri.

Quand l'enfant tend la main avec effort sans rien dire, il croit atteindre à l'objet, parce qu'il n'en estime pas la distance ; il est dans l'erreur : mais quand il se plaint et crie en tendant la main, alors il ne s'abuse plus sur la distance, il commande à l'objet de s'approcher, ou à vous de le lui apporter. Dans le premier cas, portez-le à l'objet lentement et à petits pas ; dans le second, ne faites pas seulement semblant de l'entendre : plus il criera, moins vous devez l'écouter. Il importe de l'accoutumer de bonne heure à ne commander ni aux hommes, car il n'est pas leur maître, ni aux choses, car elles ne l'entendent point. Ainsi, quand un enfant désire quelque chose qu'il voit ou qu'on veut lui donner, il vaut mieux porter l'enfant à l'objet, que d'apporter l'objet à l'enfant : il tire de cette pratique une conclusion qui est de son âge, et il n'y a point d'autre moyen de la lui suggérer.....

Mais sitôt qu'ils<sup>1</sup> peuvent considérer les gens qui les environnent comme des instruments qu'il dépend d'eux de faire agir, ils s'en servent pour suivre leur penchant et suppléer à leur propre faiblesse. Voilà comment ils deviennent incommodes, tyrans, impérieux, méchants, indomptables; progrès qui ne vient pas d'un esprit naturel de domination, mais qui le leur donne; car il ne faut pas une longue expérience pour sentir combien il est agréable d'agir par les mains d'autrui, et de n'avoir besoin que de remuer la langue pour faire mouvoir l'univers.

En grandissant, on acquiert des forces, on devient moins inquiet, moins remuant, on se renferme davantage en soi-même. L'âme et le corps se mettent, pour ainsi dire, en équilibre, et la nature ne nous demande plus que le mouvement nécessaire à notre conservation. Mais le désir de commander ne s'éteint pas avec le besoin qui l'a fait naître; l'empire éveille et flatte l'amour-propre, et l'habitude le fortifie: ainsi succède la fantaisie au besoin, ainsi prennent leurs premières racines les préjugés et l'opinion.

Le principe une fois connu, nous voyons clairement le point où l'on quitte la route de la nature: voyons ce qu'il faut faire pour s'y maintenir.

Loin d'avoir des forces superflues, les enfants n'en ont pas même de suffisantes pour tout ce que leur demande la nature; il faut donc leur laisser l'usage de toutes celles qu'elle leur donne et dont ils ne sauraient abuser. Première maxime.

Il faut les aider et suppléer à ce qui leur manque, soit en intelligence, soit en force, dans tout ce qui est du besoin physique. Deuxième maxime.

Il faut, dans les secours qu'on leur donne, se borner uniquement à l'utile réel, sans rien accorder à la fantaisie

1. Les enfants.

ou au désir sans raison<sup>1</sup>; car la faiblesse ne les tourmentera point quand on ne l'aura pas fait naître, attendu qu'elle n'est pas de la nature. Troisième maxime.

Il faut étudier avec soin leur langage et leurs signes, afin que, dans un âge où ils ne savent point dissimuler, on distingue dans leurs désirs ce qui vient immédiatement de la nature et ce qui vient de l'opinion. Quatrième maxime.

L'esprit de ces règles est d'accorder aux enfants plus de liberté véritable et moins d'empire, de leur laisser plus faire par eux-mêmes et moins exiger d'autrui. Ainsi, s'accoutumant de bonne heure à borner leurs désirs à leurs forces, ils sentiront peu la privation de ce qui ne sera pas en leur pouvoir.

Voilà donc une raison nouvelle et très importante pour laisser les corps et les membres des enfants absolument libres, avec la seule précaution de les éloigner du danger des chutes, et d'écartier de leurs mains tout ce qui peut les blesser.

Infailiblement un enfant dont le corps et les bras sont libres pleurera moins qu'un enfant embandé dans un maillot. Celui qui ne connaît que les besoins physiques ne pleure que quand il souffre, et c'est un très grand avantage, car alors on sait à point nommé quand il a besoin de secours, et l'on ne doit pas tarder un moment à le lui donner, s'il est possible. Mais, si vous ne pouvez le soulager, restez tranquille, sans le flatter pour l'apaiser; vos caresses ne guériront pas sa colique; cependant il se souviendra de ce qu'il faut faire pour être flatté; et s'il sait une fois vous occuper de lui à sa volonté, le voilà devenu votre maître; tout est perdu<sup>2</sup>.

1. A merveille, mais le discernement en est parfois difficile.

2. Rousseau prend plaisir à nous faire entendre ce refrain. A l'en

Moins contrariés dans leurs mouvements, les enfants pleureront moins; moins importuné de leurs pleurs, on se tourmentera moins pour les faire taire; menacés ou flattés moins souvent, ils seront moins craintifs ou moins opiniâtres et resteront mieux dans leur état naturel. C'est moins en laissant pleurer les enfants qu'en s'empressant pour les apaiser, qu'on leur fait gagner des descentes; et ma preuve est que les enfants les plus négligés y sont bien moins sujets que les autres. Je suis fort éloigné de vouloir pour cela qu'on les néglige; au contraire, il importe qu'on les prévienne et qu'on ne se laisse pas avertir de leurs besoins par leurs cris. Mais je ne veux pas non plus que les soins qu'on leur rend soient mal entendus. Pourquoi se feraient-ils faute de pleurer dès qu'ils voient que leurs pleurs sont bons à tant de choses? Instruits du prix qu'on met à leur silence, ils se gardent bien de le prodiguer. Ils le font à la fin tellement valoir qu'on ne peut plus le payer; et c'est alors qu'à force de pleurer sans succès ils s'efforcent, s'épuisent et se tuent.

Les longs pleurs d'un enfant qui n'est ni lié ni malade et qu'on ne laisse manquer de rien, ne sont que des pleurs d'habitude et d'obstination. Ils ne sont point l'ouvrage de la nature, mais de la nourrice, qui, pour n'en savoir endurer l'importunité, la multiplie, sans songer qu'en faisant taire l'enfant aujourd'hui, on l'excite à pleurer demain davantage.

Le seul moyen de guérir ou de prévenir cette habitude est de n'y faire aucune attention. Personne n'aime à pren-

croire, chaque faux pas dans l'éducation serait irréparable. A ce compte, il n'y aurait pas plus d'éducatrices salutaires que d'éducateurs infailibles. — Je crois, ne lui

déplaise, qu'il n'y a pas d'inconvénient à soulager par des caresses un enfant qui souffre, faute de pouvoir le guérir: l'éducation reprendra plus tard ses droits.

dre une peine inutile, pas même les enfants. Ils sont obstinés dans leurs tentatives; mais, si vous avez plus de constance qu'eux d'opiniâtreté, ils se rebutent et n'y reviennent plus. C'est ainsi qu'on leur épargne des pleurs, et qu'on les accoutume à n'en verser que quand la douleur les y force.

Au reste, quand ils pleurent par fantaisie ou par obstination, un moyen sûr pour les empêcher de continuer est de les distraire par quelque objet agréable et frappant, qui leur fasse oublier qu'ils voulaient pleurer. La plupart des nourrices excellent dans cet art, et, bien ménagé, il est très utile : mais il est de la dernière importance que l'enfant n'aperçoive pas l'intention de le distraire, et qu'il s'amuse sans croire qu'on songe à lui : or, voilà sur quoi toutes les nourrices sont maladroités<sup>1</sup>.

(Livre I.)

### III. — LES FABLES DE LA FONTAINE SONT-ELLES UN LIVRE ENFANTIN<sup>2</sup> ?

#### Le Corbeau et le Renard.

S'il n'y a point de science de mots, il n'y a point d'étude propre aux enfants. S'ils n'ont pas de vraies idées, ils n'ont point de véritable mémoire; car je n'appelle pas ainsi celle

1. C'est qu'il est difficile de tromper l'enfant. Rousseau abuse de ce moyen, médiocrement moral, et d'un emploi toujours dangereux.

2. Il n'est guère de passage où Jean-Jacques ait accumulé plus

d'ingénieux sophismes, ait mieux montré combien est insuffisante chez lui la faculté d'observation. Voir la judicieuse critique qu'en a faite Saint-Marc Girardin, *La Fontaine et les Fabulistes*, xx<sup>e</sup> leçon.



qui ne retient que des sensations. Que sert d'inscrire dans leur tête un catalogue de signes qui ne représentent rien pour eux? En apprenant les choses, n'apprendront-ils pas les signes? Pourquoi leur donner la peine inutile de les apprendre deux fois? Et cependant quels dangereux préjugés ne commence-t-on pas à leur inspirer, en leur faisant prendre pour de la science des mots qui n'ont aucun sens pour eux! C'est du premier mot dont l'enfant se paye, c'est de la première chose qu'il apprend sur la parole d'autrui, sans en voir l'utilité lui-même, que son jugement est perdu<sup>1</sup> : il aura longtemps à briller aux yeux des sots avant qu'il répare une telle perte.

Non, si la nature donne au cerveau d'un enfant cette souplesse qui le rend propre à recevoir toutes sortes d'impressions, ce n'est pas pour qu'on y grave des noms de rois, des dates, des termes de blason, de sphère, de géographie, et tous ces mots sans aucun sens pour son âge et sans aucune utilité pour quelque âge que ce soit<sup>2</sup>, dont on accable sa triste et stérile enfance; mais c'est pour que toutes les idées qu'il peut concevoir et qui lui sont utiles, toutes celles qui se rapportent à son bonheur<sup>3</sup> et doivent l'éclairer un jour sur ses devoirs, s'y tracent de bonne heure en caractères ineffaçables, et lui servent à se conduire pendant sa vie d'une manière convenable à son être et à ses facultés.

Sans étudier dans les livres, l'espèce de mémoire que peut avoir un enfant ne reste pas pour cela oisive; tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend le frappe, et il s'en souvient;

1. Il le retrouvera. Voy. p. 158, note 2.

2. Passe pour le blason, mais est-il donc impossible et inutile d'intéresser l'enfant à des récits d'his-

toire, à des descriptions de géographie?

3. Rousseau ne quitte pas ce point de vue, comme si la curiosité désintéressée manquait à l'enfant.

il tient registre en lui-même des actions, des discours des hommes; et tout ce qui l'environne est le livre dans lequel, sans y songer, il enrichit continuellement sa mémoire en attendant que son jugement puisse en profiter. C'est dans le choix de ces objets, c'est dans le soin de lui présenter sans cesse ce qu'il peut connaître et de lui cacher ceux qu'il doit ignorer, que consiste le véritable art de cultiver en lui cette première faculté; et c'est par là qu'il faut tâcher de lui former un magasin de connaissances qui servent à son éducation durant sa jeunesse, et à sa conduite dans tous les temps<sup>1</sup>. Cette méthode, il est vrai, ne forme point de petits prodiges et ne fait pas briller les gouvernantes et les précepteurs; mais elle forme des hommes judicieux, robustes, sains de corps et d'entendement, qui, sans s'être fait admirer étant jeunes, se font honorer étant grands.

Émile n'apprendra jamais rien par cœur, pas même des fables, pas même celles de La Fontaine, toutes naïves, toutes charmantes qu'elles sont; car les mots des fables ne sont pas plus les fables que les mots de l'histoire ne sont de l'histoire. Comment peut-on s'aveugler assez pour appeler les fables la morale des enfants, sans songer que l'apologue, en les amusant, les abuse; que, séduits par le mensonge, ils laissent échapper la vérité, et que ce qu'on fait pour leur rendre l'instruction agréable les empêche d'en profiter? Les fables peuvent instruire les hommes, mais il faut dire la vérité nue aux enfants; sitôt qu'on la couvre d'un voile, ils ne se donnent plus la peine de le lever<sup>2</sup>.

On fait apprendre les fables de La Fontaine à tous les enfants, et il n'y en a pas un seul qui les entende. Quand

1. Soit, mais un bon choix de livres peut y aider.

2. Sont-ils donc d'esprit si pares-

seux? Et si le voile est transparent, n'y a-t-il pas là pour eux amusement et profit à la fois?

ils les entendraient, ce serait encore pis; car la morale en est tellement mêlée et si disproportionnée à leur âge, qu'elle les porterait plus au vice qu'à la vertu. Ce sont encore là, direz-vous, des paradoxes. Soit; mais voyons si ce sont des vérités.

Je dis qu'un enfant n'entend point les fables qu'on lui fait apprendre, parce que, quelque effort qu'on fasse pour les rendre simples, l'instruction qu'on en veut tirer force d'y faire entrer des idées qu'il ne peut saisir, et que le tour même de la poésie, en les lui rendant plus faciles à retenir, les lui rend plus difficiles à concevoir; en sorte qu'on achète l'agrément aux dépens de la clarté. Sans citer cette multitude de fables qui n'ont rien d'intelligible ni d'utile pour les enfants, et qu'on leur fait indiscrètement apprendre avec les autres, parce qu'elles s'y trouvent mêlées<sup>1</sup>, bornons-nous à celles que l'auteur semble avoir faites spécialement pour eux.

Je ne connais dans tout le recueil de La Fontaine que cinq ou six fables où brille éminemment la naïveté puérile; de ces cinq ou six je prends pour exemple la première de toutes<sup>2</sup>, parce que c'est celle dont la morale est le plus de tout âge, celle que les enfants saisissent le mieux, celle qu'ils apprennent avec le plus de plaisir, enfin celle que pour cela même l'auteur a mise par préférence à la tête de son livre. En lui supposant réellement l'objet d'être entendu des enfants, de leur plaire et de les instruire, cette fable est assurément son chef-d'œuvre: qu'on me permette donc de la suivre et de l'examiner en peu de mots.

1. Ce serait une pauvre raison. L'instituteur sera bien inepte, s'il ne sait choisir.

2. La seconde. — Rousseau n'a pas le texte sous les yeux; c'est son habitude. Voy. p. 41, note 1.

## Le Corbeau et le Renard.

(Fable.)

Maitre corbeau, sur un arbre perché,

Maitre! que signifie ce mot en lui-même? que signifie-t-il au devant d'un nom propre? quel sens a-t-il dans cette occasion?

Qu'est-ce qu'un corbeau?

Qu'est-ce qu'un *arbre perché*? L'on ne dit pas *sur un arbre perché*, l'on dit *perché sur un arbre*. Par conséquent, il faut parler des inversions de la poésie<sup>1</sup>; il faut dire ce que c'est que prose et que vers.

Tenait dans son bec un fromage.

Quel fromage? était-ce un fromage de Suisse, de Brie ou de Hollande? Si l'enfant n'a point vu de corbeaux, que gagnez-vous à lui en parler? s'il en a vu, comment concevra-t-il qu'ils tiennent un fromage à leur bec<sup>2</sup>? Faisons toujours des images d'après nature.

Maitre renard, par l'odeur alléché,

Encore un maître! mais pour celui-ci c'est à bon titre: il est maître passé dans les tours de son métier. Il faut dire ce que c'est qu'un renard, et distinguer son vrai naturel du caractère de convention qu'il a dans les fables.

*Alléché*. Ce mot n'est pas usité. Il le faut expliquer; il

1. N'y a-t-il d'inversions qu'en poésie?

2. Rousseau nous représente l'enfant plus *logicien* ou plus *igno-*

*rant* que nature. (S.-M. Girardin).

— Ce serait une remarque à reproduire tout le long de ce morceau.

faut dire qu'on ne s'en sert plus qu'en vers. L'enfant demandera pourquoi l'on parle autrement en vers qu'en prose. Que lui répondrez-vous?

*Alléché par l'odeur d'un fromage!* Ce fromage, tenu par un corbeau perché sur un arbre, devait avoir beaucoup d'odeur pour être senti par le renard dans un taillis ou dans un terrier! Est-ce ainsi que vous exercez votre élève à cet esprit de critique judicieuse<sup>1</sup> qui ne s'en laisse imposer qu'à bonnes enseignes, et sait discerner la vérité du mensonge dans les narrations d'autrui?

Lui tint à peu près ce langage :

*Ce langage!* Les renards parlent donc<sup>2</sup>? Ils parlent donc la même langue que les corbeaux? Sage précepteur, prends garde à toi : pèse bien ta réponse avant de la faire; elle importe plus que tu n'as pensé.

Eh! bonjour, monsieur le corbeau

*Monsieur!* titre que l'enfant voit tourner en dérision, même avant qu'il sache que c'est un titre d'honneur. Ceux qui disent *monsieur du Corbeau*<sup>3</sup> auront bien d'autres affaires avant que d'avoir expliqué ce *du*.

Que vous êtes joli! que vous me semblez beau!

Cheville, redondance inutile. L'enfant voyant répéter la même chose en d'autres termes, apprend à parler lâche-

1. Il en est vraiment bien temps!  
— C'est affaire de sens commun, non d'esprit critique.

2. Certainement. — Les fables se passent « du temps que les

bêtes parlaient », (S.-M. Girardin.)

3. C'est la vraie leçon du texte.  
— Pourquoi l'enfant ne pourrait-il pas avoir appris ce qu'est la particule nobiliaire?

ment<sup>1</sup>. Si vous dites que cette redondance est un art de l'auteur, qu'elle entre dans le dessein du renard qui veut paraître multiplier les éloges avec les paroles, cette excuse sera bonne pour moi, mais non pas pour mon élève.

Sans mentir, si votre ramage

*Sans mentir!* on ment donc quelquefois? Où en sera l'enfant si vous ne lui apprenez que le renard ne dit *sans mentir* que parce qu'il ment?

Répondait<sup>2</sup> à votre plumage,

*Répondait!* que signifie ce mot? Apprenez à l'enfant à comparer des qualités aussi différentes que la voix et le plumage; vous verrez comme il vous entendra.

Vous seriez le phénix des hôtes de ces bois.

*Le phénix!* Qu'est-ce qu'un phénix? Nous voici tout à coup jetés dans la menteuse antiquité, presque dans la mythologie.

*Les hôtes de ces bois!* Quel discours figuré! Le flatteur ennoblit son langage et lui donne plus de dignité pour le rendre plus séduisant. Un enfant entendra-t-il cette finesse? sait-il seulement, peut-il savoir ce que c'est qu'un style noble et un style bas<sup>3</sup>?

A ces mots, le corbeau ne se sent pas de joie,

Il faut avoir éprouvé déjà des passions bien vives<sup>4</sup> pour sentir cette expression proverbiale.

1. Il n'y a donc pas de répétitions dans le langage improvisé?

2. *Se rapporte* (et non *répondait*), dit le texte; *vous êtes* (et non *vous seriez*).

3. Que sert de faire intervenir ici les termes et les définitions littéraires?

4. L'enfant connaît bien cette joie-là.

Et pour montrer sa belle voix,

N'oubliez pas que, pour entendre ce vers et toute la fable, l'enfant doit savoir ce que c'est que la belle voix du corbeau.

Il ouvre un large bec, laisse tomber sa proie.

Ce vers est admirable : l'harmonie seule en fait image. Je vois un grand vilain bec ouvert ; j'entends tomber le fromage à travers les branches : mais ces sortes de beautés sont perdues pour les enfants <sup>1</sup>.

Le renard s'en saisit, et dit : « Mon bon monsieur,

Voilà donc déjà la bonté transformée en bêtise <sup>2</sup>. Assurément on ne perd pas de temps pour instruire les enfants.

Apprenez que tout flatteur

Maxime générale ; nous n'y sommes plus.

Vit aux dépens de celui qui l'écoute.

Jamais enfant de dix ans n'entendit ce vers-là <sup>3</sup>.

Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute. »

Ceci s'entend, et la pensée est très bonne. Cependant il y aura encore bien peu d'enfants qui sachent comparer une leçon à un fromage, et qui ne préférassent le fromage à

1. C'est dommage ; mais cela ne compromet pas l'essentiel.

2. Non, mais la bonté des imbéciles est-elle donc à recommander ?

3. On le lui fera comprendre par quelques exemples humains. — A quoi bon le maître, sinon à cela ?

la leçon. Il faut donc leur faire entendre que ce propos n'est qu'une raillerie. Que de finesse pour des enfants!

Le corbeau, honteux et confus,

Autre pléonasme <sup>1</sup>; mais celui-ci est inexcusable.

Jura, mais un peutard, qu'on ne l'y prendrait plus.

*Jura!* Quel est le sot de maître qui ose expliquer à l'enfant ce que c'est qu'un serment <sup>2</sup>?

Voilà bien des détails, bien moins cependant qu'il n'en faudrait pour analyser toutes les idées de cette fable, et les réduire aux idées simples et élémentaires dont chacune d'elles est composée. Mais qui est-ce qui croit avoir besoin de cette analyse pour se faire entendre à la jeunesse? Nul de nous n'est assez philosophe pour savoir se mettre à la place d'un enfant <sup>3</sup>. Passons maintenant à la morale.

Je demande si c'est à des enfants de six ans qu'il faut apprendre qu'il y a des hommes qui flattent et mentent pour leur profit? On pourrait tout au plus leur apprendre qu'il y a des railleurs qui persiflent les petits garçons, et se moquent en secret de leur sottise vanité : mais le fromage gâte tout; on leur apprend moins à ne pas le laisser tomber de leur bec qu'à le faire tomber du bec d'un autre. C'est ici mon second paradoxe, et ce n'est pas le moins important.

Suivez les enfants apprenant leurs fables, et vous verrez

1. Confusion est *signe* de honte.  
2. Si, comme Émile, il n'a pas la moindre idée de Dieu.

3. Tout maître qui sait causer avec l'enfant possède cette philosophie-là.



que, quand ils sont en état d'en faire l'application, ils en font presque toujours une contraire à l'intention de l'auteur, et qu'au lieu de s'observer sur le défaut dont on veut les guérir ou préserver, ils penchent à aimer le vice avec lequel on tire parti des défauts des autres. Dans la fable précédente des enfants se moquent du corbeau, mais ils s'affectionnent tous au renard; dans la fable qui suit<sup>1</sup> vous croyez leur donner la cigale pour exemple<sup>2</sup>; et point du tout, c'est la fourmi qu'ils choisiront<sup>3</sup>. On n'aime point à s'humilier : ils prendront toujours le beau rôle; c'est le choix de l'amour-propre, c'est un choix très naturel. Or, quelle horrible leçon pour l'enfance ! Le plus odieux de tous les monstres serait un enfant avare et dur, qui saurait ce qu'on lui demande et ce qu'il refuse. La fourmi fait plus encore, elle lui apprend à railler dans ses refus.

Dans toutes les fables où le lion est un des personnages, comme c'est d'ordinaire le plus brillant, l'enfant ne manque point de se faire lion; et quand il préside à quelque partage, bien instruit par son modèle, il a grand soin de s'emparer de tout. Mais, quand le moucheron terrasse le lion, c'est une autre affaire; alors l'enfant n'est plus lion, il est moucheron. Il apprend à tuer un jour à coups d'aiguillon ceux qu'il n'oserait attaquer de pied ferme.

Dans la fable du loup maigre et du chien gras, au lieu d'une leçon de modération qu'on prétend lui donner, il en prend une de licence, je n'oublierai jamais d'avoir vu beaucoup pleurer une petite fille qu'on avait désolée avec cette fable, tout en lui prêchant toujours la docilité. On eut peine à savoir la cause de ses pleurs : on la sut enfin. La pauvre

1. Qui précède.

2. Pour exemple d'imprévoyance.

3. Autant d'erreurs. — Ni le re-

nard ni la fourmi n'ont rien de sympathique. Et puis n'y a-t-il pas le maître pour aider l'enfant à lire dans sa conscience ?

enfant s'ennuyait d'être à la chaîne ; elle se sentait le cou pelé<sup>1</sup>, elle pleurait de n'être pas loup.

Ainsi donc la morale de la première fable citée est pour l'enfant une leçon de la plus basse flatterie ; celle de la seconde une leçon d'inhumanité ; celle de la troisième une leçon de satire ; celle de la cinquième une leçon d'indépendance. Cette dernière leçon, pour être superflue à mon élève, n'en est pas plus convenable aux vôtres. Quand vous leur donnez des préceptes qui se contredisent, quel fruit espérez-vous de vos soins ? Mais peut-être, à cela près, toute cette morale qui me sert d'objection contre les fables fournit-elle autant de raisons de les conserver. Il faut une morale en paroles et une en action dans la société, et ces deux morales ne se ressemblent point<sup>2</sup>. La première est dans le catéchisme, où on la laisse ; l'autre est dans les fables de La Fontaine pour les enfants, et dans ses contes pour les mères<sup>3</sup>. Le même auteur suffit à tout.

Composons, monsieur de La Fontaine. Je promets, quant à moi, de vous lire avec choix, de vous aimer, de m'instruire dans vos fables ; car j'espère ne pas me tromper sur leur sujet : mais pour mon élève, permettez que je ne lui en laisse pas étudier une seule jusqu'à ce que vous m'ayez prouvé qu'il est bon pour lui d'apprendre des choses dont il ne comprendra pas le quart, que dans celles qu'il pourra comprendre il ne prendra jamais le change, et qu'au lieu de se corriger sur la dupe, il ne se formera pas sur le fripon.

En ôtant ainsi tous les devoirs des enfants, j'ôte les instruments de leur plus grande misère, savoir les livres.

1. Elle était dans le vrai. — Rousseau ne veut-il donc pas que l'enfant jouisse de toute la liberté qui lui convient ?

2 Non, mais se concilient parfaitement.

3. Le mot est spirituel, mais impertinent.

La lecture est le fléau de l'enfance, et presque la seule occupation qu'on lui sait donner. A peine à douze ans Émile saura-t-il ce que c'est qu'un livre.

(Livre II.)

---

#### IV. — LEÇON PRATIQUE DE GÉOMÉTRIE.

J'ai dit que la géométrie n'était pas à la portée des enfants; mais c'est notre faute. Nous ne sentons pas que leur méthode n'est point la nôtre, et que ce qui devient pour nous l'art de raisonner ne doit être pour eux que l'art de voir. Au lieu de leur donner notre méthode, nous ferions mieux de prendre la leur, car notre manière d'apprendre la géométrie est bien autant une affaire d'imagination que de raisonnement. Quand la proposition est énoncée, il faut en imaginer la démonstration, c'est-à-dire trouver de quelle proposition déjà sue celle-là doit être une conséquence, et de toutes les conséquences qu'on peut tirer de cette proposition, choisir précisément celle dont il s'agit.

De cette manière, le raisonneur le plus exact, s'il n'est inventif, doit rester court. Aussi qu'arrive-t-il de là? Qu'au lieu de nous faire trouver les démonstrations, on nous les dicte; qu'au lieu de nous apprendre à raisonner, le maître raisonne pour nous, et n'exerce que notre mémoire.

Faites des figures exactes, combinez-les, posez-les l'une sur l'autre, examinez leurs rapports; vous trouverez toute la géométrie élémentaire en marchant d'observation en observation, sans qu'il soit question ni de définitions, ni de problèmes, ni d'aucune autre forme démonstrative que

la simple superposition. Pour moi, je ne prétends point apprendre la géométrie à Émile, c'est lui qui me l'apprendra; je chercherai les rapports, et il les trouvera; car je les chercherai de manière à les lui faire trouver. Par exemple, au lieu de me servir d'un compas pour tracer un cercle, je le tracerai avec une pointe au bout d'un fil tournant sur un pivot. Après cela, quand je voudrai comparer les rayons entre eux, Émile se moquera de moi, et il me fera comprendre que le même fil toujours tendu ne peut avoir tracé des distances inégales.

Si je veux mesurer un angle de 60 degrés, je décris du sommet de cet angle, non pas un arc, mais un cercle entier; car avec les enfants il ne faut jamais rien sous-entendre. Je trouve que la portion du cercle comprise entre les deux côtes de l'angle est la sixième partie du cercle. Après cela je décris du même sommet un autre plus grand cercle, et je trouve que ce second arc est encore la sixième partie de son cercle. Je décris un troisième cercle concentrique sur lequel je fais la même épreuve; et je la continue sur de nouveaux cercles, jusqu'à ce qu'Émile, choqué de ma stupidité, m'avertisse que chaque arc, grand ou petit, compris par le même angle, sera toujours la sixième partie de son cercle, etc. Nous voilà tout à l'heure à l'usage du rapporteur.

Pour prouver que les angles de suite sont égaux à deux droits, on décrit un cercle; moi, tout au contraire, je fais en sorte qu'Émile remarque cela premièrement dans le cercle, et puis je lui dis : « Si l'on ôtait le cercle, et qu'on laissât les lignes droites, les angles auraient-ils changé de grandeur? etc. »

On néglige la justesse des figures, on la suppose, et l'on s'attache à la démonstration. Entre nous, au contraire, il ne sera jamais question de démonstration; notre plus im-

portante affaire sera de tirer des lignes bien droites, bien justes, bien égales ; de faire un carré bien parfait, de tracer un cercle bien rond. Pour vérifier la justesse de la figure, nous l'examinerons par toutes ses propriétés sensibles ; et cela nous donnera occasion d'en découvrir chaque jour de nouvelles. Nous plierons par le diamètre les deux demi-cercles ; par la diagonale, les deux moitiés du carré : nous comparerons nos deux figures pour voir celle dont les bords conviennent le plus exactement, et par conséquent la mieux faite ; nous disputerons si cette égalité de partage doit avoir toujours lieu dans les parallélogrammes, dans les trapèzes, etc. On essayera quelquefois de prévoir le succès de l'expérience ; avant de le faire, on tâchera de trouver des raisons, etc.

La géométrie n'est pour mon élève que l'art de se bien servir de la règle et du compas : il ne doit point la confondre avec le dessin, où il n'emploiera ni l'un ni l'autre de ces instruments. La règle et le compas seront enfermés sous la clef, et l'on ne lui en accordera que rarement l'usage et pour peu de temps, afin qu'il ne s'accoutume pas à barbouiller : mais nous pourrons quelquefois porter nos figures à la promenade, et causer de ce que nous aurons fait ou de ce que nous voudrions faire.

Je n'oublierai jamais d'avoir vu à Turin <sup>1</sup> un jeune homme à qui, dans son enfance, on avait appris les rapports des contours et des surfaces en lui donnant chaque jour à choisir dans toutes les figures géométriques des gaufres isopérimètres <sup>2</sup>. Le petit gourmand avait épuisé l'art d'Archimède pour trouver dans laquelle il y avait le plus à manger.

(Livre II.)

1. Voy. *Introd.*, p. IX.

2. Le cercle est la figure qui, | pour un même périmètre, contient  
la plus grande surface.

## V. — ÉMILE VERS L'ÂGE DE DOUZE ANS.

Sa figure, son port, sa contenance, annoncent l'assurance et le contentement; la santé brille sur son visage; ses pas affermis lui donnent un air de vigueur; son teint délicat encore sans être fade, n'a rien d'une mollesse efféminée; l'air et le soleil y ont déjà mis l'empreinte honorable de son sexe; ses muscles, encore arrondis, commencent à marquer quelques traits d'une physionomie naissante; ses yeux, que le feu du sentiment n'anime point encore, ont au moins toute leur sérénité native<sup>1</sup>; de longs chagrins ne les ont point obscurcis, des pleurs sans fin n'ont point sillonné ses joues. Voyez dans ses mouvements prompts, mais sûrs, la vivacité de son âge, la fermeté de l'indépendance, l'expérience des exercices multipliés. Il a l'air ouvert et libre, mais non pas insolent et vain : son visage, qu'on n'a pas collé sur des livres, ne tombe point sur son estomac : on n'a pas besoin de lui dire : *Levez la tête*; la honte ni la crainte ne la lui firent jamais baisser.

Faisons-lui place au milieu de l'assemblée : messieurs, examinez-le, interrogez-le en toute confiance; ne craignez ni ses importunités, ni son babil, ni ses questions indiscretes. N'ayez pas peur qu'il s'empare de vous, qu'il prétende vous occuper de lui seul, et que vous ne puissiez plus vous en défaire.

N'attendez pas non plus de lui des propos agréables, ni qu'il vous dise ce que je lui aurai dicté; n'en attendez que

1. Qu'on tient de naissance. — | néologisme, emprunté à l'italien,  
Rousseau se déclare l'auteur de ce | et depuis acclimaté dans la langue.

la vérité naïve et simple, sans ornement, sans apprêt, sans vanité. Il vous dira le mal qu'il a fait ou celui qu'il pense, tout aussi librement que le bien, sans s'embarrasser en aucune sorte de l'effet que fera sur vous ce qu'il aura dit : il usera de la parole dans toute la simplicité de sa première institution<sup>1</sup>.

L'on aime à bien augurer des enfants, et l'on a toujours regret à ce flux d'inepties qui vient presque toujours renverser les espérances qu'on voudrait tirer de quelque heureuse rencontre qui par hasard leur tombe sur la langue. Si le mien donne rarement de telles espérances, il ne donnera jamais ce regret, car il ne dit jamais un mot inutile, et ne s'épuise pas sur un babil qu'il sait qu'on n'écoute point. Ses idées sont bornées, mais nettes; s'il ne sait rien par cœur, il sait beaucoup par expérience; s'il lit moins bien qu'un autre enfant dans nos livres, il lit mieux dans celui de la nature; son esprit n'est pas dans sa langue, mais dans sa tête; il a moins de mémoire que de jugement; il ne sait parler qu'un langage, mais il entend ce qu'il dit; et s'il ne dit pas si bien que les autres disent, en revanche il fait mieux qu'ils ne font.

Il ne sait ce que c'est que routine, usage, habitude; ce qu'il fit hier n'influe point sur ce qu'il fait aujourd'hui<sup>2</sup>; il ne suit jamais de formule, ne cède point à l'autorité ni à

1. Au sens du latin *institutio* : éducation.

2. L'attrait de l'habitude vient de la paresse naturelle à l'homme, et cette paresse augmente en s'y livrant; on fait plus aisément ce qu'on a déjà fait; la route étant frayée en devient plus facile à suivre. Aussi peut-on remarquer que l'empire de l'habitude est très grand sur les vieillards et sur les

gens indolents; très-petit sur la jeunesse et sur les gens vifs. Ce régime n'est bon qu'aux âmes faibles, et les affaiblit davantage de jour en jour. La seule habitude utile aux enfants est de s'asservir sans peine à la nécessité des choses, et la seule habitude utile aux hommes est de s'asservir sans peine à la raison. Toute autre habitude est un vice. (Note de Rousseau.)

l'exemple, et n'agit ni ne parle que comme il lui convient. Ainsi n'attendez pas de lui des discours dictés ni des manières étudiées, mais toujours l'expression fidèle de ses idées et la conduite qui naît de ses penchants.

Vous lui trouvez un petit nombre de notions morales qui se rapportent à son état actuel, aucune sur l'état relatif des hommes : et de quoi lui serviraient-elles, puisqu'un enfant n'est pas encore un membre actif de la société<sup>1</sup> ? Parlez-lui de liberté, de propriété, de convention même : il peut en savoir jusque-là ; il sait pourquoi ce qui est à lui est à lui, et pourquoi ce qui n'est pas à lui n'est pas à lui ; passé cela il ne sait plus rien. Parlez-lui de devoir, d'obéissance, il ne sait ce que vous voulez dire ; commandez-lui quelque chose, il ne vous entendra pas : mais dites-lui : « Si vous me faisiez tel plaisir, je vous le rendrais dans l'occasion ; » à l'instant il s'empressera de vous complaire ; car il ne demande pas mieux que d'étendre son domaine, et d'acquérir sur vous des droits qu'il sait être inviolables....

De son côté, s'il a besoin de quelque assistance, il la demandera indifféremment au premier qu'il rencontre ; il la demanderait au roi comme à son laquais : tous les hommes sont encore égaux à ses yeux. Vous voyez, à l'air dont il prie, qu'il sent qu'on ne lui doit rien ; il sait que ce qu'il demande est une grâce. Il sait aussi que l'humanité porte à en accorder. Ses expressions sont simples et laconiques. Sa voix, son regard, son geste, sont d'un être également accoutumé à la complaisance et au refus. Ce n'est ni la rampante et servile soumission d'un esclave, ni l'impérieux accent d'un maître ; c'est une modeste confiance en son semblable ; c'est la noble et touchante douceur d'un être libre, mais fort et bienfaisant. Si vous lui accordez ce

1. Lorsque son maître a pris soin de l'en isoler.



qu'il vous demande, il ne vous remerciera pas, mais il sentira qu'il a contracté une dette. Si vous le lui refusez, il ne se plaindra point, il n'insistera point, il sait que cela serait inutile : il ne se dira point : « On m'a refusé ; » mais il se dira : « Cela ne pouvait pas être ; » et, comme je l'ai dit, on ne se mutine guère contre la nécessité bien reconnue.

Laissez-le seul en liberté, voyez-le agir sans lui rien dire ; considérez ce qu'il fera et comment il s'y prendra. N'ayant pas besoin de se prouver qu'il est libre, il ne fait jamais rien par étourderie, et seulement pour faire un acte de pouvoir sur lui-même : ne sait-il pas qu'il est toujours maître de lui ? Il est alerte, léger, dispos ; ses mouvements ont toute la vivacité de son âge, mais vous n'en voyez pas un qui n'ait une fin. Quoi qu'il veuille faire, il n'entreprendra jamais rien qui soit au-dessus de ses forces, car il les a bien éprouvées et les connaît ; ses moyens seront toujours appropriés à ses desseins, et rarement il agira sans être assuré du succès. Il aura l'œil attentif et judicieux : il n'ira pas niaisement interrogeant les autres sur tout ce qu'il voit ; mais il l'examinera lui-même et se fatiguera pour trouver ce qu'il veut apprendre avant de le demander. S'il tombe dans les embarras imprévus, il se troublera moins qu'un autre ; s'il y a du risque, il s'effrayera moins aussi. Comme son imagination reste encore inactive<sup>1</sup>, et qu'on n'a rien fait pour l'animer, il ne voit que ce qui est, n'estime les dangers que ce qu'ils valent, et garde toujours son sang-froid. La nécessité s'appesantit trop souvent sur lui pour qu'il regimbe encore contre elle ; il en porte le joug dès sa naissance, l'y voilà bien accoutumé ; il est toujours prêt à tout.

Qu'il s'occupe ou qu'il s'amuse, l'un et l'autre est égal

1. Étant donnée l'intelligence d'Émile, il est permis d'en douter.

pour lui; ses jeux sont ses occupations, il n'y sent point de différence. Il met à tout ce qu'il fait un intérêt qui fait rire et une liberté qui plaît, en montrant à la fois le tour de son esprit et la sphère de ses connaissances. N'est-ce pas le spectacle de cet âge, un spectacle charmant et doux, de voir un joli enfant, l'œil vif et gai, l'air content et serein, la physionomie ouverte et riante, faire, en se jouant, les choses les plus sérieuses, ou profondément occupé des plus frivoles amusements?

Voulez-vous à présent le juger par comparaison? Mêlez-le avec d'autres enfants et laissez-le faire. Vous verrez bientôt lequel est le plus vraiment formé, lequel approche le mieux de la perfection de leur âge. Parmi les enfants de la ville nul n'est plus adroit que lui, mais il est plus fort qu'aucun autre. Parmi les jeunes paysans il les égale en force et les dépasse en adresse. Dans tout ce qui est à portée de l'enfance, il juge, il raisonne, il prévoit mieux qu'eux tous. Est-il question d'agir, de courir, de sauter, d'ébranler des corps, d'enlever des masses, d'estimer des distances, d'inventer des jeux, d'emporter des prix<sup>1</sup> : on dirait que la nature est à ses ordres, tant il sait aisément plier toute chose à ses volontés. Il est fait pour guider, pour gouverner ses égaux : le talent, l'expérience, lui tiennent lieu de droit et d'autorité. Donnez-lui l'habit et le nom qu'il vous plaira, peu importe, il primera partout, il deviendra partout le chef des autres : ils sentiront toujours sa supériorité sur eux : sans vouloir commander il sera le maître; sans croire obéir ils obéiront.

Il est parvenu à la maturité de l'enfance, il a vécu de la vie d'un enfant, il n'a point acheté sa perfection aux dépens de son bonheur; au contraire, ils ont concouru l'un à

1. Des prix de force ou de vitesse, cela s'entend.

l'autre. En acquérant toute la raison de son âge, il a été heureux et libre autant que sa constitution lui permettait de l'être. Si la fatale faux vient moissonner en lui la fleur de nos espérances, nous n'aurons point à pleurer à la fois sa vie et sa mort, nous n'aigrirons point nos douleurs du souvenir de celles que nous lui aurons causées; nous nous dirons : « Au moins il a joui de son enfance; nous ne lui avons rien fait perdre de ce que la nature lui avait donné. »

Le grand inconvénient de cette première éducation est qu'elle n'est sensible qu'aux hommes clairvoyants, et que, dans un enfant élevé avec tant de soin, des yeux vulgaires ne voient qu'un polisson<sup>1</sup>. Un précepteur songe à son intérêt plus qu'à celui de son disciple; il s'attache à prouver qu'il ne perd pas son temps, et qu'il gagne bien l'argent qu'on lui donne : il le pourvoit d'un acquis de facile étalage et qu'on puisse montrer quand on veut; il n'importe que ce qu'il lui apprend soit utile, pourvu qu'il se voie aisément. Il accumule sans choix, sans discernement, cent fatras dans sa mémoire. Quand il s'agit d'examiner l'enfant, on lui fait déployer sa marchandise, il l'étale, on est content, puis il replie son ballot et s'en va. Mon élève n'est pas si riche, il n'a point de ballot à déployer, il n'a rien à montrer que lui-même.

(Livre II.)

1. Non certes; cet Émile est des plus aimables, mais entretenu, sur toutes les notions morales, dans une ignorance qui lui serait désas-

treuse s'il se frottait à ses semblables, s'il vivait seulement dans sa famille. C'est une figure de roman.

## VI. — LEÇON DE CHOSES.

Dans les premières opérations de l'esprit, que les sens soient toujours ses guides. Point d'autre livre que le monde, point d'autre instruction que les faits. L'enfant qui lit ne pense pas, il ne fait que lire<sup>1</sup> ; il ne s'instruit pas, il apprend des mots.

Rendez votre élève attentif aux phénomènes de la nature, bientôt vous le rendrez curieux ; mais, pour nourrir cette curiosité, ne vous pressez jamais de la satisfaire. Mettez les questions à sa portée, et laissez-les lui résoudre. Qu'il ne sache rien parce que vous le lui avez dit, mais parce qu'il l'a compris lui-même ; qu'il n'apprenne pas la science, qu'il l'invente. Si jamais vous substituez dans son esprit l'autorité à la raison, il ne raisonne plus ; il ne sera plus que le jouet de l'opinion des autres.

Vous voulez apprendre la géographie à cet enfant, et vous lui allez chercher des globes, des sphères, des cartes : que de machines ! Pourquoi toutes ces représentations ? Que ne commencez-vous par lui montrer l'objet même, afin qu'il sache au moins de quoi vous lui parlez ?

Une belle soirée, on va se promener dans un lieu favorable, où l'horizon bien découvert laisse voir à plein le soleil couchant, et l'on observe les objets qui rendent reconnaissable le lieu de son coucher. Le lendemain, pour respirer le frais, on retourne au même lieu avant que le soleil se lève. On le voit s'annoncer de loin par les traits de feu

1. Sauf quand il lit ce qui l'intéresse : c'est un art d'écrire pour cet âge.

qu'il lance au-devant de lui. L'incendie augmente, l'orient paraît tout en flammes : à leur éclat on attend l'astre longtemps avant qu'il se montre : à chaque instant on croit le voir paraître ; on le voit enfin. Un point brillant part comme un éclair, et remplit aussitôt tout l'espace ; le voile des ténèbres s'efface et tombe. L'homme reconnaît son séjour, et le trouve embelli. La verdure a pris durant la nuit une vigueur nouvelle ; le jour naissant qui l'éclaire, les premiers rayons qui la dorent, la montrent couverte d'un brillant réseau de rosée, qui réfléchit à l'œil la lumière et les couleurs. Les oiseaux en chœur se réunissent et saluent de concert le père de la vie ; en ce moment pas un seul ne se tait ; leur gazouillement, faible encore, est plus lent et plus doux que dans le reste de la journée, il se sent de la langueur d'un paisible réveil. Le concours de tous ces objets porte aux sens une immense impression de fraîcheur qui semble pénétrer jusqu'à l'âme. Il y a là une demi-heure d'enchantement, auquel nul homme ne résiste : un spectacle si grand, si beau, si délicieux, n'en laisse aucun de sang-froid.

Plein de l'enthousiasme qu'il éprouve, le maître veut le communiquer à l'enfant : il croit l'émouvoir en le rendant attentif aux sensations dont il est ému lui-même. Pure bêtise ! C'est dans le cœur de l'homme qu'est la vie du spectacle de la nature ; pour le voir il faut le sentir. L'enfant aperçoit les objets ; mais il ne peut apercevoir les rapports qui les lient, il ne peut entendre la douce harmonie de leur concert. Il faut une expérience qu'il n'a point acquise, il faut des sentiments qu'il n'a point éprouvés, pour sentir l'impression composée qui résulte à la fois de toutes ces sensations. S'il n'a longtemps parcouru des plaines arides, si des sables ardents n'ont brûlé ses pieds, si la réverbération suffocante des rochers frappés du soleil ne

l'oppressa jamais, comment goûtera-t-il l'air frais d'une belle matinée? comment le parfum des fleurs, le charme de la verdure, l'humide vapeur de la rosée, le marcher mol et doux sur la pelouse enchanteront-ils ses sens? Comment le chant des oiseaux lui causera-t-il une émotion voluptueuse, si les accents de l'amour et du plaisir lui sont encore inconnus? Avec quels transports verra-t-il naître une si belle journée, si son imagination ne sait pas lui peindre ceux dont on peut la remplir? Enfin comment s'attendrira-t-il sur la beauté du spectacle de la nature, s'il ignore quelle main prit soin de l'orner?

Ne tenez point à l'enfant des discours qu'il ne peut entendre. Point de description, point d'éloquence, point de figures, point de poésie. Il n'est pas maintenant question de sentiment ni de goût. Continuez d'être clair, simple et froid<sup>1</sup>; le temps ne viendra que trop tôt de prendre un autre langage.

Élevé dans l'esprit de nos maximes, accoutumé à tirer tous ses instruments de lui-même, et à ne recourir jamais à autrui qu'après avoir reconnu son insuffisance, à chaque nouvel objet qu'il voit il l'examine longtemps sans rien dire. Il est pensif et non questionneur. Contentez-vous donc de lui présenter à propos les objets; puis, quand vous verrez sa curiosité suffisamment occupée, faites-lui quelque question laconique qui le mette sur la voie de la résoudre.

Dans cette occasion, après avoir bien contemplé avec lui le soleil levant, après lui avoir fait remarquer du même côté les montagnes et les autres objets voisins, après l'avoir laissé causer là-dessus tout à son aise, gardez quelques moments le silence comme un homme qui rêve<sup>2</sup>, et puis vous lui direz : « Je songe qu'hier au soir le soleil s'est

1. A quoi bon, froid? Soyez naturel: il y a une éloquence, une poésie, que l'enfant comprend.

2. Trop de comédie dans tout cela; trop de soins pour cacher la leçon.

couché là, et qu'il s'est levé là ce matin. Comment cela peut-il se faire? » N'ajoutez rien de plus : s'il vous fait des questions, n'y répondez point ; parlez d'autre chose. Laissez-le à lui-même, et soyez sûr qu'il y pensera.

Pour qu'un enfant s'accoutume à être attentif, et qu'il soit bien frappé de quelque vérité sensible, il faut qu'elle lui donne quelques jours d'inquiétude avant de la découvrir. S'il ne conçoit pas assez celle-ci de cette manière, il y a moyen de la lui rendre plus sensible encore, et ce moyen c'est de retourner la question. S'il ne sait pas comment le soleil parvient de son coucher à son lever, il sait au moins comment il parvient de son lever à son coucher : ses yeux seuls le lui apprennent. Éclaircissez donc la première question par l'autre : ou votre élève est absolument stupide, ou l'analogie est trop claire pour lui pouvoir échapper. Voilà sa première leçon de cosmographie.

Comme nous procédons toujours lentement d'idée sensible en idée sensible, que nous nous familiarisons longtemps avec la même avant de passer à une autre, et qu'enfin nous ne forçons jamais notre élève d'être attentif, il y a loin de cette première leçon à la connaissance du cours du soleil et de la figure de la terre : mais, comme tous les mouvements apparents des corps célestes tiennent au même principe, et que la première observation mène à toutes les autres, il faut moins d'effort, quoiqu'il faille plus de temps, pour arriver d'une révolution diurne au calcul des éclipses, que pour bien comprendre le jour et la nuit.

Puisque le soleil tourne autour du monde, il décrit un cercle, et tout cercle doit avoir un centre; nous savons déjà cela. Ce centre ne saurait se voir, car il est au cœur de la terre; mais on peut sur la surface marquer deux points opposés qui lui correspondent. Une broche passant par les trois points et prolongée jusqu'au ciel de part et

d'autre sera l'axe du monde et du mouvement journalier du soleil. Un toton tournant sur sa pointe représente le ciel tournant autour de son axe, les deux pointes du toton sont les deux pôles : l'enfant sera fort aisé d'en connaître un; je le lui montre à la queue de la petite ourse. Voilà de l'amusement pour la nuit; peu à peu l'on se familiarise avec les étoiles, et de là naît le premier goût de connaître les planètes et d'observer les constellations.

Nous avons vu le lever du soleil à la Saint-Jean <sup>1</sup>; nous l'allons voir aussi lever à Noël ou quelque autre beau jour d'hiver; car on sait que nous ne sommes pas paresseux, et que nous nous faisons un jeu de braver le froid. J'ai soin de faire cette seconde observation dans le même lieu où nous avons fait la première; et, moyennant quelque adresse pour préparer la remarque, l'un ou l'autre ne manquera pas de s'écrier : « Oh! oh! voilà qui est plaisant! le soleil ne se lève plus à la même place! ici sont nos anciens renseignements, et à présent il s'est levé là, etc.... Il y a donc un orient d'été, et un orient d'hiver, etc.... » Jeune maître, vous voilà sur la voie. Ces exemples vous doivent suffire pour enseigner très clairement la sphère, en prenant le monde pour le monde, et le soleil pour le soleil.

En général, ne substituez jamais le signe à la chose que quand il vous est impossible de la montrer; car le signe absorbe l'attention de l'enfant, et lui fait oublier la chose représentée.

La sphère armillaire me paraît une machine mal composée et exécutée dans de mauvaises proportions. Cette confusion de cercles et les bizarres figures qu'on y marque lui donnent un air de grimoire <sup>2</sup> qui effarouche l'esprit des enfants. La terre est trop petite, les cercles sont trop

1. Vers le solstice d'été.

| 2. Livre de sorcellerie.



grands, trop nombreux, quelques-uns, comme les colures<sup>1</sup>, sont parfaitement inutiles; chaque cercle est plus large que la terre; l'épaisseur du carton leur donne un air de solidité qui les fait prendre pour des masses circulaires réellement existantes; et quand vous dites à l'enfant que ces cercles sont imaginaires, il ne sait ce qu'il voit, il n'entend plus rien.

Nous ne savons jamais nous mettre à la place des enfants; nous n'entrons pas dans leurs idées, nous leur prêtons les nôtres; et, suivant toujours nos propres raisonnements, avec des chaînes de vérités nous n'entassons qu'extravagances et qu'erreurs dans leur tête.

On dispute sur le choix de l'analyse ou de la synthèse<sup>2</sup> pour étudier les sciences. Il n'est pas toujours besoin de choisir. Quelquefois on peut résoudre et composer dans les mêmes recherches, et guider l'enfant par la méthode enseignante lorsqu'il croit ne faire qu'analyser. Alors, en employant en même temps l'une et l'autre, elles se serviraient mutuellement de preuves. Partant à la fois de deux points opposés, sans penser faire la même route, il serait tout surpris de se rencontrer, et cette surprise ne pourrait qu'être fort agréable. Je voudrais, par exemple, prendre la géographie par ces deux termes, et joindre à l'étude des révolutions du globe la mesure de ses parties, à commencer du lieu qu'on habite. Tandis que l'enfant étudie la sphère et se transporte ainsi dans les cieux, ramenez-le à la division de la terre, et montrez-lui d'abord son propre séjour.

1. Cercles géographiques passant, l'un par les points équinoxiaux, l'autre par les points solsticiaux de l'écliptique, et se coupant aux pôles à angles droits.

2. L'analyse consiste à s'élever

du particulier au général, la synthèse à descendre du général au particulier. La méthode didactique est d'ordinaire la synthèse, qui commence par énoncer les règles et fournit les exemples à l'appui.

Ses deux premiers points de géographie seront la ville où il demeure et la maison de campagne de son père : ensuite les lieux intermédiaires, ensuite les rivières du voisinage, enfin l'aspect du soleil et la manière de s'orienter. C'est le point de réunion. Qu'il fasse lui-même la carte de tout cela ; carte très simple et d'abord formée de deux seuls objets auxquels il ajoute peu à peu les autres, à mesure qu'il sait ou qu'il estime leur distance et leur position. Vous voyez déjà quel avantage nous lui avons procuré d'avance en lui mettant un compas dans les yeux.

Malgré cela, sans doute, il faudra le guider un peu, mais très peu, sans qu'il y paraisse. S'il se trompe, laissez-le faire, ne corrigez point ses erreurs, attendez en silence qu'il soit en état de les voir et de les corriger lui-même, ou tout au plus, dans une occasion favorable, amenez quelque opération qui les lui fasse sentir. S'il ne se trompait jamais, il n'apprendrait pas si bien. Au reste, il ne s'agit pas qu'il sache exactement la topographie du pays, mais le moyen de s'en instruire ; peu importe qu'il ait des cartes dans la tête, pourvu qu'il conçoive bien ce qu'elles représentent, et qu'il ait une idée nette de l'art qui sert à les dresser. Voyez déjà la différence qu'il y a du savoir de vos élèves à l'ignorance du mien ! Ils savent les cartes, et lui les fait. Voici de nouveaux ornements pour sa chambre <sup>1</sup>.

Souvenez-vous toujours que l'esprit de mon institution <sup>2</sup> n'est pas d'enseigner à l'enfant beaucoup de choses, mais de ne laisser jamais entrer dans son cerveau que des idées justes et claires. Quand il ne saurait rien, peu m'importe, pourvu qu'il ne se trompe pas, et je ne mets des vérités dans sa tête que pour le garantir des erreurs qu'il appren-

1. Après ses dessins d'imitation. | 2. Voy. la note 1 de la page 155.

drait à leur place. La raison, le jugement viennent lentement, les préjugés accourent en foule; c'est d'eux qu'il faut le préserver.

(Livre III.)

---

## VII. — ÉMILE A QUINZE ANS.

Émile a peu de connaissances, mais celles qu'il a sont véritablement siennes, il ne sait rien à demi. Dans le petit nombre des choses qu'il sait et qu'il sait bien, la plus importante est qu'il y en a beaucoup qu'il ignore et qu'il peut savoir un jour, beaucoup plus que d'autres hommes savent et qu'il ne saura de sa vie, et une infinité d'autres qu'aucun homme ne saura jamais. Il a un esprit universel non par les lumières, mais par la faculté d'en acquérir; un esprit ouvert, intelligent, prêt à tout, et, comme dit Montaigne, sinon instruit, du moins instruisable. Il me suffit qu'il sache trouver l'*à quoi bon* sur tout ce qu'il fait, et le *pourquoi* sur tout ce qu'il croit. Encore une fois, mon objet n'est point de lui donner la science, mais de lui apprendre à l'acquérir au besoin, de la lui faire estimer exactement ce qu'elle vaut, et de lui faire aimer la vérité par-dessus tout. Avec cette méthode on avance peu, mais on ne fait jamais un pas inutile, et l'on n'est point forcé de rétrograder.

Émile n'a que des connaissances naturelles et purement physiques. Il ne sait pas même le nom de l'histoire, ni ce que c'est que métaphysique et morale. Il connaît les rapports essentiels de l'homme aux choses, mais nul des rapports moraux de l'homme à l'homme. Il sait peu généraliser

d'idées, peu faire d'abstractions. Il voit des qualités communes à certains corps sans raisonner sur ces qualités en elle-mêmes. Il connaît l'étendue abstraite à l'aide des figures de la géométrie; il connaît la quantité abstraite à l'aide des signes de l'algèbre. Ces figures et ces signes sont les supports de ces abstractions, sur lesquels ses sens se reposent. Il ne cherche point à connaître les choses par leur nature, mais seulement par les relations qui l'intéressent. Il n'estime ce qui lui est étranger que par rapport à lui; mais cette estimation est exacte et sûre. La fantaisie, la convention, n'y entrent pour rien. Il fait plus de cas de ce qui lui est plus utile; et, ne se départant jamais de cette manière d'apprécier, il ne donne rien à l'opinion.

Émile est laborieux, tempérant, patient, ferme, plein de courage. Son imagination, nullement allumée, ne lui grossit jamais les dangers; il est sensible à peu de maux, et il sait souffrir avec constance, parce qu'il n'a point appris à disputer contre la destinée. A l'égard de la mort, il ne sait pas encore bien ce que c'est; mais, accoutumé à subir sans résistance la loi de la nécessité, quand il faudra mourir il mourra sans gémir et sans se débattre; c'est tout ce que la nature permet dans ce moment abhorré de tous. Vivre libre et peu tenir aux choses humaines, est le meilleur moyen d'apprendre à mourir.

En un mot, Émile a de la vertu tout ce qui se rapporte à lui-même. Pour avoir aussi les vertus sociales, il lui manque uniquement de connaître les relations qui les exigent; il lui manque uniquement des lumières que son esprit est tout prêt à recevoir.

Il se considère sans égard aux autres, et trouve bon que les autres ne pensent point à lui. Il n'exige rien de personne, et ne croit rien devoir à personne. Il est seul dans la société humaine, il ne compte que sur lui seul. Il a droit

aussi plus qu'un autre de compter sur lui-même, car il est tout ce qu'on peut être à son âge. Il n'a point d'erreurs, ou n'a que celles qui nous sont inévitables; il n'a point de vices, ou n'a que ceux dont nul homme ne peut se garantir. Il a le corps sain, les membres agiles, l'esprit juste et sans préjugés, le cœur libre et sans passions. L'amour-propre, la première et la plus naturelle de toutes, y est encore à peine exalté. Sans troubler le repos de personne, il a vécu content, heureux et libre, autant que la nature l'a permis. Trouvez-vous qu'un enfant ainsi parvenu à sa quinzième année ait perdu les précédentes?

(Livre III.)

---

#### VIII. — PROFESSION DE FOI DU VICAIRE SAVOYARD.

(Fragments.)

##### Principes de la religion et de la morale naturelles.

[Au moment où le précepteur d'Émile rencontre enfin devant lui la question religieuse, Rousseau cesse de parler en son propre nom et se substitue le personnage connu sous le nom de Vicaire savoyard. Ce vicaire, dont les opinions philosophiques et religieuses sont en tout point celles de Rousseau, n'est pas absolument imaginaire; et si l'auteur se sert de lui comme d'interprète, il est au moins probable qu'il lui prête un langage à peu près conforme à la physionomie morale qu'il lui avait connue.

Il s'est cependant permis d'assez grandes libertés dans le portrait de ce vicaire, et lui-même nous dit dans les *Confessions* qu'il en « fit l'original » en réunissant les souvenirs qu'il avait gardés de deux prêtres savoyards, rencontrés dans sa jeunesse. Le premier, qui sans doute lui a fourni les traits les plus nombreux, est l'abbé Gaimé, précepteur à Turin du comte de Mella-

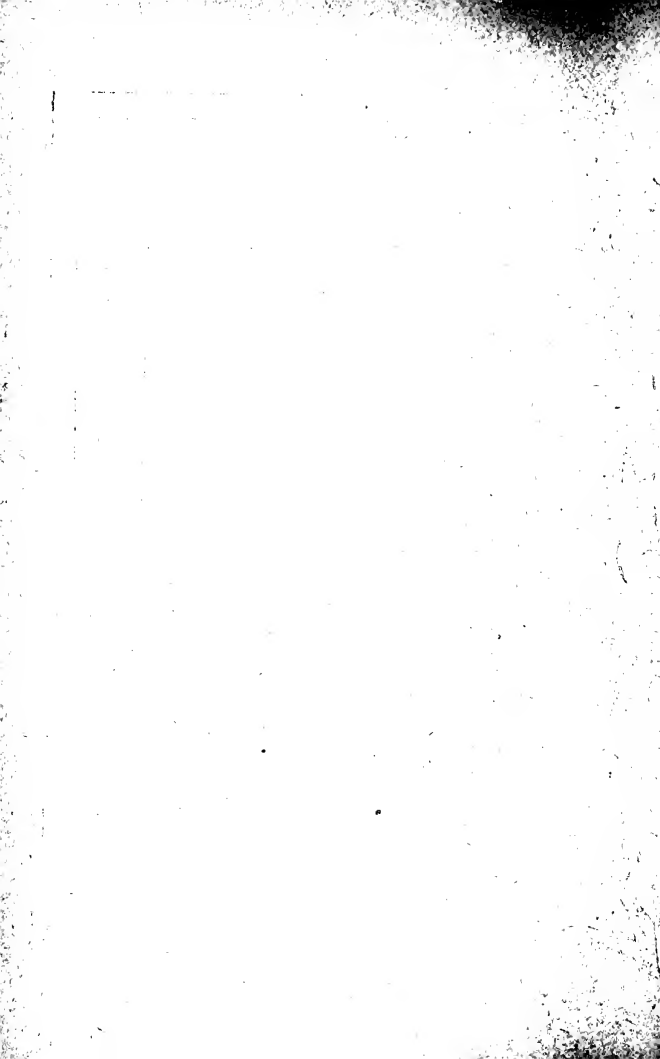
rède. C'est près de Turin qu'est censé se passer l'entretien retracé dans *l'Émile*, et la scène, au moins dans son thème principal, semble reproduite de mémoire. « On était en été; nous nous levâmes à la pointe du jour. Il me mena hors de la ville, sur une haute colline (le *Monte*), au-dessous de laquelle passait le Pô, dont on voyait le cours à travers les fertiles rives qu'il baigne; dans l'éloignement, l'immense chaîne des Alpes couronnait le paysage; les rayons du soleil levant rasaient déjà les plaines, et, projetant sur les champs par longues ombres, les arbres, les coteaux, les maisons, enrichissaient de mille accidents de lumière le plus beau tableau dont l'œil humain puisse être frappé. On eût dit que la nature étalait à nos yeux toute sa magnificence pour en offrir le texte à nos entretiens. » La description est belle, mais l'intention poétique est visible; Rousseau a transformé l'abbé Gaime, son sage conseiller, en une sorte de Platon au cap Sunium, et lui a fait dire en une seule fois, éloquemment, ce qui, dans la réalité, fut entre eux le sujet de nombreuses et familières causeries. En outre ni le récit des *Confessions*, ni les documents recueillis sur l'abbé Gaime ne conviennent à la destinée romanesque du vicaire savoyard. Le modèle en ce point, sauf arrangements encore, serait un certain abbé Gâtier, que Rousseau connut pendant son court séjour au séminaire d'Annecy, et dont il reçut les enseignements avec une vive sympathie pour sa personne.

Apparemment ces deux prêtres, si chers au souvenir de Jean-Jacques, étaient (le premier surtout, car le second, sortant du séminaire, ne pouvait encore embrasser avec fermeté d'aussi vastes pensées) portés à chercher dans la croyance naturelle, plutôt que dans les dogmes révélés, les principes directeurs de la vie humaine. Il est cependant peu vraisemblable qu'ils aient pris le jeune Rousseau pour confident de doutes aussi profonds que ceux dont est remplie la seconde partie de la *profession de foi*, et l'auteur des *Confessions* avoue lui-même que l'abbé Gaime ne se départit pas d'une prudente réserve dans l'expression des siens. C'est donc bien Rousseau, qui a pris sur lui de représenter un prêtre — un prêtre donné pour exemplaire — exclusivement philosophe, chrétien par les aspirations du cœur, nullement par la doctrine. La religion du prétendu vicaire est donc celle de Jean-Jacques, réclamant la qualité de chrétien sans s'astreindre à aucune orthodoxie et sans rien sacrifier du sens personnel. Faire faire à un prêtre, surtout à un prêtre catholique, non seulement la confession, mais l'apologie d'un pareil état de conscience, et donner



La Scène du VICAIRE SAVOYARD

Gravure de Moreau le Jeune, pour l'*Émile*, édition de Londres (1781).





cette fiction pour une réalité, au grand scandale des âmes pieuses, était-ce un procédé parfaitement loyal ?]

Portant en moi l'amour de la vérité pour toute philosophie, et pour toute méthode une règle facile et simple qui me dispense de la vaine subtilité des arguments, je reprends sur cette règle l'examen des connaissances qui m'intéressent, résolu d'admettre pour évidentes toutes celles auxquelles, dans la sincérité de mon cœur, je ne pourrai refuser mon consentement, pour vraies toutes celles qui me paraîtront avoir une liaison nécessaire avec ces premières, et de laisser toutes les autres dans l'incertitude, sans les rejeter ni les admettre, et sans me tourmenter à les éclaircir quand elles ne mènent à rien d'utile pour la pratique <sup>1</sup>.

Mais qui suis-je ? quel droit ai-je de juger les choses ? et qu'est-ce qui détermine mes jugements ? S'ils sont entraînés, forcés par les impressions que je reçois, je me fatigue en vain à ces recherches, elles ne se feront point, ou se feront d'elles-mêmes sans que je me mêle de les diriger. Il faut donc tourner d'abord mes regards sur moi pour connaître l'instrument dont je veux me servir, et jusqu'à quel point je puis me fier à son usage.

J'existe, et j'ai des sens par lesquels je suis affecté. Voilà la première vérité qui me frappe et à laquelle je suis forcé d'acquiescer. Ai-je un sentiment propre de mon existence, ou ne la sens-je que par mes sensations ? Voilà mon premier doute, qu'il m'est, quant à présent, impossible de résoudre. Car étant continuellement affecté de sensations, ou immédiatement, ou par la mémoire, comment puis-je savoir si le sentiment du *moi* est quelque chose hors de ces mêmes sensations, et s'il peut être indépendant d'elles ?

1. Il s'affranchit à la fois de la métaphysique et de la théologie.

Mes sensations se passent en moi, puisqu'elles me font sentir mon existence; mais leur cause m'est étrangère, puisqu'elles m'affectent malgré que j'en aie, et qu'il ne dépend de moi ni de les produire ni de les anéantir. Je conçois donc clairement que ma sensation qui est en moi, et sa cause ou son objet qui est hors de moi, ne sont pas la même chose <sup>1</sup>.

Ainsi, non seulement j'existe, mais il existe d'autres êtres, savoir, les objets de mes sensations; et quand ces objets ne seraient que des idées, toujours est-il vrai que ces idées ne sont pas moi.

Or, tout ce que je sens hors de moi et qui agit sur mes sens, je l'appelle matière; et toutes les portions de matière que je conçois réunies en êtres individuels, je les appelle des corps. Ainsi toutes les disputes des idéalistes et des matérialistes ne signifient rien pour moi: leurs distinctions sur l'apparence et la réalité des corps sont des chimères.

Me voici déjà tout aussi sûr de l'existence de l'univers que de la mienne. Ensuite je réfléchis sur les objets de mes sensations: et, trouvant en moi la faculté de les comparer, je me sens doué d'une force active que je ne savais pas avoir auparavant.

Apercevoir, c'est sentir; comparer, c'est juger; juger et sentir ne sont pas la même chose. Par la sensation, les objets s'offrent à moi séparés, isolés, tels qu'ils sont dans la nature; par la comparaison, je les remue, je les transporte pour ainsi dire, je les pose l'un sur l'autre pour prononcer sur leur différence ou sur leur similitude, et généralement sur tous leurs rapports. Selon moi la faculté distinctive de l'être actif ou intelligent est de pouvoir

1. C'est le *cogito ergo sum* ainsi modifié: « Je sens, donc je suis ».

donner un sens à ce mot *est*. Je cherche en vain dans l'être purement sensitif cette force intelligente qui superpose et puis qui prononce ; je ne la saurais voir dans sa nature. Cet être passif sentira chaque objet séparément, ou même il sentira l'objet total formé des deux ; mais, n'ayant aucune force pour les replier l'un sur l'autre, il ne les comparera jamais, il ne les jugera point....

Quand les deux sensations à comparer sont aperçues, leur impression est faite, chaque objet est senti, les deux sont sentis, mais leur rapport n'est pas senti pour cela. Si le jugement de ce rapport n'était qu'une sensation, et me venait uniquement de l'objet, mes jugements ne me tromperaient jamais, puisqu'il n'est jamais faux que je sente ce que je sens.

Pourquoi donc est-ce que je me trompe sur le rapport de ces deux bâtons, surtout s'ils ne sont pas parallèles ? Pourquoi dis-je, par exemple, que le petit bâton est le tiers du grand, tandis qu'il n'en est que le quart ? Pourquoi l'image, qui est la sensation, n'est-elle pas conforme à son modèle, qui est l'objet ? C'est que je suis actif quand je juge, que l'opération qui compare est fautive, et que mon entendement, qui juge les rapports, mêle ses erreurs à la vérité des sensations qui ne montrent que les objets.

Ajoutez à cela une réflexion qui vous frappera, je m'assure, quand vous y aurez pensé ; c'est que, si nous étions purement passifs dans l'usage de nos sens, il n'y aurait entre eux aucune communication ; il nous serait impossible de connaître que le corps que nous touchons et l'objet que nous voyons sont le même. Ou nous ne sentirions jamais rien hors de nous, ou il y aurait pour nous cinq substances sensibles, dont nous n'aurions nul moyen d'apercevoir l'identité.

Qu'on donne tel ou tel nom à cette force de mon esprit

qui rapproche et compare mes sensations; qu'on l'appelle attention, méditation, réflexion, ou comme on voudra; toujours est-il vrai qu'elle est en moi et non dans les choses, que c'est moi seul qui la produis, quoique je ne la produise qu'à l'occasion de l'impression que font sur moi les objets. Sans être maître de sentir ou de ne pas sentir, je le suis d'examiner plus ou moins ce que je sens.

Je ne suis donc pas simplement un être sensitif et passif, mais un être actif et intelligent, et, quoi qu'en dise la philosophie, j'oserai prétendre à l'honneur de penser. Je sais seulement que la vérité est dans les choses et non pas dans mon esprit qui les juge, et que moins je mets du mien dans les jugements que j'en porte, plus je suis sûr d'approcher de la vérité : ainsi ma règle de me livrer au sentiment plus qu'à la raison est confirmée par la raison même.

M'étant, pour ainsi dire, assuré de moi-même, je commence à regarder hors de moi, et je me considère avec une sorte de frémissement, jeté, perdu dans ce vaste univers, et comme noyé dans l'immensité des êtres, sans rien savoir de ce qu'ils sont, ni entre eux, ni par rapport à moi. Je les étudie, je les observe; et, le premier objet qui se présente à moi pour les comparer, c'est moi-même.

J'aperçois dans les corps deux sortes de mouvements, savoir : mouvement communiqué, et mouvement spontané ou volontaire. Dans le premier, la cause motrice est étrangère au corps mù, et dans le second, elle est en lui-même. Je ne conclurai pas de là que le mouvement d'une montre, par exemple, est spontané; car si rien d'étranger au ressort n'agissait sur lui, il ne tendrait point à se redresser, et ne tirerait point la chaîne. Par la même raison, je n'accorderai point non plus la spontanéité aux fluides, ni au feu même qui fait leur fluidité.

Vous me demanderez si les mouvements des animaux

sont spontanés; je vous dirai que je n'en sais rien, mais que l'analogie est pour l'affirmative. Vous me demanderez encore comment je sais donc qu'il y a des mouvements spontanés; je vous dirai que je le sais parce que je le sens. Je veux mouvoir mon bras et je le meus, sans que ce mouvement ait d'autre cause immédiate que ma volonté. C'est en vain qu'on voudrait raisonner pour détruire en moi ce sentiment, il est plus fort que toute évidence; autant vaudrait me prouver que je n'existe pas.

S'il n'y avait aucune spontanéité dans les actions des hommes, ni dans rien de ce qui se fait sur la terre, on n'en serait que plus embarrassé à imaginer la première cause de tout mouvement. Pour moi, je me sens tellement persuadé que l'état naturel de la matière est d'être en repos, et qu'elle n'a par elle-même aucune force pour agir, qu'en voyant un corps en mouvement je juge aussitôt, ou que c'est un corps animé, ou que ce mouvement lui a été communiqué. Mon esprit refuse tout acquiescement à l'idée de la matière non organisée se mouvant d'elle-même, ou produisant quelque action.

Cependant cet univers visible est matière, matière éparsée et morte<sup>1</sup>, qui n'a rien dans son tout de l'union, de l'organisation, du sentiment commun des parties d'un corps animé, puisqu'il est certain que nous qui sommes parties ne nous sentons nullement dans le tout. Ce même univers est en mouvement, et dans ses mouvements réglés, uniformes, assujettis à des lois constantes, il n'a rien de cette liberté qui paraît dans les mouvements spontanés de

1. J'ai fait tous mes efforts pour concevoir une molécule vivante, sans pouvoir en venir à bout. L'idée de la matière sentant sans avoir des sens me paraît inintelligible et

contradictoire. Pour adopter ou rejeter cette idée, il faudrait commencer par la comprendre, et j'avoue que je n'ai pas ce bonheur. (Note de Rousseau.)

l'homme et des animaux. Le monde n'est donc pas un grand animal qui se meuve de lui-même; il y a donc de ses mouvements quelque cause étrangère à lui, laquelle je n'aperçois pas; mais la persuasion intérieure me rend cette cause tellement sensible, que je ne puis voir rouler le soleil sans imaginer une force qui le pousse, ou que, si la terre tourne, je crois sentir une main qui la fait tourner....

Les premières causes du mouvement ne sont point dans la matière; elle reçoit le mouvement et le communique, mais elle ne le produit pas. Plus j'observe l'action et réaction des forces de la nature agissant les unes sur les autres, plus je trouve que, d'effets en effets, il faut toujours remonter à quelque volonté pour première cause; car supposer un progrès de causes à l'infini, c'est n'en point supposer du tout. En un mot, tout mouvement qui n'est pas produit par un autre ne peut venir que d'un acte spontané, volontaire; les corps inanimés n'agissent que par le mouvement, et il n'y a point de véritables actions sans volonté. Voilà mon premier principe. Je crois donc qu'une volonté meut l'univers et anime la nature. Voilà mon premier dogme, ou mon premier article de foi.

Comment une volonté produit-elle une action physique et corporelle? Je n'en sais rien; mais j'éprouve en moi qu'elle la produit. Je veux agir, et j'agis; je veux mouvoir mon corps, et mon corps se meut: mais qu'un corps inanimé et en repos vienne à se mouvoir de lui-même ou produise le mouvement, cela est incompréhensible et sans exemple. La volonté m'est connue par ses actes, non par sa nature. Je connais cette volonté comme cause motrice; mais concevoir la matière productrice du mouvement, c'est clairement concevoir un effet sans cause, c'est ne concevoir absolument rien.

Il ne m'est pas plus possible de concevoir comment ma volonté meut mon corps, que comment mes sensations affectent mon âme. Je ne sais pas même pourquoi l'un de ces mystères a paru plus explicable que l'autre. Quant à moi, soit quand je suis passif, soit quand je suis actif, le moyen d'union des deux substances me paraît absolument incompréhensible. Il est bien étrange qu'on parte de cette incompréhensibilité même pour confondre les deux substances, comme si des opérations de natures si différentes s'expliquaient mieux dans un seul sujet que dans deux.

Le dogme que je viens d'établir est obscur, il est vrai, mais enfin il offre un sens, et il n'a rien qui répugne à la raison ni à l'observation : en peut-on dire autant du matérialisme? N'est-il pas clair que si le mouvement était essentiel à la matière, il en serait inséparable, il y serait toujours en même degré, toujours le même dans chaque portion de matière, il serait incommunicable, il ne pourrait ni augmenter ni diminuer, et l'on ne pourrait pas même concevoir la matière en repos? Quand on me dit que le mouvement ne lui est pas essentiel, mais nécessaire, on veut me donner le change par des mots qui seraient plus aisés à réfuter s'ils avaient un peu plus de sens. Car, ou le mouvement de la matière lui vient d'elle-même, et alors il lui est essentiel, ou, s'il lui vient d'une cause étrangère, il n'est nécessaire à la matière qu'autant que la cause motrice agit sur elle : nous rentrons dans la première difficulté....

Si la matière mue me montre une volonté, la matière mue selon de certaines lois me montre une intelligence; c'est mon second article de foi. Agir, comparer, choisir, sont les opérations d'un être actif et pensant : donc cet être existe. Où le voyez-vous exister? n'allez-vous dire. Non seulement dans les cieus qui roulent, dans l'astre qui nous

éclaire; non seulement dans moi-même, mais dans la brebis qui paît, dans l'oiseau qui vole, dans la pierre qui tombe, dans la feuille qu'emporte le vent.

Je juge de l'ordre du monde quoique j'en ignore la fin, parce que pour juger de cet ordre il me suffit de comparer les parties entre elles, d'étudier leur concours, leurs rapports, d'en remarquer le concert. J'ignore pourquoi l'univers existe; mais je ne laisse pas de voir comment il est modifié; je ne laisse pas d'apercevoir l'intime correspondance par laquelle les êtres qui le composent se prêtent un secours mutuel. Je suis comme un homme qui verrait pour la première fois une montre ouverte, et qui ne laisserait pas d'en admirer l'ouvrage, quoiqu'il ne connût pas l'usage de la machine et qu'il n'eût point vu le cadran. « Je ne sais, dirait-il, à quoi le tout est bon; mais je vois que chaque pièce est faite pour les autres; j'admire l'ouvrier dans le détail de son ouvrage, et je suis bien sûr que tous ces rouages ne marchent ainsi de concert que pour une fin commune qu'il m'est impossible d'apercevoir. »

Comparons les fins particulières, les moyens, les rapports ordonnés de toute espèce, puis écoutons le sentiment intérieur; quel esprit sain peut se refuser à son témoignage? à quels yeux non prévenus l'ordre sensible de l'univers n'annonce-t-il pas une suprême intelligence? et que de sophismes ne faut-il point entasser pour méconnaître l'harmonie des êtres, et l'admirable concours de chaque pièce pour la conservation des autres? Qu'on me parle tant qu'on voudra de combinaisons et de chances; que vous sert de me réduire au silence, si vous ne pouvez m'amener à la persuasion? et comment m'ôterez-vous le sentiment involontaire qui vous dément toujours malgré moi?...

Je crois donc que le monde est gouverné par une volonté



puissante et sage; je le vois, ou plutôt je le sens, et cela m'importe à savoir. Mais ce même monde est-il éternel ou créé? Y a-t-il un principe unique des choses? y en a-t-il deux ou plusieurs? et quelle est leur nature? je n'en sais rien; et que m'importe? A mesure que ces connaissances me deviendront intéressantes, je m'efforcerai de les acquérir; jusque-là je renonce à des questions oiseuses qui peuvent inquiéter mon amour-propre, mais qui sont inutiles à ma conduite et supérieures à ma raison.

...Que la matière soit éternelle ou créée, qu'il y ait un principe passif ou qu'il n'y en ait point; toujours est-il certain que le tout est un, et annonce une intelligence unique, car je ne vois rien qui ne soit ordonné dans le même système, et qui ne concoure à la même fin, savoir la conservation du tout dans l'ordre établi. Cet être qui veut et qui peut, cet être actif par lui-même, cet être enfin, quel qu'il soit, qui meut l'univers et ordonne toutes choses, je l'appelle Dieu. Je joins à ce nom les idées d'intelligence, de puissance, de volonté, que j'ai rassemblées, et celle de bonté qui en est une suite nécessaire : mais je n'en connais pas mieux l'être auquel je l'ai donné; il se dérobe également à mes sens et à mon entendement; plus j'y pense, plus je me confonds : je sais très certainement qu'il existe, et qu'il existe par lui-même : je sais que mon existence est subordonnée à la sienne, et que toutes les choses qui me sont connues sont absolument dans le même cas. J'aperçois Dieu partout dans ses œuvres; je le sens en moi, je le vois tout autour de moi; mais sitôt que je veux le contempler en lui-même, sitôt que je veux chercher où il est, ce qu'il est, quelle est sa substance, il m'échappe, et mon esprit troublé n'aperçoit plus rien....

Après avoir découvert ceux de ses attributs par lesquels je conçois son existence, je reviens à moi, et je cherche

quel rang j'occupe dans l'ordre des choses qu'elle gouverne, et que je puis examiner. Je me trouve incontestablement au premier par mon espèce ; car, par ma volonté et par les instruments qui sont en mon pouvoir pour l'exécuter, j'ai plus de force pour agir sur tous les corps qui m'environnent, ou pour me prêter ou me dérober comme il me plaît à leur action, qu'aucun d'eux n'en a pour agir sur moi malgré moi par la seule impulsion physique ; et, par mon intelligence, je suis le seul qui ait inspection sur le tout. Quel être ici-bas, hors l'homme, sait observer tous les autres, mesurer, calculer, prévoir leur mouvement, leurs effets, et joindre, pour ainsi dire, le sentiment de l'existence commune à celui de son existence individuelle ? Qu'y a-t-il de si ridicule à penser que tout est fait pour moi, si je suis le seul qui sache tout rapporter à lui ?

Il est donc vrai que l'homme est le roi de la terre qu'il habite ; car non seulement il dompte tous les animaux, non seulement il dispose des éléments par son industrie, mais lui seul sur la terre en sait disposer, et il s'approprie encore, par la contemplation, les astres mêmes dont il ne peut approcher. Qu'on me montre un autre animal sur la terre qui sache faire usage du feu, et qui sache admirer le soleil. Quoi ! je puis observer, connaître les êtres et leurs rapports ; je puis sentir ce que c'est qu'ordre, beauté, vertu ; je puis contempler l'univers, m'élever à la main qui le gouverne ; je puis aimer le bien, le faire ; et je me comparerais aux bêtes ! Ame abjecte, c'est ta triste philosophie qui te rend semblable à elles : ou plutôt tu veux en vain t'avilir, ton génie dépose contre tes principes, ton cœur bienfaisant dément ta doctrine, et l'abus même de tes facultés prouve leur excellence en dépit de toi.

Pour moi qui n'ai point de système à soutenir, moi, homme simple et vrai, que la fureur d'aucun parti n'entraîne

et qui n'aspire point à l'honneur d'être chef de secte; content de la place où Dieu m'a mis, je ne vois rien, après lui, de meilleur que mon espèce; et si j'avais à choisir ma place dans l'ordre des êtres, que pourrais-je choisir de plus que d'être homme?.

Mais quand, pour connaître ensuite ma place individuelle dans mon espèce, j'en considère les divers rangs et les hommes qui les remplissent, que deviens-je? Quel spectacle! Où est l'ordre que j'avais observé? Le tableau de la nature ne m'offrait qu'harmonie et proportions, celui du genre humain ne m'offre que confusion, désordre! Le concert règne entre les éléments, et les hommes sont dans le chaos! Les animaux sont heureux, leur roi seul est misérable! O sagesse, où sont tes lois? O Providence, est-ce ainsi que tu régis le monde? Être bienfaisant, qu'est devenu ton pouvoir? Je vois le mal sur la terre.

Croiriez-vous, mon bon ami, que de ces tristes réflexions et de ces contradictions apparentes se formèrent dans mon esprit les sublimes idées de l'âme, qui n'avaient point jusque-là résulté de mes recherches? En méditant sur la nature de l'homme, j'y eus découvrir deux principes distincts, dont l'un l'élevait à l'étude des vérités éternelles, à l'amour de la justice et du beau moral, aux régions du monde intellectuel dont la contemplation fait les délices du sage, et dont l'autre le ramenait bassement en lui-même, l'asservissait à l'empire des sens, aux passions qui sont leurs ministres, et contrariait par elles tout ce que lui inspirait le sentiment du premier. En me sentant entraîné, combattu par ces deux mouvements contraires, je me disais : « Non, l'homme n'est point un; je veux et je ne veux pas, je me sens à la fois esclave et libre; je vois le bien, je l'aime, et je fais le mal; je suis actif quand j'écoute la raison, passif quand mes passions m'entraînent;

et mon pire tourment, quand je succombe, est de sentir que j'ai pu résister. »

Jeune homme, écoutez avec confiance, je serai toujours de bonne foi. Si la conscience est l'ouvrage des préjugés, j'ai tort sans doute, et il n'y a point de morale démontrée ; mais si se préférer à tout est un penchant naturel à l'homme, et si pourtant le premier sentiment de la justice est inné dans le cœur humain, que celui qui fait de l'homme un être simple lève ces contradictions, et je ne reconnais plus qu'une substance...

Nul être matériel n'est actif par lui-même, et moi je le suis. On a beau me disputer cela, je le sens, et ce sentiment qui me parle est plus fort que la raison qui le combat. J'ai un corps sur lequel les autres agissent et qui agit sur eux ; cette action réciproque n'est pas douteuse ; mais ma volonté est indépendante de mes sens ; je consens ou je résiste, je succombe ou je suis vainqueur, et je sens parfaitement en moi-même quand je fais ce que j'ai voulu faire, ou quand je ne fais que céder à mes passions. J'ai toujours la puissance de vouloir, non la force d'exécuter. Quand je me livre aux tentations, j'agis selon l'impulsion des objets externes. Quand je me reproche cette faiblesse, je n'écoute que ma volonté ; je suis esclave par mes vices, et libre par mes remords ; le sentiment de ma liberté ne s'efface en moi que quand je me déprave, et que j'empêche enfin la voix de l'âme de s'élever contre la loi du corps.

Je ne connais la volonté que par le sentiment de la mienne, et l'entendement ne m'est pas mieux connu. Quand on me demande quelle est la cause qui détermine ma volonté, je demande à mon tour quelle est la cause qui détermine mon jugement : car il est clair que ces deux causes n'en font qu'une ; et si l'on comprend bien que l'homme est actif dans ses jugements, que son entende-

ment n'est que le pouvoir de comparer et de juger, on verra que sa liberté n'est qu'un pouvoir semblable, ou dérivé de celui-là ; il choisit le bon comme il a jugé le vrai ; s'il juge faux il choisit mal. Quelle est donc la cause qui détermine sa volonté ? C'est son jugement. Et quelle est la cause qui détermine son jugement ? C'est sa faculté intelligente, c'est sa puissance de juger ; la cause déterminante est en lui-même. Passé cela, je n'entends plus rien.

Sans doute je ne suis pas libre de ne pas vouloir mon propre bien, je ne suis pas libre de vouloir mon mal ; mais ma liberté consiste en cela même que je ne puis vouloir que ce qui m'est convenable, ou que j'estime tel, sans que rien d'étranger à moi me détermine. S'ensuit-il que je ne sois pas mon maître parce que je ne suis pas le maître d'être un autre que moi ?

Le principe de toute action est dans la volonté d'un être libre ; on ne saurait remonter au delà. Ce n'est pas le mot de liberté qui ne signifie rien, c'est celui de nécessité. Supposer quelque acte, quelque effet qui ne dérive pas d'un principe actif, c'est vraiment supposer des effets sans cause, c'est tomber dans le cercle vicieux. Ou il n'y a point de première impulsion, ou toute première impulsion n'a nulle cause antérieure, et il n'y a point de véritable volonté sans liberté. L'homme est donc libre dans ses actions, et, comme tel, animé d'une substance immatérielle, c'est mon troisième article de foi. De ces trois premiers vous déduirez aisément tous les autres, sans que je continue à les compter.

Si l'homme est actif et libre, il agit de lui-même ; tout ce qu'il fait librement n'entre point dans le système ordonné de la Providence, et ne peut lui être imputé. Elle ne veut point le mal que fait l'homme, en abusant de la liberté

qu'elle lui donne ; mais elle ne l'empêche pas de le faire, soit que de la part d'un être si faible ce mal soit nul à ses yeux, soit qu'elle ne pût l'empêcher sans gêner sa liberté et faire un mal plus grand en dégradant sa nature. Elle l'a fait libre afin qu'il fit, non le mal, mais le bien par choix. Elle l'a mis en état de faire ce choix en usant bien des facultés dont elle l'a doué ; mais elle a tellement borné ses forces, que l'abus de la liberté qu'elle lui laisse ne peut troubler l'ordre général. Le mal que l'homme fait retombe sur lui sans rien changer au système du monde, sans empêcher que l'espèce humaine elle-même ne se conserve malgré qu'elle en ait. Murmurer de ce que Dieu ne l'empêche pas de faire le mal, c'est murmurer de ce qu'il le fit d'une nature excellente, de ce qu'il mit à ses actions la moralité qui ennoblit, de ce qu'il lui donna droit à la vertu. La suprême jouissance est dans le contentement de soi-même ; c'est pour mériter ce contentement que nous sommes placés sur la terre et doués de la liberté, que nous sommes tentés par les passions et retenus par la conscience. Que pouvait de plus en notre faveur la puissance divine elle-même ? Pouvait-elle mettre de la contradiction dans notre nature et donner le prix d'avoir bien fait à qui n'eut pas le pouvoir de mal faire ? Quoi ! pour empêcher l'homme d'être méchant, fallait-il le borner à l'instinct et le faire bête ? Non, Dieu de mon âme, je ne te reprocherai jamais de l'avoir faite à ton image, afin que je pusse être libre, bon et heureux comme toi....

Homme, ne cherche plus l'auteur du mal ; cet auteur, c'est toi-même. Il n'existe point d'autre mal que celui que tu fais ou que tu souffres, et l'un et l'autre vient de toi. Le mal général ne peut être que dans le désordre, et je vois dans le système du monde un ordre qui ne se dément point. Le mal particulier n'est que dans le sentiment de

l'être qui souffre; et ce sentiment l'homme ne l'a pas reçu de la nature, il se l'est donné. La douleur a peu de prise sur quiconque, ayant peu réfléchi, n'a ni souvenir ni prévoyance. Otez nos funestes progrès<sup>1</sup>, ôtez nos erreurs et nos vices, ôtez l'ouvrage de l'homme et tout est bien.

Où tout est bien rien n'est injuste. La justice est inséparable de la bonté; or la bonté est l'effet nécessaire d'une puissance sans borne, et de l'amour de soi, essentiel à tout être qui se sent. Celui qui peut tout étend, pour ainsi dire, son existence avec celle des êtres. Produire et conserver sont l'acte perpétuel de la puissance; elle n'agit point sur ce qui n'est pas; Dieu n'est pas le dieu des morts, il ne pourrait être destructeur et méchant sans se nuire. Celui qui peut tout ne peut vouloir que ce qui est bien. Donc l'Être souverainement bon, parce qu'il est souverainement puissant, doit être aussi souverainement juste, autrement il se contredirait lui-même, car l'amour de l'ordre qui le produit s'appelle *bonté*, et l'amour de l'ordre qui le conserve s'appelle *justice*.

Dieu, dit-on, ne doit rien à ses créatures. Je crois qu'il leur doit tout ce qu'il leur promet en leur donnant l'être. Or c'est leur promettre un bien que de leur en donner l'idée et de leur en faire sentir le besoin. Plus je rentre en moi, plus je me consulte, et plus je lis ces mots écrits dans mon âme : *Sois juste et tu seras heureux*. Il n'en est rien pourtant, à considérer l'état présent des choses; le méchant prospère, et le juste reste opprimé. Voyez aussi quelle indignation s'allume en nous quand cette attente est frustrée! la conscience s'élève et murmure contre son auteur; elle lui crie en gémissant : « Tu m'as trompé ! »

1. Nous voilà revenus au perpétuel paradoxe de Rousseau : | « L'homme qui réfléchit est un animal dépravé ».

Je t'ai trompé, téméraire<sup>1</sup>! et qui te l'a dit? Ton âme est-elle anéantie? As-tu cessé d'exister? O Brutus! ô mon fils! ne souille point ta noble vie en la finissant; ne laisse point ton espoir et ta gloire avec ton corps aux champs de Philippes. Pourquoi dis-tu : *La vertu n'est rien*, quand tu vas jouir du prix de la tienne! Tu vas mourir, penses-tu : non, tu vas vivre, et c'est alors que je tiendrai tout ce que je t'ai promis.

On dirait, aux murmures des impatients mortels, que Dieu leur doit la récompense avant le mérite, et qu'il est obligé de payer leur vertu d'avance. Oh! soyons bons premièrement, et puis nous serons heureux. N'exigeons pas le prix avant la victoire, ni le salaire avant le travail. Ce n'est point dans la lice, disait Plutarque<sup>2</sup>, que les vainqueurs de nos jeux sacrés sont couronnés, c'est après qu'ils l'ont parcourue.

Si l'âme est immatérielle, elle peut survivre au corps; et si elle lui survit, la Providence est justifiée. Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immatérialité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter. Une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle me ferait chercher à la résoudre. Je me dirais : « Tout ne finit pas pour nous avec la vie, tout rentre dans l'ordre à la mort. » J'aurais, à la vérité, l'embarras de me demander où est l'homme, quand tout ce qu'il avait de sensible est détruit. Cette question n'est plus une difficulté pour moi, sitôt que j'ai reconnu deux substances. Il est très simple que, durant ma vie corporelle, n'apercevant rien que par mes sens, ce qui

1. Il y a une analogie frappante, pour la pensée et pour le mouvement même, entre ce passage et la viii<sup>e</sup> Méditation de La-

martine (*La Providence à l'homme*).

2. On ne peut vivre heureux selon Épicure, § 50.



ne leur est point soumis m'échappe. Quand l'union du corps et de l'âme est rompue, je conçois que l'un peut se dissoudre et l'autre se conserver. Pourquoi la destruction de l'un entraînerait-elle la destruction de l'autre? Au contraire, étant de natures si différentes, ils étaient, par leur union, dans un état violent; et quand cette union cesse, ils rentrent tous deux dans leur état naturel : la substance active et vivante regagne toute la force qu'elle employait à mouvoir la substance passive et morte. Hélas! je le sens trop par mes vices, l'homme ne vit qu'à moitié durant sa vie, et la vie de l'âme ne commence qu'à la mort du corps.

Mais quelle est cette vie? et l'âme est-elle immortelle par sa nature? Je l'ignore. Mon entendement borné ne conçoit rien sans bornes; tout ce qu'on appelle infini m'échappe. Que puis-je nier, affirmer? quels raisonnements puis-je faire sur ce que je ne puis concevoir? Je crois que l'âme survit au corps assez pour le maintien de l'ordre; qui sait si c'est assez pour durer toujours? Toutefois je conçois comment le corps s'use et se détruit par la division des parties; mais je ne puis concevoir une destruction pareille de l'être pensant; et n'imaginant point comment il peut mourir, je présume qu'il ne meurt pas. Puisque cette présomption me console et n'a rien de déraisonnable, pourquoi craindrais-je de m'y livrer<sup>1</sup>?

Je sens mon âme, je la connais par le sentiment et par la pensée; je sais qu'elle est, sans savoir quelle est son essence; je ne puis raisonner sur des idées que je n'ai pas. Ce que je sais bien, c'est que l'identité du *moi* ne se prolonge que par la mémoire, et que, pour être le même en

1. C'est à peu près ainsi que Socrate dit, dans le *Phédon*, de cette croyance à l'immortalité, que c'est « une belle chance à courir ».

effet, il faut que je me souviene d'avoir été. Or je ne saurais me rappeler, après ma mort, ce que j'ai été durant ma vie, que je ne me rappelle aussi ce que j'ai senti, par conséquent ce que j'ai fait, et je ne doute point que ce souvenir ne fasse un jour la félicité des bons et le tourment des méchants. Ici-bas, mille passions ardentes absorbent le sentiment interne et donnent le change aux remords. Les humiliations, les disgrâces qu'attire l'exercice des vertus, empêchent d'en sentir tous les charmes. Mais quand, délivrés des illusions que nous font le corps et les sens, nous jouirons de la contemplation de l'Être suprême et des vérités éternelles dont il est la source, quand la beauté de l'ordre frappera toutes les puissances de notre âme, et que nous serons uniquement occupés à comparer ce que nous avons fait avec ce que nous avons dû faire, c'est alors que la voix de la conscience reprendra sa force et son empire ; c'est alors que la volupté pure qui naît du contentement de soi-même, et le regret amer de s'être avili, distingueront par des sentiments inépuisables le sort que chacun se sera préparé. Ne me demandez point, ô mon bon ami, s'il y aura d'autres sources de bonheur et de peines ; je l'ignore ; et c'est assez de celle que j'imagine pour me consoler de cette vie, et m'en faire espérer une autre. Je ne dis point que les bons seront récompensés ; car quel autre bien peut attendre un être excellent que d'exister selon sa nature ? mais je dis qu'ils seront heureux, parce que leur auteur, l'auteur de toute justice, les ayant faits sensibles, ne les a pas faits pour souffrir ; et que, n'ayant point abusé de leur liberté sur la terre, ils n'ont pas trompé leur destination par leur faute : ils ont souffert pourtant dans cette vie, ils seront donc dédommagés dans une autre. Ce sentiment est moins fondé sur le mérite de l'homme que sur la notion de bonté qui me semble

inséparable de l'essence divine. Je ne fais que supposer les lois de l'ordre observées, et Dieu constant à lui-même<sup>1</sup>....

Après avoir ainsi, de l'impression des objets sensibles et du sentiment intérieur qui me porte à juger des causes selon mes lumières naturelles, déduit les principales vérités qu'il m'importait de connaître, il me reste à chercher quelles maximes j'en dois tirer pour ma conduite, et quelles règles je dois me prescrire pour remplir ma destination sur la terre, selon l'intention de celui qui m'y a placé. En suivant toujours ma méthode, je ne tire point ces règles des principes d'une haute philosophie, mais je les trouve au fond de mon cœur écrites par la nature en caractères ineffaçables. Je n'ai qu'à me consulter sur ce que je veux faire : tout ce que je sens être bien est bien, tout ce que je sens être mal est mal : le meilleur de tous les casuistes est la conscience ; et ce n'est que quand on marche avec elle qu'on a recours aux subtilités du raisonnement. Le premier de tous les soins est celui de soi-même ; cependant combien de fois la voix intérieure nous dit qu'en faisant notre bien aux dépens d'autrui nous faisons mal ! Nous croyons suivre l'impulsion de la nature, et nous lui résistons ; en écoutant ce qu'elle dit à nos sens, nous méprisons ce qu'elle dit à nos cœurs : l'être actif obéit, l'être passif commande. La conscience est la voix de l'âme, les passions sont la voix du corps. Est-il étonnant que souvent ces deux langages se contredisent ? et alors lequel faut-il écouter ? Trop souvent la raison nous trompe, et nous n'avons que trop acquis le droit de la récuser : mais la conscience ne nous trompe jamais ; elle est le vrai guide

1. Rousseau cite en note ce verset du Psalmiste : « Non pas pour nous, non pas pour nous, Sei-

gneur ; || Mais pour ton nom, mais pour ton propre honneur, || O Dieu ! fais-nous revivre ! » (Ps. cxv, 5.)

de l'homme; elle est à l'âme ce que l'instinct est au corps; qui la suit obéit à la nature et ne craint point de s'égarer....

Toute la moralité de nos actions est dans le jugement que nous en portons nous-mêmes. S'il est vrai que le bien soit bien, il doit l'être au fond de nos cœurs comme dans nos œuvres; et le premier prix de la justice est de sentir qu'on la pratique. Si la bonté morale est conforme à notre nature, l'homme ne saurait être sain d'esprit ni bien constitué qu'autant qu'il est bon. Si elle ne l'est pas, et que l'homme soit méchant naturellement, il ne peut cesser de l'être sans se corrompre et la bonté n'est en lui qu'un vice contre nature. Fait pour nuire à ses semblables, comme le loup pour égorger sa proie, un homme humain serait un animal aussi dépravé qu'un loup pitoyable; et la vertu seule nous laisserait des remords.

Rentrons en nous-mêmes, ô mon jeune ami! examinons, tout intérêt personnel à part, à quoi nos penchants nous portent. Quel spectacle nous flatte le plus, celui des tourments ou du bonheur d'autrui? Qu'est-ce qui nous est le plus doux à faire, et nous laisse une impression plus agréable après l'avoir fait, d'un acte de bienfaisance ou d'un acte de méchanceté? Pour qui vous intéressez-vous sur vos théâtres? Est-ce aux forfaits que vous prenez plaisir? est-ce à leurs auteurs punis que vous donnez des larmes? Tout nous est indifférent, disent-ils<sup>1</sup>, hors notre intérêt: et, tout au contraire, les douceurs de l'amitié, de l'humanité, nous consolent dans nos peines; et, même dans nos plaisirs, nous serions trop seuls, trop misérables, si nous n'avions avec qui les partager. S'il n'y a rien de moral dans le cœur de l'homme, d'où lui viennent donc ces transports d'admiration pour les actions héroïques, ces ravissements d'amour

1. *Ils*, ce sont les philosophes | listes, Helvétius, Diderot et les  
du temps, sensualistes et matéria- | autres.

pour les grandes âmes? Cet enthousiasme de la vertu, quel rapport a-t-il avec notre intérêt privé? Pourquoi voudrais-je être Caton qui déchire ses entrailles, plutôt que César triomphant? Otez de nos cœurs cet amour du beau, vous ôtez tout le charme de la vie. Celui dont les viles passions ont étouffé dans son âme étroite ces sentiments délicieux; celui qui, à force de se concentrer au dedans de lui, vient à bout de n'aimer que lui-même, n'a plus de transports, son cœur glacé ne palpite plus de joie, un doux attendrissement n'humecte jamais ses yeux, il ne jouit plus de rien; le malheureux ne sent plus, ne vit plus, il est déjà mort.

Mais, quel que soit le nombre des méchants sur la terre, il est peu de ces âmes cadavéreuses devenues insensibles, hors leur intérêt, à tout ce qui est juste et bon. L'iniquité ne plaît qu'autant qu'on en profite; dans tout le reste on veut que l'innocent soit protégé. Voit-on dans une rue ou sur un chemin quelque acte de violence et d'injustice; à l'instant un mouvement de colère et d'indignation s'élève au fond du cœur, et nous porte à prendre la défense de l'opprimé : mais un devoir plus puissant nous retient, et les lois nous ôtent le droit de protéger l'innocence. Au contraire, si quelque acte de clémence ou de générosité frappe nos yeux, quelle admiration, quel amour il nous inspire! Qui est-ce qui ne se dit pas : « J'en voudrais avoir fait autant? » Il nous importe sûrement fort peu qu'un homme ait été méchant ou juste il y a deux mille ans; et cependant le même intérêt nous affecte dans l'histoire ancienne, que si tout cela s'était passé de nos jours. Que me font à moi les crimes de Catilina? ai-je peur d'être sa victime? Pourquoi donc ai-je de lui la même horreur que s'il était mon contemporain? Nous ne haïssons pas seulement les méchants parce qu'ils nous nuisent, mais parce qu'ils sont méchants. Non seulement nous voulons être heureux,

nous voulons aussi le bonheur d'autrui, et quand ce bonheur ne coûte rien au nôtre, il l'augmente. Enfin l'on a, malgré soi, pitié des infortunés; quand on est témoin de leur mal, on en souffre. Les plus pervers ne sauraient perdre tout à fait ce penchant; souvent il les met en contradiction avec eux-mêmes. Le voleur qui dépouille les passants couvre encore la nudité du pauvre, et le plus féroce assassin soutient un homme tombant en défaillance.

On parle du cri des remords, qui punit en secret les crimes cachés et les met si souvent en évidence. Hélas! qui de nous n'entendit jamais cette importune voix? On parle par expérience; et l'on voudrait étouffer ce sentiment tyrannique qui nous donne tant de tourment. Obéissons à la nature, nous connaissons avec quelle douceur elle règne, et quel charme on trouve après l'avoir écoutée, à se rendre un bon témoignage de soi. Le méchant se craint et se fuit; il s'égayé en se jetant hors de lui-même; il tourne autour de lui des yeux inquiets, et cherche un objet qui l'amuse; sans la satire amère, sans la raillerie insultante, il serait toujours triste; le ris moqueur est son seul plaisir. Au contraire, la sérénité du juste est intérieure; son ris n'est point de malignité, mais de joie: il en porte la source en lui-même; il est aussi gai seul qu'au milieu d'un cercle; il ne tire pas son contentement de ceux qui l'approchent, il le leur communique....

Il est donc au fond des âmes un principe inné de justice et de vertu, sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui, comme bonnes ou mauvaises, et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience.

Mais à ce mot j'entends s'élever de toutes parts la clameur des prétendus sages: « Erreur de l'enfance, préjugés de l'éducation! s'écrient-ils tous de concert. Il n'y a

rien dans l'esprit humain que ce qui s'y introduit par l'expérience, et nous ne jugeons d'aucune chose que sur des idées acquises. » Ils font plus, cet accord évident et universel de toutes les nations, ils l'osent rejeter; et, contre l'éclatante uniformité du jugement des hommes, ils vont chercher dans les ténèbres quelque exemple obscur et connu d'eux seuls; comme si tous les penchans de la nature étaient anéantis par la dépravation d'un peuple, et que, sitôt qu'il est des monstres, l'espèce ne fût plus rien. Mais que servent au sceptique Montaigne les tourmens qu'il se donne pour déterrer en un coin du monde une coutume opposée aux notions de la justice? Que lui sert de donner aux plus suspects voyageurs l'autorité qu'il refuse aux écrivains les plus célèbres? quelques usages incertains et bizarres, fondés sur des causes locales qui nous sont inconnues, détruiront-ils l'induction générale tirée du concours de tous les peuples, opposés en tout le reste, et d'accord sur ce seul point? O Montaigne! toi qui te piques de franchise et de vérité, sois sincère et vrai, si un philosophe peut l'être, et dis-moi s'il est quelque pays sur la terre où ce soit un crime de garder sa foi, d'être élément, bienfaisant, généreux; où l'homme de bien soit méprisable et le perfide honoré

Chacun, dit-on, concourt au bien public pour son intérêt. Mais d'où vient donc que le juste y concourt à son préjudice? Qu'est-ce qu'aller à la mort pour son intérêt? Sans doute nul n'agit que pour son bien; mais s'il n'est un bien moral dont il faut tenir compte, on n'expliquera jamais par l'intérêt propre que les actions des méchants: il est même à croire qu'on ne tentera point d'aller plus loin. Ce serait une trop abominable philosophie que celle où l'on serait embarrassé des actions vertueuses; où l'on ne pourrait se tirer d'affaire qu'en leur controuvant des intentions basses et des motifs sans vertu; où l'on serait forcé d'avilir

Socrate et de calomnier Régulus. Si jamais de pareilles doctrines pouvaient germer parmi nous, la voix de la nature, ainsi que celle de la raison, s'élèveraient incessamment contre elles, et ne laisseraient jamais à un seul de leurs partisans l'excuse de l'être de bonne foi.

Mon dessein n'est pas d'entrer ici dans des discussions métaphysiques qui passent ma portée et la vôtre, et qui, dans le fond, ne mènent à rien. Je vous ai déjà dit que je ne voulais pas philosopher avec vous, mais vous aider à consulter votre cœur. Quand tous les philosophes du monde prouveraient que j'ai tort, si vous sentez que j'ai raison, je n'en veux pas davantage.

Il ne faut pour cela que vous faire distinguer nos idées acquises de nos sentiments naturels; car nous sentons nécessairement avant de connaître; et comme nous n'apprenons point à vouloir notre bien et à fuir notre mal, mais que nous tenons cette volonté de la nature, de même l'amour du bon et la haine du mauvais nous sont aussi naturels que l'amour de nous-mêmes. Les actes de la conscience ne sont pas des jugements, mais des sentiments; quoique toutes nos idées nous viennent du dehors, les sentiments qui les apprécient sont au dedans de nous, et c'est par eux seuls que nous connaissons la convenance ou la disconvenance qui existe entre nous et les choses que nous devons rechercher ou fuir.

Exister, pour nous c'est sentir; notre sensibilité est incontestablement antérieure à notre intelligence, et nous avons eu des sentiments avant des idées. Quelle que soit la cause de notre être, elle a pourvu à notre conservation en nous donnant des sentiments convenables à notre nature; et l'on ne saurait nier qu'au moins ceux-là ne soient innés. Ces sentiments, quant à l'individu, sont l'amour de soi, la crainte de la douleur, l'horreur de la mort, le désir du



bien-être. Mais si, comme on n'en peut douter, l'homme est sociable par sa nature, ou du moins fait pour le devenir, il ne peut l'être que par d'autres sentiments innés, relatifs à son espèce; car, à ne considérer que le besoin physique, il doit certainement disperser les hommes au lieu de les rapprocher. Or c'est du système moral formé par ce double rapport à soi-même et à ses semblables que naît l'impulsion de la conscience. Connaître le bien, ce n'est pas l'aimer : l'homme n'en a pas la connaissance innée : mais sitôt que sa raison le lui fait connaître, sa conscience le porte à l'aimer; c'est ce sentiment qui est inné....

Conscience! conscience! instinct divin, immortelle et céleste voix; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre; juge infailible du bien et du mal, qui rends l'homme semblable à Dieu! c'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actions; sans toi je ne sens rien en moi qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs, à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe....

On a beau vouloir établir la vertu par la raison seule, quelle solide base peut-on lui donner? La vertu, disent-ils, est l'amour de l'ordre. Mais cet amour peut-il donc et doit-il l'emporter en moi sur celui de mon bien-être? Qu'ils me donnent une raison claire et suffisante pour le préférer. Dans le fond leur prétendu principe est un pur jeu de mots; car je dis aussi, moi, que le vice est l'amour de l'ordre, pris dans un sens différent. Il y a quelque ordre moral partout où il y a sentiment et intelligence. La différence est que le bon s'ordonne par rapport au tout, et que le méchant ordonne le tout par rapport à lui. Celui-ci se fait le centre de toutes choses; l'autre mesure son rayon et se tient à la circonférence. Alors il est ordonné par rapport

au centre commun, qui est Dieu, et par rapport à tous les cercles concentriques, qui sont les créatures. Si la Divinité n'est pas, il n'y a que le méchant qui raisonne, le bon n'est qu'un insensé.

O mon enfant ! puissiez-vous sentir un jour de quel poids on est soulagé, quand, après avoir épuisé la vanité des opinions humaines et goûté l'amertume des passions, on trouve enfin si près de soi la route de la sagesse, le prix des travaux de cette vie, et la source du bonheur dont on a désespéré ! Tous les devoirs de la loi naturelle, presque effacés de mon cœur par l'injustice des hommes, s'y retracent au nom de l'éternelle justice qui me les impose et qui me les voit remplir. Je ne sens plus en moi que l'ouvrage et l'instrument du grand Être qui veut le bien, qui le fait, qui fera le mien par le concours de mes volontés aux siennes et par le bon usage de ma liberté : j'acquiesce à l'ordre qu'il établit, sûr de jouir moi-même un jour de cet ordre et d'y trouver ma félicité ; car quelle félicité plus douce que de se sentir ordonné dans un système où tout est bien ? En proie à la douleur, je la supporte avec patience, en songeant qu'elle est passagère et qu'elle vient d'un corps qui n'est point à moi. Si je fais une bonne action sans témoin, je sais qu'elle est vue, et je prends acte pour l'autre vie de ma conduite en celle-ci. En souffrant une injustice, je me dis : « l'Être juste qui régit tout saura bien m'en dédommager ; » les besoins de mon corps, les misères de ma vie, me rendent l'idée de la mort plus supportable : ce seront autant de liens de moins à rompre quand il faudra tout quitter.

(Livre IV.)

## IX. — PLAN DE VIE POUR UN HOMME RICHE.

De cette immense profusion de biens qui couvrent la terre, je chercherais ce qui m'est le plus agréable et que je puis le mieux m'approprier. Pour cela, le premier usage de ma richesse serait d'en acheter du loisir et la liberté, à quoi j'ajouterais la santé, si elle était à prix; mais comme elle ne s'achète qu'avec la tempérance, et qu'il n'y a point sans la santé de vrai plaisir dans la vie, je serais tempérant par sensualité<sup>1</sup>.

Je resterais toujours aussi près de la nature qu'il serait possible pour flatter les sens que j'ai reçus d'elle, bien sûr que plus elle mettrait du sien dans mes jouissances, plus j'y trouverais de réalité. Dans le choix des objets d'imitation je la prendrais toujours pour modèle; dans mes appétits je lui donnerais la préférence; dans mes goûts je la consulterais toujours; dans les mets je voudrais toujours ceux dont elle fait le meilleur apprêt et qui passent par le moins de mains pour parvenir sur nos tables. Je préviendrais les falsifications et la fraude, j'irais au-devant du plaisir. Ma sotte et grossière gourmandise n'enrichirait point un maître d'hôtel: il ne me vendrait point au poids de l'or du poison pour du poisson; ma table ne serait point couverte avec appareil de magnifiques ordures et de charognes lointaines<sup>2</sup>; je prodiguerais ma propre peine pour satisfaire ma sen-

1. On le serait plus sûrement par respect de soi-même; mais Rousseau trouve plus *naturelle* cette sensualité calculatrice.

2. Cette outrance d'expression,

cette « mordante hyperbole », dénonce l'esprit satirique; il n'aime pas tant les jouissances naturelles qu'il déteste les raffinements du monde.

sualité, puisque alors cette peine est un plaisir elle-même, et qu'elle ajoute à celui qu'on en attend. Si je voulais goûter un mets du bout du monde, j'irais, comme Apicius<sup>1</sup>, plutôt l'y chercher que de l'en faire venir; car les mets les plus exquis manquent toujours d'un assaisonnement qu'on n'apporte pas avec eux et qu'aucun cuisinier ne leur donne, l'air du climat qui les a produits.

Par la même raison je n'imiterais pas ceux qui, ne se trouvant bien qu'où ils ne sont point, mettent toujours les saisons en contradiction avec elles-mêmes, et les climats en contradiction avec les saisons; qui, cherchant l'été en hiver, et l'hiver en été, vont avoir froid en Italie et chaud dans le nord, sans songer qu'en croyant fuir la rigueur des saisons ils la trouvent dans les lieux où l'on n'a point appris à s'en garantir. Moi, je resterais en place, ou je prendrais tout le contre-pied : je voudrais tirer d'une saison tout ce qu'elle a d'agréable, et d'un climat tout ce qu'il a de particulier. J'aurais une diversité de plaisirs et d'habitudes qui ne se ressembleraient point, et qui seraient toujours dans la nature; j'irais passer l'été à Naples, et l'hiver à Pétersbourg; tantôt respirant un doux zéphyr à demi couché dans les fraîches grottes de Tarente; tantôt dans l'illumination d'un palais de glace, hors d'haleine et fatigué des plaisirs du bal.

Je voudrais dans le service de ma table, dans la parure de mon logement, imiter par des ornements très simples la variété des saisons, et tirer de chacune toutes ses délices, sans anticiper sur celles qui la suivront. Il y a de la peine

1. Il y a eu à Rome trois gourmets célèbres de ce nom : l'un au temps de Sylla, l'autre sous Auguste et Tibère, un troisième sous Trajan. On ne sait lequel des

trois fit, comme le rapporte Athénée, le voyage d'Afrique, pour s'assurer par lui-même qu'on pêchait en ce pays des écrevisses plus grosses que celles de Minturnes.

et non du goût à troubler ainsi l'ordre de la nature; à lui arracher des productions involontaires, qu'elle donne à regret, dans sa malédiction, et qui, n'ayant ni qualité, ni saveur, ne peuvent ni nourrir l'estomac, ni flatter le palais. Rien n'est plus insipide que les primeurs; ce n'est qu'à grands frais que tel riche de Paris, avec ses fourneaux et ses serres chaudes, vient à bout de n'avoir sur sa table toute l'année que de mauvais légumes et de mauvais fruits. Si j'avais des cerises quand il gèle, et des melons ambrés au cœur de l'hiver, avec quel plaisir les goûterais-je, quand mon palais n'a besoin d'être humecté ni rafraîchi? Dans les ardeurs de la canicule, le lourd marron me serait-il fort agréable? le préférerais-je sortant de la poêle, à la grosseille, à la fraise et aux fruits désaltérants, qui me sont offerts sur la terre sans tant de soins? Couvrir sa cheminée au mois de janvier de végétations forcées, de fleurs pâles et sans odeur, c'est moins parer l'hiver que déparer le printemps; c'est s'ôter le plaisir d'aller dans les bois chercher la première violette, épier le premier bourgeon, et s'écrier dans un saisissement de joie : « Mortels, vous n'êtes pas abandonnés, la nature vit encore<sup>1</sup>. »

Pour être bien servi, j'aurais peu de domestiques : cela a déjà été dit, et cela est bon à redire encore. Un bourgeois tire plus de vrai service de son seul laquais qu'un duc des dix messieurs qui l'entourent. J'ai pensé cent fois qu'ayant à table mon verre à côté de moi je bois à l'instant qu'il me plait ; au lieu que si j'avais un grand couvert il faudrait que vingt voix répétassent à boire avant que je pusse étancher ma soif. Tout ce qu'on fait par autrui se fait mal, comme qu'on s'y prenne. Je n'enverrais pas chez les marchands, j'irais moi-même; j'irais pour que mes gens ne traitassent

1. L'apostrophe finale me gêne ce passage exquis.

pas avec eux avant moi, pour choisir plus sûrement, et payer moins chèrement; j'irais pour faire un exercice agréable, pour voir un peu ce qui se fait hors de chez moi; cela récréé, et quelquefois cela instruit : enfin j'irais pour aller, c'est toujours quelque chose. L'ennui commence par la vie trop sédentaire; quand on va beaucoup, on s'ennuie peu. Ce sont de mauvais interprètes qu'un portier et des laquais; je ne voudrais point avoir toujours ces gens-là entre moi et le reste du monde, ni marcher toujours avec le fracas d'un carrosse, comme si j'avais peur d'être abordé. Les chevaux d'un homme qui se sert de ses jambes sont toujours prêts; s'ils sont fatigués ou malades, il le sait avant tout autre; et il n'a pas peur d'être obligé de garder le logis sous ce prétexte, quand son cocher veut se donner du bon temps; en chemin mille embarras ne le font point sécher d'impatience, ni rester en place au moment qu'il voudrait voler. Enfin, si nul ne nous sert jamais si bien que nous-mêmes, fût-on plus puissant qu'Alexandre et plus riche que Crésus, on ne doit recevoir des autres que les services qu'on ne peut tirer de soi....

Mes meubles seraient simples comme mes goûts; je n'aurais ni galerie ni bibliothèque, surtout si j'aimais la lecture et que je me connusse en tableaux. Je saurais alors que de telles collections ne sont jamais complètes, et que le défaut de ce qui leur manque donne plus de chagrin que de n'avoir rien. En ceci l'abondance fait la misère; il n'y a pas un faiseur de collections qui ne l'ait éprouvé. Quand on s'y connaît, on n'en doit point faire : on n'a guère un cabinet à montrer aux autres quand on sait s'en servir pour soi.

Le jeu n'est point un amusement d'homme riche, il est la ressource d'un désœuvré; et mes plaisirs me donneraient trop d'affaires pour me laisser bien du temps à si mal remplir. Je ne joue point du tout, étant solitaire et pauvre, si

ce n'est quelquefois aux échecs, et cela de trop. Si j'étais riche, je jouerais moins encore, et seulement un très petit jeu, pour ne voir point de mécontent, ni l'être....

Je serais le même dans ma vie privée et dans le commerce du monde. Je voudrais que ma fortune mit partout de l'aisance, et ne fit jamais sentir d'inégalité. Le clinquant de la parure est incommode à mille égards. Pour garder parmi les hommes toute la liberté possible, je voudrais être mis de manière que dans tous les rangs je parusse à ma place, et qu'on ne me distinguât dans aucun; que, sans affectation, sans changement sur ma personne, je fusse peuple à la guinguette et bonne compagnie au Palais-Royal<sup>1</sup>. Par là plus maître de ma conduite, je mettrais toujours à ma portée les plaisirs de tous les états....

Le seul lien de mes sociétés serait l'attachement mutuel, la conformité des goûts, la convenance des caractères; je me livrerais comme homme et non comme riche; je ne souffrirais jamais que leur charme fût empoisonné par l'intérêt. Si mon opulence m'avait laissé quelque humanité<sup>2</sup>, j'étendrais au loin mes services et mes bienfaits; mais je voudrais avoir autour de moi une société et non une cour, des amis et non des protégés; je ne serais point le patron de mes convives, je serais leur hôte. L'indépendance et l'égalité laisseraient à mes liaisons toute la candeur de la bienveillance, et où le devoir ni l'intérêt n'entreraient pour rien, le plaisir et l'amitié feraient seuls la loi....

Le peuple ne s'ennuie guère, sa vie est active; si ses amusements ne sont pas variés, ils sont rares; beaucoup de jours de fatigue lui font goûter avec délices quelques jours de fêtes. Une alternative de longs travaux et de courts

1. C'était alors à Paris le lieu de réunion du beau monde.

2. C'est ingratitude à lui d'insinuer que cela ne puisse se voir.

loisirs tient lieu d'assaisonnement aux plaisirs de son état. Pour les riches, leur grand fléau c'est l'ennui : au sein de tant d'amusements rassemblés à grands frais, au milieu de tant de gens concourant à leur plaisir, l'ennui les consume et les tue, ils passent leur vie à le fuir et à en être atteints; ils sont accablés de son poids insupportable : les femmes surtout, qui ne savent plus ni s'occuper ni s'amuser, en sont dévorées sous le nom de vapeurs; il se transforme pour elles en un mal horrible, qui leur ôte quelquefois la raison, et enfin la vie<sup>1</sup>.

Les bienséances, les modes, les usages qui dérivent du luxe et du bon air, renferment le cours de la vie dans la plus maussade uniformité. Le plaisir qu'on veut avoir aux yeux des autres est perdu pour tout le monde : on ne l'a ni pour eux ni pour soi<sup>2</sup>. Le ridicule, que l'opinion redoute sur toute chose, est toujours à côté d'elle pour la tyranniser et pour la punir. On n'est jamais ridicule que par des formes déterminées : celui qui sait varier ses situations et ses plaisirs efface aujourd'hui l'impression d'hier : il est comme nul dans l'esprit des hommes ; mais il jouit, car il est tout entier à chaque heure et à chaque chose. Ma seule forme constante serait celle-là ; dans chaque situation je ne m'occuperais d'aucune autre, et je prendrais chaque jour en lui-même, comme indépendant de la veille et du lendemain. Comme je serais peuple avec le peuple, je serais campagnard aux champs ; et quand je parlerais d'agriculture, le

1 C'est la névrose d'aujourd'hui.

2. Deux femmes du monde, pour avoir l'air de s'amuser beaucoup, se font une loi de ne jamais se coucher qu'à cinq heures du matin. Dans la rigueur de l'hiver, leurs gens passent la nuit dans la rue à les attendre, fort embarras-

sés à s'y garantir d'être gelés. On entre un soir, ou, pour mieux dire, un matin, dans l'appartement où ces deux personnes si amusées laissaient couler les heures sans les compter : on les trouve exactement seules, dormant chacune dans son fauteuil. (Note de Rousseau.)



paysan ne se moquerait pas de moi. Je n'irais pas me bâtir une ville en campagne, et mettre au fond d'une province les Tuileries devant mon appartement. Sur le penchant de quelque agréable colline bien ombragée, j'aurais une petite maison rustique : une maison blanche avec des contrevents verts ; et quoique une couverture de chaume soit en toute saison la meilleure, je préférerais magnifiquement, non la triste ardoise, mais la tuile, parce qu'elle a l'air plus propre et plus gai que le chaume, qu'on ne couvre pas autrement les maisons dans mon pays, et que cela me rappellerait un peu l'heureux temps de ma jeunesse. J'aurais pour cour une basse-cour, et pour écurie une étable avec des vaches, pour avoir du laitage que j'aime beaucoup. J'aurais un potager pour jardin, et pour parc un joli verger.... Les fruits, à la discrétion des promeneurs, ne seraient ni comptés ni cueillis par mon jardinier ; et mon avare magnificence n'étalerait point aux yeux des espaliers superbes auxquels à peine on osât toucher. Or, cette petite prodigalité serait peu coûteuse, parce que j'aurais choisi mon asile dans quelque province éloignée où l'on voit peu d'argent et beaucoup de denrées, et où règnent l'abondance et la pauvreté.

Là, je rassemblerais une société, plus choisie que nombreuse, d'amis aimant le plaisir et s'y connaissant, de femmes qui pussent sortir de leur fauteuil et se prêter aux jeux champêtres, prendre quelquefois, au lieu de la navette et des cartes, la ligne, les gluaux, le râteau des faneuses, et le panier des vendangeuses<sup>1</sup>. Là, tous les airs de la ville seraient oubliés, et, devenus villageois au village, nous nous trouverions livrés à des foules d'amusements divers qui ne nous donneraient chaque soir que l'embarras du

1. Voy. *les Vendanges à Clarens*, p. 84 de ce recueil.

choix pour le lendemain. L'exercice et la vie active nous feraient un nouvel estomac et de nouveaux goûts. Tous nos repas seraient des festins, où l'abondance plairait plus que la délicatesse. La gaieté, les travaux rustiques, les folâtres jeux, sont les premiers cuisiniers du monde, et les ragoûts fins sont bien ridicules à des gens en haleine depuis le lever du soleil. Le service n'aurait pas plus d'ordre que d'élégance; la salle à manger serait partout, dans le jardin, dans un bateau, sous un arbre; quelquefois au loin, près d'une source vive, sur l'herbe verdoyante et fraîche, sous des touffes d'aunes et de condriers, une longue procession de gais convives porterait en chantant l'apprêt du festin; on aurait le gazon pour table et pour chaises, les bords de la fontaine serviraient de buffet, et le dessert pendrait aux arbres. Les mets seraient servis sans ordre, l'appétit dispenserait des façons; chacun, se préférant ouvertement à tout autre<sup>1</sup>, trouverait bon que tout autre se préférât de même à lui : de cette familiarité cordiale et modérée naîtrait, sans générosité, sans fausseté, sans contrainte, un conflit badin plus charmant cent fois que la politesse, et plus fait pour lier les cœurs. Point d'importun laquais épiant nos discours, critiquant tout bas nos maintiens, comptant nos morceaux d'un œil avide, s'amusant à nous faire attendre à boire, et murmurant d'un trop long diner<sup>2</sup>. Nous serions nos valets pour être nos maîtres; chacun se-

1. « Le respect est, incommodez-vous. Cela est vain en apparence, mais très juste; car c'est dire : Je m'incommoderais bien si vous en aviez besoin, puisque je le fais bien sans que cela vous serve. » Pascal, *Pensées*, art. V, 11 (Edit. Havet). — Mais rien de si naturel que l'égoïsme et par conséquent, pour Rousseau, rien de si aimable.

2. Il gardait rancune aux valets des grandes maisons où il avait fréquenté : « J'aurais de bon cœur, dit-il dans les *Confessions*, paumé la gueule à M. le chef et à M. le maître, qui me faisaient diner à l'heure où je soupe, souper à l'heure où je dors; mais surtout à MM. les laquais, qui dévoraient des yeux mes morceaux, et, sous



LE REPAS CHAMPÊTRE.

Gravure de Moreau le Jeune pour l'édition de *l'Emile*, Londres, 1781.



rait servi par tous; le temps passerait sans le compter; le repas serait le repos, et durerait autant que l'ardeur du jour. S'il passait près de nous quelque paysan retournant au travail, ses outils sur l'épaule, je lui réjouirais le cœur par quelques bons propos, par quelques coups de bon vin qui lui feraient porter plus gaiement sa misère; et moi j'aurais aussi le plaisir de me sentir émouvoir un peu les entrailles, et de me dire en secret : « Je suis encore homme. »

Si quelque fête champêtre rassemblait les habitants du lieu, j'y serais des premiers avec ma troupe; si quelques mariages, plus bénis du ciel que ceux des villes, se faisaient à mon voisinage, on saurait que j'aime la joie, et j'y serais invité. Je porterais à ces bonnes gens quelques dons simples comme eux, et qui contribueraient à la fête; et j'y trouverais en échange des biens d'un prix inestimable, des biens si peu connus de mes égaux, la franchise et le vrai plaisir. Je souperais gaiement au bout de leur longue table; j'y ferais chorus au refrain d'une vieille chanson rustique, et je danserais dans leur grange de meilleur cœur qu'au bal de l'Opéra.

Jusqu'ici tout est à merveille, me dira-t-on; mais la chasse? est-ce être en campagne que de n'y pas chasser? J'entends : je ne voulais qu'une métairie, et j'avais tort. Je me suppose riche, il me faut donc des plaisirs exclusifs, des plaisirs destructifs : voici de tout autres affaires. Il me faut des terres, des bois, des gardes, des redevances, des honneurs seigneuriaux, surtout de l'encens et de l'eau bénite.

Fort bien. Mais cette terre aura des voisins jaloux de leurs

peine de mourir de soif, me ven- | dix fois plus cher que je n'en  
daient le vin drogué de leur maître | aurais payé le meilleur au cabaret.»

droits et désireux d'usurper ceux des autres; nos gardes se chamailleront, et peut-être les maîtres : voilà des altercations, des querelles, des haines, des procès tout au moins : cela n'est déjà pas fort agréable. Mes vassaux ne verront point avec plaisir labourer leurs blés par mes lièvres, et leurs fèves par mes sangliers; chacun, n'osant tuer l'ennemi qui détruit son travail, voudra du moins le chasser de son champ : après avoir passé le jour à cultiver leurs terres, il faudra qu'ils passent la nuit à les garder; ils auront des mâtins, des tambours, des cornets, des sonnettes : avec tout ce tintamarre ils troubleront mon sommeil. Je songerai malgré moi à la misère de ces pauvres gens, et ne pourrai m'empêcher de me la reprocher. Si j'avais l'honneur d'être prince, tout cela ne me toucherait guère; mais moi, nouveau parvenu, nouveau riche, j'aurai le cœur encore un peu roturier.

Ce n'est pas tout; l'abondance du gibier tentera les chasseurs; j'aurai bientôt des braconniers à punir; il me faudra des prisons, des geôliers, des archers, des galères; tout cela me paraît assez cruel. Les femmes de ces malheureux viendront assiéger ma porte et m'importuner de leurs cris, ou bien il faudra qu'on les chasse, qu'on les maltraite. Les pauvres gens qui n'auront point braconné, et dont mon gibier aura fourragé la récolte, viendront se plaindre de leur côté : les uns seront punis pour avoir tué le gibier, les autres ruinés pour l'avoir épargné : quelle triste alternative! je ne verrai de tous côtés qu'objets de misère, je n'entendrai que gémissements : cela doit troubler beaucoup, ce me semble, le plaisir de massacrer à son aise des foules de perdrix et de lièvres presque sous ses pieds.

Voulez-vous dégager les plaisirs de leurs peines, ôtez-en l'exclusion : plus vous les laisserez communs aux hommes, plus vous les goûterez toujours purs. Je ne ferai donc point

tout ce que je viens de dire ; mais, sans changer de goûts, je suivrai celui que je me propose à moindres frais. J'établirai mon séjour champêtre dans un pays où la chasse soit libre à tout le monde, et où j'en puisse avoir l'amusement sans embarras. Le gibier sera plus rare ; mais il y aura plus d'adresse à le chercher et de plaisir à l'atteindre. Je me souviendrai des battements de cœur qu'éprouvait mon père au vol de la première perdrix, et des transports de joie avec lesquels il trouvait le lièvre qu'il avait cherché tout le jour. Oui, je soutiens que, seul avec son chien, chargé de son fusil, de son carnier, de son fournement, de sa petite proie, il revenait le soir, rendu de fatigue et déchiré des ronces, plus content de sa journée que tous vos chasseurs de ruelle, qui, sur un bon cheval, suivis de vingt fusils chargés, ne font qu'en changer, tirer, et tuer autour d'eux, sans art, sans gloire, et presque sans exercice. Le plaisir n'est donc pas moindre, et l'inconvénient est ôté quand on n'a ni terre à garder, ni braconnier à punir, ni misérable à tourmenter : voilà donc une solide raison de préférence. Quoi qu'on fasse, on ne tourmente point sans fin les hommes qu'on n'en reçoive aussi quelque malaise : et les longues malédictions du peuple rendent tôt ou tard le gibier amer....

Voilà quelque essai du vrai goût dans le choix des loisirs agréables ; voilà dans quel esprit on jouit ; tout le reste n'est qu'illusion, chimère, sottise vanité. Quiconque s'écartera de ces règles, quelque riche qu'il puisse être, mangera son or en fumier, et ne connaîtra jamais le prix de la vie.

On m'objectera sans doute que de tels amusements sont à la portée de tous les hommes, et qu'on n'a pas besoin d'être riche pour les goûter. C'est précisément à quoi j'en voulais venir. On a du plaisir quand on en veut avoir : c'est

l'opinion seule qui rend tout difficile, qui chasse le bonheur devant nous ; et il est cent fois plus aisé d'être heureux que de le paraître. L'homme de goût et vraiment voluptueux n'a que faire de richesses ; il lui suffit d'être libre et maître de lui. Quiconque jouit de la santé et ne manque pas du nécessaire, s'il arrache de son cœur les biens de l'opinion, est assez riche ; c'est *l'aurea mediocritas* d'Horace. Gens à coffres-forts, cherchez donc quelque autre emploi de votre opulence, car pour le plaisir elle n'est bonne à rien.

(Livre IV.)

#### X. — LES VOYAGES A PIED.

Je ne conçois qu'une manière de voyager plus agréable que d'aller à cheval ; c'est d'aller à pied. On part à son moment, on s'arrête à sa volonté, on fait tant et si peu d'exercice qu'on veut. On observe tout le pays ; on se détourne à droite, à gauche ; on examine tout ce qui nous flatte, on s'arrête à tous les points de vue. Aperçois-je une rivière, je la côtoie ; un bois touffu, je vais sous son ombre ; une grotte, je la visite ; une carrière, j'examine les minéraux. Partout où je me plais, j'y reste. A l'instant que je m'ennuie, je m'en vais. Je ne dépends ni des chevaux ni du postillon. Je n'ai pas besoin de choisir des chemins tout faits, des routes commodes ; je passe partout où un homme peut passer ; je vois tout ce qu'un homme peut voir ; et, ne dépendant que de moi-même, je jouis de toute la liberté dont un homme peut jouir. Si le mauvais temps m'arrête et que l'ennui me gagne, alors je prends des chevaux. Si je suis las.... Mais Émile ne se lasse guère ; il est robuste ; et pourquoi se lasse-



rait-il? il n'est point pressé. S'il s'arrête, comment peut-il s'ennuyer? Il porte partout de quoi s'amuser. Il entre chez un maître<sup>1</sup>, il travaille; il exerce ses bras pour reposer ses pieds.

Voyager à pied, c'est voyager comme Thalès, Platon et Pythagore. J'ai peine à comprendre comment un philosophe peut se résoudre à voyager autrement et s'arracher à l'examen des richesses qu'il foule aux pieds et que la terre prodigue à sa vue. Qui est-ce qui, aimant un peu l'agriculture, ne veut pas connaître les productions particulières au climat des lieux qu'il traverse, et la manière de les cultiver? qui est-ce qui, ayant un peu de goût pour l'histoire naturelle, peut se résoudre à passer un terrain sans l'examiner, un rocher sans l'écorner, des montagnes sans herboriser, des cailloux sans chercher des fossiles! Vos philosophes de ruelles étudient l'histoire naturelle dans des cabinets; ils ont des colifichets; ils savent des noms, et n'ont aucune idée de la nature. Mais le cabinet d'Émile est plus riche que ceux des rois; ce cabinet est la terre entière. Chaque chose y est à sa place : le naturaliste qui en prend soin a rangé le tout dans un fort bel ordre; Daubenton<sup>2</sup> ne ferait pas mieux.

Combien de plaisirs différents on rassemble par cette agréable manière de voyager! sans compter la santé qui s'affermit, l'humeur qui s'égayé. J'ai toujours vu ceux qui voyageaient dans de bonnes voitures bien douces, rêveurs, tristes, grondants, ou souffrants; et les piétons toujours gais, légers, et contents de tout. Combien le cœur rit quand on approche du gîte! Combien un repas grossier paraît sa-

1. Chez un maître menuisier. — Émile est instruit à ce métier.

2. Célèbre naturaliste (1716-1800),

collaborateur de Buffon, alors attaché au cabinet d'histoire naturelle du jardin du Roi (Muséum)

voureux ! avec quel plaisir on se repose à table ! Quel bon sommeil on fait dans un mauvais lit ! Quand on ne veut qu'arriver, on peut courir en chaise de poste ; mais quand on veut voyager, il faut aller à pied<sup>1</sup>.

(Livre V.)

1. Ce sont pour Jean-Jacques des impressions et des souvenirs de jeunesse : voy., dans sa *Bio-* *graphie*, le récit de ses courses errantes, et l'Extrait II des *Confessions*.

---

J.-J. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE,  
A CHRISTOPHE DE BEAUMONT, ARCHEVÊQUE  
DE PARIS, ETC., ETC.

(1765)

---

NOTICE

M. de Beaumont, archevêque de Paris, avait publié, le 20 août 1762, un mandement contre *l'Émile*. Dès son installation à Mottiers, Jean-Jacques s'occupa de réfuter cet écrit épiscopal. Voici les motifs qu'il en donne<sup>1</sup> : « ... Un autre écrit m'affecta davantage<sup>2</sup>, parce qu'il venait d'un homme pour qui j'eus toujours de l'estime, et dont j'admirais la constance en plaignant son aveuglement<sup>3</sup>.... Je crus que je me devais d'y répondre. Je le pouvais sans m'avilir.... Je n'ai jamais aimé les disputes brutales, à la Voltaire. Je ne sais me battre qu'avec dignité, et je veux que celui qui m'attaque ne déshonore pas mes coups, pour que je daigne me défendre. Je ne doutais pas que ce mandement ne fût de la façon des jésuites; et, quoiqu'ils fussent alors malheureux eux-mêmes<sup>4</sup>, j'y reconnaissais toujours leur ancienne maxime d'écraser les malheureux. Je pouvais donc aussi suivre mon ancienne maxime d'honorer l'auteur titulaire, et de foudroyer l'ouvrage : et c'est ce que je crois avoir fait avec assez de succès. »

1. *Confessions*, livre XII.

2. Il vient de parler de la censure de la Sorbonne.

3. M. de Beaumont était en effet un prélat plein de vertus et de

bonne foi, mais d'une ardeur obstinée contre le jansénisme.

4. Leur ordre venait d'être supprimé et leurs collèges fermés par arrêt du Parlement.

Le mandement, quel qu'en fût l'auteur<sup>1</sup>, ne manquait ni d'a propos, étant donnée la vogue d'*Émile*, ni de force dans la plus grande partie de l'argumentation. L'erreur capitale d'*Émile*, l'exaltation de la bonté native de l'homme, et l'opposition radicale entre la religion toute de sentiment prêchée par le vicaire savoyard et la véritable orthodoxie chrétienne, y étaient dénoncées avec une grande vigueur. Il s'y rencontrait cependant quelques inexactitudes matérielles, et surtout le prélat n'avait pas su combattre la doctrine en laissant de côté la personne même de l'auteur. Sur ces deux points, Rousseau trouvait la matière d'une réplique facile et triomphante : on a toujours beau jeu à prouver qu'un contradicteur de ce caractère, et dans l'exercice de son autorité pastorale, a mis en usage les procédés frivoles et agressifs du pamphlet. Il était d'ailleurs fort à l'aise, lui protestant, pour tancer un archevêque catholique ; la différence de communion rendait entre eux la partie égale. En outre, sa qualité de banni, de persécuté, l'autorisait à parler sur le ton de l'indignation, si favorable à l'éloquence. Qu'il ait ou non raison pour le fond des choses, c'est lui dans ce débat qui a le beau rôle. Il usa de ses avantages avec une brillante impétuosité, et quand il dit qu'il « foudroya » le mandement, il n'exagère pas. Avant l'apparition de sa lettre, il exprimait le regret de l'avoir laissé imprimer, la trouvant, disait-il « froide et plate » : que cette modeste appréciation fût ou non sincère, l'événement la démentit avec éclat, et l'on voit qu'il goûta pleinement la joie du succès.

Son but principal n'était pas cependant de confondre un prélat catholique et français. Banni de France, il en avait pris son parti. Banni de Genève et, si je puis dire, excommunié de son Église nationale, c'est là ce qui lui tenait au cœur. Les plus dévoués de ses amis genevois le pressaient de s'expliquer devant ses coréligionnaires, et d'établir que la *Profession de foi du vicaire savoyard* était l'œuvre d'un véritable chrétien selon l'esprit de la réforme. Par fierté, il se refusait à toute démarche qui pût être interprétée comme une avance à son ingrate patrie. Sa *Lettre à M. de Beaumont* lui fut un moyen détourné de fournir à ses concitoyens, sans en avoir l'air, les éclaircissements devenus indispensables après la condamnation de *l'Émile* par le Petit Conseil de Genève. Il répond point par point à la censure de M. de Beaumont ; mais il revendique la qualité de chrétien « selon la doc-

1. Rousseau l'attribue ailleurs à un des vicaires du prélat.

trine de l'Évangile », rien de plus ; il est clair qu'il n'a pas souci de se justifier aux yeux d'un censeur dont il ne se reconnaît pas justiciable ; c'est à d'autres en réalité qu'il s'adresse : « Heureux, dit-il, d'être né dans la religion la plus raisonnable et la plus sainte qui soit sur la terre, je reste inviolablement attaché au culte de mes pères : comme eux je prends l'Écriture et la raison pour les uniques règles de ma croyance ; comme eux je récusé l'autorité des hommes, et n'entends me soumettre à leurs formules qu'autant que j'en aperçois la vérité. » C'est encore à ce point de vue qu'il expose ses idées sur la tolérance. On s'étonna fort en France qu'il réclamât la tolérance théologique et fit bon marché de la tolérance civile : en France, en effet, les philosophes mêmes admettaient que l'Église maintint son autorité dogmatique dans toute sa rigueur, ils voulaient au contraire que l'État se désintéressât du culte et retirât à l'Église l'appui du bras séculier. Mais Rousseau raisonne en Genevois : il consent à professer extérieurement un culte dans lequel il voit une institution nationale, mais il veut, selon l'esprit de la Réforme largement interprété, demeurer dans la communion chrétienne sans s'astreindre à aucun dogme, si ce n'est à ces « dogmes essentiels », qui sont ceux de la religion naturelle. On voit donc quelle est sa thèse : il répète, sans en rien retrancher, tout ce qu'il a dit dans *l'Émile* de la révélation et des mystères, mais il s'attache à démontrer qu'il peut encore porter le nom de chrétien et faire légitimement partie d'une république où, dans ces limites, la foi de chacun ne relève que de sa conscience ; enfin qu'en écrivant *l'Émile*, il n'a pas démerité de sa patrie, et qu'au contraire ceux-là seuls en ont violé les lois, qui ont condamné cet ouvrage. Telle est la conclusion implicite, mais très nette, de la *Lettre à M. de Beaumont*. Rousseau comptait bien, et ses amis aussi, que le Petit Conseil se verrait aussitôt contraint par l'opinion de révoquer l'arrêt du 19 juin 1762. Au lieu de cela, défense fut faite d'imprimer la *Lettre* à Genève. L'expérience était décisive, et, un mois après, le 12 mai 1763, Rousseau prenait la résolution, qu'il avait ajournée pendant près d'un an, d'abdiquer son droit de bourgeoisie.

## I. — CARRIÈRE DE JEAN-JACQUES.

Je ne puis m'empêcher, en commençant cette lettre, de réfléchir sur les bizarreries de ma destinée : elle en a qui n'ont été que pour moi.

J'étais né avec quelque talent; le public l'a jugé ainsi : cependant j'ai passé ma jeunesse dans une heureuse obscurité, dont je ne cherchais point à sortir. Si je l'avais cherché, cela même eût été une bizarrerie, que durant tout le feu du premier âge je n'eusse pu réussir, et que j'eusse trop réussi dans la suite, quand ce feu commençait à passer. J'approchais de ma quarantième année<sup>1</sup>, et j'avais, au lieu d'une fortune que j'ai toujours méprisée, et d'un nom qu'on m'a fait payer si cher, le repos et des amis, les deux seuls biens dont mon cœur soit avide. Une misérable question d'académie, m'agitant l'esprit malgré moi, me jeta dans un métier pour lequel je n'étais point fait; un succès inattendu m'y montra des attraits qui me séduisirent. Des foules d'adversaires m'attaquèrent sans m'entendre, avec une étourderie qui me donna de l'humeur, et avec un orgueil qui m'en inspira peut-être. Je me défendis, et, de dispute en dispute, je me sentis engagé dans la carrière, presque sans y avoir pensé. Je me trouvai devenu pour ainsi dire auteur à l'âge où l'on cesse de l'être, et homme de lettres par mon mépris même pour cet état<sup>2</sup>. Dès là je fus dans le public quelque chose; mais aussi le repos et les amis disparurent. Quels maux ne souf-

1. Trente-huit ans (1750).

2. En effet son premier écrit | était dirigé contre les sciences et les arts.

fris-je point avant de prendre une assiette plus fixe et des attachements <sup>1</sup> plus heureux ! Il fallut dévorer mes peines : il fallut qu'un peu de réputation me tint lieu de tout. Si c'est un dédommagement pour ceux qui sont toujours loin d'eux-mêmes, ce n'en fut jamais un pour moi.

Si j'eusse un moment compté sur un bien si frivole, que j'aurais été promptement désabusé ! Quelle inconstance perpétuelle n'ai-je pas éprouvée dans les jugements du public sur mon compte ! J'étais trop loin de lui ; ne me jugeant que sur le caprice ou l'intérêt de ceux qui le mènent, à peine deux jours de suite avait-il pour moi les mêmes yeux. Tantôt j'étais un homme noir, et tantôt un ange de lumière. Je me suis vu, dans la même année<sup>2</sup>, vanté, fêté, recherché, même à la cour, puis insulté, menacé, détesté, maudit : les soirs on m'attendait pour m'assassiner dans les rues ; les matins on m'annonçait une lettre de cachet. Le bien et le mal coulaient à peu près de la même source ; le tout me venait pour des chansons.

J'ai écrit sur divers sujets, mais toujours dans les mêmes principes ; toujours la même morale, la même croyance, les mêmes maximes, et, si l'on veut, les mêmes opinions. Cependant on a porté des jugements opposés de mes livres, ou plutôt de l'auteur de mes livres, parce qu'on m'a jugé sur les matières que j'ai traitées, bien plus que sur mes

1. Dans le sens du latin *studia*.

2. En 1752, où eurent lieu la brillante représentation du *Devin*, à Fontainebleau, et la publication de la *Lettre sur la musique française*. — Rousseau dit dans les *Confessions* : « Si l'on n'attenta pas à ma liberté, l'on ne m'épargna pas du moins les insultes ; ma vie même fut en danger. L'orchestre de l'Opéra fit l'honnête complot de

m'assassiner quand j'en sortirais... et je ne sus que longtemps après que M. Ancelet, officier des mousquetaires, qui avait de l'amitié pour moi, avait détourné l'effet du complot en me faisant escorter à mon insu à la sortie du spectacle. » — Quand on connaît Rousseau, il est permis de croire à quelque exagération dans le récit de cette sinistre aventure.

sentiments. Après mon premier discours, j'étais un homme à paradoxes, qui se faisait un jeu de prouver ce qu'il ne pensait pas : après ma *Lettre sur la musique française*, j'étais l'ennemi déclaré de la nation ; il s'en fallait peu qu'on ne m'y traitât de conspirateur ; on eût dit que le sort de la monarchie était attaché à la gloire de l'Opéra : après mon *Discours sur l'inégalité*, j'étais athée et misanthrope : après la *Lettre à M. d'Alembert*, j'étais le défenseur de la morale chrétienne : après *l'Héloïse*, j'étais tendre et doux : maintenant je suis un impie ; bientôt peut-être serai-je un dévôt <sup>1</sup>.

Ainsi va flottant le sot public sur mon compte, sachant aussi peu pourquoi il m'abhorre que pourquoi il m'aimait auparavant. Pour moi je suis toujours demeuré le même ; plus ardent qu'éclairé dans mes recherches, mais sincère en tout, même contre moi ; simple et bon, mais sensible et faible ; faisant souvent le mal, et toujours aimant le bien ; lié par l'amitié, jamais par les choses, et tenant plus à mes sentiments qu'à mes intérêts ; n'exigeant rien des hommes, et n'en voulant point dépendre, ne cédant pas plus à leurs préjugés qu'à leurs volontés, et gardant la mienne aussi libre que ma raison ; craignant Dieu sans peur de l'enfer, raisonnant sur la religion sans libertinage <sup>2</sup>, n'aimant ni l'impiété ni le fanatisme, mais haïssant les intolérants encore plus que les esprits forts, ne voulant cacher mes façons de penser à personne ; sans fard, sans artifice en toutes choses : disant mes fautes à mes amis, mes sentiments à tout le monde, au public ses vérités sans flatterie et sans fiel, et me souciant tout aussi peu de le fâcher que de lui plaire : voilà mes crimes, et voilà mes vertus.

1. Il l'est déjà, aux yeux de ses anciens amis les philosophes.

2. Cela ne peut être l'avis d'un prélat.



# É M I L E ,

O U

## DE L'ÉDUCATION.

Par J. J. R O U S S E A U ,  
*Citoyen de Genève.*

---

Sanabilibus ægotamus malis ; ipsaque nos in reſtuta  
natura genitos , ſi emendari velimus , juvat.

*Sen : de irá. L. II. c. 13.*

---

T O M E P R E M I E R .



A LA H A Y E ,  
Chez JEAN NÉAULME , Libraire.

---

M. DCC. LXII.

*Avec Privilège de Noſſeign. les Etats de Hollanac  
& de Weſtſriſe.*

TITRE DE L'ÉMILE

Pièce de conviction à l'appui du paragr. 2 de la page 217.



Enfin, lassé d'une vapeur enivrante qui enfle sans rassasier, excédé du tracas des oisifs surchargés de leur temps et prodigues du mien, soupirant après un repos si cher à mon cœur et si nécessaire à mes maux, j'avais posé la plume avec joie<sup>1</sup>; content de ne l'avoir prise que pour le bien de mes semblables, je ne leur demandais pour prix de mon zèle que de me laisser mourir en paix dans ma retraite, et de ne m'y point faire de mal. J'avais tort : des huissiers sont venus me l'apprendre ; et c'est à cette époque, où j'espérais qu'allaient finir les ennuis de ma vie, qu'ont commencé mes plus grands malheurs. Il y a déjà dans tout cela quelques singularités : ce n'est rien encore. Je vous demande pardon, monseigneur, d'abuser de votre patience ; mais, avant d'entrer dans les discussions que je dois avoir avec vous, il faut parler de ma situation présente, et des causes qui m'y ont réduit.

Un Genevois fait imprimer un livre en Hollande, et, par arrêt du Parlement de Paris, ce livre est brûlé sans respect pour le souverain dont il porte le privilège. Un protestant propose en pays protestant des objections contre l'Église romaine, et il est décrété par le Parlement de Paris. Un républicain<sup>2</sup> fait, dans une république, des objections contre l'état monarchique, et il est décrété par le Parlement de Paris. Il faut que le Parlement de Paris ait d'étranges idées de son empire, et qu'il se croie le légitime juge du genre humain.

Ce même Parlement, toujours si soigneux pour les Français de l'ordre des procédures, les néglige toutes dès qu'il s'agit d'un pauvre étranger. Sans savoir si cet étranger est bien l'auteur du livre qui porte son nom, s'il le reconnaît

1. Après *l'Émile*. — C'est une résolution qu'il prendra et qu'il entreprendra plusieurs fois encore.

2. Ce protestant, ce républicain, toutefois, résidait en France, dans une monarchie catholique.

pour sien, si c'est lui qui l'a fait imprimer, sans égard pour son triste état, sans pitié pour les maux qu'il souffre, on commence par le décréter de prise de corps : on l'eût arraché de son lit pour le trainer dans les mêmes prisons où pourrissent les scélérats : on l'eût brûlé peut-être même sans l'entendre<sup>1</sup>; car qui sait si l'on eût poursuivi plus régulièrement des procédures si violemment commencées, et dont on trouverait à peine un autre exemple, même en pays d'inquisition? Ainsi c'est pour moi seul qu'un tribunal si sage oublie sa sagesse; c'est contre moi seul, qui croyais y être aimé, que ce peuple, qui vante sa douceur, s'arme de la plus étrange barbarie : c'est ainsi qu'il justifie la préférence que je lui ai donnée sur tant d'asiles que je pouvais choisir au même prix! Je ne sais comment cela s'accorde avec le droit des gens, mais je sais bien qu'avec de pareilles procédures la liberté de tout homme, et peut-être sa vie, est à la merci du premier imprimeur.

Le citoyen de Genève ne doit rien à des magistrats injustes et incompétents, qui, sur un réquisitoire calomnieux<sup>2</sup>, ne le citent pas, mais le décrètent. N'étant point sommé de comparaître, il n'y est point obligé. L'on n'emploie contre lui que la force, et il s'y soustrait. Il secoue la poudre de ses souliers, et sort de cette terre hospitalière où l'on s'empresse d'opprimer le faible, et où l'on donne des fers à l'étranger avant de l'entendre, avant de savoir si l'acte dont on l'accuse est punissable, avant de savoir s'il l'a commis.

Il abandonne en soupirant sa chère solitude. Il n'a qu'un seul bien, mais précieux, des amis; il les fuit. Dans sa faiblesse, il supporte un long voyage : il arrive et croit respi-

1. Voy. *Introd.*, p. xl, et la note.

2. Par l'avocat général Omer Joly

de Fleury, dont c'était en quelque sorte la spécialité.

rer dans une terre de liberté; il s'approche de sa patrie, de cette patrie dont il s'est tant vanté, qu'il a chérie et honorée; l'espoir d'y être accueilli le console de ses disgrâces<sup>1</sup>.... Que vais-je dire? mon cœur se serre, ma main tremble, la plume tombe; il faut se taire, et ne pas imiter le crime de Cham<sup>2</sup>. Que ne puis-je dévorer en secret la plus amère de mes douleurs!

Et pourquoi tout cela? Je ne dis pas sur quelle raison, mais sur quel prétexte? on ose m'accuser d'impiété, sans songer que le livre où l'on la cherche est entre les mains de tout le monde. Que ne donnerait-on point pour pouvoir supprimer cette pièce justificative, et dire qu'elle contient tout ce qu'on a feint d'y trouver! Mais elle restera, quoi qu'on fasse; et, en y cherchant les crimes reprochés à l'auteur, la postérité n'y verra, dans ses erreurs mêmes, que les torts d'un ami de la vertu.

J'éviterai de parler de mes contemporains; je ne veux nuire à personne. Mais l'athée Spinoza<sup>3</sup> enseignait paisiblement sa doctrine; il faisait sans obstacle imprimer ses livres, on les débitait publiquement; il vint en France, et il y fut bien reçu; tous les États lui étaient ouverts, partout il trouvait protection ou du moins sûreté; les princes lui rendaient des honneurs, lui offraient des chaires<sup>4</sup>: il vécut et mourut tranquille, et même considéré. Aujourd'hui, dans le siècle tant célébré de la philosophie, de la

1. Sur la vérité de cette affirmation, voy. l'*Introd.*, p. xli.

2. Il dira plus tard, après la publication des terribles *Lettres de la Montagne*: « Lorsque je disais : « Il faut se taire, et ne pas imiter le crime de Cham », j'étais citoyen de Genève; je ne dois que la vérité à ceux par qui je ne le suis

plus... » (Lettre à M<sup>me</sup> de la Tour, 10 mars 1765.)

3. Célèbre philosophe hollandais (1652-1677), dont le panthéisme ne peut être appelé *athéisme* que par un abus de mot.

4. Notamment à Heidelberg, la chaire de philosophie, qu'il n'accepta pas.

raison, de l'humanité, pour avoir proposé avec circonspection, et même avec respect et pour l'amour du genre humain, quelques doutes fondés sur la gloire même de l'Être suprême, le défenseur de la cause de Dieu, flétri, proscrit, poursuivi d'État en État, d'asile en asile, sans égard pour son indigence, sans pitié pour ses infirmités, avec un acharnement que n'éprouva jamais aucun malfaiteur, et qui serait barbare même contre un homme en santé, se voit interdire le feu et l'eau dans l'Europe presque entière : on le chasse du milieu des bois <sup>1</sup> ; il faut toute la fermeté d'un protecteur illustre et toute la bonté d'un prince éclairé <sup>2</sup> pour le laisser en paix au sein des montagnes. Il eût passé le reste de ses malheureux jours dans les fers, il eût péri peut-être dans les supplices, si, durant le premier vertige qui gagnait les gouvernements, il se fût trouvé à la merci de ceux qui l'ont persécuté.

## II. — CONCLUSION.

Je viens, monseigneur, de discuter tout ce que vous allé-  
guez contre mon livre. Je n'ai pas laissé passer une de vos propositions sans examen ; j'ai fait voir que vous n'avez raison dans aucun point, et je n'ai pas peur qu'on réfute mes preuves ; elles sont au-dessus de toute réplique où règne le sens commun.

Cependant, quand j'aurais eu tort en quelques endroits, quand j'aurais eu toujours tort, quelle indulgence ne méritait point un livre où l'on sent partout, même dans les

1. De Montmorency : l'expression est bien hyperbolique.

2. Milord Maréchal et Frédéric II de Prusse. — Voy. *Introd.*, p. XLIII.

erreurs, même dans le mal qui peut y être, le sincère amour du bien et le zèle de la vérité ; un livre où l'auteur, si peu affirmatif, si peu décisif, avertit si souvent ses lecteurs de se défier de ses idées, de peser ses preuves, de ne leur donner que l'autorité de sa raison ; un livre qui ne respire que paix, douceur, patience, amour de l'ordre, obéissance aux lois en toute chose, et même en matière de religion ; un livre enfin où la cause de la Divinité est si bien défendue, l'utilité de la religion si bien établie, où les mœurs sont si respectées, où l'arme du ridicule est si bien ôtée au vice, où la méchanceté est peinte si peu sensée, et la vertu si aimable ? Eh ! quand il n'y aurait pas un mot de vérité dans cet ouvrage, on en devrait honorer et chérir les rêveries comme les chimères les plus douces qui puissent flatter et nourrir le cœur d'un homme de bien. Oui, je ne crains point de le dire, s'il existait en Europe un seul gouvernement vraiment éclairé, un gouvernement dont les vues fussent vraiment utiles et saines, il eût rendu des honneurs publics à l'auteur d'*Émile*, il lui eût élevé des statues <sup>1</sup>. Je connaissais trop les hommes pour attendre d'eux de la reconnaissance ; je ne les connaissais pas assez, je l'avoue, pour en attendre ce qu'ils ont fait.

Après avoir prouvé que vous avez mal raisonné dans vos censures, il me reste à prouver que vous m'avez calomnié dans vos injures. Mais, puisque vous ne m'injuriez qu'en vertu des torts que vous m'imputez dans mon livre, montrer que mes prétendus torts ne sont que les vôtres, n'est-ce pas dire assez que les injures qui les suivent ne doivent pas être pour moi ? Vous chargez mon ouvrage des épithètes les plus odieuses, et moi je suis un homme abominable, un téméraire, un impie, un imposteur. Charité chrétienne,

1. Cela est à l'adresse de Genève.

que vous avez un étrange langage dans la bouche des ministres de Jésus-Christ !

Mais vous qui m'osez reprocher des blasphèmes, que faites-vous quand vous prenez les apôtres pour complices des propos offensants qu'il vous plaît de tenir sur mon compte ? A vous entendre, on croirait que saint Paul m'a fait l'honneur de songer à moi, et de prédire ma venue comme celle de l'antechrist. Et comment l'a-t-il prédite, je vous prie ? Le voici : c'est le début de votre mandement :

« Saint Paul a prédit, M. T. C. F., qu'il viendrait des jours périlleux où il y aurait des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, superbes, blasphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu ; des hommes d'un esprit corrompu, et pervertis dans la foi. »

Je ne conteste assurément pas que cette prédiction de saint Paul ne soit très bien accomplie ; mais s'il eût prédit, au contraire, qu'il viendrait un temps où l'on ne verrait point de ces gens-là, j'aurais été, je l'avoue, beaucoup plus frappé de la prédiction, et surtout de l'accomplissement.

D'après une prophétie si bien appliquée, vous avez la bonté de faire de moi un portrait dans lequel la gravité épiscopale s'égayé à des antithèses, et où je me trouve un personnage fort plaisant. Cet endroit, monseigneur, m'a paru le plus joli morceau de votre mandement : on ne saurait faire une satire plus agréable, ni diffamer un homme avec plus d'esprit....

Voilà, monseigneur, comment vous me traitez, et bien plus cruellement encore, moi que vous ne connaissez point, et que vous ne jugez que sur des oui-dire. Est-ce donc là la morale de cet Évangile dont vous vous portez pour le défenseur ? Accordons que vous voulez préserver votre troupeau du poison de mon livre : pourquoi des



personnalités contre l'auteur? J'ignore quel effet vous attendez d'une conduite si peu chrétienne; mais je sais que défendre sa religion par de telles armes, c'est la rendre fort suspecte aux gens de bien.

Cependant c'est moi que vous appelez téméraire. Eh! comment ai-je mérité ce nom, en ne proposant que des doutes, et même avec tant de réserve; en n'avancant que des raisons, et même avec tant de respect; en n'attaquant personne, en ne nommant personne? Et vous, monseigneur, comment osez-vous traiter ainsi celui dont vous parlez avec si peu de justice et de bienséance, avec si peu d'égard, avec tant de légèreté?

Vous me traitez d'impie! et de quelle impiété pouvez-vous m'accuser, moi qui jamais n'ai parlé de l'Être suprême que pour lui rendre la gloire qui lui est due, ni du prochain que pour porter tout le monde à l'aimer? Les impies sont ceux qui profanent indignement la cause de Dieu en la faisant servir aux passions des hommes. Les impies sont ceux qui, s'osant porter pour interprètes de la Divinité, pour arbitres entre elle et les hommes, exigent pour eux-mêmes les honneurs qui lui sont dus. Les impies sont ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu sur la terre, et veulent ouvrir et fermer le ciel à leur gré. Les impies sont ceux qui font lire des libelles dans les églises...

Vous me traitez d'imposteur! et pourquoi? Dans votre manière de penser, j'erre; mais où est mon imposture? Raisonner et se tromper, est-ce en imposer? Un sophiste même qui trompe sans se tromper n'est pas un imposteur encore, tant qu'il se borne à l'autorité de la raison, quoiqu'il en abuse. Un imposteur veut être cru sur sa parole, il veut lui-même faire autorité. Un imposteur est un fourbe qui veut en imposer aux autres pour son profit; et où est,

je vous prie, mon profit dans cette affaire? Les imposteurs sont, selon Ulpien <sup>1</sup>, ceux qui font des prestiges, des imprécations, des exorcismes : or, assurément, je n'ai jamais rien fait de tout cela.

Que vous discourez à votre aise, vous autres hommes constitués en dignité! Ne reconnaissant de droit que les vôtres, ni de lois que celles que vous imposez, loin de vous faire un devoir d'être justes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fièrement le faible sans répondre de vos iniquités à personne : les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences ; sur les moindres convenances d'intérêt ou d'état, vous nous balayez devant vous comme la poussière. Les uns décrètent et brûlent, les autres difflament et déshonorent, sans droit, sans raison, sans mépris, même sans colère, uniquement parce que cela les arrange et que l'infortuné se trouve sur leur chemin. Quand vous nous insultez impunément, il ne nous est pas même permis de nous plaindre ; et si nous montrons notre innocence et vos torts, on nous accuse encore de vous manquer de respect.

Monseigneur, vous m'avez insulté publiquement ; je viens de vous prouver que vous m'avez calomnié. Si vous étiez un particulier comme moi, que je pusse vous citer devant un tribunal équitable, et que nous y comparussions tous deux, moi avec mon livre, et vous avec votre mandement, vous y seriez certainement déclaré coupable et condamné à me faire une réparation aussi publique que l'offense l'a été. Mais vous tenez un rang où l'on est dispensé d'être juste ; et je ne suis rien. Cependant, vous qui professez l'Évangile, vous prélat fait pour apprendre aux autres leur devoir, vous savez le vôtre en pareil cas. Pour moi, j'ai fait le mien, je n'ai plus rien à vous dire, et je me tais.

1. Jurisconsulte romain du II<sup>e</sup> siècle.



CHRISTOPHE DE BEAUMONT  
Archevêque de Paris.

Dessin de Chevallier gravé par Gaillard.



# LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE

(1764)

---

## NOTICE

Le 11 juin 1762, l'*Émile* était lacéré et brûlé à Paris par arrêt du Parlement; le 18, le Conseil de Genève appliquait la même peine à ce livre et au *Contrat social*, et décrétait en outre que Rousseau serait appréhendé au corps s'il se montrait sur le territoire de la République. Les nombreux amis et partisans qu'il comptait parmi ses concitoyens demeuraient déconcertés, abattus par ce déploiement de rigueur. L'un d'eux, le colonel Pictet, pour avoir, dans une lettre privée qu'il laissa circuler, attaqué la procédure suivie par le Conseil, se voyait condamner « à être grièvement censuré, à demander pardon à Dieu et à la seigneurie », et suspendre pendant un an de ses droits de bourgeoisie. Chassé du territoire de Berne et réfugié sur celui de Neuchâtel, Rousseau attendit pendant toute une année que ses fidèles missent le Conseil en demeure de révoquer la sentence du 18 juin. Il avait compté sur l'effet de sa *Lettre à Christophe de Beaumont*; le Conseil tenait toujours bon, et à la requête du ministère français ordonnait la saisie éventuelle des exemplaires de cet écrit qui seraient imprimés à Genève. La mesure était comble, et le 15 mai 1765 paraissait la lettre de Rousseau abdiquant sa qualité de citoyen genevois. A ce coup, la bourgeoisie sembla se réveiller. Aussitôt (26 mai), dans une nouvelle lettre adressée à Marc Chappuis, et dont il faisait répandre la copie, Rousseau rappelait à ses partisans, en les accablant de reproches, ce droit de *représentation* au Conseil qu'ils avaient trop longtemps laissé dormir. C'était leur dicter la conduite à suivre.

En renonçant à ses droits de citoyen, Rousseau se considérait

comme personnellement délié de tout devoir envers son ingrate patrie, libre par conséquent d'y souffler le feu de la guerre civile, d'autant plus que son seul but paraissait être, non la poursuite désormais superflue de sa propre réhabilitation, mais uniquement la défense des libertés publiques dans une république qui lui demeurait chère, quoiqu'il s'en fût volontairement exclu. Toute la partie de la bourgeoisie en opposition avec le gouvernement aristocratique entra pleinement dans ce dessein, et en vint aux actes. Le résident français, Montpérroux, mandait au duc de Choiseul la gravité de la situation et l'imminence de troubles qui semblaient devoir mettre les puissances garantes de la constitution Genevoise,—Berne, Savoie et France, — dans la nécessité d'intervenir à bref délai.

Le but, pour les *représentants*, était de réduire le Conseil, par voie de sommation dans les formes légales, à soumettre l'arrêt rendu contre Rousseau à la sanction du Conseil général. Mais le Petit Conseil se retranchait derrière son pouvoir *négalif*, qui l'autorisait à repousser les représentations sans les faire suivre d'aucun effet. Trois représentations eurent ainsi lieu, en pure perte, du mois de juin au mois d'août 1765. C'était le commencement de la « tempête dans un verre d'eau », dont les grands voisins de Genève purent bien s'égayer, mais qui troubla profondément, jusqu'à la Révolution, la parvulissime République, et finit par donner gain de cause à la pure démocratie, dont les *représentants* de 1765 ne se souciaient encore, ni ne se défiaient.

Le Conseil avait écarté les représentations avec le dédain qu'affectent volontiers les puissances, dans leurs moments d'inquiétude, pour donner le change. Mais chez un peuple rompu à la discussion, il fallait opposer des arguments aux arguments. C'est ce que fit le procureur général Robert Tronchin, dans ses *Lettres écrites de la campagne*. Cet ouvrage d'un habile écrivain, d'un politique expérimenté, produisit une vive impression, et Rousseau lui-même n'a pas fait difficulté d'en reconnaître le rare mérite. Le parti des représentants avait affaire, cette fois à forte partie. Il se tourna vers Rousseau : « Il est absolument nécessaire que vous nous aidiez, lui écrivit Deluc; et qui peut mieux le faire que vous, dès que nous vous aurons réuni les matériaux dont vous avez besoin<sup>1</sup>? » Rousseau ne demandait

1. Philippe Godet, *Hist. litt. de la Suisse française* (1890), p. 256.

que cela ; mais il voulait que sa réplique fût soudaine et écrasante ; aussi la prépara-t-il dans le plus grand secret, et de manière qu'elle arrivât tout juste avant la réunion annuelle où le Conseil général procédait à l'élection des syndics<sup>1</sup>.

*Les Lettres écrites de la Montagne*, au nombre de neuf, se divisent en deux parties. Dans la première partie, Rousseau traite la question du décret prononcé contre lui, en ayant soin de protester une fois de plus qu'il n'en attend pas l'annulation, et qu'entre sa patrie et lui la rupture est, quoi qu'il arrive, irrévocable. Dans la seconde, il examine la constitution de Genève, pour montrer qu'elle est faussée dans son esprit par les empiètements du Conseil, et tournée en instrument de tyrannie : « Rien n'est plus libre que votre état légitime ; rien n'est plus servile que votre état actuel. »

En ce qui le concerne, il attaque dans la forme et dans le fond l'arrêt qui l'a frappé. Dans la forme, — car il a été condamné sans être entendu, jugé directement par l'autorité civile, pour un délit d'ordre religieux qui relevait en premier ressort du consistoire, frappé à Genève pour des ouvrages publiés hors du territoire de la République, et après l'arrêt du Parlement de Paris, en dépit de l'adage connu *non bis in idem*. Dans le fond, — car le système développé dans le *Contrat social*, que le Conseil déclare destructif de tout gouvernement, n'est que la théorie du gouvernement genevois ; et quant à l'attentat aux principes de la religion réformée, ce n'est pas lui, c'est le Conseil qui s'en est rendu coupable, en se fondant sur une exégèse abusivement orthodoxe, puisque le principe même de la réformation est la substitution au sens propre à l'autorité dogmatique dans l'interprétation de l'Évangile. Toute son argumentation est serrée et même, malgré son prétendu flegme, brûlante de passion. Mais c'est principalement sur la question religieuse qu'elle est inquiétante et hardie. A l'archevêque de Paris il avait répondu : « Protestant, je récusé un prélat catholique ». Aux ministres de Genève, qui font cause commune avec le Conseil, il répond maintenant : « Vous raisonnez en catholiques ; vous détruisez de vos propres mains la doctrine en vertu de laquelle vous existez à Genève comme pouvoir de l'État ; chrétien, suivant vos propres maximes, je le suis plus que vous, et c'est vous que je

1. Voy. plus bas sa lettre à Marc-Michel Rey, p. 389.

défends contre vous-mêmes. » On voit toute la portée du débat, qui conduit directement au conflit, si fréquent de nos jours au sein du protestantisme, entre orthodoxes et libéraux (c'est-à-dire en fin de compte entre la foi et le libre examen), et combien ce débat était grave dans un état théocratique.

Les trois lettres de la seconde partie offrent un intérêt plus national encore, mais moins général. Voici cependant par où elles sont, même au fond, et abstraction faite de l'éloquence, dignes de toute notre attention. Dans le *Contrat social*, Rousseau n'avait fait que de la politique spéculative : toutes ses utopies, affirmait-il, sur ce point comme sur tous les autres, étaient bien inoffensives, et montraient ce qui aurait dû, non ce qui pouvait être. Dans les *Lettres de la Montagne*, nous voyons son implacable logique passer de la spéculation à l'action : à la politique conservatrice et tempérée du procureur général, Rousseau oppose la politique radicale et révolutionnaire. Il s'agit de voir clair, de poser des principes, et de leur faire produire tout leur effet : « Vos droits réclamés et attaqués, dit-il à ses anciens concitoyens, ne peuvent plus demeurer en doute ; il faut qu'ils soient reconnus ou anéantis, et c'est leur évidence qui les met en péril. Il ne fallait pas approcher le flambeau durant l'orage ; mais aujourd'hui le feu est à la maison. »

En réalité, ce fut lui l'incendiaire. Il avait montré aux bourgeois le moyen désespéré mais efficace de faire capituler le Conseil : l'abstention en masse dans l'élection des syndics. Il s'en fallut de peu que ce résultat fût atteint dans les premiers jours de 1765, et la marche des affaires arrêtée par un coup d'Etat populaire. L'effet moral subsista. Les divisions de la République étaient nettement accusées, le caractère oligarchique du gouvernement mis en pleine lumière. L'intervention armée des puissances garantes, prévue et presque sollicitée par Rousseau, allait devenir inévitable. N'était-ce pas là ce que naguère il avait lui-même appelé « le crime de Cham » ? Il avait, disait-il pour sa défense, répudié ses devoirs en même temps que sa qualité de citoyen. C'était alors un autre crime, celui de Coriolan.



## I. — ERREURS ET DÉLITS.

Je suis homme, et j'ai fait des livres; j'ai donc fait aussi des erreurs. J'en aperçois moi-même en assez grand nombre : je ne doute pas que d'autres n'en voient beaucoup davantage, et qu'il n'y en ait bien plus encore que ni moi ni d'autres ne voyons point. Si l'on ne dit que cela, j'y souscris.

Mais quel auteur n'est pas dans le même cas, ou s'ose flatter de n'y pas être? Là-dessus donc point de dispute. Si l'on me réfute et qu'on ait raison, l'erreur est corrigée, et je me tais. Si l'on me réfute et qu'on ait tort, je me tais encore : dois-je répondre du fait d'autrui? En tout état de cause, après avoir entendu les deux parties, le public est juge; il prononce, le livre triomphe ou tombe, et le procès est fini.

Les erreurs des auteurs sont souvent fort indifférentes; mais il en est aussi de dommageables, même contre l'intention de celui qui les commet. On peut se tromper au préjudice du public comme au sien propre; on peut nuire innocemment. Les controverses sur les matières de jurisprudence, de morale, de religion, tombent fréquemment dans ce cas. Nécessairement un des deux disputants se trompe, et l'erreur sur ces matières, important toujours, devient fautive; cependant on ne la punit pas quand on le présume involontaire. Un homme n'est pas coupable pour nuire en voulant servir; et si l'on poursuivait criminellement un auteur pour des fautes d'ignorance ou d'inadvertance, pour de mauvaises maximes qu'on pourrait tirer de

ses écrits très conséquemment, mais contre son gré, quel écrivain pourrait se mettre à l'abri des poursuites? Il faudrait être inspiré du Saint-Esprit pour se faire auteur, et n'avoir que des gens inspirés du Saint-Esprit pour juges.

Si l'on ne m'impute que de pareilles fautes, je ne m'en défends pas plus que de simples erreurs. Je ne puis affirmer n'en avoir point commis de telles, parce que je ne suis pas un ange; mais ces fautes qu'on prétend trouver dans mes écrits peuvent fort bien n'y pas être, parce que ceux qui les y trouvent ne sont pas des anges non plus. Hommes et sujets à l'erreur ainsi que moi, sur quoi prétendent-ils que leur raison soit l'arbitre de la mienne, et que je sois punissable pour n'avoir pas pensé comme eux?

Le public est donc aussi le juge de semblables fautes; son blâme en est le seul châtement. Nul ne peut se soustraire à ce juge; et quant à moi je n'en appelle pas. Il est vrai que si le magistrat trouve ces fautes nuisibles, il peut défendre le livre qui les contient; mais, je le répète, il ne peut punir pour cela l'auteur qui les a commises, puisque ce serait punir un délit qui peut être involontaire, et qu'on ne doit punir dans le mal que la volonté. Ainsi ce n'est point encore là ce dont il s'agit.

Mais il y a bien de la différence entre un livre qui contient des erreurs nuisibles et un livre pernicieux. Des principes établis, la chaîne d'un raisonnement suivi, des conséquences déduites, manifestent l'intention de l'auteur, et cette intention, dépendant de sa volonté, rentre sous la juridiction des lois. Si cette intention est évidemment mauvaise, ce n'est plus erreur ni faute, c'est crime; ici tout change. Il ne s'agit plus d'une dispute littéraire dont le public juge selon la raison, mais d'un procès criminel qui doit être jugé dans les tribunaux selon toute la rigueur des lois : telle est la position critique où m'ont mis des magis-

trats qui se disent justes, et des écrivains zélés qui les trouvent trop cléments. Sitôt qu'on m'apprête des prisons, des bourreaux, des chaînes, quiconque m'accuse est un délateur; il sait qu'il n'attaque pas seulement l'auteur, mais l'homme; il sait que ce qu'il écrit peut influencer sur mon sort : ce n'est plus à ma seule réputation qu'il en veut, c'est à mon honneur, à ma liberté, à ma vie.

Ceci, monsieur, nous ramène tout d'un coup à l'état de la question, dont il me paraît que le public s'écarte. Si j'ai écrit des choses répréhensibles, on peut m'en blâmer, on peut supprimer le livre. Mais pour le flétrir, pour m'attaquer personnellement, il faut plus; la faute ne suffit pas, il faut un délit, un crime; il faut que j'aie écrit à mauvaise intention un livre pernicieux, et que cela soit prouvé, non comme un auteur prouve qu'un autre auteur se trompe, mais comme un accusateur doit convaincre devant le juge l'accusé. Pour être traité comme un malfaiteur, il faut que je sois convaincu de l'être. C'est la première question qu'il s'agit d'examiner. La seconde, en supposant le délit constaté, est d'en fixer la nature, le lieu où il a été commis, le tribunal qui doit en juger, la loi qui le condamne, et la peine qui doit le punir<sup>1</sup>. Ces deux questions une fois résolues décideront si j'ai été traité justement ou non.

(Partie I, lettre 1.)

1. C'est sur tous ces points que Rousseau prétend infirmer l'arrêt | rendu contre lui par le Conseil de Genève

---

 II. — LIVRES ANONYMES ET LIVRES AVOUÉS.

On écrit beaucoup de livres ; on en écrit peu avec un désir sincère d'aller au bien. De cent ouvrages qui paraissent, soixante au moins ont pour objet des motifs d'intérêt ou d'ambition ; trente autres, dictés par l'esprit de parti, par la haine, vont, à la faveur de l'anonyme, porter dans le public le poison de la calomnie et de la satire. Dix peut-être, et c'est beaucoup, sont écrits dans de bonnes vues : on y dit la vérité qu'on sait, on y cherche le bien qu'on aime. Oui : mais où est l'homme à qui l'on pardonne la vérité ? Il faut donc se cacher pour la dire. Pour être utile impunément, on lâche son livre dans le public, et l'on fait le plongeon<sup>1</sup>.

De ces divers livres, quelques-uns des mauvais, et à peu près tous les bons, sont dénoncés et proscrits dans les tribunaux : la raison de cela se voit sans que je la dise. Ce n'est, au surplus, qu'une simple formalité, pour ne pas paraître approuver tacitement ces livres. Du reste, pourvu que les noms des auteurs n'y soient pas, ces auteurs, quoique tout le monde les connaisse et les nomme, ne sont pas connus du magistrat. Plusieurs même sont dans l'usage d'avouer ces livres pour s'en faire honneur, et de les renier pour se mettre à couvert ; le même homme sera l'auteur ou ne le sera pas devant le même homme, selon qu'ils

1. Faire le plongeon, telle est bien l'habitude de Voltaire, toutes les fois qu'il donne un ouvrage quelque peu hardi. Il le publie sous un pseudonyme et le désavoue offi-

ciellement avec une impudence absolue, et d'ailleurs avec si peu de scrupule qu'il trouve ridicule et vaine la franchise dont Rousseau se fait honneur, à ses risques et périls.

seront à l'audience où dans un souper. C'est alternativement oui et non, sans difficulté, sans scrupule. De cette façon la sûreté ne coûte rien à la vanité. C'est là la prudence et l'habileté que l'auteur des *Lettres*<sup>1</sup> me reproche de n'avoir pas eue, et qui pourtant n'exige pas, ce me semble, que, pour l'avoir, on se mette en de grands frais d'esprit.

Cette manière de procéder contre des livres anonymes, dont on ne veut pas connaître les auteurs, est devenue un usage judiciaire. Quand on veut sévir contre le livre, on le brûle parce qu'il n'y a personne à entendre, et qu'on voit bien que l'auteur qui se cache n'est pas d'humeur à l'avouer; sauf à rire le soir avec lui-même des informations qu'on vient d'ordonner le matin contre lui. Tel est l'usage.

Mais lorsqu'un auteur maladroit, c'est-à-dire un auteur qui connaît son devoir, qui le veut remplir, se croit obligé de ne rien dire au public qu'il ne l'avoue, qu'il ne se nomme, qu'il ne se montre pour en répondre, alors l'équité, qui ne doit pas punir comme un crime la maladresse d'un homme d'honneur, veut qu'on procède avec lui d'une autre manière; elle veut qu'on ne sépare point la cause du livre de celle de l'homme, puisqu'il déclare, en mettant son nom, ne les vouloir point séparer; elle veut qu'on ne juge l'ouvrage, qui ne peut répondre, qu'après avoir ouï l'auteur, qui répond pour lui. Ainsi, bien que condamner un livre anonyme soit en effet ne condamner que le livre, condamner un livre qui porte le nom de l'auteur, c'est condamner l'auteur même; et quand on ne l'a point mis à portée de répondre, c'est le juger sans l'avoir entendu.

L'assignation préliminaire, même, si l'on veut, le décret de prise de corps, est donc indispensable en pareil cas

1. Robert Tronchin, l'auteur des *Lettres écrites de la campagne*.

avant de procéder au jugement du livre; et vainement dirait-on, avec l'auteur des *Lettres*, que le délit est évident, qu'il est dans le livre même : cela ne dispense point de suivre la forme judiciaire qu'on suit dans les plus grands crimes, dans les plus avérés, dans les mieux prouvés. Car, quand toute la ville aurait vu un homme en assassiner un autre, encore ne jugerait-on point l'assassin sans l'entendre, ou sans l'avoir mis à portée d'être entendu.

Et pourquoi cette franchise d'un auteur qui se nomme tournerait-elle ainsi contre lui? Ne doit-elle pas, au contraire, lui mériter des égards? ne doit-elle pas imposer aux juges plus de circonspection que s'il ne se fût pas nommé? Pourquoi, quand il traite des questions hardies, s'exposerait-il ainsi, s'il ne se sentait rassuré contre les dangers par des raisons qu'il peut alléguer en sa faveur, et qu'on peut présumer, sur sa conduite même, valoir la peine d'être entendues? L'auteur des *Lettres* aura beau qualifier cette conduite d'imprudence et de maladresse, elle n'en est pas moins celle d'un homme d'honneur, qui voit son devoir où d'autres voient cette imprudence, qui sent n'avoir rien à craindre de quiconque voudra procéder avec lui justement, et qui regarde comme une lâcheté punissable de publier des choses qu'on ne veut pas avouer.

S'il n'est question que de la réputation d'auteur, a-t-on besoin de mettre son nom à son livre? Qui ne sait comment on s'y prend pour en avoir tout l'honneur sans rien risquer, pour s'en glorifier sans en répondre, pour prendre un air humble à force de vanité? De quels auteurs d'une certaine volée ce petit tour d'adresse est-il ignoré? qui d'entre eux ne sait qu'il est même au-dessous de la dignité de se nommer, comme si chacun ne devait pas, en lisant l'ouvrage, deviner le grand homme qui l'a composé?

Mais ces messieurs n'ont vu que l'usage ordinaire; et,

loin de voir l'exception qui faisait<sup>1</sup> en ma faveur, ils l'ont fait servir contre moi. Ils devaient brûler le livre sans faire mention de l'auteur, ou, s'ils en voulaient à l'auteur, attendre qu'il fût présent ou contumax pour brûler le livre. Mais point; ils brûlent le livre comme si l'auteur n'était pas connu, et décrètent l'auteur comme si le livre n'était pas brûlé. Me décréter après m'avoir diffamé! Que me voulaient-ils donc encore? que me réservaient-ils de pis dans la suite? Ignoraient-ils que l'honneur d'un honnête homme lui est plus cher que la vie? Quel mal reste-t-il à lui faire quand on a commencé par le flétrir? Que me sert de me présenter innocent devant les juges, quand le traitement qu'ils me font avant de m'entendre est la plus cruelle peine qu'ils pourraient m'imposer si j'étais jugé criminel?

(Partie I, lettre v.)

### III. — LES PARTIS A GENÈVE : NÉGATIFS ET REPRÉSENTANTS.

Mettons un moment en parallèle les deux partis, pour juger duquel l'activité est le plus à craindre, et où doit être placé le droit négatif<sup>2</sup> pour modérer cette activité.

D'un côté je vois un peuple très peu nombreux, paisible et froid, composé d'hommes laborieux, amateurs du gain, soumis pour leur propre intérêt aux lois et à leurs ministres, tout occupés de leur négoce ou de leurs métiers :

1. Latinisme d'un usage fréquent chez Rousseau : *qui plaidait pour moi*.

2. C'est-à-dire le droit de *veto* contre les tentatives d'innovation. — Voy. la *Notice* ci-dessus, p. 226.

tous, égaux par leurs droits et peu distingués par la fortune, n'ont entre eux ni chefs ni clients; tous, tenus par leur commerce, par leur état, par leurs biens, dans une grande dépendance du magistrat<sup>1</sup>, ont à le ménager; tous craignent de lui déplaire : s'ils veulent se mêler des affaires publiques, c'est toujours au préjudice des leurs. Distracts d'un côté par des objets plus intéressants pour leurs familles; de l'autre arrêtés par des considérations de prudence, par l'expérience de tous les temps, qui leur apprend combien, dans un aussi petit État que le vôtre, où tout particulier est incessamment sous les yeux du Conseil, il est dangereux de l'offenser, ils sont portés par les raisons les plus fortes à tout sacrifier à la paix<sup>2</sup>; car c'est par elle seule qu'ils peuvent prospérer : et dans cet état de choses, chacun, trompé par son intérêt privé, aime encore mieux être protégé que libre, et fait sa cour pour faire son bien.

De l'autre côté, je vois dans une petite ville, dont les affaires sont au fond très peu de chose, un corps de magistrats indépendant et perpétuel<sup>3</sup>, presque oisif par état, faire sa principale occupation d'un intérêt très grand et très naturel pour ceux qui commandent, c'est d'accroître incessamment son empire; car l'ambition comme l'avarice se nourrit de ses avantages; et plus on étend sa puissance, plus on est dévoré du désir de tout pouvoir. Sans cesse attentif à marquer des distances trop peu sensibles dans ses égaux de naissance, il ne voit en eux que ses inférieurs, et brûle d'y voir ses sujets. Armé de toute la force publique, dépositaire de toute l'autorité, interprète et dispensa-

1. Au sens collectif, c'est-à-dire *du pouvoir exécutif*. — Voy. page 1, note 98.

2. Cette constatation dissimule

mal un véritable appel à la discorde.

3. Les deux Conseils, le *Vingt-cinq* et le *Deux cents*, se recrutent par cooptation mutuelle.



teur des lois qui le gênent, il s'en fait une arme offensive et défensive, qui le rend redoutable, respectable, sacré pour tous ceux qu'il veut outrager. C'est au nom même de la loi qu'il peut la transgresser impunément. Il peut attaquer la constitution en feignant de la défendre : il peut punir comme un rebelle quiconque ose la défendre en effet<sup>1</sup>. Toutes les entreprises de ce corps lui deviennent faciles ; il ne laisse à personne le droit de les arrêter ni d'en connaître : il peut agir, différer, suspendre ; il peut séduire, effrayer, punir ceux qui lui résistent ; et s'il daigne employer pour cela des prétextes, c'est plus par bienséance que par nécessité. Il a donc la volonté d'étendre sa puissance, et le moyen de parvenir à tout ce qu'il veut. Tel est l'état relatif du petit Conseil et de la bourgeoisie de Genève. Lequel de ces deux corps doit avoir le pouvoir négatif pour arrêter les entreprises de l'autre ? L'auteur des *Lettres* assure que c'est le premier.

Dans la plupart des États, les troubles internes viennent d'une populace abrutié et stupide, échauffée d'abord par d'insupportables vexations, puis amentée en secret par des brouillons adroits, revêtus de quelque autorité qu'ils veulent étendre. Mais est-il rien de plus faux qu'une pareille idée appliquée à la bourgeoisie de Genève, à sa partie au moins qui fait face à la puissance pour le maintien des lois ? Dans tous les temps, cette partie a toujours été l'ordre moyen entre les riches et les pauvres, entre les chefs de l'État et la populace. Cet ordre, composé d'hommes à peu près égaux en fortune, en état, en lumières, n'est ni assez élevé pour avoir des prétentions, ni assez bas pour n'avoir rien à perdre. Leur grand intérêt, leur intérêt commun est que les lois soient observées, les magistrats respectés, que

1. Il fait allusion à lui-même. | 2. Voy. p. 233, note 1.

la constitution se soutienne, et que l'État soit tranquille. Personne dans cet ordre ne jouit à nul égard d'une telle supériorité sur les autres, qu'il puisse les mettre en jeu pour son intérêt particulier. C'est la plus saine partie de la république, la seule qu'on soit assuré ne pouvoir, dans sa conduite, se proposer d'autre objet que le bien de tous. Aussi voit-on toujours dans leurs démarches communes une décence, une modestie<sup>1</sup>, une fermeté respectueuse, une certaine gravité d'hommes qui se sentent dans leur droit et qui se tiennent dans leur devoir. Voyez, au contraire, de quoi l'autre partie s'étaye : de gens qui nagent dans l'opulence, et du peuple le plus abject. Est-ce dans ces deux extrêmes, l'un fait pour acheter, l'autre pour se vendre, qu'on doit chercher l'amour de la justice et des lois? C'est par eux toujours que l'État dégénère : le riche tient la loi dans sa bourse, et le pauvre aime mieux du pain que la liberté. Il suffit de comparer ces deux partis pour juger lequel doit porter aux lois la première atteinte. Et cherchez en effet dans votre histoire si tous les complots ne sont pas toujours venus du côté de la magistrature, et si jamais les citoyens ont eu recours à la force que lorsqu'il l'a fallu pour s'en garantir.

On raille sans doute, quand, sur les conséquences du droit que réclament vos concitoyens, on vous représente l'État en proie à la brigue, à la séduction, au premier venu. Ce droit négatif que veut avoir le Conseil fut inconnu jusqu'ici<sup>2</sup> : quels maux en est-il arrivé? Il en fût arrivé d'affreux, s'il eût voulu s'y tenir quand la bourgeoisie a fait valoir le sien. Rétorquez l'argument qu'on tire de deux cents ans de prospérité; que peut-on répondre? Ce gouvernement, direz-vous, établi par le temps, soutenu par

1. Modération (latin *modestia*.)      2. Jusqu'à la médiation de 1758.

tant de titres, autorisé par un si long usage, consacré par ses succès, et où le droit négatif des Conseils fut toujours ignoré, ne vaut-il pas bien cet autre gouvernement arbitraire dont nous ne connaissons encore ni les propriétés, ni ses rapports avec notre bonheur, et où la raison ne peut nous montrer que le comble de notre misère?

Supposer tous les abus dans le parti qu'on attaque, et n'en supposer aucun dans le sien, est un sophisme bien grossier et bien ordinaire, dont tout homme sensé doit se garantir. Il faut supposer des abus de part et d'autre, parce qu'il s'en glisse partout; mais ce n'est pas à dire qu'il y ait égalité dans leurs conséquences. Tout abus est un mal, souvent inévitable, pour lequel on ne doit pas proscrire ce qui est bon en soi. Mais comparez, et vous trouverez, d'un côté, des maux sûrs, des maux terribles, sans bornes et sans fin; de l'autre, l'abus même difficile, qui, s'il est grand, sera passager, et tel que, quand il a lieu, il porte toujours avec lui son remède. Car, encore une fois, il n'y a de liberté possible que dans l'observation des lois ou de la volonté générale; et il n'est pas plus dans la volonté générale de nuire à tous, que dans la volonté particulière de nuire à soi-même<sup>1</sup>. Mais supposons cet abus de la liberté aussi naturel que l'abus de la puissance; il y aura toujours cette différence entre l'un et l'autre, que l'abus de la liberté tourne au préjudice du peuple qui en abuse, et, le punissant de son propre tort, le force à en chercher le remède: ainsi, de ce côté, le mal n'est jamais qu'une crise, il ne peut faire un État permanent; au lieu que l'abus de la puissance, ne tournant point au préjudice du puissant, mais du faible, est, par sa nature, sans mesure, sans frein, sans limites; il ne finit que par la destruction de celui qui seul

1. C'est l'un des théorèmes fondamentaux du *Contrat social*.

en ressent le mal. Disons donc qu'il faut que le gouvernement appartienne au petit nombre, l'inspection sur le gouvernement à la généralité; et que si de part ou d'autre l'abus est inévitable, il vaut encore mieux qu'un peuple soit malheureux par sa faute qu'opprimé sous la main d'autrui.

Le premier et le plus grand intérêt public est toujours la justice. Tous veulent que les conditions soient égales pour tous, et la justice n'est que cette égalité. Le citoyen ne veut que les lois et que l'observation des lois. Chaque particulier dans le peuple sait bien que, s'il y a des exceptions, elles ne seront pas en sa faveur. Ainsi tous craignent les exceptions; et qui craint les exceptions aime la loi. Chez les chefs, c'est tout autre chose : leur état même est un état de préférence; et ils cherchent des préférences partout<sup>1</sup>. S'ils veulent des lois, ce n'est pas pour leur obéir, c'est pour en être les arbitres. Ils veulent des lois pour se mettre à leur place et pour se faire craindre en leur nom. Tout les favorise dans ce projet : ils se servent des droits qu'ils ont pour usurper sans risque ceux qu'ils n'ont pas. Comme ils parlent toujours au nom de la loi, même en la violant, quiconque ose la défendre contre eux est un séditieux, un rebelle; il doit périr : et pour eux, toujours sûrs de l'impunité dans leurs entreprises, le pis qui leur arrive est de ne pas réussir. S'ils ont besoin d'appui, partout ils en trouvent. C'est une ligue naturelle que celle des forts; et

1. La justice dans le peuple est une vertu d'État; la violence et la tyrannie sont de même dans les chefs des vices d'État. Si nous étions à leurs places, nous autres particuliers, nous deviendrions comme eux violents, usurpateurs, iniques. Quand des magistrats viennent donc nous prêcher leur intégrité, leur modé-

ration, leur justice, ils nous trompent, s'ils veulent obtenir ainsi la confiance que nous ne leur devons pas : non qu'ils ne puissent avoir personnellement ces vertus dont ils se vantent; mais alors ils font une exception, et ce n'est pas aux exceptions que la loi doit avoir égard. (Note de Rousseau.)

ce qui fait la faiblesse des faibles est de ne pouvoir se liguer ainsi. Tel est le destin du peuple, d'avoir toujours au dedans et au dehors ses parties pour juges. Heureux quand il en peut trouver d'assez équitables pour le protéger contre leurs propres maximes, contre ce sentiment si gravé dans le cœur humain, d'aimer et favoriser les intérêts semblables aux nôtres ! Vous avez eu cet avantage une fois, et ce fut contre toute attente. Quand la médiation fut acceptée, on vous crut écrasés ; mais vous eûtes des défenseurs éclairés et fermes, des médiateurs intègres et généreux : la justice et la vérité triomphèrent<sup>1</sup>. Puissiez-vous être heureux deux fois ! vous aurez joui d'un bonheur bien rare, et dont vos oppresseurs ne paraissent guère alarmés.

Après vous avoir étalé tous les maux imaginaires d'un droit aussi ancien que votre constitution, et qui jamais n'a produit aucun mal, on pallie, on nie ceux du droit nouveau qu'on usurpe, et qui se font sentir dès aujourd'hui. Forcé d'avouer que le gouvernement peut abuser du droit négatif jusqu'à la plus intolérable tyrannie, on affirme que ce qui arrive n'arrivera pas, et l'on change en possibilité sans vraisemblance ce qui se passe aujourd'hui sous vos yeux. Personne, ose-t-on dire, ne dira que le gouvernement ne soit équitable et doux ; et remarquez que cela se dit en réponse à des représentations où l'on se plaint des injustices et des violences du gouvernement. C'est là vraiment ce qu'on peut appeler du beau style ; c'est l'éloquence de Périclès, qui, renversé par Thucydide à la lutte<sup>2</sup>, prouvait aux spectateurs que c'était lui qui l'avait terrassé.

1. Ce compliment s'adresse spécialement à la France, dont Rousseau cherche à se ménager tout au moins la neutralité bienveillante, en dépit de l'arrêt du Parlement.

2. C'est un souvenir de Plutarque. — Le Thucydide dont il est ici question est le principal antagoniste de Périclès, et n'a rien de commun avec l'historien de ce nom.

Ainsi donc, en s'emparant du bien d'autrui sans prétexte, en emprisonnant sans raison les innocents, en flétrissant un citoyen sans l'ouïr, en jugeant illégalement un autre, en protégeant les livres obscènes, en brûlant ceux qui respirent la vertu, en persécutant leurs auteurs, en cachant le vrai texte des lois<sup>1</sup>, en refusant les satisfactions les plus justes, en exerçant le plus dur despotisme, en détruisant la liberté qu'ils devraient défendre, en opprimant la patrie dont ils devraient être les pères, ces messieurs se font compliment à eux-mêmes sur la grande équité de leurs jugements; ils s'extasient sur la douceur de leur administration, ils affirment avec confiance que tout le monde est de leur avis sur ce point. Je doute fort toutefois que cet avis soit le vôtre, et je suis sûr au moins qu'il n'est pas celui des représentants.

Que l'intérêt particulier ne me rende point injuste. C'est de tous nos penchans celui contre lequel je me tiens le plus en garde, et auquel j'espère avoir le mieux résisté. Votre magistrat est équitable dans les choses indifférentes, je le crois porté même à l'être toujours; ses places sont peu lucratives; il rend la justice et ne la vend point; il est personnellement intègre, désintéressé; et je sais que dans ce Conseil si despotique il règne encore de la droiture et des vertus. En vous montrant les conséquences du droit négatif, je vous ai moins dit ce qu'ils feront, devenus souverains, que ce qu'ils continueront à faire pour l'être. Une fois reconnus tels, leur intérêt sera d'être toujours justes, et il l'est dès aujourd'hui d'être justes le plus souvent: mais malheur à quiconque osera recourir aux lois encore, et réclamer la liberté! C'est contre ces infortunés que tout

1. Allusion à un fait qui s'était | refusé à un citoyen communi-  
passé en 1745: le Conseil avait | cation du texte original.

devient permis, légitime. L'équité, la vertu, l'intérêt même, ne tiennent point devant l'amour de la domination; et celui qui sera juste étant le maître n'épargne aucune injustice pour le devenir.

Le vrai chemin de la tyrannie n'est point d'attaquer directement le bien public; ce serait réveiller tout le monde pour le défendre: mais c'est d'attaquer successivement tous ses défenseurs, et d'effrayer quiconque oserait encore aspirer à l'être. Persuadez à tous que l'intérêt public n'est celui de personne, et par cela seul la servitude est établie; car, quand chacun sera sous le joug, où sera la liberté commune? Si quiconque ose parler est écrasé dans l'instant même, où seront ceux qui voudront l'imiter? et quel sera l'organe de la généralité, quand chaque individu gardera le silence? Le gouvernement sévira donc contre les zélés, et sera juste avec les autres, jusqu'à ce qu'il puisse être injuste avec tous impunément. Alors sa justice ne sera plus qu'une économie pour ne pas dissiper sans raison son propre bien.

Il y a donc un sens dans lequel le Conseil est juste, et doit l'être par intérêt; mais il y en a un dans lequel il est du système qu'il s'est fait d'être souverainement injuste; et mille exemples ont dû vous apprendre combien la protection des lois est insuffisante contre la haine du magistrat. Que sera-ce lorsque, devenu seul maître absolu par son droit négatif, il ne sera plus gêné par rien dans sa conduite, et ne trouvera plus d'obstacles à ses passions? Dans un si petit État, où nul ne peut se cacher dans la foule, qui ne vivra pas alors dans d'éternelles frayeurs, et ne sentira pas à chaque instant de sa vie le malheur d'avoir ses égaux pour maîtres? Dans les grands États, les particuliers sont trop loin du prince et des chefs pour en être vus; leur petitesse les sauve; et pourvu que le peuple paye,

on le laisse en paix<sup>1</sup>. Mais vous ne pourrez faire un pas sans sentir le poids de vos fers. Les parents, les amis, les protégés, les espions de vos maîtres, seront plus vos maîtres qu'eux; vous n'oserez ni défendre vos droits, ni réclamer votre bien, crainte de vous faire des ennemis; les recoins les plus obscurs ne pourront vous dérober à la tyrannie, il faudra nécessairement en être satellite ou victime. Vous sentirez à la fois l'esclavage politique et le civil; à peine oserez-vous respirer en liberté. Voilà, monsieur, où doit naturellement vous mener l'usage du droit négatif tel que le Conseil se l'arroe. Je crois qu'il n'en voudra pas faire un usage aussi funeste, mais il le pourra certainement; et la seule certitude qu'il peut impunément être injuste vous fera sentir les mêmes maux que s'il l'était en effet.

Je vous ai montré, monsieur, l'état de votre constitution tel qu'il se présente à mes yeux. Il résulte de cet exposé que cette constitution, prise dans son ensemble, est bonne et saine, et qu'en donnant à la liberté ses véritables bornes, elle lui donne en même temps toute la solidité qu'elle doit avoir. Car, le gouvernement ayant un droit négatif contre les innovations du législateur, et le peuple un droit négatif contre les usurpations du Conseil, les lois seules règnent, et règnent sur tous; le premier de l'État ne leur est pas moins soumis que le dernier, aucun ne peut les enfreindre, nul intérêt particulier ne peut les changer, et la constitution demeure inébranlable.

Mais si au contraire les ministres des lois en deviennent les seuls arbitres, et qu'ils puissent les faire parler ou taire à leur gré; si le droit de représentation, seul garant des

1. On reconnaît le mot malencontreux de Mazarin au début de la Fronde : « Qu'ils chantent, pourvu qu'ils payent ».

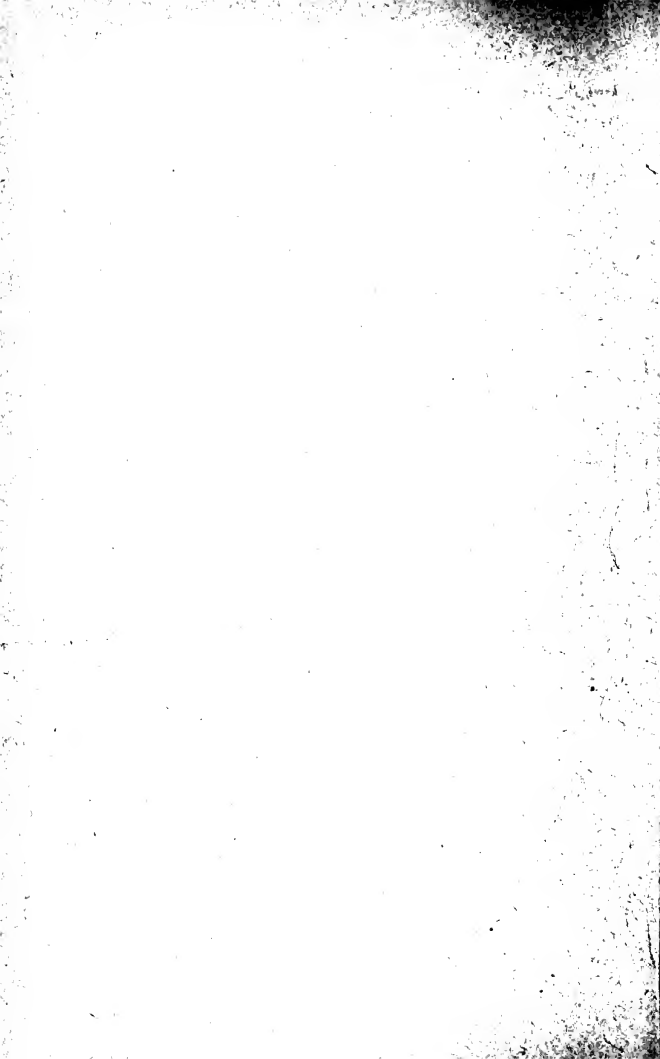


lois et de la liberté, n'est qu'un droit illusoire et vain, qui n'ait, en aucun cas, aucun effet nécessaire, je ne vois point de servitude pareille à la vôtre ; et l'image de la liberté n'est plus chez vous qu'un leurre méprisant et puéril, qu'il est même indécent d'offrir à des hommes sensés. Que sert alors d'assembler le législateur, puisque la volonté du Conseil est l'unique loi ? que sert d'élire solennellement des magistrats qui d'avance étaient déjà vos juges, et qui ne tiennent de cette élection qu'un pouvoir qu'ils exerçaient auparavant ? Soumettez-vous de bonne grâce, et renoncez à ces jeux d'enfants, qui, devenus frivoles, ne sont pour vous qu'un avilissement de plus.

Cet état, étant le pire où l'on puisse tomber, n'a qu'un avantage : c'est qu'il ne saurait changer qu'en mieux. C'est l'unique ressource des maux extrêmes ; mais cette ressource est toujours grande quand des hommes de sens et de cœur la sentent et savent s'en prévaloir. Que la certitude de ne pouvoir tomber plus bas que vous n'êtes doit vous rendre fermes dans vos démarches ! mais soyez sûrs que vous ne sortirez point de l'abîme tant que vous serez divisés, tant que les uns voudront agir et les autres rester tranquilles.

(Partie II, lettre ix.)

---



# CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE

(Ouvrage posthume <sup>1</sup>)

---

## NOTICE

Dans un chapitre du *Contrat social*<sup>2</sup>, Rousseau a tracé du législateur un portrait grandiose. Il faut, dit-il, « une raison sublime » à cet « homme extraordinaire ». — « S'il est vrai qu'un grand prince est un homme rare, que sera-ce qu'un grand législateur?... Celui-ci est le mécanicien qui invente la machine, celui-là n'est que l'ouvrier qui la monte et la fait marcher. » Moïse, Numa, Solon, surtout Lycurgue, fascinent son esprit : ils ont été des êtres surhumains ; en effet, « il faudrait des dieux pour donner des lois aux hommes ». Le législateur n'exerce et ne doit exercer qu'une autorité morale : lorsque la société se fonde ou se transforme, il dégage et formule la volonté générale, que le peuple reconnaît ensuite pour sienne et sanctionne par son suffrage. C'est l'homme providentiel.

A deux reprises, Rousseau fut sollicité de remplir ce rôle qu'il avait si hautement défini, et ne fit pas trop difficulté de s'en croire capable. Il aurait eu mauvaise grâce à s'y dérober, ayant l'air de le si bien comprendre.

Les patriotes corses, en 1764, le prirent, pour ainsi dire, au mot. Dans le *Contrat social*<sup>3</sup>, il avait désigné la Corse comme le seul pays d'Europe « capable de législation », tourmenté par le besoin d'en recevoir une, mûr pour elle, et en même temps

1. Publié en 1782. — 2. Liv. II, chap. vu. — 3. Liv. II, ch. x.

assez voisin de l'état de nature (entendez-le sans raillerie) pour que les mœurs n'y fissent pas obstacle à l'action salutaire des lois. — « La valeur et la constance, disait-il, avec laquelle ce brave peuple a su recouvrer et défendre sa liberté mériteraient bien que quelque homme sage lui apprit à la conserver. J'ai quelque pressentiment qu'un jour cette petite île étonnera l'Europe. » N'était-ce pas offrir ses services? Le général Paoli lui fit demander par l'entremise de M. Butta-Fuoco, officier corse au service de la France, d'être lui-même cet « homme sage ». Rousseau réclama les documents propres à l'éclairer et se mit à l'œuvre. Quand cette nouvelle s'ébruita, les philosophes trouvèrent la chose parfaitement ridicule, autant dire impossible, et crurent Rousseau dupe d'une facétie flatteuse pour son orgueil. Voltaire s'en égaya bruyamment. Le plus singulier, c'est que l'ombrageux Rousseau se prit lui-même à partager ce soupçon, en dépit de la correspondance qu'il avait dans les mains. Après cet incident comique, il se rendit enfin à l'évidence et reprit son œuvre avec ardeur. Mais cela se passait dans le temps le plus agité de son séjour à Motiers; sa santé, la nécessité de tenir tête à son pasteur, devenu son ennemi<sup>1</sup>, lui enlevaient tout repos d'esprit. En 1765, il forma le projet, pour se procurer à la fois toutes les informations nécessaires et la résidence paisible qu'il ne trouvait nulle part en Europe, d'aller s'établir parmi les Corses. Les difficultés du voyage l'arrêtèrent, et surtout les desseins de plus en plus manifestes du ministère français, qui ne laissaient plus aucune illusion sur les rêves d'indépendance formés par les patriotes corses. On comprend qu'il n'ait pas vu sans indignation sombrer la liberté du peuple au bonheur duquel il travaillait avec la certitude intrépide du succès. Ce qui prête à rire, ce qui est insensé, c'est de prétendre qu'en préparant la conquête de la Corse, M. de Choiseul eut pour but principal de faire échouer une entreprise qui pouvait devenir glorieuse pour Jean-Jacques.

Le *Projet de Constitution pour la Corse* demeura donc inachevé, mais il en subsistait, dans les papiers de Rousseau légués à son ami Moulou, d'importants fragments qui ont été publiés il y a trente ans<sup>2</sup>. L'auteur les avait certainement sous les yeux quand il fut pour la seconde fois, en 1772, provoqué à reprendre le rôle de législateur.

1. Voy. *Introd.*, p. XLVI.

2. Dans les *Œuvres et Corresp.*

| inédites de J.-J. Rousseau, publiées  
par G. Streickeisen-Moulou.

Son second travail fut destiné à la Pologne, et n'eut pas plus de résultats effectifs que le précédent. En revanche, l'écrit auquel il aboutit est complet, l'un des plus intéressants et l'un des plus beaux qui soient sortis de la plume de Rousseau. La vigueur de pensée et de style croissaient chez lui avec les années. Il ne perdait le sens que sur ce qui concernait sa personne.

Les circonstances qui donnèrent lieu aux *Considérations sur le gouvernement de Pologne* ressemblèrent fort à celles que nous venons de voir à propos de la Corse. Opprimée par la Russie et menacée de ces *partages* dans lesquels les philosophes du dernier siècle, en haine d'un pays catholique, se refusèrent à voir la plus monstrueuse violation du droit des gens, la Pologne traversait une crise révolutionnaire où son existence nationale était en jeu. Les *Confédérés* de Bar cherchaient le salut dans la réforme profonde du régime anarchique qui avait mis leur patrie à la merci des puissances militaires ses voisines. Dans une partie de la nation française et dans les conseils du gouvernement, la sympathie était vive pour ce réveil national. Un des Polonais qui plaidaient à Paris pour la Confédération, M. de Wielhorski, soumit ses vues à Rousseau et lui fit appel en faveur de son malheureux pays.

La tâche était moins au gré de Rousseau, de légiférer pour la Pologne, que pour la Corse. La Pologne était un pays déjà vieux, avec un passé historique, un pays fort éloigné par conséquent de l'état primitif, et dont la noblesse au moins inclinait vers la corruption (c'est-à-dire vers la civilisation) des grands États européens; ajoutez, un pays d'une étendue trop considérable pour que le gouvernement direct y fût praticable. Mais la Pologne était honnie des philosophes, courtisans de la grande Catherine et du grand Frédéric : c'était une puissante recommandation aux yeux de Rousseau. Et en outre elle semblait montrer, par sa résistance désespérée contre la politique et les armées russes, que l'attachement à son indépendance était encore capable de lui inspirer de fortes résolutions. Ce qu'il ne présentait pas, malgré l'exemple tout récent de la Corse conquise par les armes françaises, c'est que la tsarine empêcherait de vive force la réforme des institutions qui mettaient la Pologne à sa merci. Il répondit donc à l'appel de M. de Wielhorski, sous cette seule réserve : « Un étranger ne peut guère donner que des vues générales, pour éclairer, non pour guider l'instituteur. »

Ces « vues générales » sont cependant ce qu'il a jamais écrit de plus précis sur les matières politiques, et la nécessité de se

plier à des réalités, de ne pas tuer d'abord par la violence du remède le malade qu'il s'agissait de guérir, l'a beaucoup plus servi que gêné. « En songeant à ce que vous voulez acquérir, dit-il aux Polonais, n'oubliez pas ce que vous pouvez perdre. Corrigez, s'il se peut, les abus de votre constitution; mais ne méprisez pas celle qui vous a faits ce que vous êtes. » Or, en dépit de son anarchie, la Pologne est et reste une nation; c'est donc à fortifier chez elle les caractères et les ressorts nationaux que Rousseau va surtout s'étudier. Il faut que la Pologne reste elle-même, et que, si ses voisins en viennent à la démembrer et l'« englober », ils ne puissent « digérer » leur conquête.

Le premier point, c'est le maintien des mœurs traditionnelles, et les mœurs sont affaire d'éducation. Cette éducation doit donc être civique, elle doit resserrer le lien entre les fils de la même patrie et les rendre aussi semblables les uns aux autres que différents des étrangers : l'instruction et plus encore les jeux des enfants doivent être collectifs, présidés par des magistrats, en sorte que l'idée de la patrie soit dès le plus jeune âge, et par la force de l'habitude, gravée dans tous les esprits.

Le but de la Pologne étant de résister à la conquête de voisins menaçants, tout son système politique et militaire doit être défensif. Elle n'a ni le besoin, ni l'envie, ni la possibilité de conquérir; elle n'est déjà que trop vaste; il lui faut se concentrer, fût-ce au prix de sacrifices territoriaux. Qu'importe l'amputation de quelques membres pour sauver le tronc? Mais l'essentiel est qu'en terre polonaise tout homme soit ou puisse devenir citoyen. Rousseau n'abolit pas d'un trait de plume l'aristocratie : il sent tout le danger de ces transformations brusques. Il la rend ouverte, — ouverte au mérite, — et, par un système très original de sélection, procure aux serfs un moyen de s'élever graduellement jusqu'aux plus hautes dignités de l'État. Ainsi, du premier rang jusqu'au dernier, tous sont classés selon une hiérarchie rigoureusement déterminée, mais où le mérite éprouvé, les services rendus, justifient seuls l'inégalité : par là, dit-il, « on allumerait dans tous les États inférieurs un zèle ardent pour contribuer au bien public; on parviendrait enfin à vivifier toutes les parties de la Pologne, et à les lier de manière à ne faire plus qu'un même corps. » La dignité même de roi, par l'élection combinée avec le sort, deviendrait accessible à tous sans pouvoir être pour l'ambition de personne, à plus forte raison pour les intrigues de l'étranger, une proie assurée. — Une armée

nationale, où tous seraient appelés à servir à tour de rôle, non par métier, mais par devoir et pour s'exercer; une armée dans laquelle la cavalerie, l'arme polonaise par excellence, deviendrait la principale ressource d'une tactique défensive. — Une organisation économique favorisant par l'agriculture le bien-être, non l'enrichissement en numéraire, ni le luxe qui en est la suite fatale. — En un mot, des institutions appropriées au sol, au tempérament, au passé national, et renforçant les traits originaux, et comme personnels, d'un peuple qui ne peut durer qu'en éliminant les influences étrangères : tel est le plan dans lequel Rousseau encadre les projets de réforme qui s'imposaient d'ailleurs aux patriotes polonais. — l'abolition du *liberum veto* et des *pacta conventa*, causes immédiates et perpétuelles d'anarchie.

Les *Considérations*, nous l'avons dit, sont un ouvrage posthume; mais elles circulèrent en manuscrit dans leur primeur. Grimm notamment les lut, et le correspondant attitré des cours du Nord, tout en louant « l'éloquence nerveuse » de cet écrit, dans lequel il trouvait d'ailleurs « beaucoup de vues sages à côté de beaucoup de vues creuses », haussa les épaules à cet « amusement de philosophe oisif ». Avoir de l'estime pour la Pologne, pour les Confédérés, « ce ramas de toutes sortes d'aventuriers, d'intrigants et de brigands, encouragés par le fanatisme des moines et l'imbécillité du peuple », cela était « du dernier ridicule ». La sagesse, c'était apparemment de tenir la Pologne pour déjà morte et digne de mourir, — et d'aduler la grande Catherine. En se séparant sur ce point des gens de lettres de son temps; en ne supposant pas *a priori*, comme Grimm, que « la liberté politique en plaine fût une chimère »; en s'attachant à l'idée toute moderne de nation, aux droits qu'elle implique, aux forces morales et politiques qui la développent et qui, devant le péril, l'exaltent ou même la ressuscitent, Rousseau nous semble fort en avance sur ses contemporains, et ne point du tout prêter à rire. Il existe, nous le savons aujourd'hui par toute l'histoire de ce siècle, — hélas! par l'histoire d'hier, — des mœurs, des institutions patriotiques, qui font qu'une nation prend conscience d'elle-même, « infuse » à tous ses enfants l'âme dont elle vit, et les rend, sinon toujours invincibles, réfractaires du moins à toute conquête. C'est la meilleure leçon que Rousseau ait tirée de l'antiquité. Elle arrivait bien tard pour la malheureuse Pologne. Elle a servi et peut encore servir à d'autres.

I. — PLAN D'ÉDUCATION NATIONALE  
POUR LA POLOGNE.

C'est ici l'article important. C'est l'éducation qui doit donner aux âmes la forme nationale, et diriger tellement leurs opinions et leur goûts, qu'elles soient patriotes par inclination, par passion, par nécessité. Un enfant en ouvrant les yeux doit voir la patrie, et jusqu'à la mort ne doit plus voir qu'elle. Tout vrai républicain suçà avec le lait de sa mère l'amour de sa patrie, c'est-à-dire des lois et de la liberté. Cet amour fait toute son existence; il ne voit que la patrie, il ne vit que pour elle; sitôt qu'il est seul, il est nul; sitôt qu'il n'a plus de patrie, il n'est plus; et s'il n'est pas mort, il est pis.

L'éducation nationale n'appartient qu'aux hommes libres; il n'y a qu'eux qui aient une existence commune et qui soient vraiment liés par la loi. Un Français, un Anglais, un Espagnol, un Italien, un Russe, sont tous à peu près le même homme<sup>1</sup>; il sort du collège déjà tout façonné pour la licence, c'est-à-dire pour la servitude. A vingt ans, un Polonais ne doit pas être un autre homme; il doit être un Polonais. Je veux qu'en apprenant à lire il lise des choses de son pays; qu'à dix ans il en connaisse toutes les productions, à douze toutes les provinces, tous les chemins, toutes les villes; qu'à quinze il en sache toute l'histoire, à seize toutes les lois; qu'il n'y ait pas eu dans toute la Pologne une belle action ni un homme illustre dont il

1. Négliger des différences aussi | qui raisonne sur des idées et qui  
tranchées, c'est le fait d'un homme | n'a pas observé.



n'ait la mémoire et le cœur pleins, et dont il ne puisse rendre compte à l'instant. On peut juger par là que ce ne sont pas les études ordinaires, dirigées par des étrangers et des prêtres, que je voudrais faire suivre aux enfans. La loi doit régler la matière, l'ordre et la forme de leurs études. Ils ne doivent avoir pour instituteurs que des Polonais, tous mariés, s'il est possible, tous distingués par leurs mœurs, par leur probité, par leur bon sens, par leurs lumières, et tous destinés à des emplois, non plus importants ni plus honorables, car cela n'est pas possible, mais moins pénibles et plus éclatants, lorsqu'au bout d'un certain nombre d'années ils auront rempli celui-là. Gardez-vous surtout de faire un métier de l'état de pédagogue<sup>1</sup>. Tout homme public en Pologne ne doit avoir d'autre état permanent que celui de citoyen. Tous les postes qu'il remplit, et surtout ceux qui sont importants, comme celui-ci, ne doivent être considérés que comme des places d'épreuve et de degrés pour monter plus haut après l'avoir mérité. J'exhorte les Polonais à faire attention à cette maxime, sur laquelle j'insisterai souvent : je la crois la clef d'un grand ressort dans l'État. On verra ci-après comment on peut, à mon avis, la rendre praticable sans exception.

Je n'aime point ces distinctions de collèges et d'académies<sup>2</sup>, qui font que la noblesse riche et la noblesse pauvre sont élevées différemment et séparément. Tous étant égaux par la constitution de l'État doivent être élevés ensemble et de la même manière; et si l'on ne peut établir une édu-

1. Voilà l'utopie. On ne s'improvise pas pédagogue; il y faut, outre les lumières naturelles, une expérience spéciale; il est donc nécessaire que cet état soit un métier.

2. On appelait alors *académies* les établissemens où les jeunes nobles apprenaient les exercices du corps, l'équitation, l'escrime, etc.

cation publique tout à fait gratuite, il faut du moins la mettre à un prix que les pauvres puissent payer<sup>1</sup>. Ne pourrait-on pas fonder dans chaque collège un certain nombre de places purement gratuites, c'est-à-dire aux frais de l'État, et qu'on appelle en France des bourses? Ces places données aux enfants des pauvres gentilshommes qui auraient bien mérité de la patrie, non comme une aumône, mais comme une récompense des bons services des pères, deviendraient à ce titre honorables, et pourraient produire un double avantage qui ne serait pas à négliger. Il faudrait pour cela que la nomination n'en fût pas arbitraire, mais se fit par une espèce de jugement dont je parlerai ci-après. Ceux qui rempliraient ces places seraient appelés enfants de l'État, et distingués par quelque marque honorable qui donnerait la préséance sur les autres enfants de leur âge, sans excepter ceux des grands.

Dans tous les collèges il faut établir un gymnase ou lieu d'exercices corporels pour les enfants. Cet article si négligé est, selon moi, la partie la plus importante de l'éducation, non seulement pour former des tempéraments robustes et sains, mais encore plus pour l'objet moral, qu'on néglige ou qu'on ne remplit que par un tas de préceptes pédantesques et vains qui sont autant de paroles perdues. Je ne redirai jamais assez que la bonne éducation doit être négative. Empêchez les vices de naître, vous aurez assez fait pour la vertu. Le moyen en est de la dernière facilité dans la bonne éducation publique : c'est de tenir toujours les enfants en haleine, non par d'ennuyeuses études où ils n'entendent rien et qu'ils prennent en haine par cela seul qu'ils sont forcés de rester en place, mais par des exercices qui leur plaisent, en satisfaisant au besoin qu'en

1. C'est le programme suivi en pareille matière par les États modernes.

croissant a leur corps de s'agiter, et dont l'agrément pour eux ne se bornera pas là.

On ne doit point permettre<sup>1</sup> qu'ils jouent séparément à leur fantaisie, mais tous ensemble et en public, de manière qu'il y ait toujours un but commun auquel tous aspirent, et qui excite la concurrence et l'émulation. Les parents qui préféreront l'éducation domestique, et feront élever leurs enfants sous leurs yeux, doivent cependant les envoyer à ces exercices. Leur instruction peut être domestique et particulière, mais leurs jeux doivent toujours être publics et communs à tous; car il ne s'agit pas seulement ici de les occuper, de leur former une constitution robuste, de les rendre agiles et découplés, mais de les accoutumer de bonne heure à la règle, à l'égalité, à la fraternité, aux concurrences, à vivre sous les yeux de leurs concitoyens et à désirer l'approbation publique<sup>2</sup>. Pour cela, il ne faut pas que les prix et récompenses des vainqueurs soient distribués arbitrairement par les maîtres des exercices, ni par les chefs des collèges, mais par acclamation et au jugement des spectateurs; et l'on peut compter que ces jugements seront toujours justes, surtout si l'on a soin de rendre ces jeux attirants pour le public, en les ordonnant avec un peu d'appareil et de façon qu'ils fassent spectacle<sup>3</sup>. Alors il est à présumer que tous les honnêtes gens et tous les bons patriotes se feront un devoir et un plaisir d'y assister.

A Berne, il y a un exercice bien singulier pour les jeunes patriciens qui sortent du collège. C'est ce qu'on appelle

1. Prenons garde : cette contrainte qu'on se flatte d'abolir dans l'éducation intellectuelle, on la rétablit dans l'éducation physique.

2. Tout cela est plein de rémi-

niscences antiques : c'est du Lycérgue et du Platon.

3. Encore un point sur lequel Rousseau est en train d'obtenir large satisfaction.

*l'état extérieur.* C'est une copie en petit de tout ce qui compose le gouvernement de la république : un sénat, des avoyers, des officiers, des huissiers, des orateurs, des causes, des jugements, des solennités. L'état extérieur a même un petit gouvernement et quelques rentes ; et cette institution, autorisée et protégée par le souverain, est la pépinière des hommes d'État qui dirigeront un jour les affaires publiques dans les mêmes emplois qu'ils n'exercent d'abord que par jeu.

Quelque forme qu'on donne à l'éducation publique, dont je n'entreprends pas ici le détail, il convient d'établir un collège de magistrats du premier rang qui en ait la suprême administration, et qui nomme, révoque et change à sa volonté tant les principaux et chefs des collèges, lesquels seront eux-mêmes, comme je l'ai déjà dit, des candidats pour les hautes magistratures, que les maîtres des exercices, dont on aura soin d'exciter aussi le zèle et la vigilance par des places plus élevées, qui leur seront ouvertes ou fermées selon la manière dont ils auront rempli celles-là. Comme c'est de ces établissements que dépend l'espoir de la république, la gloire et le sort de la nation, je les trouve, je l'avoue, d'une importance que je suis bien surpris qu'on n'ait songé à leur donner nulle part. Je suis affligé pour l'humanité que tant d'idées qui me paraissent bonnes et utiles se trouvent toujours, quoique très praticables, si loin de ce qui se fait.

(Chapitre iv.)

## II. — UTOPIE ÉCONOMIQUE.

Le choix du système économique que doit adopter la Pologne dépend de l'objet qu'elle se propose en corrigeant sa constitution. Si vous ne voulez que devenir bruyants, brillants, redoutables, et influencer sur les autres peuples de l'Europe, vous avez leur exemple, appliquez-vous à l'imiter. Cultivez les sciences, les arts, le commerce, l'industrie, ayez des troupes réglées, des places fortes, des académies, surtout un bon système de finances qui fasse bien circuler l'argent, qui par là le multiplie, qui vous en procure beaucoup; travaillez à le rendre très nécessaire, afin de tenir le peuple dans une grande dépendance, et pour cela, fomentez le luxe matériel, et le luxe de l'esprit, qui en est inséparable<sup>1</sup>. De cette manière vous formerez un peuple intrigant, ardent, avide, ambitieux, servile et fripon comme les autres, toujours sans aucun milieu à l'un des deux extrêmes de la misère ou de l'opulence, de la licence ou de l'esclavage; mais on vous comptera parmi les grandes puissances de l'Europe; vous entrerez dans tous les systèmes politiques; dans toutes les négociations on recherchera votre alliance, on vous liera par des traités; il n'y aura pas une guerre en Europe où vous n'ayez l'honneur d'être fourrés; si le bonheur vous en veut, vous pourrez rentrer dans vos anciennes possessions, peut-être en conquérir de nouvelles, et puis dire comme Pyrrhus ou comme les Russes<sup>2</sup>, c'est-à-dire comme

1. Voy. le *Discours sur les sciences et les arts* et la *Lettre sur les spectacles*.

2. On connaît les goûts conquérants de Pyrrhus. Quant à la Russie, elle était en train, sous Cathé-

les enfants : « Quand tout le monde sera à moi, je mangerai bien du sucre ».

Mais si par hasard vous aimiez mieux former une nation libre, paisible et sage, qui n'a ni peur ni besoin de personne, qui se suffit à elle-même et qui est heureuse; alors il faut prendre une méthode toute différente, maintenir, rétablir chez vous des mœurs simples, des goûts sains, un esprit martial sans ambition; former des âmes courageuses et désintéressées; appliquer vos peuples à l'agriculture et aux arts nécessaires à la vie; rendre l'argent méprisable et, s'il se peut, inutile, chercher, trouver, pour opérer de grandes choses, des ressorts plus puissants et plus sûrs. Je conviens qu'en suivant cette route vous ne remplirez pas les gazettes du bruit de vos fêtes, de vos négociations, de vos exploits; que les philosophes ne vous encenseront pas, que les poètes ne vous chanteront pas, qu'en Europe on parlera peu de vous; peut-être même affectera-t-on de vous dédaigner: mais vous vivrez dans la véritable abondance, dans la justice et dans la liberté; mais on ne vous cherchera pas querelle; on vous craindra sans en faire semblant, et je vous réponds que les Russes ni d'autres ne viendront plus faire les maîtres chez vous, ou que, si pour leur malheur ils y viennent, ils seront beaucoup plus pressés d'en sortir. Ne tentez pas surtout d'allier ces deux projets, ils sont trop contradictoires; et vouloir aller aux deux par une marche composée, c'est vouloir les manquer tous deux. Choisissez donc, et, si vous préférez le premier parti, cessez ici de me le lire; car, de tout ce qui me reste à proposer, rien ne se rapporte plus qu'au second....

Est-il sûr que l'argent soit le nerf de la guerre? Les

rine II, de s'accroître sur le littoral de la mer Noire aux dépens des

Turcs, et menaçait la Pologne même.

peuples riches ont toujours été battus et conquis par les peuples pauvres. Est-il sûr que l'argent soit le ressort d'un bon gouvernement? Les systèmes de finances sont modernes<sup>1</sup>. Je n'en vois rien sortir de bon ni de grand. Les gouvernements anciens ne connaissaient pas même ce mot de *finance*, et ce qu'ils faisaient avec des hommes est prodigieux. L'argent est tout au plus le supplément des hommes, et le supplément ne vaudra jamais la chose. Polonais, laissez-moi tout cet argent aux autres, ou contentez-vous de celui qu'il faudra bien qu'ils vous donnent, puisqu'ils ont plus besoin de vos blés que vous de leur or. Il vaut mieux, croyez-moi, vivre dans l'abondance que dans l'opulence; soyez mieux que pécunieux, soyez riches : cultivez bien vos champs, sans vous soucier du reste; bientôt vous moissonnerez de l'or, et plus qu'il n'en faut pour vous procurer l'huile et le vin qui vous manquent, puisqu'à cela près la Pologne abonde, ou peut abonder de tout. Pour vous maintenir heureux et libres, ce sont des têtes, des cœurs et des bras qu'il vous faut; c'est là ce qui fait la force d'un État et la prospérité d'un peuple. Les systèmes de finances font des âmes vénales; et dès qu'on ne veut que gagner, on gagne toujours plus à être fripon qu'honnête homme. L'emploi de l'argent se dévoie et se cache; il est destiné à une chose et employé à une autre. Ceux qui le manient apprennent bientôt à le détourner; et que sont tous les surveillants qu'on leur donne, sinon d'autres fripons qu'on envoie partager avec eux? S'il n'y avait que des richesses publiques et manifestes, si la marche de l'or laissait une marque ostensible et ne pouvait se cacher, il n'y aurait point d'expédient plus commode pour acheter des services, du courage, de la fidé-

1. Précisément. Aussi n'est-ce pas dans l'antiquité qu'il faut | prendre, en pareille matière, ces | termes de comparaison.

lité, des vertus ; mais, vu sa circulation secrète, il est plus commode encore pour faire des pillards et des traîtres, pour mettre à l'enchère le bien public et la liberté. En un mot, l'argent est à la fois le ressort le plus faible et le plus vain que je connaisse pour faire marcher à son but la machine politique, le plus fort et le plus sûr pour l'en détourner.

On ne peut faire agir les hommes que par leur intérêt, je le sais ; mais l'intérêt pécuniaire est le plus mauvais de tous, le plus vil, le plus propre à la corruption, et même, je le répète avec confiance et le soutiendrai toujours, le moindre et le plus faible aux yeux de qui connaît bien le cœur humain. Il est naturellement dans tous les cœurs de grandes passions en réserve ; quand il n'y reste plus que celle de l'argent, c'est qu'on a énérvé, étouffé toutes les autres, qu'il fallait exciter et développer. L'avare n'a point proprement de passion qui le domine ; il n'aspire à l'argent que par prévoyance, pour contenter celles qui pourront lui venir. Sachez les fomentier et les contenter directement sans cette ressource ; bientôt elle perdra tout son prix.

Les dépenses publiques sont inévitables, j'en conviens encore ; faites-les avec toute autre chose qu'avec de l'argent. De nos jours encore on voit en Suisse les officiers, magistrats et autres stipendiaires publics, payés avec des denrées. Ils ont des dîmes, du vin, du bois, des droits utiles, honorifiques. Tout le service public se fait par corvées, l'État ne paye presque rien en argent....

Cherchez en tout pays, en tout gouvernement et par toute terre, vous n'y trouverez pas un grand mal en morale et en politique où l'argent ne soit mêlé.

On me dira que l'égalité des fortunes qui règne en Suisse rend la parcimonie aisée dans l'administration, au lieu que tant de puissantes maisons et de grands seigneurs qui sont



en Pologne demandent pour leur entretien de grandes dépenses et des finances pour y pourvoir. Point du tout. Ces grands seigneurs sont riches par leurs patrimoines, et leurs dépenses seront moindres quand le luxe cessera d'être en honneur dans l'État, sans qu'elles les distinguent moins des fortunes inférieures, qui suivront la même proportion. Payez leurs services par de l'autorité, des honneurs, de grandes places. L'inégalité des rangs est compensée en Pologne par l'avantage de la noblesse, qui rend ceux qui les remplissent plus jaloux des honneurs que du profit. La république, en graduant et distribuant à propos ces récompenses purement honorifiques, se ménage un trésor qui ne la ruinera pas, et qui lui donnera des héros pour citoyens. Ce trésor des honneurs est une ressource inépuisable chez un peuple qui a de l'honneur; et plutôt à Dieu que la Pologne eût l'espoir d'épuiser cette ressource! O heureuse la nation qui ne trouvera plus dans son sein de distinctions possibles pour la vertu!

Au défaut de n'être pas dignes d'elle, les récompenses pécuniaires joignent celui de n'être pas assez publiques, de ne parler pas sans cesse aux yeux et aux cœurs, de disparaître aussitôt qu'elles sont accordées, et de ne laisser aucune trace visible qui excite l'émulation en perpétuant l'honneur qui doit les accompagner. Je voudrais que tous les grades, tous les emplois, toutes les récompenses honorifiques, se marquassent par des signes extérieurs; qu'il ne fût jamais permis à un homme en place de marcher *incognito*; que les marques de son rang ou de sa dignité le suivissent partout, afin que le peuple le respectât toujours, et qu'il se respectât toujours lui-même; qu'il pût ainsi toujours dominer l'opulence; qu'un riche qui n'est que riche, sans cesse offusqué par des citoyens titrés et pauvres, ne trouvât ni considération ni agrément dans sa patrie; qu'il

fût forcé de la servir pour y briller, d'être intègre par ambition, et d'aspirer malgré sa richesse à des rangs où la seule approbation publique mène, et d'où le blâme peut toujours faire déchoir. Voilà comment on énerve la force des richesses, et comment on fait des hommes qui ne sont point à vendre. J'insiste beaucoup sur ce point, bien persuadé que vos voisins, et surtout les Russes, n'épargneront rien pour corrompre vos gens en place, et que la grande affaire de votre gouvernement est de travailler à les rendre incorruptibles.

Si l'on me dit que je veux faire de la Pologne un peuple de capucins, je réponds d'abord que ce n'est là qu'un argument à la française, et que plaisanter n'est pas raisonner. Je réponds encore qu'il ne faut pas outrer mes maximes au delà de mes intentions et de la raison; que mon dessein n'est pas de supprimer la circulation des espèces, mais seulement de la ralentir, et de prouver surtout combien il importe qu'un bon système économique ne soit pas un système de finance et d'argent. Lyeurgue, pour déraciner la cupidité dans Sparte, n'anéantit pas la monnaie, mais il en fit une de fer. Pour moi, je n'entends proscrire ni l'argent ni l'or, mais les rendre moins nécessaires, et faire que celui qui n'en a pas soit pauvre sans être gueux. Au fond, l'argent n'est pas la richesse, il n'en est que le signe<sup>1</sup>; ce n'est pas le signe qu'il faut multiplier, mais la chose représentée. J'ai vu, malgré les fables des voyageurs, que les Anglais, au milieu de tout leur or, n'étaient pas en détail moins nécessaires que les autres peuples. Et que m'importe, après tout, d'avoir cent guinées, au lieu de dix, si ces cent guinées ne me rapportent pas une subsistance plus aisée? La richesse pécuniaire n'est que relative, et, selon des rapports qui

1. Mais mobile, et c'est là ce que redoute Rousseau.

peuvent changer par mille causes, on peut se trouver successivement riche et pauvre avec la même somme, mais non pas avec des biens en nature; car, comme immédiatement utiles à l'homme, ils ont toujours leur valeur absolue qui ne dépend point d'une opération de commerce. J'accorderai que le peuple anglais est plus riche que les autres peuples : mais il ne s'ensuit pas qu'un bourgeois de Londres vive plus à son aise qu'un bourgeois de Paris. De peuple à peuple, celui qui a plus d'argent a de l'avantage; mais cela ne fait rien au sort des particuliers, et ce n'est pas là que git la prospérité d'une nation.

Favorisez l'agriculture et les arts utiles, non pas en enrichissant les cultivateurs, ce qui ne serait que les exciter à quitter leur état, mais en le leur rendant honorable et agréable. Établissez les manufactures de première nécessité; multipliez sans cesse vos blés et vos hommes, sans vous mettre en souci du reste. Le superflu du produit de vos terres, qui, par les monopoles multipliés, va manquer au reste de l'Europe<sup>1</sup>, vous apportera nécessairement plus d'argent que vous n'en aurez besoin. Au delà de ce produit nécessaire et sûr, vous serez pauvres tant que vous voudrez en avoir; sitôt que vous saurez vous en passer, vous serez riches. Voilà l'esprit que je voudrais faire régner dans votre système économique : peu songer à l'étranger, peu vous soucier du commerce, mais multiplier chez vous autant qu'il est possible et la denrée et les consommateurs. L'effet infaillible et naturel d'un gouvernement libre et juste est la population. Plus donc vous perfectionnerez votre gouvernement, plus vous multiplierez votre peuple sans même y songer. Vous n'aurez ainsi ni mendiants ni millionnaires.

1. On sait que le roi de France | accapareur de grains (pacte de fa-  
même, en ce temps-là, s'était fait | mine).

Le luxe et l'indigence disparaîtront ensemble insensiblement ; et les citoyens, guéris des goûts frivoles que donne l'opulence, et des vices attachés à la misère, mettront leurs soins et leur gloire à bien servir la patrie, et trouveront leur bonheur dans leurs devoirs<sup>1</sup>.

Je voudrais qu'on imposât toujours les bras des hommes plus que leurs bourses ; que les chemins, les ponts, les édifices publics, le service du prince et de l'État, se fissent par des corvées et non à prix d'argent. Cette sorte d'impôt est au fond la moins onéreuse, et surtout celle dont on peut le moins abuser : car l'argent disparaît en sortant des mains qui le payent ; mais chacun voit à quoi les hommes sont employés, et l'on ne peut les surcharger à pure perte. Je sais que cette méthode est impraticable où règnent le luxe, le commerce et les arts : mais rien n'est si facile chez un peuple simple et de bonnes mœurs, et rien n'est plus utile pour les conserver telles : c'est une raison de plus pour la préférer.

(Chapitre XI.)

---

### III. — PROJET D'UNE ARMÉE NATIONALE POUR LA POLOGNE.

La Pologne est environnée de puissances belliqueuses qui ont continuellement sur pied de nombreuses troupes parfaitement disciplinées, auxquelles, avec les plus grands efforts, elle n'en pourra jamais opposer de pareilles sans s'épuiser en très peu de temps, surtout dans l'état déplorable où celles qui la désolent vont la laisser. D'ailleurs on ne la

1. On croirait la Salente du *Télémaque*.

laisserait pas faire; et si, avec les ressources de la plus vigoureuse administration, elle voulait mettre son armée sur un pied respectable, ses voisins, attentifs à la prévenir, l'écraseraient bien vite avant qu'elle pût exécuter son projet. Non, si elle ne veut que les imiter, elle ne leur résistera jamais.

La nation polonaise est différente de naturel, de gouvernement, de mœurs, de langage, non seulement de celles qui l'avoisinent, mais de tout le reste de l'Europe. Je voudrais qu'elle en différât encore dans sa constitution militaire, dans sa tactique, dans sa discipline, qu'elle fût toujours elle et non pas une autre. C'est alors seulement qu'elle sera tout ce qu'elle peut être, et qu'elle tirera de son sein toutes les ressources qu'elle peut avoir. La plus inviolable loi de la nature est la loi du plus fort. Il n'y a point de législation, point de constitution qui puisse exempter de cette loi. Chercher les moyens de vous garantir des invasions d'un voisin plus fort que vous, c'est chercher une chimère. C'en serait une encore plus grande de vouloir faire des conquêtes et vous donner une force offensive; elle est incompatible avec la forme de votre gouvernement. Quiconque veut être libre ne doit pas vouloir être conquérant. Les Romains le furent par nécessité, et, pour ainsi dire, malgré eux-mêmes. La guerre était un remède nécessaire au vice de leur constitution. Toujours attaqués et toujours vainqueurs, ils étaient le seul peuple discipliné parmi des barbares, et devinrent les maîtres du monde en se défendant toujours. Votre position est si différente, que vous ne sauriez même vous défendre contre qui vous attaquera. Vous n'aurez jamais la force offensive; de longtemps vous n'aurez la défensive; mais vous aurez bientôt, ou, pour mieux dire, vous avez déjà la force conservatrice, qui, même subjugués, vous garantira de la destruction, et conservera

vosre gouvernement et vosre liberté dans son seul et vrai sanctuaire, qui est le cœur des Polonais.

Les troupes réglées, peste et dépopulation de l'Europe, ne sont bonnes qu'à deux fins : ou pour attaquer et conquérir les voisins, ou pour enchaîner et asservir les citoyens. Ces deux fins vous sont également étrangères : renoncez donc au moyen par lequel on y parvient. L'État ne doit pas rester sans défenseurs, je le sais ; mais ses vrais défenseurs sont ses membres. Tout citoyen doit être soldat par devoir, nul ne doit l'être par métier. Tel fut le système militaire des Romains ; tel est aujourd'hui celui des Suisses ; tel doit être celui de tout État libre, et surtout de la Pologne. Hors d'état de solder une armée suffisante pour la défendre, il faut qu'elle trouve au besoin cette armée dans ses habitants. Une bonne milice, une véritable milice bien exercée, est seule capable de remplir cet objet. Cette milice coûtera peu de chose à la république, sera toujours prête à la servir, et la servira bien, parce qu'enfin l'on défend toujours mieux son propre bien que celui d'autrui....

Je ne serais pas d'avis d'éparpiller les soldats pour maintenir l'ordre dans les bourgs et villages ; cela serait pour eux une mauvaise discipline. Les soldats, surtout ceux qui sont tels par métier, ne doivent jamais être livrés seuls à leur propre conduite, et bien moins chargés de quelque inspection sur les citoyens. Ils doivent toujours marcher et séjourner en corps : toujours subordonnés et surveillés, ils ne doivent être que des instruments aveugles dans les mains de leurs officiers. De quelque petite inspection qu'on les chargeât, il en résulterait des violences, des vexations, des abus sans nombre ; les soldats et les habitants deviendraient ennemis les uns des autres : c'est un malheur attaché partout aux troupes réglées : ces régiments toujours subsistants en prendraient l'esprit, et jamais cet esprit n'est fa-

vorable à la liberté. La république romaine fut détruite par ses légions, quand l'éloignement de ses conquêtes la força d'en avoir toujours sur pied. Encore une fois, les Polonais ne doivent point jeter les yeux autour d'eux pour imiter ce qui s'y fait, même de bien. Ce bien, relatif à des constitutions toutes différentes, serait un mal dans la leur. Ils doivent rechercher uniquement ce qui leur est convenable, et non pas ce que d'autres font.

Pourquoi donc, au lieu des troupes réglées, cent fois plus onéreuses qu'utiles à tout peuple qui n'a pas l'esprit de conquêtes, n'établirait-on pas en Pologne une véritable milice, exactement comme elle est établie en Suisse, où tout habitant est soldat, mais seulement quand il faut l'être? La servitude établie en Pologne ne permet pas, je l'avoue, qu'on arme sitôt les paysans : les armes dans des mains serviles seront toujours plus dangereuses qu'utiles à l'État ; mais, en attendant que l'heureux moment de les affranchir soit venu, la Pologne fourmille de villes, et leurs habitants enrégimentés pourraient fournir au besoin des troupes nombreuses dont, hors le temps de ce même besoin, l'entretien ne coûterait rien à l'État. La plupart de ses habitants, n'ayant point de terres, payeraient ainsi leur contingent en service, et ce service pourrait aisément être distribué de manière à ne leur être point onéreux, quoiqu'ils fussent suffisamment exercés.

En Suisse, tout particulier qui se marie est obligé d'être fourni d'un uniforme, qui devient son habit de fête, d'un fusil de calibre, et de tout l'équipage d'un fantassin ; et il est inscrit dans la compagnie de son quartier. Durant l'été, les dimanches et les jours de fêtes, on exerce ces milices selon l'ordre de leurs rôles<sup>1</sup>, d'abord par petites escouades,

1. Les rôles, ce sont les listes | plus étendues en passant des unités  
d'inscription militaire, de plus en | inférieures aux supérieures.

ensuite par compagnies, puis par régiments, jusqu'à ce que, leur tour étant venu, ils se rassemblent en campagne, et forment successivement de petits camps, dans lesquels on les exerce à toutes les manœuvres qui conviennent à l'infanterie. Tant qu'ils ne sortent pas du lieu de leur demeure, peu ou point détournés de leurs travaux, ils n'ont aucune paye; mais sitôt qu'ils marchent en campagne, ils ont le pain de munition et sont à la solde de l'État; et il n'est permis à personne d'envoyer un autre homme à sa place, afin que chacun soit exercé lui-même et que tous fassent le service. Dans un État tel que la Pologne, on peut tirer de ses vastes provinces de quoi remplacer aisément l'armée de la couronne par un nombre suffisant de milice toujours sur pied, mais qui, changeant au moins tous les ans, et prise par petits détachements sur tous les corps, serait peu onéreuse aux particuliers, dont le tour viendrait à peine de douze à quinze ans une fois. De cette manière, toute la nation serait exercée, on aurait une belle et nombreuse armée toujours prête au besoin, et qui coûterait beaucoup moins, surtout en temps de paix, que ne coûte aujourd'hui l'armée de la couronne.

Mais pour bien réussir dans cette opération, il faudrait commencer par changer sur ce point l'opinion publique sur un État qui change en effet du tout en tout, et faire qu'on ne regardât plus en Pologne un soldat comme un bandit qui, pour vivre, se vend à cinq sous par jour, mais comme un citoyen qui sert la patrie et qui est à son devoir. Il faut remettre cet État dans le même honneur où il est encore en Suisse et à Genève, où les meilleurs bourgeois sont aussi fiers à leur corps et sous les armes qu'à l'hôtel de ville et au conseil souverain. Pour cela, il importe que dans le choix des officiers on n'ait aucun égard au rang, au crédit et à la fortune, mais uniquement à l'expérience et aux ta-



lents. Rien n'est plus aisé que de jeter sur le bon manie-  
ment des armes un point d'honneur qui fait que chacun  
s'exerce avec zèle pour le service de la patrie aux yeux  
de sa famille et des siens; zèle qui ne peut s'allumer de  
même chez la canaille enrôlée au hasard, et qui ne sent  
que la peine de s'exercer. J'ai vu le temps qu'à Genève les  
bourgeois manœuvraient beaucoup mieux que des troupes  
régliées; mais les magistrats, trouvant que cela jetait dans  
la bourgeoisie un esprit militaire qui n'allait pas à leurs  
vues, ont pris peine à étouffer cette émulation, et n'ont que  
trop bien réussi....

Dans le plan que j'imagine et que j'achèverai bientôt de  
tracer, toute la Pologne deviendra guerrière, autant pour  
la défense de sa liberté contre les entreprises du prince que  
contre celles de ses voisins; et j'oserai dire que, ce projet  
une fois bien exécuté, l'on pourrait supprimer la charge de  
grand général et la réunir à la couronne, sans qu'il en ré-  
sultât le moindre danger pour la liberté, à moins que la  
nation ne se laissât leurrer par des projets de conquêtes,  
anquel cas je ne répondrais plus de rien. Quiconque veut  
ôter aux autres leur liberté finit presque toujours par per-  
dre la sienne : cela est vrai même pour les rois, et bien  
plus vrai surtout pour les peuples.

Pourquoi l'ordre équestre, en qui réside véritablement la  
république, ne suivrait-il pas lui-même un plan pareil à  
celui que je propose pour l'infanterie? Établissez dans tous  
les palatinats des corps de cavalerie où toute la noblesse  
soit inscrite, et qui ait ses officiers, son état-major, ses  
étendards, ses quartiers assignés en cas d'alarmes, ses  
temps marqués pour s'y rassembler tous les ans; que cette  
brave noblesse s'exerce à escadronner, à faire toutes sortes  
de mouvements, d'évolutions, à connaître la subordination  
militaire. Je ne voudrais point qu'elle imitât servilement la

tactique des autres nations. Je voudrais qu'elle s'en fit une qui lui fût propre, qui développât et perfectionnât ses dispositions naturelles et nationales ; qu'elle s'exercât surtout à la vitesse et à la légèreté, à se rompre, s'éparpiller, et se rassembler sans peine et sans confusion ; qu'elle excellât dans ce qu'on appelle la petite guerre, dans toutes les manœuvres qui conviennent à des troupes légères, dans l'art d'inonder un pays comme un torrent, d'atteindre partout, et de n'être jamais atteinte, d'agir toujours de concert quoique séparée, de couper les communications, d'intercepter les convois, de charger des arrière-gardes, d'enlever des gardes avancées, de surprendre des détachements, de harceler de grands corps qui marchent et campent réunis ; qu'elle prît la manière des anciens Parthes comme elle en a la valeur, et qu'elle apprît comme eux à vaincre et détruire les armées les mieux disciplinées sans jamais livrer de bataille et sans leur laisser le moment de respirer ; en un mot ayez de l'infanterie, puisqu'il en faut, mais ne comptez que sur votre cavalerie, et n'oubliez rien pour inventer un système qui mette tout le sort de la guerre entre ses mains.

C'est un mauvais conseil pour un peuple libre que celui d'avoir des places fortes ; elles ne conviennent point au génie polonais, et partout elles deviennent tôt ou tard des nids à tyrans. Les places que vous croirez fortifier contre les Russes, vous les fortifierez infailliblement pour eux ; elles deviendront pour vous des entraves dont vous ne vous délivrerez plus. Négligez même les avantages des postes, et ne vous ruinez pas en artillerie : ce n'est pas tout cela qu'il vous faut. Une invasion brusque est un grand malheur, sans doute ; mais des chaînes permanentes en sont un beaucoup plus grand. Vous ne ferez jamais en sorte qu'il soit difficile à vos voisins d'entrer chez vous ; mais vous

pouvez faire en sorte qu'il leur soit difficile d'en sortir impunément, et c'est à quoi vous devez mettre tous vos soins. Antoine et Crassus entrèrent aisément, mais pour leur malheur, chez les Parthes. Un pays aussi vaste que le vôtre offre toujours à ses habitants des refuges et de grandes ressources pour échapper à ses agresseurs. Tout l'art humain ne saurait empêcher l'action brusque du fort contre le faible; mais il peut se ménager des ressorts pour la réaction; et quand l'expérience apprendra que la sortie de chez vous est si difficile, on deviendra moins pressé d'y entrer. Laissez donc votre pays tout ouvert comme Sparte, mais bâtissez-vous comme elle de bonnes citadelles dans les cœurs des citoyens; et, comme Thémistocle emmenait Athènes sur sa flotte, emportez au besoin vos villes sur vos chevaux. L'esprit d'imitation produit peu de bonnes choses et ne produit jamais rien de grand. Chaque pays a des avantages qui lui sont propres, et que l'institution doit étendre et favoriser. Ménagez, cultivez ceux de la Pologne, elle aura peu d'autres nations à envier.

(Chapitre XII.)

---



## LES CONFESSIONS

### ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES (DIALOGUES) LES RÉVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE

(Ouvrages posthumes.)

---

#### NOTICE

Nous groupons ici trois ouvrages posthumes, destinés à plaider devant la postérité pour la mémoire de leur auteur, au reste très différents de forme et de valeur littéraire fort inégale.

Le premier en date, et de beaucoup le plus célèbre, ce sont les *Confessions*<sup>1</sup>. Rousseau y a travaillé, par intervalles, pendant six années (1765-1770). Jamais son esprit n'avait été plus agité, jamais sa vie plus nomade. Les *Confessions* ont été écrites, fragment par fragment, pendant les nombreuses étapes qu'il parcourt depuis Motiers jusqu'à son retour définitif à Paris : les premières pages, à Motiers même et à l'île Saint-Pierre; la fin du premier livre et les suivants jusqu'au milieu du cinquième, à Wootton; le reste de la première partie, au château de Trye; la seconde partie, à Monquin, sauf le douzième et dernier livre, qui ne fut achevé qu'à Paris, en novembre 1770. Elles sont donc l'œuvre, sans cesse interrompue et reprise, d'une âme désarmée; elles en portent la vive empreinte; et c'est de là que leur viennent à la fois un accent si passionné et une vérité si suspecte.

La première idée semble en avoir été suggérée à Rousseau,

1. Je me sers pour cette Notice de la savante étude sur *l'Histoire critique de la rédaction des Confessions*, insérée par M. Alb. Jansen dans *J.-J. Rousseau, fragments inédits, etc.* (1882).

dès 1762, par son libraire préféré, Marc-Michel Rey d'Amsterdam. Il ne l'adopta d'abord que timidement. Il se rendait compte que l'entreprise était grosse de difficultés, les secrets de sa vie étant étroitement mêlés à d'autres qu'il ne lui appartenait pas de divulguer. Il se disait cependant que l'examen fidèle de son âme, *intus et in cute*, — d'une âme qui ne ressemblait à aucune autre, — pourrait être « de quelque utilité pour ses semblables », un document psychologique singulier. Aussi se préoccupait-il de donner suite à ce projet, moyennant certaines précautions et certains délais indispensables. Une pensée d'orgueil le stimulait : différent des autres hommes, il avait la conviction de valoir mieux qu'eux, et la prétention de le prouver. C'est ce qu'il déclare « hautement » dès la première page.

Il balançait encore, lorsqu'au début de 1765, dans le libelle intitulé *Sentiment des citoyens*, il vit tout à coup jeté aux quatre vents de la renommée le secret le plus compromettant de sa vie, l'abandon de ses enfants. Il ignorait, et ne connut jamais avec certitude, l'auteur du libelle, qui n'était autre que Voltaire. De quelque plume d'ailleurs que sortit cet écrit, il ne doutait pas qu'il n'eût été dicté dans le cercle de Mme d'Épinay. Ses anciens amis conspiraient donc à le perdre d'honneur dans le présent et dans l'avenir. Puisqu'on l'attaquait, il pouvait, il devait se défendre, et la discrétion ne lui était plus imposée envers ceux qui les premiers la violaient pour le perdre. Dès lors son projet, de vague et provisoire qu'il était, prit à ses yeux un remarquable caractère de précision et d'urgence. De précision : aux calomnies de ses ennemis, habilement calculées, sourdement répandues, et dont quelques traits parvenaient seuls jusqu'à lui dans sa retraite, il s'agissait d'opposer, en guise d'apologie, non plus seulement la peinture d'une âme extraordinaire, mais la relation complète d'une vie diffamée ; de faire non plus un *portrait*, mais des *confessions* ; de se montrer tantôt « méprisable et vil », tantôt « bon, généreux, sublime » ; d'expié publiquement tout le mal, mais de mettre en regard tout le bien, et d'en appeler à l'infailible conscience du genre humain. D'urgence : car il croyait se sentir à bout de forces et de vie, et s'il ne laissait pas après lui ce témoignage véridique, c'en était fait de son honneur, et même de ses ouvrages, auxquels son infamie retirerait toute créance.

C'était une folle terreur, mais profondément sincère, et combien poignante ! Sincère aussi, naïvement sincère, chez Rousseau, la certitude d'être plein de misères morales, mais néanmoins

le meilleur de tous les hommes. Aussi nulle réticence dans l'aveu de ses pires bassesses : mensonges, larcins, ingratitude, et le reste. Qu'est-ce que cela ? Faiblesse humaine, tribut payé à la nature. Quel homme en est exempt ? Mais quel homme, en revanche, au milieu de la société corrompue, a comme lui conservé la bonté naturelle du cœur, l'amour de ses semblables, de la vertu, de Dieu ? Quel homme, en ses erreurs, a gardé plus de bonne foi ? Rousseau, sur ce point, n'éprouve aucune inquiétude. Voilà comment ses *Confessions*, avec un titre plein d'humilité, et malgré tant de passages où la révélation des fautes commises est poussée jusqu'à la honte volontaire, sont un monument d'insolent orgueil. Belle pénitence, que de déclarer ses fautes en s'absolvant soi-même d'avance, suivant le mot de Nisard, et en jetant ce fier défi : « Qu'un seul dise, s'il l'ose : « Je fus meilleur que cet homme-là. »

Mais ce ne serait encore là qu'un degré de plus de faiblesse, et, si l'on veut, de folie. Ce qui serait plus grave, et ce que beaucoup dénoncent dans les *Confessions*, ce serait l'altération habile des faits et la déloyauté dans le défi. Il faut bien le dire en effet, et nous l'avons montré souvent dans la biographie de Rousseau, c'est par centaines que se trouvent, dans les *Confessions*, les inexactitudes, toujours au profit de Rousseau, et il semble bien qu'il ait compté, pour effacer devant la postérité les calomnies dont il était l'objet, sur l'autorité que son entraînant éloquence pourrait donner à ses mensonges. La question est délicate, et je ne crois pas qu'on puisse la trancher sans faire la part des troubles d'esprit dont il fut victime, plus ou moins pendant toute sa vie, et plus que jamais à partir du moment où il écrivit ses *Confessions*. La vérité en histoire est chose absolue, et les critiques la cherchent dans les documents avec autant de désintéressement, de sang-froid, qu'un anatomiste pratique une dissection. La sincérité, tout au contraire, est relative, et dans les matières qui nous tiennent au cœur, il nous faut une grande force de volonté pour ne pas mentir d'abord à nous-même. Or chez Rousseau la volonté n'existe, pour ainsi dire, pas. Il y a chez lui deux facultés prédominantes, dont l'excès même a fait son génie, mais qui ont annulé toutes les autres. Il n'est qu'imagination et passion, et s'il use de la logique, c'est toujours à la poursuite d'une idée préconçue, embrassée avec ardeur et sans critique. M. Faguet dit avec esprit : « Rousseau, romancier français... » Rien de plus vrai : en éducation, en politique, en tout

Rousseau fait du roman : il croit en la nature ; il y croit *sur ce qu'il y croit*, et sur ce qui générerait son assurance il ferme les yeux. A plus forte raison a-t-il dû être romanesque dans sa manière de raconter sa propre vie, méconnaître ce qui ne se pliait pas à son parti pris, et mentir avec sincérité, quoique avec un grand appareil de logique. Et ce n'est pas seulement devant la postérité, devant le « souverain juge », qu'il a menti ; c'est toute sa vie. D'où viennent ses disputes, ses ruptures successives avec tous ses amis ? De ce qu'il ne voit rien, quand sa passion est en jeu, de ce que tout le monde voit clairement, et inversement de ce qu'il voit dans les ténèbres et tient pour certain tout ce que lui montre son imagination surexcitée.

Dans la seconde partie des *Confessions*, le lecteur est assez aisément mis en garde contre ses affirmations. Ce n'est pas qu'il s'y trouve rien qui sente l'indécision, l'artifice ; loin de là, tout y est aussi net et précis que si c'était la vérité même prise sur le fait ; et l'imagination chez notre auteur a tous les caractères de la mémoire. Mais à partir de ses démêlés avec Mme d'Épinay, la couleur du récit est si sombre, l'idée fixe si visible, que la confiance du lecteur attentif n'y peut résister. Dans la première partie, dans la peinture si fraîche, et généralement si riante, de sa jeunesse, comment croire à l'arrangement ? Ce serait bien le cas de dire, comme Duclos de la *Nouvelle Héloïse* : « Ce n'est pas ainsi qu'on invente ». Et cependant là même se trouvent des incidents, non pas seulement transposés (ce qui pourtant n'est pas toujours indifférent), mais modifiés du tout au tout, ou même imaginés de toutes pièces. L'insuffisance des documents, des souvenirs, expliquerait des lacunes, des interventions, des narrations dans la demi-teinte et sans relief. Au lieu de cela tout est vivant ; or, comme le rêve de Rousseau, sur ce passé lointain, n'est encore que romanesque, et non délirant ; comme le roman pour lui, en ce qu'il « suppose vrai », se dessine à ses yeux avec le relief de la réalité, nous sommes parfois confondus, en face des preuves authentiques, de surprendre notre auteur en flagrant délit d'invention.

Les *Confessions* sont donc un livre absolument suspect, avec les caractères extérieurs de sincérité les plus frappants et les plus séduisants. Admettons, puisque Rousseau lui-même l'avoue, qu'il a souvent complété ses souvenirs à l'aide de son imagination ; mais il les a rectifiés au gré de son amour-propre. Il n'a jamais menti froidement et de propos délibéré ; mais, pour notre gou-



verne, disons-nous bien que de sa vie, et de moins en moins à partir de ses malheurs, il n'a eu le sens de l'*objectif*, le discernement de la vérité et de la fiction. Quant à sa bonne foi, je n'en veux d'autre preuve que celle-ci : les liasses de lettres dont il prétendait appuyer son récit, et qu'il conservait, classait avec un soin jaloux pour nous les transmettre, lui donnent à chaque instant les démentis les plus formels. Nous aurait-il volontairement fourni les moyens de le convaincre d'aberration ou d'imposture ? Au moment de la querelle qui amena sa brouille avec Diderot, celui-ci l'alla voir à l'Ermitage pour discuter pièces en main. « Je l'accusai, raconte Diderot, de la noirceur d'avoir voulu brouiller M. de Saint-Lambert et Mme d'Houdetot. Il nia le fait, et pour se disculper il tira une lettre de Mme d'Houdetot, une lettre qui prouvait exactement la fourberie dont je l'accusais. Il en rougit, puis devint furieux, car je lui fis la remarque que la lettre disait ce qu'il niait. » Cette scène n'est-elle pas un trait de lumière ? La preuve par excellence pour Rousseau, celle qui annule toutes les autres, et contre laquelle aucune ne saurait prévaloir, c'est le cri de son cœur. Sur tout ce qui le touche, il est l'unique source de vérité. Ce qu'il affirme, il serait prêt à le « signer de son sang » et dans ses tortures morales il se regarde non-seulement comme une victime, mais comme un martyr.

Les *Confessions* conduisèrent le récit de sa vie jusqu'à sa fuite de l'île Saint-Pierre, en octobre 1766. L'apologie qu'il y fait de lui-même a pendant longtemps subjugué l'opinion ; mais à ce point de vue l'intérêt en diminue de jour en jour, ainsi que le crédit. Ce qui leur fait encore plus de tort, aux yeux des lecteurs délicats, c'est l'ignominie de certaines scènes et la crudité cynique avec laquelle Rousseau les traite : ce serait s'avilir que de les contempler sans dégoût. Mais la grande, l'éternelle beauté du livre, c'est le lyrisme, c'est la sensibilité profonde avec laquelle Rousseau parle des situations et des spectacles chers à son cœur. Nulle part on ne trouverait une peinture plus large et plus émue de la nature champêtre et des impressions sereines dont elle charme une âme inquiète. Par cet amour de la nature comme par ses autres sentiments, Rousseau ne ressemblait, il se plaît à le dire, à aucun des hommes qu'il avait connus ; mais il retrouvait, en quelque sorte, et rendait à l'homme même, à l'homme de tous les temps, l'une de ses jouissances les plus vives et de ses inspirations les plus élevées. C'est un inap-

préciable bienfait moral et littéraire. Dans presque tous ses ouvrages cette inspiration se fait jour; elle éclate à chaque page des *Confessions*.

Les *Dialogues* (ou *Rousseau juge de Jean-Jacques*), écrits en 1775, sont d'une tristesse douloureuse et sans répit. L'ouvrage est long, diffus; Rousseau le sentait, mais n'avait pu « mettre de l'ordre et de la suite » dans cette œuvre de délire. C'était sa lutte suprême contre la conjuration dont il croyait être l'objet, seul au milieu de toute une société soumise à l'autorité, gagnée aux calomnies de ses ennemis personnels. Il se bat contre un fantôme avec un acharnement désespéré : à peine ose-t-il croire que ce long cri de détresse puisse être entendu; c'est au ciel qu'il s'en remet de sa justification. Le dessein général de l'ouvrage est vraiment naïf. C'est un dialogue en trois parties entre Rousseau et un Français. Le Français est un de ces hommes qui le haïssent comme un monstre infernal, comme un imposteur et un criminel, d'après le bruit public, et sans plus ample informé. Rousseau, c'est le juste sur lequel il compte pour réhabiliter sa mémoire et déjouer la malice de ses ennemis. Lui-même, la victime, c'est Jean-Jacques. Rousseau, mis en défiance par le spectacle d'une aussi étrange persécution, veut en avoir le cœur net, et finit par ébranler les préjugés du Français. Ils poursuivent une enquête parallèle, l'un sur la personne, l'autre sur les écrits de Jean-Jacques, se communiquent leurs réflexions, dissipent les ténèbres, et sans oser s'élever encore contre un complot si puissamment ourdi, donnent au moins au malheureux l'espoir que « des mains amies lui fermeront les yeux » et recevront pieusement de lui le dépôt de ses derniers écrits, pour le transmettre à l'équitable avenir. — Il y a donc dans ce livre une part considérable de folie; c'en est le côté stérile et affligeant. Mais il y en a une autre plus calme, plus instructive, et singulièrement attachante, c'est l'analyse que Jean-Jacques y trace de sa complexion morale dans cette crise d'hypocondrie. Nous le voyons là tel qu'il apparut dans ses heures d'abandon à ceux qu'il laissait pénétrer dans son petit logis de la rue Plâtrière, tel que le vit et l'aima Bernardin de Saint-Pierre, — très soupçonneux, irritable, et pourtant bon et tendre.

Les *Réveries du promeneur solitaire*, son dernier ouvrage interrompu par la mort, tiennent en quelque sorte le milieu entre

les *Confessions* et les *Dialogues*. On y trouve, comme dans les *Dialogues*, l'idée fixe de la persécution, mais plus résignée et sans effort de résistance. « Je n'écris, dit-il, mes rêveries que pour moi. » Il est heureux de « trouver encore, avant sa dernière heure, un intervalle de pleine quiétude et de repos absolu. » Il ne discute plus; comme dans ses *Confessions*, et avec le même charme, il raconte, et surtout il « rêve », et se tient lieu, seul vis-à-vis de lui-même, de la société des hommes. Vieux, affaibli, attristé, c'est dans ses souvenirs qu'il aime à se réfugier, et sur toutes ses rêveries se répand une teinte de douce mélancolie, un pâle soleil d'automne. Le style y est d'une harmonie, d'une langueur enchanteresse. C'est vraiment le chant du cygne.

### LE SENTIMENT INTÉRIEUR

Dans l'espace d'une vie assez courte, j'ai éprouvé de grandes vicissitudes; sans sortir de ma pauvreté, j'ai, pour ainsi dire, goûté de tous les états; le bien et le mal-être se sont fait sentir à moi de toutes les manières. La nature me donna l'âme la plus sensible, le sort l'a soumise à toutes les affections imaginables, et je crois pouvoir dire, avec un personnage de Térence, que rien d'humain n'est étranger à moi<sup>1</sup>. Dans toutes les situations je me suis toujours senti affecté de deux manières différentes et quelquefois contraires, l'une venant de l'état de ma fortune et l'autre de celui de mon âme, en sorte que tantôt un sentiment de bonheur et de paix me consolait dans mes disgrâces, et tantôt un malaise importun me troublait dans la prospérité. Ces dispositions intérieures, indépendantes du sort et des événements, m'ont fait une impression d'autant plus vive que

1. Dans l'*Heautontimorumenos*: *Humani nihil a me alienum puto.*

mon penchant à la vie contemplative et solitaire leur donnait lieu de se mieux développer. Je sentais, pour ainsi dire; en moi le contre-poids de ma destinée. J'allais me consoler de mes peines dans la solitude où je versais des larmes quand j'étais heureux. En cherchant le principe de cette force cachée qui balançait ainsi l'empire de mes passions, je trouvai qu'il venait d'un jugement secret que je portais sans y penser sur les actions de ma vie et sur les objets de mes désirs. Mes maux me tourmentaient moins en songeant qu'ils n'étaient point mon ouvrage; et mes plaisirs perdaient tout leur prix quand je voyais de sang-froid en quoi je les faisais consister. Je crus sentir en moi un germe de bonté qui me dédommageait de la mauvaise fortune, et un germe de grandeur qui m'élevait au-dessus de la bonne. Je vis que c'est en vain qu'on cherche au loin son bonheur quand on néglige de le cultiver en soi-même, car il a beau venir du dehors, il ne peut se rendre sensible qu'autant qu'il trouve au dedans une âme propre à le goûter.

Ce principe dont je vous parle ne me sert pas seulement à diriger mes actions présentes sur la règle qu'il me prescrit, mais encore à faire une juste estimation de ma conduite passée, la blâmant souvent, quoique bonne en apparence, l'approuvant quelquefois, quoique condamnée des hommes, et ne me rappelant les événements de ma jeunesse que comme une mémoire locale des diverses affections qu'ils ont occasionnées en moi.

A mesure que j'avance vers le terme de ma carrière, je sens affaiblir tous les mouvements qui m'ont soumis si longtemps à l'empire des passions. Après avoir épuisé tout ce que peut éprouver de bien un être sensible, je perds peu à peu la vue et l'attente d'un avenir qui n'a plus de quoi me flatter, les désirs s'éteignent avec l'espérance, mon existence n'est plus que dans ma mémoire; je ne vis plus que

de ma vie passée, et sa durée cesse de m'être chère depuis que mon cœur n'a rien à sentir de nouveau.

Dans cet état, il est naturel que j'aime à tourner les yeux sur le passé, duquel je tiens désormais tout mon être; c'est alors que mes erreurs se corrigent et que le bien et le mal se font sentir à moi sans mélange et sans préjugés.

Tous les faux jugemens que les passions m'ont fait faire s'évanouissent avec elles. Je vois les objets qui m'ont affecté, non tels qu'ils m'ont paru durant mon délire, mais tels qu'ils sont réellement; le souvenir de mes actions bonnes ou mauvaises me fait un bien-être ou un mal-être durable, plus réel que celui qui en fut l'objet.

Ainsi les plaisirs d'un moment m'ont souvent préparé de longs repentirs; ainsi les sacrifices faits à l'honnêteté et à la justice me dédommagent tous les jours de ce qu'ils m'ont une fois coûté, et pour de courtes privations me donnent d'éternelles jouissances.

(*Lettres sur la vertu et le bonheur*, IV<sup>1</sup>.)

1. Dans les *Œuvres et correspondances inédites*, publiées en 1861 par M. Streckeisen-Moulton.— On suppose que ces lettres furent écrites à M<sup>me</sup> d'Houdetot en 1757, alors que Rousseau entretenait

avec elle des relations beaucoup plus romanesques que philosophiques. Ce morceau nous a semblé curieux à insérer en cet endroit, comme une sorte de préface à nos extraits des *Confessions*.

## CONFESSIONS

## I. — L'ESPRIT DE JEAN-JACQUES.

Deux choses presque inalliables s'unissent en moi sans que j'en puisse concevoir la manière : un tempérament très ardent, des passions vives, impétueuses, et des idées lentes à naître, embarrassées et qui ne se présentent jamais qu'après coup. On dirait que mon cœur et mon esprit n'appartiennent pas au même individu. Le sentiment, plus prompt que l'éclair, vient remplir mon âme; mais au lieu de m'éclairer, il me brûle et m'éblouit. Je sens tout et je ne vois rien. Je suis emporté, mais stupide; il faut que je sois de sang-froid pour penser. Ce qu'il y a d'étonnant est que j'ai cependant le tact assez sûr, de la pénétration, de la finesse même, pourvu qu'on m'attende : je fais d'excellents impromptu à loisir, mais sur le temps je n'ai jamais rien fait ni dit qu'il vaille. Je ferais une fort jolie conversation par la poste, comme on dit que les Espagnols jouent aux échecs. Quand je lus le trait d'un duc de Savoie qui se retourna, faisant route, pour crier : « A votre gorge<sup>1</sup>, marchand de Paris, » je dis : « Me voilà. »

Cette lenteur de penser jointe à cette vivacité de sentir, je ne l'ai pas seulement dans la conversation, je l'ai même seul et quand je travaille. Mes idées s'arrangent dans ma tête avec la plus incroyable difficulté; elles y circulent

1. Menace dans le sens de : gare à vous!

sourde-ment, elles y fermentent jusqu'à m'émouvoir, m'échauffer, me donner des palpitations : et, au milieu de toute cette émotion, je ne vois rien nettement, je ne saurais écrire un seul mot, il faut que j'attende. Insensiblement ce grand mouvement s'apaise, ce chaos se débrouille, chaque chose vient se mettre à sa place, mais lentement, et après une longue et confuse agitation. N'avez-vous point vu quelquefois l'opéra en Italie ? Dans les changements de scène il règne sur ces grands théâtres un désordre désagréable et qui dure assez longtemps : toutes les décorations sont entremêlées ; on voit de toutes parts un tiraillement qui fait peine, on croit que tout va renverser<sup>1</sup> : cependant peu à peu tout s'arrange, rien ne manque<sup>2</sup>, et l'on est tout surpris de voir succéder à ce long tumulte un spectacle ravissant. Cette manœuvre est à peu près celle qui se fait dans mon cerveau quand je veux écrire. Si j'avais su premièrement attendre, et puis rendre dans leur beauté les choses qui s'y sont ainsi peintes, peu d'auteurs m'auraient surpassé<sup>3</sup>.

De là vient l'extrême difficulté que je trouve à écrire. Mes manuscrits, raturés, barbouillés, mêlés, indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont coûtée. Il n'y en a pas un qu'il ne m'ait fallu transcrire quatre ou cinq fois avant de le donner à la presse. Je n'ai jamais pu rien faire la plume à la main vis-à-vis d'une table et de mon papier ; c'est à la promenade, au milieu des rochers et des bois, c'est la nuit dans mon lit et durant mes insomnies que j'écris dans mon cerveau : l'on peut juger avec quelle lenteur, surtout pour un homme absolument dépourvu de mémoire verbale, et qui de la vie n'a pu retenir six vers par cœur. Il y a telle

1. Comme *se renverser* ; sens intransitif assez rare.

2. Tout arrive à point.

3. Cf. page 368.

de mes périodes que j'ai tournée et retournée cinq ou six nuits dans ma tête avant qu'elle fût en état d'être mise sur le papier. De là vient encore que je réussis mieux aux ouvrages qui demandent du travail qu'à ceux qui veulent être faits avec une certaine légèreté, comme les lettres, genre dont je n'ai jamais pu prendre le ton, et dont l'occupation me met au supplice. Je n'écris point de lettres sur les moindres sujets qui ne me coûtent des heures de fatigue, ou, si je veux écrire de suite ce qui me vient, je ne sais ni commencer ni finir; ma lettre est un long et confus verbiage; à peine m'entend-on quand on la lit.

Non seulement les idées me coûtent à rendre, elles me coûtent même à recevoir. J'ai étudié les hommes, et je me crois assez bon observateur<sup>1</sup>; cependant je ne sais rien voir de ce que je vois; je ne vois bien que ce que je me rappelle, et je n'ai de l'esprit que dans mes souvenirs. De tout ce qu'on dit, de tout ce qu'on fait, de tout ce qui se passe en ma présence, je ne sens rien, je ne pénètre rien. Le signe extérieur est tout ce qui me frappe. Mais ensuite tout cela me revient: je me rappelle le lieu, le temps, le ton, le regard, le geste, la circonstance; rien ne m'échappe. Alors, sur ce qu'on a fait ou dit, je trouve ce qu'on a pensé; et il est rare que je me trompe<sup>2</sup>.

Si peu maître de mon esprit, seul avec moi-même, qu'on juge de ce que je dois être dans la conversation, où, pour parler à propos, il faut penser à la fois et sur-le-champ à mille choses. La seule idée de tant de convenances, dont je suis sûr d'oublier au moins quelqu'une, suffit pour m'intimider. Je ne comprends pas même comment on ose parler

1. Ce n'est pas là son fort: il ne sait pas assez se détacher de lui-même pour bien observer.

2. La vérité est qu'il construit alors sur ces données une histoire au gré de sa passion.



dans un cercle<sup>1</sup> ; car à chaque mot il faudrait passer en revue tous les gens qui sont là ; il faudrait connaître tous leurs caractères, savoir leurs histoires, pour être sûr de ne rien dire qui puisse offenser quelqu'un. Là-dessus, ceux qui vivent dans le monde ont un grand avantage : sachant mieux ce qu'il faut taire, ils sont plus sûrs de ce qu'ils disent ; encore leur échappe-t-il souvent des balourdises. Qu'on juge de celui qui tombe là des nues : il lui est presque impossible de parler une minute impunément. Dans le tête-à-tête, il y a un autre inconvénient que je trouve pire, la nécessité de parler toujours : quand on vous parle il faut répondre, et si l'on ne dit mot il faut relever la conversation. Cette insupportable contrainte m'eût seule dégoûté de la société. Je ne trouve point de gêne plus terrible que l'obligation de parler sur-le-champ et toujours. Je ne sais si ceci tient à ma mortelle aversion pour tout assujettissement ; mais c'est assez qu'il faille absolument que je parle pour que je dise une sottise infailliblement.

Ce qu'il y a de plus fatal est qu'au lieu de savoir me taire quand je n'ai rien à dire, c'est alors que, pour payer plus tôt ma dette, j'ai la fureur de vouloir parler. Je me hâte de balbutier promptement des paroles sans idées, trop heureux quand elles ne signifient rien du tout. En voulant vaincre ou cacher mon ineptie, je manque rarement de la montrer<sup>2</sup>....

Je crois que voilà de quoi faire assez comprendre comment, n'étant pas un sot, j'ai cependant souvent passé pour l'être, même chez des gens en état de bien juger : d'autant plus malheureux que ma physionomie et mes yeux pro-

1. Dans une réunion du monde (latin *circulus*).

2. Et il en veut aux gens qui en ont été les témoins.

mettent davantage<sup>1</sup>, et que cette attente frustrée rend plus choquante aux autres ma stupidité. Ce détail, qu'une occasion particulière a fait naître, n'est pas inutile à ce qui doit suivre. Il contient la clef de bien des choses extraordinaires qu'on m'a vu faire et qu'on attribue à une humeur sauvage que je n'ai point. J'aimerais la société comme un autre si je n'étais sûr de m'y montrer non seulement à mon désavantage, mais tout autre que je ne suis. Le parti que j'ai pris d'écrire et de me cacher est précisément celui qui me convenait.

(Partie I, livre III.)

## II — IMPRESSIONS DE VOYAGE

La chose que je regrette le plus dans les détails de ma vie dont j'ai perdu la mémoire, est de n'avoir pas fait des journaux de mes voyages. Jamais je n'ai tant pensé, tant existé, tant vécu, tant été moi, si j'ose ainsi dire, que dans ceux que j'ai faits seul et à pied. La marche a quelque chose qui anime et avive mes idées : je ne puis presque penser quand je reste en place ; il faut que mon corps soit en branle pour y mettre mon esprit. La vue de la campagne, la succession des aspects agréables, le grand air, le grand appétit, la bonne santé que je gagne en marchant, la liberté du cabaret, l'éloignement de tout ce qui me fait sentir ma dépendance, de tout ce qui me rappelle à ma situation, tout cela dégage mon âme, me donne une plus

1. M<sup>me</sup> d'Épinay, dans ses *Mémoires*, dit de lui : « Il paraît ignorer les usages du monde ; mais il est aisé de voir qu'il a infiniment d'esprit... Des yeux plein de feu animent sa physionomie. »

grande audace de penser, me jette en quelque sorte dans l'immensité des êtres pour les combiner, les choisir, me les approprier à mon gré, sans gêne et sans crainte. Je dispose en maître de la nature entière; mon cœur, errant d'objet en objet, s'unit, s'identifie à ceux qui le flattent, s'entoure d'images charmantes, s'enivre de sentiments délicieux. Si, pour les fixer, je m'amuse à les décrire en moi-même, quelle vigueur de pinceau, quelle fraîcheur de coloris, quelle énergie d'expression je leur donne! On a, dit-on, trouvé de tout cela dans mes ouvrages, quoique écrits vers le déclin de mes ans. Ah! si l'on eût vu ceux de ma première jeunesse, ceux que j'ai faits durant mes voyages, ceux que j'ai composés et que je n'ai jamais écrits!... Pourquoi, direz-vous, ne pas les écrire? Et pourquoi les écrire? vous répondrai-je : pourquoi m'ôter le charme actuel de la jouissance, pour dire à d'autres que j'avais joui? Que m'importaient des lecteurs, un public et toute la terre, tandis que je planais dans le ciel? D'ailleurs, portais-je avec moi du papier, des plumes? Si j'avais pensé à tout cela, rien ne me serait venu. Je ne prévoyais pas que j'aurais des idées; elles viennent quand il leur plaît, non quand il me plaît. Elles ne viennent point, ou elles viennent en foule, elles m'accablent de leur nombre et de leur force. Dix volumes par jour n'auraient pas suffi. Où prendre du temps pour les écrire? En arrivant je ne songeais qu'à bien dîner. En partant je ne songeais qu'à bien marcher. Je sentais qu'un nouveau paradis m'attendait à la porte. Je ne songeais qu'à l'aller chercher....

C'était souffrir assurément que d'être réduit à passer la nuit dans la rue, et c'est ce qui m'est arrivé plusieurs fois à Lyon <sup>1</sup>. J'aimais mieux employer quelques sous qui me

1. En 1751.

restaient à payer mon pain que mon gîte, parce qu'après tout je risquais moins de mourir de sommeil que de faim. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que dans ce cruel état je n'étais ni inquiet ni triste.... Je me souviens même d'avoir passé une nuit délicieuse hors de la ville, dans un chemin qui côtoyait le Rhône ou la Saône, car je ne me rappelle pas lequel des deux. Des jardins élevés en terrasse bordaient le chemin du côté opposé. Il avait fait très chaud ce jour-là, la soirée était charmante; la rosée humectait l'herbe flétrie; point de vent, une nuit tranquille; l'air était frais sans être froid; le soleil, après son coucher, avait laissé dans le ciel des vapeurs rouges dont la réflexion rendait l'eau couleur de roses; les arbres des terrasses étaient chargés de rossignols qui se répondaient de l'un à l'autre. Je me promenais dans une sorte d'extase, livrant mes sens et mon cœur à la jouissance de tout cela, et soupirant seulement un peu du regret d'en jouir seul. Absorbé dans ma douce rêverie, je prolongeai fort dans la nuit ma promenade, sans m'apercevoir que j'étais las. Je m'en aperçus enfin. Je me couchai voluptueusement sur la tablette d'une espèce de niche ou de fausse porte enfoncée dans un mur de terrasse; le ciel de mon lit était formé par les têtes des arbres; un rossignol était précisément au-dessus de moi: je m'endormis à son chant; mon sommeil fut doux, mon réveil le fut davantage. Il était grand jour: mes yeux, en s'ouvrant, virent l'eau, la verdure, un paysage admirable. Je me levai, me secouai: la faim me prit: je m'acheminai gaiement vers la ville, résolu de mettre à un bon déjeuner deux pièces de six blancs<sup>1</sup> qui me restaient encore. J'étais de si bonne humeur, que j'allais chantant tout le long du chemin; et je me souviens même que je chantais une can-

1. Cette petite monnaie valait deux sous, six deniers.

tate de Batistin<sup>1</sup>, intitulée *les Bains de Thomery*, que je savais par cœur. Que béni soit le bon Batistin et sa bonne cantate, qui m'a valu un meilleur déjeuner que celui sur lequel je comptais, et un diner bien meilleur encore, sur lequel je n'avais point compté du tout ! Dans mon meilleur train d'aller et de chanter, j'entends quelqu'un derrière moi : je me retourne, je vois un antonin<sup>2</sup> qui me suivait et paraissait m'écouter avec plaisir. Il m'accoste, me salue, me demande si je sais la musique. Je réponds : *Un peu*, pour faire entendre beaucoup. Il continue à me questionner : je lui conte une partie de mon histoire. Il me demande si je n'ai jamais copié de la musique. « Souvent », lui dis-je. Et cela était vrai ; ma meilleure manière de l'apprendre était d'en copier. « Eh bien ! me dit-il, venez avec moi ; je pourrai vous occuper quelques jours, durant lesquels rien ne vous manquera, pourvu que vous consentiez à ne pas sortir de la chambre. » J'acquiesçai très volontiers, et je le suivis....

Je suis en racontant mes voyages comme j'étais en les faisant : je ne saurais arriver.... J'aime à marcher à mon aise, et m'arrêter quand il me plaît. La vie ambulante est celle qu'il me faut. Faire route à pied par un beau temps, dans un beau pays, sans être pressé, et avoir pour terme de ma course un objet agréable : voilà de toutes les manières de vivre celle qui est le plus de mon goût. Au reste, on sait déjà ce que j'entends par un beau pays. Jamais pays de plaine, quelque beau qu'il fût, ne parut tel à mes yeux. Il me faut des torrents, des rochers, des sapins, des bois

1. Musicien allemand d'origine, florentin de naissance, pensionné par Louis XIV, puis par le régent. Il fut directeur de l'Opéra et mourut en 1755. Il avait composé des

opéras, des ballets et des cantates.

2. Ordre charitable institué au XI<sup>e</sup> siècle pour soigner les malades atteints du feu Saint-Autoine (sorte d'érysipèle gangréneux.)

noirs, des montagnes, des chemins raboteux à monter et à descendre, des précipices à mes côtés qui me fassent bien peur. J'eus ce plaisir, et je le goûtai dans tout son charme en approchant de Chambéry. Non loin d'une montagne coupée qu'on appelle le Pas de l'Échelle, au-dessous du grand chemin taillé dans le roc, à l'endroit appelé Chailles, court et bouillonne dans des gouffres affreux une petite rivière <sup>1</sup> qui paraît avoir mis à les creuser des milliers de siècles. On a bordé le chemin d'un parapet pour prévenir les malheurs : cela faisait que je pouvais contempler au fond et gagner des vertiges tout à mon aise, car ce qu'il y a de plaisant dans mon goût pour les lieux escarpés, est qu'ils me font tourner la tête ; et j'aime beaucoup ce tournoiement, pourvu que je sois en sûreté. Bien appuyé sur le parapet, j'avançais le nez, et je restais là des heures entières, entrevoyant de temps en temps cette écume et cette eau bleue dont j'entendais le mugissement à travers les cris des corbeaux et des oiseaux de proie qui volaient de roche en roche et de broussaille en broussaille, à cent toises au-dessous de moi. Dans les endroits où la pente était assez unie et la broussaille assez claire pour laisser passer des cailloux, j'en allais chercher au loin d'aussi gros que je les pouvais porter, je les rassemblais sur le parapet en pile ; puis, les lançant l'un après l'autre, je me délectais à les voir rouler, bondir et voler en mille éclats avant que d'atteindre le fond du précipice.

Plus près de Chambéry j'eus un spectacle semblable en sens contraire. Le chemin passe au pied de la plus belle cascade que je vis de mes jours. La montagne est tellement escarpée, que l'eau se détache net et tombe en arcade assez loin pour qu'on puissè passer entre la cascade et la roche,

1. Le Guiers.



LE PAS DE L'ÉCHELLE. — Lithogr. de Starelli (1836).

Remarque, au premier plan, l'enfant perché sur le gouffre, comme Jean-Jacques se décrit lui-même dans le texte.





quelquefois sans être mouillé; mais, si l'on ne prend bien ses mesures, on y est aisément trompé, comme je le fus; car, à cause de l'extrême hauteur, l'eau se divise et tombe en poussière, et, lorsqu'on approche un peu trop de ce nuage, sans apercevoir d'abord qu'on se mouille, à l'instant on est tout trempé....

(Partie I, livre iv.)

---

### III. — LE PONT DU GARD ET LES ARÈNES DE NIMES.

On m'avait dit d'aller voir le pont du Gard<sup>1</sup>; je n'y manquai pas. Après un déjeuner d'excellentes figues, je pris un guide, et j'allai voir le pont du Gard. C'était le premier ouvrage des Romains que j'eusse vu. Je m'attendais à voir un monument digne des mains qui l'avaient construit. Pour le coup l'objet passa mon attente; et ce fut la seule fois en ma vie. Il n'appartenait qu'aux Romains de produire cet effet. L'aspect de ce simple et noble ouvrage me frappa d'autant plus qu'il est au milieu d'un désert où le silence et la solitude rendent l'objet plus frappant et l'admiration plus vive, car ce prétendu pont n'était qu'un aqueduc. On se demande quelle force a transporté ces pierres énormes si loin de toute carrière, et a réuni les bras de tant de milliers d'hommes dans un lieu où il n'en habite aucun. Je parcourus les trois étages de ce superbe édifice, que le respect m'empêchait presque d'oser fouler sous mes pieds. Le retentissement de mes pas sous ces immenses voûtes me faisait croire entendre la forte voix de ceux qui les avaient

1. Pendant son voyage à Montpellier (1737).

bâties. Je me perdais comme un insecte dans cette immensité. Je sentais, tout en me faisant petit, je ne sais quoi qui m'élevait l'âme; et je me disais en soupirant : « Que ne suis-je né Romain ! » Je restai là plusieurs heures dans une contemplation ravissante....

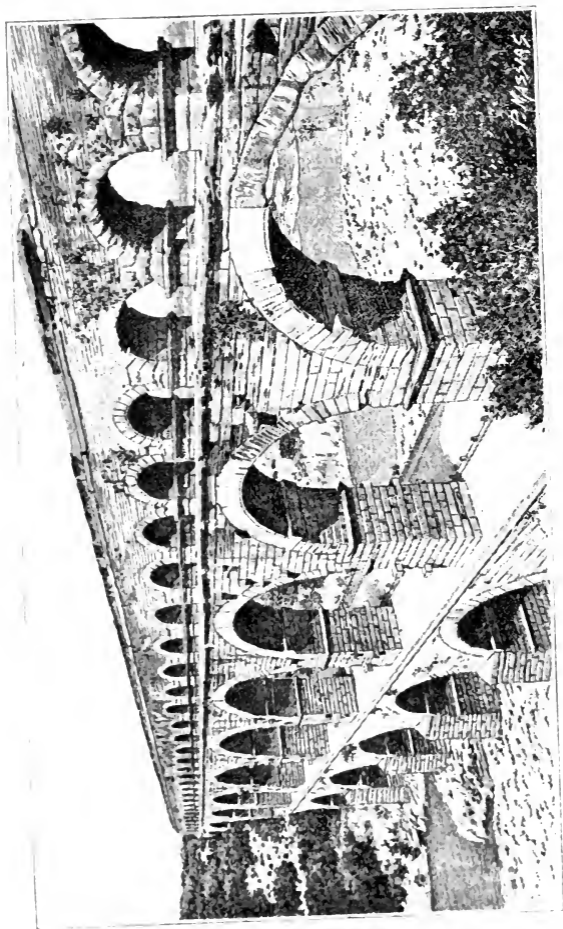
A Nîmes j'allai voir les Arènes : c'est un ouvrage beaucoup plus magnifique que le pont du Gard, et qui me fit beaucoup moins d'impression, soit que mon admiration se fût épuisée sur le premier objet, soit que la situation de l'autre au milieu d'une ville fût moins propre à l'exciter. Ce vaste et superbe cirque est entouré de vilaines petites maisons, et d'autres maisons plus petites et plus vilaines encore en remplissent l'arène, de sorte que le tout ne produit qu'un effet disparate et confus où le regret et l'indignation étouffent le plaisir et la surprise. J'ai vu depuis le cirque de Vérone<sup>1</sup>, infiniment plus petit et moins beau que celui de Nîmes, mais entretenu et conservé avec toute la décence et la propreté possibles, et qui par cela même me fit une impression plus forte et plus agréable. Les Français n'ont soin de rien et ne respectent aucun monument. Ils sont tout feu pour entreprendre, et ne savent rien finir ni rien entretenir.

(Partie I, livre vi.)

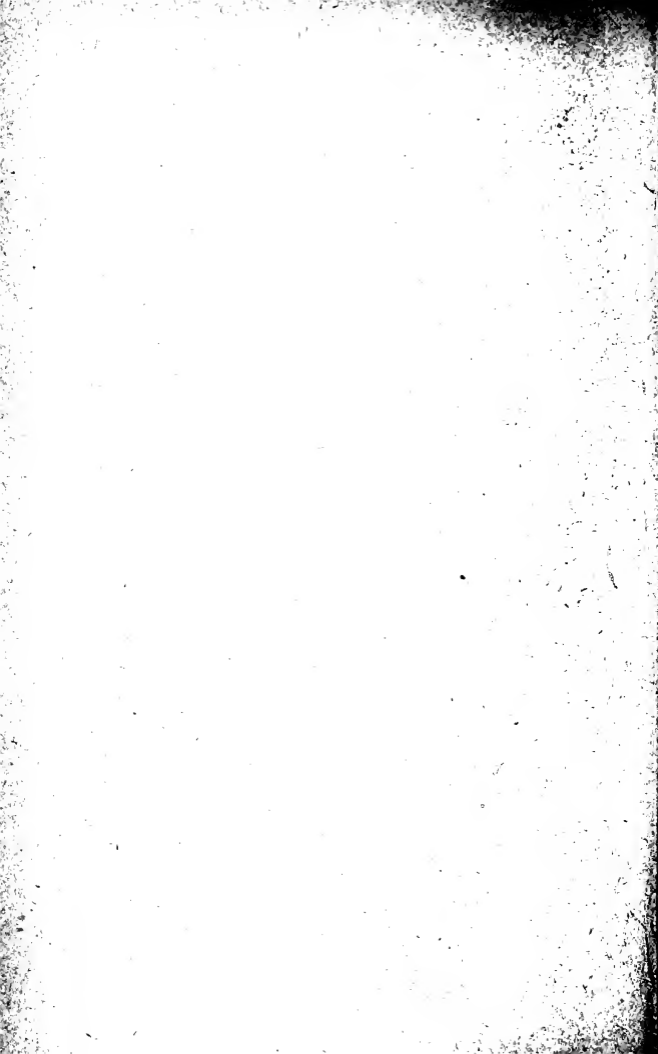
#### IV. — INSTALLATION DE JEAN-JACQUES A L'ERMITAGE<sup>2</sup>.

M. d'Épinay, voulant ajouter une aile qui manquait au château de la Chevrette, faisait une dépense immense pour

1. Pendant son séjour à Venise. | 2. Voy. *Introd.*, p. xxx.



— Pont de Gard. — D'après une photographie.



l'achever. Étant allé voir un jour, avec Mme d'Épinay, ces ouvrages, nous poussâmes notre promenade un quart de lieue plus loin, jusqu'au réservoir des eaux du parc, qui touchait la forêt de Montmorency, et où était un joli potager, avec une petite loge fort délabrée, qu'on appelait l'Ermitage. Ce lieu solitaire et très agréable m'avait frappé, quand je le vis pour la première fois, avant mon voyage à Genève. Il m'était échappé de dire dans mon transport : « Ah ! madame, quelle habitation délicieuse ! Voilà un asile tout fait pour moi. » Mme d'Épinay ne releva pas beaucoup mon discours ; mais, à ce second voyage, je fus tout surpris de trouver, au lieu de la vieilleasure, une petite maison presque entièrement neuve, fort bien distribuée, et très logeable pour un petit ménage de trois personnes<sup>1</sup>. Mme d'Épinay avait fait faire cet ouvrage en silence et à très peu de frais, en détachant quelques matériaux et quelques ouvriers de ceux du château. Au second voyage, elle me dit, en voyant ma surprise : « Mon ours<sup>2</sup>, voilà votre asile ; c'est vous qui l'avez choisi, c'est l'amitié qui vous l'offre ; j'espère qu'elle vous ôtera la cruelle idée de vous éloigner de moi. » Je ne crois pas avoir été de mes jours plus vivement, plus délicieusement ému : je mouillai de pleurs la main bienfaisante de mon amie ; et, si je ne fus pas vaincu dès cet instant même, je fus extrêmement ébranlé. Mme d'Épinay, qui ne voulait pas en avoir le démenti, devint si pressante, employa tant de moyens, tant de gens pour me circonvenir, jusqu'à gagner pour cela Mme Le Vasseur et sa fille, qu'enfin elle triompha de mes résolutions. Renonçant au séjour de ma patrie, je résolus, je promis d'habiter l'Ermitage ; et, en attendant que le

1. Lui, Thérèse, et la mère de Thérèse.

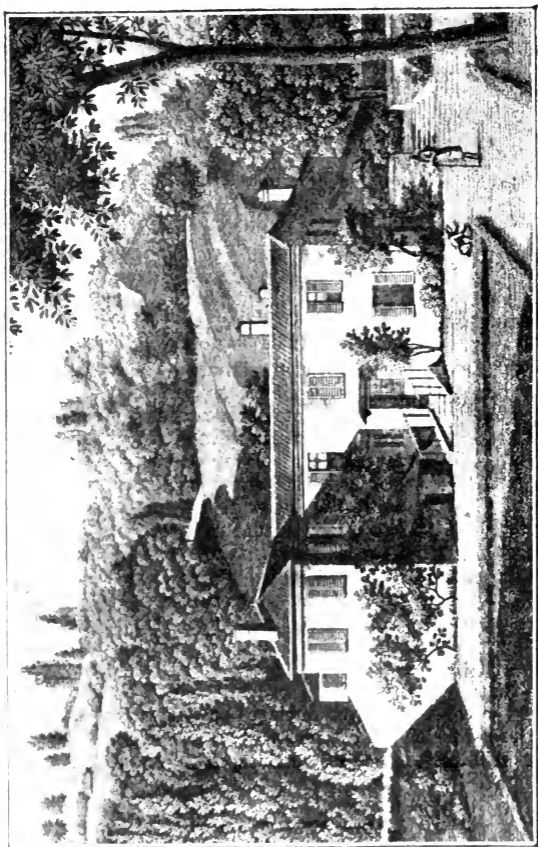
2. C'est le surnom amical que lui avait donné M<sup>me</sup> d'Épinay.

bâtiment fût sec, elle prit soin d'en préparer les meubles, en sorte que tout fût prêt pour y entrer le printemps suivant....

Ce fut le 9 avril 1756 que je quittai la ville pour n'y plus habiter<sup>1</sup>; car je ne compte pas pour habitation quelques courts séjours que j'ai faits depuis, tant à Paris qu'à Londres et dans d'autres villes, mais toujours de passage, ou toujours malgré moi. Mme d'Épinay vint nous prendre tous trois dans son carrosse; son fermier vint charger mon petit bagage, et je fus installé dès le même jour. Je trouvai ma petite retraite arrangée et meublée simplement, mais proprement et même avec goût. La main qui avait donné ses soins à cet aménagement le rendait à mes yeux d'un prix inestimable, et je trouvais délicieux d'être l'hôte de mon amie, dans une maison de mon choix, qu'elle avait bâtie exprès pour moi.

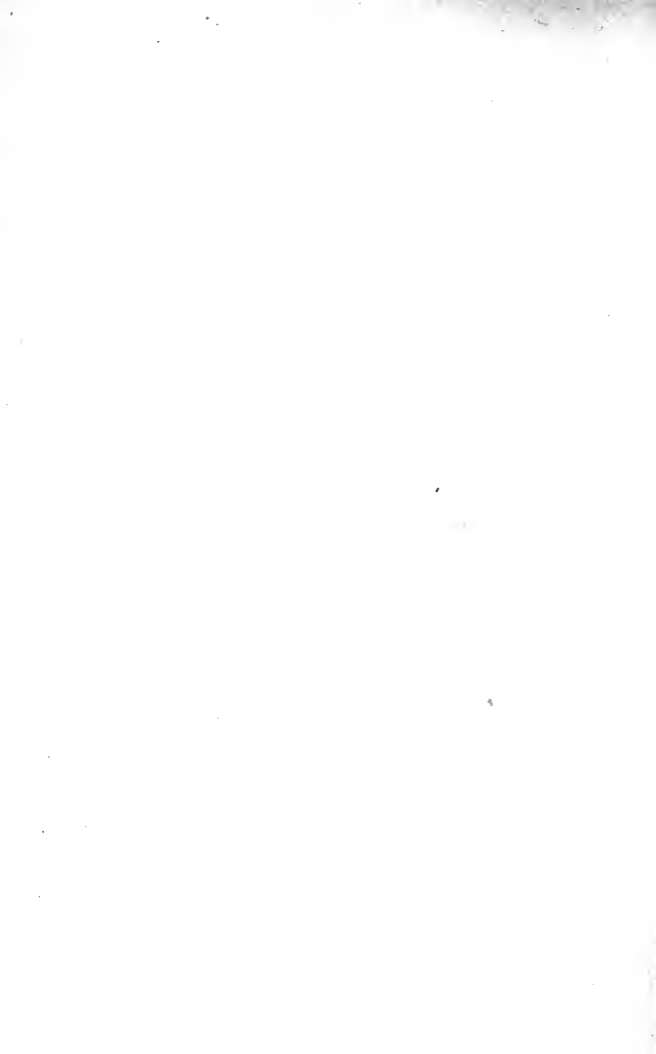
Quoiqu'il fit froid et qu'il y eût même encore de la neige, la terre commençait à végéter<sup>2</sup>; on voyait des violettes et des primevères; les bourgeons des arbres commençaient à poindre, et la nuit même de mon arrivée fut marquée par le premier chant du rossignol, qui se fit entendre presque à ma fenêtre, dans un bois qui touchait la maison. Après un léger sommeil, oubliant à mon réveil ma transplantation, je me croyais encore dans la rue de Grenelle, quand tout à coup ce ramage me fit tressaillir, et je m'écriai dans mon transport : « Enfin tous mes vœux sont accomplis ! » Mon premier soin fut de me livrer à l'impression des objets champêtres dont j'étais entouré. Au lieu de commencer à m'arranger dans mon logement, je commençai à m'arranger pour mes promenades, et il n'y eut pas un sentier, pas

1. Cette page était écrite avant | Paris pour y demeurer huit ans.  
1770, date où Rousseau revint à | 2. A se couvrir de végétation.



L'ERMITAGE. — Dessin de Gautier.

On reconnaîtra la silhouette de Jean-Jacques herborisant. (Voir plus loin page 325.)





un taillis, pas un bosquet, pas un réduit autour de ma demeure, que je n'eusse parcouru dès le lendemain. Plus j'examinais cette charmante retraite, plus je la sentais faite pour moi. Ce lieu solitaire plutôt que sauvage me transportait en idée au bout du monde. Il avait de ces beautés touchantes qu'on ne trouve guère auprès des villes; et jamais, en s'y trouvant transporté tout d'un coup, on n'eût pu se croire à quatre lieues de Paris.

(Partie II, livres VIII et IX.)

#### V. — COMPOSITION DE LA « NOUVELLE HÉLOÏSE ».

Je me figurai l'amour, l'amitié, les deux idoles de mon cœur, sous les plus ravissantes images. Je me plus à les orner de tous les charmes du sexe que j'avais toujours adoré. J'imaginai deux amies plutôt que deux amis, parce que si l'exemple est plus rare, il est aussi plus aimable. Je les douai de deux caractères analogues, mais différents; de deux figures non parfaites, mais de mon goût, qu'animaient la bienveillance et la sensibilité. Je fis l'une brune<sup>1</sup> et l'autre blonde<sup>2</sup>, l'une vive et l'autre douce, l'une sage et l'autre faible; mais d'une si touchante faiblesse, que la vertu semblait y gagner. Je donnai à l'une des deux un amant<sup>3</sup> dont l'autre fut la tendre amie, et même quelque chose de plus; mais je n'admis ni rivalité, ni querelles, ni jalousie, parce que tout sentiment pénible me coûte à imaginer, et que je ne voulais ternir ce riant tableau par rien

1. Julie.

2. Claire.

3. Saint-Preux. — Voy. la Notice sur la *Nouvelle-Héloïse*, p. 65.

qui dégradât la nature. Épris de mes deux charmants modèles, je m'identifiais avec l'amant et l'ami le plus qu'il m'était possible; mais je le fis aimable et jeune, lui donnant au surplus les vertus et les défauts que je me sentais.

Pour placer mes personnages dans un séjour qui leur convînt, je passai successivement en revue les plus beaux lieux que j'eusse vus dans mes voyages. Mais je ne trouvai point de bocage assez frais, point de paysage assez touchant à mon gré. Les vallées de la Thessalie m'auraient pu contenter, si je les avais vues; mais mon imagination, fatiguée à inventer, voulait quelque lieu réel qui pût lui servir de point d'appui, et me faire illusion sur la réalité des habitants que j'y voulais mettre. Je songeai longtemps aux îles Borromées, dont l'aspect délicieux m'avait transporté<sup>1</sup>; mais j'y trouvai trop d'ornemens et d'art pour mes personnages. Il me fallait cependant un lac, et je finis par choisir celui autour duquel mon cœur n'a jamais cessé d'errer. Je me fixai sur la partie des bords de ce lac à laquelle depuis longtemps mes vœux ont placé ma résidence dans le bonheur imaginaire auquel le sort m'a borné. Le lieu natal de ma pauvre maman<sup>2</sup> avait encore pour moi un attrait de prédilection. Le contraste des positions, la richesse et la variété des sites, la magnificence, la majesté de l'ensemble qui ravit les sens, émeut le cœur, élève l'âme, achevèrent de me déterminer, et j'établis à Vevai mes jeunes pupilles. Voilà tout ce que j'imaginai du premier bond; le reste n'y fut ajouté que dans la suite.

Je me bornai longtemps à un plan si vague, parce qu'il suffisait pour remplir mon imagination d'objets agréables, et mon cœur de sentiments dont il aime à se nourrir. Ces

1. Dans le lac Majeur.— Il les avait vues en 1744, retour de Venise.

2. M<sup>me</sup> de Warens.— Voy. *Introd.*, p. VIII.

fictions, à force de revenir, prirent enfin plus de consistance, et se fixèrent dans mon cerveau sous une forme déterminée. Ce fut alors que la fantaisie me prit d'exprimer sur le papier quelques-unes des situations qu'elles m'offraient, et, rappelant tout ce que j'avais senti dans ma jeunesse, de donner ainsi l'essor en quelque sorte au désir d'aimer, que je n'avais pu satisfaire, et dont je me sentais dévoré.

Je jetai d'abord sur le papier quelques lettres éparses, sans suite et sans liaison, et lorsque je m'avisai de les vouloir coudre, j'y fus souvent fort embarrassé. Ce qu'il y a de peu croyable et de très vrai est que les deux premières parties ont été écrites presque en entier de cette manière, sans que j'eusse aucun plan bien formé, et même sans prévoir qu'un jour je serais tenté d'en faire un ouvrage en règle. Aussi voit-on que ces deux parties, formées après coup de matériaux qui n'ont pas été taillés pour la place qu'ils occupent, sont pleines d'un remplissage verbeux qu'on ne trouve pas dans les autres....

Quand la mauvaise saison commença de me renfermer au logis<sup>1</sup>, je voulus reprendre mes occupations casanières; il ne me fut pas possible. Je ne voyais partout que les deux charmantes amies, que leur ami, leurs entours, le pays qu'elles habitaient, qu'objets créés ou embellis pour elles par mon imagination. Je n'étais plus un moment à moi-même, le délire ne me quittait plus. Après beaucoup d'efforts inutiles pour écarter de moi toutes ces fictions, je fus enfin tout à fait séduit par elles, et je ne m'occupai plus qu'à tâcher d'y mettre quelque ordre et quelque suite, pour en faire une espèce de roman.

Mon grand embarras était la honte de me démentir ainsi

1. A l'Ermitage, pendant l'hiver de 1756-57.

moi-même si nettement et si hautement. Après les principes sévères que je venais d'établir avec tant de fracas, après les maximes austères que j'avais si fortement prêchées, après tant d'invectives mordantes contre les livres efféminés qui respiraient l'amour et la mollesse, pouvait-on rien imaginer de plus inattendu, de plus choquant, que de me voir tout d'un coup m'inscrire de ma propre main parmi les auteurs de ces livres que j'avais si durement censurés? Je sentais cette inconséquence dans toute sa force, je me la reprochais, j'en rougissais, je m'en dépitais; mais tout cela ne put suffire pour me ramener à la raison. Subjugué complètement, il fallut me soumettre à tout risque, et me résoudre à braver le qu'en dira-t-on, sauf à délibérer dans la suite si je me résoudrais à montrer mon ouvrage ou non : car je ne supposais pas encore que j'en vinsse à le publier.

Ce parti pris, je me jette à plein collier dans mes rêveries, et à force de les tourner et retourner dans ma tête, j'en forme enfin l'espèce de plan dont on a vu l'exécution. C'était assurément le meilleur parti qui se pût tirer de mes folies : l'amour du bien, qui n'est jamais sorti de mon cœur, les tourna vers des objets utiles, et dont la morale eût pu faire son profit. Mes tableaux voluptueux auraient perdu toutes leurs grâces, si le doux coloris de l'innocence y eût manqué. Une fille faible est un objet de pitié, que l'amour peut rendre intéressant, et qui souvent n'est pas moins aimable; mais qui peut supporter sans indignation le spectacle des mœurs à la mode?... Les êtres parfaits ne sont pas dans la nature, et leurs leçons ne sont pas assez près de nous. Mais qu'une jeune personne, née avec un cœur aussi tendre qu'honnête, se laisse vaincre à l'amour étant fille, et retrouve, étant femme, des forces pour le vaincre à son tour, et redevenir vertueuse, quiconque vous dira que ce

tableau dans sa totalité est scandaleux et n'est pas utile est un menteur et un hypocrite; ne l'écoutez pas <sup>1</sup>.

Outre cet objet de mœurs et d'honnêteté conjugale, qui tient radicalement à tout l'ordre social, je m'en fis un plus secret de concorde et de paix publique; objet plus grand, plus important peut-être en lui-même, et du moins pour le moment où l'on se trouvait. L'orage excité par l'*Encyclopédie*, loin de se calmer, était alors dans sa plus grande force <sup>2</sup>. Les deux partis, déchainés l'un contre l'autre avec la dernière fureur, ressemblaient plutôt à des loups enragés, acharnés à s'entre-déchirer, qu'à des chrétiens et des philosophes qui veulent réciproquement s'éclairer, se convaincre, et se ramener dans la voie de la vérité. Il ne manquait peut-être à l'un et à l'autre que des chefs renommés qui eussent du crédit, pour dégénérer en guerre civile; et Dieu sait ce qu'eût produit une guerre civile de religion, où l'intolérance la plus cruelle était au fond la même des deux côtés. Ennemi né de tout esprit de parti, j'avais dit franchement aux uns et aux autres des vérités dures qu'ils n'avaient pas écoutées. Je m'avisai d'un autre expédient, qui, dans ma simplicité, me parut admirable : c'était d'adoucir leur haine réciproque en détruisant leurs préjugés, et de montrer à chaque parti le mérite et la vertu dans l'autre, dignes de l'estime publique et du respect de tous les mortels. Ce projet peu sensé, qui supposait de la bonne foi dans les hommes, et par lequel je tombais dans le défaut que je reprochais à l'abbé de Saint-Pierre <sup>3</sup>, eut le succès qu'il devait avoir; il ne rapprocha point les partis, et ne les réunit que pour m'accabler. En attendant que

1. Cela mérite au moins discussion. Des injures ne sont pas des raisons.

2. La publication de l'ouvrage

venait d'être suspendue, en attendant la révocation du privilège.

3. D'avoir trop de confiance dans la raison. Voy. p. 55.

l'expérience m'eût fait sentir ma folie, je m'y livrai, j'ose le dire, avec un zèle digne du motif qui me l'inspirait, et je dessinaï les deux caractères de Wolmar et de Julie<sup>1</sup>, dans un ravissement qui me faisait espérer de les rendre aimables tous les deux, et, qui plus est, l'un par l'autre.

Content d'avoir grossièrement esquissé mon plan, je revins aux situations de détail que j'avais tracées; et de l'arrangement que je leur donnai résultèrent les deux premières parties de la *Julie*, que je fis et mis au net durant cet hiver avec un plaisir inexprimable, employant pour cela le plus beau papier doré, de la poudre d'azur et d'argent pour sécher l'écriture, de la nonpareille bleue pour coudre mes cahiers, enfin ne trouvant rien d'assez galant, rien d'assez mignon, pour les charmantes filles dont je raffolais comme un autre Pygmalion<sup>2</sup>. Tous les soirs, au coin de mon feu, je lisais et relisais ces deux parties aux gouvernenses<sup>3</sup>. La fille, sans rien dire, sanglotait avec moi d'attendrissement; la mère, qui, ne trouvant point là de compliments, n'y comprenait rien, restait tranquille, et se contentait, dans les moments de silence, de me répéter toujours : *Monsieur, cela est bien beau!*

(Partie II, livre IX.)

## VI. — SUCCÈS DE LA « NOUVELLE HÉLOÏSE ».

Quoique la *Julie*, qui depuis longtemps était sous presse, ne parût point encore à la fin de 1760, elle commençait à

1. Wolmar philosophe, et Julie dévote.

2. Le sculpteur légendaire,

amoureux de la statue de Galatée, son ouvrage.

3. Thérèse et sa mère.

faire grand bruit. Mme de Luxembourg en avait parlé à la cour, Mme d'Houdetot à Paris. Cette dernière avait même obtenu de moi, pour Saint-Lambert, la permission de la faire lire en manuscrit au roi de Pologne, qui en avait été enchanté. Duclos, à qui je l'avais aussi fait lire, en avait parlé à l'Académie. Tout Paris était dans l'impatience de voir ce roman : les libraires de la rue Saint-Jacques et celui du Palais-Royal étaient assiégés de gens qui en demandaient des nouvelles. Il parut enfin, et son succès, contre l'ordinaire, répondit à l'empressement avec lequel il avait été attendu. Mme la Dauphine, qui l'avait lu des premières, en parla à M. de Luxembourg comme d'un ouvrage ravissant. Les sentiments furent partagés chez les gens de lettres : mais dans le monde, il n'y eut qu'un avis ; et les femmes surtout s'enivrèrent et du livre et de l'auteur..... Il est singulier que ce livre ait mieux réussi en France que dans le reste de l'Europe, quoique les Français, hommes et femmes, n'y soient pas fort bien traités<sup>1</sup>. Tout au contraire de mon attente, son moindre succès fut en Suisse, et son plus grand à Paris. L'amitié, l'amour, la vertu, règnent-ils donc à Paris plus qu'ailleurs ? Non, sans doute, mais il y règne encore ce sens exquis qui transporte le cœur à leur image, et qui nous fait chérir dans les autres les sentiments purs, tendres, honnêtes, que nous n'avons plus. La corruption désormais est partout la même : il n'existe plus ni mœurs, ni vertus en Europe, mais s'il existe encore quelque amour pour elles, c'est à Paris qu'on doit le chercher.

Il faut, à travers tant de préjugés et de passions factices, savoir bien analyser le cœur humain pour y démêler les vrais sentiments de la nature. Il faut une délicatesse de tact qui ne s'acquiert que dans l'éducation du grand monde,

1. Voy. notamment le II<sup>e</sup>. Extrait de la *Nouvelle Héloïse*, p. 70 et suiv.

pour sentir, si j'ose ainsi dire, les finesses de cœur dont cet ouvrage est rempli. Je mets sans crainte sa quatrième partie à côté de la *Princesse de Clèves*<sup>1</sup>, et je dis que si ces deux morceaux n'eussent été lus qu'en province, on n'aurait jamais senti tout leur prix. Il ne faut donc pas s'étonner si le plus grand succès de ce livre fut à la cour. Il abonde en traits vifs, mais voilés, qui doivent y plaire, parce qu'on est plus exercé à les pénétrer. Il faut pourtant ici distinguer encore. Cette lecture n'est assurément pas propre à cette sorte de gens d'esprit qui n'ont que de la ruse, qui ne sont fins que pour pénétrer le mal, et qui ne voient rien du tout où il n'y a que du bien à voir. Si, par exemple, la *Julie* eût été publiée en certain pays que je pense<sup>2</sup>, je suis sûr que personne n'en eût achevé la lecture, et qu'elle serait morte en naissant.

J'ai rassemblé la plupart des lettres qui me furent écrites sur cet ouvrage, dans une liasse qui est entre les mains de Mme de Nadaillac<sup>3</sup>. Si jamais ce recueil paraît, on y verra des choses bien singulières, et une opposition de jugement qui montre ce que c'est que d'avoir affaire au public. La chose qu'on y a le moins vue, et qui en fera toujours un ouvrage unique, est la simplicité du sujet et la chaîne de l'intérêt qui, concentré entre trois personnes, se soutient durant six volumes, sans épisode, sans aventure romanesque, sans méchanceté d'aucune espèce, ni dans les personnages, ni dans les actions. Diderot a fait de grands compliments à Richardson<sup>4</sup> sur la prodigieuse variété de

1. Le chef-d'œuvre de M<sup>me</sup> de La Fayette. — Il y a en effet une analogie de situation : dans l'un et dans l'autre roman une femme qui combat son amour par le sentiment de son devoir conjugal, et en appelant à son secours son mari même.

2. A Genève. — Il a sur le cœur la condamnation d'*Émile*.

3. L'abbesse de Gomerfontaine, dont il fit connaissance pendant son séjour au château de Trÿe. — Le recueil dont il parle est perdu.

4. L'auteur anglais de *Paméla* et



ses tableaux et sur la multitude de ses personnages. Richardson a, en effet, le mérite de les avoir tous bien caractérisés : mais quant à leur nombre, il a cela de commun avec les plus insipides romanciers, qui suppléent à la stérilité de leurs idées à force de personnages et d'aventures. Il est aisé de réveiller l'attention, en présentant incessamment et des événements inouïs et de nouveaux visages, qui passent comme les figures de la lanterne magique : mais de soutenir toujours cette attention sur les mêmes objets, et sans aventures merveilleuses, cela certainement est plus difficile ; et si, toute chose égale, la simplicité du sujet ajoute à la beauté de l'ouvrage, les romans de Richardson, supérieurs en tant d'autres choses, ne sauraient, sur cet article, entrer en parallèle avec le mien. Il est mort, cependant, je le sais, et j'en sais la cause<sup>1</sup>, mais il ressuscitera.

Toute ma crainte était qu'à force de simplicité ma marche ne fût ennuyeuse, et que je n'eusse pu nourrir assez l'intérêt pour le soutenir jusqu'au bout. Je fus rassuré par un fait qui seul m'a plus flatté que tous les compliments qu'a pu m'attirer cet ouvrage.

Il parut au commencement du carnaval. Un colporteur le porta à Mme la princesse de Talmont<sup>2</sup>, un jour de bal de l'Opéra. Après souper, elle se fit habiller pour y aller, et, en attendant l'heure, elle se mit à lire le nouveau roman. A minuit, elle ordonna qu'on mît ses chevaux, et continua de lire. On vint lui dire que ses chevaux étaient mis, elle ne répondit rien. Ses gens, voyant qu'elle s'oubliait, vinrent avertir qu'il était deux heures. « Rien ne presse encore, » dit-elle en lisant toujours. Quelque temps après, sa montre

de *Clarisse Harlowe*, romans fort goûtés alors en France,

1. La conspiration de ses ennemis, pense-t-il.

2. Il paraît, d'après Rousseau lui-même, qu'il n'est pas sûr du nom ; mais il maintient le fond de l'anecdote.

étant arrêtée, elle sonna pour savoir quelle heure il était. On lui dit qu'il était quatre heures. « Cela étant, dit-elle, il est trop tard pour aller au bal ; qu'on ôte mes chevaux. » Elle se fit déshabiller et passa le reste de la nuit à lire.

Depuis qu'on me raconta ce trait, j'ai toujours désiré de voir Mme de Talmont, non seulement pour savoir d'elle-même s'il est exactement vrai, mais aussi parce que j'ai toujours cru qu'on ne pouvait prendre un intérêt si vif à l'*Héloïse*, sans avoir ce sixième sens, ce sens moral, dont si peu de cœurs sont doués, et sans lequel nul ne saurait entendre le mien :

Ce qui me rendit les femmes si favorables fut la persuasion où elles furent que j'avais écrit ma propre histoire, et que j'étais moi-même le héros de ce roman<sup>1</sup>. Cette croyance était si bien établie, que Mme de Polignac écrivit à Mme de Verdelin<sup>2</sup> pour la prier de m'engager à lui laisser voir le portrait de Julie. Tout le monde était persuadé qu'on ne pouvait exprimer si vivement des sentiments qu'on n'aurait point éprouvés, ni peindre ainsi les transports de l'amour, que d'après son propre cœur. En cela l'on avait raison, et il est certain que j'écrivis ce roman dans les plus brûlantes extases ; mais on se trompait en pensant qu'il avait fallu des objets réels pour les produire : on était loin de concevoir à quel point je puis m'enflammer pour des êtres imaginaires. Sans quelques réminiscences de jeunesse et Mme d'Houdetot, les amours que j'ai sentis et décrits n'auraient été qu'avec des sylphides. Je ne voulus ni confirmer ni détruire une erreur qui m'était avantageuse. On peut voir dans la préface en dialogue, que je fis imprimer à part, comment je laissai là-dessus le public en suspens.

1. Voy. p. 65.

2. Une des amies les plus dévouées de Rousseau, qui avait fait

sa connaissance tandis qu'ils habitaient, lui à l'Ermitage, elle dans son voisinage, à Soisy.

Les rigoristes disent que j'aurais dû déclarer la vérité tout rondement. Pour moi, je ne vois pas ce qui m'y pouvait obliger, et je crois qu'il y aurait eu plus de bêtise que de franchise à cette déclaration faite sans nécessité.

(Partie II, livre XI.)

## DIALOGUES

### ROUSSEAU DANS SA VIEILLESSE <sup>1</sup>.

De tous les hommes que j'ai connus, celui dont le caractère dérive le plus pleinement de son seul tempérament est Jean-Jacques. Il est ce que l'a fait la nature : l'éducation ne l'a que bien peu modifié<sup>2</sup>. Si, dès sa naissance, ses facultés et ses forces s'étaient tout à coup développées, dès lors on l'eût trouvé tel à peu près qu'il fut dans son âge mûr ; et maintenant, après soixante ans de peines et de misères, le temps, l'adversité, les hommes, l'ont encore très peu changé. Tandis que son corps vieillit et se casse, son cœur reste jeune toujours ; il garde encore les mêmes goûts, les mêmes passions de son jeune âge, et jusqu'à la fin de sa vie il ne cessera d'être un vieux enfant.

Mais ce tempérament, qui lui a donné sa forme morale, a des singularités qui, pour être démêlées, demandent une

1. C'est Rousseau qui parle. — Voy. dans la *Notice*, p. 278, le rôle qu'il prend dans les *Dialogues*.

2. Prétention des moins justifiées : famille, patrie, fréquentations, tout a laissé sur lui sa trace.

attention plus suivie que le coup d'œil suffisant qu'on jette sur un homme qu'on croit connaître et qu'on a déjà jugé. Je puis même dire que c'est par son extérieur vulgaire, et par ce qu'il a de plus commun, qu'en y regardant mieux je l'ai trouvé le plus singulier. Ce paradoxe s'éclaircira de lui-même à mesure que vous m'écouteriez.

Si, comme je vous l'ai dit, je fus surpris au premier abord de le trouver si différent de ce que je me l'étais figuré sur vos récits, je le fus bien plus du peu d'éclat, pour ne pas dire de la bêtise, de ses entretiens : moi qui, ayant eu à vivre avec des gens de lettres, les ai toujours trouvés brillants, élancés, sentencieux comme des oracles, subjuguant tout par leur docte faconde et par la hauteur de leurs décisions. Celui-ci, ne disant guère que des choses communes, et les disant sans précision, sans finesse et sans force, paraît toujours fatigué de parler, même en parlant peu, soit de la peine d'entendre, souvent même n'entendant point, sitôt qu'on dit des choses un peu fines, et n'y répondant jamais à propos. Que s'il lui vient par hasard quelque mot heureusement trouvé, il en est si aise, que, pour avoir quelque chose à dire, il le répète éternellement. On le prendrait, dans la conversation, non pour un penseur plein d'idées vives et neuves, pensant avec force et s'exprimant avec justesse, mais pour un écolier embarrassé du choix de ses termes, et subjugué par la suffisance des gens qui en savent plus que lui. Je n'avais jamais vu ce maintien timide et gêné dans nos moindres barbouilleurs de brochures; comment le concevoir dans un auteur qui, foulant aux pieds les opinions de son siècle, semblait en toute chose moins disposé à recevoir la loi qu'à la faire?... En un mot, je l'ai presque toujours trouvé pesant à penser, maladroit à dire, se fatiguant sans cesse à chercher le mot propre qui ne lui venait jamais, et embrouillant des idées

déjà peu claires par une mauvaise manière de les exprimer. Une pareille ineptie était déjà fort étonnante dans un homme assez adroit pour avoir trompé quarante ans, par de fausses apparences, tous ceux qui l'ont approché; mais ce n'est pas tout. Ce même homme, dont l'œil terne et la physionomie effacée semblent, dans les entretiens indifférents, n'annoncer que de la stupidité, change tout à coup d'air et de maintien, sitôt qu'une matière intéressante pour lui le tire de sa léthargie. On voit sa physionomie éteinte s'animer, se vivifier, devenir parlante, expressive, et promettre de l'esprit. A juger par l'éclat qu'ont encore alors ses yeux à son âge, dans sa jeunesse ils ont dû lancer des éclairs<sup>1</sup>. A son geste impétueux, à sa contenance agitée, on voit que son sang bouillonne, on croirait que des traits de feu vont sortir de sa bouche : et point du tout; toute cette effervescence ne produit que des propos communs, confus, mal ordonnés, qui, sans être plus expressifs qu'à l'ordinaire, sont seulement plus inconsiderés. Il élève beaucoup la voix; mais ce qu'il dit devient plus bruyant sans être plus vigoureux. Quelquefois cependant, je lui ai trouvé de l'énergie dans l'expression; mais ce n'était jamais au moment d'une explosion subite : c'était seulement lorsque cette explosion, ayant précédé, avait déjà produit son premier effet. Alors cette émotion prolongée, agissant avec plus de règle, semblait agir avec plus de force, et lui suggérait des expressions vigoureuses, pleines du sentiment dont il était encore agité. J'ai compris par là comment cet homme pouvait, quand son sujet échauffait son cœur, écrire avec force, quoiqu'il parlât faiblement, et comment sa plume devait mieux que sa langue parler le langage des passions....

1. Voy. plus haut *l'Esprit de Jean-Jacques*, et la note 1 de la p. 286.

Il est certain qu'il ne s'affecte pas généralement, comme tous nos auteurs, de toutes les questions un peu fines qui se présentent, et qu'il ne suffit pas, pour qu'une discussion l'intéresse, que l'esprit puisse y briller. J'ai toujours vu, j'en conviens, que pour vaincre sa paresse à parler, et l'émouvoir dans la conversation, il fallait un autre intérêt que celui de la vanité du babil, mais je n'ai guère vu que cet intérêt, capable de l'animer, fût son intérêt propre, celui de son individu. Au contraire, quand il s'agit de lui, soit qu'on le cajole par des flatteries, soit qu'on cherche à l'outrager à mots couverts, je lui ai toujours trouvé un air nonchalant et dédaigneux, qui ne montrait pas qu'il fit un grand cas de tous ces discours, ni de ceux qui les lui tenaient, ni de leurs opinions sur son compte ; mais l'intérêt plus grand, plus noble, qui l'anime et le passionne, est celui de la justice et de la vérité ; et je ne l'ai jamais vu écouter de sang-froid toute doctrine qu'il crût nuisible au bien public. Son embarras de parler peut souvent l'empêcher de se commettre, lui et la bonne cause, vis-à-vis ces brillants pérorateurs qui savent babiller en termes séduisants et magnifiques leur cruelle philosophie ; mais il est aisé de voir alors l'effort qu'il fait pour se taire, et combien son cœur souffre à laisser propager des erreurs qu'il croit funestes au genre humain. Défenseur indiscret du faible et de l'opprimé qu'il ne connaît même pas, je l'ai vu souvent rompre impétueusement en visière au puissant oppresseur qui, sans paraître offensé de son audace, s'apprêtait, sous l'air de la modération, à lui faire payer cher un jour cette incartade : de sorte que, tandis qu'au zèle emporté de l'un on le prend pour un furieux, l'autre, en méditant en secret des noirceurs, paraît un sage qui se possède ; et voilà comment, jugeant toujours sur les apparences, les hommes, le plus souvent, prennent le contre-pied de la vérité.

Je l'ai vu se passionner de même, et souvent jusqu'aux larmes, pour les choses bonnes et belles dont il était frappé dans les merveilles de la nature, dans les œuvres des hommes, dans les vertus, dans les talens, dans les beaux-arts, et généralement dans tout ce qui porte un caractère de force, de grâce, ou de vérité, digne d'émouvoir une âme sensible. Mais surtout ce que je n'ai vu qu'en lui seul au monde, c'est un égal attachement pour les productions de ses plus cruels ennemis<sup>1</sup>, et même pour celles qui déposaient contre ses propres idées, lorsqu'il y trouvait les beautés faites pour toucher son cœur, les goûtant avec le même plaisir, les louant avec le même zèle que si son amour-propre n'en eût point reçu d'atteinte, que si l'auteur eût été son meilleur ami, et s'indignant avec le même feu des cabales faites pour leur ôter, avec les suffrages du public, le prix qui leur était dû. Son grand malheur est que tout cela n'est jamais réglé par la prudence, et qu'il se livre impétueusement au mouvement dont il est agité, sans en prévoir l'effet et les suites, ou sans s'en soucier. S'animer modérément n'est pas une chose en sa puissance ; il faut qu'il soit de flamme ou de glace : quand il est tiède, il est nul.

Enfin j'ai remarqué que l'activité de son âme durait peu, qu'elle était courte à proportion qu'elle était vive, que l'ardeur de ses passions les consumait, les dévorait elles-mêmes, et qu'après de fortes et rapides explosions elles s'anéantissaient aussitôt, et le laissaient retomber dans ce premier engourdissement qui le livre au seul empire de l'habitude, et me paraît être son état permanent et naturel.

Voilà le précis des observations d'où j'ai tiré la connaissance de sa constitution physique, et par des conséquences

1. Voltaire et Diderot.

nécessaires, confirmées par sa conduite en toute chose, celle de son vrai caractère. Ces observations, et les autres qui s'y rapportent, offrent pour résultat un tempérament mixte, formé d'éléments qui paraissent contraires : un cœur sensible, ardent, ou très inflammable; un cerveau compact et lourd, dont les parties solides et massives ne peuvent être ébranlées que par une agitation du sang vive et prolongée. Je ne cherche point à lever en physicien ces apparentes contradictions; et que m'importe? Ce qui m'importait était de m'assurer de leur réalité, et c'est aussi tout ce que j'ai fait.

(*Rousseau juge de Jean-Jacques, second dialogue.*)

## RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE

### I. — ROUSSEAU A L'ÎLE SAINT-PIERRE; DÉLICES DE LA RÊVERIE.

De toutes les habitations où j'ai demeuré (et j'en ai eu de charmantes), aucune ne m'a rendu si véritablement heureux et ne m'a laissé de si tendres regrets que l'île de Saint-Pierre au milieu du lac de Bienné<sup>1</sup>. Cette petite île, qu'on appelle à Neuchâtel l'île de La Motte, est bien peu connue, même en Suisse. Aucun voyageur, que je sache, n'en fait mention. Cependant elle est très agréable, et singulièrement située pour le bonheur d'un homme qui aime

1. Voy. *Introd.*, p. XLVIII.



à se circonscire; car, quoique je sois peut-être le seul au monde à qui sa destinée en ait fait une loi, je ne puis croire être le seul qui ait un goût si naturel, quoique je ne l'aie trouvé jusqu'ici chez nul autre.

Les rives du lac de Biemme sont plus sauvages et romantiques que celles du lac de Genève, parce que les rochers et les bois y bordent l'eau de plus près; mais elles ne sont pas moins riantes. S'il y a moins de culture de champs et de verdure naturelle, plus de prairies, d'asiles ombragés de vignes, moins de villes et de maisons, il y a aussi plus de bocages, des contrastes plus fréquents et des accidents plus rapprochés. Comme il n'y a pas sur ces heureux bords de grandes routes commodes pour les voitures, le pays est peu fréquenté par les voyageurs, mais il est intéressant pour des contemplatifs solitaires qui aiment à s'enivrer à loisir des charmes de la nature, et à se recueillir dans un silence que ne trouble aucun autre bruit que le cri des aigles, le ramage entrecoupé de quelques oiseaux, et le roulement des torrents qui tombent de la montagne. Ce beau bassin, d'une forme presque ronde, enferme dans son milieu deux petites îles, l'une habitée et cultivée, d'environ une demi-liene de tour; l'autre plus petite, déserte et en friche, et qui sera détruite à la fin par les transports de terre qu'on en ôte sans cesse pour réparer les dégâts que les vagues et les orages font à la grande. C'est ainsi que la substance du faible est toujours employée au profit du puissant<sup>1</sup>.

Il n'y a dans l'île qu'une seule maison, mais grande, agréable et commode, qui appartient à l'hôpital de Berne, ainsi que l'île, et où loge un receveur avec sa famille et ses domestiques. Il y entretient une nombreuse basse-cour,

1. Froide déclamation.

Would that the island were a per

hebral prim  
312

EXTRAITS DE J.-J. ROUSSEAU.

une volière, et des réservoirs pour le poisson. L'île, dans sa petitesse, est tellement variée dans ses terrains et ses aspects, qu'elle offre toutes sortes de sites, et souffre toutes sortes de cultures. On y trouve des champs, des vignes, des bois, des vergers, de gras pâturages ombragés de bosquets, et bordés d'arbrisseaux de toute espèce, dont le bord des eaux entretient la fraîcheur; une haute terrasse plantée de deux rangs d'arbres borde l'île dans sa longueur, et dans le milieu de la terrasse on a bâti un joli salon où les habitants des rives voisines se rassemblent et viennent danser les dimanches durant les vendanges.

C'est dans cette île que je me réfugiai après la lapidation de Motiers. J'en trouvai le séjour si charmant, j'y menais une vie si convenable à mon humeur, que, résolu d'y finir mes jours, je n'avais d'autre inquiétude sinon qu'on ne me laissât pas exécuter ce projet qui ne s'accordait pas avec celui de m'entraîner en Angleterre, dont je sentais déjà les premiers effets. Dans les pressentiments qui m'inquiétaient, j'aurais voulu qu'on m'eût fait de cet asile une prison perpétuelle, qu'on m'y eût confiné pour toute ma vie, et qu'en m'ôtant toute puissance et tout espoir d'en sortir on m'eût interdit toute espèce de communication avec la terre ferme, de sorte qu'ignorant tout ce qui se faisait dans le monde, j'en eusse oublié l'existence, et qu'on y eût oublié la mienne aussi.

On ne m'a laissé passer guère que deux mois<sup>1</sup> dans cette île, mais j'y aurais passé deux ans, deux siècles, et toute l'éternité, sans m'y ennuyer un moment, quoique je n'y eusse, avec ma compagne, d'autre société que celle du receveur, de sa femme et de ses domestiques, qui tous étaient à la vérité de très bonnes gens, et rien de plus;

1. Six semaines, de la mi-septembre au 25 octobre 1765.

mais c'était précisément ce qu'il me fallait. Je compte ces deux mois pour le temps le plus heureux de ma vie, et tellement heureux, qu'il m'eût suffi durant toute mon existence, sans laisser naître un seul instant dans mon âme le désir d'un autre état.

Quel était donc ce bonheur, et en quoi consistait sa jouissance? Je le donnerais à deviner à tous les hommes de ce siècle sur la description de la vie que j'y menais. Le précieux *far niente* fut la première et principale de ces jouissances que je voulus savourer dans toute sa douceur, et tout ce que je fis durant mon séjour ne fut en effet que l'occupation délicieuse et nécessaire d'un homme qui s'est dévoué à l'oisiveté. *involence*

L'espoir qu'on ne demanderait pas mieux que de me laisser dans ce séjour isolé où je m'étais enlacé de moi-même, dont il m'était impossible de sortir sans assistance et sans être bien aperçu, et où je ne pouvais avoir ni communication ni correspondance que par le concours des gens qui m'entouraient; cet espoir, dis-je, me donnait celui d'y finir mes jours plus tranquillement que je ne les avais passés; et l'idée que j'avais le temps de m'y arranger tout à loisir fit que je commençai par n'y faire aucun arrangement. Transporté là brusquement, seul et nu, j'y fis venir successivement ma gouvernante, mes livres et mon petit équipage, dont j'eus le plaisir de ne rien déballer, laissant mes caisses et mes malles comme elles étaient arrivées; et vivant dans l'habitation où je comptais achever mes jours, comme dans une auberge dont j'aurais dû partir le lendemain. Toutes choses, telles qu'elles étaient, allaient si bien, que vouloir les mieux ranger était y gâter quelque chose. Un de mes plus grands délices<sup>1</sup>

1. *Délices* est rare au masculin pluriel.

était surtout de laisser toujours mes livres bien encaissés, et de n'avoir point d'écr<sup>it</sup>oire. Quand de malheureuses lettres me forçaient de prendre la plume pour y répondre, j'empruntais en murmurant l'écr<sup>it</sup>oire du receveur, et je me hâtais de la rendre, dans la vaine espérance de n'avoir plus besoin de la remprunter. Au lieu de ces tristes pape-rasses et de toute cette bouquinerie, j'emplissais ma chambre de fleurs et de foin; car j'étais alors dans ma première ferveur de botanique, pour laquelle le docteur d'Ivernois<sup>1</sup> m'avait inspiré un goût qui bientôt devint passion. Ne voulant plus d'œuvre de travail, il m'en fallait une d'amusement qui me plût, et qui ne me donnât de peine que celle qu'aime à prendre un paresseux. J'entrepris de faire la *Flora Petriuscularis*<sup>2</sup>, et de décrire toutes les plantes de l'île, sans en omettre une seule, avec un détail suffisant pour m'occuper le reste de mes jours. On dit qu'un Allemand a fait un livre sur le zeste de citron; j'en aurais fait un sur chaque gramin des prés, sur chaque mousse des bois, sur chaque lichen qui tapisse les rochers; enfin je ne voulais pas laisser un poil d'herbe, pas un atome végétal qui ne fût amplement décrit. En conséquence de ce beau projet, tous les matins, après le déjeuner, que nous faisons tous ensemble, j'allais, une loupe à la main, et mon *Systema naturæ*<sup>3</sup> sous le bras, visiter un canton de l'île, que j'avais pour cet effet divisée en petits carrés, dans l'intention de les parcourir l'un après l'autre en chaque saison. Rien n'est plus singulier que les ravissements, les extases que j'éprouvais à chaque observation que je faisais sur la structure et l'organisation végétale, et sur le jeu des parties sexuelles dans la fructification, dont

1. Un de ses amis de Genève qui l'était allé voir plusieurs fois à Motiers.

2. La Flore de l'île Saint-Pierre.

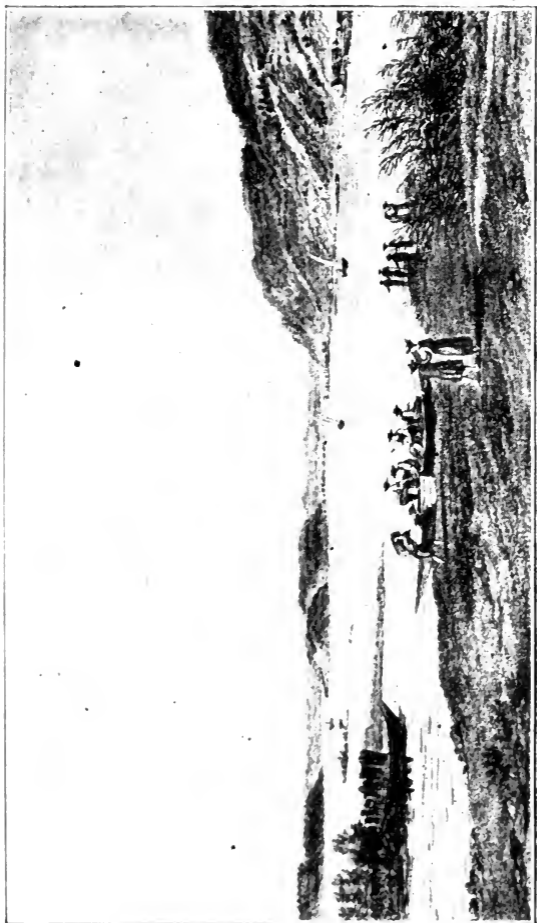
3. Le principal ouvrage de Linné (1755).

le système était alors tout à fait nouveau pour moi. La distinction des caractères génériques, dont je n'avais pas auparavant la moindre idée, m'enchantait en les vérifiant sur les espèces communes, en attendant qu'il s'en offrit à moi de plus rares. La fourchure des deux longues étamines de la brunelle, le ressort de celles de l'ortie et de la pariétaire, l'explosion du fruit de la balsamine et de la capsule du buis, mille petits jeux de la fructification que j'observais pour la première fois me comblaient de joie, et j'allais demandant si l'on avait vu les cornes de la brunelle, comme La Fontaine demandait si l'on avait lu Habacuc<sup>1</sup>. Au bout de deux ou trois heures, je m'en revenais chargé d'une ample moisson, provision d'amusement pour l'après-dinée au logis, en cas de pluie. J'employais le reste de la matinée à aller avec le receveur, sa femme, et Thérèse, visiter leurs ouvriers et leur récolte, mettant le plus souvent la main à l'œuvre avec eux; et souvent des Bernois qui me venaient voir m'ont trouvé juché sur de grands arbres, ceint d'un sac que je remplissais de fruits, et que je dévalais ensuite à terre avec une corde. L'exercice que j'avais fait dans la matinée, et la bonne humeur qui en est inséparable, me rendaient le repos du dîner très agréable; mais quand il se prolongeait trop, et que le beau temps m'invitait, je ne pouvais si longtemps attendre, et pendant qu'on était encore à table, je m'esquivais et j'allais me jeter seul dans un bateau que je conduisais au milieu du lac quand l'eau était calme; et là, m'étendant tout de mon long dans le bateau, les yeux tournés vers le ciel, je me laissais aller et dériver lentement au gré de l'eau, quelquefois pendant plusieurs heures, plongé dans mille rêveries

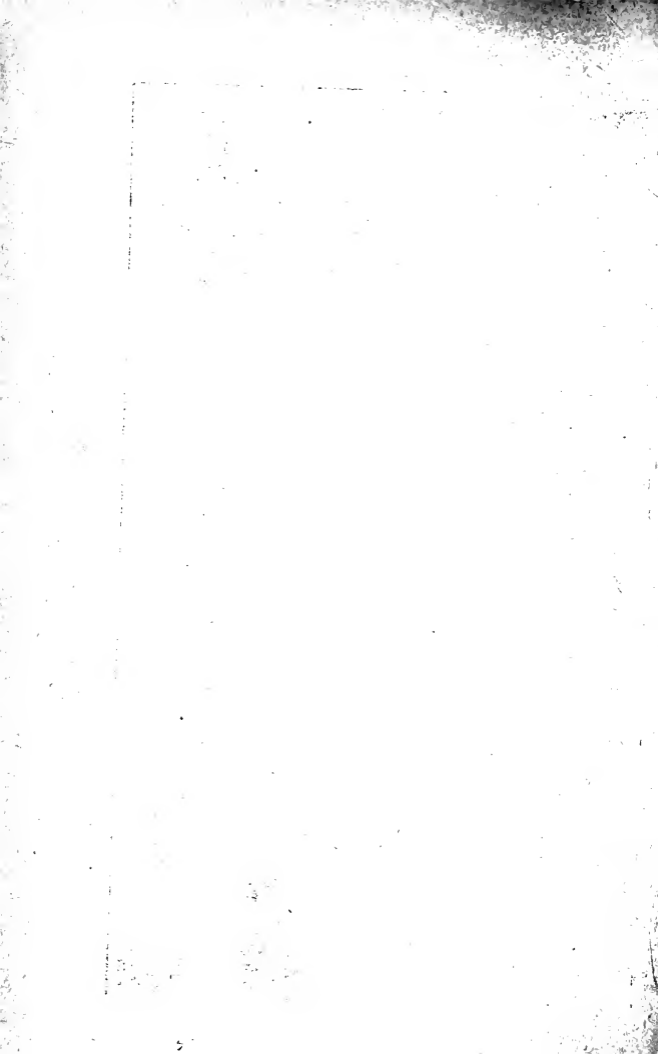
1. Il veut dire Baruch. — On connaît l'anecdote de La Fontaine transporté d'enthousiasme à la

lecture de ce prophète et demandant à tout venant : « Avez-vous lu Baruch ? »

confuses, mais délicieuses, et qui, sans avoir aucun objet bien déterminé ni constant, ne laissaient pas d'être à mon gré cent fois préférables à tout ce que j'avais trouvé de plus doux dans ce qu'on appelle les plaisirs de la vie. Souvent averti par le baisser du soleil de l'heure de la retraite, je me trouvais si loin de l'île, que j'étais forcé de travailler de toute ma force pour arriver avant la nuit close. D'autres fois, au lieu de m'écarter en pleine eau, je me plaisais à côtoyer les verdoyantes rives de l'île, dont les limpides eaux et les ombrages frais m'ont souvent engagé à m'y baigner. Mais une de mes navigations les plus fréquentes était d'aller de la grande à la petite île, d'y débarquer et d'y passer l'après-dinée, tantôt à des promenades très circonscrites au milieu des marceaux, des bourdaines, des persicaires, des arbrisseaux de toute espèce, et tantôt m'établissant au sommet d'un tertre sablonneux, couvert de gazon, de serpolet, de fleurs, même d'esparcette et de trèfles qu'on y avait vraisemblablement semés autrefois, et très propres à loger des lapins, qui pouvaient là multiplier en paix sans rien craindre, et sans nuire à rien. Je donnai cette idée au receveur, qui fit venir de Neuchâtel des lapins mâles et femelles, et nous allâmes en grande pompe, sa femme, une de ses sœurs, Thérèse et moi, les établir dans la petite île, où ils commençaient à peupler avant mon départ, et où ils auront prospéré sans doute, s'ils ont pu soutenir la rigueur des hivers. La fondation de cette petite colonie fut une fête. Le pilote des Argonautes n'était pas plus fier que moi menant en triomphe la compagnie et les lapins de la grande île à la petite, et je notais avec orgueil que la receveuse, qui redoutait l'eau à l'excès, et s'y trouvait toujours mal, s'embarqua sous ma conduite avec confiance, et ne montra nulle peur durant la traversée.



LAC DE BIENNE. — Dessin de Pérignon.  
Au milieu du lac les deux îles, la petite, puis la grande.





Quand le lac agité ne me permettait pas la navigation, je passais mon après-midi à parcourir l'île, en herborisant à droite et à gauche, m'asseyant tantôt dans les réduits les plus riants et les plus solitaires pour y rêver à mon aise, tantôt sur les terrasses et les tertres, pour parcourir des yeux le superbe et ravissant coup d'œil du lac et de ses rivages, couronnés d'un côté par des montagnes prochaines, et de l'autre élargis en riches et fertiles plaines, dans lesquelles la vue s'étendait jusqu'aux montagnes bleuâtres plus éloignées qui labornaient.

Quand le soir approchait, je descendais des cimes de l'île, et j'allais volontiers m'asseoir au bord du lac, sur la grève, dans quelque asile caché ; là, le bruit des vagues et l'agitation de l'eau, fixant mes sens et chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeaient dans une rêverie délicieuse, où la nuit me surprenait souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi, et suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser. De temps à autre naissait quelque faible et courte réflexion sur l'instabilité des choses de ce monde, dont la surface des eaux m'offrait l'image ; mais bientôt ces impressions légères s'effaçaient dans l'uniformité du mouvement continu qui me berçait, et qui, sans aucun concours actif de mon âme, ne laissait pas de m'attacher au point qu'appelé par l'heure et par le signal convenu je ne pouvais m'arracher de là sans effort.

Après le souper, quand la soirée était belle, nous allions encore tous ensemble faire quelque tour de promenade sur la terrasse, pour y respirer l'air du lac et la fraîcheur. On se reposait dans le pavillon, on riait, on causait, on chan-

tait quelque vieille chanson qui valait bien le tortillage moderne, et enfin l'on s'allait coucher content de sa journée, et n'en désirant qu'une semblable pour le lendemain.

Telle est, laissant à part les visites imprévues et importunes, la manière dont j'ai passé mon temps dans cette ile, durant le séjour que j'y ai fait. Qu'on me dise à présent ce qu'il y a là d'assez attrayant pour exciter dans mon cœur des regrets si vifs, si tendres et si durables, qu'au bout de quinze<sup>1</sup> ans il m'est impossible de songer à cette habitation chérie sans m'y sentir à chaque fois transporter encore par les élans du désir.

J'ai remarqué dans les vicissitudes d'une longue vie que les époques des plus douces jouissances et des plaisirs les plus vifs ne sont pourtant pas celles dont le souvenir m'attire et me touche le plus. Ces courts moments de délire et de passion, quelque vifs qu'ils puissent être, ne sont cependant, et par leur vivacité même, que des points bien clairsemés dans la ligne de la vie. Ils sont trop rares et trop rapides pour constituer un état; et le bonheur que mon cœur regrette n'est point composé d'instant fugitifs, mais un état simple et permanent, qui n'a rien de vif en lui-même, mais dont la durée accroît le charme, au point d'y trouver enfin la suprême félicité.

Tout est dans un flux continuel sur la terre. Rien n'y garde une forme constante et arrêtée, et nos affections qui s'attachent aux choses extérieures passent et changent nécessairement comme elles. Toujours en avant ou en arrière de nous, elles rappellent le passé, qui n'est plus, ou préviennent l'avenir, qui souvent ne doit point être : il n'y a rien là de solide à quoi le cœur se puisse attacher.

1. De treize à peine.

Aussi n'a-t-on guère ici-bas que du plaisir qui passe; pour le bonheur qui dure, je doute qu'il y soit connu. A peine est-il, dans nos plus vives jouissances, un instant où le cœur puisse véritablement nous dire : *Je voudrais que cet instant durât toujours*. Et comment peut-on appeler bonheur un état fugitif qui nous laisse encore le cœur inquiet et vide, qui nous fait regretter quelque chose avant, ou désirer encore quelque chose après <sup>1</sup> ?

Mais s'il est un état où l'âme trouve une assiette assez solide pour s'y reposer tout entière, et rassembler là tout son être, sans avoir besoin de rappeler le passé, ni d'enjamber sur l'avenir, où le temps ne soit rien pour elle, où le présent dure toujours, sans néanmoins marquer sa durée et sans aucune trace de succession, sans aucun autre sentiment de privation ni de jouissance, de plaisir ni de peine, de désir ni de crainte, que celui seul de notre existence, et que ce sentiment seul puisse la remplir tout entière; tant que cet état dure, celui qui s'y trouve peut s'appeler heureux, non d'un bonheur imparfait, pauvre et relatif, tel que celui qu'on trouve dans les plaisirs de la vie, mais d'un bonheur suffisant, parfait et plein, qui ne laisse dans l'âme aucun vide qu'elle sente le besoin de remplir. Tel est l'état où je me suis trouvé souvent à l'île de Saint-Pierre, dans mes rêveries solitaires, soit couché dans mon bateau que je laissais dériver au gré de l'eau, soit assis sur les rives du lac agité, soit ailleurs, au bord d'une belle rivière ou d'un ruisseau murmurant sur le gravier.

De quoi jouit-on dans une pareille situation? De rien d'extérieur à soi, de rien sinon de soi-même et de sa

1. Remarquer cette mélancolie | école parmi les poètes de notre  
par laquelle Rousseau va faire | siècle.

propre existence; tant que cet état dure, on se suffit à soi-même, comme Dieu. Le sentiment de l'existence dépouillé de toute autre affection est par lui-même un sentiment précieux de contentement et de paix, qui suffirait seul pour rendre cette existence chère et douce à qui saurait écarter de soi toutes les impressions sensuelles et terrestres qui viennent sans cesse nous en distraire, et en troubler ici-bas la douceur. Mais la plupart des hommes, agités de passions continuelles, connaissent peu cet état, et, ne l'ayant goûté qu'imparfaitement durant peu d'instant, n'en conservent qu'une idée obscure et confuse, qui ne leur en fait pas sentir le charme. Il ne serait pas même bon, dans la présente constitution des choses, qu'avidés de ces douces extases ils s'y dégoûtassent de la vie active dont leurs besoins toujours renaissants leur prescrivent le devoir. Mais un infortuné qu'on a retranché de la société humaine, et qui ne peut plus rien faire ici-bas d'utile et de bon pour autrui ni pour soi, peut trouver, dans cet état, à toutes les félicités humaines des dédommagements que la fortune et les hommes ne lui sauraient ôter.

Il est vrai que ces dédommagements ne peuvent être sentis par toutes les âmes, ni dans toutes les situations. Il faut que le cœur soit en paix, et qu'aucune passion n'en vienne troubler le calme. Il y faut des dispositions de la part de celui qui les éprouve; il en faut dans le concours des objets environnants. Il n'y faut ni un repos absolu, ni trop d'agitation, mais un mouvement uniforme et modéré, qui n'ait ni secousses ni intervalles. Sans mouvement la vie n'est qu'une léthargie. Si le mouvement est inégal ou trop fort, il réveille; en nous rappelant aux objets environnants, il détruit le charme de la rêverie, et nous arrache d'au dedans de nous, pour nous remettre à l'instant sous le joug de la fortune et des hommes, et nous rendre au

sentiment de nos malheurs. Un silence absolu porte à la tristesse. Il offre une image de la mort : alors le secours d'une imagination riante est nécessaire, et se présente assez naturellement à ceux que le ciel en a gratifiés. Le mouvement qui ne vient pas du dehors se fait alors au dedans de nous. Le repos est moindre, il est vrai, mais il est aussi plus agréable quand de légères et douces idées, sans agiter le fond de l'âme, ne font pour ainsi dire qu'en effleurer la surface. Il n'en faut qu'assez pour se souvenir de soi-même en oubliant tous ses maux. Cette espèce de rêverie peut se goûter partout où l'on peut être tranquille, et j'ai souvent pensé qu'à la Bastille, et même dans un cachot où nul objet n'eût frappé ma vue, j'aurais encore pu rêver agréablement.

Mais il faut avouer que cela se faisait bien mieux et plus agréablement dans une île fertile et solitaire, naturellement circonscrite et séparée du reste du monde, où rien ne m'offrait que des images riantes ; où rien ne me rappelait des souvenirs attristants ; où la société du petit nombre d'habitants était liante et douce, sans être intéressante au point de m'occuper incessamment ; où je pouvais enfin me livrer tout le jour, sans obstacles et sans soins, aux occupations de mon goût ou à la plus molle oisiveté. L'occasion sans doute était belle pour un rêveur qui, sachant se nourrir d'agréables chimères au milieu des objets les plus déplaisants, pouvait s'en rassasier à son aise en y faisant concourir tout ce qui frappait réellement ses sens. En sortant d'une longue et douce rêverie, me voyant entouré de verdure, de fleurs, d'oiseaux, et laissant errer mes yeux au loin sur les romanesques <sup>1</sup> rivages qui bordaient une vaste

1. Il dit plus haut (page 311) *romantiques*. Le sens de ces deux | mots semble encore flottant pour | lui.

étendue d'eau claire et cristalline, j'assimilais à mes fictions tous ces aimables objets; et, me trouvant enfin ramené par degrés à moi-même et à ce qui m'entourait, je ne pouvais marquer le point de séparation des fictions aux réalités, tant tout concourait également à me rendre chère la vie recueillie et solitaire que je menais dans ce beau séjour! Que ne peut-elle renaître encore! que ne puis-je aller finir mes jours dans cette île chérie, sans en ressortir jamais, ni jamais y revoir aucun habitant du continent qui me rappelât le souvenir des calamités de toute espèce qu'ils se plaisent à rassembler sur moi depuis tant d'années! Ils seraient bientôt oubliés pour jamais: sans doute ils ne m'oublieraient pas de même; mais que m'importerait, pourvu qu'ils n'eussent aucun accès pour y venir troubler mon repos? Délivré de toutes les passions terrestres qu'engendre le tumulte de la vie sociale, mon âme s'élancerait fréquemment au-dessus de cette atmosphère, et commercerait d'avance avec les intelligences célestes, dont elle espère aller augmenter le nombre dans peu de temps. Les hommes se garderont, je le sais, de me rendre un si doux asile, où ils n'ont pas voulu me laisser. Mais ils ne m'empêcheront pas du moins de m'y transporter chaque jour sur les ailes de l'imagination, et d'y goûter durant quelques heures le même plaisir que si je l'habitais encore. Ce que j'y ferais de plus doux serait d'y rêver à mon aise. En rêvant que j'y suis ne fais-je pas la même chose? Je fais même plus; à l'attrait d'une rêverie abstraite et monotone je joins des images charmantes qui la vivifient. Leurs objets échappaient souvent à mes sens dans mes extases; et maintenant, plus ma rêverie est profonde, plus elle me les peint vivement. Je suis souvent plus au milieu d'eux, et plus agréablement encore, que quand j'y étais réellement. Le malheur est qu'à mesure que l'imagination s'at-

tiédit, cela vient avec plus de peine, et ne dure pas si longtemps. Hélas ! c'est quand on commence à quitter sa dépouille qu'on en est le plus offusqué<sup>1</sup> !

(Cinquième promenade.)

---

## II. — PROMENADES BOTANIQUES ET MISANTHROPIE

Je ne cherche point à m'instruire : il est trop tard. D'ailleurs, je n'ai jamais vu que tant de science contribuât au bonheur de la vie; mais je cherche à me donner des amusements doux et simples, que je puisse goûter sans peine, et qui me distraient de mes malheurs. Je n'ai ni dépense à faire, ni peine à prendre pour errer nonchalamment d'herbe en herbe, de plante en plante, pour les examiner, pour comparer leurs divers caractères, pour marquer leurs rapports et leurs différences, enfin pour observer l'organisation végétale, de manière à suivre la marche et le jeu des machines vivantes, à chercher quelquefois avec succès leurs lois générales, la raison et la fin de leurs structures diverses, et à me livrer aux charmes de l'admiration reconnaissante pour la main qui me fait jouir de tout cela.

Les plantes semblent avoir été semées avec profusion sur la terre, comme les étoiles dans le ciel, pour inviter l'homme, par l'attrait du plaisir et de la curiosité, à l'étude de la nature : mais les astres sont placés loin de nous ; il faut des connaissances préliminaires, des instruments, des machines, de bien longues échelles pour les atteindre et les rapprocher à notre portée. Les plantes y sont naturellement ;

1. Au sens propre. *offusquer* signifie troubler la vue.

elles naissent sous nos pieds et dans nos mains, pour ainsi dire; et si la petitesse de leurs parties essentielles les dérobe quelquefois à la simple vue, les instruments qui les y rendent sont d'un beaucoup plus facile usage que ceux de l'astronomie. La botanique est l'étude d'un oisif et paresseux solitaire : une pointe et une loupe sont tout l'appareil dont il a besoin pour les observer. Il se promène, il erre librement d'un objet à l'autre, il fait la revue de chaque fleur avec intérêt et curiosité, et, sitôt qu'il commence à saisir les lois de leur structure, il goûte à les observer un plaisir sans peine, aussi vif que s'il lui en coûtait beaucoup. Il y a dans cette oiseuse occupation un charme qu'on ne sent que dans le plein calme des passions, mais qui suffit seul alors pour rendre la vie heureuse et douce; mais sitôt qu'on y mêle un motif d'intérêt ou de vanité, soit pour remplir des places ou pour faire des livres, sitôt qu'on ne veut apprendre que pour instruire, qu'on n'herborise que pour devenir auteur ou professeur, tout ce doux charme s'évanouit, on ne voit plus dans les plantes que des instruments de nos passions, on ne trouve plus aucun vrai plaisir dans leur étude, on ne veut plus savoir, mais montrer qu'on sait, et dans les bois on n'est que sur le théâtre du monde, occupé du soin de s'y faire admirer; ou bien, se bornant à la botanique de cabinet et de jardin tout au plus, au lieu d'observer les végétaux dans la nature, on ne s'occupe que de systèmes et de méthodes, matière éternelle de dispute, qui ne fait pas connaître une plante de plus, et ne jette aucune véritable lumière sur l'histoire naturelle et le règne végétal<sup>1</sup>. De là les haines, les jalousies, que la concurrence de célébrité excite chez les botanistes auteurs, autant et plus que chez

1. Ce sont cependant ces controverses sur les « systèmes et méthodes » qui aboutissent en 1789 à

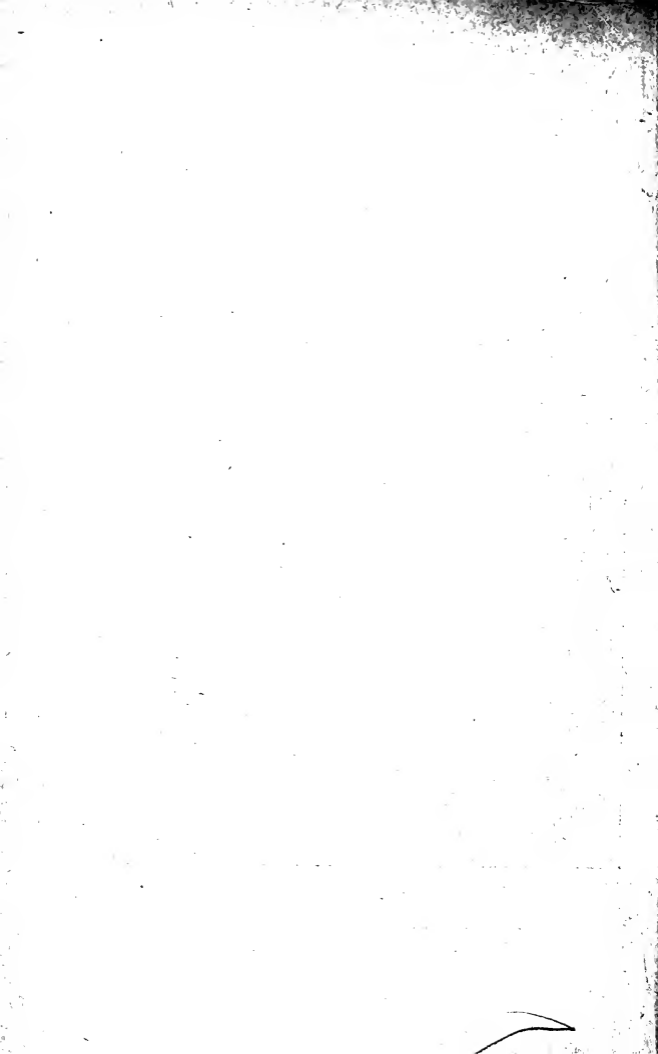
la grande découverte, par Antoine-Laurent de Jussieu, d'une classification *naturelle*.





ROUSSEAU HERBORISANT A ERMENONVILLE  
(Aquatinte de Mayer)

Le pavillon au fond est celui qu'il habita pendant six semaines  
et où il mourut.



les autres savants. En dénaturant cette aimable étude, ils la transplantent au milieu des villes et des académies, où elle ne dégénère pas moins que les plantes exotiques dans les jardins des curieux.

Des dispositions bien différentes ont fait pour moi de cette étude une espèce de passion qui remplit le vide de toutes celles que je n'ai plus. Je gravis les rochers, les montagnes, je m'enfonce dans les vallons, dans les bois, pour me dérober, autant qu'il est possible, au souvenir des hommes et aux atteintes des méchants. Il me semble que sous les ombrages d'une forêt je suis oublié, libre, et paisible, comme si je n'avais plus d'ennemis, ou que le feuillage des bois dût me garantir de leurs atteintes, comme il les éloigne de mon souvenir, et je m'imagine, dans ma bêtise, qu'en ne pensant point à eux ils ne penseront point à moi. Je trouve une si grande douceur dans cette illusion, que je m'y livrerais tout entier si ma situation, ma faiblesse et mes besoins me le permettaient. Plus la solitude où je vis alors est profonde, plus il faut que quelque objet en remplisse le vide, et ceux que mon imagination me refuse ou que ma mémoire repousse sont suppléés par les productions spontanées que la terre non forcée par les hommes offre à mes yeux de toutes parts. Le plaisir d'aller dans un désert chercher de nouvelles plantes couvre celui d'échapper à mes persécuteurs; et, parvenu dans des lieux où je ne vois nulles traces d'hommes, je respire plus à mon aise, comme dans un asile où leur haine ne me poursuit plus.

Je me rappellerai toute ma vie une herborisation que je fis un jour du côté de la Robaila, montagne du justicier Clerc<sup>1</sup>. J'étais seul, je m'enfonçai dans les anfractuosités

1. Dans le Val-Travers. — *Justicier* signifie membre du tribunal. Clerc exerçait une autre profession.

Voici le portrait que trace de lui d'Escherny, qui prenait part à ces promenades : « Chirurgien qui fai-

de la montagne ; et, de bois en bois, de roche en roche, je parvins à un réduit si caché, que je n'ai vu de ma vie un aspect plus sauvage. De noirs sapins entremêlés de hêtres prodigieux, dont plusieurs tombés de vieillesse et entrelacés les uns dans les autres, fermaient ce réduit de barrières impénétrables ; quelques intervalles que laissait cette sombre enceinte n'offraient au delà que des roches coupées à pic, et d'horribles précipices que je n'osais regarder qu'en me couchant sur le ventre. Le duc, la chevêche et l'orfraie, faisaient entendre leurs cris dans les fentes de la montagne ; quelques petits oiseaux rares, mais familiers, tempéraient cependant l'horreur de cette solitude ; là, je trouvai la dentaire *heptaphyllos*, le *cyclamen*, le *nidus avis*, le grand *laserpitium*, et quelques autres plantes qui me charmèrent et m'amusèrent longtemps ; mais, insensiblement dominé par la forte impression des objets, j'oubliai la botanique et les plantes, je m'assis sur des oreillers de *lycopodium* et de mousses, et je me mis à rêver plus à mon aise, en pensant que j'étais là dans un refuge ignoré de tout l'univers, où les persécuteurs ne me déterreraient pas. Un mouvement d'orgueil se mêla bientôt à cette rêverie. Je me comparais à ces grands voyageurs qui découvrent une île déserte, et je me disais avec complaisance : « Sans doute je suis le premier mortel qui ait pénétré jusqu'ici. » Je me regardais presque comme un autre Colomb. Tandis que je me pavais dans cette idée, j'entendis peu loin de moi un certain cliquetis que je crus reconnaître ; j'écoute : le même bruit se répète et se multiplie. Surpris et curieux, je me lève, je perce à travers un fourré de broussailles du côté d'où venait le bruit, et dans une combe, à vingt pas du lieu même où je

sait fort bien sa petite médecine | par état, un peu hâbleur aussi, et  
de campagne ; un peu botaniste | d'un tour d'esprit assez original. »

croyais être parvenu le premier, j'aperçois une manufacture de bas.

Je ne saurais exprimer l'agitation confuse et contradictoire que je sentis dans mon cœur à cette découverte. Mon premier mouvement fut un sentiment de joie de me retrouver parmi des humains où je m'étais cru totalement seul ; mais ce mouvement, plus rapide que l'éclair, fit bientôt place à un sentiment douloureux plus durable, comme ne pouvant dans les antrès mêmes des Alpes<sup>1</sup> échapper aux cruelles mains des hommes acharnés à me tourmenter. Car j'étais bien sûr qu'il n'y avait peut-être pas deux hommes dans cette fabrique qui ne fussent initiés dans le complot dont le prédicant Montinollin s'était fait le chef<sup>2</sup> et qui tirait de plus loin ses premiers mobiles. Je me hâtai d'écarter cette triste idée, et je finis par rire en moi-même et de ma vanité puérile, et de la manière comique dont j'en avais été puni.

Mais, en effet, qui jamais eût dû s'attendre à trouver une manufacture dans un précipice ! Il n'y a que la Suisse au monde qui présente ce mélange de la nature sauvage et de l'industrie humaine. La Suisse entière n'est, pour ainsi dire, qu'une grande ville, dont les rues, larges et longues plus que celle de Saint-Antoine, sont semées de forêts, coupées de montagnes, et dont les maisons éparses et isolées ne communiquent entre elles que par des jardins anglais. Je me rappelai à ce sujet une autre herborisation que du Peyrou, d'Escherny, le colonel Pury, le justicier Clerc et moi, avions faite il y avait quelque temps sur la montagne de Chasseron<sup>3</sup>, du sommet de laquelle on découvre

1. Tout bonnement du Jura. — Les antrès des Alpes sont ici pour l'hyperbole.

2. Voy. *Introd.*, p. xlvi. — Pré-

dicant désigne, en mauvaise part, un pasteur.

3. Montagne du Jura, au sud du Val-Travers (1611<sup>m</sup> d'altitude).

sept lacs<sup>1</sup>. On nous dit qu'il n'y avait qu'une seule maison sur cette montagne, et nous n'eussions sûrement pas deviné la profession de celui qui l'habitait, si l'on n'eût ajouté que c'était un libraire, et qui même faisait fort bien ses affaires dans le pays. Il me semble qu'un seul fait de cette espèce fait mieux connaître la Suisse que toutes les descriptions des voyageurs.

En voici un autre de même nature, ou à peu près, qui ne fait pas moins connaître un peuple fort différent. Durant mon séjour à Grenoble, je faisais souvent de petites herborisations hors la ville avec le sieur Bovier<sup>2</sup>, avocat de ce pays-là, non pas qu'il aimât ni sût la botanique, mais parce que, s'étant fait mon garde de la manche<sup>3</sup>, il se faisait, autant que la chose était possible, une loi de ne pas me

1. Vérification faite, on n'en découvre que trois, ceux de Neuchâtel, de Genève, et une petite portion de celui de Morat (Fritz Berthoud. *J.-J. Rousseau et le Val-Travers*, p. 194.)

2. Pendant l'été de 1768, et avant son installation à Bourgoin, Rousseau fit une promenade en Dauphiné, et fut mis à Grenoble, par l'entremise de M<sup>me</sup> Boy de la Tour, en relation avec une famille Bovier, à laquelle appartenait l'avocat Gaspard Bovier, dont il est ici question, et qui raconte l'incident de tout autre manière : « Je voyais mon compagnon, dit-il, détacher de temps à autre les petits fruits dont ces arbustes étaient chargés. Je lui demandai s'il connaissait les qualités saines ou malfaisantes de ce fruit. Il me répondit affirmativement. Il m'ajouta que son goût est aigrelet, et que souvent on l'employait dans les ra-

goûts, lorsqu'on n'avait pas de citron, ou de vinaigre. Il m'invita à en tâter. Je ne voulus pas en faire l'essai, et peut-être fut-il mortifié de mon peu de confiance *in verba magistri*. Il est vrai que j'ajoutai qu'il était botaniste, que j'étais un profane, qu'il devait connaître la vertu des plantes, etc. C'est ainsi que se termina ce petit colloque. » Voy. Ducoin, *Trois mois de la vie de Rousseau*, p. 61 (1852). — Cette brochure, faite d'après la relation de Gaspard Bovier, tend à démontrer que J.-J. Rousseau fut traité avec un dévouement enthousiaste chez ses hôtes grenoblois, et que son imagination a tout dénaturé. C'est en effet son habitude.

3. Les gardes ou gentilhommes de la manche étaient chargés d'accompagner les jeunes princes, et, ne pouvant leur tenir la main, de par l'étiquette, ils les conduisaient par la manche de leur habit.

quitter d'un pas. Un jour nous nous promenions le long de l'Isère, dans un lieu tout plein de saules épineux. Je vis sur ces arbrisseaux des fruits mûrs; j'eus la curiosité d'en goûter, et, leur trouvant une petite acidité très agréable, je me mis à manger de ces grains pour me rafraîchir : le sieur Bovier se tenait à côté de moi sans m'imiter et sans rien dire. Un de ses amis survint qui, me voyant picorer ces grains, me dit : « Eh! monsieur, que faites-vous là? ignorez-vous que ce fruit empoisonne? — Ce fruit empoisonne! m'écriai-je tout surpris. — Sans doute, reprit-il, et tout le monde sait si bien cela, que personne dans le pays ne s'avise d'en goûter. » Je regardais le sieur Bovier, et je lui dis : « Pourquoi donc ne m'avertissiez-vous pas? — Ah! monsieur, me répondit-il d'un ton respectueux, je n'osais pas prendre cette liberté. » Je me mis à rire de cette humilité dauphinoise, en discontinuant néanmoins ma petite collation. J'étais persuadé, comme je le suis encore, que toute production naturelle agréable au goût ne peut être nuisible au corps, ou ne l'est du moins que par son excès. Cependant j'avoue que je m'écoutai un peu tout le reste de la journée; mais j'en fus quitte pour un peu d'inquiétude; je soupai très bien, dormis mieux, et me levai le matin en parfaite santé, après avoir avalé la veille quinze ou vingt grains de ce terrible *hippophæe*, qui empoisonne à très petite dose, à ce que tout le monde me dit à Grenoble le lendemain. Cette aventure me parut si plaisante, que je ne me la rappelle jamais sans rire de la singulière discrétion de M. l'avocat Bovier.

Toutes mes courses de botanique, les diverses impressions du local des objets qui m'ont frappé, les idées qu'il m'a fait naître, les incidents qui s'y sont mêlés, tout cela m'a laissé des impressions qui se renouvellent par l'aspect des plantes herborisées dans ces mêmes lieux. Je ne reverrai plus ces

beaux paysages, ces forêts, ces lacs, ces bosquets, ces rochers, ces montagnes, dont l'aspect a toujours touché mon cœur : mais maintenant que je ne peux plus courir ces heureuses contrées, je n'ai qu'à ouvrir mon herbier, et bientôt il m'y transporte. Les fragments des plantes que j'y ai cueillies suffisent pour me rappeler tout ce magnifique spectacle. Cet herbier est pour moi un journal d'herborisations, qui me les fait recommencer avec un nouveau charme, et produit l'effet d'un optique<sup>1</sup> qui les peindrait derechef à mes yeux.

C'est la chaîne des idées accessoires qui m'attache à la botanique. Elle rassemble et rappelle à mon imagination toutes les idées qui la flattent davantage ; les prés, les eaux, les bois, la solitude, la paix surtout, et le repos qu'on trouve au milieu de tout cela, sont retracés par elle incessamment à ma mémoire. Elle me fait oublier les persécutions des hommes, leur haine, leurs mépris, leurs outrages, et tous les maux dont ils ont payé mon tendre et sincère attachement pour eux. Elle me transporte dans des habitations paisibles, au milieu de gens simples et bons, tels que ceux avec qui j'ai vécu jadis. Elle me rappelle et mon jeune âge, et mes innocents plaisirs ; elle m'en fait jouir derechef, et me rend heureux bien souvent encore, au milieu du plus triste sort qu'ait jamais subi un mortel.

*(Septième promenade.)*

<sup>1</sup>. D'un appareil optique, d'une chambre noire.



---

III. — ROUSSEAU ET LES ENFANTS.  
SCÈNES DE LA MUETTE ET DE LA CHEVRETTE.

Un dimanche nous étions allés, ma femme et moi, dîner à la porte Maillot : après le dîner nous traversâmes le bois de Boulogne jusqu'à la Muette ; là nous nous assîmes sur l'herbe à l'ombre en attendant que le soleil fût baissé, pour nous en retourner ensuite tout doucement par Passy. Une vingtaine de petites filles, conduites par une manière de religieuse, vinrent, les unes s'asseoir, les autres folâtrer assez près de nous. Durant leurs jeux, vint à passer un oublieur avec son tambour et son tourniquet, qui cherchait pratique : je vis que les petites filles convoitaient fort les oublies, et deux ou trois d'entre elles, qui apparemment possédaient quelques liards, demandèrent la permission de jouer. Tandis que la gouvernante hésitait et disputait, j'appelai l'oublieur et je lui dis : « Faites tirer toutes ces demoiselles chacune à son tour, et je vous payerai le tout. » Ce mot répandit dans toute la troupe une joie qui seule eût plus que payé ma bourse, quand je l'aurais toute employée à cela.

Comme je vis qu'elles s'empressaient avec un peu de confusion, avec l'agrément de la gouvernante je les fis ranger toutes d'un côté, et puis passer de l'autre côté l'une après l'autre, à mesure qu'elles avaient tiré. Quoiqu'il n'y eût point de billet blanc<sup>1</sup>, et qu'il revint au moins une oublie à chacune de celles qui n'auraient rien, qu'aucune d'elles ne pouvait donc être absolument mécontente, afin

1. De billet perdant.

de rendre la fête encore plus gaie, je dis en secret à l'oublier d'user de son adresse ordinaire en sens contraire, en faisant tomber autant de bons lots qu'il pourrait, et que je lui en tiendrais compte. Au moyen de cette prévoyance, il y eut près d'une centaine d'oublies distribuées, quoique les jeunes filles ne tirassent chacune qu'une seule fois ; car là-dessus je fus inexorable, ne voulant ni favoriser des abus, ni marquer des préférences, qui produiraient des mécontentements. Ma femme insinua à celles qui avaient de bons lots d'en faire part à leurs camarades, au moyen de quoi le partage devint presque égal, et la joie plus générale.

Je priai la religieuse de tirer à son tour, craignant fort qu'elle ne rejetât dédaigneusement mon offre ; elle l'accepta de bonne grâce, tira comme les pensionnaires et prit sans façon ce qui lui revint. Je lui en sus un gré infini, et je trouvai à cela une sorte de politesse qui me plut fort, et qui vaut bien, je crois, celle des simagrées. Pendant toute cette opération, il y eut des disputes qu'on porta devant mon tribunal ; et ces petites filles, venant plaider tour à tour leur cause, me donnèrent occasion de remarquer que, quoiqu'il n'y en eût aucune de jolie, la gentillesse de quelques-unes faisait oublier leur laidur.

Nous nous quittâmes enfin très contents les uns des autres, et cet après-midi fut un de ceux de ma vie dont je me rappelle le souvenir avec le plus de satisfaction. La fête, au reste, ne fut pas ruineuse : pour trente sous qu'il m'en coûta tout au plus, il y eut pour plus de cent écus de contentement ; tant il est vrai que le plaisir ne se mesure pas sur la dépense, et que la joie est plus amie des liards que des louis. Je suis revenu plusieurs fois à la même place, à la même heure, espérant d'y rencontrer encore la petite troupe ; mais cela n'est plus arrivé.

Ceci me rappelle un autre amusement à peu près de même

espèce, dont le souvenir m'est resté de beaucoup plus loin. C'était dans le malheureux temps où, fautilé parmi les riches et les gens de lettres, j'étais quelquefois réduit à partager leurs tristes plaisirs. J'étais à la Chevrette<sup>1</sup> au temps de la fête du maître de la maison ; toute sa famille s'était réunie pour la célébrer, et tout l'éclat des plaisirs bruyants fut mis en œuvre pour cet effet. Spectacles, festins, feux d'artifice, rien ne fut épargné. L'on n'avait pas le temps de prendre haleine, et l'on s'étourdissait au lieu de s'amuser. Après le diner on alla prendre l'air dans l'avenue, où se tenait une espèce de foire. On dansait ; les messieurs daignèrent danser avec les paysannes, mais les dames gardèrent leur dignité. On vendait là des pains d'épice. Un jeune homme de la compagnie s'avisa d'en acheter, pour les lancer l'un après l'autre au milieu de la foule, et l'on prit tant de plaisir à voir tous ces manants se précipiter, se battre, se renverser pour en avoir, que tout le monde voulut se donner le même plaisir : et pains d'épice de voler à droite et à gauche, et filles et garçons de courir, de s'entasser et s'estropier. Cela paraissait charmant à tout le monde. Je fis comme les autres par mauvaise honte, quoique en dedans je ne m'amusasse pas autant qu'eux. Mais bientôt emuyé de vider ma bourse pour faire écraser les gens, je laissai là la bonne compagnie, et je fus me promener seul dans la foire. La variété des objets m'amusa longtemps. J'aperçus entre autres cinq ou six Savoyards autour d'une petite fille qui avait encore sur son éventaire une douzaine de chétives pommes, dont elle aurait bien voulu se débarrasser. Les Savoyards, de leur côté, auraient bien voulu l'en débarrasser, mais ils n'avaient que deux ou trois liards à eux tous, et ce n'était pas de quoi faire une grande brèche aux pommes.

1. Chez M. et M<sup>me</sup> d'Épinay, près de Montmorency.

Cet éventaire était pour eux le jardin des Hespérides, et la petite fille était le dragon qui les gardait. Cette comédie m'amusa longtemps ; j'en fis enfin le dénouement en payant les pommes à la petite fille, et les lui faisant distribuer aux petits garçons. J'eus alors un des plus doux spectacles qui puissent flatter un cœur d'homme, celui de voir la joie unie avec l'innocence de l'âge se répandre tout autour de moi. Car les spectateurs mêmes, en la voyant, la partagèrent ; et moi, qui partageais à si bon marché cette joie, j'avais de plus celle de sentir qu'elle était mon ouvrage.

*(Neuvième promenade.)*

---

## CORRESPONDANCE

---

### NOTICE

La *Correspondance* de Rousseau, considérablement enrichie depuis une trentaine d'années, aurait besoin d'un éditeur. Peut-être l'avenir nous réserve-t-il encore d'importantes acquisitions, mais bien des séries demeureront incomplètes. Il faudrait du moins faire l'inventaire de ce que nous possédons, et donner place dans les éditions générales à tout ce qui a paru séparément dans cent recueils divers, particulièrement en Suisse. Les lettres publiées d'ancienne date seraient à collationner sur les manuscrits, originaux et copies, quand nous les possédons; bien des dates seraient à rectifier d'après une étude minutieuse du texte. Ce travail fait, nous aurions les éléments d'une biographie détaillée et vraiment critique de notre auteur.

Cette *Correspondance* a déjà permis, sur bien des points obscurcis ou dénaturés par les *Confessions*, de faire la lumière. Elle contient le témoignage de Rousseau sur lui-même, témoignage toujours passionné, mais qui cependant, quand il se produit au lendemain des faits, qu'il s'adresse à des gens renseignés d'ailleurs et qu'il n'aurait pas été possible d'égarer complètement, possède la valeur d'un document original.

Elle peut aussi fournir un précieux commentaire aux grands ouvrages de l'auteur. Elle en montre souvent le premier germe, l'intention secrète; elle en fournit aussi le correctif. En face du public, Rousseau pousse tout à l'extrême, il donne de parti pris dans l'utopie. Il veut secouer les préjugés établis et scandaliser la société dont il s'institue, au nom de la nature méconnue, l'antagoniste radical. Mais dans ses lettres particulières, quand il parle à des confidents de sa pensée, quand il donne des consultations pratiques, il est beaucoup plus modéré. L'utopiste

redevient homme de bon sens et de bon conseil, de tradition et de transaction. C'est un point que Saint-Marc Girardin a démontré par quelques exemples saisissants.

Elle permet enfin de suivre dans ses soubresauts et dans ses détente momentanées la maladie mentale, la folie de persécution, qui se déclare chez Rousseau vers l'âge de quarante-cinq ans et qui, jusqu'à sa mort, ne le quitte plus. Spectacle douloureux, mais d'un singulier intérêt pour nous, comme pour ses contemporains, car le délire surexcite en lui ces passions qui ont fait à la fois son malheur et son génie.

Ses Lettres sont de deux genres bien différents.

Les unes, très étendues, écrites à loisir et avec les scrupules infinis qu'il apportait à ses ouvrages, constituent en effet, soit des dissertations philosophiques (telle la célèbre lettre à Voltaire sur la Providence<sup>1</sup>), soit des mémoires justificatifs et des fragments anticipés des *Confessions* (par exemple les quatre lettres autobiographiques à M. de Malesherbes<sup>2</sup>, ou celle à du Peyrou sur les incidents qui déterminèrent l'installation à l'île de Saint-Pierre<sup>3</sup>, ou encore la lettre de rupture à David Hume<sup>4</sup>), soit enfin des morceaux descriptifs, comme les deux lettres au maréchal de Luxembourg sur le Val-Travers<sup>5</sup>. C'est du Rousseau très châtié, très achevé; c'est de la dialectique, de l'éloquence, de la poésie; mais le tour épistolaire n'est en pareil cas qu'un simulacre. Pour lire les lettres de cette catégorie et pour les admirer, on peut à la rigueur faire abstraction de la personne à qui elles sont écrites; elles ont un intérêt général, et sont, dans toute la force du terme, des morceaux de littérature. C'est de celles-là que Rousseau nous apprend qu'elles « lui coûtaient des heures de fatigue ».

Les autres, beaucoup plus nombreuses, répondent davantage à leur enseigne. Elles ont un caractère vraiment intime et privé. Mais n'y cherchons que rarement la négligence aimable, la facilité d'esprit que Rousseau n'avait pas, même dans la conversation. Il avoue qu'il réussit mal aux lettres, « genre dont il n'a jamais pu prendre le ton, et dont l'occupation le met au supplice ». Il sent qu'il tombe vite dans un « long et confus verbiage ».

1. 18 août 1756. Voy. *Intr.*, p. xli.

2. 1<sup>er</sup> Janvier 1762. Voy. p. 560 et suiv.

3. 8 août 1765.

4. 10 juillet 1766.

5. 20 et 28 janvier 1765.

Mais ce verbiage, il s'y met tout entier, et cela même ne laisse pas d'être captivant.

Chacun pris en son air est agréable en soi.

Nulle part cela n'est plus vrai que dans les lettres, à condition que cet air personnel ne soit pas la platitude. Rousseau, lui, n'est jamais plat. L'autre excès, l'emphase, lui est bien plus ordinaire, mais une sorte d'emphase naturelle, le débordement du cœur. A une dame<sup>1</sup> qui lui exprimait le désir d'entrer avec lui en commerce épistolaire, il donnait ce petit avertissement préalable : « Quand j'écris avec plaisir, je veux écrire à mon aise. Si je ne dis ni ce qu'il faut, ni comme il faut, qu'importe ? Ne sais-je pas que mes amis m'entendront toujours, qu'ils expliqueront mes discours par mon caractère, non mon caractère par mes discours ? » C'est assez dire, — il l'a sans cesse répété, il s'est bien souvent fâché quand on n'en tenait pas compte, — que l'expression de sa pensée, même dans ses livres épanchements, a toujours quelque chose d'outré, qu'il ne faut pas le prendre au mot, que le premier mouvement chez lui dépasse toujours le but. Mais quand la passion qui l'anime n'est pas la rancune et le soupçon, que de jolies effusions ! que de naïves tendresses ! Et souvent, dans les plus sombres accès, que de véhémence, quels accents de détresse ! La note qui domine dans la *Correspondance*, comme dans tout Rousseau, c'est donc, c'est toujours le lyrisme.

Elle se compose, dans l'état actuel, de quinze cents lettres environ qui se répartissent très inégalement entre les diverses périodes de sa vie. Il n'y en a guère plus de cent qui datent de sa jeunesse et de ses premières années de Paris. Elles se multiplient à partir de l'établissement à l'Ermitage. Mais ce sont les années de Motiers qui en fournissent le plus. Rousseau se trouvait alors à distance de Paris et de Genève où il avait la plupart de ses relations. En outre sa gloire d'écrivain lui attirait quantité de correspondants nouveaux. Quoiqu'il fût mille difficultés pour répondre aux sollicitations dont on l'assiégeait, quoique la tâche d'écrire lui fût devenue odieuse, il y consacrait cependant une grande partie de ses loisirs, et les frais de poste absorbaient une notable portion de ses petits revenus. Cela continue en diminuant jusqu'en 1770. Enfin, revenu à Paris, il s'isole de plus en

1. Mme La Tour-Franqueville.

plus, se confine dans ses distractions de promeneur et de botaniste, et la correspondance des dernières années se réduit à fort peu de chose.

I. — A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Lyon, 1<sup>er</sup> mai 1740.

Madame ma très chère maman,

Me voici enfin arrivé chez M. de Mably<sup>1</sup>; je ne vous dirai point encore précisément quelle y sera ma situation, mais ce qu'il m'en paraît déjà n'a rien de rebutant. M. de Mably est un très honnête homme à qui un grand usage du monde, de la cour et des plaisirs, ont appris à philosopher de bonne heure, et qui n'a pas été fâché de me trouver des sentiments assez concordants aux siens. Jusqu'ici je n'ai eu qu'à me louer des égards qu'il m'a témoignés. Il entend que j'en agisse chez lui sans façon, et que je ne sois gêné en rien. Vous devez juger qu'étant ainsi livré à ma discrétion, je m'en accorderai en effet d'autant moins de liberté; les bonnes manières peuvent tout sur moi; et, si M. de Mably ne se dément point, il peut être assuré que mon cœur lui sera sincèrement attaché<sup>2</sup>, mais vous m'avez appris à ne pas courir à l'extrême sur de premières apparences, et à ne jamais compter plus qu'il ne faut sur ce qui dépend de la fantaisie des hommes.

Savoir à présent comment on pense sur mon compte,

1. Voy. *Introd.* p. xiv.

2. Il lui rendit en effet toujours témoignage de ses procédés délicats, mais il y répondit fort mal :

il raconte dans ses *Confessions* qu'il lui dérobaît du vin pour faire en particulier de petites bombances.



c'est ce qui n'est pas entièrement à mon pouvoir. Ma timidité ordinaire m'a fait jouer le premier jour un assez sot personnage<sup>1</sup>; et, si M. de Mably avait été Savoyard, il aurait porté là-dessus son redoutable jugement, sans espérance d'appel<sup>2</sup>. Je ne sais si au travers de cet air embarrassé il a démêlé en moi quelque chose de bon; ce qu'il y a de sûr, c'est que ses manières polies et engageantes m'ont entièrement rassuré et qu'il ne tient plus qu'à moi de me montrer à lui tel que je suis. Il écrit au R. P. de La Coste, qui ne manquera point de vous communiquer sa lettre : vous pourrez juger là-dessus de ce qu'il pense sur mon compte.

J'ose vous prier, ma très chère maman, de vouloir bien faire agréer mes très humbles respects aux RR. PP. jésuites. Quant à mon petit élève<sup>3</sup>, on ne saurait lui refuser d'être très aimable; mais je ne saurais encore vous dire s'il aura le cœur également bon, parce que souvent ce qui paraît à cet âge des signes de méchanceté n'en sont en effet que de vivacité et d'étourderie. J'ai rempli ma lettre de minuties; mais daignez, ma très chère maman, m'éclaircir au plus tôt de ce qui m'est uniquement important, je veux dire de votre santé et de la prospérité de vos affaires. Que font les Charmettes, les Kiki<sup>4</sup>, et tout ce qui m'intéresse tant? Mon

1. Auprès de Mme de Mably qui s'était flattée de le rendre homme du monde, mais n'y parvint pas.

2. M. d'Aubonne, noble savoisien, parent et ami de Mme de Warens, avait porté sur Jean-Jacques, âgé de dix-neuf ans, un pronostic rapide et peu flatteur : « Le résultat de ses observations fut que, malgré ce que promettaient mon extérieur et ma physionomie animée, j'étais sinon tout à fait inepte, au moins un garçon de peu d'esprit, sans idées, presque sans acquis, très

borné en un mot à tous égards, et que l'honneur de devenir quelque jour curé de village était la plus haute fortune à laquelle je dusse aspirer. » On voit que Jean-Jacques lui en gardait rancune et triomphait de son erreur avec quelque fatuité.

3. L'aîné des deux fils de M. de Mably, le jeune Sainte-Marie, « d'une jolie figure, l'esprit assez ouvert, assez vif, badin, malin ».

4. Je ne sais qui désigne ce pseudonyme familier.

adresse est chez M. de Mably, prévôt général du Lyonnais, rue Saint-Dominique.

J'ai l'honneur d'être avec une vive reconnaissance et un profond respect, madame, votre très humble et très obéissant serviteur et fils.

## II. — A MONSIEUR DU' THEIL<sup>1</sup>.

Septembre 1744.

Monsieur,

J'apprends que M. le comte de Montaigu, pour couvrir ses torts envers moi, m'ose imputer des crimes, et qu'après avoir donné un mémoire au sénat de Venise pour me faire arrêter, il porte jusqu'à vous ses plaintes pour prévenir celles auxquelles il a donné lieu. Le sénat me rend justice; M. le consul de France a été chargé de m'en assurer. Vous me la rendrez, monsieur, j'en suis très sûr, sitôt que vous m'aurez entendu. Pour cet effet, au lieu de m'arrêter à Genève comme je l'avais résolu<sup>2</sup>, je vais en diligence continuer mon voyage; j'aspire avec ardeur au moment d'être admis à votre audience. Je porte ma tête à la justice du roi, si je suis coupable; mais, si c'est M. de Montaigu qui l'est, je porte ma plainte au pied du trône; je demande la justice qui m'est due; et, si elle m'était refusée, je réclamerais

1. M. du Theil, secrétaire du cabinet du roi et premier commis des affaires étrangères, était chargé par intérim de diriger ce département, depuis la démission du ministre Amelot, qui avait eu lieu au

mois de mai précédent. — Voy., sur les circonstances où fut écrite cette lettre, l'*Introd.*, p. xxi.

2. Il ne s'arrêta pas à Genève, mais à Chambéry, pour revoir Mme de Warens.

jusqu'à mon dernier soupir<sup>1</sup>. En attendant, permettez-moi, monsieur, de vous représenter combien la plainte de M. l'ambassadeur est frivole, et combien ses accusations sont absurdes. Il m'accuse, dit-on, d'avoir vendu ses chiffres à M. le prince Pio<sup>2</sup>. Vous savez mieux que personne de quelle importance sont les affaires dont est chargé M. le comte de Montaigu. M. le prince Pio n'est sûrement pas assez dupe pour donner un écu de tous ses chiffres; et moi, quand j'aurais été assez fripon pour vouloir les lui vendre, je n'aurais pas été du moins assez bête pour l'espérer. L'impudence, j'ose le dire, et l'ineptie d'une pareille accusation vous sauteront aux yeux, si vous daignez lui donner un moment d'examen. Vous verrez qu'elle est faite sans raison, sans fondement, contre toute vraisemblance, et avec aussi peu d'esprit que de vérité, par quelqu'un qui, sentant ses injustices, croit les effacer en décrivant celui qui en est victime, et prétend, à l'abri de son titre, déshonorer impunément son inférieur. Cependant, monsieur, cet inférieur, tel qu'il est, emporte, au milieu des outrages de M. l'ambassadeur, l'estime publique. J'ai vu toute la nation française<sup>3</sup> m'accueillir, me consoler dans mon malheur. J'ai logé chez le chancelier du consulat; j'ai été invité dans toutes les maisons; toutes les bourses m'ont été ouvertes, et, en attendant qu'il plaise à M. l'ambassadeur de me payer mes appointements, j'ai trouvé dans celle de M. le consul l'argent qui m'est nécessaire, puisqu'il ne plaît pas à M. l'ambassadeur de me payer mes appointements. Vous

1. Voilà un ton bien tragique. Rousseau n'obtint qu'une très faible partie des satisfactions qu'il demandait, et ne persista pas à réclamer les autres; mais ses déboires laissèrent dans son esprit une trace

profonde. — Voy. le texte des *Confessions*, cité dans l'*Introduction*.

2. Ministre à Venise du roi de Sardaigne, alors ennemi de la France.

3. La colonie française de Venise, comme nous dirions.

convieudrez, monsieur, qu'un pareil traitement serait fort extraordinaire, de la part des sujets du roi les plus fidèles, envers un pauvre étranger qu'ils soupçonneraient d'être un traître et un fripon. Je ne vous offre ces préjugés légitimes qu'en attendant de plus solides raisons. Vous connaîtrez dans peu s'ils sont fondés. Le soin de mon honneur et la réparation qui m'est due sont, au reste, l'unique objet de mon voyage. Aux preuves de la fidélité et de l'utilité de mes services je ne joindrai point de sollicitations pour avoir de l'emploi; je m'en tiens à l'épreuve que je viens de faire, et ne la réitérerai plus. J'aime mieux vivre libre et pauvre jusqu'à la fin que de faire mon chemin dans une route aussi dangereuse.

### III. — A MONSIEUR VERNES <sup>1</sup>.

Paris, le 2 janvier 1755.

Il y a longtemps, monsieur, que je veux vous écrire et que je n'en fais rien. Car quand je me mets à causer avec vous, je vous ai plus dit de choses en une minute au fond

1. Publiée par M. L. Dufour-Vernes dans sa brochure, *Recherches sur J.-J. Rousseau et sa parenté* (Genève 1878). — Le pasteur Jacob Vernes, né en 1728, mort en 1790, s'était lié d'une vive amitié avec Rousseau pendant les quelques semaines que celui-ci venait de passer à Genève. Cette amitié ne se ralentit pas jusqu'à la publication de *l'Émile*; mais alors Vernes crut devoir, au nom de sa foi, donner

une réfutation de cet ouvrage qu'il regardait, avec la majeure partie de ses confrères genevois, comme plein de dangers pour ses compatriotes. Rousseau ne le lui pardonna pas, rompit avec lui, et lui fit ensuite la sanglante injure de le tenir et de le désigner comme l'auteur d'un odieux libelle, le *Sentiment des citoyens*, qui était en réalité de Voltaire. — Voy. *Introd.*, p. XLVII.

de mon cœur que je ne pourrais vous en écrire en deux heures, et cela me dégoûte de prendre la plume. Sachez-moi donc un peu de gré de ma négligence, et quand vous aurez à me la reprocher, dites-vous bien à vous-même : il ne m'écrit point, mais il m'aime toujours.

Je savais déjà que Monsieur de Voltaire allait à Genève et de là à Prangins. Quand vous négligez de voir ce premier écrivain de son siècle, vous ne connaissez pas tout le sacrifice que vous faites à la vertu, car il n'est pas seulement le plus bel esprit, mais le plus aimable des hommes en société, et si l'on pouvait commercer avec son esprit seulement, il faudrait passer la vie à ses genoux<sup>1</sup>. Pour moi, quoi qu'on en puisse dire, je connais l'acharnement de la jalousie, et j'ai peine à céder aux funestes impressions qu'on cherche à nous donner de son caractère. On ne peint point comme il a fait les charmes de la vertu et les charmes de l'amitié, sans avoir un cœur fait pour sentir l'une et l'autre. Jamais je ne désirai si fortement qu'il justifiât mes préjugés en sa faveur qu'aujourd'hui que le voilà dans ma patrie. Puisse-t-il aimer et instruire mes compatriotes, et laisser nos gens de lettres aussi bien unis qu'il les a trouvés.

Il est vrai que M. Rey s'est chargé de mon manuscrit<sup>2</sup>, mais cet ouvrage est loin d'être près de paraître : peu de gens en seront aussi tôt instruits que vous et M. Abauzit.

1. Voltaire était à Prangins depuis environ trois semaines. Son installation à Genève eut lieu au commencement de mars. — Cette lettre est singulièrement instructive sur les premiers sentiments de Rousseau à l'égard de Voltaire et sur les motifs de la soudaine modification qu'ils subirent peu de temps après. Pour le moment il est

ravi de le voir à Genève, ne redoute nullement de sa part une influence pernicieuse et raille les préjugés de son ami Vernes qui, en sa qualité de pasteur et de zélé chrétien, ne partage pas cet optimisme.

2. Il s'agit du *Discours sur l'inégalité* qui s'imprimait à Amsterdam par les soins du libraire Rey.

Je ne vous ai point encore parlé du mémoire *sur les variations de l'honneur*<sup>1</sup>, je l'ai lu et j'en ai trouvé l'hypothèse ingénieuse; je ne l'ai point encore montré à M. Diderot, parce qu'il a essayé de la part de ses libraires des tracasseries qui l'ont mis à la veille d'abandonner l'*Encyclopédie*. D'ailleurs il y a encore un volume d'intervalle pour arriver à l'II. A présent que tout est pacifié, j'aurai soin de faire ce qu'il faut et je vous en donnerai des nouvelles dans ma première lettre.

Mille respects, je vous prie, à toute votre famille sans oublier votre aimable et respectable belle-sœur<sup>2</sup>; je voudrais bien qu'en buvant à ma santé, elle eût pu faire quelque chose pour la sienne. Pour moi, j'attends tout des secours de la médecine<sup>3</sup>, de vos soins, du temps et de la patience, et je compte bien à mon retour vous féliciter en la trouvant sur pied ou du moins vous aider à la désennuyer auprès de son lit. Mille amitiés, s'il vous plaît, à M. de Rochemont et à M. Le Sage<sup>4</sup>, à qui vous direz, s'il vous plaît, que les nouveaux honneurs de M. d'Alembert<sup>5</sup> ne le lui ont point fait oublier, et que dimanche dernier nous bûmes à sa santé et même à la vôtre, car on y mit tous mes compatriotes, et vous auriez dû remercier encore quand on n'y aurait mis que ceux qui me sont les plus chers.

J.-J. ROUSSEAU.

P. S. Je vous avertis, que si vous me plantez encore des

1. Mémoire d'Abauzit, conjecture M. Dufour-Vernes, ou en tout cas de quelque savant genevois, qui le destinait à figurer dans l'*Encyclopédie*.

2. Mme Simonde-Sartoris, mère de l'historien Sismondi.

3. Il y croyait encore.

4. Savant géomètre genevois.

5. Sa réception à l'Académie française qui avait été considérée comme un grand succès pour tout le groupe des *Encyclopédistes*.

*Monsieur*<sup>1</sup> en sentinelle, vous en aurez dans ma première par bataillons.

#### IV. — AU MÊME.

Paris, le 2 avril 1755.

Pour le coup, monsieur, voici bien du retard; mais, outre que je ne vous ai point caché mes défauts, vous devez songer qu'un ouvrier<sup>2</sup> et un malade ne disposent pas de leur temps comme ils aimeraient le mieux. D'ailleurs, l'amitié se plaît à pardonner, et l'on n'y met guère la sévérité qu'à la place du sentiment. Ainsi je crois pouvoir compter sur votre indulgence.

Vous voilà donc, messieurs, devenus auteurs périodiques<sup>3</sup>. Je vous avoue que ce projet ne me rit pas autant qu'à vous : j'ai du regret de voir des hommes faits pour élever des monuments se contenter de porter des matériaux et d'architectes se faire manœuvres. Qu'est-ce qu'un livre périodique? un ouvrage éphémère, sans mérite et sans utilité, dont la lecture, négligée et méprisée par des gens de lettres, ne sert qu'à donner aux femmes et aux sots de la vanité sans instruction, et dont le sort, après avoir brillé le matin sur la toilette, est de mourir le soir dans la garde-robe. D'ailleurs, pouvez-vous vous résoudre à prendre des

1. Placés en vedette à la fin de la lettre, suivant l'usage cérémonieux.

2. Allusion à son métier de copiste.

3. Vernes venait d'entreprendre, sous le titre de *Choix littéraire*, un recueil périodique de prose et de vers empruntés aux auteurs du temps, qui dura jusqu'en 1760.

pièces dans les journaux, et jusque dans le *Mercur*e, et à compiler des compilations? S'il n'est pas impossible qu'il s'y trouve quelque bon morceau, il est impossible que, pour le déterrer, vous n'ayez le dégoût d'en lire toujours une multitude de détestables. La philosophie du cœur<sup>1</sup> coûtera cher à l'esprit, s'il faut le remplir de tous ces fatras. Enfin, quand vous auriez assez de zèle pour soutenir l'ennui de toutes ces lectures, qui vous répondra que votre choix sera fait comme il doit l'être, que l'attrait de vos vues particulières ne l'emportera pas souvent sur l'utilité publique, ou que, si vous ne songez qu'à cette utilité, l'agrément n'en souffrira point? Vous n'ignorez pas qu'un bon choix littéraire est le fruit du goût le plus exquis, et qu'avec tout l'esprit et toutes les connaissances imaginables, le goût ne peut assez se perfectionner dans une petite ville, pour y acquérir cette sûreté nécessaire à la formation d'un recueil. Si le vôtre est excellent, qui le sentira? S'il est médiocre, et par conséquent détestable, aussi ridicule que le *Mercur*e suisse<sup>2</sup>, il mourra de sa mort naturelle, après avoir amusé pendant quelques mois les caillettes du pays de Vaud. Croyez-moi, monsieur, ce n'est point cette espèce d'ouvrage qui nous convient. Des ouvrages graves et profonds peuvent nous honorer; tout le colifichet de cette petite philosophie à la mode nous va fort mal. Les grands objets, tels que la vertu et la liberté, étendent et fortifient l'esprit; les petits, tels que la poésie et les beaux-arts, lui donnent plus de

1. Celle qui se dégage de ces rares « bon; morceaux », qui agit sur le cœur et les mœurs.

2. Revue publiée à Neuchâtel, dont on voit que Rousseau pensait déjà fort mal, et qu'il tint en bien moindre estime encore quand il s'y vit maltraité, lors de son séjour

à Motiers : « Ils (les pasteurs de Neuchâtel) remplirent leur *Mercur*e d'inepties et du plus plat cafardage, qui, tout en faisant rire les gens sensés, ne laissait pas d'échauffer le peuple et de l'animer contre moi. » (*Confess.*, part. II, livre XII.)



délicatesse et de subtilité. Il faut un télescope pour les uns, et un microscope pour les autres; et les hommes accoutumés à mesurer le ciel ne sauraient disséquer des mouches : voilà pourquoi Genève est le pays de la sagesse et de la raison, et Paris le siège du goût. Laissons-en donc le raffinement à ces myopes de la littérature, qui passent leur vie à regarder des cirons au bout de leur nez; sachons être plus fiers du goût qui nous manque, qu'eux de celui qu'ils ont; et, tandis qu'ils feront des journaux et des brochures pour les ruelles, tâchons de faire des livres utiles et dignes de l'immortalité.

Après vous avoir tenu le langage de l'amitié, je n'en oublierai pas les procédés, et, si vous persistez dans votre projet, je ferai de mon mieux un morceau tel que vous le souhaiterez pour y remplir un vide tant bien que mal<sup>1</sup>.

#### V. — A M. DE VOLTAIRE<sup>2</sup>.

Paris, 10 septembre 1755.

C'est à moi, monsieur, de vous remercier à tous égards<sup>3</sup>. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir et vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef. Sensible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la re-

1. Il lui donna en effet l'année suivante l'article *Économie politique*, écrit pour l'*Encyclopédie*.

2. C'est la réponse à une célèbre lettre de Voltaire (10 août 1755),

bien souvent citée dans les recueils classiques. — Voy. notre *Choix de Lettres* de Voltaire.

3. Voltaire le remerciait du *Discours sur l'origine de l'inégalité*.

connaissance de mes concitoyens, et j'espère qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asile que vous avez choisi; éclairez un peuple digne de vos leçons; et vous, qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise<sup>1</sup>, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, monsieur, ce retour serait un miracle si grand à la fois et si nuisible, qu'il n'appartiendrait qu'à Dieu de le faire, et qu'au diable de le vouloir<sup>2</sup>. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes<sup>3</sup>; personne au monde n'y réussirait moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds pour cesser de vous tenir sur les vôtres.

Je conviens de toutes les disgrâces qui poursuivent les hommes célèbres dans les lettres; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, et qui semblent indépendants de nos vaines connaissances. Les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de misères, que, quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont guère moins inondés. D'ailleurs, il y a, dans le progrès des choses, des liaisons cachées que le vulgaire n'aperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du sage, quand il voudra y réfléchir. Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Sénèque, ni Tacite; ce ne sont ni les savants, ni les poètes, qui ont produit les malheurs de Rome et les crimes

1. Voltaire : « On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes.... »

2. On sent là ce que Rousseau

lui-même appelle du *tortillage*.

3. Voltaire : « Il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage. »

des Romains : mais sans le poison lent et secret qui corrompit peu à peu le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrèce, ni Salluste, n'eussent point existé, ou n'eussent point écrit. Le siècle aimable de Lélius et de Térence amenait de loin le siècle brillant d'Auguste et d'Horace, et enfin les siècles horribles de Sénèque et de Néron, de Domitien et de Martial. Le goût des lettres et des arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente; et s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicious à l'espèce, ceux de l'esprit et des connaissances, qui augmentent notre orgueil et multiplient nos égarements, accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où le mal est tel que les causes mêmes qui l'ont fait naître sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter; c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant.

Quant à moi, si j'avais suivi ma première vocation, et que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurais sans doute été plus heureux. Cependant, si les lettres étaient maintenant anéanties, je serais priyé du seul plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux: c'est parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, et que j'apprends à jouir de la vie sans craindre la mort. Je leur dois le peu que je suis; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous. Mais consultons l'intérêt dans nos affaires et la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des philosophes, des historiens, des savants, pour éclairer le monde et conduire ses aveugles habitants, si le sage Memnon m'a dit vrai, je ne connais rien de si fou qu'un peuple de sages <sup>1</sup>.

Convenez-en, monsieur, s'il est bon que les grands gé-

1 Allusion au conte de *Memnon*, par Voltaire (1750).

nies instruisent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions : si chacun se mêle d'en donner, qui les voudra recevoir? « Les boiteux, dit Montaigne, sont mal propres aux exercices du corps, et aux exercices de l'esprit les âmes boiteuses. » Mais en ce siècle savant, on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres.

Le peuple reçoit les écrits des sages pour les juger, non pour s'instruire. Jamais on ne vit tant de Dandins<sup>1</sup>. Le théâtre en fourmille, les cafés retentissent de leurs sentences, ils les affichent dans les journaux, les quais sont couverts de leurs écrits, et j'entends critiquer *l'Orphelin*<sup>2</sup> parce qu'on l'approuve, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts, qu'à peine en sent-il les beautés.

Recherchons la première source des désordres de la société, nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur bien plus que de l'ignorance, et que ce que nous ne savons point nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir. Or quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs que la fureur de savoir tout? Si l'on n'eût prétendu savoir que la terre ne tournait pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournait. Si les seuls philosophes en eussent réclamé le titre, *l'Encyclopédie* n'eût point eu de persécuteurs. Si cent mirmidons n'aspiraient à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des rivaux dignes de vous.

Ne soyez donc pas surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talents. Les injures de vos ennemis sont les acclamations satiriques qui suivent le cortège des triomphateurs; c'est l'empresse-

1. De pédants niais.

2. *L'Orphelin de la Chine*, tra-

gédie de Voltaire, alors dans sa première nouveauté.

ment du public pour tous vos écrits qui produit les vols dont vous vous plaignez; mais les falsifications n'y sont pas faciles, car le fer ni le plomb ne s'allient pas avec l'or<sup>1</sup>. Permettez-moi de vous le dire, par l'intérêt que je prends à votre repos et à notre instruction : méprisez de vaines clameurs par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées; et qui vous oserait attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous n'en ferez que d'inimitables?

Je suis sensible à votre invitation<sup>2</sup>; et si cet hiver me laisse en état d'aller, au printemps, habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerais mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches; quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y en trouver d'autres que le lotos, qui n'est pas la pâture des bêtes, et le moly, qui empêche les hommes de le devenir<sup>3</sup>.

Je suis de tout mon cœur et avec respect, etc.

1. C'est lui dire qu'en dépit de ses dénégations, on ne lui attribue que les écrits dont il est vraiment et manifestement l'auteur.

2. De se rendre aux Délices.

3. Encore du *tortillage*. — Rousseau ne sait pas tourner le compliment. Toute cette fin de lettre est gauchement ajustée à celle de Voltaire.

## VI. — A UN JEUNE HOMME

Qui demandait à s'établir à Montmorency, où Rousseau demeurait alors, pour profiter de ses leçons.

Vous ignorez, monsieur, que vous écrivez à un pauvre homme accablé de maux, et, de plus, fort occupé, qui n'est guère en état de vous répondre et qui le serait encore moins d'établir avec vous la société que vous lui proposez. Vous m'honorez en pensant que je pourrais vous être utile, et vous êtes louable du motif qui vous le fait désirer; mais, sur le motif même, je ne vois rien de moins nécessaire que de venir vous établir à Montmorency. Vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin les principes de la morale : rentrez dans votre cœur, et vous les y trouverez; et je ne pourrai vous rien dire à ce sujet que ne vous dise encore mieux votre conscience quand vous voudrez la consulter. La vertu, monsieur, n'est pas une science qui s'apprenne avec tant d'appareil. Pour être vertueux, il suffit de vouloir l'être; et si vous avez bien cette volonté, tout est fait, votre bonheur est décidé. S'il m'appartenait de vous donner des conseils, le premier que je voudrais vous donner serait de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative, et qui n'est qu'une paresse de l'âme condamnable à tout âge, et surtout au vôtre. L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir : la vie laborieuse que Dieu nous impose n'a rien que de doux au cœur de l'homme de bien qui s'y livre en vue de remplir son devoir; et la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la perdre à d'oisives contemplations. Tra-

vaille donc, monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parents et la Providence : voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre ; et si le séjour de Paris, joint à l'emploi que vous remplissez, vous paraît d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, monsieur, retournez dans votre province ; allez vivre dans le sein de votre famille, servez, soignez vos vertueux parents : c'est là que vous remplirez véritablement les soins que la vertu vous impose. Une vie dure est plus facile à supporter en province que la fortune à poursuivre à Paris, surtout quand on sait, comme vous ne l'ignorez pas, que les plus indignes manèges y font plus de fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait M. votre père, et il n'y a point de sort que le travail, la vigilance, l'innocence et le contentement de soi ne rendent supportable, quand on s'y soumet en vue de remplir son devoir. Voilà, monsieur, des conseils qui valent tous ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorency : peut-être ne seront-ils pas de votre goût, et je crains que vous ne preniez pas le parti de les suivre ; mais je suis sûr que vous vous en repentirez un jour. Je vous souhaite un sort qui ne vous force jamais à vous en souvenir. Je vous prie, monsieur, d'agréer mes salutations très humbles.

VII. — A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG<sup>1</sup>.

Au petit château, le 27 mai 1759.

Monsieur,

Votre maison est charmante; le séjour en est délicieux. Il le serait plus encore si la magnificence que j'y trouve et les attentions qui m'y suivent me laissaient un peu moins apercevoir que je ne suis pas chez moi<sup>2</sup>. A cela près, il ne manque au plaisir avec lequel je l'habite que celui de vous en voir le témoin.

Vous savez, monsieur le maréchal, que les solitaires ont tous l'esprit romanesque. Je suis plein de cet esprit; je le sens et ne m'en afflige point. Pourquoi chercherais-je à guérir d'une si douce folie, puisqu'elle contribue à me rendre heureux? Gens du monde et de la cour, n'allez pas vous croire plus sages que moi : nous ne différons que par nos chimères.

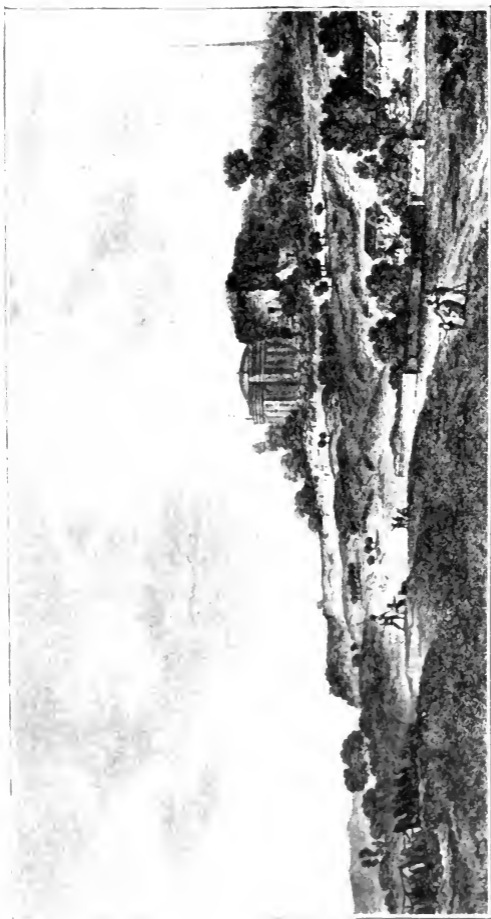
Voici donc la mienne en cette occasion. Je pense que, si nous sommes tous deux tels que j'aime à le croire, nous pouvons former un spectacle rare, et peut-être unique, dans un commerce d'estime et d'amitié (vous m'avez dicté ce mot)<sup>3</sup> entre deux hommes d'états si divers, qu'ils ne

1. Voy. *Introd.*, p. xxxvi. — Rousseau logeait depuis le 15 mai au petit château de Montmorency.

2. C'est presque mot pour mot le remerciement qu'il avait fait à Mme d'Épinay en s'installant à l'Ermitage. — Il ne reçoit jamais de libéralité sans répondre un mot aigre.

3. Le maréchal de Luxembourg, dans la lettre par laquelle il offrait à Rousseau l'hospitalité chez lui (en mai 1759), lui disait à deux reprises : « Je désire de tout mon cœur qu'une connaissance plus intime puisse me mériter *votre amitié.* »

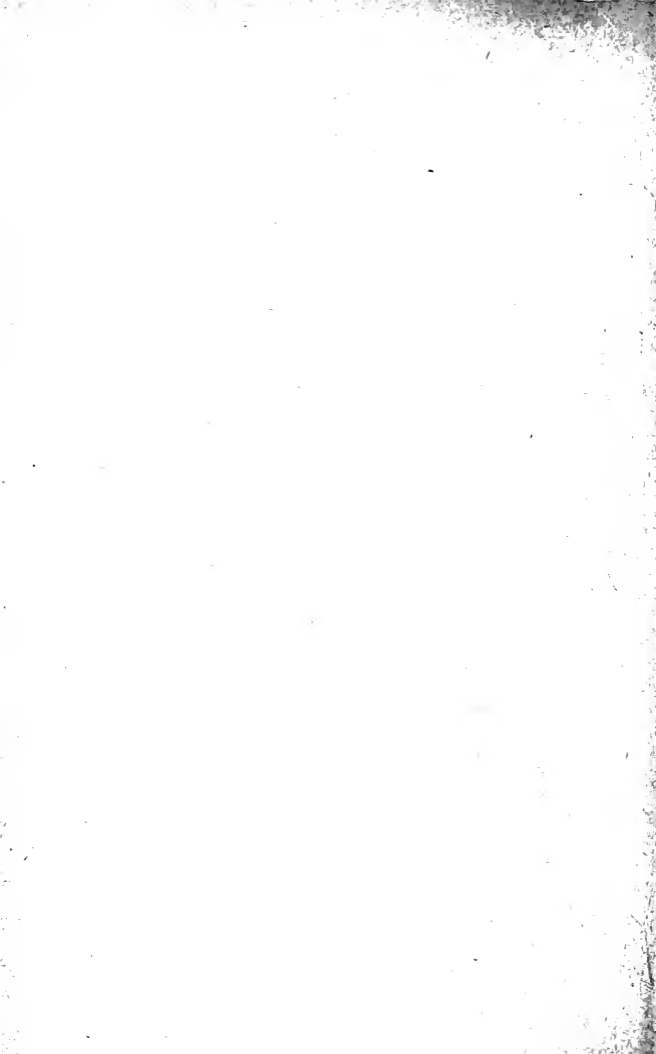




CHÂTEAU DE MONTMORENCY. — Dessin de Moreau l'aîné.

L'auteur des *Confessions* vante

« l'aspect imposant de ce bel édifice, la terrasse sur laquelle il est bâti, sa vue unique peut-être au monde... »



semblaient pas faits pour avoir la moindre relation entre eux. Mais pour cela, monsieur, il faut rester tel que vous êtes, et me laisser tel que je suis<sup>1</sup>. Ne veuillez point être mon patron; je vous promets, moi, de ne point être votre panégyriste; je vous promets de plus que nous aurons fait tous deux une très belle chose, et que notre société, si j'ose employer ce mot, sera, pour l'un et pour l'autre, un sujet d'éloge préférable à tous ceux que l'adulation prodigue. Au contraire, si vous voulez me protéger, me faire des dons, obtenir pour moi des grâces, me tirer de mon état, et que j'acquiesce à vos bienfaits, vous n'aurez recherché qu'un faiseur de phrases, et vous ne serez plus qu'un grand à mes yeux<sup>2</sup>. J'espère que ce n'est pas à cette opinion réciproque qu'aboutiront les bontés dont vous m'honorez.

Mais, monsieur, il faut vous avouer tout mon embarras. Je n'imagine point la possibilité de ne voir que vous et Mine la maréchale, au milieu de la foule inséparable de votre rang, et dont vous êtes sans cesse environnés. C'est pourtant une condition dont j'aurais peine à me départir. Je ne veux ni complaire aux curieux, ni voir, pas même un moment, d'autres hommes que ceux qui me conviennent; et, si j'avais cru faire pour vous une exception, je ne l'aurais jamais faite. Mon humeur, qui ne souffre aucune gêne, mes incommodités qui ne la sauraient supporter, mes maximes sur lesquelles je ne veux point me contraindre, et qui sûrement offenseraient tout autre que vous, la paix surtout et le repos de ma vie<sup>3</sup>, tout m'impose la douce loi de finir comme j'ai commencé. Monsieur le maré-

1. C'est toujours lui, l'obligé, qui fait ses conditions.

2. La boutade est un peu vive.

3. Il y a un égoïsme bien raffiné sous cette enveloppe de misanthropie philosophique.

chal, je souhaite de vous voir, de cultiver votre estime, d'apprendre de vous à la mériter; mais je ne puis vous sacrifier ma retraite. Faites que je puisse vous voir seul, et trouvez bon que je ne vous voie que de cette manière.

Je ne me pardonnerais jamais d'avoir ainsi capitulé avec vous avant d'accepter l'honneur de vos offres, et c'est encore un hommage que je crois devoir à votre générosité, de ne vous dire mes fantaisies qu'après m'être mis en votre pouvoir : car, en sentant quels devoirs j'allais contracter, j'en ai pris l'engagement sans crainte. Je n'ignore pas que mon séjour ici, qui n'est rien pour vous, est pour moi d'une extrême conséquence. Je sais que, quand je n'y aurais couché qu'une nuit, le public, la postérité peut-être<sup>1</sup>, me demanderaient compte de cette seule nuit. Sans doute ils me le demanderont du reste de ma vie; je ne suis pas en peine de la réponse. Monsieur, ce n'est pas à moi de la faire. En vous nommant, il faut que je sois justifié, ou jamais je ne saurais l'être.

Je ne crois pas avoir besoin d'excuse pour le ton que je prends avec vous. Il me semble que vous devez m'entendre. Monsieur le maréchal, je pourrais, il est vrai, vous parler en termes plus respectueux, mais non plus honorables.

1. Le public, la postérité s'en soucient bien! Rousseau a le mal- | heur de se croire toujours en représentation.

## VIII. — A JACQUELINE DANET, SA NOURRICE.

Montmorency, 22 juillet 1761.

Votre lettre, ma chère Jacqueline, est venue réjouir mon cœur dans un moment où je n'étais guère en état d'y répondre. Je saisis un temps de relâche pour vous remercier de votre souvenir, et de votre amitié, qui me sera toujours chère. Pour moi, je n'ai point cessé de penser à vous et de vous aimer. Souvent je me suis dit dans mes souffrances que si ma bonne Jacqueline n'eût pas tant pris de peine à me conserver étant petit, je n'aurais pas souffert tant de maux étant grand. Soyez persuadée que je ne cesserai jamais de prendre le plus tendre intérêt à votre santé et à votre bonheur, et que ce sera toujours un vrai plaisir pour moi de recevoir de vos nouvelles. Adieu, ma chère et bonne Jacqueline. Je ne vous parle pas de ma santé, pour ne pas vous affliger; que le bon Dieu conserve la vôtre, et vous comble de tous les biens que vous désirez.

Votre pauvre Jean-Jacques, qui vous embrasse de tout son cœur.

IX. — A M. ROUSTAN<sup>1</sup>.

Montmorency, le 25 décembre 1761.

Mon disciple bien-aimé, quand je reçus votre dernière lettre, j'espérais encore vous voir et vous embrasser un jour; mais le ciel en ordonne autrement : il faut nous quitter avant que de nous connaître<sup>2</sup>. Je crois que nous y perdons tous deux. Vous avez du talent, cher Roustan; quand je finissais ma courte carrière, vous commenciez la vôtre, et j'augurais que vous iriez loin. La gêne de votre situation vous a forcé d'accepter un emploi qui vous éloigne de la culture des lettres. Je ne regarde point cet éloignement comme un malheur pour vous. Mon cher Roustan, pesez bien ce que je vais vous dire. J'ai fait quelque essai de la gloire; tous mes écrits ont réussi; pas un homme de lettres vivant, sans en excepter Voltaire, n'a eu des moments plus brillants que les miens, et cependant je vous proteste que, depuis le moment que j'ai commencé de faire imprimer, ma vie n'a été que peine, angoisse et douleur de toute espèce<sup>3</sup>. Je n'ai vécu tranquille, heureux,

1. Encore un jeune pasteur, comme Vernes, comme Moulou, dont Rousseau était devenu l'ami; mais c'était une amitié toute philosophique. Roustan était en même temps régent de collège. En 1762 il écrivit contre l'*Émile*, mais avec tant de modération et tant d'égards pour l'auteur, que leurs sentiments mutuels

n'en reçurent aucune atteinte.

2. Il avait promis de retourner à Genève, mais il y a renoncé. — Voy. *Introd.*, p. xxx.

3. Il était alors tourmenté par les retards apportés à l'impression de l'*Émile* et par les soupçons insensés qu'il en concevait. (Voy. *Introd.*, p. xxxviii.) Il se croyait d'ailleurs mortellement malade.

et n'ai eu de vrais amis que durant mon obscurité. Depuis lors il a fallu vivre de fumée, et tout ce qui pouvait plaire à mon cœur a fui sans retour. « Mon enfant, fais-toi petit », disait à son fils cet ancien politique ; et moi, je dis à mon disciple Roustan : « Mon enfant, reste obscur ; profite du triste exemple de ton maître . » Gardez cette lettre, Roustan : je vous en conjure. Si vous en dédaignez les conseils, vous pourrez réussir sans doute ; car, encore une fois, vous avez du talent, quoique encore mal réglé par la fougue de la jeunesse : mais si jamais vous avez un nom, relisez ma lettre, et je vous promets que vous ne l'achèverez pas sans pleurer. Votre famille, votre fortune étroite, un émule, tout vous tentera ; résistez, et sachez que, quoi qu'il arrive, l'indigence est moins dure, moins cruelle à supporter que la réputation littéraire.

Toutefois voulez-vous faire un essai ? L'occasion est belle ; le titre dont vous m'honorez<sup>1</sup> vous la fournit, et tout le monde approuvera qu'un tel disciple fasse une préface à la tête du recueil des écrits de son maître. Faites donc cette préface ; faites-la même avec soin ; concertez-vous là-dessus avec Moulton. Mais gardez-vous d'aller faire le fade louangeur : vous feriez plus de tort à votre réputation que de bien à la mienne. Louez-moi d'une seule chose, mais louez-m'en de votre mieux, parce qu'elle est louable et belle : c'est d'avoir eu quelque talent et de ne m'être point pressé de le montrer ; d'avoir passé sans écrire tout le feu de la jeunesse ; d'avoir pris la plume à quarante ans, et de l'avoir quittée avant cinquante ; car vous savez que telle était ma résolution, et le *Traité de l'éducation* devait être mon dernier ouvrage, quand j'aurais encore vécu cinquante ans. Ce n'est pas qu'il n'y ait chez Rey<sup>2</sup> un *Traité du Contrat*

1. Le titre de maître.

| 2. Voy. p. 545, note 5.

*social*, duquel je n'ai encore parlé à personne, et qui ne paraîtra peut-être qu'après l'*Éducation*, mais il lui est antérieur d'un grand nombre d'années. Faites donc cette préface, et puis des sermons, et jamais rien de plus. Au surplus, soyez bon père, bon mari, bon régent, bon ministre, bon citoyen, homme simple en toute chose, et rien de plus, et je vous promets une vie heureuse. Adieu, Roustan; tel est le conseil de votre maître et ami prêt à quitter la vie, en ce moment où ceux mêmes qui n'ont pas aimé la vérité la disent. Adieu.

#### X. — A M. DE MALESHERBES <sup>1</sup>.

De Montmorency, le 4 janvier 1762.

J'aurais moins tardé, monsieur, à vous remercier de la dernière lettre dont vous m'avez honoré <sup>2</sup>, si j'avais mesuré ma diligence à répondre sur le plaisir qu'elle m'a fait. Mais, outre qu'il m'en coûte beaucoup d'écrire, j'ai pensé qu'il fallait donner quelques jours aux importunités de ces temps-ci, pour ne vous pas accabler des miennes. Quoique je ne me console point de ce qui vient de se passer,

1. Après les pénibles incidents relatifs à l'impression de l'*Émile*, dont M. de Malesherbes, directeur de la librairie, avait été le confident sympathique et dévoué, Rousseau lui écrivit quatre longues lettres (dont nous donnons ici les trois premières), pour se faire connaître à lui tout entier. On peut y voir comme un essai

brillant de ce qui deviendra le livre des *Confessions*.

2. Celle du 25 décembre 1761 (Voy. *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, par Streckeisen-Moultou, t. II, p. 420). Malesherbes y rassure Rousseau, plein d'appréhension sur l'opinion qu'a pu concevoir de son caractère le témoin quotidien de ses récents égarements.



je suis très content que vous en soyez instruit, puisque cela ne m'a point ôté votre estime; elle en sera plus à moi quand vous ne me croirez pas meilleur que je ne suis.

Les motifs auxquels vous attribuez les partis qu'on m'a vu prendre, depuis que je porte une espèce de nom dans le monde, me font peut-être plus d'honneur que je n'en mérite; mais ils sont certainement plus près de la vérité que ceux que me prêtent ces hommes de lettres qui, donnant tout à la réputation, jugent de mes sentiments par les leurs. J'ai un cœur trop sensible à d'autres attachements pour l'être si fort à l'opinion publique; j'aime trop mon plaisir et mon indépendance pour être esclave de la vanité au point qu'ils le supposent. Celui pour qui la fortune et l'espoir de parvenir ne balançoit jamais un rendez-vous ou un souper agréable ne doit pas naturellement sacrifier son bonheur au désir de faire parler de lui; et il n'est point du tout croyable qu'un homme qui se sent quelque talent, et qui tarde jusqu'à quarante ans à le faire connaître, soit assez fou pour aller s'ennuyer le reste de ses jours dans un désert, uniquement pour acquérir la réputation d'un misanthrope<sup>1</sup>.

Mais, monsieur, quoique je haïsse souverainement l'injustice et la méchanceté, cette passion n'est pas assez dominante pour me déterminer seule à fuir la société des hommes, si j'avais, en les quittant, quelque grand sacrifice à faire. Non, mon motif est moins noble et plus près de moi. Je suis né avec un amour naturel pour la solitude, qui n'a fait qu'augmenter à mesure que j'ai mieux connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres

1. C'est ainsi que ses anciens amis les philosophes interprétaient sa retraite à l'Ermitage et à Montmorency.

chimériques que je rassemble autour de moi qu'avec ceux que je vois dans le monde ; et la société dont mon imagination fait les frais dans ma retraite achève de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées<sup>1</sup>. Vous me supposez malheureux et consumé de mélancolie. O monsieur ! combien vous vous trompez ! C'est à Paris que je l'étais, c'est à Paris qu'une bile noire rongeaît mon cœur, et l'amertume de cette bile ne se fait que trop sentir dans tous les écrits que j'ai publiés tant que j'y suis resté. Mais, monsieur, comparez ces écrits avec ceux que j'ai faits dans ma solitude : ou je suis trompé, ou vous sentirez dans ces derniers une certaine sérénité d'âme qui ne se joue point, et sur laquelle on peut porter un jugement certain de l'état intérieur de l'auteur. L'extrême agitation que je viens d'éprouver vous a pu faire porter un jugement contraire ; mais il est facile à voir que cette agitation n'a point son principe dans ma situation actuelle, mais dans une imagination dérégulée, prête à s'effaroucher sur tout, et à porter tout à l'extrême. Des succès continus m'ont rendu sensible à la gloire ; et il n'y a point d'hommes ayant quelque hauteur d'âme et quelque vertu qui pût penser, sans le plus mortel désespoir, qu'après sa mort on substituerait sous son nom à un ouvrage utile un ouvrage pernicieux, capable de déshonorer sa mémoire, et de faire beaucoup de mal<sup>2</sup>. Il se peut qu'un tel bouleversement ait accéléré le progrès de mes maux ; mais, dans la supposition qu'un tel accès de folie m'eût pris à Paris, il n'est point sûr que ma propre volonté n'eût pas épargné le reste de l'ouvrage à la nature<sup>3</sup>.

Longtemps je me suis abusé moi-même sur la cause de

1. Cf. p. 295.

2. Il avait en effet craint de mourir avant l'apparition de *l'Émile*, et que cet ouvrage ne fût audacieu-

ment défiguré. — Voy. *Introd.*, p. xxxix.

3. Que je ne me fusse donné la mort.

cet invincible dégoût que j'ai toujours éprouvé dans le commerce des hommes; je l'attribuais au chagrin de n'avoir pas l'esprit assez présent pour montrer dans la conversation le peu que j'en ai<sup>1</sup>, et, par contre-coup, à celui de ne pas occuper dans le monde la place que j'y croyais mériter. Mais quand, après avoir barbouillé du papier, j'étais bien sûr, même en disant des sottises, de n'être pas pris pour un sot; quand je me suis vu recherché de tout le monde, et honoré de beaucoup plus de considération que ma plus ridicule vanité n'en eût osé prétendre, et que, malgré cela, j'ai senti ce même dégoût plus augmenté que diminué, j'ai conclu qu'il venait d'une autre cause, et que ces espèces de jouissances n'étaient point celles qu'il me fallait.

Quelle est donc enfin cette cause? Elle n'est autre que cet indomptable esprit de liberté que rien n'a pu vaincre, et devant lequel les honneurs, la fortune, et la réputation même, ne me sont rien. Il est certain que cet esprit de liberté me vient moins d'orgueil que de paresse; mais cette paresse est incroyable: tout l'effarouche; les moindres devoirs de la vie civile lui sont insupportables; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce ordinaire des hommes me soit odieux, l'intime amitié m'est si chère, parce qu'il n'y a plus de devoir pour elle; on suit son cœur, et tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits: car tout bienfait exige reconnaissance, et je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnaissance est un devoir. En un mot, l'espèce de bonheur qu'il me faut n'est pas tant de faire ce que je veux, que de ne pas faire ce que je ne veux

1. Cf. p. 282.

pas. La vie active n'a rien qui me tente ; je consentirais cent fois plutôt à ne jamais rien faire qu'à faire quelque chose malgré moi ; et j'ai cent fois pensé que je n'aurais pas vécu trop malheureux à la Bastille, n'y étant tenu à rien du tout qu'à rester là <sup>1</sup>.

J'ai cependant fait, dans ma jeunesse, quelques efforts pour parvenir. Mais ces efforts n'ont jamais eu pour but que la retraite et le repos dans ma vieillesse ; et, comme ils n'ont été que par secousse, comme ceux d'un paresseux, ils n'ont jamais eu le moindre succès. Quand les maux sont venus, ils m'ont fourni un beau prétexte pour me livrer à ma passion dominante. Trouvant que c'était une folie de me tourmenter pour un âge auquel je ne parviendrais pas, j'ai tout planté là, et je me suis dépêché de jouir. Voilà, monsieur, je vous le jure, la véritable cause de cette retraite, à laquelle nos gens de lettres ont été chercher des motifs d'ostentation qui supposent une constance, ou plutôt une obstination à tenir à ce qui me coûte, directement contraire à mon caractère naturel.

Vous me direz, monsieur, que cette indolence supposée s'accorde mal avec les écrits que j'ai composés depuis dix ans, et avec ce désir de gloire qui a dû m'exciter à les publier. Voilà une objection à résoudre, qui m'oblige à prolonger ma lettre, et qui, par conséquent, me force à la finir. J'y reviendrai, monsieur, si mon ton familier ne vous déplaît pas ; car, dans l'épanchement de mon cœur, je n'en saurais prendre un autre : je me peindrai sans fard et sans modestie ; je me montrerai à vous tel que je me vois et tel que je suis ; car, passant ma vie avec moi, je dois me connaître, et je vois, par la manière dont ceux qui

1. C'est ainsi qu'en 1763 il demandera sérieusement aux autorités bernoises la faveur d'être emprisonné jusqu'à la fin de ses jours.

pensent me connaître interprètent mes actions et ma conduite, qu'ils n'y connaissent rien. Personne au monde ne me connaît que moi seul. Vous en jugerez quand j'aurai tout dit.

Ne me renvoyez point mes lettres, monsieur, je vous supplie; brûlez-les, parce qu'elles ne valent pas la peine d'être gardées, mais non pas par égard pour moi. Ne songez pas non plus, de grâce, à retirer celles qui sont entre les mains de Duchesne<sup>1</sup>.

S'il fallait effacer dans le monde les traces de toutes mes folies, il y aurait trop de lettres à retirer, et je ne remuerais pas le bout du doigt pour cela. A charge et à décharge, je ne crains point d'être vu tel que je suis. Je connais mes grands défauts, et je sens vivement tous mes vices. Avec tout cela, je mourrai plein d'espoir dans le Dieu suprême, et très persuadé que, de tous les hommes que j'ai connus en ma vie, aucun ne fut meilleur que moi<sup>2</sup>.

## XI. — AU MÊME.

A Montmorency, le 12 janvier 1762.

Je continue, monsieur, à vous rendre compte de moi, puisque j'ai commencé; car ce qui peut m'être le plus défavorable est d'être connu à demi; et, puisque mes fautes

1. Fort heureusement M. de Malesherbes ne lui a pas obéi. Rousseau d'ailleurs lui redemanda le 26 octobre suivant ses quatre lettres, au moment où il commençait à s'occuper d'écrire ses *Confessions*. Quant aux lettres de Rousseau à

Duchesne, elles ont été conservées dans les manuscrits relatifs à la direction de la librairie, que possède aujourd'hui la Bibliothèque nationale.

2. Ce sera le premier mot des *Confessions*.

ne m'ont point ôté votre estime, je ne présume pas que ma franchise me la doive ôter.

Une âme paresseuse qui s'effraye de tout soin, un tempérament ardent, bilieux, facile à s'affecter, et sensible à l'excès à tout ce qui l'affecte, semblent ne pouvoir s'allier dans le même caractère; et ces deux contraires composent pourtant le fond du mien. Quoique je ne puisse résoudre cette opinion par des principes, elle existe pourtant; je le sens, rien n'est plus certain, et j'en puis du moins donner par les faits une espèce d'historique qui peut servir à la concevoir. J'ai eu plus d'activité dans l'enfance, mais jamais comme un autre enfant. Cet ennui de tout m'a de bonne heure jeté dans la lecture. A six ans, Plutarque me tomba sous la main; à huit, je le savais par cœur; j'avais lu tous les romans; ils m'avaient fait verser des seaux de larmes avant l'âge où le cœur prend intérêt aux romans. De là se forma dans le mien ce goût héroïque et romanesque qui n'a fait qu'augmenter jusqu'à présent, et qui acheva de me dégoûter de tout, hors de ce qui ressemblait à mes folies. Dans ma jeunesse, que je croyais trouver dans le monde les mêmes gens que j'avais connus dans mes livres, je me livrais sans réserve à quiconque savait m'en imposer par un certain jargon dont j'ai toujours été la dupe. J'étais actif, parce que j'étais fou; à mesure que j'étais détrompé, je changeais de goûts, d'attachements, de projets; et dans tous ces changements, je perdais toujours ma peine et mon temps, parce que je cherchais toujours ce qui n'était point. En devenant plus expérimenté, j'ai perdu à peu près l'espoir de le trouver, et par conséquent le zèle de le chercher. Aigri par les injustices que j'avais éprouvées, par celles dont j'avais été le témoin<sup>1</sup>, souvent affligé du désordre

1. Voy. p. 345, note 1.

où l'exemple et la force des choses m'avaient entraîné moi-même, j'ai pris en mépris mon siècle et mes contemporains; et, sentant que je ne trouverais point au milieu d'eux une situation qui pût contenter mon cœur, je l'ai peu à peu détaché de la société des hommes, et je m'en suis fait une autre dans mon imagination, laquelle m'a d'autant plus charmé, que je la pouvais cultiver sans peine, sans risque, et la trouver toujours sûre et telle qu'il me la fallait.

Après avoir passé quarante ans de ma vie ainsi mécontent de moi-même et des autres, je cherchais inutilement à rompre les liens qui me tenaient attaché à cette société que j'estimais si peu, et qui m'enchaînaient aux occupations le moins de mon goût, par des besoins que j'estimais ceux de la nature, et qui n'étaient que ceux de l'opinion : tout à coup un heureux hasard vint m'éclairer sur ce que j'avais à faire pour moi-même, et à penser de mes semblables, sur lesquels mon cœur était sans cesse en contradiction avec mon esprit, et que je me sentais encore porté à aimer, avec tant de raisons de les haïr. Je voudrais, monsieur, vous pouvoir peindre ce moment qui fait dans ma vie une si singulière époque, et qui me sera toujours présent, quand je vivrais éternellement.

J'allais voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes; j'avais dans ma poche un *Mercur de France*, que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'Académie de Dijon, qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture : tout à coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières; des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable; je sens ma tête prise par un étourdissement sem-

blable à l'ivresse. Une violente palpitation m'opprime, soulève ma poitrine; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandais<sup>1</sup>. O monsieur! si j'avais jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu et senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurais fait voir toutes les contradictions du système social! avec quelle force j'aurais exposé tous les abus de nos institutions! avec quelle simplicité j'aurais démontré que l'homme est bon naturellement, et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchants! Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités, qui, dans un quart d'heure, m'illuminèrent sous cet arbre, a été bien faiblement épars dans les trois principaux de mes écrits; savoir, ce premier *Discours*, celui de *l'Inégalité*, et le *Traité de l'éducation*; lesquels trois ouvrages sont inséparables, et forment ensemble un même tout. Tout le reste a été perdu; et il n'y eut d'écrit là-dessus que la *Prosopopée de Fabricius*<sup>2</sup>. Voilà comment, lorsque j'y pensais le moins, je devins auteur presque malgré moi. Il est aisé de concevoir comment l'attrait d'un premier succès et les critiques des barbouilleurs me jetèrent tout de bon dans la carrière. Avais-je quelque vrai talent pour écrire? je ne sais. Une vive persuasion m'a toujours tenu lieu d'éloquence, et j'ai toujours écrit lâchement et mal quand je n'ai pas été fortement persuadé: ainsi c'est peut-être un retour caché d'amour-propre qui m'a fait choisir et mériter ma devise<sup>3</sup>, et m'a si passionnément attaché à la vérité, ou à tout ce que j'ai

1. Voy. p. 1.

2. Voy. p. 5.

3. *Vitam impendere vero.* —  
Voy. *Introd.*, p. xxv.



pris pour elle. Si je n'avais écrit que pour écrire, je suis convaincu que l'on ne m'aurait jamais lu.

Après avoir découvert, ou cru découvrir, dans les fausses opinions des hommes, la source de leurs misères et de leur méchanceté, je sentis qu'il n'y avait que ces mêmes opinions qui m'eussent rendu malheureux moi-même, que mes maux et mes vices me venaient bien plus de ma situation que de moi-même. Dans le même temps, une maladie, dont j'avais dès l'enfance senti les premières atteintes, s'étant déclarée absolument incurable, malgré toutes les promesses des faux guérisseurs dont je n'ai pas été longtemps la dupe, je jugeai que si je voulais être conséquent, et secouer une fois de dessus mes épaules le pesant joug de l'opinion, je n'avais pas un moment à perdre. Je pris brusquement mon parti<sup>1</sup> avec assez de courage, et je l'ai assez bien soutenu jusqu'ici avec une fermeté dont moi seul peux sentir le prix, parce qu'il n'y a que moi seul qui sache quels obstacles j'ai eus et j'ai encore tous les jours à combattre pour me maintenir sans cesse contre le courant. Je sens pourtant bien que depuis dix ans j'ai un peu dérivé; mais si j'estimais seulement en avoir encore quatre à vivre, on me verrait donner une deuxième secousse, et remonter tout au moins à mon premier niveau, pour n'en plus guère redescendre; car toutes les grandes épreuves sont faites, et il est désormais démontré pour moi, par l'expérience, que l'état où je me suis mis est le seul où l'homme puisse vivre bon et heureux, puisqu'il est le plus indépendant de tous, et le seul où on ne se trouve jamais pour son propre avantage dans la nécessité de nuire à autrui.

J'avoue que le nom que m'ont fait mes écrits a beaucoup

1. Voy. *Introd.*, *ibid.*

facilité l'exécution du parti que j'ai pris. Il faut être cru bon auteur, pour se faire impunément mauvais copiste, et ne pas manquer de travail pour cela. Sans ce premier titre, on m'eût pu trop prendre au mot sur l'autre, et peut-être cela m'aurait-il mortifié; car je brave aisément le ridicule, mais je ne supporterais pas si bien le mépris. Mais si quelque réputation me donne à cet égard un peu d'avantage, il est bien compensé par tous les inconvénients attachés à cette même réputation, quand on ne veut point être esclave, et qu'on veut vivre isolé et indépendant. Ce sont ces inconvénients en partie qui m'ont chassé de Paris, et qui, me poursuivant encore dans mon asile, me chasseraient très certainement plus loin, pour peu que ma santé vint à se raffermir<sup>1</sup>. Un autre de mes fléaux dans cette grande ville était ces foules de prétendus amis qui s'étaient emparés de moi, et qui, jugeant de mon cœur par les leurs, voulaient absolument me rendre heureux à leur mode, et non pas à la mienne. Au désespoir de ma retraite, ils m'y ont poursuivi pour m'en tirer. Je n'ai pu m'y maintenir sans tout rompre. Je ne suis vraiment libre que depuis ce temps-là.

Libre! non, je ne le suis point encore; mes derniers écrits ne sont point encore imprimés; et, vu le déplorable état de ma pauvre machine, je n'espère plus survivre à l'impression du recueil de tous; mais si, contre mon *attente*, je puis aller jusque-là et prendre une fois congé du public, croyez, monsieur, qu'alors je serai libre, ou que jamais homme ne l'aura été. *O utinam!* O jour trois fois heureux! Non, il ne me sera pas donné de le voir.

Je n'ai pas tout dit, monsieur, et vous aurez encore peut-être au moins une lettre à essayer. Heureusement rien ne vous oblige de les lire, et peut-être y seriez-vous bien em-

1. Il songeait alors à se retirer en Touraine.

barrassé. Mais pardonnez, de grâce ; pour recopier ces longs fatras, il faudrait les refaire, et, en vérité, je n'en ai pas le courage. J'ai sûrement bien du plaisir à vous écrire, mais je n'en ai pas moins à me reposer, et mon état ne me permet pas d'écrire longtemps de suite.

## XII. — AU MÊME.

A Montmorency, le 26 janvier 1762.

Après vous avoir exposé, monsieur, les vrais motifs de ma conduite, je voudrais vous parler de mon état moral dans ma retraite. Mais je sens qu'il est bien tard ; mon âme aliénée d'elle-même est toute à mon corps ; le délabrement de ma pauvre machine l'y tient de jour en jour plus attachée, et jusqu'à ce qu'elle s'en sépare enfin tout à coup. C'est de mon bonheur que je voudrais vous parler, et l'on parle mal du bonheur quand on souffre.

Mes maux sont l'ouvrage de la nature, mais mon bonheur est le mien. Quoi qu'on en puisse dire, j'ai été sage, puisque j'ai été heureux autant que ma nature m'a permis de l'être : je n'ai point été chercher ma félicité au loin, je l'ai cherchée auprès de moi, et l'y ai trouvée. Spartien<sup>1</sup> dit que Similis, courtisan de Trajan, ayant sans mécontentement personnel quitté la cour et tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe : *J'ai demeuré soixante-seize ans sur la terre, et j'en ai vécu sept.* Voilà ce que je puis dire à quelque égard,

1. Un des auteurs de l'*Histoire Auguste*.

quoique mon sacrifice ait été moindre : je n'ai commencé de vivre que le 9 avril 1756<sup>1</sup>.

Je ne saurais vous dire, monsieur, combien j'ai été touché de voir que vous m'estimiez le plus malheureux des hommes. Le public sans doute en jugera comme vous, et c'est encore ce qui m'afflige. Oh ! que le sort dont j'ai joui n'est-il connu de tout l'univers ! chacun voudrait s'en faire un semblable ; la paix régnerait sur la terre ; les hommes ne songeraient plus à se nuire, et il n'y aurait plus de méchants quand nul n'aurait intérêt à l'être. Mais de quoi jouissais-je enfin quand j'étais seul ? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible, et d'imaginable le monde intellectuel : je rassemblais autour de moi tout ce qui pouvait flatter mon cœur ; mes désirs étaient la mesure de mes plaisirs. Non, jamais les plus voluptueux n'ont connu de pareilles délices, et j'ai cent fois plus joui de mes chimères qu'ils ne font des réalités.

Quand mes douleurs me font tristement mesurer la longueur des nuits, et que l'agitation de la fièvre m'empêche de goûter un seul instant de sommeil, souvent je me distrais de mon état présent, en songeant aux divers événements de ma vie ; et les repentirs, les doux souvenirs, les regrets, l'attendrissement, se partagent le soin de me faire oublier quelques moments mes souffrances. Quels temps croiriez-vous, monsieur, que je me rappelle le plus souvent et le plus volontiers dans mes rêves ? Ce ne sont point les plaisirs de ma jeunesse ; ils furent trop rares, trop mêlés d'amertume, et sont déjà trop loin de moi. Ce sont ceux de ma retraite ; ce sont mes promenades solitaires, ce sont ces jours rapides, mais délicieux, que j'ai passés tout en-

1. Date de son installation à l'Ermitage.

tiers avec moi seul, avec ma bonne et simple gouvernante, avec mon chien bien-aimé, ma vieille chatte, avec les oiseaux de la campagne et les biches de la forêt, avec la nature entière et son inconcevable auteur. En me levant avant le soleil pour aller voir, contempler son lever dans mon jardin; quand je voyais commencer une belle journée, mon premier souhait était que ni lettres, ni visites, n'en vissent troubler le charme. Après avoir donné la matinée à divers soins que je remplissais tous avec plaisir, parce que je pouvais les remettre à un autre temps, je me hâtais de dîner pour échapper aux importuns, et me ménager un plus long après-midi. Avant une heure, même les jours les plus ardents, je partais par le grand soleil avec le fidèle Achate, pressant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vint s'emparer de moi avant que j'eusse pu m'esquiver; mais quand une fois j'avais pu doubler un certain coin, avec quel battement de cœur, avec quel pétilllement de joie je commençais à respirer en me sentant sauvé, en me disant: « Me voilà maître de moi pour le reste de ce jour! » J'allais alors d'un pas plus tranquille chercher quelque lieu sauvage dans la forêt, quelque lieu désert où rien en montrant la main des hommes n'annonçât la servitude et la domination, quelque asile où je pusse croire avoir pénétré le premier, et où nul tiers importun ne vint s'interposer entre la nature et moi. C'était là qu'elle semblait déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts et la pourpre des bruyères frappaient mes yeux d'un luxe qui touchait mon cœur; la majesté des arbres qui me couvraient de leur ombre, la délicatesse des arbustes qui m'entouraient, l'étonnante variété des herbes et des fleurs que je foulais sous mes pieds, tenaient mon esprit dans une alternative continue d'observation et d'admiration: le concours de tant d'objets intéressants qui se

Ch  
Fai  
I.  
15

thi  
ser

lié  
sh

disputaient mon attention, m'attirant sans cesse de l'un à l'autre, favorisait mon humeur rêveuse et paresseuse, et me faisait souvent redire en moi-même : « Non, Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux. »

Mon imagination ne laissait pas longtemps déserte la terre ainsi parée. Je la peuplais bientôt d'êtres selon mon cœur, et, chassant bien loin l'opinion, les préjugés, toutes les passions factices, je transportais dans les asiles de la nature des hommes dignes de les habiter. Je m'en formais une société charmante dont je ne me sentais pas indigne, je me faisais un siècle d'or à ma fantaisie, et remplissant ces beaux jours de toutes les scènes de ma vie qui m'avaient laissé de doux souvenirs, et de toutes celles que mon cœur pouvait désirer encore, je m'attendrissais jusqu'aux larmes sur les vrais plaisirs de l'humanité, plaisirs si délicieux, si purs, et qui sont désormais si loin des hommes. Oh! si dans ces moments, quelque idée de Paris, de mon siècle, et de ma petite gloriole d'auteur, venait troubler mes rêveries, avec quel dédain je la chassais à l'instant pour me livrer, sans distraction, aux sentiments exquis dont mon âme était pleine! Cependant, au milieu de tout cela, je l'avoue, le néant de mes chimères venait quelquefois la contrister tout à coup. Quand tous mes rêves se seraient tournés en réalités, ils ne m'auraient pas suffi; j'aurais imaginé, rêvé, désiré encore. Je trouvais en moi un vide inexplicable que rien n'aurait pu remplir, un certain élancement de cœur vers une autre sorte de jouissance dont je n'avais pas d'idée, et dont pourtant je sentais le besoin. Eh bien, monsieur, cela même était jouissance, puisque j'en étais pénétré d'un sentiment très vif, et d'une tristesse attirante, que je n'aurais pas voulu ne pas avoir<sup>1</sup>.

1. Voilà la mélancolie sous sa forme la plus voluptueuse.

Bientôt de la surface de la terre j'élevais mes idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'être incompréhensible qui embrasse tout. Alors, l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensais pas, je ne raisonnais pas, je ne philosophais pas, je me sentais, avec une sorte de volupté, accablé du poids de cet univers, je me livrais avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimais à me perdre en imagination dans l'espace, mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvait trop à l'étroit; j'étouffais dans l'univers; j'aurais voulu m'élançer dans l'infini. Je crois que, si j'eusse dévoilé tous les mystères de la nature, je me serais senti dans une situation moins délicieuse que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livrait sans retenue, et qui, dans l'agitation de mes transports, me faisait écrier quelquefois : « O grand Être ! ô grand Être ! » sans pouvoir dire ni penser rien de plus.

Ainsi s'écoulaient dans un délire continuel les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait passées : et quand le coucher du soleil me faisait songer à la retraite, étonné de la rapidité du temps, je croyais n'avoir pas assez mis à profit ma journée, je pensais en pouvoir jouir davantage encore; et, pour réparer le temps perdu, je me disais : « Je reviendrai demain. »

Je revenais à petits pas, la tête un peu fatiguée, mais le cœur content; je me reposais agréablement au retour, en me livrant à l'impression des objets, mais sans penser, sans imaginer, sans rien faire autre chose que sentir le calme et le bonheur de ma situation. Je trouvais mon couvert mis sur ma terrasse. Je soupais de grand appétit dans mon petit domestique<sup>1</sup>; nulle image de servitude et de dé-

1. Dans mon petit ménage.

pendance ne troublait la bienveillance qui nous unissait tous. Mon chien lui-même était mon ami, non mon esclave; nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi<sup>1</sup>. Ma gaieté durant toute la soirée témoignait que j'avais vécu seul tout le jour; j'étais bien différent quand j'avais vu de la compagnie : j'étais rarement content des autres, et jamais de moi. Le soir, j'étais grondeur et taciturne : cette remarque est de ma gouvernante, et, depuis qu'elle me l'a dite, je l'ai toujours trouvée juste en m'observant. Enfin, après avoir fait encore quelques tours dans mon jardin, ou chanté quelque air sur mon épinette, je trouvais dans mon lit un repos de corps et d'âme cent fois plus doux que le sommeil même.

Ce sont là les jours qui ont fait le vrai bonheur de ma vie, bonheur sans amertume, sans ennuis, sans regrets, et auquel j'aurais borné volontiers tout celui de mon existence. Oui, monsieur, que de pareils jours remplissent pour moi l'éternité, je n'en demande point d'autres, et n' imagine pas que je sois beaucoup moins heureux dans ces ravissantes contemplations que les intelligences célestes. Mais un corps qui souffre ôte à l'esprit sa liberté; désormais je ne suis plus seul, j'ai un hôte qui m'importune, il faut m'en délivrer pour être à moi; et l'essai que j'ai fait de ces douces jouissances ne sert plus qu'à me

1. Le chien, dont il parle à plusieurs reprises dans ce morceau, son *fidèle Achale*, c'est *Duc* (qu'il nomma *Turc* par une maladroite précaution, pour ne pas désobliger le duc de Luxembourg). La mort de ce chien bien-aimé lui causa un profond chagrin, et lui valut des condoléances, comme pour la perte d'un ami : « Je partage votre

douleur, lui écrivit Mme de Luxembourg. Ce pauvre Turc! Quel dommage! Il y a bien des amis qui ne le valent pas. » Et comme elle lui offrait un autre chien : « Ce n'est pas, lui répondit-il, un autre chien qu'il me faut, c'est un autre *Turc*, car le mien était unique: les pertes de cette espèce ne se remplacent point. »



faire attendre avec moins d'effroi le moment de les goûter sans distraction.

Mais me voici déjà à la fin de ma seconde feuille. Il m'en faudrait pourtant encore une. Encore une lettre donc, et puis plus. Pardon, monsieur; quoique j'aime trop à parler de moi, je n'aime pas à en parler avec tout le monde: c'est ce qui me fait abuser de l'occasion quand je l'ai et qu'elle me plaît. Voilà mon tort et mon excuse. Je vous prie de la prendre en gré.

### XIII. — A MARC-MICHEL REY <sup>1</sup>.

A Montmorency, le 9 mai 1762.

J'apprends, mon cher Rey, avec la plus grande joie, l'heureuse délivrance de votre chère épouse, et la naissance de ma filleule bien-aimée; et où aviez-vous donc pris que j'aimais mieux un garçon? Il n'est pas possible que j'aie rien voulu dire de semblable; j'ai peut-être nommé un fils, parce que cela est plus tôt dit, mais il est sûr que pour mon goût j'aurais préféré une fille, et ne me serait-il pas cent fois plus agréable de voir autour de moi une jolie enfant aimable comme sa mère, flatter et caresser toute la journée son bonhomme de parrain, qu'un gros étourdi qui ne ferait que me tempêter aux oreilles en se moquant de

1. *Lettres inéd. de Jean-Jacques Rousseau à Marc-Michel Rey*, publ. par J. Bosscha (Amsterdam et Paris, 1838). — C'est à ce libraire d'Amsterdam, genevois d'origine,

que Rousseau vendit la plupart de ses ouvrages, et leurs relations, malgré les quêtes fréquentes de notre auteur, devinrent fort amicales, comme on en jugera par cette lettre.

toutes mes radoteries? Souvenez-vous qu'où qu'elle soit, je prétends toute chose cessante que vous couriez tout à l'instant lui donner deux baisers de ma part, et que vous chargiez sa maman de deux autres qu'elle lui rendra aussi de ma part la première fois qu'elle la verra. Mille choses aussi, je vous prie, à Mlle Dumoulin<sup>1</sup> avec laquelle je vous remercie de m'avoir mis en droit d'entretenir quelque relation. J'espère que Mme Rey voudra bien me dispenser, quant à présent, d'une réponse expresse; elle doit être sûre que mon cœur répond bien à tout ce qu'il lui a plu m'écrire d'obligeant.

J'ai reçu, avec votre lettre du 28 avril, l'acte de la pension<sup>2</sup> que vous voulez bien faire à Mlle Le Vasseur avec une libéralité dont je suis extrêmement touché, et qui, avec toute la reconnaissance de cette pauvre fille, vous assure de ma part un attachement qui vous est bien dû. Elle doit et veut vous écrire pour vous faire ses remerciements; mais sa plume a été fort négligée, il faut qu'elle se remette afin que vous puissiez lire son écriture, et qu'elle commence, ainsi que votre don l'y oblige, par apprendre à signer son nom<sup>3</sup>.

Je l'aurais déjà envoyée à Paris porter votre lettre et une copie de l'acte à MM. Van den Yver, si je savais leur adresse, mais vous ne l'avez point donnée, et Paris est bien grand. Si d'ici à quelques jours il ne vient pas quelqu'un de qui je puisse apprendre cette adresse, je prendrai le parti de leur envoyer leur lettre par la poste, sup-

1. La marraine de la petite fille.

2. Une pension viagère de 300 livres que Rey constituait à Thérèse, à partir du 1<sup>er</sup> janvier suivant, en témoignage de reconnaissance pour le choix que Rousseau avait fait de lui comme libraire et pour les bénéfices

considérables que ce choix lui avait procurés.

3. Il existe en effet de Thérèse quelques lettres d'une orthographe inouïe. M. Streckeisen-Moulton en a reproduit une dans *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*.

posant que des banquiers y seront suffisamment connus, et Mlle Le Vasseur ira une autre fois se présenter.

M. de Malesherbes m'a marqué avoir reçu l'exemplaire <sup>1</sup> que vous lui avez adressé de ma part. Le cœur plein de votre procédé, je lui ai répondu en lui parlant uniquement de vous; nous verrons dans peu, au sujet du *Contrat social*, l'effet qu'aura produit ma lettre <sup>2</sup>. M. de M[alesherbes] est bon et bienfaisant, mais, malheureusement, il ne peut pas toujours écouter son bon cœur et ses lumières, ni faire toujours ce qu'il voudrait bien <sup>3</sup>. Vous ne me marquez point si l'envoi est en route par terre ni dans quel temps à peu près il doit arriver à Paris. Souvenez-vous que si cet ouvrage paraît ici en même temps que le *Traité de l'Éducation*, et qu'il en soit offusqué, ce sera bien votre faute; car vous avez été assez averti....

Adieu, je vous embrasse du meilleur de mon cœur. Donnez-moi des nouvelles de Mme Rey et de ma filleule.

#### XIV. — A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Motiers, le 28 janvier 1765.

Il faut, monsieur le maréchal, avoir du courage pour décrire en cette saison le lieu que j'habite. Des cascades, des glaces, des rochers nus, des sapins noirs couverts de neige, sont les objets dont je suis entouré; et à l'image de

1. Du *Contrat social*, dont Rey venait d'achever l'impression.

2. Il s'agissait de faire tolérer l'introduction de l'ouvrage en France.

3. Les écrivains du temps, notamment Voltaire, n'ont pas toujours rendu si bonne justice au sincère libéralisme de M. de Malesherbes.

l'hiver le pays ajoutant l'aspect de l'aridité ne promet, à le voir, qu'une description fort triste. Aussi a-t-il l'air assez nu en toute saison, mais il est presque effrayant dans celle-ci. Il faut donc vous le représenter comme je l'ai trouvé en y arrivant, et non comme je le vois aujourd'hui, sans quoi l'intérêt que vous prenez à moi m'empêcherait de vous en rien dire.

Figurez-vous donc un vallon d'une bonne demi-lieue de large, et d'environ deux lieues de long, au milieu duquel passe une petite rivière appelée *la Reuss*<sup>1</sup>, dans la direction du nord-ouest au sud-est. Ce vallon, formé par deux chaînes de montagnes qui sont des branches du mont Jura et qui se resserrent par les deux bouts, reste pourtant assez ouvert pour laisser voir au loin ses prolongements, lesquels, divisés en rameaux par les bras des montagnes, offrent plusieurs belles perspectives. Ce vallon, appelé le Val-de-Travers, du nom d'un village qui est à son extrémité orientale, est garni de quatre ou cinq autres villages à peu de distance les uns des autres. Celui de Motiers, qui forme le milieu, est dominé par un vieux château désert, dont le voisinage et la situation solitaire et sauvage m'attirent souvent dans mes promenades du matin, d'autant plus que je puis sortir de ce côté par une porte de derrière sans passer par la rue ni devant aucune maison. On dit que les bois et les rochers qui environnent ce château sont fort remplis de vipères; cependant, ayant beaucoup parcouru tous les environs, et m'étant assis à toutes sortes de places, je n'en ai point vu jusqu'ici.

Outre ces villages, on voit vers le bas des montagnes plusieurs maisons éparses, qu'on appelle des *prises*, dans lesquelles on tient des bestiaux, et dont plusieurs sont

1. L'Areuse. -- La Reuss est la rivière du lac de Lucerne.

habitées par les propriétaires, la plupart paysans. Il y en a une entre autres à mi-côte nord, par conséquent exposée au midi, sur une terrasse naturelle, dans la plus admirable position que j'aie jamais vue, et dont le difficile accès m'eût rendu l'habitation très commode. J'en fus si tenté, que dès la première fois je m'étais presque arrangé avec le propriétaire pour y loger; mais on m'a depuis tant dit de mal de cet homme, qu'aimant encore mieux la paix et la sûreté qu'une demeure agréable, j'ai pris le parti de rester où je suis. La maison que j'occupe est dans une moins belle position, mais elle est grande, assez commode; elle a une galerie extérieure où je me promène dans les mauvais temps; et ce qui vaut mieux que tout le reste, c'est un asile offert par l'amitié <sup>1</sup>.

La Reuss a sa source au-dessus d'un village appelé Saint-Sulpice, à l'extrémité occidentale du vallon; elle en sort au village de Travers, à l'autre extrémité, où elle commence à se creuser un lit qui devient bientôt précipice, et la conduit enfin dans le lac de Neuchâtel. Cette Reuss est une très jolie rivière, claire et brillante comme de l'argent, où les truites ont bien de la peine à se cacher dans des touffes d'herbes. On la voit sortir tout d'un coup de terre à sa source non point en petite fontaine ou ruisseau, mais toute grande et déjà rivière, comme la fontaine de Vaucluse, en bouillonnant à travers les rochers. Comme cette source est fort enfoncée dans les rochers escarpés d'une montagne, on y est toujours à l'ombre; et la fraîcheur continuelle, le bruit, les chutes, le cours de l'eau, m'attirant l'été à travers ces roches brûlantes, me font souvent mettre en nage pour aller chercher le frais près de ce murmure, ou plutôt près

1. Voy. *Introd.*, p. XLIII.

de ce fracas, plus flatteur à mon oreille que celui de la rue Saint-Martin.

L'élévation des montagnes qui forment le vallon n'est pas excessive, mais le vallon même est montagne, étant fort élevé au-dessus du lac; et le lac, ainsi que le sol de toute la Suisse, est encore extrêmement élevé sur les pays de plaines, élevés à leur tour au-dessus du niveau de la mer. On peut juger sensiblement de la pente totale par le long et rapide cours des rivières, qui, des montagnes de Suisse, vont se rendre, les unes dans la Méditerranée et les autres dans l'Océan. Ainsi, quoique la Reuss traversant le vallon soit sujette à de fréquents débordements, qui font des bords de son lit une espèce de marais, on n'y sent point le marécage, l'air n'y est point humide et malsain, la vivacité qu'il tire de son élévation l'empêchant de rester longtemps chargé de vapeurs grossières; les brouillards, assez fréquents les matins cèdent pour l'ordinaire à l'action du soleil à mesure qu'il s'élève.

Comme entre les montagnes et les vallées la vue est toujours réciproque, celle dont je jouis ici dans un fond n'est pas moins vaste que celle que j'avais sur les hauteurs de Montmorency, mais elle est d'un autre genre; elle ne flatte pas, elle frappe, elle est plus sauvage que riante: l'art n'y étale pas ses beautés, mais la majesté de la nature en impose; et, quoique le parc de Versailles soit plus grand que ce vallon, il ne paraîtrait qu'un colifichet en sortant d'ici. Au premier coup d'œil, le spectacle, tout grand qu'il est, semble un peu nu; on voit très peu d'arbres dans la vallée; ils y viennent mal, et ne donnent presque aucun fruit; l'escarpement des montagnes, étant très rapide, montre en divers endroits le gris des rochers; le noir des sapins coupe ce gris d'une nuance qui n'est pas riante, et ces sapins si grands, si beaux quand on est dessous, ne

paraissant au loin que des arbrisseaux, ne promettent ni l'asile ni l'ombre qu'ils donnent : le fond du vallon, presque au niveau de la rivière, semble n'offrir à ses deux bords qu'un large marais où l'on ne saurait marcher ; la réverbération des rochers n'annonce pas, dans un lieu sans arbres, une promenade bien fraîche quand le soleil luit ; sitôt qu'il se couche, il laisse à peine un crépuscule, et la hauteur des monts, interceptant toute la lumière, fait passer presque à l'instant du jour à la nuit.

Mais, si la première impression de tout cela n'est pas agréable, elle change insensiblement par un examen plus détaillé : et, dans un pays où l'on croyait avoir tout vu du premier coup d'œil, on se trouve avec surprise environné d'objets chaque jour plus intéressants. Si la promenade de la vallée est un peu uniforme, elle est en revanche extrêmement commode ; tout y est du niveau le plus parfait, les chemins y sont unis comme des allées de jardin, les bords de la rivière offrent par places de larges pelouses d'un plus beau vert que les gazons du Palais-Royal, et l'on s'y promène avec délices le long de cette belle eau, qui dans le vallon prend un cours paisible en quittant ses cailloux et ses rochers, qu'elle retrouve au sortir du Val-de-Travers. On a proposé de planter ses bords de saules et de peupliers, pour donner, durant la chaleur du jour, de l'ombre au bétail désolé par les mouches. Si jamais ce projet s'exécute, les bords de la Reuss deviendront aussi charmants que ceux du Lignon <sup>1</sup>, et il ne leur manquera plus que des Astrées, des Silvandres, et un d'Urfé.

Comme la direction du vallon coupe obliquement le cours du soleil, la hauteur des monts jette toujours de l'ombre par quelque côté sur la plaine ; de sorte qu'en dirigeant ses

1. Rivière du Forez près de laquelle d'Urfé a placé la scène de l'*Astrée*.

promenades, et choisissant ses heures, on peut aisément faire à l'abri du soleil tout le tour du vallon. D'ailleurs, ces mêmes montagnes, interceptant ses rayons, font qu'il se lève tard et se couche de bonne heure, en sorte qu'on n'en est pas longtemps brûlé. Nous avons presque ici la clef de l'énigme du ciel de trois aunes <sup>1</sup>, et il est certain que les maisons qui sont près de la source de la Reuss n'ont pas trois heures de soleil, même en été.

Lorsqu'on quitte le bas du vallon pour se promener à mi-côte, comme nous fîmes une fois, monsieur le maréchal, le long des Champeaux, du côté d'Andilly <sup>2</sup>, on n'a pas une promenade aussi commode; mais cet agrément est bien compensé par la variété des sites et des points de vue, par les découvertes que l'on fait sans cesse autour de soi, par les jolis réduits qu'on trouve dans les gorges des montagnes, où le cours des torrents qui descendent dans la vallée, les hêtres qui les ombragent, les coteaux qui les entourent, offrent des asiles verdoyants et frais quand on suffoque à découvert. Ces réduits, ces petits vallons, ne s'aperçoivent pas tant qu'on regarde au loin les montagnes, et cela joint à l'agrément du lieu celui de la surprise lorsqu'on vient tout d'un coup à les découvrir. Combien de fois je me suis figuré, vous suivant à la promenade et tournant autour d'un rocher aride, vous voir surpris et charmé de retrouver des bosquets pour les dryades, où vous n'auriez cru trouver que des antres et des ours!...

On peut vivre ici, puisqu'il y a des habitants. On y trouve même les principales commodités de la vie, quoique un peu moins facilement qu'en France. Les denrées y sont chères,

1. Allusion à ces vers des Bucoliques : *Dic quibus in terris, et eris mihi magnus Apollo, || Tres pateat cæli spatium non amplius*

*ubnas.* Ecl. III, v. 106. C'est une énigme proposée par l'un des deux bergers de l'Églogue.

2. Village voisin de Montmorency.



parce que le pays en produit peu et qu'il est fort peuplé, surtout depuis qu'on y a établi des manufactures de toile peinte, et que les travaux d'horlogerie et de dentelle s'y multiplient. Pour y avoir du pain mangeable, il faut le faire chez soi; et c'est le parti que j'ai pris à l'aide de Mlle Levasseur; la viande y est mauvaise, non que le pays n'en produise de bonne, mais tout le bœuf va à Genève ou à Neuchâtel, et l'on ne tue ici que de la vache. La rivière fournit d'excellente truite, mais si délicate, qu'il faut la manger sortant de l'eau. Le vin vient de Neuchâtel, et il est très bon, surtout le rouge; pour moi, je m'en tiens au blanc, bien moins violent, à meilleur marché, et selon moi beaucoup plus sain. Point de volaille, peu de gibier, point de fruit, pas même des pommes; seulement des fraises bien parfumées, en abondance, et qui durent longtemps. Le laitage y est excellent, moins pourtant que le fromage de Viry, préparé par Mlle Rose<sup>1</sup>; les eaux y sont claires et légères: ce n'est pas pour moi une chose indifférente que de bonne eau, et je me sentirai longtemps du mal que m'a fait celle de Montmorency. J'ai sous ma fenêtre une très belle fontaine dont le bruit fait une de mes délices. Ces fontaines, qui sont élevées et taillées en colonnes ou en obélisques, et coulent par des tuyaux de fer dans de grands bassins, sont un des ornements de la Suisse. Il n'y a si chétif village qui n'en ait au moins deux ou trois; les maisons écartées ont presque chacune la sienne, et l'on en trouve même sur les chemins pour la commodité des passants, hommes et bestiaux. Je ne saurais exprimer combien l'aspect de toutes ces belles eaux coulantes est agréable au milieu des rochers et des bois durant les chaleurs; l'on est déjà rafraîchi par la vue, et l'on est tenté d'en boire sans avoir soif.

<sup>1</sup> Allusion à quelque souvenir de son séjour à Montmorency.

Voilà, monsieur le maréchal, de quoi vous former quelque idée du séjour que j'habite, et auquel vous voulez bien prendre intérêt. Je dois l'aimer comme le seul lieu de la terre où la vérité ne soit pas un crime, ni l'amour du genre humain une impiété. J'y trouve la sûreté sous la protection de milord maréchal, et l'agrément dans son commerce. Les habitants du lieu m'y montrent de la bienveillance et ne me traitent point en proscrit. Comment pourrais-je n'être pas touché des bontés qu'on m'y témoigne, moi qui dois tenir à bienfait de la part des hommes tout le mal qu'ils ne me font pas ? Accoutumé à porter depuis si longtemps les pesantes chaînes de la nécessité, je passerais ici sans regret le reste de ma vie, si j'y pouvais voir quelquefois ceux qui me la font encore aimer.

XV. — A M<sup>me</sup> ROGUIN, NÉE BOUQUET <sup>1</sup>.

A Motiers, le 31 mars 1764

Assurément, madame, vous serez une bonne mère, et, avec le zèle que vous me marquez pour les devoirs attachés à ce lien, c'eût été grand dommage que M. Roguin ne vous eût pas mise dans l'état de les remplir. Vous vous inquiétez déjà de votre enfant, du temps où vous pourrez commencer à le baigner dans l'eau froide, de la manière de parvenir graduellement à lui couvrir la tête, et il n'est pas encore né. C'est là, madame, une sollicitude maternelle très bien

1. Madeleine-Élisabeth Bouquet, mariée en 1762 : u colonel Roguin (Augustin-Gabriel). — L'enfant at-

tendu dont il est question dans cette lettre fut une fille, et ne vécut que huit ans.

placée à certains égards ; à d'autres, un peu précoce ; mais très louable en tous sens et qui mérite que j'y réponde de mon mieux.

En premier lieu, il importe fort peu que l'enfant soit dans un panier d'osier ou dans autre chose. Qu'il soit couché un peu mollement, un peu de biais, et souvent au grand air. S'il est en liberté<sup>1</sup>, il ne tardera pas d'acquérir la force nécessaire pour se donner l'attitude qui lui convient. Et d'ailleurs il ne sera pas toujours couché, puisque une aussi bonne nourrice que vous voulez l'être, daignera bien le tenir quelquefois sur ses bras.

Vous désirez le baigner de très bonne heure dans l'eau froide. C'est très bien fait, madame. Mon avis est que, pour ne rien risquer, on commence dès le jour de sa naissance. Le quart du monde chrétien, c'est-à-dire tous les Russes et la plupart des Grecs, baptisent les enfants nouveau-nés, en les plongeant trois fois de suite dans l'eau toute froide et même glacée. Faites la même chose, madame, baptisez votre enfant par immersion deux fois le jour, et n'ayez pas peur des rhumes<sup>2</sup>.

Vous songez de trop loin au temps de lui couvrir la tête ; mais je n'en vois pas bien la nécessité. Cette nécessité ne viendra sûrement jamais, si c'est un garçon. Si c'est une

1. Sans maillot.

2. Mlle Julie de Bondeli, l'une des admiratrices de Rousseau, constatait cependant avec esprit les aberrations où se laissaient aller, en matière d'éducation du premier âge, les disciples trop fidèles de l'auteur d'*Émile*. Elle dit d'un certain comte Golowkin, établi en Suisse, et qui venait d'avoir un fils : « Dès son apparition visible, papa et maman ont rompu tout commerce

avec le voisinage, sont les seuls gardes, car aucun domestique ne l'approche, et le petit *Émile*, qui a une année, fait toutes ses petites affaires sur les genoux de sa maman, qui, garantie d'une couverture, ne fait que le secouer ; plusieurs fois par jour on le plonge dans le bassin de la fontaine, puis on le rince sous les tuyaux, et les coliques s'ensuivent. » (Cité par G. Maugras, *Querelles de philosophes*, p. 509.)

filles, vous pourrez y songer lors de sa première communion, et cela moins pour obéir à la raison qu'à saint Paul, qui veut que les femmes aient la tête couverte dans l'église. A la bonne heure donc, puisque saint Paul le veut comme cela. Mais le reste du temps, qu'elle soit toujours coiffée en cheveux jusqu'à l'âge de trente ans, qu'une pareille coiffure devient indécente et ridicule dans une femme<sup>1</sup>. Comme un exemple dit plus sur tout ceci que cent pages d'explication, je joins ici, madame, l'extrait d'un mémoire où vous pourrez voir en faits les solutions de vos difficultés. Quoique les *Sophies* et les *Émiles* soient rares, comme vous dites fort bien, il s'en élève pourtant quelques-uns en Europe, même en Suisse, et même à votre voisinage; et le succès promet déjà à leurs dignes pères et mères le prix de la tendresse qui leur fait supporter les soins d'une éducation si pénible, et du courage qui leur fait braver les clabauderies des sots, ... et les ricaneries encore plus sottes des beaux esprits<sup>2</sup>.

Si vous voulez, madame, faire par vous-même les observations nécessaires, prenez la peine d'aller près de Lausanne voir M. le prince de Wirtemberg<sup>3</sup>. C'est sa fille unique qu'il élève de la manière marquée dans le mémoire; et s'il vous faut là-dessus des explications plus détaillées, vous pourrez consulter l'illustre M. Tissot<sup>4</sup>. Prenez ses avis, madame: c'est le meilleur que je puisse vous donner. Agrérez, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

1. Trente ans, sans plus?

2. « Tant pis pour qui rira », disait Alceste.

3. Le prince Louis-Eugène de Wirtemberg vivait alors à Lausanne en simple particulier et suivait dans l'éducation de ses enfants les prin-

cipes de Rousseau, ce qui fit entre eux l'occasion d'une curieuse correspondance.

4. Fameux médecin de Lausanne, qui, sur la question de l'hygiène des nouveaux-nés, abondait dans le sens de Rousseau.

XVI. — A MARC-MICHEL REY <sup>1</sup>.

A Motiers, le 9 juin 1764.

J'ai, mon cher compère<sup>2</sup>, un nouvel ouvrage<sup>3</sup> à vous proposer. Mon manuscrit est tout prêt; mais deux raisons m'engagent à vous consulter avant de vous l'envoyer. La première et la plus importante est que cet ouvrage, étant mon apologie et celle de la bourgeoisie de Genève, ne saurait être agréable au petit conseil ni aux ministres, et qu'en l'imprimant, vous risquez de déplaire à ces gens-là<sup>4</sup>; si vous aviez intérêt à les ménager, il ne vous conviendrait peut-être pas de courir ce risque.

Ma seconde raison est que cet ouvrage sera difficile à imprimer correctement, à cause de la quantité de notes, de citations, de chiffres, de guillemets dont il est entremêlé et qui demandent le plus grand soin de la part de l'imprimeur et du prote ou correcteur, et cependant c'est, de tous mes écrits, celui dont l'exactitude et la correction m'importent le plus; mon honneur, mon repos, ma sûreté même en dépendent; une faute, un contresens, un quiproquo sont capables de tout gâter. Je ne cesserai de trembler sur l'exécution jusqu'à ce que la dernière bonne feuille me soit parvenue.

Il faudra donc que vous braviez la mauvaise humeur de certaines gens, et que vous donniez une attention extraor-

1. *Lettres inéd. à Marc-Michel Rey*, publ. par Bosscha (1858).

2. Rousseau était parrain d'une fille de Rey. — Voy. lettre XIII.

3. Les *Lettres écrites de la Montagne*.

4. On n'oublie pas que Rey est genevois de naissance.

dinaire à la chose. Ajoutez que la diligence importe tellement qu'il faut absolument que l'ouvrage soit inutile ou qu'il paraisse dans le mois de novembre au plus tard<sup>1</sup>. Voyez si à toutes ces conditions il vous convient d'entreprendre cette affaire et répondez-moi le plus tôt qu'il vous sera possible, car j'attends votre résolution pour prendre la mienne.

L'ouvrage est en deux parties, que j'estime faire ensemble à peu près l'étendue du *Contrat social*. Le prix en sera le même, et si vous le trouvez trop fort après avoir vu l'ouvrage, vous diminuerez ce qu'il vous plaira.

Je souhaiterais beaucoup un format in-8° et un caractère un peu gros; cependant si vous voulez absolument prendre le format et le caractère des œuvres, j'y consens : l'essentiel est l'exactitude et la correction.

Je diviserai le manuscrit en deux envois; savoir, la première partie en recevant votre réponse, et la seconde en recevant l'avis de la réception de la première. En attendant, supposant que le parti vous convienne, préparez toute chose, afin qu'à la réception du premier envoi vous mettiez tout de suite la besogne en train.

Le grand éloignement qui me met hors d'état de revoir les épreuves est un si grand inconvénient que cela seul me dégoûterait du travail. Voyez cependant si, à force de soins, vous ne pourriez pas suppléer à l'inspection de l'auteur. Je ne vous demande que de suivre fidèlement la copie en toute chose, même dans les fautes qui peuvent s'y trouver. Je supplie très particulièrement ma chère commère<sup>2</sup> de vouloir bien, après la dernière correction, suivre encore avec vous

1. Avant l'assemblée du Conseil général où devait avoir lieu l'élection des syndics, que les chefs des représentants se proposaient d'em-

pêcher par l'abstention en masse. Voy. la *Notice* sur les *Lettres de la Montagne*, p. 226.

2. Mme Rev.

l'épreuve et la comparer au manuscrit sans se presser. Je vous promets que si l'édition peut se faire sans grosse faute, ou je mourrai à la peine ou j'irai vous embrasser tous deux.

Vous aurez dans la première partie, qui est la plus grande, de quoi occuper suffisamment vos ouvriers en attendant la seconde. Vous m'enverrez chaque bonne feuille sitôt qu'elle sera tirée, afin que j'aie le temps de bien l'examiner, et de voir si quelques cartons sont nécessaires.

Soit que vous acceptiez ou non, je vous demande sur cette affaire le plus grand secret. Quand l'impression tirera à sa fin, vous pourrez vous entendre avec vos correspondants comme à l'ordinaire, mais sans vous expliquer sur la nature de l'ouvrage, de peur que des intrigants, qui s'en défient déjà, ne fassent jouer des ressorts pour en arrêter la publication.

Je m'explique d'avance sur chaque article, afin qu'à la réception de votre réponse, je puisse vous expédier mon manuscrit sans y joindre de lettre pour ne pas grossir le paquet. Bonjour, mon cher compère, j'embrasse ma chère commère, ma petite filleule et toute votre famille, et j'attends sans retard votre réponse.

J.-J. ROUSSEAU.

---

XVII. — A M. LE DUC DE CHOISEUL.

A Trye, le 27 mars 1768.

Monseigneur,

Vous daignez m'écouter. De quel poids je me sens soulagé! Si vous eussiez bien voulu me voir, il me semble que

je n'aurais eu besoin de vous rien dire, et qu'à l'instant vous auriez lu dans mon cœur.

Un mot que me dit M. de Luxembourg<sup>1</sup>, à mon départ pour la Suisse, autorise le détail dans lequel je vais entrer, et qui serait superflu s'il vous eût rendu ma réponse : mais le meilleur et le plus aimable des hommes n'en fut pas toujours le plus courageux.

On vous a donné de quelques passages de mes écrits des interprétations non seulement si fausses et si peu naturelles que le public ne s'en est jamais douté, mais si contraires à mes vues, que le seul de ces passages qu'on m'ait cité contient l'éloge le plus vrai, le plus grand, j'ose dire le plus digne que vous recevrez peut-être jamais, et dont trop de modestie a pu seule vous empêcher de sentir l'application. Monsieur le duc, je n'ai point de protestation à vous faire. Je vous dirai les faits et vous jugerez.

Tous les ministres qui vous ont précédé depuis longtemps m'ont paru fort au-dessous de leurs places : toutes les personnes, n'importe le sexe, qui se sont mêlées de l'administration, n'ont eu, selon moi, que des petites vues, des demi-talents, des passions basses, et de l'avarice plutôt que de l'ambition. Enfin, j'eus pour eux tous un mépris peut-être injuste, mais qui allait jusqu'à la haine, et que je n'ai

1. Voy. *Confessions*, part. II, livre XI : « Un matin que j'étais seul avec M. de Luxembourg, il me dit : « Avez-vous mal parlé de M. de Choiseul dans le *Contrat social*? — Moi! lui dis-je en reculant de surprise, non, je vous jure : mais j'en ai fait en revanche, et d'une plume qui n'est pas louangeuse, le plus bel éloge que jamais ministre ait reçu. » — (Cf. p. 106. le passage en question du *Contrat social*.) —

« Et tout de suite je lui rapporte le passage. « Et dans l'*Émile*? reprit-il. — Pas un mot, répondis-je. il n'y a pas un seul mot qui le regarde. — Ah! dit-il, avec plus de vivacité qu'il n'en avait d'ordinaire, il fallait faire la même chose dans l'autre livre, ou être plus clair! — J'ai cru l'être, ajoutai-je; je l'estimais assez pour cela. » Il allait reprendre la parole; je le vis prêt à s'ouvrir, il se retint et se tut. »



jamais beaucoup déguisé. Tous mes penchans, au contraire, vous favorisèrent dès le premier instant. Je préjugeai que vous alliez rendre au ministère l'éclat obscurci par ces gens-là, et, quand le bruit courut que de vous et d'une des personnes dont je viens de parler<sup>1</sup>, l'un des deux déplacerait l'autre, je fis en votre faveur des vœux qui ne furent pas aussi secrets qu'il l'aurait fallu. Peu après M. de Luxembourg, par hasard, vous parla de moi, et, sur l'essai que j'avais fait à Venise<sup>2</sup>, vous m'offrites de m'occuper. Je fus d'autant plus sensible à cette offre, que jamais les gens en place ne m'ont gâté par leurs bontés. Environ dans le même temps éclata ce célèbre pacte de famille<sup>3</sup> : quel augure n'en tirai-je point pour une administration qui commençait ainsi ! Je mettais alors la dernière main au *Contrat social* : le cœur plein de vous, j'y portai mon jugement et mon pronostic avec une confiance que le temps a confirmée, et que l'avenir ne démentira pas

Vous qu'honore la vérité, reconnaissez son langage. L'é passage dont je viens de vous donner l'explication est le seul où j'ai voulu parler de vous. Si l'on a cherché de sinistres<sup>4</sup> applications à quelque autre, j'en appelle au bon sens pour les réfuter, et je suis prêt à montrer partout ce que j'ai voulu dire. Me serais-je aussi sottement contredit moi-même en faisant l'éloge et la satire du même en même temps ? Cela est-il donc dans mon caractère, et m'a-t-on vu quelquefois souffler ainsi de la même bouche le froid et le chaud ? Qu'on se figure un étranger à ma place, au sein de la France, où il se plaît, aimant à publier des vérités har-

1. Mme de Pompadour qui, avait poussé Choiseul au ministère, mais dont la protection allait faire place à l'hostilité, quand elle mourut (1764).

2. Voy. *Introd.*, p. xx.

3. Le traité du 15 août 1761, qui unissait dans une même action politique tous les États gouvernés par des princes de la maison de Bourbon.

4. Malveillantes.

dies mais générales, dont jamais ni satire ni nulle application personnelle et maligne n'a souillé les écrits, qui jamais ne repoussa qu'avec décence et dignité les traits envenimés de ses adversaires, et qui fonda toujours sa fière sécurité sur des principes et des maximes irréprochables : concevra-t-on jamais qu'un tel homme, animé jusqu'alors de sentiments grands et nobles, passe tout à coup, sans sujet, sans motif, aux derniers termes de la plus brutale, de la plus extravagante férocité ; aille provoquer à plaisir l'indignation d'un ministre, l'espoir de la nation, qui vient de marquer pour lui de la bienveillance, et cherche si tard à s'ôter dans ses malheurs l'estime et la commisération du public, qui, tout en aimant la satire, dit avec raison des satiriques punis : *Il n'a que ce qu'il mérite*? Je connais les hommes et leurs inconséquences ; je sais trop que je n'en suis pas exempt ; mais je prononce hautement que celle-là n'est pas dans la nature. D'ailleurs, si j'eusse été capable de penser et d'écrire de telles folies, me serais-je abstenu de les dire, moi si confiant, si ouvert, si facile à montrer ma pensée en toute chose ? La terre est couverte de mes implacables ennemis, qui tous ont été mes amis ou feint de l'être, et cette remarque ajoute au poids de ce que je vais affirmer. Monseigneur, je défie toute âme vivante de m'avoir jamais ouï parler de vous et de votre administration qu'avec le plus grand honneur. Enfin daignez voir comment je suis revenu dans ce pays. Pour aller à Londres, je traversai la France avec un passeport qu'on disait m'être nécessaire. Sous ma propre direction, j'y suis revenu seul, me livrer pleinement à vous, me jeter dans vos bras, si j'ose ainsi parler, avec empressement, sans précaution, sans crainte, sans autre sûreté que votre humanité et mon innocence<sup>1</sup>.

1. Cela est vrai. Le prince de Conti s'entremît auprès du duc de Choiseul pour assurer à Rousseau la liberté de séjourner provisoire-

et sachant très bien que les prétextes ne vous auraient pas manqué pour m'opprimer, si vous l'aviez voulu. Quoique je me sentisse dans votre disgrâce, j'ai compté sur votre générosité, et j'ai bien fait. Mais cette conduite prouve la vérité de mon estime, et ce que j'ai pensé de vous dans tous les temps. Un homme qui, dans le secret de son cœur, se serait senti coupable eût pu trouver la même sûreté dans le même asile, mais jamais il n'eût osé l'y chercher.

Voilà, monsieur le duc, ce que j'avais à vous dire, et que j'aurais ardemment désiré de vous dire de bouche, quoique je ne sache point du tout parler : mais mon cœur eût parlé pour moi, et vous auriez entendu son langage. Sans être exempt d'inquiétude sur la route de ma lettre, je ne crains assurément pas qu'une fois parvenue entre vos mains elle puisse jamais me nuire ; mais un penchant naturel me faisait espérer, je l'avoue, qu'en me présentant à vous, ce penchant n'agirait pas sur moi seul. Sûr que je n'étais dans votre disgrâce que par l'effet d'une erreur, j'ai toujours espéré que cette erreur serait détruite, et que j'aurais enfin quelque part à vos bontés. J'y compte maintenant, j'y ai des droits, j'ose le dire, et je les réclamerai sans rougir, puisque, de toutes les grâces que vous pouvez répandre, je n'aspire qu'à celle de jouir sous votre protection du repos et de la liberté que je n'ai point mérité de perdre, et dont je n'abuserai jamais.

Agréez, monseigneur, je vous supplie, mon sincère et profond respect.

Si vous m'honorez d'une réponse sous le nom de Renou<sup>1</sup>, trois mots suffisent : *Je vous crois* ; et je suis content<sup>2</sup>.

ment à Paris, avant son départ pour l'Angleterre ; mais Rousseau avait pris seul la résolution de rentrer en France à l'insu et contre le gré du prince.

1. C'est le nom dont Rousseau se faisait appeler, pour garder une sorte d'incognito, depuis son retour d'Angleterre.

2. Nous n'avons pas la réponse

XVIII. — A M. DU PEYROU<sup>1</sup>.

A Paris, 2 juillet 1771.

J'ai été hier, mon cher hôte, chez vos banquiers recevoir l'année échue de ma pension de milord maréchal<sup>2</sup> : ce n'est pourtant pas uniquement pour vous donner cet avis que je vous écris aujourd'hui, mais pour vous dire qu'il y a longtemps que je n'ai reçu directement de vos nouvelles; heureusement le libraire Rey, qui vous a vu à Neuchâtel, m'en a donné de vous et de Mme du Peyrou, d'assez bonnes pour m'ôter toute autre inquiétude que celle de votre oubli. Êtes-vous enfin dans votre maison? est-elle entièrement achevée, et y êtes-vous bien arrangé? Si, comme je le désire, son habitation vous donne autant d'agrément que son bâtiment vous a causé d'embarras, vous y devez mener une vie bien douce. Je me suis logé aussi l'automne dernier, moins au large et à un cinquième<sup>4</sup>, mais assez agréablement selon mon goût, et en grand et bon air, ce qui n'est pas trop facile dans le cœur de Paris. Si vous me donnez quelque signe de vie, je serais bien aise que vous me donnassiez

que fit M. de Choiseul, le 29 mars; il y a lieu cependant de conjecturer, d'après une lettre de Rousseau à Moutou, du 5 novembre 1768, que cette réponse fut obligeante. A ce moment, Rousseau voulut encore quitter la France, demanda un passeport, l'obtint, mais se montra fort irrité que le ministre le lui eût envoyé sans

le prier de n'en pas faire usage.

1. Sur ses relations avec du Peyrou, voy. *l'Introd.*, p. XLVII.

2. Une rente annuelle de 600 livres.

3. La belle maison que du Peyrou venait de se faire construire à Neuchâtel et qui est encore l'une des curiosités de cette ville.

4. Voy. *Introd.*, p. LIV.

des nouvelles de M. Roguin<sup>1</sup>, mon bon et ancien ami, dont je sais que les incommodités sont fort augmentées depuis un an ou deux, et dont je n'ai aucunes nouvelles depuis longtemps. Nous vous prions, ma femme et moi, de nous rappeler au souvenir de Mme du Peyrou, qui ne perdra jamais la place qu'elle s'est acquise dans le nôtre, ni les sentiments qui en sont inséparables. Le silence qu'en me parlant d'elle Rey a gardé sur sa santé me fait espérer qu'elle est bien raffermie, ainsi que la vôtre. Pour moi, j'ai eu de grands maux de reins qui m'ont fait prendre le parti de travailler debout. Ma femme a eu de très grands rhumes successifs; aux queues près de tout cela, nous nous portons maintenant assez bien l'un et l'autre, et nous vous saluons, mon cher hôte, de tout notre cœur.

1. Voy. *Introd.* p. XLII.

---

# TABLE DES GRAVURES ET FAC-SIMILÉ

---

Planches	Pages
1. — Jean-Jacques Rousseau. Pastel de la Tour. . . . .	FRONTISPICE
2. — Genève au xvii <sup>e</sup> siècle. Gravure du temps. . . . .	II
3. — Chambéry. Gravure du xvii <sup>e</sup> siècle . . . . .	XII
4. — Les Charmettes. Dessin de Veyrenc. . . . .	XIV
5. — Théodore Tronchin. Portrait par Liottard. . . . .	XXX
6. — M <sup>me</sup> d'Épinay. Dessin de Carmontelle . . . . .	XXXII
7. — Grimm. Dessin de Carmontelle. . . . .	XXXIV
8. — Yverdun. Dessin de Le Barbier . . . . .	XLII
9. — Motiers-Travers. Dessin de Choffard . . . . .	XLVI
10. — Hume . . . . .	XLVIII
11. — Jean-Jacques Rousseau. Portrait par Ramsay . . . . .	L
12. — Maison habitée par Rousseau rue Plâtrière. Litho- graphie de Charpin. . . . .	LIV
13. — Tombeau de Jean-Jacques. Dessin de Marillier. . . . .	LVI
14. — D'Alembert. Pastel de La Tour. . . . .	28
15. — La vendange en Valais, d'après une photographie . . . . .	66
16. — Frontispice pour une édition de Molière, par Ch. Coyvel . . . . .	78
17. — Fragment en fac-similé (brouillon de la <i>Nouvelle- Héloïse</i> ). . . . .	80
18. — Les rochers de Meillerie. Lithogr. de Engelmann . . . . .	82
19. — Le village de Clarens. D'après Brandoin . . . . .	84
20. — Apothéose de Rousseau. Eau-forte de Girardet . . . . .	96
21. — Frontispice de l' <i>Émile</i> . Gravure de Cochin le fils . . . . .	126
22. — Arrivée de Rousseau aux Champs-Élysées. Gravure de Moreau le jeune. . . . .	128
23. — La Scène du <i>Vicaire Savoyard</i> . Gravure de Moreau le jeune. . . . .	170
24. — Le repas champêtre. Gravure de Moreau le jeune . . . . .	204
25. — Titre de l' <i>Émile</i> (édition de La Haye). . . . .	216
26. — Christophe de Beaumont. Dessin de Chevalier . . . . .	224
27. — Le pas de l'Échelle. Lithogr. de Starelli. . . . .	290
28. — Le pont du Gard, d'après une photographie. . . . .	292
29. — L'Ermitage. Dessin de Gautier . . . . .	294
30. — Lac de Biemme. Dessin de Pérignon. . . . .	316
31. — Rousseau herborisant à Ermenonville. Aquatinte de Mayer . . . . .	324
32. — Château de Montmorency. Dessin de Moreau l'aîné. . . . .	354

---

# TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE . . . . .	I	JUGEMENT SUR LA « PAIX PERPÉ- TUELLE » DE L'ABBÉ DE SAINT- PIERRE.	
INTRODUCTION. Étude sur Jean- Jacques Rousseau. . . . .	III	NOTICE . . . . .	55
I. Les années d'enfance (1712- 1728), p. III. — II. Les années de jeunesse, la Savoie et Mme de Warens (1728-1741), p. VII. — III. La carrière littéraire. Paris et Montmorency (1741- 1762), p. XVIII. — IV. Les années d'exil et de vie errante (1762- 1770), p. XLII. — V. Les der- nières années. Paris et Erme- nonville (1770-1778), p. LIII. — VI. L'écrivain. Influence de Rousseau pendant sa vie et après sa mort, p. LVII.		La paix perpétuelle et le « Grand projet d'Henri IV ». 56	
EXTRAITS DE J.-J. ROUSSEAU.		<del>✓</del> LA NOUVELLE HÉLOÏSE.	
SI LE RÉTABLISSEMENT DES SCIENCES ET DES ARTS A CONTRIBUÉ A ÉPU- RER LES MŒURS.		NOTICE . . . . .	63
NOTICE . . . . .	1	<del>✓</del> I. Les montagnes du Valais .	66
I. Rome corrompue par la Grèce. Prosopopée de Fa- bricius. . . . .	5	II. Le monde et les spec- tacles à Paris. . . . .	70
II. La médiocrité et le génie.	7	III. Le lac. . . . .	81
III. La prédication évangé- lique. . . . .	9	IV. Plaisirs champêtres. — Les vendanges à Clarens.	84
DISCOURS SUR L'ORIGINE DE L'INÉGA- LITÉ PARMİ LES HOMMES.		DU CONTRAT SOCIAL OU PRINCIPES DU DROIT POLITIQUE.	
NOTICE . . . . .	13	NOTICE . . . . .	93
Origine de la société humaine.	16	I. Des trois principales for- mes de gouvernement .	98
LETTRE A D'ALEMBERT SUR SON ARTICLE « GENÈVE ».		II. De la dictature . . . . .	109
NOTICE . . . . .	27	ÉMILE OU DE L'ÉDUCATION.	
<del>✓</del> I. Impuissance du théâtre à corriger les mœurs. . . . .	31	NOTICE . . . . .	115
<del>✓</del> II. Le « Misanthrope » de Mo- lière. . . . .	39	I. Le maillot. . . . .	127
<del>✓</del> III. Les Montagnons. . . . .	51	II. Première éducation . . .	129
		III. Les fables de la Fontaine sont-elles un livre enfan- tin ? . . . . .	140
		IV. Leçon pratique de géomé- trie . . . . .	151
		V. Emile vers l'âge de douze ans . . . . .	154
		VI. Leçon de choses. . . . .	160
		VII. Emile à quinze ans . . .	167
		VIII. Profession de foi du vicaire savoyard. . . . .	169
		IX. Plan de vie pour un homme riche . . . . .	197
		X. Les voyages à pied . . . .	208

J.-J. ROUSSEAU, CITOYEN DE GENÈVE. A CHRISTOPHE DE BEAUMONT, ARCHE- VÊQUE DE PARIS, ETC., ETC.	VI. Succès de la « Nouvelle Héloïse » . . . . .	300
NOTICE . . . . .	<i>Dialogues.</i>	
I. Carrière de Jean-Jacques. . . . .	Rousseau dans sa vieillesse. . . . .	305
II. Conclusion . . . . .	<i>Réveries du promeneur solitaire.</i>	
LETTRES ÉCRITES DE LA MONTAGNE.	I. Rousseau à l'île Saint- Pierre; délices de la réverie. . . . .	310
NOTICE . . . . .	II. Promenades botaniques et misanthropie. . . . .	323
I. Erreurs et délits. . . . .	III. Rousseau et les enfants. Scènes de la Muette et de la Chevrette . . . . .	331
II. Livres anonymes et livres avoués. . . . .		
III. Les partis à Genève; Né- gatifs et Représentants . . . . .		
CONSIDÉRATIONS SUR LE GOUVER- NEMENT DE POLOGNE.	CORRESPONDANCE.	
NOTICE . . . . .	NOTICE . . . . .	335
I. Plan d'éducation nationale pour la Pologne. . . . .	I. A M <sup>me</sup> la baronne de Warens . . . . .	338
II. Utopie économique . . . . .	II. A M. Du Theil. . . . .	340
III. Projet d'une armée natio- nale pour la Pologne . . . . .	III. A M. Vernes. . . . .	342
LES CONFESIONS. ROUSSEAU JUGE DE JEAN-JACQUES (DIALOGUES). LES RÉVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE.	IV. Au même . . . . .	345
NOTICE . . . . .	V. A M. de Voltaire . . . . .	347
Le sentiment intérieur (Lettres sur la vertu et le bonheur) . . . . .	VI. A un jeune homme. . . . .	352
<i>Confessions.</i>	VII. A M. le Maréchal de Luxembourg . . . . .	354
I. L'esprit de Jean-Jacques . . . . .	VIII. A Jacqueline Danet. . . . .	357
II. Impressions de voyage . . . . .	IX. A M. Roustan . . . . .	358
III. Le pont du Gard et les arènes de Nîmes . . . . .	X. A M. de Malesherbes . . . . .	360
IV. Installation de Jean-Jac- ques à l'Ermitage. . . . .	XI. Au même . . . . .	365
V. Composition de la « Nou- velle Héloïse » . . . . .	XII. Au même . . . . .	371
	XIII. A Marc-Michel Rey. . . . .	377
	XIV. A M. le Maréchal de Luxembourg. . . . .	379
	XV. A M <sup>me</sup> Roguin, née Bou- quet. . . . .	386
	XVI. A Marc-Michel Rey . . . . .	389
	XVII. A M. le duc de Choiseul. . . . .	391
	XVIII. A M. du Peyrou . . . . .	396



LIBRAIRIE HACHETTE & C<sup>ie</sup>, PARIS

# The English Journal

A PERIODICAL FOR FRENCH YOUTH  
JOURNAL ANGLAIS POUR LES JEUNES FRANÇAIS

**Publié sous la Direction de M. MEADMORE**

Professeur agrégé au lycée Condorcet

*Ce journal paraît le second et le quatrième samedi de chaque mois,  
à l'exception d'Août et de Septembre.*

**ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN**

# Deutsche Zeitung

für die französische Jugend

JOURNAL ALLEMAND pour les JEUNES FRANÇAIS

— Rédigé sous la Direction —

**De M. SIGWALT**

Professeur agrégé au lycée Michelet

*Ce journal paraît le premier et le troisième samedi de chaque mois  
à l'exception des mois d'Août et de Septembre.*

**ABONNEMENT : 6 FRANCS PAR AN**

# Die Kleine Zeitung

PETIT JOURNAL ALLEMAND ILLUSTRÉ  
POUR LES ENFANTS DE 8 A 12 ANS

**Rédigé sous la Direction de M. STÖFFLER**

Professeur d'allemand au Collège CHAPTAL

**MENSUEL**

**Abonnement : Un An, 3 fr. 50 — Le numéro, 35 cent.**

# LIBRAIRIE HACHETTE & C<sup>o</sup>, PARIS

## Classiques Allemands

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES ÉLÈVES. FORMAT PETIT IN-16 CARTONNÉ

AUERBACH. <i>Recits villageois de la Forêt-Noire</i> (B. Lévy) ..	2.50	KELLER (G.). <i>Kleider machen Leute</i> (Schürr) .....	1.25
BENEDIX. <i>Le procès</i> (Lange) ..	» 60	KLEIST (DE) <i>Michael Koehaas</i> (Koch) .....	1 »
<i>L'Entêtement</i> (Lange) .....	» 60	KLASSISCHE UND MODERNE MÄRCHEN (Desfeuilles) .....	1 50
<i>Scènes choisies du Théâtre de famille</i> (Feuillié) .....	1.50	KOTZBUE. <i>La petite Ville allemande</i> . (Bailly) .....	1 50
CHAMISSO. <i>Pierre Schlemihl</i> (Koell) .....	1 »	LESSING. <i>Laocoon</i> (B. Lévy) ..	2 »
CHOIX DE FABLES ET DE CONTES (Mathis) .....	1.50	<i>Lettres sur la Littérature moderne et les lettres archéologiques</i> (Cottler) .....	2 »
CONTES ET MORCEAUX CHOISIS DE SCHMIDT, KRUMMACHER, LIEBESKIND, LICHTWÈR, HEBEL, HERDER ET CAMPE (Scherdlin) .....	1.50	<i>Extraits de la Dramaturgie</i> (Cottler) .....	1.50
CONTES POPULAIRES tirés de GRIMM, MUSÆUS, ANDERSEN et des <i>Feuilles de palmier</i> , par HERDER et LIEBESKIND (Scherdlin) .....	2.50	<i>Minna de Barnhelm</i> (B. Lévy) ..	1.50
DEUTSCHLAND. <i>Romans et Nouvelles</i> (André) .....	2.50	NIEBUHR. <i>Temps héroïques de la Grèce</i> (Koch) .....	1.50
GOËTHE. <i>Iphigénie en Tauride</i> (Loiseau) .....	2 50	ROSEGGEB. <i>Waldjugend</i> (Feuillié) .....	1.50
<i>Campagne de France</i> (B. Lévy) ..	1.50	SCHILLER. <i>Guerre de Trente Ans</i> (Schmidt et Leclair) ..	2.50
<i>Faust</i> , 1 <sup>re</sup> part. (Büchner) .....	2 »	<i>Histoire de la révolte des Pays-Bas</i> (Lange) .....	2.50
<i>Le Tasse</i> (B. Lévy) .....	1.80	<i>Jeann d'Arc</i> (Bailly) .....	2 50
<i>Morceaux choisis</i> (B. Lévy) .....	3 »	<i>Fiancée de Messine</i> (Scherdlin) ..	1.50
<i>Extraits en prose</i> (Lévy) .....	1.50	<i>Wallenstein</i> (Cottler) .....	2.50
GOËTHE ET SCHILLER. <i>Poésies lyriques</i> (Lichtenberger) .....	2.50	<i>Wilhelm Tell</i> (Weill) .....	1.50
HAUFF. <i>Lichtenstein</i> , I, II (Muller) .....	2.50	<i>Oncle et Neveu</i> (Briois) .....	1 »
HEBEL. <i>Contes choisis</i> (Feuillié) ..	1.50	<i>Morc. choisis</i> (B. Lévy) .....	3 »
HEINE. <i>Extraits</i> (Sucher) .....	2.50	SCHILLER ET GOËTHE. <i>Correspondance</i> (B. Lévy) .....	2 »
HOFFMANN. <i>Le tonnelier de Nuremberg</i> (Bauer) .....	2 »	<i>Poésies lyriques</i> (Lichtenberger) ..	2.50
		SCHMIDT. <i>Cent petits Contes</i> (Scherdlin) .....	1.55
		<i>Les Enfants de Pdques</i> (Scherdlin) ..	1.20
		STIFTER. <i>Bunte Steine</i> (Schürr) ..	1.25
		WILDENBRUCH. <i>Neid</i> (Schürr) ..	1.50
		<i>Das Edle Blut</i> (Bastian) .....	1 »

## DICTIONNAIRES

HEINHOLD : *Petit Dictionnaire français-allemand et allemand-français* ; 25<sup>e</sup> édit. 1 vol. petit in-16, cartonnage toile .....

KOCH, professeur honoraire au lycée Saint-Louis : *Lexique français-allemand* ; nouv. édit. revue et corrigée. 1 vol. in-16, cartonnage toile. 4 fr.

— *Lexique allemand-français*, contenant un grand nombre de termes nouveaux et l'indication de la nouvelle

orthographe allemande. 1 vol. in-16, cartonnage toile .....

SUCKAU (De). *Dictionnaire allemand-français et français-allemand*, complètement refondu et remanié sur un nouveau plan par M. Théobald Fix. 1 fort vol. in-8, cartonnage ..

15 fr.

— *Le Dict. allemand-français*, broché. 6 fr. 50. — Cart. toile. 8 fr.

— *Le Dict. français-allemand*, broché. 6 fr. 50. — Cart. toile. 8 fr.

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

PQ  
2033  
B68  
1915

Rousseau, Jean Jacques  
Extraits 10. éd.

Martin, avec nombreuses additions  
par M. Duhamel, prof. au Collège  
d'Harrow. 2 vol. in-32, cart. 3 fr. 50

Chaque dictionnaire, br.. 10 fr.  
Cartonné toile ..... 11 fr. 50

## CLASSIQUES FRANÇAIS

(Les noms de *des* annotateurs sont entre parenthèses.)

BOILEAU : Œuvres poétiques (Brunetière) . . . . .	2 50
— <i>Précis et Extraits des œuvres en prose.</i> . . . . .	2
BOSSUET : De la connaissance de Dieu (de Lens) . . . . .	4 00
— <i>Sermons choisis</i> (Hébelliau) . . . . .	3 50
— <i>Oraisons funèbres</i> (Hébelliau) . . . . .	1 50
BUFFON : <i>Morceaux choisis</i> (Nollet) . . . . .	75
— <i>Discours sur le style</i> (Nollet) . . . . .	1 30
CHANSON DE ROLAND : <i>Extraits</i> (G. Paris) . . . . .	2
CHATEAUBRIAND : <i>Extraits</i> (Brunetière et Giraud) . . . . .	2 50
CHEFS-D'ŒUVRE POET. DU XVII <sup>e</sup> SIÈCLE (Lemercier) . . . . .	2 50
CHOIX DE LETTRES DU XVII <sup>e</sup> SIÈCLE (Lanson) . . . . .	2 50
CHOIX DE LETTRES DU XVIII <sup>e</sup> SIÈCLE (Lanson) . . . . .	3
CHRISTOMATHIE DU MOYEN AGE (G. Paris et Lanson) . . . . .	3
CORNEILLE : <i>Théâtre choisi</i> (Petit de Julleville) . . . . .	1
— <i>Chaque pièce séparément.</i> . . . . .	1
— <i>Scènes choisies</i> (Petit de Julleville) . . . . .	1 50
DESCARTES : <i>Principes de la philos. Ar. p.</i> (Charpentier) . . . . .	2
DIDEROT : <i>Extraits</i> (Texte) . . . . .	2 50
EXTRAITS DES CHRONIQUEURS (G. Paris et Jeanroy) . . . . .	3 50
EXTRAITS DES HISTORIENS DU XIX <sup>e</sup> SIÈCLE (G. Jullian) . . . . .	2 50
EXTRAITS DES MORALISTES (Thamin) . . . . .	75
FENELON : <i>Fables</i> (Ad. Régnier) . . . . .	1 50
— <i>Lettre à l'Académie</i> (Calien) . . . . .	1 80
— <i>Télémaque</i> (A. Chassaing) . . . . .	75
FLORIAN : <i>Fables</i> (Gérusez) . . . . .	2
JOINVILLE : <i>Histoire de saint Louis</i> (Natalis de Wailly) . . . . .	2 50
A BRUYÈRE : <i>Caractères</i> (Servois et Hébelliau) . . . . .	1 50
LA FONTAINE : <i>Fables</i> (Gérusez et Thirion) . . . . .	2
LAMARTINE : <i>Chefs-d'œuvre poétiques</i> (Waltz) . . . . .	2 50
LECTURES MORALES (Thamin et Laple) . . . . .	3
MOLIÈRE : <i>Œuvre choisi</i> (E. Thirion) . . . . .	1
— <i>Chaque pièce séparément.</i> . . . . .	1 25
— <i>Scènes choisies</i> (E. Thirion) . . . . .	2 50
MONTAIGNE : <i>Principaux chapitres et extraits</i> (Jeanroy) . . . . .	1 50
MONTESQUIEU : <i>Grand. et deccid. des Romains</i> (Jullian) . . . . .	2
— <i>Extraits de l'esprit des lois et des œuvres div.</i> (Jullian) . . . . .	3 90
PASCAL : <i>Pensées et Opuscules</i> (Brunschwig) . . . . .	1 80
— <i>Provinciales, I, IV, XIII</i> (Brunetière) . . . . .	2 30
PROSATEURS DU XVI <sup>e</sup> SIÈCLE (Hugault) . . . . .	3
RACINE : <i>Théâtre choisi</i> (Lanson) . . . . .	1
— <i>Chaque pièce séparément.</i> . . . . .	1 50
RECITS DU MOYEN AGE (G. Paris) . . . . .	3
ROUSSEAU : <i>Extraits en prose</i> (Brunel) . . . . .	1 50
— <i>Lettre à d'Alembert sur les spectacles</i> (Braquel) . . . . .	2
SCÈNES, RÉCITS ET PORTRAITS DES XVII <sup>e</sup> ET XVIII <sup>e</sup> SIÈCLES (Brunel) . . . . .	1 80
SÉVIGNÉ : <i>Lettres choisies</i> (Ad. Régnier) . . . . .	3
THÉÂTRE CLASSIQUE (Ad. Régnier) . . . . .	2 25
VOLTAIRE : <i>Extraits en prose</i> (Brunel) . . . . .	2 75
— <i>Choix de lettres</i> (Brunel) . . . . .	2
— <i>Siècle de Louis XIV</i> (Bourgeois) . . . . .	2
— <i>Charles XII</i> (A. Waddington) . . . . .	2